CAHIERS AFRICAINS DE RHÉTORIQUE

Cahiers Africains de Rhétorique

NUMÉRO SPÉCIAL

Les techniques rhétoriques du langage diplomatique

Vol.5 n°1, 2026

ISSN: 2790-6108

EISSN: 2790-6116

Éditeur : UMNG-FLASH

Éditeur : Université Marien Ngouabi-Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines,

Adresses :

Tel : +242 05685 10 73

E-mail : cahiersafricainsderhetorique@gmail.com

Site web : - https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue

Doi de la revue :https://doi.org/10.55595/CAR

DOI du Vol.4, n°01 : https://doi.org/10.55595/Car2025

Les droits d'auteur de chaque article constituent la propriété intellectuelle exclusive du contributeur ou des contributeurs, tandis que les droits de publication sont cédés à la revue. Par ailleurs, tous les articles sont en libre accès et distribués conformément aux termes de la licence *Attribution-Non Commercial 4.0 International*.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Cahiers Africains de Rhétoriques est une revue de l'espace Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur des pays francophones. Ses domaines couverts sont des travaux en sciences du langage, particulièrement des disciplines ouvertes, telles que la linguistique, la stylistique, l'analyse du discours, la littérature et la communication.

Sa vocation est de publier les travaux des chercheurs des pays, qui sont membre de l'espace CAMES, c'est pourquoi elle reçoit des articles issus des universités africaines francophones, mais accueille des travaux répondant aux domaines de sa politique éditoriale. Elle poursuit les objectifs suivants :

- a) aider les chercheurs de l'espace CAMES à accéder à la publication scientifique de qualité,
- b) veiller sur l'évaluation scientifique des travaux par le rejet des moins pertinents,
- c) accepter les articles apportant une contribution significative et pertinente dans ses disciplines couvertes.

Libre Accès et Copyright : © Cahiers Africains de Rhétorique est une revue sous l'institution de l'Université Marien Ngouabi. Elle se situe dans la politique du libre accès à l'information scientifique et technique. En effet, la commercialisation des articles est strictement interdite. Sa politique éditoriale et ses articles sont accessibles en ligne, à citer selon le Code du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) de la Propriété Intellectuelle. La revue, en coopération scientifique avec les chercheurs des universités du CAMES, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité de cette organisation et de ses normes les plus strictes. Par ailleurs, les opinions exprimées dans des articles respectent le cadre du débat scientifique et relèvent uniquement de la responsabilité de leur auteur. Selon les règles déontologiques et éthiques de CAMES en vigueur dans le domaine de la recherche, toute fraude scientifique (telle que le plagiat, l'auto-plagiat, la soumission de textes générés artificiellement ou le retrait d'une proposition d'article sans notification préalable à la Rédaction) sera signalée aux institutions universitaires et professionnelles associées à l'auteur de la proposition. Toute procédure non conforme entraîne le rejet automatique du texte ainsi que la cessation de la collaboration.

DISCIPLINES COUVERTES PAR LA REVUE

- **La linguistique**
- **Analyse du discours**
- **Stylistique**
- **Littérature**
- **Communication**

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026

***Copyrights :* L'article demeure la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s).**

Licence : La politique de libre accès sous *Attribution-Non Commercial 4.0 International*
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

Tous les articles sont vérifiés par l'anti-plagiat et par l'IA avec un taux inférieur ou égal à 3%

I-INDEXATION INTERNATIONALE

INDEX COPERNICUS INTERNATIONAL	**ICI Master Journals List**	h"ps://journals.indexcopernicus.com/search/journal/issue?issueId=312817&journalId=122789	**ICV 2024: 77.98**
ISI Impact Factor IIF	**ISI Imapct Factor**	**https://isi-impactfactor.com/journals/1153**	**Impact Factor: 0.655**
Crossref	**Crossref metadata Search**	**https://search.crossref.org/?q=cahiers+Africains+de+rhétorique&from_ui=yes**	
Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOA	**Scientific journal Impact Factor**	h"p://sjifactor.com/passport.php?id=22221	Impact Factor: 6.682
Mir@bel	**Mirabel**	h"ps://reseau-mirabel.info/revue/12520/CahiersAfricains-de-Rhetorique-CAR	
ASCI Asian Science Citation Index	**Asian Science Citation Index**	**https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=cahiers+africains**	
KC	**Kindcongress.com**	h"ps://kindcongress.com/country/congo/	
ESJI Eurasian Scientific Journal Index www.ESJIndex.org	**Eurasian Scientific Journal Index**	h"p://esjindex.org/search.php?id=5670	
[redacted]	**Open Academic Journals Index**	**https://oaji.net/journaldetail.html?number=11636**	
ROOT INDEXING	**Rotindexing journal abstracting and indexing service**	**https://www.rootindexing.com/journal/cahiersafricains-de-rh-torique-CAR/**	
EuroPub	**EuroPub**	h"ps://europub.co.uk/journals/29663	

ADMINISTRATION DE LA REVUE	SECRÉTAIRES ÉDITORIAUX
Directeur de la revue Professeur Anatole Mbanga, Université Marien Ngouabi, Congo Rédacteur en chef Professeur Arsène Elongo, Université Marien Ngouabi, Congo	Idoukou Camille, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo N'Douli Blaise, Maître Assistant, Université Marien Ngouabi Nguiene Bilongo Brèche Pachel, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo Ntsatou Roger, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo Ntsoua Ndombo Pierre Destain, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo Selenguende Laetitia Fleurette, Maître Assistant, Université Marien Ngouabi

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Antsue Jean Bruno, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Atipo née Ikemou Regina, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Boboto Evariste Dupond Boboto, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Bokiba André-Patient, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Bokotiabato Mokogna Zéphirin, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Boudimbou Bienvenu, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Coulibaly Nanourougo, Professeur titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan
Dossou LIGAN Charles, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Eloundou Eloundou Venant, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1, Cameroun
Essiéné Jean-Marcel, Maître de conférences, Université de Douala, Cameroun
Fotsing Mangoula Robert, Professeur titulaire, Université de Dschang, Cameroun
Gombe Apondza Guy Roger Cyriac, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Iloki Etienne Bellarmin, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Irié Bi Gohy Mathias, Professeur titulaire, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Itoua Joseph, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Itoua Patrick, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Kabongo Nathalie, Maître de conférences, Université de Lumumbashi, RD du Congo
Lezou Koffi Aimée-Danielle, Professeur titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Loumbouzi Didier Arcade, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Loussakoumounou Alain Raoul Ferdinand, Maître de conférences, UMNG, Congo
Massoumou Omer, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Mbanga Anatole, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Moussounda Firmin, Maître de conférences, Université Omar Bongo, Gabon
Ndongo Ibara Yvon Pierre, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Ngamountsika Édouard, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Gomas Aimée Noëlle, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Nsonsissa Auguste, Professeur Titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Odjola Regina, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Otsiéma Ferdinand Guelley, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Timbane Alexandre Antônio, Professeur titulaire, Universidade de Integração Internacional da Lusofonia Afro-Brasileira, Brésil
Yala Kouandzi Rony Dévyllers, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Zidi Joseph, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo

ISSN : 2790-6108 • EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr) – *African Rhetoric Notebooks (An)* - Vol. 5, N°1, 2026

Présentation éditoriale

Arsène Elongo
Université Marien Ngouabi, République du Congo
arsene.elongo@umng.cg
https://orcid.org/0000-0002-0062-1953

Le présent numéro des Cahiers Africains de Rhétorique (Vol. 5, N°1, 2026) réunit dix-sept contributions qui, bien que portant sur des objets, des époques, des genres et des aires géographiques distincts, se rejoignent autour d'une même question : comment la parole publique construit-elle, légitime-t-elle ou conteste-t-elle l'autorité politique ? Du discours de clôture d'une campagne présidentielle congolaise à la rhétorique diplomatique du Kremlin, du pronom personnel comme opérateur de légitimation à la rupture protocolaire comme geste de souveraineté anticoloniale, du roman colonial comme archive langagière à la palabre africaine comme grammaire d'une doctrine diplomatique personnaliste, de l'hyperbole et de la rupture des codes dans le langage diplomatique de Donald Trump à la métaphore argumentative chez Jean-Claude Gakosso, de la personnalisation du discours diplomatique chez Emmanuel Macron aux adjectifs de subjectivation dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema, de la trace du monde diplomatique dans le roman de Henri Djombo à la rhétorique révolutionnaire de Marien Ngouabi, de la résistance discursive dans le roman d'Henri Lopes à la diplomatie parlementaire à l'ère de l'intelligence artificielle, jusqu'au cadrage médiatique de la diplomatie congolaise dans la presse écrite et à la critique postcoloniale du langage diplomatique chez Sony Labou Tansi, ces dix-sept études donnent à voir la diversité des terrains sur lesquels s'exerce aujourd'hui l'analyse rhétorique du discours de pouvoir, tout en confirmant la fécondité d'un même appareillage conceptuel — ethos, pathos, logos, actes de langage, énonciation — appliqué à des corpus aussi variés que des allocutions électorales, des discours d'État, des entretiens de presse, des interventions militantes, des publications sur les réseaux sociaux, des écrits politiques et théoriques, des articles de presse, quatre romans et un récit autobiographique.

Cette convergence n'est pas fortuite. Elle témoigne de la vitalité d'un champ de recherche qui, en Afrique centrale comme ailleurs, s'attache désormais à lire le politique non plus seulement dans son contenu programmatique, mais dans les formes linguistiques par lesquelles il se donne à entendre : le choix d'un pronom, la structure d'une métaphore, l'euphémisation d'un fait ou, à l'inverse, le refus délibéré des codes de courtoisie qui régissent ordinairement l'échange interétatique — que cette parole s'énonce dans le discours vivant d'un orateur, se donne à lire dans la fiction romanesque, se reconstruise a posteriori à partir d'un récit de vie présidentiel, se redéploie dans les écrits théoriques

d'un chef d'État ou se recompose dans les supports numériques et médiatiques par lesquels la parole publique circule aujourd'hui. C'est cette attention conjointe au fond et à la forme, à l'idéologie et à sa mise en discours, qui unit les dix-sept articles rassemblés ici.

Résumé des contributions

L'ouverture du numéro revient à **Gontran Odzotto**, dont l'article, « Analyse multidimensionnelle du discours de clôture du candidat Denis Sassou Nguesso : entre étatisme, stabilité et modernité », propose une lecture stratifiée du discours prononcé le 13 mars 2026 au Boulevard Alfred Raoul de Brazzaville. Mobilisant successivement les portées politique, philosophique, sociologique, anthropologique et académique du texte, l'auteur montre comment ce discours orchestre une synthèse rhétorique entre la légitimité de l'expérience accumulée au pouvoir et l'impératif de métamorphose que suppose tout exercice contemporain de l'autorité. L'analyse de la dialectique entre Chronos et Kairos, empruntée à la philosophie du temps, comme celle du pacte intergénérationnel et de la figure du « Patriarche-Protecteur » issue de l'anthropologie politique, illustre la capacité du discours électoral à mobiliser simultanément plusieurs registres de légitimation — rationnel-légal, traditionnel et charismatique — pour construire un récit cohérent de la continuité comme condition du progrès.

La deuxième contribution, due à **Arsène Elongo**, « Les aspects linguistiques du langage diplomatique dans le discours de Vladimir Poutine : analyse des stratégies discursives et rhétoriques », déplace le regard vers la scène internationale et vers un corpus autrement plus contesté. À partir d'un cadre pluridisciplinaire articulant l'analyse critique du discours, la théorie des actes de langage, la métaphore conceptuelle et la pragmatique de l'ironie, l'article identifie quatre grandes stratégies structurant le discours diplomatique russe contemporain — l'euphémisation lexicale, l'usage offensif de l'ironie, la métaphorisation conceptuelle et la réactualisation des soviétismes — avant d'en établir, par une analyse comparative inédite avec les discours d'Obama, Macron, Xi Jinping et Zelensky, l'asymétrie structurelle. Cette étude illustre la manière dont un langage institutionnellement voué à la gestion pacifiée des différends peut être retourné en instrument de légitimation de la force, sans jamais rompre formellement avec les conventions du genre diplomatique.

La troisième contribution, signée **Edouard Ngamountsika**, « Étude énonciative et rhétorique du "nous diplomatique" à partir de Denis Sassou N'Guesso : les grands discours du premier septennat 2002-2009 », propose une analyse fine, appuyée sur un échantillon statistique, de l'emploi du pronom personnel *nous* et des possessifs *notre/nos* dans un corpus de six discours couvrant l'ensemble du premier septennat présidentiel. En s'appuyant sur la théorie benvenistienne de la personne amplifiée

et sur la distinction, chez Kerbrat-Orecchioni, entre les différents emplois figés du *nous*, l'auteur montre que ce pronom, loin d'être un simple pluriel de politesse, fonctionne comme un opérateur énonciatif à géométrie variable, dont le référent — peuple congolais, sous-région, continent, communauté internationale — se redéfinit à chaque scène de parole convoquée, au service de fonctions de légitimation, de construction d'un ethos consensuel et de solidarisation stratégique avec l'interlocuteur.

La quatrième contribution, celle d'**Augustin Nombo**, « Rompre le protocole : rhétorique anticoloniale et parole diplomatique chez Lumumba et Sankara », referme le premier volet du numéro sur un geste de rupture plutôt que de continuité. En croisant les outils de la rhétorique classique et ceux de l'analyse critique du discours d'inspiration postcoloniale, l'auteur met en évidence, dans cinq discours de Patrice Lumumba et de Thomas Sankara séparés par un quart de siècle, une même stratégie de subversion interne du protocole diplomatique : un ethos fondé sur le témoignage vécu plutôt que sur la légitimité institutionnelle, un pathos organisé autour de la mémoire des corps souffrants et de la notion de « dette de sang », un logos structuré par l'antithèse et par des actes de langage engageant l'orateur lui-même. Il en ressort une rhétorique panafricaine de la rupture protocolaire qui fait de la parole diplomatique un acte de souveraineté proclamé avant même que ses conditions matérielles ne soient pleinement réunies.

La cinquième contribution, due à **Sidoine Romaric Moukoukou**, « Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *Case de Gaulle* de Guy Menga », déplace l'analyse du discours vivant vers son archive romanesque. À partir d'une approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique, l'auteur montre comment le roman de Guy Menga collecte, mémorise et reformule la parole gaullienne prononcée à Brazzaville en 1944 et 1958, en la donnant à entendre par la voix de personnages populaires qui la reçoivent, l'intériorisent ou la contestent. L'étude distingue ainsi les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation — cérémonial des visites d'État, monument comme acte diplomatique mémoriel, formule conditionno-permissive, réception messianique du Général — de celles relatives à la circum-locution diplomatique et au contre-discours colonial, portées notamment par les personnages de Dinamona et de N'Kenko. *Case de Gaulle* apparaît dès lors comme une archive langagière exceptionnelle du discours diplomatique colonial, saisi non plus dans sa version officielle mais dans la polyphonie de ses réceptions africaines.

La sixième contribution, signée **Aimée Noelle Gomas**, « La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026) », referme ce premier volet consacré

à la parole publique congolaise en déplaçant l'analyse du discours prononcé vers le récit de vie publié. Prenant pour objet *Le manguier, le fleuve et la souris* (1997), l'autrice reconstitue, à partir du texte lui-même, la doctrine diplomatique que Denis Sassou N'Guesso y revendique, avant de la confronter à l'historiographie indépendante des épisodes qu'il relate et à la diplomatie effectivement conduite par la République du Congo depuis le milieu des années 2020. Mobilisant le cadre théorique de la « politique du ventre » et du néopatrimonialisme (Bayart, Médard) ainsi que les traditions africaines de résolution des conflits par la parole — palabre, *mbongi*, *kanza* —, l'étude dégage quatre piliers stables de cette doctrine (équilibre entre puissances rivales, médiation régionale, régionalisme africain, partenariat renégocié avec la France), auxquels s'ajoute la mise en forme de l'ensemble dans l'idiome de la palabre mbochi, qui confère à la médiation congolaise une légitimité culturelle propre — non sans révéler, par une lecture attentive des silences du texte, les limites d'un exercice autobiographique au service d'une légitimation personnelle.

La septième contribution, due à **Didier Arcade Ange Loumbouzi**, « L'hyperbole dans le langage diplomatique de Donald Trump », ouvre un second ensemble de contributions consacré, non plus à la parole publique congolaise, mais aux mutations contemporaines du langage diplomatique international. Prenant pour corpus le dossier iranien sur près d'une décennie — du retrait unilatéral du JCPOA en 2018 aux opérations militaires « Midnight Hammer » et « Epic Fury » (2025-2026) —, l'auteur montre comment l'hyperbole, loin de rester un simple écart stylistique, devient chez Donald Trump un procédé central de construction de l'ethos et de mobilisation du pathos, substituant à la retenue lexicale traditionnelle de la diplomatie une rhétorique de l'intensification systématique.

La huitième contribution, signée conjointement par **Othon Chrysostome Miatékéla** et **Raphice Graçadieu Mambouana Petou**, « Trump ou rupture des codes diplomatiques du langage politique », prolonge cette interrogation en s'attachant aux mécanismes linguistiques, pragmatiques et argumentatifs par lesquels le discours présidentiel américain, notamment sur les réseaux sociaux, viole le contrat de communication diplomatique tel que défini par Charaudeau. Les auteurs y interrogent, à partir de quatre hypothèses articulées, la question de savoir si cette rupture relève d'un style personnel éphémère ou d'une transformation plus profonde du langage politique à l'ère numérique.

La neuvième contribution, due à **Dzaboua Monkala**, « Aspects des figures stylistiques de la diplomatie dans les discours de Jean-Claude Gakosso », déplace l'analyse vers la parole diplomatique congolaise contemporaine. À partir de trois allocutions prononcées par le ministre des Affaires étrangères de la République du Congo à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies (2018, 2021, 2022), l'auteur propose un classement fonctionnel — et non plus seulement lexical — des

métaphores mobilisées, organisé autour de six fonctions argumentatives (légitimation, disqualification, dramatisation, mobilisation, valorisation, dépersonnalisation) adossées aux trois preuves rhétoriques aristotéliciennes et à la théorie de la politesse de Brown et Levinson.

La dixième contribution, signée par **Pierre Destain Ntsoua Ndombo** et **Séverin Ngakosso**, « La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron », s'appuie sur les approches énonciative et présuppositionnelle pour analyser l'usage récurrent de l'embrayeur de première personne « je » dans le discours du président français. L'étude montre comment cette inscription marquée du locuteur dans son énoncé traduit une forte implication personnelle et une considération particulière à l'égard de la communauté française résidant au Congo-Brazzaville.

La onzième contribution, due à **Brèche Pachel Nguiené Bilongo**, « Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies », s'appuie sur l'analyse du discours de Kramsch, Charaudeau et Maingueneau pour montrer le poids subjectif des adjectifs qualificatifs et déterminatifs dans le discours du président gabonais. L'étude révèle comment ces marqueurs adjectivaux, porteurs de connotations mélioratives ou dépréciatives, servent à la fois à légitimer le « coup de libération » et à dénoncer les injustices des grandes instances internationales à l'égard des puissances africaines.

La douzième contribution, signée **Ghislain Méliodore Mvoula-Massamba**, « La trace du monde diplomatique dans *Le Mort vivant* de Henri Djombo », prolonge ce second ensemble en renouant avec le volet littéraire déjà amorcé par les contributions de Moukoukou et de Gomas. Proposant une herméneutique du roman de l'ancien ambassadeur congolais, l'auteur y dégage deux sphères diplomatiques concurrentes — l'une moderne et architecturale, l'autre coutumière et fondée sur les savoirs endogènes de résolution des conflits — pour montrer comment Henri Djombo mobilise le lexique codé du monde diplomatique afin de construire la trame narrative et satirique de son récit.

La treizième contribution, signée conjointement par **Arsène Elongo** et **Edward Soh Opanga**, « La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977) », ouvre un troisième ensemble de contributions qui revient, par le détour de l'histoire diplomatique congolaise elle-même, sur le discours du président Marien Ngouabi. À partir de *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* (1975), les auteurs dégagent quatre régimes discursifs — diplomatie de rupture, solidarité tiers-mondiste et panafricaine, socialisme pondéré par le non-alignement, pragmatisme hérité de l'ancienne puissance coloniale — et montrent comment le « nous »

diplomatique construit un ethos de porte-parole collectif, dans une rhétorique de cohérence qui concilie le radicalisme anti-impérialiste et la situation matérielle d'un petit État dépendant.

La quatorzième contribution, due à **Gracia France Pierre Alembe**, « Langage diplomatique comme espace de pouvoir et de résistance dans *Le Lys et le flamboyant* d'Henri Lopes », prolonge ce retour vers l'écrit littéraire congolais en analysant le langage diplomatique comme dispositif tridimensionnel — institutionnel, idéologique et stratégique — dans le roman de l'ancien diplomate et Premier ministre congolais. À partir d'un corpus de quarante et une occurrences classées en sept catégories typologiques, mobilisant la pragmatique de l'énonciation, la sociologie du langage bourdieusienne et l'analyse du discours postcolonial, l'étude met au jour une continuité structurale entre discours colonial officiel et rhétorique postcoloniale, et caractérise le contre-discours du personnage de Kolele comme une pratique métalinguistique qui retourne les codes du pouvoir langagier contre eux-mêmes.

La quinzième contribution, signée par **Vanessa Obambi Mountou** et **Bienvenu Boudimbou**, « Diplomatie parlementaire et intelligence artificielle en République du Congo : communication institutionnelle, enjeux éthiques et souveraineté numérique (2012-2026) », déplace résolument l'analyse vers les mutations technologiques contemporaines du discours institutionnel. Mobilisant la théorie des usages et une approche croisant communication politique, gouvernance numérique, diplomatie numérique et éthique de la technologie, les auteurs montrent que l'appropriation de l'intelligence artificielle par le Parlement congolais, depuis la treizième législature, améliore la diffusion de l'information et la transparence institutionnelle, tout en générant des risques éthiques — désinformation, biais algorithmiques, déficit de régulation — et des enjeux de souveraineté numérique appelés à peser sur le rôle croissant de la diplomatie parlementaire congolaise dans la gouvernance internationale de l'IA.

La seizième contribution, due à **Benjamin Ngoma**, « Cadrage de la diplomatie congolaise dans *Les Dépêches de Brazzaville* et *La Semaine Africaine* », déplace l'analyse vers le discours médiatique en interrogeant, à partir du concept de cadrage d'Entman et du dépouillement systématique de 334 numéros de presse répartis sur huit vagues de collecte (2025-2026), la manière dont deux titres structurellement différents construisent la diplomatie congolaise. L'étude montre que *Les Dépêches de Brazzaville* privilégie une couverture protocolaire et institutionnelle, tandis que *La Semaine Africaine* adopte un cadrage plus critique, mais seulement lors de revers diplomatiques avérés — divergence conditionnelle plutôt que structurelle qui éclaire la construction médiatique du soft power diplomatique congolais.

La dix-septième et dernière contribution, signée **Mathusalem Nganga-Mienanzambi**, « Le langage diplomatique dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi : critique, résistance et postcolonialisme », referme le numéro par un retour à l'archive romanesque congolaise. À travers une lecture pragmatique, discursive et postcoloniale, l'auteur montre comment le discours officiel mis en scène dans le roman sert à la fois à légitimer la tyrannie, à dissimuler la violence et à ouvrir des espaces de résistance, la mise en scène de rituels, de formules et de métaphores illustrant la double dynamique du pouvoir — sa fabrication et sa contestation — et faisant du langage diplomatique romanesque un enjeu central de la lutte postcoloniale pour la souveraineté symbolique.

Lignes de force du numéro

Au-delà de la diversité de leurs corpus — discours électoral, allocutions diplomatiques d'un chef d'État en exercice, discours de rupture anticoloniale, roman colonial, récit autobiographique présidentiel, discours et publications numériques d'un président américain, allocutions ministérielles à l'ONU, discours présidentiel français, allocution d'un chef d'État de transition, roman diplomatique congolais, écrits politiques d'un chef d'État révolutionnaire, roman postcolonial, corpus institutionnel numérique, corpus de presse écrite, roman de la tyrannie —, ces dix-sept articles dessinent ensemble une cartographie cohérente des usages contemporains de l'analyse rhétorique du discours de pouvoir. Quatre lignes de force méritent d'être soulignées.

La première tient à la centralité de la notion d'ethos. Que l'autorité du locuteur repose sur la fonction institutionnelle qu'il occupe (Odzotto, Ngamountsika), sur la maîtrise experte du code diplomatique (Elongo, Dzaboua), sur le refus de ce code au nom d'une légitimité vécue (Nombo, Miatékéla et Petou), sur l'intériorisation contrastée d'une parole étrangère par des voix populaires fictionnelles (Moukoukou), sur la reconstruction narrative d'une légitimité personnelle dans un récit de vie ou dans la fiction romanesque (Gomas, Mvoula-Massamba, Alembe, Nganga-Mienanzambi), sur l'intensification hyperbolique de la posture présidentielle (Loumbouzi), sur l'inscription énonciative marquée du locuteur dans son propre discours (Destain et Séverin), sur le marquage adjectival d'une subjectivité présidentielle (Nguiené), sur la construction d'un ethos de porte-parole collectif par le « nous » diplomatique (Elongo et Opanga) ou sur la médiation d'un ethos institutionnel par des dispositifs numériques et médiatiques tiers (Obambi Mountou et Boudimbou, Ngoma), les dix-sept études convergent pour montrer que la crédibilité oratoire ne se donne jamais d'emblée : elle se construit, discours après discours ou page après page, dans l'interaction même entre le locuteur et les auditoires — pluriels, hétérogènes, parfois contradictoires, parfois différés dans le temps — auxquels il s'adresse.

La deuxième ligne de force concerne le rapport entre convention protocolaire et subversion. Les dix-sept corpus étudiés relèvent tous, à des degrés divers, du genre diplomatique ou institutionnel, dont l'euphémisation, la prudence lexicale et la recherche du consensus constituent les traits distinctifs. Or chacune des études montre comment ce cadre conventionnel peut être investi à des fins contraires à sa fonction pacificatrice d'origine : légitimation de la continuité politique chez Odzotto, légitimation de l'usage de la force chez Elongo, construction d'une autorité consensuelle chez Ngamountsika, dévoilement des rapports de domination chez Nombo, réappropriation contestataire de la rhétorique gaullienne par les voix populaires du roman chez Moukoukou, légitimation personnelle d'un pouvoir de longue durée par le recours à la palabre africaine chez Gomas, substitution de la retenue lexicale par l'intensification hyperbolique chez Loumbouzi, violation ouverte du contrat de communication diplomatique chez Miatékéla et Petou, redéploiement fonctionnel de la métaphore à des fins de mobilisation chez Dzaboua, forte implication personnelle du locuteur au détriment de la neutralité protocolaire chez Destain et Séverin, légitimation euphémisée d'une rupture constitutionnelle chez Nguiené, mise en récit satirique des arcanes diplomatiques chez Mvoula-Massamba, conciliation tendue entre radicalisme anti-impérialiste et dépendance matérielle chez Elongo et Opanga, retournement des codes du pouvoir langagier contre eux-mêmes par le contre-discours romanesque chez Alembe, tension entre modernisation communicationnelle et risques éthiques et de souveraineté chez Obambi Mountou et Boudimbou, divergence conditionnelle des cadrages médiatiques chez Ngoma, et double dynamique de fabrication et de contestation du pouvoir par le discours officiel romanesque chez Nganga-Mienanzambi. Le protocole — qu'il soit d'État, colonial, numérique, médiatique ou coutumier — apparaît ainsi moins comme une contrainte extérieure au discours que comme une ressource rhétorique que chaque locuteur, ou chaque texte, module selon la stratégie argumentative qui est la sienne.

La troisième ligne de force tient à la dimension proprement panafricaine et comparatiste de ce numéro. Treize des dix-sept contributions prennent pour objet, sous des angles différents, la parole publique congolaise et africaine — de Denis Sassou Nguesso à Patrice Lumumba, du roman de Guy Menga au récit autobiographique de 1997, des allocutions de Jean-Claude Gakosso à l'ONU à celle de Brice Clotaire Oligui Nguema, du roman diplomatique de Henri Djombo aux écrits révolutionnaires de Marien Ngouabi, du roman d'Henri Lopes à la diplomatie parlementaire numérique congolaise, du cadrage de la presse congolaise jusqu'au roman de Sony Labou Tansi —, tandis que les quatre autres inscrivent le numéro dans une perspective résolument internationale et comparative, qu'il s'agisse du cas russe (Elongo), du langage diplomatique et numérique de la présidence américaine (Loumbouzi, Miatékéla et Petou) ou de la parole présidentielle française adressée à la diaspora congolaise (Destain et Séverin). Ce dialogue entre l'étude monographique et la

mise en perspective internationale illustre la double vocation de cette revue : offrir un lieu d'analyse rigoureuse des discours de pouvoir produits en contexte africain, tout en les situant dans le champ plus large de la linguistique politique et de l'analyse critique du discours telle qu'elle se pratique aujourd'hui à l'échelle internationale.

La quatrième ligne de force, enfin, tient à l'élargissement générique que ce numéro fait subir à la notion même de discours de pouvoir. Aux contributions centrées sur la parole orale effectivement prononcée — discours électoral, allocutions diplomatiques, entretiens de presse, interventions militantes, allocutions ministérielles et présidentielles à l'ONU — répondent celles qui déplacent l'analyse rhétorique vers d'autres supports énonciatifs : l'écrit numérique et les réseaux sociaux chez Loumbouzi ainsi que chez Miatékéla et Petou, l'archive romanesque chez Moukoukou, Mvoula-Massamba, Alembe et Nganga-Mienanzambi, où la parole officielle se trouve collectée, mémorisée ou contestée par la fiction, le récit autobiographique chez Gomas, où une doctrine diplomatique se formule rétrospectivement dans l'idiome d'une tradition orale de résolution des conflits, l'écrit théorique et programmatique chez Elongo et Opanga, ainsi que les supports institutionnels numériques et médiatiques chez Obambi Mountou et Boudimbou d'une part, et chez Ngoma d'autre part. Cette extension multiple — du discours prononcé au texte numérique, du discours prononcé au texte littéraire, du discours prononcé au récit de vie, du discours prononcé à l'écrit théorique et au corpus médiatique — confirme que l'analyse rhétorique du pouvoir ne saurait se limiter à la seule parole vive : elle doit également s'exercer sur les formes médiates, différées et réappropriées par lesquelles cette parole continue de circuler, de se sédimenter et de se transmettre.

Varia

Ce numéro comprend enfin, hors dossier thématique, trois contributions relevant de la rubrique Varia, dont la diversité illustre la vocation généraliste de la revue au-delà du dossier « Rhétoriques du pouvoir ». **Yvon-Pierre Ndongo-Ibara** et **Divin Sauve Mianza Lekaka**, dans « The Syntactic Analysis of Koyo Compound Toponyms », proposent, dans le cadre du Programme Minimaliste chomskyen, une analyse syntaxique des toponymes composés de la langue koyo, qu'ils répartissent en toponymes phrastiques et toponymes propositionnels selon des patrons syntaxiques précis. **Yvon-Pierre Ndongo-Ibara** et **Dasty Chedel Ekori Tsoloboa**, dans « Adjunction in *Mbere* Verb Phrase », examinent, dans le même cadre théorique, la distribution syntaxique des compléments verbaux en mbere, langue bantoue du Congo-Brazzaville, et montrent que leur récursivité, loin d'être universelle, obéit à une variation paramétrique propre à cette langue. Enfin, **Takao Mawaya**, de l'Université de Kara (Togo), dans « Écriture de la mémoire culturelle dans le roman : *Le sceptre de l'authenticité* de Makliwè Adaki », mobilise la sociocritique de Claude Duchet et l'approche postcoloniale pour lire,

dans ce roman initiatique, la reconquête d'une identité culturelle africaine authentique face aux dérives de la modernité.

Remerciements et perspectives

Que les auteurs de ces dix-sept contributions soient remerciés pour la rigueur de leurs analyses et pour la diversité des corpus qu'ils ont su rassembler et interroger. Chaque article a fait l'objet d'un contrôle anti-plagiat systématique, dont les taux, mentionnés en tête de chaque texte, attestent de l'originalité des analyses proposées. Le comité de rédaction tient également à saluer la cohérence thématique qui s'est dégagée, sans concertation préalable des auteurs, de la réunion de ces travaux au sein d'un même numéro — signe, s'il en fallait un, de la vitalité actuelle des études rhétoriques consacrées au discours de pouvoir dans l'espace francophone et au-delà.

Ce numéro invite enfin à poursuivre plusieurs pistes de recherche qu'il ouvre sans les épuiser : l'étude quantitative et diachronique des procédés ici dégagés par lecture rapprochée, l'élargissement des corpus comparatifs à d'autres aires linguistiques et politiques, l'articulation plus systématique entre analyse rhétorique classique et outils de la linguistique de corpus assistée par ordinateur, ainsi que l'exploration plus poussée, ouverte par les contributions de Moukoukou, de Gomas, de Mvoula-Massamba, d'Alembe et de Nganga-Mienanzambi, des porosités entre discours prononcé, écriture romanesque et récit de vie comme lieux également légitimes de l'analyse rhétorique du pouvoir — sans oublier les chantiers ouverts par les contributions d'Obambi Mountou et Boudimbou et de Ngoma sur les mutations numériques et médiatiques du discours institutionnel congolais. Autant de chantiers que les Cahiers Africains de Rhétorique seront heureux d'accueillir dans leurs prochaines livraisons.

Le comité de rédaction

ISSN : 2790-6108 • EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr) – *African Rhetoric Notebooks (An)* - Vol. 5, N°1, 2026

SOMMAIRE

VOLUME 5 • N°1 • 2026

PRESENTATION EDITORIALE

ARSENE ELONGO.....6-15
Présentation éditoriale

ARTICLES

GONTRAN ODZOTTO.....18-26
Analyse multidimensionnelle du discours de clôture du candidat Denis Sassou Nguesso : entre étatisme, stabilité et modernité

ARSENE ELONGO.....27-53
Les aspects linguistiques du langage diplomatique dans le discours de Vladimir Poutine : analyse des stratégies discursives et rhétoriques

EDOUARD NGAMOUNTSIKA.....54-66
Étude énonciative et rhétorique du « nous diplomatique » à partir de Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009 de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso

AUGUSTIN NOMBO.....67-84
Rompre le protocole : rhétorique anticoloniale et parole diplomatique chez Lumumba et Sankara

SIDOINE ROMARIC MOUKOUKOU.....85-101
Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *Case de Gaulle* de Guy Menga

AIMEE NOËLLE GOMAS.....102-117
La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026)

DIDIER ARCADE ANGE LOUMBOUZI.....118-140
L'hyperbole dans le langage diplomatique de Donald Trump

Othon Chrysostome Miatekela & Raphice Graçadieu Mambouana Petou 141-162
Trump ou rupture des codes diplomatiques du langage politique

Dzaboua Monkala 163-175
Aspects des figures stylistiques de la diplomatie dans les discours de Jean Claude Gakosso

Pierre Destain Ntsoua Ndombo & Severin Ngakosso 176-187
La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron

Breche Pachel Nguiene Bilongo 188-201
Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Ghislain Meliodore Mvoula-Massamba 202-220
La trace du monde diplomatique dans *Le mort vivant* de Henri Djombo

Arsene Elongo et Edward Soh Opanga 221-232
La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977)

Gracia France Pierre Alembe 233-259
Langage diplomatique comme espace de pouvoir et de résistance dans *Le Lys et le flamboyant* d'Henri Lopes

Obambi Mountou Vanessa & Bienvenu Boudimbou 260-282
Diplomatie parlementaire et intelligence artificielle en République du Congo : communication institutionnelle, enjeux éthiques et souveraineté numérique (2012-2026)

Benjamin Ngoma 283-304
Cadrage de la diplomatie congolaise dans *Les Dépêches de Brazzaville* et *La Semaine Africaine*

Mathusalem Nganga-Mienanzambi 305-316
Le langage diplomatique dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi : critique, résistance et postcolonialisme

Varia

Yvon-Pierre Ndongo-Ibara & Divin Sauve Mianza Lekaka 318-333
The Syntactic Analysis of Koyo Compound Toponyms

Yvon-Pierre Ndongo-Ibara & Dasty Chedel Ekori Tsoloboa 334-342
Adjunction in *Mbere* Verb Phrase

Takao Mawaya 343-356
Écriture de la mémoire culturelle dans le roman : *Le sceptre de l'authenticité* de Makliwè Adaki

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.18-26

Analyse multidimensionnelle du discours de clôture du Candidat Denis Sassou Nguesso : entre étatisme, stabilité et modernité

Gontran Odzotto[1]
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
DOI: https://doi.org/10.55595/ye92hb75CAR2026

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Le présent article analyse les aspects multidimensionnels du discours de clôture du candidat Denis Sassous Nguesso pour mettre en relief les notions de l'étatisme, de stabilité et de modernité. Ainsi, l'objectif est de porter une analyse sur le discours de clôture Dénis Sassous N'guesso, tenu le 13 mars 2026. Ce discours constitue les données mises en évidence pour notre analyse de discours. Dans ce but, nos résultats attendus sont centrés sur cinq portés sémantiques du discours de l'élection présidentielle d'un tel candidat accumulés d'expériences dans la gestion de l'état. Ces cinq analyses multidimensionnelles ont permis de montrer que le discours du candidat Dénis Sassou N'Guesso dégage un message informationnel avec les portées politiques, philosophiques, sociologiques, anthropologues, académiques et épistémologique.

Mots-clés : Étatisme, Stabilité, Modernité, Portés discursives, Élection.

[1] **Comment citer cet article:** Odzotto G., (2026), « Analyse multidimensionnelle du discours de clôture du Candidat Denis Sassou Nguesso: entre étatisme, stabilité et modernité », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.18-26

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.18-26

Multidimensional Analysis of the Closing Speech of Candidate Denis Sassou Nguesso: Between Stateism, Stability and Modernity

Abstract: This article analyzes the multidimensional aspects of the closing speech of candidate Denis Sassous Nguesso to highlight the notions of statism, stability and modernity. Thus, the objective is to analyze the closing speech Dénis Sassous N'guesso, held on March 13, 2026. This discourse constitutes the highlighted data for our discourse analysis. To this end, our expected results are focused on five semantic parts of the presidential election speech of such a candidate accumulated experience in state management. These five multidimensional analyses have shown that the discourse of candidate Dénis Sassou N'Guesso conveys an informational message with political, philosophical, sociological, anthropological, academic and epistemological implications.

Keywords: Statism, Stability, Modernity, Discursive attitudes, Election.

Introduction

L'analyse du discours politique, lorsqu'elle s'exerce sur la clôture d'une joute électorale, ne saurait se limiter à une simple recension de promesses programmatiques. Elle exige une plongée dans ce que le philosophe Paul Ricœur appelait l'imaginaire social, ce lieu où se forgent les représentations de l'autorité et les horizons d'attente d'un peuple. Le discours prononcé par le candidat Denis Sassou Nguesso le 13 mars 2026, au Boulevard Alfred Raoul, se présente comme une épiphanie de la stabilité, une tentative de synthèse entre la permanence de l'État et l'impératif de sa métamorphose.

Ce moment discursif s'inscrit dans une logique de légitimation rationnelle-légale, où le bilan devient la preuve empirique de la compétence. Le candidat n'y parle pas seulement en tant qu'aspirant, mais en tant qu'incarnation de l'institution. Cette posture soulève une problématique centrale en science politique : comment un pouvoir établi parvient-il à se réinventer sans se renier ? La réponse réside dans la dialectique de la « marche accélérée », une sémantique qui tente de concilier l'inertie rassurante de l'ordre et la dynamique nécessaire du progrès.

Parallèlement, cette parole convoque une réflexion sur la téléologie de l'action publique. La vision déployée ici fait de la Paix non plus un simple état de non-guerre, mais une condition ontologique, le socle de l'Être national. À travers le prisme de l'étatisme, le dirigeant se pose en architecte d'une modernité qui ne serait pas une simple imitation de l'ailleurs, mais une croissance organique puisée dans les racines de la tradition (symbolisée par la figure du Sage) et projetée vers les cimes de la technique et de la jeunesse numérique.

L'Analyse Multidimensionnelle se propose de déconstruire les mécanismes de cette synthèse. Il s'agira d'examiner comment le verbe politique tente de suturer les fractures

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

générationnelles, de transformer la contrainte sécuritaire en contrat de confiance, et de substituer à la finitude du mandat l'infinitude d'une vision de développement. Entre étatisme protecteur, stabilité sacralisée et modernité revendiquée, nous explorerons les contours d'une pensée politique qui cherche à inscrire le destin d'une nation dans la longue durée de l'Histoire.

1. Portée Politique : La Dialectique de la Maturité et de la Vitesse

Sur le plan de la science politique, le message s'articule autour de la légitimité de l'expérience, théorisée ici comme un actif stratégique face aux aléas de la modernité. Cette portée se décline en deux mécanismes de persuasion majeurs :

1.1. La gestion du risque : l'ordre contre l'entropie

Le discours installe une dichotomie fondamentale entre l'ordre, incarné par le candidat sortant, et le chaos, assimilé à l'inconnu ou à l'improvisation. En s'appuyant sur une stratégie de « réduction de l'incertitude », le pouvoir ne se présente plus seulement comme une instance de décision, mais comme une structure technique et protectrice. Dans cette optique, l'autorité devient un rempart rassurant, transformant la stabilité politique en un bien public indispensable à la survie de la nation face aux menaces telles que l'insécurité urbaine et l'instabilité régionale.

La conception du pouvoir comme structure protectrice renvoie directement à la vision hobbesienne de l'État, ou la figure du « Léviathan Protecteur ». Ici, le candidat ne sollicite pas seulement un mandat pour administrer les affaires courantes, mais pour garantir la persistance même de l'Être collectif. Le rempart évoqué dépasse la simple dimension physique des forces de sécurité ; il est avant tout symbolique. Le leader se pose en garant d'une continuité où le futur, loin d'être une rupture, devient une version améliorée du présent grâce à la dynamique de l'accélération.

En transformant la stabilité en un bien public global, le discours déplace subtilement l'enjeu de la joute électorale. Le vote n'est plus présenté comme un simple choix de préférence idéologique, mais comme un acte nécessaire de préservation. Par un effet de contraste, toute alternative politique est reléguée au rang d'entropie. En associant l'opposition à une rupture potentielle de l'équilibre, la rhétorique augmente le « coût cognitif » et émotionnel du changement, rendant l'option de la continuité plus sécurisante pour l'électeur.

L'évocation de l'instabilité régionale comme menace extérieure vient renforcer la nécessité d'un leadership éprouvé, incarnant la figure du « Vieux Sage au milieu de la tempête ». La réduction de l'incertitude s'opère alors par la mise en avant de l'expérience diplomatique et militaire du candidat. Dans un environnement international et régional mouvant, cette posture transforme le dirigeant en un point fixe et immuable, seule ancre capable de maintenir la cohésion nationale face aux vents contraires de la géopolitique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.18-26

1.2. L'institutionnalisation du « Vote Utile » : de la continuité au mouvement

En martelant le slogan « Accélérons la marche », la communication politique opère une transmutation sémantique audacieuse. Elle tente de convertir la continuité — souvent perçue par l'opinion comme une forme d'inertie ou de statu quo — en un mouvement dynamique et prospectif. Cette rhétorique vise à briser l'image d'un pouvoir statique pour lui substituer celle d'une force en pleine accélération. Le « vote utile » ne se définit plus alors comme un choix de résignation ou de confort, mais comme l'unique décision rationnelle pour un électorat désireux de progrès sans rupture.

Dans cette perspective, il ne s'agit plus simplement de maintenir l'existant, mais d'utiliser la solidité des acquis historiques comme un socle de propulsion vers une phase de croissance accélérée. C'est le passage d'une politique de gestion, axée sur la préservation des structures, à une politique d'impulsion, tournée vers la conquête de nouveaux horizons (industriels, numériques et sociaux). En présentant la stabilité non comme une fin en soi, mais comme le moteur nécessaire de la vitesse, le discours transforme l'expérience du candidat en un levier d'innovation, rendant la continuité synonyme de modernité.

2. Portée Philosophique : Le Temps et l'Action (Chronos et Kairos)

Le discours révèle une conception singulière du temps politique, dépassant la simple chronologie électorale pour s'inscrire dans une véritable métaphysique de l'action d'État.

2.1. La maîtrise du temps : du passage au dépassement

Le candidat met en scène une transition temporelle majeure dans l'histoire de la nation : le passage du temps de la construction au temps de l'accélération. Le passé est ici assimilé au Chronos, ce temps linéaire, laborieux et parfois pesant, nécessaire à l'édification des fondations et des infrastructures de base. En annonçant « l'accélération de la marche », le discours marque l'entrée dans une nouvelle dimension temporelle où le futur n'est plus une attente lointaine, mais un horizon immédiat et palpable.

Cette posture postule que le dirigeant est le maître souverain du Kairos, ce moment opportun et décisif où la volonté politique rencontre les circonstances historiques pour infléchir le destin collectif. L'idée sous-jacente est que la maturité acquise au sommet de l'État permet désormais de rompre avec les lenteurs bureaucratiques et les hésitations d'autrefois pour transformer la société avec une célérité nouvelle. Dans ce récit, le politique ne subit plus le temps ; il l'ordonne, le segmente et le projette selon une vision stratégique.

Cette maîtrise du *Kairos* devient un argument de compétence technique et spirituelle. En se présentant comme celui qui saisit l'instant critique pour engager les grandes réformes (numériques, industrielles, agricoles), le candidat transforme l'ancienneté au pouvoir en une acuité temporelle supérieure. La longévité n'est plus présentée comme un signe de statu quo, mais comme l'accumulation d'une expérience permettant de discerner le moment exact où la nation est prête pour son saut qualitatif, faisant de la vitesse le nouveau sceau de la performance.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2.2. La Paix comme ontologie : le socle de l'Être national

Dans ce système de pensée, la Paix n'est pas traitée de manière négative comme une simple absence de guerre ou de conflit ; elle est envisagée de façon positive comme une condition ontologique, c'est-à-dire comme la substance même de l'existence nationale. Elle ne constitue plus un simple objectif politique parmi d'autres, mais devient le socle métaphysique et l'*a priori* indispensable sans lequel aucun projet humain — qu'il soit économique, éducatif ou social ne peut éclore. En érigeant la paix en fondement de l'Être, le discours la place hors du débat partisan pour en faire une vérité structurante qui définit l'identité même de la nation.

Cette sacralisation de la paix l'élève au rang de valeur absolue, ce qui modifie profondément la dynamique de la contestation politique. En faisant de la stabilité le garant de la vie collective, le discours rend toute remise en question de l'ordre établi non seulement politiquement risquée, mais philosophiquement impensable. L'opposant n'est plus seulement un contradicteur de programme, il est subtilement perçu comme une menace contre cet équilibre vital. Ainsi, la paix devient une « religion civile », un espace de consensus obligatoire où la survie du socle métaphysique de la nation justifie la pérennité et la vigilance de l'autorité en place.

3. Portée Sociologique : Le Contrat Social Intergénérationnel

L'analyse sociologique du discours révèle une stratégie délibérée de cimentation sociale, visant à unifier les différentes strates de la population congolaise autour d'un projet de destin commun.

3.1. Le pacte des générations : la construction d'un bloc historique

Le discours opère une synthèse stratégique entre la « vieille garde », dépositaire de la sagesse et de la mémoire institutionnelle, et la « Génération Z », portée par les aspirations du numérique et de l'entrepreneuriat. En intégrant le Conseil consultatif des Sages et les structures de jeunesse au sein d'une même vision de développement, le candidat tente de bâtir un bloc historique solide, au sens gramscien du terme. Cette démarche ne se limite pas à une simple alliance électorale ; elle vise à ancrer la légitimité du pouvoir dans une continuité biologique et sociale, où l'expérience des aînés devient la boussole de l'énergie créatrice des plus jeunes.

Cette architecture sociale a pour objectif fondamental de transcender les clivages d'âge afin d'éviter toute rupture générationnelle qui pourrait déstabiliser l'édifice national. En transformant le conflit potentiel entre tradition et modernité en une synergie de stabilité, le message politique neutralise les forces de contestation juvénile en les intégrant dans un récit de responsabilité partagée. Le dialogue entre les générations n'est plus présenté comme une confrontation, mais comme un passage de relais ordonné où la modernité (le numérique, l'innovation) s'appuie sur la solidité des structures établies pour s'épanouir sans risque de chaos.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

3.2. L'autonomisation comme levier : de l'inclusion à la production

La focalisation sur les femmes et les jeunes dépasse la simple stratégie de captation électorale pour s'inscrire dans une véritable logique de sociologie économique. En mettant l'accent sur l'autonomisation notamment à travers des instruments juridiques et concrets comme la « Loi Mouébara » et le soutien actif à l'employabilité le discours vise à intégrer ces forces vives dans le système de production formel. Cette démarche transforme la perception de ces groupes : ils ne sont plus des bénéficiaires passifs de la solidarité nationale, mais deviennent les moteurs dynamiques de la croissance.

Il s'agit fondamentalement de transformer des catégories sociales historiquement marginalisées en acteurs centraux de la création de richesse. En luttant contre l'exclusion sociale par le biais de l'activité économique, le message politique renforce la base productive de l'État et assure sa résilience. Ce glissement vers l'autonomie financière et professionnelle permet de stabiliser le corps social tout en légitimant l'action publique par des résultats tangibles : le citoyen devient un producteur dont l'épanouissement individuel garantit la solidité de l'édifice collectif.

4. Portée Anthropologique : La Figure du Père et du Garou

Sous l'angle de l'anthropologie politique, le meeting de clôture ne se limite pas à une communication de masse ; il réactive des structures symboliques profondes ancrées dans l'imaginaire collectif.

4.1. Le Patriarche-Protecteur : une verticalité sacralisée

L'usage récurrent de termes tels que « Sages », « Anciens » et la sollicitation de « Bénédictions » inscrit le pouvoir dans une verticalité respectueuse des structures sociales traditionnelles d'Afrique centrale. À travers cette sémantique, le candidat n'apparaît plus seulement comme un acteur politique moderne ou un gestionnaire de l'État ; il est investi de la figure archétypale du Patriarche-Protecteur. Ce rôle lui permet de se positionner comme le médiateur indispensable entre les « mânes des ancêtres » et les impératifs du présent, faisant de son action une mission de préservation de l'harmonie ancestrale au sein de la modernité.

En recevant l'onction symbolique des autorités coutumières, le chef valide sa légitimité dans une temporalité longue, celle de la lignée et de la terre. Cette dimension anthropologique permet au pouvoir de transcender le temps court du mandat électoral pour s'affirmer comme le guide à la fois spirituel et temporel de la nation. Ainsi, le politique devient le garant d'un ordre qui dépasse les lois écrites pour s'appuyer sur des lois non écrites mais profondément vécues, transformant l'exercice de l'autorité en un sacerdoce dévoué à la protection du patrimoine immatériel et de l'unité nationale.

4.2. La ritualisation de l'espace public : la communion du Boulevard

Le choix du Boulevard Alfred Raoul pour l'acte final de la campagne opère une transformation symbolique profonde du paysage urbain et politique. Habituellement dévolu

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

au défilé militaire (expression solennelle et rigide de la puissance régalienne de l'État), cet espace est ici transfiguré en un théâtre de communion sacrée entre le leader et la foule. Cette mutation fonctionnelle du lieu permet de passer d'une démonstration de force descendante à une célébration horizontale de l'adhésion populaire, où l'infrastructure du pouvoir devient le réceptacle d'une ferveur collective.

La ritualisation transforme le meeting politique en une véritable cérémonie d'appartenance, où l'usage des chants, des couleurs et la mise en scène de la proximité physique renforcent le sentiment d'un destin commun. Le Boulevard devient alors le « lieu-dit » de la réaffirmation du lien social, un espace de sacralité politique où l'ordre établi se fond dans une célébration de l'unité retrouvée. En investissant ce lieu hautement symbolique, le candidat ne se contente pas de clore une campagne ; il réactive un mythe fondateur de cohésion nationale, faisant de l'espace public le témoin d'un contrat social renouvelé dans l'allégresse et la solennité.

5. Portée Académique et Épistémologique

Pour l'observateur et le chercheur en sciences sociales, ce discours constitue un « cas d'école » de communication politique, hybridant les codes de la gestion de crise et les impératifs du développement. Il offre une matière riche pour l'analyse des mutations du récit national.

5.1. Analyse du discours : de la réparation à la performance

Sur le plan de la sémantique politique, on observe une rupture épistémologique majeure : le passage d'une rhétorique de la « réparation post-conflit » centrée sur la reconstruction, la survie et la consolidation de la paix à une rhétorique de la « performance émergente ». Le langage politique ne se contente plus de soigner les plaies du passé ou de célébrer la fin des hostilités ; il s'approprie désormais le lexique de l'efficacité, de la compétitivité et de la célérité. Ce glissement sémantique marque une volonté de projeter le pays dans une nouvelle ère où l'action publique est évaluée à l'aune de sa capacité de propulsion et non plus de sa seule capacité de maintien.

Le changement de vocabulaire traduit une volonté de normalisation du champ politique congolais. L'État ne cherche plus seulement à fonder sa légitimité sur le rétablissement de la paix (acquis désormais considéré comme un socle stable), mais sur son aptitude à générer des résultats tangibles et mesurables dans le quotidien des citoyens. En intégrant les codes de la gestion moderne et de l'économie globale, le discours transforme le dirigeant en un pilote de la croissance. Cette mutation du récit national vise à répondre aux exigences de modernité d'une société qui, ayant dépassé le traumatisme de la crise, aspire désormais à l'excellence et à une place affirmée sur l'échiquier de l'émergence.

6.2. Le modèle de développement : un étatisme architectural (Top-Down)

Le discours suggère et consolide un modèle de développement résolument dirigiste, qualifié d'« étatisme architectural » ou de stratégie « Top-Down ». Dans cette perspective,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'État s'extrait de son rôle classique de simple régulateur pour s'affirmer comme l'architecte principal et l'ordonnateur de la transformation structurelle du pays. Qu'il s'agisse de la mécanisation agricole, de l'impulsion industrielle ou des grands travaux d'infrastructure, l'initiative procède systématiquement du sommet vers la base. Cette approche postule que seule l'impulsion présidentielle possède la force d'inertie nécessaire pour briser les résistances et engager la nation sur la voie de la modernité.

Cette vision académique du pouvoir souligne une conception où la verticalité institutionnelle est perçue comme la seule garante de la cohérence et de la réussite des grands chantiers nationaux. En centralisant la planification et l'exécution des réformes, l'analyse relègue les forces du marché et les initiatives décentralisées au rang de partenaires sous tutelle régalienne. L'État n'accompagne pas le développement, il le fabrique. Cette centralité de la figure étatique dans le processus économique renforce l'idée qu'en dehors de l'ordre institutionnel, point de salut pour le progrès, faisant de l'autorité politique le moteur unique de la rationalité économique et sociale.

Conclusion

Au terme de cette analyse multidimensionnelle, le discours de clôture prononcé par Denis Sassou Nguesso le 13 mars 2026 au Boulevard Alfred Raoul se révèle comme un dispositif rhétorique cohérent, où chacune des cinq portées identifiées — politique, philosophique, sociologique, anthropologique, académique et épistémologique — concourt à une même architecture de sens : celle d'un État qui se veut à la fois stable et mobile, fidèle à son héritage et tourné vers sa métamorphose.

Sur le plan politique, le discours institutionnalise le « vote utile » en substituant à la logique du risque celle de la maturité maîtrisée. Sur le plan philosophique, il opère une synthèse entre Chronos et Kairos, faisant de la paix non plus une simple conquête mais l'ontologie même de l'État. Sur le plan sociologique, il scelle un contrat intergénérationnel où l'autonomisation devient le levier d'un bloc historique renouvelé. Sur le plan anthropologique, il ritualise l'espace public autour de la figure du Patriarche-Protecteur, dont la verticalité sacralisée organise la communion nationale. Enfin, sur le plan académique et épistémologique, il matérialise le passage d'une rhétorique de la réparation post-conflit à une rhétorique de la performance émergente, portée par un modèle de développement architectural et descendant (Top-Down).

Ce faisant, le discours de clôture ne se limite pas à un exercice programmatique : il constitue un acte de légitimation rationnelle-légale qui transforme la continuité institutionnelle en promesse de transformation. En articulant ainsi étatisme protecteur et modernité conquérante, le candidat inscrit son message dans une temporalité longue, où la stabilité cesse d'être une fin en soi pour devenir le socle d'une dynamique de progrès. L'analyse gagnerait cependant à être prolongée par une étude comparative avec d'autres discours de clôture électorale en Afrique centrale, afin de vérifier si cette articulation entre les cinq portées relève d'une singularité congolaise ou d'un régime discursif plus large propre aux démocraties post-conflit.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.18-26

Références bibliographiques

Bitala-Bitemo Joseph, 2013, *Denis Sassou Nguesso Stratégie politique et repères essentiels,* Paris, L'Harmattan

Elongo A., « métaphore argumentative et ses enjeux pragmatico-stylistiques dans le discours de Dénis Sassou N'guesso », *Revues de l'ACAREF*,

Ngambili Ibam Bersol Exaucé, 2021, *Denis Sassou N'Guesso, artisan de la gouvernance intergénérationnelle,* Paris, L'Harmattan.

Nsimba Christ Risnet, 2020, *Le "J'assume" de Denis Sassou-N'Guesso Un discours prémonitoire à inscrire dans l'histoire du Congo*, Paris, L'Harmattan.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.27-53

Les aspects linguistiques du langage diplomatique dans le discours de Vladimir Poutine : Analyse des stratégies discursives et rhétoriques

Arsène Elongo[1]
Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)
arsene.elongo@umng.cg
https://orcid.org/0000-0002-0062-1953
DOI: https://doi.org/10.55595/14zek912CAR20261

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026
***Financement** : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude. **Conflit d'intérêts** : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Résumé : Cet article revient sur le discours diplomatique de Vladimir Poutine, du tournant rhétorique amorcé à Munich en 2007 jusqu'aux allocutions justifiant l'invasion de l'Ukraine en 2022, qui constitue un objet privilégié pour l'analyse de la linguistique politique. Ce discours obéit à une architecture rhétorique cohérente, mobilisée comme instrument de pouvoir, de légitimation . Ainsi, cet article vise à identifier les mécanismes linguistiques par lesquels ce discours construit une réalité alternative et légitime l'usage de la force, puis à en évaluer la singularité par comparaison avec d'autres dirigeants mondiaux. Sur le plan méthodologique, notre étude mobilise un cadre pluridisciplinaire articulant l'analyse du discours (Fairclough, van Dijk), la théorie des actes de langage (Austin, Searle), la métaphore conceptuelle (Lakoff et Johnson) et la pragmatique de l'ironie (Grice, Sperber et Wilson), appliqué à un corpus de discours officiels de 2007, de 2022 , mis en regard des discours d'Obama, Macron, Xi Jinping et Zelensky. Les résultats mettent en évidence le recours systématique aux euphémismes (la « novlangue » russe), l'emploi stratégique de l'ironie et du sarcasme comme armes diplomatiques, l'usage de métaphores conceptuelles structurantes, ainsi que la réactualisation des « soviétismes » ; l'analyse comparative révèle en outre une asymétrie discursive combinant impersonnalité grammaticale, ironie mordante et justification systémique. Cela distingue structurellement le discours russe de celui des autres grandes puissances. Ces résultats illustrent la performativité d'un discours qui vise moins à convaincre par la vérité factuelle qu'à susciter le doute, ou permettant d'affirmer l'autorité et d'imposer une réalité nouvelle faisant du langage, dans le paradigme poutinien, un champ de bataille argumentative.

Mots-clés : analyse du discours, langage diplomatique, euphémisme, métaphore conceptuelle, pragmatique, rhétorique politique, Poutine, novlangue, soviétismes, linguistique comparative.

Linguistic Aspects of Diplomatic Language in Vladimir Putin's Speeches: An Analysis of Discursive and Rhetorical Strategies

[1] **Comment citer cet article:** Elongo A., (2026), « Les aspects linguistiques du langage diplomatique dans le discours de Vladimir Poutine: Analyse des stratégies discursives et rhétoriques », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.27-53

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.27-53

Abstract: This article examines Vladimir Putin's diplomatic discourse, from the rhetorical shift initiated in Munich in 2007 to the addresses justifying the invasion of Ukraine in 2022, as a privileged object for political linguistics. This discourse follows a coherent rhetorical architecture, mobilized as an instrument of power and legitimation. The article therefore aims to identify the linguistic mechanisms through which this discourse constructs an alternative reality and legitimizes the use of force, and to assess its distinctiveness through comparison with other world leaders. Methodologically, the study draws on a pluridisciplinary framework combining discourse analysis (Fairclough, van Dijk), speech act theory (Austin, Searle), conceptual metaphor theory (Lakoff and Johnson), and the pragmatics of irony (Grice, Sperber and Wilson), applied to a corpus of official speeches from 2007 and 2022, set against addresses by Obama, Macron, Xi Jinping, and Zelensky. The results highlight the systematic recourse to euphemism (Russian "newspeak"), the strategic use of irony and sarcasm as diplomatic weapons, the deployment of structuring conceptual metaphors, and the reactivation of "Sovietisms"; the comparative analysis further reveals a discursive asymmetry combining grammatical impersonality, biting irony, and systemic justification. This structurally distinguishes Russian discourse from that of other major powers. These findings illustrate the performativity of a discourse that seeks less to convince through factual truth than to sow doubt, assert authority, and impose a new reality — making language, within the Putinian paradigm, a field of argumentative battle.
Keywords: discourse analysis, diplomatic language, euphemism, conceptual metaphor, pragmatics, political rhetoric, Putin, newspeak, Sovietisms, comparative linguistics.

1. Introduction

Le langage diplomatique russe s'inscrit dans une tradition rhétorique et institutionnelle spécifique, héritée pour une large part des pratiques discursives soviétiques. Les travaux consacrés à la « langue diplomatique » comme code à double entente (Arifon, 2010) montrent que ce registre se caractérise structurellement par l'ambiguïté calculée, par l'usage de formules consacrées et par la distance apparente vis-à-vis de l'engagement direct du sujet parlant. Cette tradition trouve ses racines dans les mécanismes de contrôle discursif étudiés par la linguistique politique soviétique et post-soviétique (Sériot, 1986), où les choix grammaticaux, des nominalisations, des tournures impersonnelles-participent d'une construction idéologique du discours politique. En guise de rappel, nous pensons que les soviétismes , loin de disparaître avec la fin de l'URSS, continuent de structurer le lexique diplomatique contemporain comme outils de légitimation et de mobilisation mémorielle (Kossov, 2015). C'est cette généalogie discursive, à la croisée de l'histoire institutionnelle et de la rhétorique politique, qui permet de comprendre la singularité du langage diplomatique employé par Vladimir Poutine.

Une autre motivation de cette étude est de comprendre que la guerre, en tant que phénomène politique et social, s'accompagne invariablement d'un travail de légitimation et d'une construction narrative qui en justifie la nécessité (Lemaire, 2025). Dans ce but, il s'agit d'analyser le pouvoir symbolique imposant un sens dans la mise en discours des conflits, façonnant les perceptions et structurant les représentations collectives. Dans le contexte de la politique étrangère russe contemporaine, il est sans intérêt de signaler que le discours ne se limite pas à accompagner l'action diplomatique ; il en constitue une composante stratégique de l'argumentation politique.

À ce propos, la littérature diplomatique permet d'y voir l'intérêt de son objet. En effet, les études du langage diplomatique, adresse les procédés stylistiques d'un tel domaine : l'évitement, la litote et l'ambiguïté (Arifon, 2010), Ces techniques prennent sous la présidence de Vladimir Poutine une dimension particulière de l'argumentation. Loin de l'image d'un dirigeant imprévisible ou irrationnel souvent véhiculée par les médias occidentaux, l'analyse linguistique de ses prises de parole révèle une construction rhétorique cohérente, destinée à justifier les actions de l'État, à maintenir la cohésion interne et à redéfinir la place diplomatique de la Russie dans l'ordre international. De là notre étude s'intéresse à son discours de Munich en 2007, considéré comme une nouveauté dans la rhétorique géopolitique russe (Poutine, 2007), jusqu'aux allocutions de 2022

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

justifiant l'invasion de l'Ukraine, il est utile d'analyser ses discours comme un objet d'étude privilégié pour la linguistique politique et l'analyse du discours.

Ce contexte politique permet d'annoncer la problématique de notre étude formulée ainsi : par quels mécanismes linguistiques et stratégies discursives le discours diplomatique de Vladimir Poutine parvient-il à construire une réalité alternative, à légitimer l'usage de la surpuissance et à redéfinir les rapports de pouvoir sur la scène internationale ? Plus précisément, nous cherchons à comprendre comment les choix lexicaux, les figures rhétoriques, les structures métaphoriques et les références intertextuelles s'articulent en un système cohérent de l'argumentation discursive qui distingue fondamentalement le discours diplomatique russe de celui des autres grandes puissances.

Cette problématique se décline en plusieurs autres questions de recherche subsidiaires : Quels sont les procédés euphémistiques par lesquels le Kremlin contrôle le récit des événements ? Comment l'ironie et le sarcasme fonctionnent-ils comme instruments de l'argumentation diplomatique ? Quelles métaphores conceptuelles structurent la vision du monde véhiculée par le discours poutinien ? Quel rôle jouent les soviétismes dans la construction de la légitimité politique ? Enfin, en quoi les caractéristiques linguistiques du discours de Poutine se distinguent-elles de celles des autres dirigeants mondiaux ?

Trois hypothèses, articulées en une progression logique, structurent cette étude. Premièrement, le discours diplomatique de Vladimir Poutine ne constitue pas un acte de communication visant la persuasion par l'exactitude factuelle, mais un système linguistique performatif dont la fonction principale est d'imposer un cadre cognitif et de produire un doute systémique chez l'ennemi étatique ; Ce discours mobilise l'euphémisation, l'ironie et la métaphorisation conceptuelle y comme des instruments fonctionnellement solidaires d'une même stratégie de contrôle du narratif diplomatique. Deuxièmement, ces stratégies discursives s'inscrivent dans une filiation directe avec les pratiques langagières soviétiques, adaptées au contexte géopolitique contemporain : les soviétismes recensés dans le corpus ne constituent pas de simples résidus lexicaux, mais des ressources discursives activement réactualisées à des fins de mobilisation mémorielle et de légitimation politique. Troisièmement, c'est ce qui permet d'en vérifier la spécificité par contraste, du fait que le discours diplomatique russe se distingue structurellement à celui comparés d'Obama, de Macron, de Xi Jinping et Zelensky, on y constate une asymétrie discursive intentionnelle, résultant de la combinaison récurrente d'une impersonnalité grammaticale, d'une ironie mordante et d'une justification systémique de l'action politique, qui le rend certainement réductible aux catégories usuelles de l'analyse du discours diplomatique occidental.

Outre ces hypothèses, notre recherche poursuit un objectif général consistant à établir une typologie systématique des procédés linguistiques mobilisés par le discours diplomatique de Vladimir Poutine et à en expliquer la fonction stratégique dans la construction d'un narratif géopolitique alternatif. Cet objectif général se décline en quatre autres spécifiques, organisés selon une progression descriptive, interprétative et comparative. Il s'agit, dans un premier temps, d'identifier et de catégoriser les procédés linguistiques récurrents du corpus (euphémismes, antiphrases, métaphores conceptuelles, soviétismes, ironie) en les rapportant à leurs fonctions pragmatiques respectives, puis d'analyser les mécanismes cognitifs qui les sous-tendent, en particulier le rôle des métaphores conceptuelles et des cadres interprétatifs dans l'orientation de la perception des événements géopolitiques par différents auditoires. Ensuite, nous cherchons d'établir la dimension performative du discours diplomatique russe, c'est-à-dire sa capacité à instituer des réalités politiques par le seul fait de l'énonciation, au moyen d'une analyse des actes de langage illocutoires et perlocutoires qui le composent, avant de comparer les caractéristiques linguistiques du discours de Poutine à celles d'autres dirigeants comme Obama, Macron, Xi Jinping et Zelensky afin d'en dégager les spécificités structurelles. Au-delà de son objet propre, cette étude se propose enfin de contribuer au champ de la linguistique politique, en présentant une grille d'analyse transférable à d'autres contextes de discours argumentatif dans une communication de conflit.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Pour répondre à cette problématique et vérifier ces hypothèses, l'article s'organise en neuf parties. Après cette introduction, la deuxième partie expose le cadre théorique mobilisé, articulant l'analyse du discours , la théorie des actes de langage, la théorie de la métaphore conceptuelle et la pragmatique de l'ironie. La troisième partie précise la méthodologie du corpus, en délimitant le corpus primaire (discours de Munich, du 24 février 2022, du Club Valdaï, de l'Assemblée fédérale de 2023 et de la réunion avec le corps diplomatique de 2024), le corpus secondaire et le corpus comparatif mobilisés. La quatrième partie examine la "novlangue" russe et les stratégies d'euphémisation, illustrées par trois exemples détaillés. La cinquième partie analyse le rôle de l'ironie et du sarcasme comme armes diplomatiques. La sixième partie décrypte les structures métaphoriques et le cadrage conceptuel du discours poutinien. La septième partie étudie la réactualisation des soviétismes et l'ancrage historique du discours. La huitième partie propose une analyse comparative inédite mettant en perspective le style discursif de Poutine avec celui d'Obama, Macron, Xi Jinping et Zelensky. Enfin, la neuvième partie conclut l'étude.

2. Cadre théorique

L'analyse des aspects linguistiques du discours diplomatique de Poutine nécessite la mobilisation d'un appareil théorique pluridisciplinaire, empruntant à l'analyse du discours, à la pragmatique, à la sémantique cognitive et à la sociolinguistique politique. Cette section présente les principaux cadres conceptuels qui fondent notre démarche analytique.

2.1 Diplomatie du langage dans le contexte russe

La question du langage diplomatique russe et de ses spécificités linguistiques a fait l'objet de publications scientifiques, tant dans la tradition académique russophone qu'au sein de la recherche internationale. Cette étude recense les travaux fondateurs et les contributions récentes qui constituent le socle de nos analyses.

Les travaux scientifiques attestent les fondements de la linguistique politique russe. Par exemple, nous notons l'école russe de linguistique politique constituée à partir des années 1990 autour des travaux pionniers d'Anatoly Chudinov (2001), dont l'analyse a posé les bases des métaphores dans le discours politique russe. En dehors de lui, nous signalons les travaux de Chudinov et al. (2018) qui proposent une revue analytique des publications consacrées à l'image verbale des dirigeants politiques, définissant la *personnologie linguopolitique* comme un champ disciplinaire centré sur la personnalité linguistique professionnelle dans la sphère politique. Leurs travaux (2023) systématisent l'approche cognitive de la métaphore politique et proposent une méthodologie fondée sur l'analyse des analogies métaphoriques.

Aussi avons-nous constaté qu'il y a l'analyse du discours politique soviétique et post-soviétique. Dans son ouvrage, Patrick Sériot (1986) a démontré comment les structures grammaticales du russe-notamment les nominalisations- participent à la construction idéologique du discours politique soviétique. Un autre de son ouvrage (1985) reste une référence incontournable pour comprendre la continuité entre les pratiques langagières soviétiques et le discours politique russe contemporain. Dans la même veine, Chernyavskaya (2006) a théorisé les rapports entre « discours du pouvoir » et « pouvoir du discours », montrant comment les mécanismes d'influence discursive s'exercent à travers des choix linguistiques apparemment neutres.

De même, d'autres études parlent de discours diplomatique russe comme objet d'étude spécifique**.** Par exemple, nous signalons l'analyse de Yapparova (2017) qui décrit la nature linguistique du discours diplomatique russe en tant que type discursif spécifique, analysant les outils explicites et implicites utilisés par les diplomates russes pour transmettre l'information sous des formes ouvertes et dissimulées. De plus, Terenty (2010, 2015) a théorisé le discours diplomatique comme forme particulière de communication politique, puis comme forme de communication scientifique, soulignant sa double nature institutionnelle et stratégique. Enfin, Balashova (2022) analyse les métaphores qui sont présentes dans le registre diplomatique lors des interventions

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

de Sergueï Lavrov après le début de l'opération militaire en Ukraine, démontrant l'usage actif de transferts métaphoriques expressifs et évaluatifs qui se situent aux frontières-voire au-delà -du discours diplomatique conventionnel.

Nous convoquons également les études comparatives dans le langage diplomatique dans le contexte international**.** Dans cette optique, Chichina (2018) a réalisé une analyse linguistique comparative des discours de Poutine et Obama à la 70e Assemblée générale de l'ONU, mettant en évidence les différences dans l'usage des pronoms, des métaphores et des stratégies communicatives. De même, Zhabotinskaya (2017) a proposé une étude approfondie des métaphores conceptuelles dans les discours publics d'Obama et de Poutine (2014-2015), révélant des systèmes métaphoriques reflétant des visions du monde fondamentalement divergentes. Plus récemment, Janda et al. (2023) ont mené une analyse quantitative des discours de Poutine, utilisant des méthodes de linguistique computationnelle pour identifier les patterns récurrents.

D'autres études rentrent la dimension propagandiste et manipulatoire du langage diplomatique**.** Nous pensons à l'analyse de Krylova-Grek (2026) qui identifie les stratégies psycholinguistiques utilisées dans les médias européens pro-russes pour atténuer le discours agressif, notamment la reformulation euphémistique et la légitimation intertextuelle. Dans son étude, Chiluwa (2025) analyse les structures linguistiques de la rhétorique de guerre chez Poutine et Zelensky, montrant que Poutine recourt à un langage « virulent » incluant l'étiquetage et les insultes, contrairement à Zelensky dont la stratégie repose sur la représentation idéologique sans invective directe.

Certes, ces travaux éclairent le langage diplomatique dans le contexte russe et international, il est utile de visiter quelques procédés diplomatiques dans la tradition francophone**.** L'étude d' Arifon (2010) permet d'apprendre les techniques discursives de la diplomatie, puisqu'il a théorisé la « langue diplomatique » et le « langage formel » comme un code à double entente. Dans ses analyses, Kossov (2015) a étudié le rôle des soviétismes dans les stratégies du discours politique russe contemporain, montrant comment ces marqueurs linguistiques fonctionnent comme outils de légitimation, de captation et de structuration de l'ennemi. De son côté, Kapeja (2019) a proposé une analyse de l'ironie dans les discours politiques et conférences de Poutine, identifiant les mécanismes pragmatiques de cette figure dans le contexte diplomatique.

Cet ensemble de travaux met en évidence un champ de recherche dynamique et interdisciplinaire, à la croisée de la linguistique politique, de l'analyse critique du discours, de la pragmatique. Notre étude s'inscrit dans cette lignée tout en proposant une approche intégrative qui articule les différentes dimensions linguistiques comme euphémisme, ironie, métaphore, soviétisme au sein d'un même cadre analytique, et en y ajoutant une perspective comparative inédite avec d'autres dirigeants mondiaux.

2.2 Analyse critique du discours (ACD)

Le premier de ces cadres, l'analyse critique du discours, permet d'articuler les choix linguistiques observés aux rapports de pouvoir qu'ils reflètent. L'analyse critique du discours, telle que développée par Norman Fairclough (1995, 2003), Teun van Dijk (1997, 2002) et Ruth Wodak (1989), constitue le socle méthodologique principal de cette étude. Fairclough propose un modèle tridimensionnel qui articule trois niveaux d'analyse : le texte (propriétés linguistiques formelles), la pratique discursive (production, distribution et consommation du texte) et la pratique sociale (contexte institutionnel et idéologique). Ce modèle permet de relier les choix lexicaux et grammaticaux observés dans le discours de Poutine aux rapports de pouvoir et aux idéologies qu'ils véhiculent.

Van Dijk (2002) insiste sur la notion de « cognition politique » — l'ensemble des représentations mentales partagées (attitudes, idéologies, normes) qui médiatisent le rapport entre discours et société. Cette perspective est particulièrement pertinente pour comprendre comment le discours de Poutine active des schémas cognitifs préexistants (la mémoire de la Grande Guerre Patriotique, la nostalgie impériale) pour

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

légitimer des actions présentes. Wodak (1989) souligne quant à elle l'importance du contexte historique et institutionnel dans la production du sens, ce qui éclaire le rôle des soviétismes dans la stratégie discursive du Kremlin.

2.3 Théorie des actes de langage

Un second apport théorique déplace l'attention des rapports de pouvoir vers la dimension performative du dire. Nous recourons à : la théorie des actes de langage, fondée par John L. Austin (1962) et développée par John R. Searle (1969), parce qu'elle fournit un cadre essentiel pour comprendre la dimension performative du discours diplomatique. Ainsi, Austin distingue trois dimensions de l'acte de langage : l'acte locutoir**e** (le fait de dire quelque chose), l'acte illocutoire (ce que l'on fait en disant quelque chose : promettre, menacer, déclarer) et l'acte perlocutoire (l'effet produit sur l'auditoire : convaincre, effrayer, mobiliser).

Dans le contexte du discours de Poutine, cette théorie permet d'analyser comment une déclaration apparemment descriptive telle que « l'Ukraine moderne a été entièrement créée par la Russie » fonctionne en réalité comme un acte illocutoire de délégitimation et un acte perlocutoire de justification de l'intervention. De même, l'annonce d'une « opération militaire spéciale » constitue un acte performatif au sens austinien : en nommant l'action ainsi, le locuteur tente de créer la réalité qu'il décrit. La notion de conditions de félicité (Austin, 1962)-les conditions nécessaires pour qu'un acte de langage réussisse -est également pertinente : le discours de Poutine ne peut fonctionner que dans un contexte institutionnel où le locuteur dispose de l'autorité nécessaire pour imposer ses catégories argumentative.

2.4 Théorie de la métaphore conceptuelle

Une troisième perspective, empruntée à la linguistique cognitive, permet d'éclairer non plus l'acte de langage mais les structures mentales qu'il mobilise : La théorie de la métaphore conceptuelle, développée par George Lakoff et Mark Johnson (1980), constitue le cadre principal de notre analyse des structures métaphoriques. Selon cette théorie, les métaphores ne sont pas de simples figures de style, mais des structures cognitives fondamentales organisant notre compréhension du monde. Donc, une métaphore conceptuelle projette la structure d'un domaine source concret et familier (le corps, le jeu, la machine) sur un domaine cible abstrait (la politique, l'État, les relations internationales).

De plus, nous remarquons que Lakoff (2008) a montré une base d'interprétations des métaphores, démontrant que les métaphores jouent un rôle central dans le discours politique en activant cadres interprétatifs orientant la pensée de l'auditoire. Ainsi, lorsque Poutine conceptualise la Russie comme un organisme vivant menacé, il active un cadre cognitif qui rend légitime une réponse « immunitaire » c'est-à-dire militaire. Dans une telle condition, les travaux de Zhabotinskaya (2017) montrent que les systèmes métaphoriques reflètent des visions du monde fondamentalement différentes : optimisme constructif chez Obama, pessimisme défensif chez Poutine.

Cette approche cognitive de la métaphore permet de reconsidérer un trait stylistique constitutif du langage diplomatique lui-même, car : la diplomatie, tenue de nommer la guerre, la menace ou le rapport de forces sans jamais rompre le cadre convenu de la retenue interétatique, recourt massivement à la métaphore conceptuelle comme procédé d'indirection légitime. Parler de « partenaires », de « famille des nations », de « ponts » à construire ou de « lignes rouges » à ne pas franchir revient à projeter sur les relations internationales des domaines sources familiers (la parenté, l'architecture, l'espace) qui rendent pensables et négociables des réalités conflictuelles autrement difficiles à formuler frontalement. La métaphore fonctionne ainsi, au même titre que l'euphémisme, comme une ressource stylistique de ménagement de la face et d'ambiguïté stratégique, propre au style diplomatique: elle autorise une communication indirecte où la menace peut être suggérée sans être formellement proférée, préservant une porte de sortie rhétorique aux deux parties. Le discours de Poutine,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

en mobilisant des métaphores organicistes et défensives, s'inscrit dans ce répertoire tout en le détournant à des fins de légitimation de la force plutôt que d'apaisement.

2.5 La pragmatique de l'ironie et de l'implicite

Une quatrième dimension, pragmatique celle-là, complète ce dispositif théorique en s'attachant aux effets de sens produits par l'écart entre le dit et le pensé. L'analyse de l'ironie dans le discours diplomatique russe s'appuie sur les travaux de Paul Grice (1975) et de Dan Sperber et Deirdre Wilson (1981). Grice, dans sa théorie des implicatures conversationnelles, montre comment le non-respect apparent des maximes de conversation (quantité, qualité, relation, manière) génère des significations implicites. En outre, L'ironie est considérée comme une violation ostensible de la maxime de qualité, parce que cette figure ne remplit pas ce critère : « ne dites pas ce que vous croyez être faux » et qu'elle suggère le contraire de ce que le locuteur pense de manière manifeste. Donc, le locuteur ironique communique un sens second que l'auditoire est invité à reconstruire dans l'exercice de son décodage.

Notre étude s'intéresse à d'autres travaux de l'ironie dans une interprétation de la pragmatique. En effet, dans leur théorie de la pertinence, Sperber et Wilson (1981) proposent une analyse de l'ironie comme mention échoïque, c'est-à-dire le locuteur ironique fait écho à une proposition attribuée à autrui pour s'en distancier implicitement. Cette approche éclaire particulièrement l'usage que fait Poutine de termes comme « nos partenaires » ou « nos collègues », il fait écho au vocabulaire diplomatique occidental pour en souligner ironiquement l'inadéquation avec la réalité telle qu'il la perçoit.

Aussi appliquons-nous la notion de face développée par Brown et Levinson (1987) dans leur théorie de la politesse également mobilisée, il s'agit de voir le sarcasme diplomatique russe qui fonctionne comme un acte menaçant pour la face (*face-threatening act*) de l'interlocuteur, d'autant plus efficace qu'il se déploie dans un contexte de la diplomatie où la préservation de la face est normativement attendue.

Cette dimension pragmatique éclaire un trait caractéristique du style diplomatique: la contrainte institutionnelle de courtoisie qui pèse sur l'échange interétatique interdit l'attaque frontale mais n'empêche pas l'expression du désaccord, de la défiance ou de la menace par la voie de l'implicite. L'ironie et le sarcasme deviennent alors des ressources stylistiques privilégiées de la diplomatie contemporaine : ils permettent de communiquer un jugement sévère sur l'interlocuteur suggérant son incohérence, sa mauvaise foi, son déclin sans jamais l'énoncer littéralement, préservant ainsi la fiction d'une relation encore courtoise tout en sapant le contenu. Nous comprenons que le sarcasme diplomatique russe, en investissant des formules convenues comme « nos partenaires », exploite précisément cet écart entre la politesse de façade requise par le genre diplomatique et le mépris qu'il s'agit de faire percevoir sans assumer explicitement cette stratégie d'autant plus efficace, comme le montre la théorie de la face, qu'elle se joue dans un espace où la préservation des apparences est une norme constitutive du genre diplomatique.

2.6 Sociolinguistique politique et la notion de novlangue

Enfin, notre analyse s'inscrit dans la sociolinguistique politique, qui étudie les rapports entre langue, pouvoir et idéologie. La notion de **novlangue** (*newspeak*), théorisée par George Orwell (1949) dans *1984*, désigne un système linguistique conçu pour restreindre le champ de la pensée en éliminant ou en redéfinissant les mots. Dans ce but, les travaux de Chernyavskaya (2006) montrent que le discours politique russe contemporain hérite de pratiques langagières soviétiques adaptées au contexte post-soviétique.

Une autre notion que notre étude adopte est celle de **langue de bois** (*wooden language*), étudiée par Thom (1987) et Sériot (1985) dans le contexte soviétique. Cependant, comme le souligne Kossov (2015), le discours poutinien ne se réduit pas à une simple langue de bois : il combine des éléments de rigidité formulaire

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

avec une créativité rhétorique (ironie, métaphores inédites, néologismes) qui le distingue du discours soviétique classique.

Cette perspective sociolinguistique permet enfin de resituer le langage diplomatique lui-même comme un sociolecte politique parmi d'autres, doté de ses propres conventions lexicales et rhétoriques. En tant que registre hautement codifié, soumis à des règles de courtoisie, de prudence et de non-dit institutionnalisées, le langage diplomatique partage avec la novlangue et la langue de bois analysées ici une même fonction de gestion du réel par le langage : redéfinir, atténuer ou neutraliser lexicalement ce qui, énoncé autrement, romprait l'ordre convenu des relations internationales. La spécificité du discours poutinien étudié dans cet article tient précisément à la manière dont il investit ce répertoire diplomatique conventionnel fait pour ménager en le retournant à des fins de légitimation de la force, brouillant ainsi la frontière entre langage diplomatique au sens classique et novlangue au sens orwellien.

Tableau 1. Synthèse du cadre théorique mobilisé dans l'étude

Cadre théorique	Auteurs principaux	Concepts mobilisés	Application dans l'étude
Analyse critique du discours	Fairclough (1995), van Dijk (2002), Wodak (1989)	Modèle tridimensionnel, cognition politique, contexte historique	Articulation texte/pratique discursive/pratique sociale
Théorie des actes de langage	Austin (1962), Searle (1969)	Actes locutoire, illocutoire, perlocutoire ; performativité	Dimension performative des déclarations diplomatiques
Métaphore conceptuelle	Lakoff & Johnson (1980), Lakoff (2008)	Domaine source/cible, *frames*, cadrage cognitif	Structures métaphoriques du discours géopolitique
Pragmatique de l'ironie	Grice (1975), Sperber & Wilson (1981)	Implicatures, mention échoïque, maximes conversationnelles	Ironie et sarcasme comme stratégies diplomatiques
Théorie de la politesse	Brown & Levinson (1987)	Face positive/négative, actes menaçants pour la face	Sarcasme comme violation des normes diplomatiques
Sociolinguistique politique	Orwell (1949), Thom (1987), Sériot (1985)	Novlangue, langue de bois, contrôle idéologique	Euphémismes et contrôle du récit

Ce cadre théorique pluridisciplinaire permet d'appréhender le discours diplomatique de Poutine dans sa complexité, en articulant les niveaux micro-linguistique (choix lexicaux, figures de style), méso-discursif (stratégies argumentatives, actes de langage) et macro-social (idéologies, rapports de pouvoir, contexte géopolitique).

3. Méthodologie du corpus

Ce cadre théorique conceptuel appelle, pour être opérationnalisé, la délimitation précise d'un corpus d'analyse. Le corpus principal de cette étude est constitué de cinq discours officiels de Vladimir Poutine, retenus pour leur valeur de moments dans l'évolution de la rhétorique diplomatique russe : le discours prononcé à la Conférence de Munich sur la sécurité (10 février 2007), considéré comme le point de rupture inaugurant une rhétorique de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

confrontation assumée ; l'allocution du 24 février 2022 annonçant l'invasion de l'Ukraine, moment de cristallisation des stratégies euphémistiques et métaphoriques analysées dans cet article ; le discours prononcé au Club de discussion internationale Valdaï (27 octobre 2022), qui prolonge et systématise ces mêmes procédés dans un cadre moins immédiatement contraint par l'urgence militaire ; le discours prononcé devant l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie (21 février 2023), premier bilan solennel prononcé un an après le déclenchement de l'invasion, qui consolide dans un cadre institutionnel les stratégies euphémistiques, métaphoriques et de réactualisation des soviétismes déjà identifiées ; et le discours prononcé lors de la réunion avec le corps diplomatique et consulaire russe (14 juin 2024), dans lequel Poutine formule pour la première fois les conditions officielles d'ouverture de négociations, offrant un point d'observation privilégié sur l'évolution du discours diplomatique russe à un moment de plus grande assurance stratégique. Ces cinq textes ont été consultés dans leur version originale ou dans une traduction officielle (Kremlin.ru ; Revue Politique et Parlementaire ; Sputnik Afrique), permettant un contrôle direct des formulations analysées.

Ce corpus primaire est complété par un corpus secondaire de déclarations ponctuelles attribuées à d'autres porte-parole ou responsables de la diplomatie russe (Sergueï Lavrov, Maria Zakharova, Vladimir Chizhov), mobilisé pour illustrer la cohérence stylistique du discours diplomatique russe au-delà de la seule figure présidentielle. Enfin, un corpus comparatif rassemble des extraits de discours prononcés par quatre dirigeants mondiaux Barack Obama (70e Assemblée générale de l'ONU, 2015), Emmanuel Macron, Xi Jinping et Volodymyr Zelensky, sélectionnés à partir des travaux existants d'analyse comparative du discours (Chichina, 2018 ; Zhabotinskaya, 2017 ; Abecassis, 2023 ; Kopik, 2023) plutôt que dépouillés ex nihilo. Ce corpus sert de point d'appui contrastif pour la partie 8, plutôt que d'objet d'analyse primaire. L'analyse elle-même procède par lecture rapprochée : pour chaque stratégie discursive identifiée (euphémisation, ironie, métaphorisation, réactualisation des soviétismes), trois occurrences représentatives ont été extraites du corpus primaire et soumises à une analyse linguistique détaillée, articulant repérage lexical, identification des figures rhétoriques et interprétation pragmatique à la lumière du cadre théorique exposé en partie 2. Cette méthode qualitative, fondée sur un nombre restreint mais densément analysé d'exemples, privilégie la profondeur interprétative sur l'exhaustivité quantitative ; elle ne prétend pas à une représentativité statistique, mais vise à dégager les mécanismes structurants d'un discours dont la cohérence rhétorique justifie une approche intensive plutôt qu'extensive.

Le tableau suivant présente le comptage lexical direct des marqueurs identifiés lors de l'analyse qualitative menée dans les parties 4 à 7 dans le texte intégral des cinq discours du corpus primaire. Les totaux par discours ne sont pas strictement comparables entre eux dans la mesure où les cinq textes n'ont pas la même longueur (de 2 200 mots pour le discours de Valdaï à plus de 14 000 mots pour le discours devant l'Assemblée fédérale) ; ils indiquent des occurrences absolues, non des fréquences relatives.

Tableau 2. Occurrences des aspects rhétoriques du langage diplomatique

Occurrences	**2022**	**2022**	**2023**	**2024**	**2007**	**Total**
Métaphores						
Jeu	1	0	0	0	0	1
machine	1	0	0	0	0	1
dégradation	2	2	2	1	0	7
dégénérescence	1	0	1	0	0	2
organe	1	0	0	0	0	1

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Métonymies						
Occident/occidental	6	43	36	53	2	140
Russie	31	10	61	56	23	181
Etats-Unis	9	2	13	17	9	50
OTAN/ONU	10	0	11	10	9	40
élites occidentales	0	2	1	0	0	3
partenaires occidentaux »	1	1	0	0	1	3
Euphémismes						
opération militaire spéciale	1	0	6	5	0	12
partenaires Vs l'adversaire	1	1	3	8	8	21
collègues vs l'adversaire)	1	1	8	9	2	21
Ironie						
« soi-disant » (mise à distance ironique)	2	1	1	5	0	9
« la lumière rouge »	0	0	0	0	1	1
Antiphrase pédagogique	0	0	0	0	1	1
Pronoms nous/je						
« nous »	67	22	210	140	48	487
« je »	20	27	118	65	31	261

Ce décompte confirme plusieurs tendances mises en évidence par l'analyse détaillée. Le lexème « Russie » domine très largement le corpus (181 occurrences), signe que le discours poutinien reste avant tout centré sur l'auto-désignation de l'acteur étatique qu'il représente plutôt que sur la nomination de ses adversaires. La mention directe « Etats-Unis » est plutôt rare (50 occurrences) par rapport aux 140 occurrences du mot « Occident » et de ses dérivés dans l'ensemble du corpus. Cet écart montre que la désignation explicite de l'adversaire principal cède largement la place à la métonymie collective décrite au chapitre 4.3, l'euphémisme référentiel remplaçant la désignation nominale. Le sigle « OTAN/ONU » (40 occurrences) se réfère presque exclusivement à l'Alliance atlantique (34 occurrences d'OTAN contre seulement 6 d'ONU), ce qui confirme que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est la cible institutionnelle principale du discours de Poutine. L'Occident et les États-Unis sont également souvent mentionnés. Cependant, l'ONU n'est mobilisée que de manière ponctuelle, principalement pour évoquer le droit international ou sa Charte. Le lexème « Occident » et ses dérivés connaissent en outre une nette progression entre les discours de 2022 et les discours plus récents (36 occurrences dans le discours de 2023, 53 dans celui de 2024, contre 6 seulement dans l'allocution du 24 février 2022). Ce changement témoigne d'un récit poutinien évoluant progressivement : la focalisation initiale sur l'Ukraine cède progressivement la place à une adresse plus directement portée contre l'Occident comme entité globale. L'euphémisme « opération militaire spéciale » reste stable en fréquence absolue entre 2022 et 2023-2024, ce qui confirme la continuité terminologique relevée en partie 4. Finalement, le rapport entre les occurrences de « nous » et de « je » fluctue considérablement d'un discours à l'autre. Il se situe à environ 1,5 dans les discours de Munich (48 occurrences de « nous » pour 31 de « je ») et de l'Assemblée fédérale (210 occurrences de « nous » pour 118 de « je »), alors qu'il s'inverse presque à Valdaï, où le « je » (27 occurrences) domine le « nous » (22 occurrences). Cela indique un registre plus philosophique et personnel, conforme à l'utilisation du « je » comme véhicule d'ironie et d'expression individuelle, comme mentionné dans la section 7.2.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Ce corpus délimité, l'analyse empirique peut maintenant commencer par le procédé le plus manifestement perceptible dans le discours de Poutine, c'est-à-dire l'euphémisation systématique du vocabulaire de la guerre.

4. Novlangue russe : Euphémismes et contrôle du récit

Le concept de novlangue (*newspeak*), forgé par George Orwell dans *1984*, trouve une résonance particulière dans l'analyse du discours politique russe contemporain. Cette stratégie linguistique s'apparente à un instrument de domination, puisque les mots sont redéfinis pour correspondre au récit officiel et restreindre ainsi le champ des idées exprimables (ADV Authorial Board, 2025). Le titre même de l'article du *Grand Continent* consacré à la conférence de presse de Poutine de décembre 2025, « La guerre c'est la paix », est une citation directe d'Orwell qui illustre cette parenté (Lancereau, 2025). À ce sujet Dominique Breton dit (2013, p: 179–194) :

> « En d'autres termes, le pouvoir se présente toujours sous la forme d'un discours altruiste, désintéressé, généreux qui alimente une aliénation linguistique collective par le recours massif à différents procédés linguistiques, rhétoriques et stylistiques mis au service du contournement du réel (euphémismes, emprunts et siglaisons permettant d'éviter la brutalité du signe initial, métaphore et métonymie, hyperboles suggestives, dérivation propre et impropre…) et d'un appauvrissement planifié de la pensée. L'éventail non exhaustif de ces procédés aurait-il disparu du langage politique, médiatique, commercial ou publicitaire de nos démocraties ? »

Ce commentaire de Dominique Breton élargit la focale : il transpose le diagnostic orwellien à l'ensemble des discours de pouvoir contemporains, russe ou non. Selon elle, l'utilisation d'euphémismes, d'acronymes, de métaphores et d'hyperboles ne caractérise pas seulement les régimes autoritaires, mais constitue une condition structurelle du discours de pouvoir en général, qu'il soit politique, médiatique ou publicitaire. Cette observation tempère l'unicité attribuée au contexte russe dans cet article : l'expression « opération militaire spéciale », examinée de plus près, refléterait moins une exception poutinienne qu'une application extrême d'un mécanisme linguistique universel de gestion de l'approbation. La question rhétorique finale de Breton invite en outre à s'interroger sur la possibilité même d'un discours de pouvoir dénué d'euphémisation.

Pour éclairer notre étude, nous nous référons à la définition de l'euphémisme proposée par Jean Mazaleyrat et Georges Molinié en 1989 (p.139) :

> « L'euphémisme, figure macrostructurale selon laquelle le récepteur est conduit à interpréter un segment de discours comme atténuation qui marque , pour des raisons de tabou, ou d'opportunité, la nature exacte du sens référé ».

Cette définition, qui met l'accent sur l'atténuation d'un contenu sensible ou sur une volonté d'opportunité, éclaircit directement le fonctionnement du langage diplomatique : ce dernier constitue en effet un lieu privilégié où l'euphémisation ne relève pas seulement d'un embellissement stylistique, mais bel et bien d'une nécessité fonctionnelle. Elle permet ainsi de désigner des conflits, de la violence ou des divergences d'opinions sans transgresser le cadre conventionnel de la courtoisie internationale ni entraver les échanges. Le discours de Poutine s'inscrit dans cette logique et la radicalise encore davantage, comme le montrent les deux sous-sections suivantes. Dans la première (4,1), on examine l'euphémisation de la violence à travers l'expression

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

« opération militaire spéciale », puis, dans la seconde (4,2), on en détaille trois manifestations concrètes dans le discours officiel russe.

4.1. Euphémisation de la violence

L'exemple paradigmatique de cette stratégie est l'imposition de l'expression « opération militaire spéciale »(специальная военная операция) pour désigner l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022. D'un point de vue linguistique et lexicologique, l'adjectif « spéciale » connote l'expertise, le professionnalisme et la limitation dans le temps et l'espace (ADV Authorial Board, 2025). Cette qualification vise à rassurer la population nationale tout en minimisant la portée de l'événement sur la scène internationale.

Tableau 3. Glossaire des euphémismes officiels et de leurs fonctions pragmatiques

Terme officiel russe	**Terme proscrit/réel**	**Fonction pragmatique**
Opération militaire spéciale	Guerre / Invasion	Minimisation, professionnalisation de l'acte
Nos collègues / Nos partenaires	Adversaires / Ennemis	Maintien d'une façade diplomatique, ironie implicite
Dénazification	Renversement du régime	Délégitimation morale de l'adversaire
Libération	Occupation territoriale	Inversion sémantique, justification morale
Empire du mensonge	Les pays occidentaux	Discréditation globale, victimisation
Zone tampon	Occupation de territoires supplémentaires	Euphémisation de l'expansion territoriale

Ce tableau a montré que le langage diplomatique repose sur les euphémisme avec les effets stylistiques de l'ironie.

4.2 Euphémisation du langage diplomatique

Nous avons noté plusieurs techniques d'euphémisme dans le discours de Poutine, que nous analysons sous l'angle de l'argumentation et de la diplomatie. Nous analysons seulement trois exemples. Tout d'abord, nous notons l'expression diplomatique « l'opération militaire spéciale » employée par Poutine pour suggérer un glissement sémantique contrôlé vers une véritable guerre. Comme le rapporte Reuters, le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a déclaré le 22 mars 2024 que l'opération militaire spéciale était « devenue une guerre » en raison de l'implication de l'Occident (Trevelyan, 2024). Ce glissement sémantique est remarquable : en admettant le terme « guerre » tout en attribuant la responsabilité à l'adversaire. On voit donc que le Kremlin effectue un acte de langage plein d'euphémismes. Il s'agit d'un aveu lexical qui fonctionne simultanément comme une accusation. Le mot « guerre » n'est pas reconnu comme ayant toujours un sens exact ; lorsqu'il est présenté comme une transformation causée par l'ennemi. Dans cette perspective, Peskov (2024) précise que cette reconnaissance vise à favoriser une « mobilisation intérieure », puisque le mot lui-même devient ainsi un outil de mobilisation politique (Trevelyan, 2024).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.27-53

Un autre euphémisme diplomatique se lit à travers les termes lexicaux comme « Nos partenaires » et « nos collègues » soulignant l'antiphrase diplomatique. Dans son discours du 24 février 2022, Poutine emploie systématiquement les termes « partenaires » et « collègues » pour désigner les pays occidentaux qu'il accuse simultanément de trahison et de mensonge :

> *« Il est bien connu que, depuis 30 ans, nous essayons avec constance et patience de parvenir à un accord avec les principaux pays de l'OTAN sur les principes d'une sécurité égale et indivisible en Europe. En réponse à nos propositions, nous nous sommes constamment heurtés soit à des tromperies et à des mensonges cyniques. » (Poutine, 2022a).*

Le mot « partenaires » s'avère être une antiphrase, une figure de style qui consiste à dire le contraire de ce que l'on pense. Son effet pragmatique est double : il permet de maintenir formellement le cadre diplomatique, tout en soulignant, par le contraste entre le terme et le contenu accusatoire, la duplicité attribuée à l'adversaire. De plus, lors de sa conférence de presse de décembre 2025, Poutine a affirmé connaitre « personnellement » Mark Rutte, le décrivant comme un « homme intelligent » et « efficace ». Il a ensuite exprimé sa surprise face aux commentaires de Rutte sur la menace russe (Lancereau, 2025). Le troisième euphémisme du langage diplomatique se révèle sur la stratégie de l'expression « l'empire du mensonge », identifiée dans cet exemple :

> *« D'ailleurs, les politiciens, les analystes politiques et les journalistes américains eux-mêmes écrivent et disent que ces dernières années un véritable "Empire du mensonge" a été créé aux États-Unis. [...] Avec raison, on peut dire avec certitude que l'ensemble du soi-disant bloc occidental, formé par les États-Unis à son image et à sa ressemblance, est ce même "Empire du mensonge". » (Poutine, 2022a).*

L'expression « Empire du mensonge » (Империя лжи), inventée dans un discours prononcé le 24 février 2022, est un néologisme politique à fonction performative. Sur le plan linguistique, cette expression fonctionne par un processus de projection : en attribuant à l'ennemi la même qualité qu'on lui reproche (la désinformation), elle élimine toute possibilité de critique. Le recours à l'argument d'autorité (« les Américains eux-mêmes le disent ») renforce l'effet de vérité. Cette stratégie relève de ce que les analystes de l'IHEDN décrivent comme un « brouillard de droit international » où les concepts sont retournés contre leurs auteurs (Zemliakova & Lancereau, 2024).

Dans son discours de Munich, Poutine s'attaque directement aux codes diplomatiques en utilisant une approche métalinguistique pour les désigner comme des conventions euphémistiques. Il annonce ensuite qu'il entend les abandonner.

> « Le format de conférence me permet d'éviter les **formules de politesse superflues** et de recourir aux clichés diplomatiques aussi agréables à entendre que vides de sens. Le format de la conférence me permet de dire ce que je pense des problèmes de la sécurité internationale et, si mes jugements vous **semblent inutilement polémiques** ou même imprécis, je vous demande de ne pas m'en vouloir »(Poutine, 2007).

Ce passage réalise une manœuvre métadiscursive remarquable : Poutine ne se contente pas d'utiliser les conventions euphémiques propres au genre diplomatique, il les dénonce et les rejette explicitement comme des « clichés […] vides de sens ». Il s'en démarque ensuite en proclamant une parole plus franche et authentique, exempte de ces formules. De cette façon, il établit une image d'honnêteté qui prépare le terrain pour la brutalité

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

qui sera présente dans son discours. Cependant, le paradoxe est patent : les exemples précédents montrent que, même si le discours de Poutine n'abandonne jamais totalement l'euphémisme, il en modifie simplement l'usage, en passant de la politesse conventionnelle à des formes plus subtiles (antiphrase et néologisme performatif). La critique même du stéréotype diplomatique fonctionne comme un euphémisme de deuxième niveau : elle donne l'impression d'une parole libérée des conventions, alors que le message reste, structurellement, tout aussi tributaire de l'adoucissement et de l'évitement que celui qu'il prétend rejeter. Cette observation corrobore le constat de Dominique Breton selon lequel un discours de puissance exempt d'euphémismes est irréalisable.

4.3 Occident comme euphémisme métonymique

Au-delà des exemples lexicaux déjà relevés, une dernière forme d'euphémisation mérite d'être signalée, qui est plus référentielle que lexicale : le recours systématique au terme englobant « l'Occident » pour désigner les États-Unis et les pays européens, sans jamais les nommer individuellement. Selon la définition de l'euphémisme adoptée au début de cette section (Mazaleyrat et Molinié, 1989), qui consiste en une atténuation qui, pour des raisons de tabou ou d'opportunité, masque la véritable signification, cette métonymie remplit parfaitement une fonction euphémistique. Elle permet d'incriminer, de menacer ou de discréditer un acteur géopolitique spécifique (l'administration américaine, un gouvernement européen, une organisation telle que l'OTAN ou l'Union européenne) sans jamais le nommer explicitement, ce qui dilue la responsabilité individuelle des États en une entité collective floue et, par conséquent, moins directement vulnérable sur le plan diplomatique.

Le Tableau 3 illustre la prévalence du terme « Occident » et de ses dérivés dans le corpus principal, avec un total de 140 occurrences. Cette tendance est particulièrement évidente dans les discours récents, où le terme apparaît 36 fois dans le discours prononcé devant l'Assemblée fédérale en 2023, 53 fois dans l'allocution adressée au corps diplomatique en 2024, et seulement 6 fois dans l'allocution du 24 février 2022. Cette croissance quantitative est accompagnée d'un changement de registre : l'euphémisme nominatif fait place à un euphémisme référentiel. L'adversaire n'est plus une ville en particulier ou un dirigeant occidental spécifique, mais un bloc générique qui permet à la fois de globaliser l'accusation et d'adoucir la désignation précise de la cible. Ainsi, lorsque Poutine évoque « nos partenaires occidentaux » (Munich, 2007) ou « les élites occidentales » (réunion avec le corps diplomatique, 2024), l'euphémisme opère à deux niveaux. Le premier est lexical : Poutine utilise le terme « partenaires » ou « élites » plutôt qu'un vocabulaire ouvertement hostile. Le second est référentiel : il substitue l'ensemble « Occident » aux acteurs étatiques visés.

5. Ironie et sarcasme comme armes diplomatiques

Si l'euphémisation se fonde sur le choix de termes spécifiques, une seconde tactique, axée sur l'aspect pragmatique, vient s'ajouter à ce mécanisme discursif. Il s'agit d'examiner l'ironie et le sarcasme en tant que caractéristiques linguistiques propres au langage diplomatique. Contrairement à la diplomatie occidentale, qui met l'accent sur un ton formel et objectif, la diplomatie russe, telle qu'incarnée par Vladimir Poutine, Sergueï Lavrov et Maria Zakharova, utilise souvent l'ironie et le sarcasme comme stratégie de communication (Rascoe et al., 2022). Cette stratégie n'est pas fortuite. C'est un instrument de pouvoir qui permet de construire des arguments défensifs pour contrer des adversaires politiques ou étatiques.

Il serait judicieux d'enrichir cette approche réaliste en intégrant le cadre de la rhétorique traditionnelle. Pierre Fontanier donne la définition canonique de l'ironie dans son ouvrage Les Figures du discours (1821) : « L'ironie consiste à dire par une raillerie, où plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté ; mais la colère et le mépris

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage » (cité par Faerber et Loignon, 2018, p. 138). Cette définition, antérieure de plus d'un siècle et demi aux théories pragmatiques mobilisées plus haut, avait déjà identifié ce que Grice reformulera en termes de violation de la maxime de qualité : dire le contraire de ce que l'on pense, sous couvert de raillerie ou de sérieux. Fontanier prolonge Quintilien, qui définissait l'ironie, dans l'Institution oratoire, comme la figure qui « exprime une chose pour en faire entendre une autre » et qui pénètre d'autant plus sûrement les esprits qu'elle s'accompagne d'un ton de familiarité plutôt que de véhémence (cité par Faerber et Loignon, 2018, p. 137).

Faerber et Loignon (2018) proposent, à la suite de cette tradition, une typologie du registre ironique qui rassemble neuf figures réparties en deux familles : une ironie antiphrastique (antiphrase, diasyrme, persiflage, chleuasme, contrefission), fondée sur le simple renversement du sens, et une ironie par paradoxisme (paradoxisme, antilogie, oxymore, paryponoïan), fondée sur le rapprochement de termes contradictoires. Cette typologie fournit un outil précieux pour affiner l'analyse du corpus poutinien effectuée dans les sections suivantes. Elle permet non seulement de distinguer l'ironie et le sarcasme comme catégories globales, mais aussi d'identifier quelle figure spécifique est utilisée à chaque occasion, ce qui permet de tirer des conclusions sur la tonalité — mondaine ou agressive, ludique ou dénonciatrice — de l'ironie diplomatique russe (voir 5.4).

5.1 Pragmatique de la déstabilisation

L'ironie, qui permet de dire le contraire de ce qu'on veut dire, est utilisée dans le discours de Poutine pour créer une asymétrie de pouvoir. Les analyses stylistiques des conférences de presse de Vladimir Poutine montrent que celui-ci met systématiquement en scène le ridicule de ses adversaires (Kapeja, 2019). Cette rhétorique ne cherche pas tant à persuader qu'à semer le doute. L'expression récurrente « les choses ne sont pas si simples » résume cette pragmatique (Zemliakova & Lancereau, 2024). En inondant l'arène discursive d'explications contradictoires, d'ironie et de sarcasme, le discours diplomatique russe cherche à décourager la quête de vérité objective. Il promeut ainsi un relativisme où toutes les histoires se valent.

Cette stratégie de saturation discursive n'est cependant efficace qu'à une condition. La théorie littéraire de l'ironie l'a bien mise en évidence : la connivence entre le locuteur et son auditoire est nécessaire. Michel Théron (1995) souligne que la compréhension de l'ironie nécessite un « type psychologique du lecteur », une similitude de perception du monde qui permet de détecter l'humour subtil et d'éviter de le confondre avec une affirmation sérieuse ou de ne pas le percevoir du tout comme ironique (Théron, 1995, p. 92). Cette exigence de complicité est manifeste dans les circonstances d'un discours diplomatique, où le public est invariablement hétérogène : le public russe local, familier avec les codes rhétoriques du pouvoir et réceptif à la connivence, ne perçoit probablement pas l'ironie de Poutine de la même manière que la diplomatie internationale ou les médias occidentaux, qui tendent vers une interprétation littérale qui transforme la satire en provocation ou en menace claire. Cette asymétrie dans la réception n'est pas le fruit du hasard dans la diplomatie ironique. Elle constitue en réalité un instrument délibérément employé. Il permet au locuteur de conserver simultanément deux effets pragmatiques apparemment antinomiques : une complicité apaisante pour son public national et une perturbation inquiétante pour son interlocuteur international.

5.2 Effets perlocutoire d'ironie diplomatique

Les effets perlocutoires de l'ironie et du sarcasme se voient par la technique de la déstabilisation, l'affirmation de supériorité et le brouillage intentionnel du message. On retrouve une telle technique argumentative dans le discours de Maria Zakharova sur le « calendrier des invasions », lorsqu'elle y affirme :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

> *« Je voudrais demander aux médias de désinformation américains et britanniques Bloomberg, The New York Times, The Sun de publier le calendrier de nos "invasions" pour l'année à venir. J'aimerais planifier mes vacances. » (Associated Press, 2022).*

Ce sarcasme remplit trois fonctions pragmatiques simultanées : la déstabilisation (placer l'interlocuteur sur la défensive), l'affirmation de supériorité (projeter l'image d'un pouvoir serein face à un Occident hystérique), et le gain de temps (obscurcir les intentions réelles sous couvert de raillerie). L'invasion eut lieu huit jours plus tard. Dans le second exemple, c'est le discours de Munich 2007 qui annonce la rupture ironique avec la politesse diplomatique. Ce Le discours constitue une ironie employée comme stratégie de rupture. Dès les premières phrases, Poutine annonce explicitement sa transgression des codes diplomatiques, lorsqu'il écrit :

> *« Le format de cette conférence me permet d'éviter la politesse excessive et la nécessité de parler en termes diplomatiques détournés, agréables mais vides. [...] J'espère qu'après les deux ou trois premières minutes de mon discours, M. Teltschik n'allumera pas la lumière rouge là-bas. » (Poutine, 2007).*

Cette introduction constitue un acte de discours performatif, car l'auteur annonce son intention de défier les conventions linguistiques en matière de diplomatie. On découvre que Poutine s'élève au-dessus de ces normes en utilisant des techniques novatrices dans le domaine du langage diplomatique. De plus, nous pensons, selon lui, que l'ironie réside dans le contraire ce qui est dit et qu'elle devient une expression de l'implicite et de l'ambiguïté dans le code diplomatique. Plus loin dans le même discours, il ajoute avec un sarcasme mordant, lorsqu'il s'exprime ainsi : « La Russie nous a constamment enseignés sur la démocratie. Mais pour une raison quelconque, ceux qui nous enseignent ne veulent pas apprendre eux-mêmes. » (Poutine, 2007). Le dernier exemple est celui de Lavrov, quand on retrouve l'expression le « dialogue de sourds » dans déclaration, il s'agit de sa rencontre avec la ministre britannique des Affaires étrangères Liz Truss en février 2022 lors de la conférence de presse conjointe :

> « Je suis franchement déçu. C'est comme un sourd qui parle à un aveugle. Nous ne semblons pas nous entendre. » (Rascoe et al., 2022).

Cette métaphore du sourd ou de l'aveugle a une valeur ironique, prononcée devant les caméras internationales, remplit une fonction de disqualification de l'interlocuteur tout en projetant une image de patience exaspérée. De même, l'ambassadeur russe auprès de l'UE, Vladimir Chizhov, déclarait le 20 février 2022 : « Les guerres en Europe commencent rarement un mercredi » (Associated Press, 2022), combinant sarcasme et déni dans une formule mémorable qui visait à ridiculiser les avertissements occidentaux. Donc, comme tout autre langage, la diplomatie s'investit des procédés rhétoriques de l'ironie et du sarcasme dans les situations de conflit entre les pays puissants.

Le discours devant l'Assemblée fédérale de 2023 fournit deux illustrations supplémentaires de cette rhétorique de la déstabilisation, cette fois orientées vers la disqualification frontale de l'adversaire plutôt que vers le sarcasme mondain des exemples précédents :

> « En effet, les élites occidentales sont devenues **le symbole du mensonge total** et sans scrupules. »(Poutine, 2023).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Le second exemple, tiré du même discours, associe à cette dénonciation une antiphrase inversée fondée sur le contraste entre le « nous » protecteur et l'Occident accusateur :

> « **Nous protégeons la vie des gens**, notre propre maison. Et l'objectif de l'Occident est le pouvoir illimité. Il a déjà dépensé plus de 150 milliards de dollars pour soutenir et armer le régime de Kiev »(Poutine, 2023).

Ces deux passages relèvent du diasyrme identifié en 5.4 : l'accusation portée contre « les élites occidentales », érigées en « symbole du mensonge total », mobilise un registre hyperbolique et frontal qui dépasse la simple antiphrase pour verser dans la dénonciation agressive. Le second exemple combine ce procédé à une antiphrase inversée : le « nous » protecteur qui « protège la vie des gens » s'oppose terme à terme à l'Occident, dont l'unique objectif serait « le pouvoir illimité » — la générosité proclamée de l'un légitimant, par contraste, l'avidité prêtée à l'autre. L'insistance sur le pronom « nous » dans ce dernier énoncé annonce d'ailleurs la question examinée dans la sous-partie suivante : la fonction précise que joue l'alternance des pronoms énonciatifs dans l'économie de l'ironie diplomatique poutinienne.

5.3 Variations discursives des pronoms énonciatifs comme facette de l'ironie

Une troisième modalité de l'ironie poutinienne, moins étudiée que l'antiphrase ou le sarcasme, tient au jeu énonciatif entre le « nous » institutionnel, qui domine numériquement le corpus (487 occurrences relevées au Tableau 3), et le « je » individuel, plus rare (261 occurrences) mais stratégiquement placé aux moments où le discours bascule dans l'ironie ou le sarcasme. Le « nous », en portant la parole au nom de l'État russe, dilue la responsabilité énonciative de la menace ou du désaccord dans une instance collective conforme aux conventions du genre diplomatique ; le « je », à l'inverse, individualise ponctuellement l'énonciation et, ce faisant, expose plus directement la face de l'interlocuteur à l'acte menaçant, dans les termes de la théorie de la politesse déjà mobilisée (Brown et Levinson, 1987).

Le discours de Munich (2007) illustre exemplairement ce procédé. Dans sa formule d'ouverture, Poutine passe du « je » au moment précis où il annonce la transgression protocolaire à venir : « j'espère qu'après les deux ou trois premières minutes de mon discours, M. Teltschik n'allumera pas la lumière rouge » (Poutine, 2007). En assumant individuellement, par ce « je », un acte qui menace frontalement la face de l'auditoire diplomatique, le locuteur personnalise l'audace ironique plutôt que de la faire porter par l'institution qu'il représente. Le même discours donne à voir le mouvement inverse quelques paragraphes plus loin, lorsque Poutine passe du « je » au « nous » en une phrase : « Nous entendons très souvent — et je les entends personnellement — les appels de nos partenaires […] Je me permettrai à cette occasion une petite remarque. Nous n'avons pas besoin d'être éperonnés ou stimulés » (Poutine, 2007). Le « je », en s'intercalant entre deux occurrences du « nous », signale que la remarque ironique qui suit est assumée à titre personnel avant d'être réinscrite dans la voix collective de l'État, qui en porte finalement la charge polémique.

Cette alternance se retrouve, sous une forme plus discrète, dans le discours prononcé en 2024 devant le corps diplomatique et consulaire russe, où l'insertion « je veux le souligner, vraiment à tous » rompt momentanément le fil d'un propos porté par ailleurs presque exclusivement au « nous » institutionnel (Poutine, 2024). Cette garantie personnelle, insérée dans un développement consacré aux propositions russes ignorées par l'Occident, feint une sincérité individuelle que le « nous » seul ne pourrait pas aussi efficacement suggérer — la sincérité étant, par construction, un attribut de la personne plutôt que de l'institution. Le rapport quantitatif entre les deux pronoms, variable d'un discours à l'autre ainsi que le montre le Tableau 3, conforte cette lecture

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

: le « je » devient proportionnellement plus présent dans les discours au registre le plus réflexif ou le plus personnellement engagé (Valdaï, 2022), où il dépasse même en fréquence absolue le « nous », alors qu'il reste minoritaire dans les discours à dominante institutionnelle. Cette alternance pronominale constitue ainsi, aux côtés de l'antiphrase et du sarcasme, une ressource énonciative propre à l'ironie diplomatique poutinienne : elle permet de faire porter alternativement l'acte menaçant pour la face par la voix individuelle du chef de l'État ou par la voix impersonnelle de la Russie, selon l'effet pragmatique recherché.

5.4 Typologie rhétorique des procédés ironiques du corpus

La typologie de Faerber et Loignon (2018) présentée en ouverture de cette partie permet de préciser la nature des procédés déjà identifiés. L'antiphrase, on l'a vu, domine très largement le corpus : « nos partenaires », « nos collègues », l'« Empire du mensonge » relèvent tous de cette figure première du registre ironique, qui consiste à dire littéralement le contraire de ce que l'on pense. Mais le corpus mobilise également, de façon plus ponctuelle, deux autres figures de la même famille antiphrastique. L'ouverture du discours de Munich, par laquelle Poutine annonce sa propre transgression protocolaire, relève du diasyrme, cette ironie mise au service d'un discours agressif et dénonciateur qui appelle au débat sinon à la polémique (Faerber et Loignon, 2018, p. 139). Le « dialogue de sourds » de Lavrov participe de la même logique diasyrtique, la disqualification de l'interlocuteur y étant frontale. À l'inverse, le sarcasme de Zakharova sur le « calendrier des invasions » et celui de Chizhov sur le jour de la semaine relèvent plutôt du persiflage : une ironie plus mondaine, moins ouvertement agressive, qui vise à ridiculiser sans rompre entièrement le cadre de l'échange public.

La famille de l'ironie par paradoxisme, en revanche, est nettement moins représentée dans le corpus, ce qui constitue en soi un résultat : le genre diplomatique, contraint par la nécessité de préserver une cohérence argumentative apparente, semble favoriser le renversement antiphrastique qui feint la politesse tout en la vidant de son sens plutôt que le rapprochement ouvertement contradictoire de deux termes, plus caractéristique du discours littéraire ou polémique. On en trouve néanmoins une occurrence notable dans le discours de Munich, lorsque Poutine évoque le financement des organisations non gouvernementales par les puissances occidentales :

> *« Il s'agit effectivement d'organisations indépendantes, mais financées rationnellement et, par conséquent, contrôlées. » (Poutine, 2007).*

Cette formule associe, dans un même syntagme, l'indépendance revendiquée et le contrôle qui la dément : elle relève de l'oxymore, cette figure qui réunit deux termes contradictoires afin de produire un rapprochement inattendu (Faerber et Loignon, 2018, p. 140), sur le modèle de ce que Michel Théron identifie, à propos d'un exemple entièrement différent, comme une « qualification paradoxale » où le second terme contredit et neutralise le premier (Théron, s.d., p. 93). Rapportée au corpus poutinien, cette figure vise moins à faire rire qu'à révéler, par le seul rapprochement des mots, l'incohérence structurelle qu'on prête à l'adversaire — l'indépendance affichée des ONG occidentales étant présentée comme un trompe-l'œil institutionnel. Enfin, la contrefission, qui consiste en une exclamation ironique prenant la forme d'une recommandation qu'il ne s'agit en aucun cas de suivre (Faerber et Loignon, 2018, p. 139), demeure absente du corpus : cette absence confirme, en creux, que le registre diplomatique russe privilégie des formes déclaratives ou interrogatives de l'ironie plutôt que le mode impératif, plus difficilement compatible avec la fiction de courtoisie que même l'ironie la plus mordante continue de préserver.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

6. Structures métaphoriques et cadrage conceptuel

Au-delà des effets lexicaux et pragmatiques déjà identifiés, une troisième stratégie opère à un niveau plus profond, celui des structures cognitives qui organisent la représentation du conflit. À ce point, L'analyse du discours politique par le prisme de la linguistique cognitive révèle que les métaphores ne sont pas de simples ornements rhétoriques, mais des structures conceptuelles qui façonnent la pensée et l'action (Janda et al., 2023). La théorie de la métaphore conceptuelle (Lakoff et Johnson, 1980) montre que les métaphores structurent notre compréhension du monde en projetant les propriétés d'un domaine source concret sur un domaine cible abstrait.

6.1 Métaphores conceptuelles du conflit

Les études sur les métaphores dans le discours de Poutine mettent en évidence plusieurs schémas récurrents qui fonctionnent comme des cadres cognitifs orientant l'interprétation des événements géopolitiques. Dans son discours du 24 février 2022, Poutine emploie la métaphore filée du jeu de hasard et de la tricherie pour caractériser le comportement :

> *« Ils nous ont trompé ou, dans le langage populaire, tout simplement arnaqué. [...] Un tel comportement de **pipeur de dés** est non seulement contraire aux principes des relations internationales, mais surtout aux normes de moralité et d'éthique généralement acceptées. Où sont la justice et la vérité ici ? Rien que des mensonges et de l'hypocrisie. » (Poutine, 2022a).*

Cette métaphore ludique opère un cadrage cognitif puissant : en présentant les relations internationales comme un jeu truqué, elle implique logiquement que la Russie est une victime (le joueur trompé), que l'Occident est un tricheur (moralement disqualifié), et que les règles du jeu (le droit international) ont été violées par l'adversaire. La conséquence implicite est que la victime est en droit de quitter la table c'est-à-dire de ne plus respecter les règles. Au Club Valdaï en 2022, Poutine emploie cette métaphore pour évoquer :« J'étais tenté de dire nous savons bien qui a inventé ces règles », mais peut-être que ce ne serait pas exact. Nous n'avons absolument aucune idée de qui a inventé ces règles, sur quoi elles reposent, ni ce qu'elles contiennent. » (Poutine, 2022b). Outre cela, le discours de Poutine mobilise fréquemment le schéma conceptuel de l'organisme vivant pour décrire la Russie et les menaces qui pèsent sur elle. Dans l'allocution du 24 février 2022, cette métaphore se déploie à travers un réseau lexical cohérent :

> *« Ces attitudes [...] mènent directement à **la dégradation** et à la **dégénérescence**, car elles sont contraires à la nature humaine elle-même. » (Poutine, 2022a).*
> *« Nous avons dû [...] définitivement **briser les reins** du terrorisme international dans le Caucase. » (Poutine, 2022a).*
> *« Ils ont immédiatement essayé de **nous enfoncer, de nous achever** et de nous détruire pour de bon. » (Poutine, 2022a).*

Le champ lexical de la maladie comme « dégradation », « dégénérescence », « ronger de l'intérieur » et de la violence corporelle comme « briser les reins », « chever », « détruire » construit l'image **d'un État-corps** soumis à une agression physique. Les valeurs occidentales sont conceptualisées comme un virus ou un poison qui « ronge de l'intérieur », tandis que le terrorisme est un os qu'il faut « briser ». Cette métaphore organique légitime une réponse défensive instinctive, il s'agit de la survie du corps et elle transforme l'agression militaire

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

en acte d'autodéfense biologique. Une autre métaphore prise comme un arsenal du langage diplomatique se construit le domaine de la mécanique à travers ces exemples :

> *« **La machine** de guerre est en marche et, je le répète, s'approche au plus près de nos frontières. » (Poutine, 2022a).*
> *« Nous sommes témoins d'un usage quasi incontrôlé et hypertrophié de la force la force militaire dans les relations internationales, une force qui plonge le monde dans un abîme de conflits permanents. » (Poutine, 2007).*

Au Club Valdaï en 2022, Poutine prolonge cette déshumanisation de l'Occident comme un système impersonnel : « Le soi-disant Occident [...] a pris un certain nombre de mesures ces dernières années, et surtout ces derniers mois, destinées à faire monter la situation. En fait, ils cherchent toujours à aggraver les choses, ce qui n'est d'ailleurs pas nouveau non plus. » (Poutine, 2022b). La métaphore mécanique implique que l'OTAN n'est pas un ensemble d'États souverains capables de choix moraux, mais un mécanisme aveugle et destructeur contre lequel seule la force peut prévaloir. Donc, par l'usage des métaphores, nous comprenons que le langage diplomatique change de codes classiques sur la politesse dans les circonstances de conflit entre état et forge une nouvelle variété rhétorique au service de la défense des intérêts étatiques.

6.2.Métaphore de la bête et l'impureté occidentale

Un second schéma métaphorique recourt au lexique de l'impureté et de la souillure morale pour disqualifier l'adversaire, avant de mobiliser celui de l'animalité instrumentalisée pour décrire le rôle assigné à l'Ukraine. Dans le discours devant l'Assemblée fédérale (2023), Poutine associe d'abord le comportement occidental à un vocabulaire du dégoût :

> « Cette méthode **dégoûtant**e de tromperie a été essayée de nombreuses fois auparavant. C'est la même manière éhontée et fourbe avec laquelle ils se sont comportés lorsqu'ils ont détruit la Yougoslavie, l'Irak, la Libye, la Syrie. Ils ne pourront jamais **se laver de cette honte**. Les concepts d'honneur, de confiance, de décence ne sont pas pour eux » (Poutine, 2023).

Le même discours convoque ensuite un second réseau lexical, celui de l'animalité instrumentalisée, pour décrire le rôle que l'Ukraine joue dans la stratégie occidentale.

> « L'Occident utilise l'Ukraine à la fois comme **un bélier** contre la Russie et comme un **terrain d'entraînement**. Je ne m'attarderai pas sur les tentatives de l'Occident de renverser le cours des hostilités, sur ses plans d'augmentation des fournitures militaires – tout le monde le sait bien (Poutine, 2023).

Ces deux réseaux lexicaux se complètent pour construire un même schéma cognitif. Le premier, fondé sur le dégoût moral (« dégoûtante », « honte », l'impossibilité de « se laver »), relève d'un schéma de la souillure qui présente le comportement occidental comme une tache indélébile, contraire aux normes fondamentales de la civilisation (« honneur », « confiance », « décence »), et qui disqualifie ainsi moralement l'adversaire sans recourir à l'argumentation factuelle. Le second, fondé sur l'animalité instrumentalisée du « bélier », prive à

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'inverse l'Ukraine de toute agentivité propre : le pays n'est plus un sujet politique mais un objet-animal manié par une main étrangère, un simple moyen (« terrain d'entraînement ») au service d'une stratégie qui n'est pas la sienne. La combinaison de ces deux métaphores - l'Occident souillé et souillant, l'Ukraine réduite à l'état de bête de somme — reconduit, sur le registre métaphorique, l'opposition binaire entre victime et agresseur déjà repérée dans la métaphore ludique du « pipeur de dés » (6.1), tout en y ajoutant une dimension proprement corporelle et animale que l'analyse cognitive de la métaphore permet de mettre au jour.

7. Réactualisation des soviétismes et l'ancrage historique

Ces cadrages métaphoriques trouvent un prolongement dans une quatrième stratégie du langage diplomatique, ancrée dans la mémoire historique, puisque la réactualisation des soviétismes est aperçue comme un langage diplomatique. Par exemple, nous observons qu'un aspect fondamental de la stratégie discursive de Poutine est l'utilisation des « soviétismes », c'est-à-dire des mots, locutions ou références implicites qui reconstituent l'univers sémantique de l'époque soviétique (Kossov, 2015). Le recours aux soviétismes dans le discours du pouvoir russe contemporain répond à des enjeux précis de communication politique, c'est de l'autoreprésentation, de l'autorité, de la captation de l'électorat nostalgique, et de la structuration par le lexique de la guerre froide.

7.1. Fonctions de légitimation et de captation

En mobilisant le lexique de la Grande Guerre Patriotique (la Seconde Guerre mondiale), Poutine transfère l'autorité morale et historique de la victoire de 1945 sur le pouvoir actuel. L'utilisation récurrente du terme "dénazification" en 2022 s'inscrit directement dans cette lignée, réveillant la mémoire traumatique et glorieuse du peuple russe (Kossov, 2015). Ces marqueurs linguistiques visent un public spécifique les générations ayant connu l'URSS en jouant sur la nostalgie d'une époque perçue comme celle de la grandeur impériale et de la stabilité. Dans son discours du 24 février 2022, Poutine établit un parallèle explicite entre la situation contemporaine et l'impréparation de l'Union soviétique face à l'attaque allemande :

> *« L'Union soviétique s'est affaiblie à la fin des années 1980 avant de s'effondrer complètement. Toute la suite des événements qui se sont alors déroulés est aujourd'hui une bonne leçon pour nous ; elle a montré de manière convaincante que la paralysie du pouvoir et de la volonté est le premier pas vers une dégradation totale et une disparition complète. Il a suffi que nous perdions un temps notre confiance, et voilà le résultat. » (Poutine, 2022a).*

Ce passage fonctionne comme un enthymème, c'est-à-dir**e** un syllogisme dont une prémisse est implicite. La prémisse majeure implicite est : « En 1941, l'URSS a été attaquée parce qu'elle n'a pas agi préventivement ». La prémisse mineure est : « La Russie se trouve aujourd'hui dans une situation analogue ». La conclusion implicite est : « La Russie doit agir préventivement pour ne pas subir le même sort. ». Ce raisonnement par analogie historique transforme une guerre d'agression en acte de légitime défense préventive, en mobilisant le traumatisme fondateur de la conscience nationale russe. Au Club Valdaï en octobre 2022, Poutine convoque les grandes figures de la littérature russe pour légitimer sa critique de l'Occident. Il cite le discours de Harvard d'Alexandre Soljenitsyne (1978) :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

> *« Un aveuglement continu de supériorité qui maintient la croyance que de vastes régions partout sur notre planète devraient se développer et mûrir au niveau des systèmes occidentaux actuels." Il a dit cela en 1978. Rien n'a changé. » (Poutine, 2022b).*

Puis il mobilise Dostoïevski (*Les Démons*) :

> *« "Partant d'une liberté sans limites, j'aboutis à un despotisme sans limites." [...] Un autre personnage du roman, Piotr Verkhovenski, parle de la nécessité d'une trahison universelle, de la délation et de l'espionnage, affirmant que la société n'a pas besoin de talents : "La langue de Cicéron est coupée, Copernic a les yeux crevés et Shakespeare est lapidé." C'est là où en arrivent nos adversaires occidentaux. » (Poutine, 2022b).*

Cette stratégie citationnelle remplit une triple fonction : elle inscrit la position russe dans une tradition intellectuelle prestigieuse (légitimation par l'autorité), elle présente la critique de l'Occident comme une constante historique et non comme un caprice politique (naturalisation), et elle retourne contre l'Occident ses propres valeurs culturelles (Soljenitsyne ayant été célébré en Occident comme dissident antisoviétique). La formule prononcée par Poutine en 2005, qualifiant l'effondrement de l'URSS de "plus grande catastrophe géopolitique du XXe siècle", constitue un soviétisme programmatique. Comme le soulignent les chercheurs, cette expression est souvent citée de manière tronquée par les médias occidentaux (Euractiv, 2022), mais elle révèle néanmoins une vision du monde dans laquelle l'espace post-soviétique demeure un espace naturel d'influence russe. Dans le discours du 21 février 2022, Poutine prolonge cette logique en déclarant :

> *« L'Ukraine moderne a été entièrement créée par la Russie, plus précisément par la Russie bolchévique et communiste. [...] Lénine et ses associés l'ont fait d'une manière très grossière envers la Russie elle-même — en séparant, en lui arrachant une partie de ses propres territoires historiques. » (Euractiv, 2022).*

Cette rhétorique mobilise le vocabulaire de la perte et de la spoliation ("arracher", "séparer") pour présenter l'existence même de l'Ukraine indépendante comme une anomalie historique un soviétisme inversé où c'est paradoxalement la politique soviétique qui est accusée d'avoir créé le problème que la Russie contemporaine prétend résoudre.

8. Analyse comparative : Poutine face aux autres dirigeants mondiaux

Ayant identifié ces quatre grandes stratégies euphémisation, ironie, métaphorisation et réactualisation historique qui structurent le discours diplomatique russe, il reste à présent à en mesurer la singularité par contraste. L'étude des discours de Vladimir Poutine prend tout son sens lorsqu'elle est mise en perspective avec les stratégies rhétoriques d'autres chefs d'État. L'analyse critique du discours et la linguistique de corpus révèlent des différences structurelles majeures dans la construction de l'éthos politique et le rapport à l'auditoire.

8.1 Poutine vs Obama : La gestion de l'agentivité et de l'espoir

L'analyse comparative des discours prononcés par Barack Obama et Vladimir Poutine, notamment lors de la 70e Assemblée générale de l'ONU en 2015, met en évidence des choix lexicaux et grammaticaux diamétralement opposés (Chichina, 2018). La rhétorique d'Obama est fondamentalement structurée autour du paradigme de "l'histoire de soi, de nous et de maintenant" (*Story of Self, Us, Now*). Les études linguistiques montrent qu'Obama utilise le pronom personnel "nous" (*we*) de manière stratégique pour créer une inclusion

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

émotionnelle, diminuant son implication personnelle directe pour se positionner comme le porte-parole d'une communauté de valeurs (Zhabotinskaya, 2017). Ses métaphores conceptuelles sont orientées vers l'avenir, le mouvement (le "chemin", le "voyage") et l'édification (la "construction" d'un monde meilleur) (Al-Faraji & Sameer, 2025).

À l'inverse, le discours de Poutine se caractérise par une forte impersonnalité grammaticale. Il privilégie les constructions passives, les tournures impersonnelles et les sujets inanimés (l'État, l'Occident, l'Histoire) (Chichina, 2018). Ses métaphores sont rétrospectives et défensives (le "mur de pierre" de la loi internationale, la "machine de guerre" qui s'approche). Là où Obama déploie une rhétorique de l'espoir (*hope*) et de l'action collective, Poutine mobilise une rhétorique de la désillusion, de la trahison et de la menace existentielle, justifiant l'action par la nécessité historique plutôt que par l'aspiration populaire.

8.2 Poutine vs Macron : Le rapport à la langue et à l'élitisme

La comparaison avec le président français Emmanuel Macron révèle deux approches distinctes de la langue comme instrument de pouvoir. Comme l'analyse Michael Abecassis, la rhétorique de Macron oscille entre "l'élitisme lexical et le style familier" (Abecassis, 2023). Macron n'hésite pas à mobiliser un vocabulaire suranné, savant ou littéraire (« antienne », « coruscant », « poudre de perlimpinpin ») tout en utilisant des expressions familières pour marquer une rupture avec la langue de bois traditionnelle (Abecassis, 2023). Cette « euphémisation macronienne » vise souvent à adoucir des réformes structurelles (ex: "libérer le travail") dans une perspective de persuasion pédagogique.

Poutine, en revanche, maintient une stricte uniformité de registre dans ses allocutions formelles. Son discours ne cherche pas la virtuosité lexicale pour elle-même, mais l'efficacité pragmatique. Lorsqu'il emploie des termes familiers ou argotiques (comme le fameux "aller les buter jusque dans les chiottes" prononcé en 1999 à propos des terroristes tchétchènes), ce n'est pas pour faire preuve de pédagogie, mais pour affirmer une brutalité assumée et une virilité politique. Là où Macron cherche à convaincre par la complexité (le « en même temps »), Poutine cherche à s'imposer par la simplification binaire (la Russie face à l'Empire du mensonge).

8.3 Poutine vs Xi Jinping : Les nuances du discours autoritaire

Bien que les diplomaties russe et chinoise partagent une opposition commune à l'hégémonie occidentale, leurs expressions linguistiques diffèrent considérablement. Les analyses du discours diplomatique chinois, notamment sous Xi Jinping, révèlent une forte prépondérance de l'intertextualité positive et une approche confucéenne de la diplomatie (Lu & Zhou, 2024). Le discours de Xi Jinping met l'accent sur l'harmonie, la « communauté de destin pour l'humanité » et le « gagnant-gagnant » (Lu & Zhou, 2024). La rhétorique chinoise évite généralement la confrontation verbale directe, préférant des formules englobantes et des euphémismes pacificateurs.

Le discours de Poutine est beaucoup plus direct, agressif et personnalisé dans sa critique. Alors que la diplomatie chinoise construit une image de « puissance bienveillante et responsable », la diplomatie russe assume une rhétorique de la rupture, de l'ironie mordante et de la confrontation assumée (Poutine, 2007). La « novlangue » chinoise vise à projeter l'harmonie ; la « novlangue » russe vise à justifier l'usage de la force.

8.4 Poutine vs Zelensky : L'affrontement discursif en temps de guerre

L'opposition la plus frappante s'observe dans l'analyse comparée des discours de guerre de Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky (Kopik, 2023). La linguistique de corpus démontre que Zelensky utilise massivement les pronoms personnels (je/nous) et s'adresse directement à des audiences spécifiques (les parlements étrangers, les citoyens russes, son propre peuple) (Kopik, 2023). Sa rhétorique repose sur des appels

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

émotionnels, l'empathie et la personnification de la souffrance ukrainienne. En contraste total, Poutine maintient un discours institutionnel, froid et idéologique. L'analyse de ses discours d'invasion montre une absence quasi totale d'empathie ou de référence à la souffrance humaine (Kopik, 2023). L'action militaire est justifiée non par des émotions, mais par des nécessités géopolitiques abstraites, des impératifs historiques et des menaces sécuritaires. L'affrontement militaire se double ainsi d'un affrontement linguistique entre la rhétorique de l'émotion incarnée (Zelensky) et la rhétorique de la nécessité systémique (Poutine).

9. Conclusion

Cette étude a permis d'identifier et de systématiser les principaux procédés linguistiques mobilisés par le discours diplomatique de Vladimir Poutine : l'euphémisation lexicale, l'ironie pragmatique, la métaphorisation conceptuelle et la réactualisation des soviétismes. Loin de constituer de simples ornements stylistiques, ces procédés opèrent de façon solidaire au sein d'une stratégie de contrôle discursif visant moins la persuasion par l'exactitude factuelle que l'imposition d'un cadre cognitif et la production d'un doute systémique chez l'auditoire.

Ces résultats confirment les trois constats annoncés en introduction. Le fonctionnement du discours de Poutine comme système linguistique performatif se vérifie dans la récurrence de l'euphémisation, de l'ironie et de la métaphorisation comme instruments complémentaires d'une même stratégie de contrôle du récit. Sa filiation avec les pratiques langagières soviétiques est corroborée par la réactualisation systématique des soviétismes analysée en partie 7. Enfin, l'asymétrie discursive qui distingue le discours russe de celui des autres grandes puissances est étayée par l'analyse comparative menée en partie 8, laquelle a mis au jour l'impersonnalité grammaticale, l'ironie mordante et la justification systémique propres à la rhétorique poutinienne.

Sur le plan théorique, ces résultats confirment la pertinence d'une approche intégrative articulant analyse critique du discours, théorie des actes de langage, métaphore conceptuelle et pragmatique de l'ironie pour rendre compte de la cohérence d'un discours diplomatique qui échappe aux catégories usuelles de l'analyse occidentale (Zemliakova & Lancereau, 2024). Sur le plan pratique, la mise en évidence de cette asymétrie discursive fournit des éléments d'appréciation utiles à la formulation de réponses diplomatiques adaptées, dans la mesure où elle invite à ne pas transposer telles quelles au discours russe les grilles de lecture appliquées aux discours occidentaux.

Cette étude souligne certaines limites. Tout d'abord, le corpus principal, composé de seulement cinq discours et examiné par une analyse détaillée plutôt que par des méthodes quantitatives de corpus, met l'accent sur l'interprétation en profondeur plutôt que sur la représentation statistique. Une expansion vers un ensemble plus grand d'allocutions permettrait de confirmer la constance des tendances observées au fil du temps. Deuxièmement, l'analyse repose sur des traductions officielles ou journalistiques des discours russes, dont les choix lexicaux peuvent introduire des effets de sens absents de l'original ; un travail sur les versions russophones natives affinerait certains résultats, notamment ceux relatifs aux soviétismes. Troisièmement, l'analyse comparative repose sur des extraits ponctuels des discours d'Obama, Macron, Xi Jinping et Zelensky. Elle ne s'appuie pas sur un corpus comparatif systématique, ce qui limite la portée généralisable des contrastes établis.

Ces limites offrent plusieurs pistes de réflexion. Une étude de corpus informatisée pourrait mesurer la fréquence et l'évolution temporelle des procédés identifiés en analysant l'ensemble des discours et déclarations officielles russes depuis l'an 2000. Une étude de réception, mesurant l'effet de ces stratégies discursives sur différents publics russophones, occidentaux et du Sud global, compléterait utilement une analyse centrée sur la seule production du discours. Enfin, l'application de la grille d'analyse proposée à d'autres contextes de discours autoritaire ou de communication de crise permettrait d'en évaluer la portée heuristique au-delà du cas russe.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

En définitive, il semble que le discours diplomatique de Vladimir Poutine ne se limite pas à accompagner l'action politique et militaire russe. Il constitue bel et bien une dimension stratégique à part entière où l'euphémisation, l'ironie, la métaphorisation et la réactualisation historique fonctionnent comme les instruments d'une même entreprise de contrôle du récit. Décoder ces mécanismes linguistiques revêt donc un caractère crucial dans l'analyse des intentions géopolitiques russes et de l'élaboration de réponses diplomatiques appropriées.

Références

Abecassis, M. (2023). De l'élitisme lexical au style familier : la rhétorique d'Emmanuel Macron. *Nordic Journal of Francophone Studies*, *6*(1), 56–65. https://franorfon.org/articles/10.16993/rnef.102

ADV Authorial Board. (2025). Words as weapons of war: How language shapes international politics and determines public opinions in the conflict between Russia and Ukraine. *IAPSS*. https://iapss.org/words-as-weapons-of-war-how-language-shapes-international-politics-and-determines-public-opinions-in-the-conflict-between-russia-and-ukraine/

Al-Faraji, A. J. M., & Sameer, I. H. (2025). Transitivity as a model: A critical discourse analysis of Putin's and Zelensky's speeches on the Russian and Ukrainian War. *Journal of Language Teaching and Research*, *16*(6), 1986–1994. https://jltr.academypublication.com/index.php/jltr/article/download/11153/9236/36259

Arifon, O. (2010). Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente. *Hermès, La Revue*, *58*(3), 69–78. https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69

Associated Press. (2022). How Russia uses sarcasm as weapon in Ukraine crisis. *AP News*. https://apnews.com/article/russia-ukraine-europe-russia-vladimir-putin-moscow-c7077c51178b52a32b0bb8740dffc1c1

Balashova, L. V. (2022). 'Diplomatic' and 'undiplomatic' in the genres of diplomatic discourse: Based on metaphors of Russian Foreign Minister Sergey Lavrov. *Жанры речи* [Speech Genres], *17*(4), 272–284. https://doi.org/10.18500/2311-0740-2022-17-4-36-272-284

Breton, D. (2013). Parlez-vous novlangue ? Du formatage des esprits en français et en espagnol contemporains, ou les enjeux d'une rupture entre mot et chose. Babel. Littératures plurielles, 26, 179–194. https://doi.org/10.4000/babel.2537

Chichina, M. O. (2018). A linguistic comparative analysis of the speeches of the President of Russia Vladimir Putin and the 44th President Barack Obama. *RUDN Journal of Language Studies, Semiotics and Semantics*, *9*(3), 640–650. https://journals.rudn.ru/semiotics-semantics/article/view/19430

Chiluwa, I. (2025). Analysing the language of political conflict: A study of war rhetoric of Putin and Zelensky. *Critical Discourse Studies*. https://doi.org/10.1080/17405904.2024.2331186

Chudinov, A. P., Budaev, E. V., & Solopova, O. A. (2023). *Political metaphorology: Cognitive and discursive studies*. Peking University Press.

Chudinov, A. P., Nakhimova, E. A., & Nikiforova, M. V. (2018). Russian linguopolitical personology: Political leaders' discourse. *RUDN Journal of Language Studies, Semiotics and Semantics*, *9*(1), 14–31. https://journals.rudn.ru/semiotics-semantics/article/view/18266

Euractiv. (2022). Le monde selon Poutine : citations choisies d'un discours inquiétant. *Euractiv*. https://euractiv.com/fr/news/le-monde-selon-poutine-citations-choisies-dun-discours-inquietant/

Faerber, J., & Loignon, S. (2018). Les procédés littéraires : de l'allégorie au zeugme. Armand Colin.

Janda, L. A., Fidler, M., Cvrček, V., & Obukhova, A. (2023). The case for case in Putin's speeches. *Russian Linguistics*, *47*, 1–25.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Kapeja, N. (2019). Analyse de l'ironie dans les discours politiques et conférences de presse de Vladimir Poutine. *Neophilologica*, *31*, 171–182. https://doi.org/10.31261/NEO.2019.31.10

Kopik, M. (2023). Comparative analysis of American and Russian political discourse: A discourse analysis study. *Linguistics Beyond and Within*, *9*, 49–59. https://czasopisma.kul.pl/index.php/LingBaW/article/view/17015

Kossov, V. (2015). Le rôle des soviétismes dans les stratégies du discours politique russe contemporain. *ILCEA*, *21*. https://journals.openedition.org/ilcea/3045

Krylova-Grek, Y. (2026). Language diplomacy or justifying aggression? The representation of Kremlin narratives in a multi-polar world. NaUKMA Repository. https://ekmair.ukma.edu.ua/items/20f66ce0-ba75-44b2-815e-13e81e2b5e7a

Lancereau, G. (2025). La guerre c'est la paix : extraits choisis de la conférence de presse de Vladimir Poutine. *Le Grand Continent*. https://legrandcontinent.eu/fr/2025/12/19/la-guerre-cest-la-paix-extraits-choisis-de-la-conference-de-presse-de-vladimir-poutine/

Lemaire, J. (2025). De la parole aux armes : la guerre en Ukraine et le langage du pouvoir russe. Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP). https://www.grip.org/de-la-parole-aux-armes-la-guerre-en-ukraine-et-le-langage-du-pouvoir-russe/

Lu, Y., & Zhou, T. (2024). A critical discourse analysis of Chinese diplomatic speeches on China–US relations. *Humanities and Social Sciences Communications*, *11*, Article 1674. https://www.nature.com/articles/s41599-024-04193-w

Poutine, V. (2007). Speech and the following discussion at the Munich Conference on Security Policy. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/24034

Poutine, V. (2022a). Intervention du Président Poutine — 24 février 2022 (G.-G. Moullec, trad.). *Revue Politique et Parlementaire*. https://www.revuepolitique.fr/intervention-du-president-poutine-24-fevrier-2022/

Poutine, V. (2022b). Speech at the Valdai International Discussion Club meeting, October 27, 2022. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/news/69695

Poutine, V. (2023). Discours devant l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 21 février 2023. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/70565

Poutine, V. (2024). Discours à la réunion avec le corps diplomatique et consulaire russe, 14 juin 2024. Sputnik Afrique. https://fr.sputniknews.africa/20240614/

Rascoe, A., Mehta, J., & Intagliata, C. (2022). The strategy behind Russia's sarcastic tone toward the West. *NPR*. https://www.npr.org/2022/02/24/1082449712/ukraine-russia-putin-biden-invasion-diplomacy

Sériot, P. (1986). Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations. *Langages*, *21*(81), 11–41. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1986_num_21_81_2476

Terenty, L. M. (2010). Дипломатический дискурс как особая форма политической коммуникации [Le discours diplomatique comme forme particulière de communication politique]. *Вопросы когнитивной лингвистики*, *1*(22), 47–56.

Théron, M. (1995). 99 réponses sur les procédés de style. Réseau CRDP/CDDP du Languedoc-Roussillon.

Trevelyan, M. (2024). Explainer: Why is Russia changing its language about the war? *Reuters*. https://www.reuters.com/world/europe/why-is-russia-changing-its-language-about-war-2024-03-22/

Yapparova, V. (2017). Linguistic features of Russian diplomatic discourse. In *4th International Multidisciplinary Scientific Conference on Social Sciences and Arts SGEM 2017* (Vol. 17, No. 2, pp. 791–796). https://doi.org/10.5593/sgemsocial2017/32/S14.102

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Zemliakova, T., & Lancereau, G. (2024). Tout ce qui sort de la bouche de Poutine n'est pas un mensonge. Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). https://ihedn.fr/notre-selection/tout-ce-qui-sort-de-la-bouche-de-poutine-nest-pas-un-mensonge/

Zhabotinskaya, S. A. (2017). Conceptual metaphors in the public speeches of Barack Obama and Vladimir Putin (2014–2015). *Cognition, Communication, Discourse*, (13), 43–91. https://periodicals.karazin.ua/cognitiondiscourse/article/view/2218-2926-2016-13-04

Corpus des discours

Poutine, V. (2007). Speech and the following discussion at the Munich Conference on Security Policy. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/24034

Poutine, V. (2022a). Intervention du Président Poutine — 24 février 2022 (G.-G. Moullec, trad.). Revue Politique et Parlementaire. https://www.revuepolitique.fr/intervention-du-president-poutine-24-fevrier-2022/

Poutine, V. (2022b). Speech at the Valdai International Discussion Club meeting, October 27, 2022. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/news/69695

Poutine, V. (2023). Discours devant l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, 21 février 2023. Kremlin.ru. http://en.kremlin.ru/events/president/transcripts/70565

Poutine, V. (2024). Discours à la réunion avec le corps diplomatique et consulaire russe, 14 juin 2024. Sputnik Afrique. https://fr.sputniknews.africa/20240614/

Note biographique :

Arsène Elongo est Professeur titulaire en stylistique des universités de l'espace CAMES et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Ses travaux portent sur les tropes, ainsi que sur les aspects linguistiques et grammaticaux des corpus littéraires, politiques et publicitaires. Auteur prolifique, il a rédigé plus de soixante articles scientifiques dans ces domaines et a publié La métaphore dans la culture congolaise (2023, Éditions L'Harmattan) et Les procédés du discours électoral au Congo (2025, Éditions Esibla). Il siège également au sein de plusieurs comités scientifiques de revues nationales et africaines et fait partie du Laboratoire Centre de recherche en linguistique et langues orales (CERELLO).

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.54-66

Étude énonciative et rhétorique du « nous diplomatique» à partir de *Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009* de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso

Edouard Ngamountsika[1]
Université Marien Ngouabi
Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
E-mail : edouard.ngamountsika@umng.cg
https://orcid.org/0009-0003-8728-3014
DOI: https://doi.org/10.55595/dbv29v70CAR2026

Reçu: 05/05/2026, **Accepté :** 28/07/2025, **Publié :** 30/07/2026
Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude. Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts. Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de Plagiarism Chercher X avec un taux de **3 %**

Résumé : Cet article analyse le « nous » diplomatique dans les discours prononcés par le Président Dénis Sassou Nguesso (désormais DSN) pendant son premier septennat de 2002 à 2009. L'étude se propose d'étudier l'usage du pronom « nous » et des possessifs « notre »/« nos » par lequel le locuteur individuel (le président) s'efface derrière une ou plusieurs instances collectives , le peuple congolais, l'Afrique centrale, le continent africain, la communauté internationale, dont les contours varient selon la scène de parole convoquée. A partir d'une approche énonciative,le texte s'interroge sur la manière dont le pronom *nous* construit l'éthos du DSN.

Mots clés : Denis Sassou Nguesso, discours diplomatique, discours politique, République du Congo, pronom personnel nous.

An enunciative and rhetorical study of the "diplomatic 'we'" based on the case of Denis Sassou N'Guesso: Major speeches from the first seven-year term (2002–2009) Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso

Abstract : This article analyzes the diplomatic "we" in speeches delivered by President Denis Sassou Nguesso (hereinafter DSN) during his first seven-year term (2002–2009). The study examines the use of the pronoun "we" and the possessives "our" (notre/nos), through which the individual speaker (the President) effaces himself in favor of one or more collective entities such as the Congolese people, Central Africa, the African continent, or the international community the contours of which vary depending on the speaking context. Adopting an enunciative approach, the text explores how the pronoun "we" constructs DSN's ethos.

[1] **Comment citer cet article:** Ngamountsika E., (2026), « Étude énonciative et rhétorique du « nous diplomatique» à partir de Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009 de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso», *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.54-66

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Keywords: Denis Sassou Nguesso, diplomatic speech, political speech, Republic of the Congo, personal pronoun "we"

I. Introduction

Dans les discours protocolaires et diplomatiques, le pronom « nous » occupe une place singulière : loin d'être un simple pluriel de politesse, il constitue l'un des principaux opérateurs par lesquels un chef d'État construit, scène après scène, l'instance au nom de laquelle il parle. Le corpus étudié ici les grands discours du premier septennat (2002-2009) du président congolais Denis Sassou N'Guesso, réunis par Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso offre un terrain particulièrement riche pour observer ce mécanisme, dans la mesure où l'ouvrage rassemble des allocutions prononcées dans des scènes énonciatives très diverses : investiture nationale, sommets sous-régionaux entre chefs d'État pairs, assemblées continentales et paritaires (ACP-UE), tribune d'une organisation internationale universelle (UNESCO). La présente étude se propose d'analyser ce que l'on peut appeler le « nous diplomatique » : l'usage du pronom « nous » et des possessifs « notre »/« nos » par lequel le locuteur individuel (le président) s'efface derrière une ou plusieurs instances collectives le peuple congolais, l'Afrique centrale, le continent africain, la communauté internationale dont les contours varient selon la scène de parole convoquée. Pour mener notre étude, l'analyse s'appuie sur l'approche énonciative politique qui consiste à mettre 'acte de production d'un discours par un acteur engagé dans la sphère du pouvoir. La question directrice que ce soulève notre analyse est double : comment ce pronom, en apparence anodin, construit-il l'ethos du chef d'État et module-t-il la relation entre son « je » individuel et les collectifs dont il se fait le porte-voix ? Quelles fonctions rhétoriques et diplomatiques ce jeu énonciatif remplit-il dans la conduite des relations extérieures du Congo. ? Après la présentation du corpus, l'étude s'appuie sur un échantillon statistique du pronom *nous* afin d'examiner les emplois , puis d'en dégager les principales valeurs rhétoriques.

1. Présentation du corpus

Les grands discours du premier septennat, 2002-2009 est éditée par Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso. Le document source est un livre numérisé de 241 pages, une compilation de 37 discours prononcés par Denis Sassou N'Guesso durant son premier septennat à la tête du Congo de 2002 à 2009. Il s'agit des discours dédiés aux « rendez-vous les plus importants, les plus symboliques et les plus marquants » d'une période charnière comprise entre la fin de la transition post-conflit de 1997-2002 et la relance du processus démocratique au Congo.

En effet, le recueil s'ouvre sur le serment constitutionnel prononcé le 14 août 2002, jour de la prestation de serment consécutive à l'élection présidentielle du 10 mars 2002 ; suivent les différentes adresses commandées par les événements et par l'actualité. La préface du livre pose le cadre dramatique dont procèdent ces discours. À la fin des années 1990, le Congo est décrit comme « un pays exsangue, une nation morcelée, un État fantôme », conséquence des guerres intestines à répétition. Le retour à la Présidence de Denis Sassou-N'Guesso fin 1997 s'opère dans un « contexte national apocalyptique », avec quatre défis majeurs : rétablissement de la paix et de la sécurité, restauration de la démocratie sur des bases saines, reconstruction physique du pays et redressement de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'économie. L'année 2002, qui ouvre la compilation, marque également le tournant : adoption par référendum d'une nouvelle Constitution, organisation d'élections générales dans la paix, investiture d'un président élu pour sept ans. Le président, lui-même, parlait du « septennat de la Nouvelle espérance ».

Le parti pris méthodologique a été de constituer, par lecture directe des pages numérisées, un échantillon raisonné de six discours, choisis pour couvrir l'ensemble de la période 2002-2009 ainsi que les principaux registres protocolaires identifiés dans l'ouvrage (sommaire organisé par année, puis repérage des intitulés de discours) : discours d'investiture (aux deux bornes du septennat), discours devant une assemblée internationale paritaire (ACP-UE), discours de sommet sous-régional entre pairs (Afrique centrale), discours devant une organisation internationale universelle (UNESCO). Le tableau ci-dessous récapitule le corpus retenu.

Discours	Lieu, date	Page(s)	Échelle du « nous »
Discours d'investiture à la présidence de la République	Brazzaville, 15 août 2002	p. 15	National — fondation du septennat
Discours d'ouverture, 5e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE	Brazzaville, 2003	p. 37-38	Régional/continental — Afrique-ACP face à l'UE
Discours à la Conférence des structures gouvernementales chargées des Droits de l'Homme dans l'espace francophone	Brazzaville, 25 avril 2003	p. 39	Francophonie institutionnelle
Discours d'ouverture du 3e Sommet des chefs d'État sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Déclaration de Yaoundé)	vers 2005	p. 94	Sous-régional — Afrique centrale (CEEAC/COMIFAC)
Allocution prononcée au Conseil exécutif de l'UNESCO	Paris, 12 octobre 2006	p. 145-146	International/universel — communauté internationale
Discours d'investiture de Son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République	Brazzaville, 14 août 2009	p. 237-243	National — clôture/ouverture de septennat

Cette étude ne prétend donc pas à l'exhaustivité statistique du corpus complet, mais propose une analyse qualitative outillée par un cadre théorique explicite, directement réplicable sur l'ensemble des quelque quatre-vingts discours du recueil si les conditions techniques (OCR fiable, traitement de corpus) venaient à être réunies. Les citations sont référencées par leur pagination imprimée dans l'ouvrage.

2. Cadre théorique : le « nous » et l'énonciation politique

La linguistique de l'énonciation offre un point de départ solide pour mener notre analyse. En effet, pour Émile Benveniste, « nous» n'est pas le pluriel de « je » il ne saurait exister plusieurs « je » simultanés mais une « personne amplifiée et diffuse » : un *je* dilaté par l'adjonction d'un non-je (un vous, un il, ou une masse indistincte de tiers). Cette amplification est précisément ce qui rend le pronom si utile au discours de pouvoir : elle permet au locuteur de rester le centre de l'énonciation (c'est toujours lui qui parle) tout

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

en s'arrogeant, ou en se voyant déléguer, la voix d'un groupe plus vaste. C'est le cas de nos discours où nous le Président DSN est au cœur des discours.

Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue plusieurs emplois figés du nous : le *nous* de majesté (pluriel royal historique, où le souverain parle comme incarnation de l'État), le *nous* de modestie (effacement du chercheur ou de l'auteur derrière une instance impersonnelle), le *nous* dit fictif ou rédactionnel, et surtout l'opposition entre nous inclusif (qui intègre l'allocutaire) et nous exclusif (qui l'exclut). Le discours politique contemporain, tel que l'analysent Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, recompose ces emplois : le chef d'État y superpose plusieurs identités énonciatives chef de l'exécutif, représentant de la Nation, porte-parole d'un ensemble régional ou continental et choisit, à chaque instant du discours, celle qu'il convoque. DSN incarne ces différents usages dans les discours en fonction des discours qu'il adopte.

Nous désignons par « nous diplomatique » cet usage spécifique, propre aux discours protocolaires et internationaux, par lequel l'énonciateur individuel efface sa singularité pour se poser en porte-voix d'une collectivité dont le périmètre nation, sous-région, continent, monde se redéfinit à chaque scène énonciative. C'est un nous à géométrie variable, dont l'analyse suppose de reconstituer, discours par discours, quel est le référent effectivement convoqué.

3. Analyse d'une statistique d'échantillon de l'emploi de « nous »

Un comptage exhaustif et automatisé de toutes les occurrences du recueil n'est pas réalisable ici: la lecture procède par extraits pertinents, non par balayage intégral du volume. Les données ci-dessous constituent donc une statistique d'échantillon, établie sur les passages effectivement consultés (extraits de discours sur l'état de la Nation, messages du Nouvel An, allocutions d'investiture, 2002-2009). Les proportions sont indicatives et non des fréquences absolues sur l'ensemble du corpus.

3.1 Répartition par forme

Forme	Type	Occurrences relevées dans l'échantillon	Part approx.
nous (pronom sujet)	Pronom personnel	22	≈ 32 %
Notre	Possessif singulier	28	≈ 41 %
Nos	Possessif pluriel	9	≈ 13 %
nous (complément / réfléchi)	Pronom objet	6	≈ 9 %
de nous / d'entre nous / entre nos mains	Formes prépositionnelles	4	≈ 5 %

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.54-66

Total		≈ 69	100 %

Premier constat : les **formes possessives (« notre » + « nos ») dominent nettement**, avec environ 54 % des occurrences, contre 41 % pour le pronom proprement dit. La collectivité est donc davantage construite par **appropriation** (*notre pays*, *notre économie*, *notre culture*, *notre histoire*, *nos arts*, *nos aspirations*) que par **agentivité** (*nous faisons*).

3.2. Répartition par référent

Référent du « nous »	Fréquence relative	Exemples caractéristiques
Nous national(peuple congolais + président)	≈ 55 %	« C'est le résultat de notre effort collectif, de nos sacrifices communs, de notre sueur et de notre force d'imagination » ; « Notre destin est entre nos mains »
Nous gouvernemental (président + exécutif)	≈ 20 %	« Nous nous y attelons pour que celle-ci réponde aux exigences de ceux-là » ; « Nous attendons les résultats de cette enquête »
Nous africain / continental	≈ 15 %	« Mieux nous serons organisés pour subvenir efficacement à tous nos besoins, moins nous serons vilipendés » ; « Il dépend de nous de changer complètement le sort de notre continent »
Nous historique (la nation dans la durée)	≈ 10 %	« En quarante-neuf ans, nous nous sommes inscrits dans cette dynamique » ; « Souvenons-nous que du martyre de l'esclavage aux abus de la colonisation… »

Le **nous national est majoritaire** : le président se pose d'abord en membre de la communauté avant de se poser en gouvernant.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.54-66

3.3. Répartition par valeur modale

Valeur	Fréquence relative	Formule type
Déontique(devoir, obligation partagée)	≈ 30 %	« Cet état d'esprit, nous avons le devoir de l'affermir, de le contrôler, de le consolider ensemble » ; « Chacun de nous doit [...] être animé du sentiment d'être toujours utile à notre pays »
Constative / bilan(accompli collectif)	≈ 30 %	« Nous avons enregistré des déboires et des désillusions. Nous avons aussi remporté de bonnes victoires »
Prospective / programmatique	≈ 20 %	« Nous avons encore beaucoup à faire » ; « nous tenons, dès que possible, à réaliser certains projets culturels »
Assertive / épistémique	≈ 10 %	« nous pouvons dire, avec assurance, que la voie est tracée »
Restrictive / normative(interdit collectif)	≈ 10 %	« cette paix [...] que nul d'entre nous n'a le droit de mettre de nouveau en péril »

3.4. Rapport quantitatif « je » / « nous »

Dans les passages consultés, le rapport est approximativement 1 « je » pour 2 « nous », mais avec une répartition fonctionnelle nette :

Pronom	Contextes dominants
Je	serments et garanties (« Garant de l'unité de notre peuple, je le suis » ; « Je veillerai donc avec davantage de rigueur ») ; annonces officielles (« je vous annonce que ») ; convictions (« j'en suis convaincu »)
Nous	bilans, devoirs, projets, appartenance

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.54-66

Le « je » se concentre donc dans les **actes de langage engageants** (promesse, garantie, sanction), le « nous » dans les **actes de langage inclusifs** (constat, exhortation, appartenance).

3.5. Densité selon le type de discours

Type de discours	Densité du « nous »	Explication
Discours sur l'état de la Nation	**Très forte**	Bilan collectif adressé au Parlement et au peuple
Messages de Nouvel An / fête nationale	**Forte**	Fonction de communion nationale
Discours d'investiture	**Moyenne à forte**, avec pics du « je »	Alternance serment personnel / destin collectif
Passages sur l'Afrique	**Forte**, avec « nous » élargi	Solidarité continentale
Passages de mise en garde morale	**Faible** — retour au « je »	Le président se distingue des « gouvernants interpellés »

Ce dernier point est statistiquement révélateur : **le « nous » chute là où le discours devient critique**. Lorsqu'il s'agit de dénoncer la corruption, le locuteur quitte le collectif pour le « je » et désigne un « ils » (« Ici, ce sont les gouvernants qui sont interpellés »). Le « nous » est donc **statistiquement corrélé au discours positif** : bilan valorisant, projet, communion

4. Typologie du « nous » dans les discours étudiés

C'est le cas du pronom personnel *nous* relevé dans le discours diplomatique de DSN. Le pronom *nous* fonctionne comme un marqueur énonciatif à référence variable son emploi n'est pas fixe : il passe d'un référent à un autre selon le contexte, l'auditoire visé et l'effet argumentatif recherché. En effet, selon Maurice Grevisse§1036 le pronom personnel « désigne les êtres en marquant la personne grammaticale, c'est-à-dire en indiquant qu'il s'agit soit de l'être qui parle (…) au pluriel, la 1ere personne désigne une pluralité comprenant le locuteur et un ou plusieurs *autres* » ou plus explicitement comme le soulignent Riegel *et al.* (1994 :196) que le pronom personne *nous* n'est pas le pluriels de *je,*mais renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur ». Les trois principaux référents du « nous » se résument :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

- *nous* = le Congo, lorsque le DSN parle au nom de l'État, de la nation ou de « notre diplomatie » ;
- *nous* = l'Afrique, lorsque le chef d'État se présente comme porte-parole continental, par exemple lorsqu'il déclare agir « au nom de l'Afrique » ;
- *nous* = la communauté des non-alignés ou des pays du Sud, lorsque le discours élargit le cadre national à une solidarité internationale plus vaste.

En réalité ce glissement énonciatif permet au locuteur de varier sa position : il parle tantôt comme chef d'État congolais, tantôt comme représentant de l'Afrique, tantôt comme membre d'une communauté internationale solidaire. Cette mobilité renforce son autorité, car elle lui permet de cumuler plusieurs légitimités sans les distinguer explicitement. Ainsi, ce pronom personnel est un pronom à référence variable. Le trait le plus remarquable de ce « nous » est son instabilité référentielle contrôlée
L'examen du corpus fait apparaître au moins cinq échelles de référent auxquelles renvoie le «nous » présidentiel, résumées dans le tableau suivant avant d'être détaillées et illustrées.

Type de « nous »	Référent construit	Exemple dans le corpus
Nous national inclusif	Peuple congolais + président	Discours d'investiture, 2002 et 2009
Nous sous-régional	États d'Afrique centrale (CEEAC)	Sommet de Yaoundé / COMIFAC, 2005
Nous continental / panafricain	L'Afrique, l'Union africaine, le groupe ACP	Assemblée ACP-UE, 2003 ; UNESCO, 2006
Nous international / universel	La communauté internationale, l'humanité	Conseil exécutif de l'UNESCO, 2006
Nous bilatéral de coopération	Congo/Afrique + partenaire extérieur (UE)	Assemblée ACP-UE, 2003

4.1. Le nous national inclusif

Dans les deux discours d'investiture qui encadrent le septennat (15 août 2002 et 14 août 2009), le « nous » fusionne systématiquement le Président et le peuple congolais. Le locuteur individuel disparaît derrière un sujet collectif porteur d'un vécu commun et d'une responsabilité partagée :

> *« Le processus démocratique que **nous avions** si bien engagé, en 1990, sans effusion de sang [...]. Nous devons cette correction à la détermination de toutes les forces vives de la Nation qui ont résolument dit non à la violence, à la division et à la partition du pays. [...] Pendant plus d'une décennie, nous avons souffert dans notre chair et dans notre âme. »*
>
> Discours d'investiture, Brazzaville, 15 août 2002, p. 15

> *« Au nom du peuple congolais, je vous remercie d'être venus nous honorer. [...] Acceptez [...] notre gratitude, nos hommages, ainsi que nos souhaits d'agréable*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

séjour à Brazzaville. […] vous avez voulu confirmer le régime de paix, de stabilité et de sécurité que nous avons ensemble rétabli. »
Discours d'investiture, Brazzaville, 14 août 2009, p. 237

La formule « au nom du peuple congolais » explicite, dans le second exemple, le mécanisme habituellement implicite du nous : le président indique lui-même la source de la délégation de parole qui l'autorise à passer du « je » au « nous ». On notera aussi la construction en miroir des deux discours, à sept ans d'intervalle : le même geste rhétorique fondation puis refondation d'un « nous » national par le rappel d'une épreuve traversée collectivement structure l'ouverture et la clôture du recueil. C'est également cet exemple :

*« Le 10 mars 2002, **nous avons** ensemble conclu un contrat collectif sur la base de la "Nouvelle Espérance" ».*

Dans cet exemple, le « nous » associe le président à ses concitoyens dans un acte fondateur commun. Il joue la fonction inclusive. L'adverbe *ensemble* renforce cette fusion énonciative : la décision politique n'est pas présentée comme une imposition verticale, mais comme un contrat mutuel entre le chef de l'État et le peuple congolais.

4.2. Le nous sous-régional (Afrique centrale)

Face à ses pairs chefs d'État, le président alterne adresse nominative individuelle (« je ») et énoncé collectif (« nous ») pour construire un « nous » propre à la sous-région, ainsi qu'on le voit dans le discours d'ouverture du sommet consacré aux écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Déclaration de Yaoundé) :

*« Que son Excellence monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, trouve, ici, l'expression de l'hommage appuyé et de mes félicitations […]. C'est ici le lieu de saluer l'intérêt et l'appui multiforme de la communauté internationale à la gestion durable de **nos** ressources forestières. […] **j'exprime** notre reconnaissance. »*
Discours d'ouverture, 3e Sommet des chefs d'État sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, vers 2005, p. 94

Le « je » sert ici à l'hommage personnalisé rendu à un homologue nommément désigné ; le « nous » prend le relais dès qu'il s'agit de désigner le patrimoine et les intérêts partagés par les États de la sous-région (« nos ressources forestières »).

4.3. Le nous continental et le nous bilatéral de coopération

Dans ce passage, le glissement énonciatif est stratégiquement important : le locuteur ne parle plus seulement comme chef d'État congolais, mais comme porte-voix de l'Afrique face à l'extérieur.

*« Mieux **nous serons** organisés pour subvenir efficacement à tous nos besoins, moins nous serons vilipendés par quelques moralisateurs et autres donneurs de leçons. Il dépend de nous de changer complètement le sort de notre continent ».*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Construction d'un collectif africain où le « nous » institue un sujet collectif continental. Il rassemble les pays africains autour d'une même responsabilité celle de changer le sort du continent et les oppose implicitement à un « eux », identifié aux « moralisateurs » et aux « donneurs de leçons ». La même logique apparait lorsque DSN parle devant l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, réunie à Brazzaville, le « nous » désigne tour à tour les États africains (ou d'Afrique centrale) entre eux, puis le couple Afrique/Union européenne dans une relation de coopération :

> *« C'est justement pour consolider la paix et le développement durable en Afrique centrale que nos Etats œuvrent, actuellement, à la mise en place d'un programme régional [...], pour la réalisation duquel* ***nous sollicitons*** *le soutien de nos partenaires de l'Union européenne. [...] C'est ainsi que* ***nous poursuivrons*** *notre chemin à travers ce partenariat exemplaire et responsable que nous avons patiemment construit ensemble pour le bonheur de nos peuples. »*
>
> Discours d'ouverture, 5e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, Brazzaville, 2003, p. 37-38

Ce passage illustre bien la labilité du référent : « nos Etats » désigne les pays d'Afrique centrale ; « nous sollicitons… nos partenaires » oppose ce même nous à l'Union européenne ; « notre partenariat [...] que nous avons [...] construit ensemble » fusionne enfin les deux parties dans un nous bilatéral englobant, qui transforme discursivement une relation de coopération au développement — objectivement asymétrique — en une entreprise commune et solidaire.

4.4. Le nous international et universel

Devant le Conseil exécutif de l'UNESCO, le président élargit le référent du *nous* à l'échelle de l'humanité, après avoir explicité, dans l'ouverture du discours, le mandat de représentation continentale qui légitime sa parole :

> *« [...] à l'instance qui assure la permanence de l'organe suprême de notre organisation [...]. Notre rencontre se situe dans un contexte international de plus en plus complexe [...]. Que nous révèle « l'état du monde » [...] ?* ***Avons-nous*** *réussi à faire triompher les idéaux [...] ? [...] notre planète est le théâtre d'une accumulation inédite de pandémies, d'inégalités, d'injustices [...] le monde tel que* ***nous le partageons****. »*
> Allocution au Conseil exécutif de l'UNESCO, Paris, 12 octobre 2006, p. 145-146

Le passage clé se trouve dans l'ouverture du discours, lorsque le président remercie ses hôtes de lui avoir « offert l'opportunité [...] à m'adresser, au nom de l'Afrique, à l'instance [...] » : la mention explicite « au nom de l'Afrique » fonctionne comme un acte de délégation qui autorise, quelques phrases plus loin, le glissement du nous continental (« notre organisation », en tant que l'UNESCO compte l'Afrique parmi ses membres) au nous universel (« notre planète », « le monde tel que nous le partageons

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

»), qui inclut désormais l'ensemble de l'auditoire international et, au-delà, l'humanité tout entière.

5. Fonctions pragmatiques et rhétoriques du *nous* diplomatique

L'observation transversale du corpus permet de dégager plusieurs fonctions récurrentes de ce jeu énonciatif.

5.1. Fonction de légitimation

Le *nous* permet au chef d'État DSN de ne (presque) jamais parler en son seul nom : il s'exprime comme délégué d'une instance peuple, sous-région, continent, communauté internationale ainsi que le montrent les deux formules explicites relevées dans le corpus, « au nom du peuple congolais » (2009) et « m'adresser, au nom de l'Afrique » (UNESCO, 2006), qui rendent visible un mécanisme habituellement implicite.

5.2. Fonction de construction d'un ethos consensuel

Le *nous* évite l'assertion trop personnelle (« je décide », « je veux ») au profit d'un engagement partagé (« nous devons », « nous avons souffert », « nous plaçons »), produisant un ethos de rassembleur plutôt que d'homme fort : une stratégie de prudence et de politesse énonciative, au sens où l'entend Kerbrat-Orecchioni.

5.3. Fonction de solidarisation stratégique avec l'interlocuteur

Dans les discours à vocation internationale, le nous inclut souvent, de façon calculée, le partenaire ou l'auditoire (« notre partenariat », « notre rencontre ») : il transforme une relation potentiellement asymétrique — chef d'État d'un pays du Sud face à un partenaire du Nord ou à une organisation internationale — en une communauté d'intérêts et de destin.

5.4. Fonction de mise en scène de l'unité continentale ou sous-régionale.

Dans un contexte où les tensions et hétérogénéités inter-étatiques africaines sont réelles, le nous continental (« nos Etats », « notre continent ») gomme discursivement les divisions et projette une image d'unité concertée, utile dans la négociation face à des partenaires extérieurs (Union européenne, institutions financières internationales).

5.5. Fonction de balisage du discours par l'alternance *je/nous*

Dans l'ensemble du corpus, le « je » ouvre et personnalise le discours (accueil, remerciements, hommages nominatifs à un homologue), tandis que le « nous » gouverne le cœur substantiel de l'allocution : les constats, les engagements, les valeurs revendiquées et le bilan. Cette alternance constitue une signature stylistique stable du corpus, observable aussi bien en 2002 qu'en 2009, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

5.5. Le rituel protocolaire et progression argumentative

DSN ne déroge pas à la règle lorsqu'il s'adresse à ses interlocuteurs. Le rituel du déroulement des cérémonies officielles, des événements diplomatiques et des réceptions publiques est toujours respecté. En effet, chaque discours de DSN s'ouvre par une énumération hiérarchisée des destinataires, comme dans la formule suivante :

> « Madame et messieurs les chefs d'État et de Gouvernement ; Monsieur le secrétaire général des Nations Unies ; Mesdames et messieurs».

Ces reprises au cours du discours, ces apostrophes remplissent une fonction structurante : elles relancent l'attention de l'auditoire et servent de repères dans la progression argumentative, en signalant le passage d'un thème à un autre.
Le discours recourt également à des énumérations rituelles de destinataires, qui contribuent à installer un cadre solennel et inclusif. Nous pouvons noter par exemple les constructions suivantes :

> « Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ; Monsieur le Président du Sénat ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ».

Ces adresses multiplient les niveaux d'énonciation et construisent une communauté d'adhésion où chaque groupe est nommé, reconnu et intégré au projet collectif.

5.6. Les clausules acclamatives

Dans les discours prononcés en contexte national, international, la clôture du discours de DSN repose souvent sur des formules quasi rituelles, telles que :

> « Vive le Forum Corée-Afrique ! Vive la coopération internationale ! » ou encore « Vivent la solidarité et la coopération internationales ! ».

Ces clausules acclamatives produisent un pathos consensuel : elles terminent le discours sur une émotion partagée, orientée vers l'adhésion collective plutôt que vers la confrontation.

Pour conclure :

Le « nous diplomatique » mobilisé par Denis Sassou N'Guesso dans les discours du premier septennat (2002-2009) fonctionne comme un opérateur énonciatif à géométrie variable : son référent peuple congolais, États d'Afrique centrale, continent africain, communauté internationale se redéfinit à chaque scène de parole, sans que l'énonciateur individuel ne parle jamais tout à fait en son seul nom. Loin d'être une simple habitude protocolaire, ce mécanisme remplit des fonctions précises de légitimation, de construction d'un ethos consensuel, de solidarisation avec l'interlocuteur et de mise en scène de l'unité continentale fonctions dont le corpus donne à voir la mise en œuvre concrète et récurrente sur sept années, dans des scènes énonciatives aussi différentes qu'une investiture nationale, un sommet sous-régional

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

entre pairs ou la tribune d'une organisation universelle. Cette étude gagnerait à être prolongée par un traitement quantitatif systématique fréquence comparée de « je », « nous », « on » selon le type de discours et l'année, ainsi que par une comparaison avec les usages similaires chez d'autres chefs d'État de la sous-région, afin de déterminer ce qui, dans ce fonctionnement du nous, relève d'une convention générale du discours diplomatique et présidentiel, et ce qui relève d'un style propre au locuteur étudié.

Repères bibliographiques indicatifs :

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, chap. XIX-XX, Paris, Gallimard, 1966.

Charaudeau, Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

Echu George , 1990, La rhétorique dans le discours diplomatique : analyse de l'allocution diplomatique en Grande-Bretagne, Thèse de doctorat, Université de Stendhal,

Grevisse Maurice, *Le Bon usage*, 11e édition, Paris/Bruxelles, Duculot, 1980.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980 (rééditions ultérieures).

Landsberg Paul-Louis. Réflexions sur l'engagement personnel. In: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°60, octobre-décembre 1998. Les engagements du 20e siècle. pp. 118-123; doi : https://doi.org/10.3406/xxs.1998.2764

Lemboumba Sassou N'guesso, Claudia, 2013, *Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009*, préface de Firmin Ayessa, Paris, L'Harmattan, 2013.

Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2007.

Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe, Riou René, 2004 *Grammaire méthodique du français,*3edition, Paris, Quadrige/PUF.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue. Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.67-84

Rompre le protocole : rhétorique anticoloniale et parole diplomatique chez Lumumba et Sankara

Augustin Nombo[1]

Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
nomboaugustin2016@gmail.com
https://orcid.org/0000-0002-3600-6768
DOI: https://doi.org/10.55595/0tak7r34CAR2026

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Cet article étudie les discours de Patrice Lumumba (1959, 1960) et de Thomas Sankara (1983, 1984, 1986, 1987) comme un corpus commun de parole africaine déployée sur la scène diplomatique internationale, malgré l'écart d'un quart de siècle et la diversité des contextes. Il identifie et compare les procédés rhétoriques par lesquels ces deux orateurs, placés dans une position institutionnelle fragile, investissent légitimement des tribunes solennelles cérémonie d'indépendance, sommet interétatique, entretien de presse, meeting militant sans se soumettre entièrement aux codes protocolaires qui les régissent. L'étude cherche aussi à déterminer si ces procédés relèvent d'une constante stylistique propre à chaque orateur ou d'un effet de genre lié à la situation diplomatique d'énonciation. La méthode associe les outils de la rhétorique classique (ethos, pathos, logos, actes de langage performatifs) à ceux de l'analyse critique du discours d'inspiration postcoloniale, à partir d'une lecture rapprochée des cinq textes du corpus replacés dans leur contexte immédiat : auditoire, lieu, occasion et mode de transmission. L'analyse montre que l'ethos des deux orateurs repose moins sur la légitimité protocolaire que sur le témoignage vécu et l'incarnation concrète de leur propos ; que le pathos, nourri par l'énumération des souffrances coloniales et par la notion de « dette de sang », rend difficile la neutralité affective attendue du protocole diplomatique ; que le logos, fondé sur des antithèses temporelles ou économiques et sur des actes performatifs engageant l'orateur lui-même, transforme le discours diplomatique en instrument de dévoilement des rapports de domination ; enfin, que ces procédés relèvent d'une subversion interne du protocole plutôt que d'un rejet frontal. Il en ressort une rhétorique panafricaine de la rupture protocolaire, commune aux deux locuteurs malgré leurs différences de contexte, de genre et de ton, qui fait de la parole diplomatique un acte de souveraineté proclamé avant même que ses conditions matérielles ne soient pleinement réunies.

[1] **Comment citer cet article:** Nombo A., (2026), « Rompre le protocole : rhétorique anticoloniale et parole diplomatique chez Lumumba et Sankara », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.67-84

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.67-84

Mots-clés : rhétorique diplomatique, discours anticolonial, Patrice Lumumba , Thomas Sankara, analyse du discours, ethos oratoire, panafricanisme.

Breaking protocol: anticolonial rhetoric and diplomatic speech at Lumumba and Sankara

Abstract: This article studies the speeches of Patrice Lumumba (1959, 1960) and Thomas Sankara (1983, 1984, 1986, 1987) as a shared corpus of African speech performed on the international diplomatic stage, despite the quarter-century gap and the different contexts separating the two speakers. It identifies and compares the rhetorical devices through which these two men, speaking from a position of institutional weakness, legitimately occupy solemn diplomatic platforms an independence ceremony, an interstate summit, a press interview, and a militant rally without fully submitting to the protocolary codes that ordinarily govern them. It also asks whether these devices reflect a stylistic constant specific to each speaker or a generic effect tied to the diplomatic situation of utterance itself. The method combines the tools of classical rhetoric (ethos, pathos, logos, performative speech acts) with those of postcolonially oriented critical discourse analysis, through a close reading of the five texts in the corpus, each situated in its immediate context of utterance: audience, place, occasion, and mode of transmission. The analysis shows that the ethos of both speakers rests less on protocolary legitimacy than on lived testimony and the concrete embodiment of their argument; that pathos, grounded in the enumeration of colonial suffering and in the notion of a "blood debt," makes the affective neutrality required by diplomatic protocol difficult to sustain; that logos, organized around temporal or economic antitheses and performative acts involving the speaker's own person, turns diplomatic discourse into a tool for exposing relations of domination; and that these devices amount to an internal subversion of protocol rather than an outright rejection of it. The result is a pan-African rhetoric of protocolary rupture, shared by both speakers despite differences of context, genre, and tone, which makes diplomatic speech an act of sovereignty proclaimed before the material conditions of that sovereignty have been fully secured.

Keywords: diplomatic rhetoric; anticolonial discourse; Patrice Lumumba; Thomas Sankara; discourse analysis; oratorical ethos; pan-Africanism.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.67-84

Introduction

Les travaux consacrés à Patrice Lumumba et à Thomas Sankara sont aujourd'hui nombreux, mais ils se sont surtout organisés autour de deux approches qui ne relèvent pas directement de la rhétorique. La première est historiographique et biographique. Pour Lumumba, Georges Nzongola-Ntalaja (2002 ; 2014) a replacé son parcours dans la longue histoire du Congo, tandis que Ludo De Witte (2000), dans son enquête sur les circonstances de son assassinat, et Leo Zeilig (2008), dans *Patrice Lumumba: Africa's Lost Leader*, ont mis en lumière la dimension internationale de son élimination implication belge et complicités occidentales sur fond de guerre froide quelques mois après le discours du 30 juin 1960. Pour Sankara, la biographie de Bruno Jaffré (1997) et l'étude d'Ernest Harsch (2014), *Thomas Sankara: An African Revolutionary*, ont retracé son ascension, ses réformes et sa chute, tandis que l'ouvrage collectif dirigé par Amber Murrey (2018), *A Certain Amount of Madness*, ainsi que la biographie plus récente de Brian J. Peterson (2021), *Thomas Sankara: A Revolutionary in Cold War Africa*, ont renouvelé cette historiographie en l'inscrivant dans la géopolitique ouest-africaine de la fin de la guerre froide.

La seconde approche, plus politique et idéologique, porte sur le contenu doctrinal des deux dirigeants : leur panafricanisme, leur anti-impérialisme ainsi que leurs projets économiques et sociaux. Elle nourrit une historiographie souvent militante, qui les inscrit dans une même filiation révolutionnaire, comme le montrent les nombreuses rééditions et compilations de leurs discours notamment chez Présence Africaine pour Lumumba, ainsi que sur thomassankara.net et dans les recueils établis par Bruno Jaffré pour Sankara. Ces deux orientations, biographique et doctrinale, ont solidement établi leur place dans l'histoire politique africaine du XXe siècle et dans la mémoire panafricaniste contemporaine.

Aussi riche soit-elle, cette littérature accorde encore une place limitée à un troisième axe, proprement rhétorique, auquel cet article entend contribuer : l'étude des procédés linguistiques et argumentatifs par lesquels ces discours agissent sur leur auditoire, au-delà de leur contenu doctrinal, de leur portée biographique ou de leur valeur mémorielle. C'est cette dimension formelle, encore insuffisamment étudiée pour elle-même, que l'article propose d'éclairer en l'inscrivant dans le cadre précis de la parole diplomatique. Deux scènes, séparées par un quart de siècle, permettent d'en poser concrètement les enjeux.

Le 30 juin 1960, au Palais de la Nation à Léopoldville, un Premier ministre de trente-cinq ans prend la parole après le roi des Belges, Baudouin Ier. À partir d'un texte préparé mais non inscrit au programme officiel, il improvise un réquisitoire contre quatre-vingts années de colonisation. Vingt-sept ans plus tard, le 29 juillet 1987, à Addis-Abeba, un capitaine devenu chef d'État, âgé de trente-sept ans, s'adresse à ses pairs réunis au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et leur propose de former un « front uni » contre le remboursement de la dette extérieure du continent. D'une scène à l'autre, séparées par une génération, se répète un même geste : une parole africaine s'empare de la tribune diplomatique la plus solennelle cérémonie d'indépendance ou sommet interétatique pour en retourner les usages contre eux-mêmes.

Ce geste ne se réduit pas à ces deux moments. Patrice Lumumba et Thomas Sankara n'ont certes partagé ni la même époque ni la même tribune : le premier est

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

assassiné en janvier 1961, quelques mois après le discours qui l'a rendu célèbre, alors que le second n'a pas encore quinze ans ; le second est renversé et exécuté en octobre 1987, quelques semaines après son discours sur la dette. Pourtant, la mémoire militante et une partie de l'historiographie africaniste les rapprochent régulièrement comme deux figures d'un même récit : celui d'une souveraineté africaine d'abord proclamée par le discours, avant même de disposer pleinement de ses moyens matériels. C'est cette parenté discursive, plutôt que biographique, que cet article interroge, en s'attachant non au contenu politique de leurs discours déjà largement commenté mais à leur fonctionnement rhétorique, c'est-à-dire aux moyens linguistiques et argumentatifs par lesquels un orateur cherche à agir sur son auditoire.

Pour analyser rigoureusement cette parenté rhétorique, il faut d'abord délimiter le corpus. Celui-ci réunit cinq textes permettant une lecture à la fois diachronique et comparative : pour Lumumba, le discours de l'indépendance du 30 juin 1960 et l'exposé prononcé le 22 mars 1959 devant le Congrès pour la liberté de la culture à l'Université d'Ibadan ; pour Sankara, le discours sur la dette prononcé le 29 juillet 1987 au sommet de l'OUA à Addis-Abéba, le discours « Qui sont les ennemis du peuple ? » du 26 mars 1983 à Ouagadougou, l'entretien d'août 1984 intitulé « Il n'y a qu'une couleur : l'unité africaine », et le discours du 3 septembre 1986 devant le huitième sommet du Mouvement des pays non alignés à Harare, connu sous le titre postérieur « Nous devons accumuler des victoires ». Le corpus associe ainsi des genres proches mais distincts : discours de cérémonie, discours de congrès, allocution de sommet interétatique, entretien de presse et discours militant devant une foule nationale.

Avant d'engager la comparaison, il convient de préciser ce que l'on entend ici par « langage diplomatique ». Il ne s'agit pas du seul jargon technique des chancelleries, mais d'un mode de communication réglé entre entités politiques : formules d'adresse protocolaires, prudence lexicale, éloge convenu de l'hôte, évitement de l'insulte directe et recherche apparente du consensus. Selon les théoriciens de la diplomatie, ces conventions visent à rendre possible la coexistence pacifique d'intérêts divergents (Cohen, 1997 ; Sharp, 2009 ; Constantinou, 1996). Elles supposent un minimum de codes partagés entre locuteurs reconnus comme égaux en dignité, même lorsque les rapports de force effectifs demeurent inégaux.

Or c'est précisément ce partage supposé que Lumumba et Sankara interrogent. Ils occupent la position diplomatique du chef d'État ou de gouvernement s'adressant à des pairs ou à une puissance étrangère, tout en refusant certains codes habituels de cette position, notamment l'euphémisation du conflit et la déférence envers l'ancienne puissance coloniale ou les bailleurs de fonds. La problématique centrale de cet article naît de cette tension : comment deux orateurs en situation de faiblesse institutionnelle un Premier ministre investi quelques heures plus tôt, un chef d'État d'un « petit pays enclavé » parlant devant des pairs plus puissants parviennent-ils à occuper légitimement la tribune diplomatique la plus solennelle sans se soumettre aux codes qui l'organisent ? Plus largement, que devient le discours diplomatique, conçu comme instrument de gestion pacifiée des différends, lorsqu'il est saisi par une parole qui cherche au contraire à dévoiler et contester les rapports de domination qu'il tend d'ordinaire à atténuer ?

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Cette problématique repose sur quatre hypothèses examinées successivement. Premièrement, l'ethos des deux orateurs ne se fonde pas sur une légitimité protocolaire, où ils sont en position de faiblesse, mais sur le témoignage vécu et l'incarnation concrète de leur propos. Deuxièmement, le pathos qu'ils mobilisent énumération des souffrances coloniales ou évocation d'une « dette de sang » rend difficile, pour l'auditoire, la neutralité affective attendue du protocole diplomatique. Troisièmement, leur logos, structuré par des antithèses temporelles ou économiques et par des actes de langage engageant l'orateur lui-même, transforme le discours diplomatique en instrument de dévoilement. Enfin, ces procédés ne relèvent pas d'un rejet frontal du protocole, mais d'une subversion interne : ils en respectent la lettre pour mieux en déplacer la fonction consensuelle. Si cette hypothèse se confirme, elle permet de parler d'une rhétorique panafricaine commune aux deux orateurs, malgré la distance temporelle et la diversité des contextes.

Trois objectifs découlent de cette problématique. Le premier consiste à identifier et comparer les procédés rhétoriques ethos, pathos, logos, figures d'adresse mobilisés par Lumumba et Sankara dans les cinq textes retenus. Le deuxième vise à déterminer si ces procédés relèvent d'une constante stylistique propre à chaque orateur ou d'un effet de genre lié à la situation diplomatique d'énonciation, ce que permet d'éprouver la diversité du corpus : cérémonie, congrès, sommet interétatique, entretien et meeting militant. Le troisième objectif est de contribuer à une lecture véritablement rhétorique du corpus panafricaniste anticolonial et postcolonial, trop souvent réduit à son contenu politique ou à sa portée historique, en montrant que la forme même de ces discours constitue un acte de souveraineté.

Pour répondre à cette problématique, l'article se déploie en sept étapes. La première présente le cadre théorique et méthodologique, à la croisée de la rhétorique classique et de l'analyse critique du discours postcoloniale. La deuxième étudie la construction de l'ethos oratoire des deux hommes. La troisième analyse le pathos, notamment la mémoire des corps souffrants et la notion de « dette de sang ». La quatrième examine le logos, les antithèses et les actes de langage performatifs. La cinquième porte sur les figures de l'adresse et de l'interpellation. La sixième propose une synthèse sur la subversion du protocole diplomatique comme geste commun. La septième, enfin, met en perspective les continuités et les inflexions qui distinguent la parole de 1960 de celle des années 1980.

1. Cadre théorique et méthodologique

L'analyse rhétorique des discours politiques africains issus de l'anticolonialisme soulève d'emblée une question méthodologique : faut-il les étudier à partir des catégories de la rhétorique occidentale, au risque de leur appliquer une grille étrangère à leurs traditions oratoires, ou privilégier les approches postcoloniales, au risque de négliger ce qu'ils doivent à la formation reçue dans les institutions coloniales — séminaire pour Lumumba, lycée militaire et académie pour Sankara ? Cet article choisit de ne pas résoudre ce dilemme, mais de l'intégrer à l'analyse comme une caractéristique du corpus. Lumumba et Sankara parlent en effet depuis une position hybride : ils mobilisent des formes héritées de la culture savante européenne période oratoire, antithèse, apostrophe

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

pour soutenir un projet de rupture avec l'ordre que cette même culture a contribué à légitimer. C'est pourquoi l'étude associe, sans les opposer, les catégories de la rhétorique classique et celles de l'analyse critique du discours d'orientation postcoloniale, appliquées à un même objet : la scène diplomatique comme lieu d'énonciation de cette parole hybride.

1.1. Rhétorique classique et adresse diplomatique

La rhétorique aristotélicienne distingue trois modes de persuasion internes au discours : l'ethos, image de crédibilité que l'orateur construit de lui-même ; le pathos, disposition affective qu'il cherche à produire chez l'auditoire ; et le logos, argumentation fondée sur le raisonnement ou la preuve apparente (Aristote, 1991). Cette triade reste un outil descriptif pertinent pour analyser le discours diplomatique, qui vise toujours, au moins en apparence, à obtenir l'adhésion d'un auditoire pluriel chefs d'État, opinion internationale, opinion nationale relayée par les médias plutôt qu'à imposer une contrainte. Ruth Amossy a montré que l'ethos ne se limite pas à la réputation préalable de l'orateur : il se construit dans le discours même, à travers les positions énonciatives, les choix lexicaux et les modes d'adresse (Amossy, 2010). Cette perspective convient particulièrement à Lumumba et Sankara, dont l'autorité internationale n'est pas acquise d'avance et doit se construire au moment même de la prise de parole, face au scepticisme ou à l'hostilité d'une partie de l'auditoire.

La « nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1958) fournit un second outil central : la notion d'auditoire, non comme simple somme d'individus, mais comme construction discursive, composée de dispositions que l'orateur présuppose et cherche à mobiliser. Dans un sommet interétatique, un discours s'adresse simultanément à plusieurs auditoires : les chefs d'État présents, leurs opinions publiques, les bailleurs de fonds occidentaux absents mais visés, et la postérité qui recevra le texte après sa prononciation. Cette superposition des destinataires éclaire fortement les textes étudiés, notamment le discours de Sankara sur la dette, où le véritable destinataire ne coïncide pas toujours avec l'interlocuteur désigné par la forme protocolaire.

Enfin, les travaux de Dominique Maingueneau et de Patrick Charaudeau sur le discours politique permettent d'analyser la mise en scène énonciative propre à ce genre : la manière dont un discours construit sa légitimité, répartit les rôles entre un « nous » qui parle et un ou plusieurs « eux » dont il se distingue, et négocie constamment entre la fonction phatique du rituel protocolaire et la fonction polémique de la prise de position (Maingueneau, 2014 ; Charaudeau, 2005).

1.2. Analyse critique et perspective postcoloniale

Ces outils formels doivent toutefois être articulés à une lecture des rapports de pouvoir qui structurent l'énonciation. Frantz Fanon a montré que, dans la situation coloniale, la parole du colonisé adressée au colonisateur, ou prononcée devant le monde à son sujet, ne peut être neutre : elle porte la trace d'un assujettissement qu'elle cherche précisément à renverser (Fanon, 1961). Achille Mbembe prolonge cette perspective en analysant la manière dont le pouvoir postcolonial reprend des formes héritées du pouvoir colonial tout en les subvertissant de l'intérieur, produisant des effets de dérision et de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

désacralisation du protocole (Mbembe, 2000). Cette approche éclaire un trait commun aux deux corpus : l'usage de la forme protocolaire l'adresse « Monsieur le Président », les remerciements convenus comme cadre respecté en apparence, mais travaillé de l'intérieur jusqu'à la rupture.

Un troisième niveau de lecture concerne plus directement la langue. Valentin-Yves Mudimbe et Ngũgĩ wa Thiong'o ont interrogé la position de l'intellectuel et du responsable politique africain amenés à penser et à haranguer dans les langues européennes héritées de la colonisation ici le français, pour Lumumba comme pour Sankara (Mudimbe, 1988 ; Ngũgĩ wa Thiong'o, 1986). Cette situation linguistique n'est pas un simple arrière-plan : elle aide à comprendre pourquoi les deux orateurs retournent souvent contre son origine le vocabulaire même du colonisateur civilisation, dignité, amitié entre les peuples, dette en le dépouillant de sa valeur apologétique pour lui donner une portée accusatrice.

1.3. Corpus et méthode

L'analyse repose sur une lecture rapprochée des cinq textes du corpus, chacun étant replacé dans son contexte immédiat d'énonciation : type d'auditoire, lieu, occasion et mode de transmission discours rédigé et lu, improvisation partielle ou transcription d'enregistrement, notamment pour le discours d'Addis-Abéba. Les citations proviennent des transcriptions disponibles : pour Lumumba, des textes réunis notamment par Perspective Monde et les Éditions Présence Africaine ; pour Sankara, des transcriptions publiées sur thomassankara.net et dans *Carrefour africain*. Cette base documentaire impose une précaution méthodologique : le discours d'Addis-Abéba ayant été retranscrit à partir d'un enregistrement, les marques d'oralité rires et applaudissements indiqués entre crochets doivent être considérées comme des indices rhétoriques essentiels. Elles signalent la réception immédiate du discours et permettent d'identifier les moments où l'auditoire interrompt l'orateur pour manifester son adhésion.

2. Ethos oratoire : la posture du sujet colonisé qui prend la parole

Comme on l'a rappelé, l'ethos oratoire ne précède pas le discours : il s'y élabore. Lumumba et Sankara rencontrent, au moment de parler, une difficulté comparable, même si les contextes diffèrent. Comment un homme jeune, récemment investi d'une autorité encore contestée Premier ministre d'un État souverain depuis quelques heures pour Lumumba, capitaine arrivé au pouvoir par un coup d'État quatre ans plus tôt pour Sankara peut-il s'adresser en égal à des interlocuteurs plus anciens, plus puissants ou plus légitimes sur le plan protocolaire, qu'il s'agisse d'un roi ou de chefs d'État chevronnés ? Leur réponse consiste à déplacer le fondement de l'autorité : non plus la légitimité protocolaire, où ils sont vulnérables, mais la légitimité de la souffrance vécue et du peuple représenté. Cet enjeu touche au cœur même de la parole diplomatique : sur la scène interétatique, l'orateur ne parle jamais seulement en son nom, mais comme représentant d'un collectif peuple, État ou mouvement dont la reconnaissance conditionne l'efficacité de sa parole. En construisant un ethos alternatif à celui qu'impose le protocole, Lumumba et Sankara redéfinissent donc eux-mêmes les conditions de leur reconnaissance comme interlocuteurs légitimes.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2.1. Lumumba : l'ethos du témoin-accusateur

Le premier geste du discours du 30 juin 1960 relève d'une rupture protocolaire bien documentée par l'historiographie : le programme officiel ne prévoyait pas que Lumumba intervienne après le discours du roi Baudouin et la réponse attendue du président Kasa-Vubu ; il impose pourtant sa prise de parole (Wikipédia, « Discours de l'indépendance congolaise » ; congo-liberty.com). Cette rupture dans le déroulement de la cérémonie se double d'une rupture discursive. Lumumba ne parle pas en Premier ministre venu remercier la puissance tutélaire, comme le protocole pouvait l'exiger, mais en témoin qui interpelle son auditoire au nom d'une expérience collective. La répétition du performatif mémoriel « nous avons connu », huit fois en quelques paragraphes, construit ainsi un ethos de témoignage : l'orateur ne rapporte pas seulement ce qu'il sait de l'histoire coloniale ; il énonce ce que « nous » avons subi dans nos corps.

Cet ethos s'écarte fortement de celui qu'aurait appelé un discours diplomatique de remerciement. Lumumba ne se présente pas comme le bénéficiaire d'un don l'indépendance accordée, mais comme le porte-parole d'une victoire arrachée : « nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise ». Le verbe « conquérir » et son champ lexical lutte, sang, larmes, feu déplacent la scène énonciative : la Belgique n'accorde plus, le peuple congolais obtient. Ce déplacement est décisif pour comprendre l'ethos lumumbiste. Il refuse la position de récipiendaire reconnaissant que le protocole de la décolonisation négociée tendait à lui assigner, tout en mentionnant néanmoins l'« entente avec la Belgique ». Cette tension entre reconnaissance formelle de l'accord belgo-congolais et affirmation d'une conquête populaire constitue la signature éthique du discours.

Le second texte lumumbiste, l'exposé d'Ibadan de mars 1959, construit un ethos différent, plus proche du discours de congrès panafricain. Lumumba y apparaît comme un participant parmi d'autres : il remercie ses hôtes selon les formes attendues « Je remercie le Congrès pour la Liberté et la Culture… » avant de développer une argumentation programmatique sur l'unité africaine. L'ethos est alors celui de l'analyste politique s'adressant à des pairs « Ministres africains, hommes de lettres, syndicalistes, journalistes » davantage que celui du témoin-accusateur. La comparaison montre que l'ethos de rupture du 30 juin 1960 n'est pas une disposition immuable de l'orateur, mais une construction ajustée à la situation d'énonciation : le rituel de l'indépendance appelle le témoignage historique, tandis que le congrès culturel appelle le plaidoyer pour l'unité continentale.

2.2. Sankara : l'ethos du petit État parlant au nom du continent

Sankara fait face à un autre défi d'ethos : parler, depuis ce qu'il appelle lui-même un « petit pays enclavé de l'Ouest africain » (discours de Harare, 1986), devant des chefs d'État représentant des puissances continentales plus importantes, tout en prétendant définir la position de l'Afrique entière face à la dette ou à l'impérialisme. Sa réponse rhétorique consiste à transformer la faiblesse matérielle en supériorité morale et en force exemplaire. Dans le discours sur la dette, il ne revendique pas d'abord une compétence économique, mais la cohérence entre son propos et sa pratique : « je suis militaire et je porte une arme » ; « nous sommes habillés par nos tisserands, nos paysans, il n'y a pas un seul fil qui vienne d'Europe ou d'Amérique ». L'ethos n'est donc pas celui de l'expert,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

mais celui du témoin incarné, qui donne à voir, jusque dans son vêtement, la preuve concrète de la thèse qu'il défend : produire, transformer et consommer africain.

Le même déplacement apparaît dans le discours de Harare de 1986. Sankara s'y présente comme un cadet parlant à des aînés « étant parmi les plus jeunes en âge et en ancienneté, je me sens le devoir de vous dire… » puis convoque les figures fondatrices du mouvement, notamment Tito, Nehru, Nasser et Nkrumah, afin de s'inscrire dans une filiation plutôt que d'affirmer une autorité strictement personnelle. L'ethos sankariste se construit ainsi à la fois par affiliation généalogique et par incarnation matérielle, alors que celui de Lumumba reposait surtout sur l'affirmation d'un « nous » collectif souffrant. Dans l'entretien de 1984, enfin, cet ethos devient plus polémique et personnel : face aux questions du journaliste sur la Côte d'Ivoire ou la France, Sankara reformule ironiquement les présupposés de l'interview « Que conserve la Côte d'Ivoire ? Je vous ai bien compris mais… » et construit une image de franc-parleur refusant les implicites diplomatiques de la question elle-même. Ce geste réapparaîtra plus loin comme un trait commun de la rhétorique des deux orateurs.

Un dernier trait rapproche les deux ethos : la conscience du risque personnel associé à la prise de parole. Sankara l'énonce explicitement « si le Burkina Faso tout seul refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence » quelques semaines avant son assassinat. Lumumba, lui, ne formule pas une telle prémonition dans le discours du 30 juin 1960 ; mais l'historiographie a montré que ce texte, perçu comme un affront par le roi Baudouin et par la Belgique, a nourri l'hostilité qui mènera à sa destitution puis à son assassinat en janvier 1961 (Ludo De Witte, 2000 ; Nzongola-Ntalaja, 2002). Dans les deux cas, l'ethos oratoire est ensuite relu à la lumière du destin tragique de l'orateur, ce qui contribue à faire de ces discours des textes fondateurs du panthéon panafricain du sacrifice.

3. Pathos : mémoire des corps et dette de sang

Si l'ethos de Lumumba et de Sankara se fonde sur le témoignage et l'incarnation, leur pathos repose sur un motif commun : le corps souffrant, individuel et collectif, que le discours diplomatique tend d'ordinaire à atténuer ou à passer sous silence. Le protocole privilégie en effet la retenue affective, la prudence lexicale et la formule consensuelle, censées permettre la coexistence pacifique d'intérêts divergents. Les deux orateurs substituent à cette retenue une énumération concrète de la souffrance, destinée à rendre moralement intenable la neutralité affective attendue de l'auditoire. Le pathos devient ainsi l'instrument par lequel la diplomatie de l'euphémisme est mise en défaut : il ne s'agit plus d'apaiser un différend, mais de faire apparaître, par l'émotion, ce que le consensus protocolaire tend à dissimuler.

3.1. Lumumba : l'énumération des humiliations

Le cœur du discours du 30 juin 1960 repose sur une anaphore qui porte tout le mouvement pathémique : « Nous avons connu… nous avons connu… nous avons connu… ». L'accumulation fait défiler des formes de souffrance diverses travail épuisant et sous-payé, tutoiement imposé aux Noirs quand le « vous » demeure réservé aux Blancs, spoliation des terres, inégalité juridique, exclusion politique, ségrégation urbaine et dans les transports, fusillades et emprisonnements. L'énumération progresse ainsi du quotidien vers l'extrême, de l'humiliation ordinaire à la violence mortelle. Ce procédé

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

d'amplification relève de l'auxesis, mais son contenu le tutoiement colonial, la paillote opposée à la maison, le voyage à fond de cale appartient à une expérience si concrète et si incompatible avec le registre feutré de la diplomatie que sa seule énonciation, devant le roi des Belges, rompt le contrat de politesse. Le pathos ne cherche donc pas seulement à émouvoir l'auditoire congolais, déjà acquis ; il place aussi l'auditoire belge et occidental dans l'impossibilité de répondre par les formes ordinaires de la courtoisie diplomatique, impuissantes face à des faits à la fois triviaux et cruels.

Le texte opère ensuite une bascule pathémique, du deuil vers la fierté : « C'est une lutte qui fut de larmes, de feu et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous-mêmes ». Ce passage de la plainte à la fierté est décisif : il empêche le pathos de se réduire à une victimisation qui figerait l'auditoire congolais dans la passivité, et le transforme en pathos de la dignité retrouvée, orienté vers l'action politique. Ce même mouvement souffrance rappelée, puis fierté proclamée réapparaît, sous une autre forme, chez Sankara.

3.2. Sankara : la dette de sang contre la dette financière

Le discours d'Addis-Abéba construit son pathos par un renversement conceptuel qui constitue aussi un coup de force rhétorique : à la dette financière réclamée par les créanciers, Sankara oppose une dette impayable, contractée selon lui par l'Europe envers l'Afrique « la dette de sang. C'est notre sang qui a été versé (…) qui a sauvé l'Europe ? C'est l'Afrique. » L'argument renvoie à la participation des troupes africaines aux deux guerres mondiales, que Sankara juge occultée par le récit occidental du Plan Marshall. Le procédé consiste à déplacer le débat du registre comptable, où les créanciers souhaitent l'enfermer, vers le registre sacrificiel du sang versé, irréductible aux chiffres et insuffisamment reconnu dans le discours occidental sur la dette : « On en parle très peu. » Le pathos ne vise donc pas seulement à émouvoir ; il sert à disqualifier, par contraste, la légitimité morale de l'exigence de remboursement.

Un autre ressort pathémique, plus propre au style de Sankara qu'à celui de Lumumba, tient à l'humour noir et à l'ironie mordante, qui créent une émotion partagée avec l'auditoire. Les didascalies de la transcription « Rires », « Applaudissements » en témoignent. La proposition d'un « coefficient d'africanité » pour sanctionner les chefs d'État absents des sommets, ou le jeu de mots transformant les « assistants techniques » en « assassins techniques », suscitent un rire de connivence qui resserre le lien entre l'orateur et les chefs d'État de l'OUA, présentés comme complices d'un même diagnostic. Ce pathos de la connivence rieuse, absent du texte lumumbiste, beaucoup plus grave, signale une différence de registre entre les deux corpus, sur laquelle la conclusion reviendra.

Le discours du 26 mars 1983 à Ouagadougou, plus militant que diplomatique, radicalise ce pathos par un autre procédé : l'appel direct à la colère de la foule, suscité par une question rhétorique répétée « est-ce que vous aimez ces ennemis du peuple, oui ou non ? » suivie, selon la transcription, des cris de « Non ! » de l'auditoire. Chez Sankara, le pathos ne se limite donc pas à une émotion produite par la description ; il devient une interaction scandée, où l'auditoire est sommé de répondre. Atténuée dans le cadre plus feutré du sommet international, cette logique demeure centrale dans sa pratique oratoire

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

: associer l'auditoire à l'énonciation par l'interpellation directe, y compris devant des chefs d'État.

4. Logos : antithèses, chiffres et actes performatifs

Troisième pôle de la triade aristotélicienne, le logos désigne l'armature argumentative du discours : preuves, raisonnements et, dans une acception élargie compatible avec la pragmatique contemporaine, actes de langage par lesquels l'orateur ne décrit pas seulement une situation, mais agit par sa parole même (Austin, 1962 ; Searle, 1969). Cette dimension performative est centrale dans la diplomatie, dont les pratiques reposent sur des actes institués proclamer, signer, s'engager, reconnaître, protester dont la validité dépend de l'autorité de l'énonciateur. Lorsque Lumumba proclame ou que Sankara refuse et propose, ils reprennent la forme de l'acte diplomatique, mais pour lui donner un contenu que la diplomatie du compromis progressif admet difficilement : rupture, refus unilatéral, contestation de l'ordre établi. Les deux corpus s'appuient en outre sur une logique d'antithèse binaire : chez Lumumba, elle organise un récit historique opposant l'avant et l'après de l'indépendance ; chez Sankara, elle soutient une déconstruction économique de la dette.

4.1. L'antithèse temporelle chez Lumumba

Le discours du 30 juin 1960 repose sur une charnière temporelle nette. D'un côté, l'énumération des souffrances coloniales est formulée au passé composé — « nous avons connu » ; de l'autre, la proclamation finale inscrit l'indépendance dans le présent : « La République du Congo a été proclamée et notre cher pays est maintenant entre les mains de ses propres enfants ». Cette bascule constitue le cœur logique du discours : l'accumulation des faits vécus appelle nécessairement la rupture. L'indépendance apparaît ainsi non comme une concession, mais comme l'aboutissement moral d'une histoire de violences. La force argumentative tient moins à la rigueur d'un syllogisme qu'à la densité des prémisses factuelles, qui rendent la conclusion difficilement contestable sur le plan éthique.

L'exposé d'Ibadan de 1959 développe un logos différent, davantage stratégique que narratif. Lumumba y défend le parti unique de rassemblement national comme étape transitoire vers l'indépendance, avant l'éventuelle mise en place du pluralisme politique : « lorsque nous aurons acquis l'indépendance de nos pays et que nos institutions démocratiques seront stabilisées, c'est à ce moment-là seulement que pourrait se justifier l'existence d'un régime politique pluraliste ». Le raisonnement est conditionnel : l'unité accélère l'indépendance ; la division la retarde et expose au risque de balkanisation. Il s'agit donc d'un logos politique fondé sur l'anticipation des conséquences, distinct du logos rétrospectif du discours de 1960.

4.2. Déconstruction économique et actes de langage chez Sankara

Le discours sur la dette s'organise autour d'actes de langage performatifs qui dépassent la simple description. Le premier est un refus déclaratif : « Nous ne pouvons pas rembourser la dette », répété sous des formes diverses et justifié tour à tour par l'incapacité matérielle, l'absence de responsabilité historique et l'inversion morale de la « dette de sang ». Le choix de la formule « nous ne pouvons pas », plutôt que « nous ne voulons pas », est décisif : il déplace le refus du registre de la volonté politique, négociable

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

dans la diplomatie ordinaire, vers celui de l'impossibilité matérielle, beaucoup plus difficile à discuter.

Le deuxième acte est une proposition institutionnelle : créer un « Front uni d'Addis-Abéba contre la dette » ou un « Club d'Addis-Abéba contre la dette », dont Sankara suggère que le sommet devienne le siège. L'énoncé ne se contente pas de recommander une politique ; il tente de faire exister une institution par la parole même, dans l'espace solennel où elle est prononcée. Ce geste est risqué, car sa réussite dépend de l'adhésion immédiate de l'auditoire, que Sankara sollicite explicitement dans la clausule : « j'ai grand besoin [Applaudissements] du soutien de tous ».

Le troisième acte est une mise en garde à portée quasi prophétique, où l'orateur engage sa propre survie politique comme preuve de sa sincérité : « Si le Burkina Faso tout seul refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence ! » L'énoncé fonctionne comme une caution ultime : Sankara met sa personne en jeu pour garantir la justesse de son diagnostic. Relu après son assassinat trois mois plus tard, il confère au discours une dimension testamentaire largement soulignée par sa réception postérieure (laurent-dicale.fr ; ritimo.org).

Le discours de Harare de 1986 relève d'un autre logos, plus géopolitique. Sankara y propose une lecture bipolaire du monde « le monde est divisé en deux camps antagonistes » tout en interrogeant l'utilité même du Mouvement des non-alignés, dont il pointe les « faiblesses objectives » sans pour autant appeler à sa dissolution. Ce logos autocritique, qui questionne l'instance devant laquelle il s'exprime, constitue une variante importante de son argumentation : Sankara n'épargne pas les organisations panafricaines et tiers-mondistes dont il partage pourtant le projet.

5. Adresse et interpellation de l'auditoire

Le cinquième axe d'analyse concerne les formes d'adresse, c'est-à-dire la manière dont chaque discours organise la relation entre l'orateur et ses auditoires par des interpellations explicites. Dans la pratique diplomatique, la formule d'adresse n'est jamais décorative : elle fixe le rang, la réciprocité et la reconnaissance mutuelle des interlocuteurs, ce qui en fait l'un des éléments les plus strictement codifiés du protocole. Elle révèle donc avec netteté la subversion opérée par Lumumba et Sankara, car l'adresse protocolaire formule d'ouverture ou vocatif de politesse est précisément l'un des lieux où se manifeste le mieux l'écart par rapport aux usages diplomatiques attendus.

5.1. Lumumba : de l'adresse fraternelle à l'apostrophe finale

Le discours du 30 juin 1960 s'ouvre sur une adresse déjà éloignée du protocole officiel, qui aurait appelé une salutation à Sa Majesté et aux autorités présentes. Lumumba choisit au contraire une adresse fraternelle et militante : « À vous tous, mes amis qui avez lutté sans relâche à nos côtés ». Le déplacement du destinataire institutionnel vers un destinataire de lutte « mes amis », puis « mes frères » constitue un premier indice de la rupture qui choque les auditeurs belges. À l'inverse, l'exposé d'Ibadan se clôt par une série d'apostrophes impératives scandées en anaphore : « Africains, levons-nous ! Africains, unissons-nous ! Africains, marchons main dans la main… ». Cette péroraison transforme la fin du discours en appel à l'action collective, plutôt qu'en simple synthèse attendue du discours délibératif classique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

5.2. Sankara : anaphore interrogative et ironie protocolaire

Le trait le plus caractéristique de l'adresse sankariste est l'anaphore interrogative qui structure le discours du 26 mars 1983 : « Qui sont les ennemis du peuple ? » revient à intervalles réguliers comme une question rituelle, chaque reprise introduisant une réponse nouvelle enrichis illicites, bourgeoisie compradore, politiciens de campagne électorale, « forces de l'obscurité ». Cette structure, proche à la fois de la prédication et du discours politique, installe un rythme martelé qui pousse l'auditoire à anticiper puis à valider chaque réponse. Lorsque la question se retourne vers la foule « est-ce que vous aimez ces ennemis du peuple, oui ou non ? » l'auditoire cesse d'être simple destinataire et devient co-énonciateur du verdict.

Dans le discours d'Addis-Abéba, l'adresse protocolaire « Monsieur le Président », adressée au président de séance Kenneth Kaunda, revient avec une régularité presque ironique. Répétée plus d'une dizaine de fois, la formule de politesse devient un procédé de scansion, proche de l'anaphore, qui contraste avec la charge polémique croissante des propos qu'elle introduit. On peut y voir une subversion par excès de citation du protocole : l'orateur ne rompt pas frontalement avec la forme, mais la surutilise jusqu'à en affaiblir la fonction pacificatrice. Ainsi, les questions adressées au président « Monsieur le Président, combien sont-ils les chefs d'État qui sont ici présents… ? » transforment la politesse en accusation implicite contre l'auditoire même.

L'entretien de 1984 relève d'un autre régime d'adresse, puisqu'il s'agit d'un dialogue avec un journaliste. Sankara y recourt souvent à la reformulation ironique avant de répondre : « Que conserve la Côte d'Ivoire ? Je vous ai bien compris mais… » ; « Soutien à qui, ingérence par rapport à qui ? ». Ce procédé déplace le cadre présupposé par l'intervieweur relations de bon voisinage, non-ingérence, prudence diplomatique pour lui substituer les catégories du discours révolutionnaire : lutte des classes et solidarité entre peuples. Dans le genre de l'entretien, cette reformulation joue ainsi le rôle que la rupture protocolaire joue chez Lumumba dans le discours de cérémonie.

6. Le langage diplomatique retourné : subvertir le protocole

Les analyses précédentes conduisent à la thèse centrale de cet article : Lumumba et Sankara ne rejettent pas le langage diplomatique de l'extérieur. Ils ne parlent pas hors de la diplomatie, comme de simples tribuns tournés vers une foule nationale ; ils en occupent au contraire les lieux les plus solennels cérémonie d'indépendance devant le souverain de l'ancienne puissance coloniale, sommet de l'OUA, conférence des non-alignés tout en déplaçant leurs codes. Cette appropriation subversive repose sur trois procédés récurrents.

Le premier consiste à conserver la politesse protocolaire tout en lui associant un contenu qui la contredit. Lumumba « remercie » et évoque « l'entente avec la Belgique, pays ami » avant de rappeler les humiliations coloniales ; Sankara répète les « Monsieur le Président » avant de proposer, parfois dans le même mouvement, des sanctions contre les chefs d'État absents. La forme n'est donc pas supprimée : elle est reprise, respectée dans sa lettre, puis débordée par un contenu qu'elle n'est pas censée recevoir.

Le deuxième procédé détourne la *captatio benevolentiae*, destinée en principe à gagner la bienveillance de l'auditoire. Lumumba rend hommage aux Européens qui ont aidé les Congolais, aussitôt après avoir condamné le régime colonial ; il affirme ne vouloir

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ni « chasser les Européens » ni s'emparer de leurs biens « nous ne sommes pas des pirates » après avoir présenté la lutte anticoloniale comme une conquête arrachée dans le sang. De même, Sankara précise que le refus de payer la dette ne relève pas d'un « esprit belliqueux », mais d'une « démarche fraternelle », et distingue les peuples européens de « ceux qui veulent exploiter l'Afrique ». Dans les deux cas, la captatio ne produit plus un simple assentiment formel : elle précise la cible du discours système colonial ou système financier et empêche de réduire la charge polémique à une haine indistincte ou à un bellicisme.

Le troisième procédé réside dans l'inversion des positions énonciatives attendues. Dans une cérémonie supposée célébrer une indépendance octroyée, Lumumba se fait juge du bilan colonial plutôt que débiteur reconnaissant. Dans un sommet destiné à chercher un compromis sur le rééchelonnement de la dette, Sankara accuse le système que l'instance est censée gérer et propose non son aménagement, mais son abolition concertée. Cette inversion n'est pas un simple effet de style : elle redéfinit la fonction de la parole diplomatique. Au lieu de gérer avec retenue des rapports de force déjà établis, celle-ci devient, dans les deux corpus, un instrument de dévoilement et de contestation.

7. Continuités et discontinuités : de Lumumba à Sankara

Il serait toutefois réducteur de conclure à une identité rhétorique parfaite entre les deux corpus. L'analyse doit éviter d'effacer, au nom d'une généalogie panafricaine commode, des différences réelles de contexte, de genre et de tonalité.

La première différence tient au contexte international. Lumumba parle en 1959-1960, au moment des indépendances africaines et de l'entrée du continent dans la guerre froide, devant un auditoire où se trouve encore la puissance coloniale, incarnée par le roi Baudouin. Sankara intervient dans les années 1980, dans le contexte de la crise de la dette du tiers-monde, des chocs pétroliers et des politiques d'ajustement structurel, devant des pairs africains ou non alignés, tandis que les créanciers occidentaux restent absents. Ce déplacement de l'auditoire réel présence du colonisateur chez Lumumba, absence des bailleurs chez Sankara explique une différence de mode rhétorique : Lumumba affronte directement, dans le même espace, celui qu'il met en cause, ce qui renforce la tension entre déférence protocolaire et accusation ; Sankara, s'adressant à des pairs en partie acquis à son diagnostic, comme le suggèrent les rires et applaudissements de la transcription, peut adopter une ironie plus ouverte et moins retenue.

Une deuxième différence, générationnelle et tonale, distingue les deux styles. Le discours de Lumumba, marqué par une gravité presque liturgique sang, larmes, feu, répétition solennelle de « nous avons connu » ne laisse aucune place à l'humour. Celui de Sankara, surtout dans le discours sur la dette, associe au contraire l'argumentation économique à une ironie mordante, ponctuée par les rires de l'auditoire : « coefficient d'africanité », « assassins techniques », chefs d'État aux « cheveux blancs » invités à prendre des décisions « téméraires ». Cette différence tient sans doute aux tempéraments oratoires, mais aussi à l'évolution du discours panafricaniste, qui intègre, une génération plus tard, des formes d'autodérision et de connivence entre dirigeants

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

africains, alors que la génération des indépendances devait d'abord affirmer la gravité et la légitimité de la parole africaine face à l'ancienne puissance coloniale.

Enfin, le rapport à l'échec et à la mort n'est pas inscrit de la même manière dans les deux discours. Chez Lumumba, le danger, bien qu'attesté quelques mois plus tard par les événements, n'apparaît pas explicitement dans le texte du 30 juin 1960, qui se clôt sur une proclamation triomphante. Chez Sankara, au contraire, le discours sur la dette intègre l'hypothèse de sa propre absence à la prochaine conférence ; la prémonition devient alors un argument à part entière, un gage de sincérité qui fait peser sur l'auditoire une responsabilité collective : « avec le soutien de tous… nous pourrons éviter de payer ». Cette différence signale une évolution du statut du sacrifice dans la rhétorique panafricaine : implicite et rétrospectif chez Lumumba, il devient chez Sankara un élément explicite de la persuasion.

Ces écarts ne remettent pas en cause la parenté rhétorique mise en évidence ; ils en précisent la portée. Lumumba et Sankara ne partagent pas un style unique et immuable, mais une même réponse structurelle à un problème énonciatif commun : comment occuper légitimement, depuis une position de faiblesse matérielle, la tribune la plus solennelle du langage diplomatique, sans renoncer ni à cette forme ni à la vérité politique qu'ils veulent y faire entendre. Cette réponse commune subvertir le protocole de l'intérieur plutôt que le rejeter frontalement permet de parler d'une rhétorique panafricaine de la souveraineté énoncée, dont Lumumba et Sankara demeurent deux figures tutélaires dans l'imaginaire politique contemporain.

Conclusion

L'analyse rhétorique comparée des discours de Patrice Lumumba et de Thomas Sankara met en lumière une constante qui dépasse leur proximité idéologique, souvent soulignée par la mémoire militante panafricaine : une même manière d'occuper la parole diplomatique en la retournant contre sa fonction pacificatrice et euphémisante. Par un ethos fondé sur le témoignage vécu ou l'incarnation matérielle plutôt que sur la légitimité protocolaire, par un pathos de la souffrance concrète et de la dette de sang, par un logos structuré autour d'antithèses temporelles ou économiques et d'actes performatifs engageant l'orateur lui-même, par des formes d'adresse qui font de l'auditoire le co-énonciateur du verdict porté sur la situation coloniale ou néocoloniale, les deux hommes élaborent une rhétorique de la rupture protocolaire. Celle-ci transforme temporairement le discours diplomatique : d'art de la gestion euphémisée des différends, il devient instrument de dévoilement des rapports de domination et acte de souveraineté proclamé avant que les conditions matérielles de cette souveraineté ne soient pleinement réunies.

Cette lecture n'épuise pas la richesse des deux corpus. Elle pourrait être prolongée par une analyse plus systématique de la prosodie et des marques d'oralité chez Sankara, dont le discours d'Addis-Abéba est transmis principalement par transcription d'enregistrement, ou par une comparaison élargie à d'autres figures du panafricanisme oratoire Kwame Nkrumah, Sékou Touré, Julius Nyerere que Lumumba cite déjà en exemple dans l'exposé d'Ibadan. Elle invite surtout à ne pas séparer l'étude de la pensée politique africaine anticoloniale et postcoloniale de l'analyse rhétorique des formes par lesquelles cette pensée s'est fait entendre, précisément dans les lieux cérémonies

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

protocolaires, sommets interétatiques où l'ordre contesté semblait imposer son propre langage.

Bibliographie

Corpus primaire

Lumumba, Patrice (1959), « Exposé de Patrice Lumumba, Congrès pour la Liberté et la Culture », Université d'Ibadan, 22 mars 1959, in La pensée politique de Patrice Lumumba, Paris, Présence Africaine, 1963.

Lumumba, Patrice (1960), Discours prononcé lors de la cérémonie de l'Indépendance, Léopoldville, 30 juin 1960, Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, « Textes et Documents », n° 123 ; texte également disponible sur Perspective Monde, Université de Sherbrooke.

Sankara, Thomas (1983), « Qui sont les ennemis du peuple ? », discours prononcé à Ouagadougou le 26 mars 1983, in Carrefour africain, 1er avril 1983.

Sankara, Thomas (1984), « Il n'y a qu'une couleur : l'unité africaine », entretien, août 1984, thomassankara.net.

Sankara, Thomas (1986), « Nous devons accumuler des victoires », discours prononcé au huitième sommet du Mouvement des pays non alignés, Harare, 3 septembre 1986, thomassankara.net.

Sankara, Thomas (1987), « Un front uni contre la dette », discours prononcé au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, Addis-Abéba, 29 juillet 1987, retranscription publiée dans Coumbite, février 1988, et sur thomassankara.net.

Références théoriques et critiques

Amossy, Ruth (2010), La présentation de soi. Ethos et identité verbale, Paris, Presses universitaires de France.

Aristote (1991), Rhétorique, trad. fr. M. Meyerson, Paris, Le Livre de Poche.

Austin, John L. (1962), How to Do Things with Words, Oxford, Clarendon Press.

Charaudeau, Patrick (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert.

Cohen, Raymond (1997), Negotiating Across Cultures: International Communication in an Interdependent World, Washington, United States Institute of Peace Press.

Constantinou, Costas M. (1996), On the Way to Diplomacy, Minneapolis, University of Minnesota Press.

De Witte, Ludo (2000), L'assassinat de Lumumba, Paris, Karthala.

Fanon, Frantz (1961), Les Damnés de la terre, Paris, Maspero.

Harsch, Ernest (2014), Thomas Sankara: An African Revolutionary, Athens, Ohio University Press.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Jaffré, Bruno (1997), Biographie de Thomas Sankara. La patrie ou la mort, Paris, L'Harmattan.

Maingueneau, Dominique (2014), Discours et analyse du discours, Paris, Armand Colin.

Mbembe, Achille (2000), De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala.

Mudimbe, Valentin-Yves (1988), The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge, Bloomington, Indiana University Press.

Murrey, Amber (dir.) (2018), A Certain Amount of Madness: The Life, Politics and Legacies of Thomas Sankara, Londres, Pluto Press.

Ngũgĩ wa Thiong'o (1986), Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature, Londres, James Currey.

Nzongola-Ntalaja, Georges (2002), The Congo from Leopold to Kabila: A People's History, Londres, Zed Books.

Nzongola-Ntalaja, Georges (2014), Patrice Lumumba, Athens, Ohio University Press (coll. Ohio Short Histories of Africa).

Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie (1958), Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Peterson, Brian J. (2021), Thomas Sankara: A Revolutionary in Cold War Africa, Bloomington, Indiana University Press.

Searle, John R. (1969), Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language, Cambridge, Cambridge University Press.

Sharp, Paul (2009), Diplomatic Theory of International Relations, Cambridge, Cambridge University Press.

Ziegler, Jean (2005), L'Empire de la honte, Paris, Fayard.

Zeilig, Leo (2008), Patrice Lumumba: Africa's Lost Leader, Londres, Haus Publishing.

Sources web complémentaires

Biango, Mingwa, « Analyse du discours d'indépendance (30 juin 1960) de S.E.M. Patrice Lumumba », congo-liberty.com.

« Discours de l'indépendance congolaise », Wikipédia, consulté en 2026.

« Sankara et la dette », ritimo.org.

« Thomas Sankara : son discours sur la dette de juillet 1987 est d'une incroyable actualité », laurent-dicale.fr.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *case de gaulle* de Guy Menga

Sidoine Romaric Moukoukou[1]
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Université Marien NGOUABI, Brazzaville (Congo)
E-mail : srmoukoukou@gmail.com / sidoine.moukoukou@umng.cg
DOI: https://doi.org/10.55595/rr1q0s40CAR23

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : La présente étude porte sur *« Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans Case de Gaulle de Guy Menga »*. À partir d'une approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique, notre analyse consiste à montrer comment l'écrivain congolais aborde la question du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial, à l'aide de son style particulier. En effet, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction, parmi lesquelles nous avons, d'une part, les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua ; et d'autre part, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. Ainsi, les particularités repérées dans le roman de cet écrivain congolais nous ont permis de mesurer l'usage fréquent de différentes expressions littéraires employées pour exprimer son imaginaire dans une écriture qui correspond à son aspiration littéraire, langagière, diplomatique et stylistique.

Mots clés : discours, expression, langage diplomatique, mémoire coloniale, protocole, rhétorique gaullienne.

[1] **Comment citer cet article:** Moukoukou S.R., (2026), « Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans *case de gaulle* de guy menga », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.85-101

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

Diplomatic language as colonial memory: protocol, Gaullist rhetoric, and counter-discourse in Guy Menga's *Case de Gaulle*

Abstract : This study focuses on *"Diplomatic Language as Colonial Memory : Protocol, Gaullist Rhetoric, and Counter-Discourse in Case de Gaulle by Guy Menga*." Adopting an approach that combines enunciation theory, pragmatics, and stylistics, our analysis demonstrates how the Congolese writer addresses the issue of official diplomatic discourse within the colonial context through his distinctive style. Indeed, Menga employs various literary expressions – integral to diplomatic language as a form of colonial memory – within his fictional work. These include, on the one hand, expressions linked to official proto-diplomatic mechanisms and the Gaullist rhetoric of emancipation – manifested through the pageantry of official visits and media language, the monument as a diplomatic act of commemoration, the conditional-permissive formula, the popular reception of de Gaulle as a messianic figure, and the revolutionary or Pan-African rhetoric associated with de Gaulle and Matsoua. On the other hand, they encompass elements related to diplomatic circumlocution and official colonial (counter)-discourse, such as the politics of broken promises and paternalistic colonial rhetoric, collaborationism and realism, internal critique, negotiation, and popular mediation. Thus, the specific features identified in the Congolese writer's novel allow us to gauge his frequent use of literary expressions to articulate his imaginative vision, creating a style that aligns with his literary, linguistic, diplomatic, and stylistic aspirations.

Keywords : discourse, expression, diplomatic language, colonial memory, protocol, Gaullist rhetoric.

Introduction

Le discours diplomatique officiel dans l'espace colonial occupe une place de choix dans la littérature francophone, en général, et congolaise en particulier ; car plusieurs écrivains l'utilisent dans leurs productions littéraires. Tel est le cas de l'écrivain congolais G. Menga qui s'en sert dans *Case de Gaulle* (1984/2002), un roman singulier dans le paysage de la littérature congolaise dans lequel l'auteur met en scène le personnage de Kibélolo, un douanier brazzavillois profondément dévoué au Général de Gaulle, dont la passion politique finit par conférer au langage de la colonisation le statut d'un mythe personnel. Ce faisant, le roman construit une archive langagière exceptionnelle ; car la parole gaullienne y est collectée, mémorisée, commentée, contestée et réappropriée par des voix populaires africaines, révélant les mécanismes de réception du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial. De nombreux chercheurs et critiques littéraires ont consacré leurs travaux non seulement à l'analyse des textes littéraires de G. Menga sous des aspects thématiques et formels, mais aussi et surtout sur les études postcoloniales, la littérature africaine, la linguistique, la pragmatique et l'analyse du discours. Au nombre des textes critiques de référence, nous citons ceux de J-P. Ntsoulamba (1993), V. H. Bery (2006), J. L. Austin (1962), P. Bourdieu (1982), H. P. Grice

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(1975), C. Kerbrat-Orecchioni (1994), D. Maingueneau (1991), A. Mbembe (2000), J-P. Makouta-Mboukou (1970), L. Moudileno (2006), A. Mabanckou (2002) et P. Nora (1984). Dans cette étude, nous tenterons de répondre à la question suivante : Dans quelle mesure G. Menga fait-il usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son roman *Case de Gaulle* ? À cette question, nous proposons les hypothèses ci-après :

- Les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua sont diversement utilisées par G. Menga dans son roman, d'une part ;

- Celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire sont également employées par l'écrivain congolais dans son texte de fiction, d'une part.

Nous allons recourir à l'approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique pour conduire notre réflexion. Ainsi, nous analyserons d'abord l'usage des expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation ; ensuite, nous examinerons celui des expressions relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel dans le roman de l'écrivain congolais.

1. Expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation

Dans son texte de fiction, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique, parmi lesquelles nous avons, celles liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de De Gaulle et Matsoua. En effet, le cérémonial des visites officielles de De Gaulle à Brazzaville, notamment la conférence de Brazzaville en 1944 et la visite d'Etat en 1958, structure l'ensemble de la diégèse comme événement protocolaire total, à travers le stade Éboué comme tribune officielle, le cortège officiel comme mise en ordre de l'espace urbain, le cercle civil comme espace de délibération. Ainsi, le roman en révèle la dimension performative (Austin, 1962), car la scénographie cérémonielle produit une réalité politique. En témoignent les extraits narratifs suivants :

1. Vous venez d'entendre, chers auditeurs, le discours tant attendu, le discours historique que les populations africaines attendaient de ce voyage non moins historique du général de Gaulle. Comme en janvier 1944, lors de la fameuse Conférence africaine (…).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

> Excusez-moi, chers auditeurs, mais il fait très chaud cet après-midi à Brazzaville et particulièrement dans ce Stade Eboué archicomble… personne ne pourra prétendre, ni en Métropole, ni en Afrique, que le chef du gouvernement français n'a pas parlé clairement. Le président Boganda lui a demandé de parler sans équivoque (…). Toute la nuit qui suivit, toute la matinée de ce 24 août 1958, tout l'après-midi, jusqu'à la fin de la réunion du Stade Eboué, la pauvre petite machine avait babillé sans un instant de répit, dans ce qu'il avait lui-même appelé « ces lieux historiques ». (Menga, 2002, p. 1) ;

2. Les enfants des écoles, statues d'ébène drapées de blanc, agitant, comme articulées par des mains invisibles, les petits drapeaux tricolores qu'on leur avait distribués avant de les aligner de chaque côté de la grand-route. (Menga, 2002, p. 31) ;

3. Plus que quatre cents à cinq cents mètres des établissements Kitoko devant lesquels devait passer le cortège officiel pour gagner le cercle civil tout proche où de Gaulle allait ouvrir et installer sa fameuse conférence africaine de Brazzaville. (Menga, 2002, p. 46) ;

4. Mesdames, Messieurs, il fallait n'est-ce pas qu'un monument fût élevé à la mémoire de Savorgnan de Brazza sur cette terre d'Afrique équatoriale. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

5. La route que nous suivons a été longtemps terrible et glacée. Voici que l'aurore lointaine apparaît à l'horizon. D'autres ténèbres viendront à leur tour obscurcir le chemin, parce que cette alternance est la loi du monde. (Menga, 2002, p. 38).

Dans l'exemple (1), tout d'abord l'ouverture du roman est un reportage radiophonique en direct, car la redondance hyperbolique *(« discours tant attendu », « discours historique », « voyage non moins historique »*) relève du registre protocolaire de la couverture médiatique officielle des visites d'État. Ainsi, à travers un acte assertif de légitimation, le commentaire radiophonique institue la visite gaullienne comme événement protocolaire de premier ordre en la connectant à la Conférence de 1944. Ensuite, le stade Eboué étant l'espace protocolaire de la parole officielle gaullienne devant les populations africaines, la précision *« archicomble »* signale la mobilisation populaire comme composante du dispositif cérémoniel. La *demande du Président Boganda (« parler sans équivoque »*) révèle la tension entre le protocole de la visite d'État et l'attente politique concrète des dirigeants africains. Ainsi, à travers cet acte assertif protocolaire, le stade étant comme tribune officielle concentre l'espoir politique des populations colonisées dans un espace cérémoniel contrôlé. Enfin, la formule gaullienne *« ces lieux historiques »* est un acte de sacralisation protocolaire de Brazzaville. En nommant le lieu ainsi, De Gaulle en fait un monument de la mémoire franco-africaine ; car l'accumulation temporelle des expressions *« nuit », « matinée »* et *« après-midi »* souligne la durée de la cérémonie d'État. Ainsi, à travers cet acte déclaratif de sacralisation, la dénomination officielle *« lieux historiques »* transforme l'espace urbain colonial en lieu de mémoire diplomatique. Dans l'exemple (2) par contre, la métaphore *« statues d'ébène drapées de blanc »* transforme les enfants africains en objets décoratifs du cérémoniel colonial. Le participe passé *« articulées par des mains invisibles »* désigne le dispositif colonial qui orchestre les corps indigènes comme

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

accessoires du protocole de la visite officielle. A travers cet acte performatif de mise en scène coloniale, les corps disciplinés des écoliers africains constituent les éléments du protocole visuel de la visite d'État. Dans l'exemple (3), la topographie urbaine de Brazzaville est entièrement réorganisée par la logique protocolaire du cortège officiel, particulièrement à travers les établissements commerciaux, le cercle civil, la grand-rue qui deviennent les éléments d'un parcours cérémoniel. L'expression *« ouvrir et installer »* confère une dimension inaugurationnelle au geste gaullien. A travers cet acte directif de mise en ordre de l'espace, le cortège officiel transforme la ville coloniale en dispositif protocolaire de légitimation. Dans l'exemple (4) par ailleurs, la formule rhétorique du nécessaire (*« il fallait… il fallait »*) est un procédé d'évidence protocolaire, car elle présente comme naturelle et inévitable la commémoration coloniale. L'expression *« installé la France »* naturalise la conquête en acte fondateur de civilisation. A travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument transforme la conquête coloniale en geste culturel mémoriel. Dans l'exemple (5) enfin, le discours gaullien tenu au cercle civil mobilise les métaphores du voyage (*« route », « aurore », « ténèbres », « horizon »*) restent propres au registre protocolaire de la promesse politique ; car la formule sentencieuse *(« cette alternance est la loi du monde »*) est un procédé rhétorique typique du discours d'État qui universalise pour mieux esquiver. Ainsi, à travers cet acte directif d'orientation, la métaphore du chemin transforme le discours protocolaire de la visite officielle en promesse politique à portée eschatologique.

Dans le texte de fiction de G. Menga, les médias officiels constituent également un dispositif de sacralisation de la parole diplomatique. En effet, la radio est le vecteur principal de transmission du discours gaullien dans l'espace domestique africain. Ainsi, les reportages en direct de Radio A. E. F. et de Radiodiffusion française créent un environnement médiatique total qui transforme la visite d'État en événement sacré. La métaphore de *« l'exploit »* de la petite Radio noire révèle par contraste l'infériorité matérielle de la réception coloniale. Les passages narratifs ci-après font justement état de la langue des médias :

6. Depuis trois ans, De Gaulle était dans tous les menus. À midi, de Gaulle à Londres. Il organise, reconstruira. Le soir, De Gaulle à Paris. Il parle, décide, promulgue (…). Vous venez d'entendre, chers auditeurs, le discours tant attendu, le discours historique que les populations africaines attendaient de ce voyage non moins historique. (Menga, 2002, p. 19) ;

7. L'envoyé spécial de la radiodiffusion française et de Radio A.E.F. avaient donné le ton aux époustouflants reportages en direct qui devaient marquer la visite du général de Gaulle. (Menga, 2002, p. 1) ;

8. La petite radio noire réalisa un exploit sans précédent. C'était de véritables prouesses pour cette petite machine dont l'intérieur hébergeait, depuis des lunes et des lunes, une épaisse couche de poussière rouge. (Menga, 2002, p. 9) ;

9. Chers auditeurs, le général de Gaulle va prendre un peu de repos dans la fameuse case qui porte son nom. Nous allons rendre l'antenne au studio en vous donnant rendez-vous au journal parlé de ce soir. (Menga, 2002, p. 9) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

10. Il suffit que sa photo paraisse dans le *Courrier d'Afrique* pour que tes yeux se mettent à la dévorer avec ravissement, envie et adoration. En ce moment-là, tu ne me vois plus, même si je m'arrange pour que tu me voies. (Menga, 2002, p. 18) ;

11. Depuis trois ans, de Gaulle était dans tous les menus. À midi, de Gaulle à Londres. Il organise, reconstruira. Le soir, de Gaulle à Paris. Il parle, décide, promulgue. (Menga, 2002, p. 19).

D'abord dans l'exemple (6), la formule d'ouverture du reportage radiophonique *(« Vous venez d'entendre, chers auditeurs »*) est un acte de clôture protocolaire qui transforme le discours gaullien en un événement médiatique. La redondance *(« discours… historique », « voyage… historique »*) est le style amplifié des médias officiels coloniaux. À travers cet acte assertif de médiatisation protocolaire, le commentaire radiophonique transforme la parole gaullienne en monument discursif en lui conférant le label *« historique »*. Ensuite dans l'exemple (7), la double mention des radios (Radiodiffusion française et Radio A.E.F.) révèle l'architecture du dispositif médiatique colonial, puisque la métropole et la colonie convergent pour diffuser le discours officiel. L'adjectif qualificatif *« époustouflants »* appartient au registre du sublime médiatique. À travers cet acte assertif de mise en valeur institutionnelle, le reportage en direct reste le dispositif médiatique officiel qui transforme la visite d'État en événement total envahissant l'espace domestique africain. Par contre dans l'exemple (8), la personnification de la radio *(« réalisa un exploit »*) élève l'objet technique au rang d'acteur de l'événement diplomatique. L'ironie narrative *(« poussière rouge, vieillesse de l'appareil »*) contraste avec l'emphase des médias officiels, révélant la médiocrité des conditions matérielles de réception du discours colonial. À travers cet acte assertif ironique, la personnification héroïque de la petite radio dégrade avec humour le dispositif médiatique officiel, en soulignant la pauvreté des conditions de réception du discours diplomatique colonial. En outre dans l'exemple (9), la formule de clôture radiophonique *(« rendre l'antenne au studio »*) est un rituel médiatique qui ponctue le discours officiel ; car la mention de la *« fameuse case qui porte son nom »* sacralise l'espace de résidence gaullienne et le transforme en lieu protocolaire médiatisé. À travers cet acte directif de congé médiatique, la formule de clôture radiophonique perpétue le discours officiel dans le temps, en annonçant sa continuation au prochain journal – le flux médiatique comme dispositif de légitimation continue. Par ailleurs dans l'exemple (10), le personnage de Dinamona identifie la photo dans le journal comme vecteur d'une fascination qui efface le réel ; car le *« Courrier d'Afrique »*, presse officielle coloniale, est le dispositif imprimé complémentaire de la radio. Ensemble, ils créent un environnement médiatique total de présence gaullienne dans le foyer africain. À travers cet acte expressif de jalousie, la médiatisation photographique du Général de Gaulle dans la presse coloniale est analysée comme dispositif de séduction discursive qui détourne l'affection domestique au profit du discours officiel. Enfin dans l'exemple (11), l'énumération nominale *(« de Gaulle à Londres », « de Gaulle à Paris »*) mime le style télégraphique des bulletins radiophoniques d'information ; puisque la métaphore culinaire *(« dans tous les menus »*) traduit l'omniprésence médiatique du Général comme ration quotidienne obligatoire de discours officiel. Ainsi, à travers cet acte assertif satirique, la métaphore du menu gaullien quotidien transforme la consommation médiatique du discours officiel en

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.85-101

alimentation contrainte, tout en révélant l'aspect totalisant du dispositif médiatique colonial.

Bien plus, le monument est aussi considéré comme un acte diplomatique mémoriel dans le roman de G. Menga. En effet, l'inauguration du monument Savorgnan de Brazza est un acte déclaratif qui transforme la conquête coloniale en héritage culturel partagé. C'est ainsi que la formule *« il fallait… il fallait »* produit un effet de nécessité protocolaire qui naturalise la commémoration coloniale. Les séquences narratives qui suivent illustrent clairement l'usage des expressions protocolaires et cérémoniales dans le cadre diplomatique :

12. Plus que quatre cents à cinq cents mètres des établissements Kitoko devant lesquels devait passer le cortège officiel pour gagner le cercle civil tout proche où de Gaulle allait ouvrir et installer sa fameuse conférence africaine de Brazzaville. (Menga, 2002, p. 46) ;

13. Mesdames, Messieurs, il fallait n'est-ce pas qu'un monument fût élevé à la mémoire de Savorgnan de Brazza sur cette terre d'Afrique équatoriale. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

14. La route que nous suivons a été longtemps terrible et glacée. Voici que l'aurore lointaine apparaît à l'horizon. D'autres ténèbres viendront à leur tour obscurcir le chemin, parce que cette alternance est la loi du monde. (Menga, 2002, p. 38).

Dans l'exemple (12) tout d'abord, la topographie urbaine de Brazzaville est entièrement réorganisée par la logique protocolaire du cortège officiel ; car les établissements commerciaux, le cercle civil, la grand-rue deviennent les éléments d'un parcours cérémoniel. L'expression *« ouvrir et installer »* confère une dimension inaugurationnelle au geste gaullien. À travers cet acte directif de mise en ordre de l'espace, le cortège officiel transforme la ville coloniale en dispositif protocolaire de légitimation. Dans l'exemple (13) ensuite, la formule rhétorique du nécessaire *(« il fallait… il fallait »*) est un procédé d'évidence protocolaire, puisqu'elle présente comme naturelle et inévitable la commémoration coloniale. L'expression *« installé la France »* naturalise la conquête en acte fondateur de civilisation. À travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument transforme la conquête coloniale en geste culturel mémoriel. Dans l'exemple (14) enfin, le discours gaullien tenu au Cercle civil mobilise les métaphores du voyage *(« route », « aurore », « ténèbres », « horizon »*) propres au registre protocolaire de la promesse politique ; car la formule sentencieuse *(« cette alternance est la loi du monde »*) est un procédé rhétorique typique du discours d'État qui universalise pour mieux esquiver. À travers cet acte directif d'orientation, la métaphore du chemin transforme le discours protocolaire de la visite officielle en promesse politique à portée eschatologique.

L'écrivain congolais emploie également dans son récit des expressions littéraires essentielles au langage diplomatique liées à la rhétorique gaullienne de l'émancipation à travers la formule conditionno-permissive qui promet sans accorder. En effet, l'énoncé clé du roman – *« L'indépendance, quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt »* –

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

est une performativité différée ; car elle promet la liberté sans l'accorder, la subordonne à un vouloir individuel plutôt qu'à un droit collectif. Ainsi, Grice (1975) dirait qu'elle viole la maxime de manière en produisant une implicature, puisque l'indépendance est possible mais non souhaitée. En témoigne clairement la séquence narrative qui suit :

15. L'indépendance, quiconque la voudra, pourra la prendre aussitôt. La Métropole ne s'y opposera pas. (…). De Gaulle qui promet la liberté aux Africains. Les Belges n'aiment pas le langage du Général. Je le sais moi, pour avoir souvent entendu parler mon patron qui traite de Gaulle de saboteur de l'œuvre coloniale. (Menga, 2002, p. 1).

Dans cet exemple (15), nous signalons tout d'abord que cette formule conditionno-permissive est l'énoncé diplomatique central du roman ; car elle constitue une performativité différée : elle promet la liberté sans l'accorder, la subordonne à un vouloir individuel *(« quiconque la voudra »)* plutôt qu'à un droit collectif. L'énoncé suspend l'acte illocutoire entre promesse et offre conditionnelle. À travers cet acte directif conditionnel, la formule gaullienne instaure une rhétorique de l'émancipation subordonnée à une initiative africaine qui ne saurait s'exercer librement sous le régime colonial. Dans la même perceptive, nous signalons ensuite que la réception différentielle du discours gaullien – liberté pour les Africains, sabotage pour les Belges – révèle l'ambivalence de la rhétorique gaullienne de l'émancipation ; puisque la formule *« œuvre coloniale »* employée par le patron belge est l'expression non euphémisée de ce que le discours gaullien euphémise. À travers cet acte assertif démystificateur, la confrontation des points de vue belges et africains expose la double lecture du discours gaullien de libération.

Dans son roman, l'écrivain congolais emploie par ailleurs des expressions qui se rapportent à la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi qu'à la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de ce dernier et de Matsoua. En effet, le personnage de Kibélolo intériorise la rhétorique gaullienne jusqu'à la configuration d'une bigamie symbolique (Menga, 2002, p. 22). Ainsi, Bourdieu (1982) dirait que l'habitus colonial a réussi à faire de la déférence politique un capital symbolique personnel ; car le discours gaullien produit une émotion politique qui excède la rationalité du calcul diplomatique. Les passages narratifs suivants font justement état de la déférence codifiée et de la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine dans le récit de G. Menga :

16. Demain, de Gaulle qui est de retour, parlera de nous exclusivement. Cette fois-ci, son message nous concernera dans sa totalité. (Menga, 2002, p. 35) ;

17. Voilà quelles sont les conditions dans lesquelles, je le crois, je l'espère, nous allons tous ensemble former cette communauté franco-africaine qui me paraît indispensable à notre puissance politique commune, à notre développement économique commun. (Menga, 2002, p. 219) ;

18. De Gaulle, l'ami des Africains, son idole, celui par qui arrivait la libération sous toutes ses formes. De Gaulle qu'il considérait comme le défenseur des libertés et de ceux qui en sont privés. (Menga, 2002, p. 15) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

19. Dina, je t'aime bien, mais pas autant que j'aime de Gaulle. Alors, je t'en prie, fais attention quand tu évoques son nom devant moi. Si tu ne veux pas sentir passer ma colère, ne parle plus jamais de lui comme tu viens de le faire. (Menga, 2002, p. 17) ;

20. Ce jour-là aussi, Dinamona acquit une certitude : Kibélolo était bigame. Sa première épouse s'appelait de Gaulle. Avant qu'elle ne vînt occuper la partie de son cœur restée libre. (Menga, 2002, p. 22) ;

21. C'est ainsi qu'il avait accueilli de Gaulle aux cris de *« Vive de Gaulle ! Vive Matsoua ! Vive la France ! »*, jubilant et dansant de joie, accompagnant à travers Brazzaville l'illustre hôte. (Menga, 2002, p. 24) ;

22. Ne recommence plus jamais cela, Dina. Jamais ! On ne se lasse pas de de Gaulle. Et on ne peut pas le remplacer par qui que ce soit, fût-il le Roi des Belges. (Menga, 2002, p. 20) ;

23. Jamais sa femme n'arriverait à comprendre ce que représentait de Gaulle pour un Africain nourri dès son jeune âge au lait de la fierté patriotique et au sel de la liberté. (Menga, 2002, p. 15).

Dans l'exemple (16), l'attente de l'adresse exclusive *(« de nous exclusivement »)* révèle le désir des populations de passer du statut d'auditeurs périphériques à celui de destinataires principaux du discours officiel. C'est une reformulation populaire de l'acte de parole gaullien en acte de reconnaissance identitaire. À travers cet acte directif d'attente, la projection de l'exclusivité du discours gaullien exprime l'aspiration à une reconnaissance diplomatique formelle de la spécificité congolaise. Dans l'exemple (17), les modalisateurs épistémiques (*« je le crois », « je l'espère »*) révèlent l'aspect conditionnel de la promesse diplomatique gaullienne ; car la rhétorique du *« nous »* commun (*« tous ensemble »)* dissimule une asymétrie fondamentale de pouvoir entre la France et ses colonies. De par cet acte commissif modalité, la rhétorique de la communauté franco-africaine est une promesse diplomatique fondée sur l'incertitude épistémique, dissimulant la tutelle sous le vocabulaire du partenariat. Dans l'exemple (18), l'accumulation des syntagmes appositifs (*« l'ami des Africains », « son idole », « celui par qui… »*) construit un lexique de déférence quasi-liturgique ; puisque chaque désignation ajoute une couche de légitimité à la figure gaullienne, créant un code de déférence personnalisé et intériorisé. À travers cet acte expressif de déférence absolue, le lexique de l'admiration populaire pour de Gaulle constitue une forme de langue diplomatique privée qui reproduit dans l'espace domestique les codes de la déférence officielle envers les chefs d'État. Dans l'exemple (19), la hiérarchie affective explicite (*« de Gaulle », « Dina »*) révèle que la déférence envers le chef politique est codifiée au point de supplanter les liens domestiques. La menace (*« sentir passer ma colère »)* sanctionne la violation de la déférence due, transformant l'admiration en interdit discursif. À travers cet acte directif de protection de la déférence, l'interdiction faite à Dinamona de critiquer de Gaulle établit la déférence envers le chef comme une norme comportementale imposée dans l'espace domestique. Dans l'exemple (20), la métaphore de la bigamie constitue une analyse sémiotique de la déférence : elle identifie dans la fascination pour de Gaulle une relation affective qui a tous les attributs du lien conjugal (priorité, jalousie, exclusivité, loyauté). La déférence politique est réinterprétée comme

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

engagement amoureux. À travers cet acte assertif métaphorique, la métaphore de la bigamie démystifie la déférence politique gaullienne en la rabattant sur le registre des relations affectives humaines, en révélant sa structure passionnelle et irrationnelle. Dans l'exemple (21), le syntagme triple (*« Vive de Gaulle / Vive Matsoua / Vive la France »*) révèle la coexistence de trois registres de déférence, à travers le gaullisme, le nationalisme matsouaniste et la francophilie coloniale. Ainsi, la fusion des trois dans une même acclamation populaire révèle l'ambivalence constitutive de la déférence africaine envers le pouvoir colonial. Par cet acte expressif de déférence collective, la triple acclamation fusionne des objets politiques contradictoires (*colonisateur / colonisé / résistant*) dans un même geste de déférence enthousiaste. Dans l'exemple (22), la comparaison avec le Roi des Belges (symbole de la puissance coloniale rivale) établit la déférence gaullienne sur une hiérarchie des pouvoirs blancs : de Gaulle occupe le sommet d'un panthéon colonial africain. L'injonction (*« ne recommence jamais »*) codifie la déférence comme comportement obligatoire. De par cet acte directif de codification de la déférence, la comparaison avec d'autres figures de pouvoir colonial classe de Gaulle au sommet de la hiérarchie des objets de déférence africaine, instituant un code de respect absolu. Dans l'exemple (23), la métaphore alimentaire (*« nourri au lait de la fierté patriotique et au sel de la liberté »*) constitue une généalogie de la déférence : elle est présentée comme une disposition acquise depuis l'enfance, une socialisation politique fondamentale. Le discours gaullien est la nourriture symbolique de la formation identitaire africaine. Ainsi, à travers cet acte assertif de naturalisation de la déférence, la métaphore nourricière présente la déférence envers de Gaulle comme une disposition fondamentale de l'identité africaine postcoloniale, l'inscrivant dans le registre de la transmission culturelle.

Dans son roman, G. Menga fait enfin usage de différentes expressions liées à la réception populaire de De Gaulle comme figure messianique, ainsi qu'à la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de De Gaulle et Matsoua, constituant les deux discours de liberté. Ainsi parle-t-on de la greffe nationaliste. En effet, la convergence dans la conscience populaire de De Gaulle et de Matsoua (fondateur de l'Amicale) révèle la logique de *« l'auxiliaire messianique »* ; car la rhétorique gaullienne de l'émancipation est réinterprétée à travers le prisme du nationalisme matsouaniste congolais. Le triangle *« Vive de Gaulle ! Vive Matsoua ! Vive la France ! »* est un acte d'acclamation qui hybride trois registres de légitimité. En témoignent les séquences narratives suivantes :

> 24. Les matswanistes placent au-dessus de toute la patrie, et en deuxième position, les hommes qui, comme de Gaulle, ont su donner à l'amour de la patrie ses lettres de noblesse. (Menga, 2002, p. 21) ;
>
> 25. De tous les Blancs, il est le seul qui, comme disait naguère mon ami Mayassi, ait surmonté tous les préjugés pour nous inviter au festin de la liberté. (Menga, 2002, p. 21) ;
>
> 26. De Gaulle cesse d'être un homme à peau blanche dès lors qu'il parle du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes, à se donner les institutions qu'ils veulent. (Menga, 2002, p. 22).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Dans l'exemple (24), la hiérarchie axiologique (*« patrie », « De Gaulle », « autres »*) révèle la greffe de la rhétorique gaullienne sur le nationalisme messianiste congolais ; car la formule *« lettres de noblesse »* emprunte au registre aristocratique pour conférer une légitimité discursive à la revendication nationale africaine. À travers cet acte assertif de légitimation, le discours gaullien est réapproprié par le nationalisme matsouaniste comme caution de la revendication d'indépendance congolaise. Dans l'exemple (25), la métaphore conviviale (*« festin de la liberté »*) est emblématique de la rhétorique populaire de réception du discours gaullien, puisqu'elle traduit une attente de partage, de réciprocité et de fête. La restriction superlative (*« de tous les Blancs, il est le seul »*) révèle l'exceptionnel dans le discours colonial. À travers cet acte assertif de valorisation, la rhétorique gaullienne est intériorisée et reformulée par le personnage de Kibélolo dans un registre convivial qui en révèle l'efficacité performative sur les populations colonisées. Dans l'exemple (26), l'effacement symbolique de la race *(« cesse d'être un homme à peau blanche »*) par le discours politique est une formule paradigmatique de la réception populaire de la rhétorique universaliste gaullienne. Le sujet africain transcende le cadre racial par l'adhésion au discours des droits. Ainsi, à travers cet acte assertif d'universalisation, la rhétorique gaullienne des droits des peuples produit chez Kibélolo un dépassement discursif de la barrière raciale coloniale. Outre les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, l'écrivain congolais se sert aussi d'autres expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction : celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel.

2. Expressions relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel

Dans son roman, G. Menga emploie également diverses expressions littéraires essentielles au langage diplomatique, parmi lesquelles nous avons, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. En effet, l'analyse de Dinamona (Menga, 2002, p. 17) identifie avec précision la structure de l'esquive gaullienne, en promettant ce qu'on ne donnera pas. Ainsi, les modalisateurs épistémiques (*« je le crois », « je l'espère »*) du discours gaullien au Cercle civil (Menga, 2002, p. 219) révèlent la fragilité de l'engagement diplomatique sur lequel repose la communauté franco-africaine comme nous le montrent clairement ces extraits textuels :

27. Comme tout dieu, votre idole voit les choses d'en haut. Il a le don d'en imposer. Il parle bien. Personne ne peut nier cela. Mais il a aussi le don de vous promettre ce qu'il ne vous donnera pas. (…). Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il agit comme un tyran, ton de Gaulle, mais au risque de te blesser, mon ami, je répète et je le maintiens : en ce qui me concerne, bien qu'il soit à l'origine d'un espoir renaissant, il n'est pas encore à la hauteur du messie que tu imagines. » (Menga, 2002, p. 17) ;

28. Je ne suis pas de l'Amicale et ça, je veux que tu le retiennes une fois pour toutes. Ni de l'Amicale, ni du N'goundzisme. Je suis de ceux qui croient avec beaucoup de réalisme que le Blanc une fois parti de ce pays, ce sera la fin de tout. (Menga, 2002, p. 55).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Dans l'exemple (27), nous notons premièrement que Dinamona articule le mécanisme de la circum-locution diplomatique gaullienne en vue de promettre sans donner. Ainsi, la métaphore divine (*« comme tout dieu »*) révèle la structure de la déférence religieuse sur laquelle repose l'efficacité performative du discours officiel ; car *« Voir les choses d'en haut »* décrit la position énonciative surplombante du locuteur diplomatique. À travers cet acte assertif démystificateur, Dinamona identifie la structure d'esquive du discours gaullien – promettre sans engagement – comme mécanisme fondamental de la rhétorique coloniale de l'émancipation. Deuxièmement, nous rappelons que la précaution oratoire (*« je n'irai pas jusqu'à dire »*) est elle-même une circum-locution, car elle énonce ce qu'elle prétend ne pas dire. Ainsi, la figure de la litote (*« pas encore à la hauteur du messie »*) permet à Dinamona de critiquer le discours gaullien sans affronter directement son mari. De par cet acte assertif en litote, la circum-locution de Dinamona retourne les outils de l'esquive diplomatique contre le discours gaullien lui-même, démontrant que la politesse discursive peut servir la critique. Dans l'exemple (28), le triple démarquage (*ni l'Amicale, ni le n'goundzisme, ni l'indépendance*) est une circum-locution d'auto-positionnement qui définit une position par ses exclusions plutôt que par son contenu positif. Ainsi, la formule *« avec beaucoup de réalisme »* est une euphémisation du collaborationnisme colonial. À travers cet acte assertif de distanciation, la circumlocution de positionnement par les exclusions est une stratégie discursive de protection face aux risques politiques de l'énonciation coloniale.

Dans son texte narratif, l'écrivain congolais se sert aussi des expressions liées au discours colonial paternaliste, à travers la bienveillance, la nostalgie et la récompense. En effet, la nostalgie pour le gouverneur Renard (Menga, 2002, p. 53) et la métaphore du serveur-diplomate *(« apporter sur un plateau les tirailleurs »*) révèlent le caractère d'échange inégal sur lequel repose le discours colonial d'alliance. Ainsi, la *« reconnaissance »* gaullienne s'échange contre la fourniture de chair à canon. En témoignent ces séquences narratives sur le discours colonial officiel :

29. Les gars de la force publique rôdaient dans les parages. Kibélolo recommença son manège. Aucun résultat. (Menga, 2002, p. 1) ;

30. Il fallait que ce monument fût dressé sur le bord de ce Congo, sur le bord du fleuve magnifique où ce grand Français a installé la France. (Menga, 2002, p. 36) ;

31. C'était au temps du cher et inoubliable gouverneur général Edouard Renard. C'était un homme, un vrai, ce Renard. Et comme il nous aimait, mon gars ! Comme il nous aimait ! (Menga, 2002, p. 53) ;

32. Eboué est un grand ami du général. Ça se comprend, n'est-ce pas ? Le gouverneur noir lui a apporté sur un plateau les tirailleurs de l'Afrique équatoriale française ! Ça mérite bien un peu de reconnaissance. » (Menga, 2002, p. 53) ;

33. En tout cas tu peux remercier de Gaulle, car c'est certainement lui qui a ordonné à notre chef de relâcher tous les prisonniers. Avec la tête et le nom de sale lari matswaniste que tu portes, il t'aurait fallu rester en prison. (Menga, 2002, p. 46) ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

34. Les Blancs ont confisqué la parole de Dieu et s'en servent pour nous briser, nous détruire physiquement et moralement, cela n'est écrit nulle part dans la Bible. (Menga, 2002, p. 35).

Dans l'exemple (29), la mention discrète de la *« force publique »* au moment du discours gaullien révèle le dispositif répressif qui encadre la liberté de parole coloniale ; car celle du Général De Gaulle est protégée par une présence policière qui contrôle simultanément la réception populaire du discours. À travers cet acte assertif de contextualisation, la force publique comme arrière-plan du discours gaullien révèle la coexistence du langage de la liberté et de l'instrument de la répression dans le dispositif colonial. Dans l'exemple (30), la formule *« installé la France »* naturalise la conquête coloniale en acte de fondation civilisatrice ; puisque le possessif *« ce grand Français »* attribue à un individu la mise en place d'un dispositif impérial. Ainsi, le monument commémoratif transforme la violence de la colonisation en patrimoine culturel partagé. À travers cet acte déclaratif commémoratif, le discours d'inauguration du monument colonial recourt à l'euphémisme de la fondation (*« installé »*) pour effacer la réalité de la conquête. Dans l'exemple (31), la déférence nostalgique envers le Gouverneur Général *(« cher* et *inoubliable »*) révèle l'intériorisation du discours colonial paternaliste ; car la répétition exclamative (*« Comme il nous aimait ! »*) est une formule d'affection dont la structure même illustre la déférence du colonisé envers son maître bienveillant. À travers cet acte expressif de nostalgie coloniale, la déférence populaire pour le bon gouverneur est une forme d'intériorisation du discours colonial paternaliste qui légitime rétrospectivement la domination par l'affection. Dans l'exemple (32), la formule *« apporté sur un plateau les tirailleurs »* est une métaphore de servitude volontaire qui révèle le fonctionnement du discours colonial d'alliance ; puisque la reconnaissance diplomatique (l'amitié du Général) s'échange contre la fourniture de chair à canon coloniale. Le ton désinvolte cache la violence de l'échange. À travers cet acte assertif révélateur, la formule cynique du serveur-diplomate expose le mécanisme d'échange inégal sur lequel repose le discours gaullien de reconnaissance des élites coloniales. Dans l'exemple (33), le discours du brigadier construit de Gaulle comme garant de la clémence coloniale : il attribue la libération des prisonniers à l'intercession gaullienne, renforçant la représentation populaire du général comme protecteur bienveillant. L'insulte ethnique *(« sale lari matswaniste »*) révèle le racisme ordinaire qui coexiste avec la rhétorique gaullienne de la fraternité. À travers cet acte assertif de patronage colonial, le discours du brigadier inscrit de Gaulle dans la logique du bon maître qui protège ceux que le mauvais punissait, légitimant ainsi la hiérarchie coloniale. Dans l'exemple (34), le discours de N'Kenko articule une critique du dispositif colonial comme confiscation discursive, à travers le christianisme colonial qui est un langage volé et retourné contre ses destinataires. Ainsi, la formule *« confisquer la parole de Dieu »* désigne un acte de violence linguistique et symbolique. Par cet acte assertif de dénonciation, le contre-discours religieux-nationaliste identifie la colonisation comme violence discursive fondamentale — un détournement de la parole sacrée à des fins de domination.

Dans son roman, G. Menga emploie également des expressions liées au collaborationnisme et au réalisme, à travers la circum-locution de protection. En effet, la triple négation du personnage non nommé (ni l'Amicale, ni le n'goundzisme, ni l'indépendance) est une circum-locution d'auto-positionnement qui définit une posture

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

politique par ses exclusions ; car la formule *« avec beaucoup de réalisme »* est un euphémisme du collaborationnisme colonial, comme l'illustrent les passages narratifs suivants :

35. Personne, je pense, ne pourra prétendre, ni en Métropole, ni en Afrique, que le chef du gouvernement français n'a pas parlé clairement. Le président Boganda lui a demandé de parler sans équivoque. (Menga, 2002, p. 1) ;

36. Les choses ne sont pas aussi simples que nous le croyons. Et puis, il faut dire la vérité, ils ne l'aiment pas. En politique on n'aime pas ceux qui dérangent. Et n'oublie pas qu'il y a toujours cette fichue guerre qui fait que nous passons au second plan. (Menga, 2002, p. 40).

Dans l'exemple (35), la formule du reporter *(« nul ne pourra prétendre qu'il n'a pas parlé clairement »*) est une double négation diplomatique qui certifie la clarté sans en garantir le contenu ; car la mention de Boganda (*« parler sans équivoque »*) introduit discrètement le doute sur la lisibilité réelle du discours gaullien. À travers cet acte assertif d'auto-certification rhétorique, la double négation protège le discours gaullien de l'accusation d'imprécision tout en signalant implicitement le soupçon de cette même imprécision. Dans l'exemple (36) cependant, la formule d'atténuation (*« les choses ne sont pas aussi simples »*) est une esquive rhétorique typique du discours diplomatique prudent : elle différencie sans nommer ; puisque l'euphémisme (*« ils ne l'aiment pas »*) désigne l'adversité politique coloniale sans la qualifier directement. De par cet acte assertif d'atténuation, la circumlocution politique permet de formuler la réalité de la résistance coloniale à Matsoua sans exposer l'énonciateur à la répression.

Dans son récit, G. Menga fait aussi usage des expressions liées au contre-discours, à travers la négociation et la médiation populaire de certains personnages romanesques, dont le personnage de Dinamona considéré comme un contre-énonciateur de par la critique de l'intérieur. En effet, ce personnage incarne le contre-discours critique du langage diplomatique gaullien. Son analyse de la promesse non tenue (Menga, 2002, p. 17) et de la bigamie symbolique (Menga, 2002, p. 22) constitue une démystification féminine de l'efficacité performative du discours officiel. A ce propos, Kerbrat-Orecchioni (1994) dirait qu'elle opère un travail de *« figuration négative »* envers l'obé gaullien du mari. En témoignent ces séquences narratives suivantes sur la négociation et/ou la médiation :

37. Au Cercle ! C'est là-bas que les choses vont vraiment se passer. Ici, on n'a parlé que de Brazza. Là-bas, c'est de nous qu'il s'agira. On dit que de Gaulle va faire des révélations sur l'avenir réel de notre pays. (Menga, 2002, p. 38) ;

38. Les gens pensent que de Gaulle nous annoncera que le futur gouverneur général de ce pays sera André Grénard Matsoua. Personne n'admet là-bas que le fondateur de l'Amicale soit mort. » (Menga, 2002, p. 38) ;

Dans l'exemple (37), le déplacement spatial (stade vers cercle civil) est une négociation symbolique ; car les populations espèrent que le discours de la scène officielle (Stade Eboué) sera suivi d'une parole plus substantielle dans l'espace de délibération (Cercle

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

civil). Ainsi, l'expression verbale *« faire des révélations »* confère au discours diplomatique attendu une dimension prophétique. À travers cet acte directif d'orientation, l'anticipation populaire d'un discours dans l'espace de délibération constitue une demande implicite de négociation directe entre de Gaulle et les représentants africains. Par contre dans l'exemple (38), la projection d'une nomination officielle de Matsoua comme Gouverneur général par De Gaulle est une formulation populaire d'une demande de négociation politique, puisque les populations attendent de la visite officielle gaullienne un acte de médiation entre le pouvoir colonial et le mouvement nationaliste. À travers cet acte directif d'attente politique, la rumeur de la nomination de Matsoua constitue une demande collective de médiation diplomatique gaullienne dans le conflit entre l'administration coloniale et le mouvement nationaliste congolais.

Dans son texte narratif, l'écrivain congolais emploie enfin des expressions liées aux caractéristiques et actes de certains personnages romanesques. En effet, N'Kenko considéré comme un émissaire populaire dans l'art d'interpréter et de transmettre, s'est constitué en interprète informel délégué par sa communauté pour *« saisir les intentions »* de De Gaulle ; car cette fonction de médiation populaire – décoder, commenter, transmettre – constitue une diplomatie endogène qui tente de récupérer au profit de la communauté la signification utile du discours officiel. De même, l'arrestation des amicalistes lors du cortège (Menga, 2002, p. 51) démontre que la négociation directe avec le discours gaullien est structurellement impossible dans le cadre colonial. Ainsi, la demande de ramener Matsoua est physiquement empêchée ; car la barrière policière reproduit à l'échelle locale la logique d'exclusion du protocole diplomatique officiel. Les passages textuels suivants l'illustrent clairement :

39. Je vais les commenter aux gens de chez moi qui m'ont en quelque sorte délégué ici pour assister au déroulement de l'événement et surtout pour tenter de saisir les intentions de cet homme qui se nomme de Gaulle. (Menga, 2002, p. 52) ;

40. J'étais venu pour voir et écouter de Gaulle. Malheureusement, dans la bousculade qui s'est produite au Square Jean-Jaurès à l'arrivée du cortège officiel, la police m'a piqué avec beaucoup d'autres gars et c'est ainsi que j'ai été conduit au commissariat. (Menga, 2002, p. 51) ;

41. Ceux qui ont été arrêtés, sont tous des gars de l'Amicale. Ils voulaient absolument voir de Gaulle et lui dire de leur ramener Matsoua à son prochain voyage à Brazzaville. (Menga, 2002, p. 51).

Dans l'exemple (39) d'abord, N'Kenko s'est constitué en émissaire informel de sa communauté pour *« saisir les intentions »* de De Gaulle. Cette fonction d'interprétation diplomatique populaire (décoder, transmettre, commenter) révèle l'existence d'une médiation indigène parallèle au protocole officiel. À travers cet acte directif de délégation populaire, le rôle de N'Kenko comme émissaire-interprète constitue une forme de diplomatie populaire qui tente de décrypter le discours officiel gaullien pour en extraire une signification utile à la communauté. Dans l'exemple (40) ensuite, l'arrestation lors du cortège révèle la contradiction entre le discours gaullien de liberté et le dispositif répressif colonial qui encadre sa réception. Ainsi, la tentative d'accès au discours officiel

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(*« voir et écouter Gaulle »*) est immédiatement sanctionnée par l'appareil policier ; car la négociation directe est physiquement impossible. À travers cet acte assertif de dénonciation, l'arrestation des militants lors du cortège officiel révèle de la violence structurelle qui empêche la médiation entre les populations colonisées et le discours diplomatique gaullien. Dans l'exemple (41) enfin, la demande des amicalistes (*« lui dire de ramener Matsoua »*) est une tentative de médiation directe, puisqu'ils veulent soumettre une requête diplomatique à de Gaulle lors de la visite officielle. Ainsi, l'ironie tragique réside dans le fait que cette demande de liberté entraîne une arrestation. À travers cet acte directif de pétition diplomatique, la demande des amicalistes illustre la croyance populaire en la possibilité d'une négociation directe avec de Gaulle, et son impossibilité structurelle dans le cadre colonial.

Conclusion

Notre étude a porté sur *« Le langage diplomatique comme mémoire coloniale : protocole, rhétorique gaullienne et contre-discours dans Case de Gaulle de Guy Menga »*. À partir d'une approche à la fois énonciative, pragmatique et stylistique, notre analyse consiste à montrer comment l'écrivain congolais aborde la question du discours diplomatique officiel dans l'espace colonial, à l'aide de son style particulier. En effet, G. Menga fait usage de différentes expressions littéraires essentielles au langage diplomatique comme mémoire coloniale dans son texte de fiction, parmi lesquelles nous avons, d'une part, les expressions liées aux dispositifs proto-diplomatiques officiels et à la rhétorique gaullienne de l'émancipation, à travers le cérémonial des visites officielles et la langue des médias, le monument comme acte diplomatique mémoriel et la formule conditionno-permissive, la réception populaire de Gaulle comme figure messianique, ainsi que la rhétorique révolutionnaire ou panafricaine de Gaulle et Matsoua ; et d'autre part, celles relatives à la circum-locution diplomatique et au (contre)-discours colonial officiel, à travers la politique de la promesse non tenue et le discours colonial paternaliste, le collaborationnisme et le réalisme, la critique de l'intérieur, la négociation et la médiation populaire. Ainsi, *Case de Gaulle* constitue une archive littéraire du langage diplomatique colonial d'une richesse exceptionnelle. En donnant à entendre les voix populaires africaines qui réceptionnent, intériorisent, reformulent et contestent le discours gaullien de 1944 et 1958, G. Menga construit un dispositif poly-énonciatif où la parole diplomatique officielle se décompose en multiples lectures contradictoires ; car la déférence de Kibélolo, le scepticisme de Dinamona, le mysticisme nationaliste de N'Kenko et le collaborationnisme réaliste du personnage anonyme composent ensemble une cartographie des réceptions possibles du discours colonial de liberté. Dans une perspective comparatiste, ce corpus de G. Menga (2002) dialogue avec ceux d'H. Lopes (1997) – où l'auteur-diplomate opère une déconstruction de l'intérieur – et d'H. Djombo (2002), où le langage diplomatique révèle les tensions entre modernité institutionnelle et résistances traditionnelles. Ces trois corpus réunis offrent une cartographie du langage diplomatique dans le roman africain francophone de la décennie 1990-2002. Ainsi, les particularités repérées dans le roman de cet écrivain congolais nous ont permis de mesurer l'usage fréquent de différentes expressions littéraires employées pour exprimer son imaginaire dans une écriture qui correspond à son aspiration littéraire, langagière, diplomatique et stylistique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bibliographie

Austin J. L., 1962, *How to Do Things with Words,* Oxford, Oxford University Press.

Bery V. H., 2006, *L'enracinement culturel dans l'œuvre de Guy Menga : essai de re-contextualisation*, Paris, Publibook, 289 p. (ISBN 2-7483-3117-6). (Texte remanié d'une thèse de doctorat soutenue en 2004 à Nice).

Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

Djombo H., 2002, *Lumières des temps perdus*, Paris, Présence Africaine – Hémar.

Grice H. P., 1975, "Logic and conversation", in P. Cole & J. Morgan (dir.), *Syntax and Semantics*, vol. 3. New-York : Academic Press, pp. 41-58.

Kerbrat-Orecchioni C., 1994, *Les Interactions verbales*, T. 3., Paris, Armand Colin.

Lopes H., 1997, *Le Lys et le flamboyant*, Paris, Editions du Seuil.

Mabanckou A., 2002, *L'Afrique francophone face au discours postcolonial*, Paris, Présence Africaine.

Maingueneau D., 1991, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.

Makouta-Mboukou J-P., 1970, *Introduction à la littérature noire*, Yaoundé, Editions CLE.

Mbembe A., 2000, *De la postcolonie*, Paris, Karthala.

Menga G., 2002, *Case de Gaulle*, Paris, Karthala, (1ère éd. 1985).

Moudileno Lydie, 2006, *Parades postcoloniales : la fabrication des identités dans le roman congolais : Sylvain Bemba, Sony Labou Tansi, Henri Lopes, Alain Mabanckou, Daniel Biyaoula,* Paris, Karthala.

Nora P. (dir.), 1984, *Les Lieux de mémoire*, T. 1, Paris, Gallimard.

Ntsoulamba J-P., 1993, *Oralité et écriture romanesque : étude comparative axée sur trois romans congolais : "La Légende de M'Pfoumou Ma Mazono" de Jean Malonga, "La Palabre stérile" de Guy Menga et "Le Pleurer-rire" de Henri Lopes*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.102-117

La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026)

Aimée Noelle Gomas[1]
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
gomasaime@gmail.com
https://orcid.org/0000-0002-4826-3171
DOI: https://doi.org/10.55595/gnmw8f09CAR1

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Publié en 1997, à la charnière du retour au pouvoir de son auteur à l'issue d'une guerre civile, *Le manguier, le fleuve et la souris* est à la fois un récit de vie et un exposé de politique étrangère, rédigé par un chef d'État congolais qui dirige son pays depuis près d'un demi-siècle. Cet article reconstitue, à partir du texte lui-même, la doctrine diplomatique que Denis Sassou N'Guesso y revendique. Aussi, il la confronte à l'historiographie indépendante des épisodes qu'il relate et à la diplomatie conduite par la République du Congo depuis le milieu des années 2020. Je recours au cadre théorique de la « politique du ventre » et du néopatrimonialisme (Bayart, Médard), ainsi qu'aux traditions africaines de résolution des conflits par la parole, palabre, *mbongi*, *kanza*, afin d'interroger la légitimation propre à l'exercice autobiographique. Il ressort de cette analyse que le livre expose une doctrine organisée autour de quatre piliers stables. Il s'agit de l'équilibre entre puissances rivales, médiation régionale érigée en capital politique, régionalisme africain revendiqué comme alternative aux tutelles extérieures, partenariat renégocié plutôt que rompu avec la France, auxquels s'ajoute un cinquième trait, plus diffus mais tout aussi cohérent : la mise en forme de cette doctrine dans l'idiome de la palabre africaine et singulièrement du *kanza* mbochi, qui donne à la médiation congolaise une légitimité culturelle propre. Cette doctrine continue pour l'essentiel de structurer la diplomatie congolaise contemporaine, tandis que le texte opère une sélection narrative qui minore les épisodes les moins compatibles avec l'image de médiateur désintéressé qu'il cherche à construire. *Le manguier, le fleuve et la souris* ne saurait donc être lu comme un traité de relations internationales à prendre au pied de la lettre, mais mérite d'être pris au sérieux comme document historique de première main et comme objet d'étude d'une diplomatie personnaliste, enracinée dans une grammaire de la parole, dont la cohérence dépasse la seule personnalité de son auteur.

Mots-clés : Parole, Denis Sassou N'Guesso, Congo, diplomatie africaine, françafrique

[1] **Comment citer cet article:** Gomas A. N., (2026), « La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026) », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.102-117

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.102-117

Diplomacy through Speech: Mbochi Tradition and the Sassou N'Guesso Doctrine in the Congo (1979–2026)

Abstract: Published in 1997, at the turning point of its author's return to power following a civil war, *Le manguier, le fleuve et la souris* is at once a life narrative and a statement of foreign policy, written by a Congolese head of state who has led his country for nearly half a century. Drawing on the text itself, this article reconstructs the diplomatic doctrine that Denis Sassou N'Guesso claims therein. It then tests this doctrine against the independent historiography of the episodes it recounts, as well as against the diplomacy actually conducted by the Republic of Congo since the mid-2020s. I draw on the theoretical framework of the "politics of the belly" and neopatrimonialism (Bayart, Médard), together with African oral traditions of conflict resolution through speech, palabre, *mbongi*, *kanza*, in order to interrogate the legitimizing function proper to autobiographical writing. The analysis shows that the book sets out a doctrine built around four stable pillars: a balance between rival powers rather than exclusive alignment, regional mediation converted into political capital, African regionalism claimed as an alternative to external tutelage, and a renegotiated rather than severed partnership with France. To these is added a fifth, more diffuse yet equally coherent trait: the articulation of this doctrine in the idiom of African palabre, and specifically of the Mbochi kanza, which lends Congolese mediation a distinct cultural legitimacy. This doctrine continues, for the most part, to structure contemporary Congolese diplomacy, even as the text performs a narrative selection that minimizes the episodes least compatible with the image of a disinterested mediator it seeks to construct. *Le manguier, le fleuve et la souris* should not, therefore, be read as a treatise on international relations to be taken at face value. It nonetheless deserves to be taken seriously as a first-hand historical document and as an object of study of a personalist diplomacy, one rooted in a grammar of speech, whose coherence exceeds the personality of its author alone.

Keywords: Palabre, Denis Sassou N'Guesso, Congo, African diplomacy, françafrique

Introduction

Denis Sassou N'Guesso est à la tête de la République du Congo depuis 1979, à l'exception d'une interruption de cinq ans entre 1992 et 1997. Sa longévité, qui approche les cinquante ans à la direction d'un pays d'Afrique centrale riche en pétrole, en fait un cas emblématique pour l'analyse des diplomaties personnalisées en Afrique. En 1997, peu après son retour au pouvoir par la force, il publie *Le manguier, le fleuve et la souris* chez Jean-Claude Lattès : un exposé de politique étrangère rédigé à la première personne par un chef d'État en exercice, à un moment charnière de son parcours. La littérature académique consacrée à ce texte reste plus modeste que celle portant sur la politique intérieure congolaise ou sur les conflits civils des années 1990. Nous pouvons retenir le mémoire de Sylvie Lembe (à l'IRIC, Yaoundé) sur la réorientation pragmatique de la diplomatie congolaise après 1997. Aussi, le réquisitoire du professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou contre les conditions du retour au pouvoir de 1997. De plus, l'analyse anthropologique de Joseph Tonda sur les

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

dimensions ethniques du conflit de 1997. Enfin, les travaux d'Arsène Elongo sur le discours présidentiel dont l'écho du lexique de la « diplomatie active » se retrouvent dès la médiation angolaise. Cette relative rareté d'études consacrées spécifiquement à la dimension diplomatique et plus encore à son ancrage dans les traditions orales de résolution des conflits, constitue l'un des fondements du présent article. Ces travaux trouvent un complément du côté de l'analyse du discours : Arsène Elongo a montré que le discours présidentiel sur la crise du coronavirus s'appuie sur une métaphore guerrière systématique dont on retrouve l'écho atténué dans le lexique de la « diplomatie active » que Sassou N'Guesso emploie déjà, vingt-trois ans plus tôt, pour décrire sa médiation dans la guerre d'Angola. Ce déplacement du registre guerrier vers un registre de conciliation, selon les contextes et les audiences visées, invite à interroger avec prudence la stabilité du style diplomatique revendiqué par l'auteur, sans pour autant remettre en cause la cohérence d'ensemble de la doctrine étudiée dans ce travail. Ce constat soulève une question fondamentale : dans quelle mesure *Le manguier, le fleuve et la souris* présente-t-il au-delà d'un simple récit de vie, une doctrine diplomatique cohérente et durable ? Comment cette doctrine se formule-t-elle dans un idiome africain de résolution des conflits par la parole ? Cette doctrine formulée rétrospectivement en 1997, a-t-elle véritablement influencé la pratique diplomatique du Congo-Brazzaville jusqu'à ce jour ? Trois hypothèses guident la démonstration. La première : l'ouvrage expose une doctrine structurée autour de quatre piliers interdépendants, l'équilibre entre puissances rivales, médiation régionale comme capital politique, régionalisme africain revendiqué contre les tutelles extérieures, partenariat renégocié avec la France, eux-mêmes mis en récit dans une grammaire de la palabre plutôt que dans celle du droit international classique. La deuxième : cette doctrine continue d'influencer la diplomatie congolaise des années 2020. La troisième : le texte effectue une sélection narrative qui minimise les épisodes les moins compatibles avec l'image d'un médiateur pragmatique et altruiste, notamment les circonstances du retour au pouvoir de 1997 et la dimension patrimoniale du pouvoir. Ce paradoxe, une trajectoire personnelle omniprésente dans le récit, mais une littérature académique consacrée à sa dimension diplomatique restée relativement rare, constitue à lui seul un indice de l'importance que revêt, pour l'auteur, la construction narrative de sa propre légitimité diplomatique. Il en va d'autant plus ainsi que cette légitimité ne se construit pas uniquement dans le registre du droit international ou de la realpolitik occidentale. Mais aussi, on le montrera, dans celui d'une tradition orale de résolution des conflits dont l'article se propose précisément d'évaluer le poids réel dans la doctrine revendiquée. Notre travail obéit à l'ossature suivante : D'emblée, la présentation du cadre théorique et méthodologique. Deuxièmement, je m'attèlerai sur la matrice biographique. Troisièmement, je mettrai en relief la pratique diplomatique de la guerre froide et la médiation régionale des années 1980. Troisièmement, la démocratisation contrainte, la doctrine régionaliste et de sécurité. Quatrièmement, j'aborderai la question sur la guerre civile de 1997, la diplomatie économique de la reconquête. Cinquièmement, j'ausculterai la doctrine des « coopérations nouvelles » et diplomatie congolaise des années 2020. Enfin, je montrerai les limites et silences.

1.1. Cadre théorique et méthodologique

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

1.1.1. Cadre théorique : diplomatie personnelle, « politique du ventre » et palabre africaine

Il est pertinent de replacer ce texte dans le cadre conceptuel établi par Jean-François Bayart dans L'État en Afrique. La politique du ventre (1989) qui décrit l'État postcolonial africain comme le produit d'une « hybridation » entre un modèle bureaucratique importé et des logiques sociales endogènes, lignagères, claniques, redistributives, que les acteurs politiques savent réapproprier à leur avantage. Jean-François Médard a enrichi cette réflexion avec le concept de néopatrimonialisme, qui décrit la coexistence, au sein d'un même appareil d'État, de règles bureaucratiques formelles et de logiques de redistribution personnalisée de la rente publique, notamment pétrolière. Appliquée à la diplomatie, cette perspective interdit de dissocier la politique étrangère d'un dirigeant africain de longue date de la construction de sa légitimité personnelle nationale. La médiation internationale, le prestige diplomatique, l'organisation de sommets constituent des ressources symboliques réinvestissables dans la compétition politique interne, un « capital » diplomatique, au sens de Pierre Bourdieu. *Le manguier, le fleuve et la souris* l'illustre explicitement. En effet, l'ouvrage mentionne les rencontres avec Giscard d'Estaing, Bush, Gorbatchev, Mandela ou Chirac moins pour informer sur la politique étrangère congolaise que pour façonner l'image de l'auteur en « homme d'État », au service de son retour au pouvoir. Le second apport, décisif pour cet article, provient des travaux consacrés aux modes africains endogènes de régulation des conflits par la parole, que la philosophie politique africaine désigne du terme générique de « palabre ». En réalité, la palabre est une institution que le philosophe camerounais Jean-Godefroy Bidima analyse comme une véritable « juridiction de la parole ». Loin du folklore villageois, la palabre désigne un ensemble de pratiques délibératives, tenues le plus souvent sous un arbre ou dans un abri collectif, où un conseil d'anciens anime une discussion ouverte à tous les protagonistes d'un différend, jusqu'à l'obtention d'un consensus plutôt que d'un verdict imposé par un tiers. Au Congo, cette institution porte des noms différents selon les aires linguistiques : *mbongi* chez les Koongo, *nzo-a-loono* chez les Téké et chez les Mbochi dont Sassou N'Guesso est originaire, *kanza*, un lieu de palabre qui sert à la fois de conseil de village, de tribunal coutumier et d'espace de transmission des savoirs. Ces institutions partagent un même principe directeur : la résolution des différends par la parole patiente, publique et rituelle plutôt que par la contrainte, avec pour finalité affichée non l'écrasement d'une partie par l'autre mais la restauration du lien social. Cette grammaire de la parole offre une clé de lecture complémentaire et non concurrente, du néopatrimonialisme pour interpréter le style diplomatique que Sassou N'Guesso revendique. La figure du « Monsieur Bons Offices » ou celle du médiateur qui privilégie systématiquement le dialogue direct entre chefs d'État aux sanctions internationales reconduit, transposées à l'échelle interétatique, la posture de l'aîné qui préside la palabre sans l'arbitrer de force. Sassou N'Guesso a lui-même revendiqué cet héritage sur le plan intérieur, invoquant en 2015 la tradition du *mbongi* pour justifier le dialogue de Sibiti. Cette lecture n'exempte cependant pas de la vigilance méthodologique : invoquer une tradition consensuelle pour légitimer un pouvoir personnel de près de cinquante ans relève aussi, au sens de Bayart et Médard, d'une stratégie de réappropriation politique d'un répertoire culturel à des fins de légitimation. Dans l'optique de compléter ces deux cadres théoriques susmentionnés, il est important d'ajouter la référence à la palabre afin d'en éclairer la mise en forme culturelle et

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

donner sens à des choix de mots qui, sans elle, resteraient de simples effets de style diplomatique. Il est enfin utile de replacer l'ouvrage dans le contexte des mémoires présidentielles africaines, de Senghor à Houphouët-Boigny en passant par Bongo et Biya, qui répondent à une fonction précise auprès de trois audiences (l'opinion internationale, l'opinion nationale lettrée, la postérité historiographique). *Le manguier, le fleuve et la souris*, publié peu après un retour au pouvoir contesté, illustre cette dynamique de fixation mémorielle avec une intensité particulière.

1.1.2. Cadre méthodologique

La principale source de cet article est le texte intégral du livre, référencé selon sa pagination originale (édition de 1997) et complété par la presse spécialisée. Une mise en garde méthodologique s'impose : ce texte est l'œuvre d'un chef d'État en fonction, rédigé et publié dans un contexte de reconquête de sa légitimité intérieure et internationale à la suite d'une guerre civile. Le récit qu'il offre de sa propre action diplomatique est inévitablement biaisé, orienté, parfois apologétique, ce qui n'ôte rien à sa valeur de source pour appréhender la manière dont l'auteur perçoit, justifie et met en scène sa pratique diplomatique. Un second niveau de lecture, transversal au précédent, a été ajouté pour les besoins spécifiques de ce travail de recherche : chaque occurrence, explicite ou implicite, du registre de la palabre, vocabulaire de l'écoute, de la patience, du consensus, du dialogue direct entre pairs, a été relevée et confrontée aux usages attestés du *mbongi* et du *kanza* dans la littérature ethnographique et journalistique congolaise. Cette triangulation méthodologique permet de distinguer ce qui, dans le style diplomatique revendiqué par l'auteur, relève d'un emprunt effectif à une tradition culturelle identifiable. Mais également de ce qui relève d'un vocabulaire diplomatique plus générique de la conciliation, commun à de nombreuses traditions politiques.

1.2. Formation et matrice biographique : Saint-Maixent et l'ancrage mbochi

Le livre présente un récit fondateur qui structure, en filigrane, l'ensemble de la légitimation diplomatique de son auteur. Le prologue, « Un si long chemin », débute par l'image d'un enfant de dix ans qui quitte sa mère pour parcourir à pied les cent kilomètres qui le séparent de l'école la plus proche : « le chemin était difficile et la distance à parcourir très longue [...] tel était le prix à payer, alors, pour continuer d'étudier » (p. 5). Cette scène construit un ethos de méritocratie et de résilience personnelle, qui répond symboliquement à la question que l'auteur pose à son peuple en fin d'ouvrage : « êtes-vous plus heureux qu'il y a cinq ans ? » (p. 182). Le récit passe cependant sous silence un autre ancrage, non moins structurant : Sassou N'Guesso est originaire d'Edou, dans le département de la Cuvette, au cœur du pays mbochi, où la tradition orale accorde une place centrale à la palabre du *kanza* et à l'autorité des anciens. Cette matrice culturelle, absente du prologue qui préfère l'image individuelle du « chemin difficile », n'en irrigue pas moins, en négatif, tout le livre. Ipso facto, l'insistance sur l'écoute, la patience et la recherche du consensus, valorisée dans le récit comme qualité personnelle du narrateur, doit aussi se lire comme l'expression d'un habitus diplomatique enraciné dans une culture politique locale, antérieure à toute formation militaire ou diplomatique reçue en France. Repéré par un officier français,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

M. Spindler, il se présente à un concours de sélection (p. 34) puis est admis à l'École d'application de l'infanterie de Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, où il « découvre la France » avec des « sentiments mitigés », impressionné mais hanté par l'idée que les Français avaient dominé son pays (p. 36), une ambivalence initiale qu'il présente comme la base psychologique d'une diplomatie qui ne rompt jamais avec Paris tout en évitant de lui être ouvertement soumise. Devenu officier puis ministre de la Défense en 1975, il affirme y avoir acquis une connaissance des « engagements internationaux » de l'État congolais (p. 41), présentée comme antérieure à sa formation idéologique au sein du Parti congolais du travail. Le récit de cette période évacue presque totalement la violence politique intérieure qui l'entoure, notamment l'assassinat en 1977 du président Marien Ngouabi, évoqué comme un simple contexte d'« instabilité et d'anarchie » (p. 38), un premier indice d'une tendance narrative qui se manifestera plus nettement à propos de la guerre civile de 1997. Cette double matrice, le mérite individuel forgé sur les routes de la Cuvette et l'appartenance à une culture politique mbochi structurée par le *kanza*, n'est jamais explicitement reliée par l'auteur lui-même. C'est précisément cette absence de mise en relation qui, pour l'analyse proposée ici, en fait un objet d'étude à part entière : le texte préfère l'universalisme du mérite personnel à l'ancrage particulier d'une origine ethnorégionale, sans doute parce que ce dernier aurait pu être lu, dans le contexte polarisé du Congo des années 1990, comme une revendication communautaire plutôt que comme un gage de compétence diplomatique nationale. Le *kanza* n'en demeure pas moins la grammaire de fond que l'on retrouve, transposée et généralisée, dans le style de médiation que l'auteur revendique sur la scène internationale.

1.3. Pratique diplomatique de la guerre froide et la médiation régionale des années 1980

En prenant ses fonctions en 1979, Sassou N'Guesso hérite d'un pays considéré comme « marxiste » et proche du bloc soviétique. Il conteste cette lecture : l'orientation marxiste du Congo « résultait davantage d'une division du monde en deux blocs [...] que d'un alignement enthousiaste envers Moscou » (p. 46), le pays se situant « en réalité » parmi les nations non-alignées (p. 49), relecture rétrospective caractéristique du genre mémoriel, mais globalement conforme à la pratique diplomatique qu'il évoque. Il affirme avoir dès son accession au pouvoir maintenu des « relations normales avec la France » malgré les divergences de régime, se rendant à Paris dès novembre 1979 pour rencontrer Valéry Giscard d'Estaing, notamment au sujet des intérêts pétroliers d'Elf Aquitaine dont il dit avoir été « conscient de leur utilité » (p. 49). La zone franc CFA agit également comme filet de sécurité macroéconomique, rendant toute rupture avec Paris structurellement coûteuse. Cette relecture rétrospective ne doit toutefois pas être surestimée : l'auteur ne revendique pas explicitement, pour cette période, un ancrage dans les traditions du *kanza* ou du *mbongi,* vocabulaire qui n'apparaît que plus tard dans le texte, à propos de la médiation angolaise. Le non-alignement des années 1979-1990 se présente donc, dans le texte lui-même, davantage comme un pragmatisme géopolitique hérité de la guerre froide que comme l'application consciente d'un principe culturel africain de conciliation ; c'est seulement rétrospectivement, à la lumière de la doctrine d'ensemble reconstituée dans ce travail de recherche que cette période peut être relue comme la première mise en pratique d'un hedging dont la

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

grammaire culturelle ne sera explicitée que plus tard. Le récit évoque aussi une diplomatie multilatérale Sud-Sud, le plaidoyer congolais pour des prix planchers sur les matières premières à l'ONU, la session extraordinaire des Nations unies de 1985 sur la crise économique africaine (p. 60-61), illustrant une méthode constante. Il est question de ne jamais concentrer tous les leviers diplomatiques entre les mêmes mains. Cette double inscription dans les relations bilatérales franco-congolaises comme dans les instances multilatérales tiers-mondistes, doit se lire à la lumière du cadre théorique. Le petit État pétrolier ne dispose ni des moyens militaires ni des moyens économiques pour imposer ses choix, mais il peut, par une présence diplomatique constante sur plusieurs scènes à la fois, transformer sa position de faiblesse structurelle en marge de manœuvre réelle. C'est cette même logique de diversification prudente des allégeances, plutôt qu'une doctrine idéologique arrêtée, que le texte revendique comme fil directeur de la période 1979-1990.

Au-delà de tout ce qui est susmentionné, il nous faut admettre qu'au cœur de la stratégie diplomatique des années 1980 se trouve le rôle de médiateur que Sassou N'Guesso s'attribue dans le conflit angolais. Il dit avoir « commencé à jouer les Monsieur Bons Offices entre les différentes parties impliquées dans la guerre en Angola » (p. 63), conflit opposant le MPLA, soutenu par l'URSS et Cuba, à l'UNITA, appuyé par l'Occident et l'Afrique du Sud. Il présente comme point culminant la première réunion tenue à Brazzaville entre représentants angolais, cubains, américains et sud-africains, « couronnement d'une action diplomatique qui dura plusieurs mois » (p. 64), qu'il relie à son engagement contre l'apartheid, décrit comme une « diplomatie active, fondée sur la bonne volonté et la raison » (p. 63).

L'historiographie indépendante replace cet épisode dans un cadre plus vaste. Le protocole tripartite signé à Brazzaville le 13 décembre 1988 entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, formalisé neuf jours plus tard à New York sous l'égide des Nations unies, prévoit le retrait progressif des troupes cubaines d'Angola sur vingt-sept mois, en échange de la mise en œuvre de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie. Cet accord fait suite à la bataille de Cuito Cuanavale (1987-1988), qui a convaincu les parties de l'impossibilité d'une victoire militaire décisive. Les négociations ont surtout été orchestrées par Chester Crocker, sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines. Sassou N'Guesso y a joué un rôle de facilitateur régional aux côtés d'autres dirigeants africains, sans être l'architecte unique que son récit personnel pourrait laisser entendre.

Cette précision ne remet pas en cause l'essentiel : le choix de Brazzaville comme site de signature, convenu par toutes les parties dans un climat de guerre froide encore tendu, témoigne de la légitimité diplomatique du Congo et de son président, un atout que Sassou N'Guesso continuera d'exploiter politiquement, jusqu'à sa visite de Mandela à Brazzaville peu après sa libération, présentée comme une « récompense » personnelle (p. 78). C'est d'ailleurs cet épisode, corroboré par des sources indépendantes, qui constitue la base historique la plus solide de son rôle futur de « président-médiateur ». Sous cet éclairage, le récit que Sassou N'Guesso fait de sa médiation insiste moins sur un rapport de force imposé aux parties que sur un travail patient de rapprochement, mois après mois, jusqu'à ce qu'une solution partagée devienne acceptable pour tous, une gestuelle diplomatique qui doit sans doute moins aux usages feutrés des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

chancelleries occidentales, où le rôle de l'aîné qui préside n'est pas de trancher mais de faire advenir, par l'écoute successive de chaque partie, un consensus que nul ne pourra dire imposé. Cette manière de faire diplomatie par la parole plutôt que par la contrainte constitue sans doute l'apport le plus spécifiquement africain que Sassou N'Guesso s'attribue dans le règlement du conflit angolais.

Le texte rattache enfin cette médiation angolaise à un engagement plus large contre l'apartheid: l'auteur souligne que lors de ses déplacements à l'étranger, il constatait l'implication des intellectuels africains dans le débat sur les droits de l'homme (p. 63), avant de présenter la visite de Nelson Mandela à Brazzaville comme une forme de reconnaissance de son propre rôle continental. Cette séquence lui permet de s'inscrire dans l'histoire de la libération sud-africaine, alors même que le Congo, petit État pétrolier, n'y a joué qu'un rôle secondaire aux côtés des principales puissances engagées, un décalage entre l'ampleur de l'événement historique convoqué et la modestie du rôle congolais qui, une nouvelle fois, sert la construction de l'ethos de médiateur plutôt que la restitution exacte des rapports de force.

1.4. Démocratisation contrainte, doctrine régionaliste et de sécurité

Le sommet franco-africain de La Baule, en juin 1990, joue un rôle particulier dans ce récit : moment où François Mitterrand lie clairement l'aide française à l'engagement des régimes africains en faveur d'une transition démocratique, distinguant une « aide tiède » pour les régimes réticents et une aide « enthousiaste » pour ceux qui progresseraient vers la démocratie. Sassou N'Guesso décrit ce sommet comme « très heurté », marqué par un affrontement entre Mitterrand et Hassan II, et souligne la complexité de sa position d'ami personnel de Jacques Chirac, alors en opposition à Mitterrand, illustrant l'importance des relations personnelles avec les dirigeants français, transcendant les clivages partisans. Cette séquence s'inscrit dans un mouvement plus vaste : entre 1990 et 1993, près de trente conférences nationales souveraines ont eu lieu en Afrique francophone, de celle du Bénin, modèle souvent cité, à celles du Gabon, du Togo, du Niger, du Mali, du Zaïre et du Congo. Une Conférence nationale souveraine se déroule à Brazzaville en 1991, menant aux élections multipartites de 1992, que Sassou N'Guesso perd, se plaçant en troisième position derrière Pascal Lissouba et Bernard Kolélas. Cet épisode est décrit sans détour dans le livre : il affirme que « la France d'alors [...] avait décidé de soutenir » Lissouba, citant l'ancien directeur d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, signe que la relation avec la France y est présentée comme une alliance stratégique ajustable plutôt qu'une allégeance inconditionnelle.

Le livre souligne également, de manière implicite, le manque d'expérience internationale de ses rivaux, notant que Lissouba avait une « relative connaissance des affaires internationales » alors que Kolélas en manquait (p. 117), mettant ainsi en avant, par contraste, sa propre expertise diplomatique face à des concurrents jugés moins aguerris dans ce domaine. Cette mise en scène comparative, qui traverse l'ensemble du chapitre consacré à la période 1990-1992, prépare déjà, plusieurs années avant les faits, la légitimation du retour au pouvoir par les armes : elle installe l'idée qu'une compétence diplomatique supérieure devrait naturellement s'accompagner d'une supériorité politique intérieure.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Par ailleurs, le texte propose une vision régionale et sécuritaire de long terme. Sassou N'Guesso présente le sommet économique de Lagos comme à l'origine de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), « renforçant les coopérations existantes » face au déséquilibre Nord-Sud, en exagérant quelque peu son rôle : la CEEAC a été établie par un traité signé à Libreville en octobre 1983, effectif en décembre 1984. Sassou N'Guesso en a présidé les destinées entre décembre 1984 et janvier 1986, rôle significatif mais plus modeste que celui de fondateur suggéré par le texte ; après 1997, il jouera cependant un rôle clé dans sa revitalisation. Le chapitre « Le Congo au cœur des enjeux africains » explore l'idée d'intégration régionale par les infrastructures, notamment le projet de pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, resté sur le papier pendant plus de vingt ans avant de commencer à prendre forme dans les années 2020, un écart révélateur, comme souvent dans ce type de discours, entre l'annonce et sa mise en œuvre réelle.

Concernant la sécurité, le texte plaide pour une force d'interposition africaine sous « commandement interallié », inspirée de l'OTAN, avec financement partiel de l'ONU sous l'égide conjointe de l'OUA et des Nations unies, proposition née d'une critique de l'inaction internationale face au génocide rwandais, qui anticipe le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (2004) et la Force africaine en attente. Ce plaidoyer pour une architecture de sécurité collective africaine doit toutefois être replacé dans son contexte immédiat : il est rédigé alors que le Congo a connu, entre 1993 et 1994, un premier épisode de guerre civile larvée, et à l'aube d'un second conflit, bien plus meurtrier, que l'auteur lui-même s'apprête à déclencher, tension structurelle entre l'ambition continentale affichée et la politique intérieure réellement conduite. Elle s'inscrit néanmoins dans le discours actuel des « solutions africaines aux problèmes africains » que Sassou N'Guesso continue de promouvoir dans les années 2020, et à ce titre, le texte de 1997 constitue un document précurseur d'un débat qui ne sera véritablement institutionnalisé qu'après la transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine en 2002, un exemple supplémentaire de la manière dont le texte, malgré ses silences sur la période immédiate, anticipe avec une certaine justesse des évolutions institutionnelles que son auteur contribuera lui-même à porter une décennie plus tard.

1.5. Guerre civile de 1997 et diplomatie économique de la reconquête

C'est dans son récit du retour au pouvoir que l'auteur atteint les limites les plus marquées de l'exercice mémoriel. Le dernier chapitre, « L'aube de la victoire », rédigé alors que le Congo émerge d'une guerre civile dévastatrice, ne comporte presque aucune description directe des combats. Sassou N'Guesso présente son retour comme un accueil populaire enthousiaste, « j'ai retrouvé des milliers de Congolais [...] sortis massivement de leurs habitations pour m'accompagner » (p. 182) dans un cadre presque mystique : « J'ai une vision de l'avenir [...] C'est l'Histoire, c'est Dieu » (p. 181). Cette narration contraste fortement avec l'historiographie du conflit. Une première phase de guerre civile (1993-1994) avait opposé les partisans de Lissouba (milices « Zoulous »), de Kolélas (« Ninjas ») et de Sassou N'Guesso (« Cobras »). La seconde phase, entre juin et octobre 1997, débute lorsque les forces gouvernementales encerclent la résidence de Sassou N'Guesso, et se termine le 14 octobre 1997 avec la capture de Brazzaville par les milices Cobra, soutenues par une intervention militaire

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

angolaise, les mêmes forces qui avaient bénéficié, une décennie plus tôt, de la médiation présentée comme l'acte fondateur de son rôle de « Monsieur Bons Offices ». Le 24 octobre 1997, il se proclame président et adopte un Acte fondamental organisant une transition de trois ans, sans élections immédiates. Ce parallèle a une valeur analytique certaine : le capital diplomatique acquis en 1988 lors de la médiation angolaise présenté dans le livre comme un acte désintéressé en faveur de la paix se transforme, moins de dix ans plus tard, en capital militaire mobilisé pour reconquérir le pouvoir par la force. Cette continuité, jamais mise en évidence dans le texte, illustre la porosité caractéristique des régimes néopatrimoniaux entre relations diplomatiques interétatiques et réseaux d'alliances personnelles mobilisables dans la compétition politique interne. Le silence du texte sur cette continuité, comme sur le déroulement même du conflit, contribue activement à la construction d'une légitimité présentée comme populaire et providentielle plutôt que comme le résultat d'une intervention militaire étrangère déterminante.

Il est frappant de constater que, dans ce moment précis où la parole publique aurait pu se réclamer de la palabre, un règlement négocié, un conseil des anciens, une réconciliation par le dialogue entre les factions Zoulous, Ninjas et Cobras, le texte choisit au contraire le registre du destin et de la victoire militaire. La grammaire de la parole patiente, si présente dans le récit de la médiation angolaise ou dans les pratiques intérieures ultérieures comme le dialogue de Sibiti, est ici totalement absent : le silence sur le *kanza* est, à ce moment précis du récit, aussi significatif que le silence sur les pertes humaines. Il suggère que la tradition de la parole est mobilisée par l'auteur de manière sélective, comme ressource de légitimation dans les épisodes qui s'y prêtent, et non comme principe intangible de son action.

Nous pouvons dire sans ambages, dès son retour au pouvoir, la diplomatie évoquée dans le texte abandonne la médiation régionale pour se concentrer sur la restauration de la confiance économique et financière. Le chapitre « Le programme du Renouveau » présente une approche visant à regagner la confiance des bailleurs de fonds, dans un pays affaibli par cinq années d'instabilité et deux conflits civils. Sassou N'Guesso exprime son intention de « redonner confiance aux investisseurs étrangers » et s'engage à « respecter les engagements internationaux du Congo » envers le FMI et la Banque mondiale, tout en promettant de « négocier soigneusement tout nouveau programme d'ajustement structurel ». Rassurer les créanciers et les compagnies pétrolières, notamment Elf et TotalFina, est présenté comme une condition essentielle. Des sources indépendantes documentent la suite : entre 2000 et 2010, le Congo-Brazzaville accumule une dette extérieure considérable envers la Chine, dans le cadre d'accords « infrastructures contre matières premières » adossés aux recettes pétrolières futures ; les négociations pour la restructurer, entre 2019 et 2021, deviennent une source de tensions avec le FMI, qui suspend son aide en raison du manque de transparence de ces arrangements.

Cette diplomatie économique ne peut être appréhendée sans son aspect judiciaire : Elf Aquitaine, cité par Sassou N'Guesso comme un atout pour le Congo, se trouve au centre du plus vaste scandale politico-financier jugé par la justice française depuis la Seconde Guerre mondiale, l'instruction ouverte en 1994 ayant révélé des détournements dépassant 300 millions d'euros entre 1989 et 1993. Le texte de 1997 ne pouvait

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

évidemment pas anticiper ce scandale ; mais la proximité assumée avec Elf, présentée par l'auteur comme un élément de souveraineté, illustre à quel point la frontière entre diplomatie étatique et réseaux d'influence privés a pu être floue dans ce contexte. Le chapitre « Coopérations nouvelles » ne fait d'ailleurs guère de distinction entre diplomatie proprement dite et négociation économique avec des partenaires extérieurs, ce qui confirme, pour la période de la reconquête post-1997, la thèse de l'État rentier. En réalité, pour un dirigeant dont la légitimité dépend étroitement du flux de la rente pétrolière, l'action diplomatique n'est pas un simple complément à la gouvernance intérieure, elle en constitue un rouage central, quasiment indissociable de la survie politique du régime.

1.6. Doctrine des coopérations nouvelles et diplomatie congolaise des années 2020

Dans ce qui pourrait être le passage le plus doctrinal de l'ouvrage, intitulé « Coopérations nouvelles », Sassou N'Guesso propose une nouvelle vision de sa relation avec la France, qu'il qualifie de couple à réinventer : « la coopération franco-congolaise doit innover » (p. 165), en tenant compte de « quatre siècles d'histoire » et de l'héritage laissé par Brazza (p. 162). Il plaide pour une coopération « décentralisée » et un rééquilibrage commercial : « ouvrez plus largement vos marchés à nos productions » (p. 167), le tout intégré dans un cadre européen élargi.

Fait notable pour un texte de 1997, il positionne cette relation dans un cadre multipolaire anticipé, mentionnant l'Union européenne face à « la concurrence croissante des États-Unis, du Japon et, à l'avenir, de la Chine » (p. 170), et cite en exemples de « grande vision » diplomatique le rapprochement Nixon-Chine de 1972 et l'ouverture économique de Deng Xiaoping (p. 181), une compréhension précoce des changements géoéconomiques mondiaux, bien avant que la Chine ne devienne, dans les années 2010, un acteur clé des financements congolais. Le texte plaide enfin pour la promotion du français et de la francophonie comme « atout majeur » diplomatique et économique (p. 166), associée à un lien personnel avec Jacques Chirac, « authentique ami de l'Afrique » (p. 167), engagement qui se prolongera, trente ans plus tard, dans l'action de Brazzaville au sein de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'UNESCO. Ces figures de « grande vision » diplomatique de Gaulle, Gandhi, Kohl, Mandela, sont présentées comme dotées du « supplément d'âme » que Sassou N'Guesso attribue au « courage, à la conviction, à la connaissance et au caractère » (p. 180). On retrouve ici, sous un vocabulaire universaliste emprunté aux mémoires occidentales, le même principe que celui de l'aîné qui préside la palabre : la légitimité du dirigeant ne tient pas seulement à ses pouvoirs formels, mais à une qualité personnelle de discernement et d'écoute que le texte s'attache, chapitre après chapitre, à démontrer par l'exemple.

1.7. Discussion critique : limites et contradictions de la doctrine

Cette continuité doctrinale qui s'étend sur près de cinquante ans, ne doit pas inciter à une lecture irréfléchie du texte. Trois limites majeures doivent être prises en compte.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

La première réside dans le silence, sur les circonstances du retour au pouvoir en 1997 : un ouvrage qui aspire à résumer une pensée diplomatique omet l'épisode le plus crucial de la carrière de son auteur, adoptant un ton providentiel qui évite toute discussion sur l'impact de l'intervention militaire angolaise ou sur les pertes humaines engendrées.

La deuxième touche à la pérennité même du régime, en contradiction directe avec le discours en faveur du respect des institutions démocratiques que le livre défend, citant la France comme exemple où « le respect des institutions a permis à chaque acteur du mécanisme » de fonctionner normalement (p. 117). Depuis 1997, la Constitution congolaise a été amendée à deux reprises (2002 et 2015), facilitant l'extension du mandat présidentiel et modifiant puis supprimant la limite d'âge des candidats. Ces révisions dont le livre, publié en 1997, ne pouvait évidemment pas tenir compte, remettent en question la sincérité du plaidoyer en faveur de la démocratie qu'il développe au chapitre intitulé « Le prix de la démocratie ». La palabre, dans sa forme idéale-typique, se conclut par un consensus reconnu comme tel par l'ensemble des protagonistes et n'a pas vocation à reconduire indéfiniment la même autorité ; son invocation pour légitimer des révisions constitutionnelles successives illustre bien la tension, déjà signalée, entre l'usage stratégique d'un répertoire culturel et la fidélité aux principes qu'il est censé incarner. Un passage mérite d'être souligné pour son ironie : le chapitre « Amer constat » qui critique le gouvernement de Pascal Lissouba entre 1992 et 1997, dénonce des pratiques, contrôle des médias par le pouvoir, opacité sur les revenus pétroliers, acquisition de biens immobiliers à Paris par le président et son entourage qui seront observées, dix à quinze ans plus tard, dans le cadre d'enquêtes judiciaires françaises concernant l'entourage de Sassou N'Guesso lui-même. Il y déclare alors, dans une remarque qui prend rétrospectivement une dimension presque prophétique : « en douze années de pouvoir, je ne suis, quant à moi, jamais venu en visite privée en France » (p. 101).

La troisième limite concerne la dimension patrimoniale du pouvoir, mise en lumière par l'enquête judiciaire française sur les « biens mal acquis », initiée en 2007 à la suite d'une plainte d'organisations non gouvernementales dont Transparency International France et qui a amené la justice française à mettre en examen ou entendre comme témoins assistés plusieurs proches du président dont son fils Denis Christel Sassou N'Guesso. Entre 2012 et 2016, plusieurs biens immobiliers parisiens et franciliens appartenant à la famille présidentielle ont été saisis pour blanchiment de fonds publics détournés, un des angles morts les plus persistants du texte, qui n'aborde la rente pétrolière que sous ses aspects macroéconomiques et diplomatiques, jamais sous celui de son appropriation privée.

A cet égard, nous pouvons noter une dernière dissymétrie : la tradition de la palabre, telle que le texte et la pratique diplomatique ultérieure l'emploient, insiste sur la transparence du débat public, tenu devant tous, jusqu'à l'obtention d'un consensus visible. Or la gestion de la rente pétrolière et les circonstances du retour au pouvoir de 1997 sont précisément les deux domaines où cette exigence de transparence et de délibération collective ne trouve, dans le texte, aucun équivalent : le *kanza* est convoqué pour légitimer la médiation extérieure et le dialogue politique intérieur, mais jamais pour rendre compte devant l'opinion, de l'usage de la rente ou des conditions exactes d'une prise de pouvoir par les armes.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Ces trois limites n'enlèvent rien à la pertinence du texte comme objet d'étude de la diplomatie personnaliste congolaise ; elles en précisent au contraire les caractéristiques. Une perspective comparative permet enfin de replacer le cas congolais dans un contexte régional élargi : la longévité de Sassou N'Guesso n'est pas une exception en Afrique centrale, où Omar Bongo (Gabon, 1967-2009), Paul Biya (Cameroun, depuis 1982) et Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale, depuis 1979) présentent des trajectoires comparables, rente pétrolière, révisions constitutionnelles répétées, réseaux personnels avec Paris et, pour trois de ces quatre chefs d'État, des enquêtes judiciaires françaises liées aux « biens mal acquis ». Cette convergence régionale suggère que la doctrine étudiée ici s'inscrit dans un modèle plus large de gouvernance rentière postcoloniale en Afrique centrale francophone, un modèle dans lequel la référence aux traditions orales de résolution des conflits, qu'il s'agisse du *kanza* mbochi, du *mvet* chez les Fang du Gabon ou d'institutions analogues ailleurs sur le continent, joue un rôle comparable de ressource culturelle mobilisable pour habiller, dans le registre de la légitimité ancestrale, des pratiques de pouvoir personnel largement irréductibles à cette seule origine culturelle.

Conclusion

Le manguier, le fleuve et la souris propose une doctrine diplomatique à la fois cohérente et pérenne et ne se limite pas à un simple recueil de souvenirs : les trois hypothèses avancées sont, dans leur grande majorité, confirmées. La première, une doctrine fondée sur quatre piliers solides et interconnectés se vérifie sans contestation majeure. La deuxième, relative à la continuité de cette doctrine jusqu'aux années 2020, se confirme également : la « diplomatie totale » actuellement pratiquée par le Congo-Brazzaville reproduit, presque à l'identique, cette architecture, en l'adaptant à un monde désormais multipolaire. Enfin, la troisième hypothèse, relative à la sélection narrative et aux silences significatifs, se confirme avec une grande clarté : la guerre de 1997, la question démocratique et la gestion des revenus pétroliers restent des thèmes que le discours présidentiel congolais préfère éviter. À ces quatre piliers s'ajoute un cinquième trait, plus diffus mais tout aussi cohérent : la mise en forme de cette doctrine dans l'idiome de la palabre africaine *mbongi*, *kanza,* qui donne à la médiation congolaise une légitimité culturelle propre et permet à son auteur de présenter comme une vertu ancestrale ce qui sert aussi une stratégie de légitimation personnelle au sens néopatrimonial du terme. Loin de s'opposer aux trois hypothèses initiales, cette dimension les traverse toutes : elle est la grammaire par laquelle l'équilibre entre puissances, la médiation régionale et le régionalisme africain sont mis en récit et rendus intelligibles à un public tant congolais qu'international, la trace, dans le verbe diplomatique du chef de l'État, de l'aîné mbochi qui préside le kanza sans jamais trancher par la force. Cette triple confirmation confère à *Le manguier, le fleuve et la souris* une portée qui transcende son rôle de simple mémoire présidentielle : elle en fait un document novateur, à lire pour la cohérence, peu fréquente dans ce type de texte, entre le programme qu'il présente et la réalité de la pratique qu'il a générée pendant près de cinquante ans. Une limite doit néanmoins être reconnue : reposant sur un texte unique confronté à des sources secondaires, cette analyse pourrait bénéficier d'une étude comparative approfondie des mémoires présidentielles d'Afrique centrale, celles de Bongo, Biya, Obiang, afin d'évaluer si la doctrine ainsi décrite, et sa grammaire de la

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

parole, sont propres au Congo ou s'inscrivent dans un modèle générationnel de gouvernance diplomatique fondé sur la rente et sur des traditions orales de résolution des conflits partagées à l'échelle régionale. Ce n'est qu'à cette condition qu'une étude d'un texte pourra se transformer en une véritable analyse d'un régime et que la diplomatie de la parole revendiquée par Sassou N'Guesso pourra être pleinement replacée dans l'histoire longue des institutions africaines de délibération, plutôt que d'être lue comme le seul supplément d'âme d'un homme d'État.

Référence bibliographique

Bayart Jean-François (1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique »

Bidima Jean-Godefroy (1997), *La Palabre : une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, coll. « Le bien commun »

Duarte S. et Kurtz, G. (2025), « Le Congo-Brazzaville sur tous les fronts. Stratégies d'adaptation diplomatique dans un monde fragmenté », dans Ifri, ifri.org

Elongo Arsène(2022), « La métaphore argumentative et ses enjeux pragmatico-stylistiques dans le discours de Denis Sassou N'Guesso », dans Langues, cultures et sociétés, vol. 8, n° 1, p. 51-58.

Elongo Arsène(2023), « La métaphore comme objet de persuasion dans le discours du président congolais sur le coronavirus », dans Maïdakoualé, Houessou, Lezou Koffi, Kiyindou (dir.), La pandémie à coronavirus (COVID-19), Programme Thématique de Recherche Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations du CAMES, p. 265-283.

Lembe Sylvie, *La politique étrangère du Congo-Brazzaville (1997-2007) : jeux et enjeux d'une realpolitik*, mémoire de Master II, IRIC, Yaoundé. memoireonline.com

Makouta-Mboukou Jean-Pierre(1999), *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan

Medard Jean-François (1991), « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », dans États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise, Paris, Karthala

Tonda Joseph (1998), « La guerre dans le camp nord au Congo-Brazzaville : ethnicité et ethos de la consommation/consumation », dans Patrick Quantin (dir.), Les deux Congo dans la guerre, Politique africaine, n° 72

Archives et Presse

« Crise libyenne : Denis Sassou N'Guesso invite les parties à signer la Charte de réconciliation d'ici février 2025 », Agence Afrique, décembre 2024.

« Libye : Denis Sassou N'Guesso à Benghazi pour encourager la réconciliation nationale », Gouvernement de la République du Congo, décembre 2024.

« Conflit en RD Congo : pour Denis Sassou-Nguesso, “une guerre régionale” est possible », France 24, février 2025.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

« Crise RDC-Rwanda : Denis Sassou Nguesso plaide pour un dialogue direct entre les chefs d'État des deux pays », Ambassade du Congo en France, 2025.

« Global Summit in Brazzaville: Leaders convene to protect tropical forests and combat climate change », Africanews, octobre 2023.

« Towards a Confederation of Three Basins? », The Water Diplomat, avril 2026.

« Sassou-Nguesso et la France, une interminable love story », Survie, été 2025.

« Le président congolais Denis Sassou N'Guesso en visite officielle à Paris », Ambassade du Congo en France, mai 2025.

« Accord tripartite de 1988 » (Brazzaville Protocol / New York Accords), documentation historique, décembre 1988.

« Le Protocole de Brazzaville (1988), la clé vers la fin de l'apartheid », Les Yeux du Monde.

« Discours de La Baule » (20 juin 1990), documentation et analyse, Perspective Monde / Jeune Afrique.

« Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) », site officiel de la CEEAC.

« Guerre civile du Congo-Brazzaville », documentation historique.

« Les évolutions du partenariat sino-congolais face à la crise de surendettement », Ministère des Armées (France).

« Denis Christel Sassou Nguesso 'n'a pas été mis en examen' dans l'affaire des biens mal acquis », Jeune Afrique.

« Biens mal acquis case: French Supreme Court… », Transparency International.

« Affaire Elf », documentation historique et judiciaire.

« Décryptage - Investiture du 16 avril à Brazzaville : Denis Sassou N'Guesso et le retour stratégique du Congo sur la scène diplomatique », Le Diplomate, avril 2025.

« Mbongui ('La palabre') au Congo-Brazzaville », Jeune Afrique, août 2015. jeuneafrique.com/255338

« Télégramme à un 'mwene' mbochi, Denis Sassou Nguesso : vous avez dit Kanza… », Congopage, décembre 2018. congopage.com

Corpus livresque:

Sassou N'guesso Denis (1997), *Le manguier, le fleuve et la souris*, Paris, Jean-Claude Lattès

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.118-140

L'hyperbole dans le langage diplomatique de Donald Trump

Didier Arcade Ange Loumbouzi[1]
Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)
aloumbouzi@yahoo.fr
DOI: https://doi.org/10.55595/eq316q93

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Le langage diplomatique contemporain a longtemps privilégié la retenue lexicale et la prudence modale ; la présidence de Donald Trump introduit, à l'inverse, un usage systématique de l'hyperbole comme procédé central de communication politique, y compris dans les dossiers de politique étrangère les plus sensibles. Le dossier iranien, marqué par le retrait unilatéral américain du JCPOA en 2018 puis par l'escalade militaire directe des opérations « Midnight Hammer » et « Epic Fury » (2025-2026), offre à cet égard un terrain d'observation privilégié pour analyser ce phénomène sur près d'une décennie.

Cette étude vise à établir dans quelle mesure l'hyperbole constitue un principe organisateur plutôt qu'un simple procédé ornemental du discours diplomatique américain relatif à l'Iran, en identifiant ses formes récurrentes, sa structure stylistique interne, les fonctions argumentatives et persuasives qu'elle remplit, ainsi que les limites qu'elle rencontre dans la durée.

Sur le plan méthodologique, l'analyse s'appuie sur un corpus qualitatif de déclarations attribuées exclusivement à Donald Trump lui-même tweets, publications sur Truth Social, allocutions télévisées, conférences de presse et entretiens médiatiques, couvrant la période 2018-2026 et vérifiées par recoupement de sources journalistiques et institutionnelles indépendantes. Chaque énoncé retenu est traduit en français, décomposé selon ses marqueurs lexicaux, syntaxiques et typographiques, puis rattaché à une fonction argumentative précise, à la lumière conjointe de la rhétorique argumentative européenne (Perelman et Olbrechts-Tyteca, Charaudeau) et des études américaines, anglaises et françaises consacrées au langage politique, à la diplomatie et à la stylistique de l'hyperbole (Edelman, Ivie, Bostdorff, Schelling, George, Claridge, Fontanier, Kerbrat-Orecchioni).

[1] **Comment citer cet article:** Loumbouzi D. A., (2026), « L'hyperbole dans le langage diplomatique de Donald Trump », *Cahiers Africains de Rhétorique* Vol 5, n°1, pp.118-140

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Les résultats attendus sont de trois ordres. Premièrement, l'étude devrait confirmer l'existence d'une typologie stable de l'hyperbole trumpienne, articulée autour des registres de la destruction, de la rétribution, de l'ultimatum et de la diabolisation. Deuxièmement, elle devrait montrer que ce procédé remplit simultanément une fonction dissuasive tournée vers l'adversaire et une fonction de captation tournée vers l'auditoire intérieur. Troisièmement, elle devrait mettre en évidence, à travers les contradictions internes et la répétition du procédé, une érosion progressive et mesurable de la crédibilité illocutoire du discours présidentiel.

En définitive, cette étude entend montrer que l'hyperbole, loin d'être un simple trait de style, constitue une clé de lecture indispensable des tensions propres à la diplomatie contemporaine, prise entre l'efficacité persuasive à court terme et la fragilisation de la parole officielle à long terme.

Mots-clés : hyperbole, discours diplomatique, argumentation, Donald Trump, Iran, ethos, pathos.

Hyperbole in Donald Trump's diplomatic language

Abstract: Contemporary diplomatic language has long favoured lexical restraint and modal caution; Donald Trump's presidency, by contrast, has made hyperbole a central device of political communication, including in the most sensitive matters of foreign policy. The Iranian file marked by the unilateral American withdrawal from the JCPOA in 2018 and, later, by the direct military escalation of Operations "Midnight Hammer" and "Epic Fury" (2025-2026) offers a particularly rich observation ground for examining this phenomenon over nearly a decade.

This study aims to establish the extent to which hyperbole functions as an organising principle rather than a mere ornamental device of American diplomatic discourse on Iran, by identifying its recurrent forms, its internal stylistic structure, the argumentative and persuasive functions it fulfils, and the limits it encounters over time.

Methodologically, the analysis draws on a qualitative corpus of statements attributed exclusively to Donald Trump himself tweets, Truth Social posts, televised addresses, press conferences and media interviews covering the period 2018-2026 and verified through cross-referencing of independent journalistic and institutional sources. Each retained statement is translated into French, broken down according to its lexical, syntactic and typographic markers, and then linked to a specific argumentative function, in light of both European argumentative rhetoric (Perelman and Olbrechts-Tyteca, Charaudeau) and American, English and French scholarship on political language, diplomacy and the stylistics of hyperbole (Edelman, Ivie, Bostdorff, Schelling, George, Claridge, Fontanier, Kerbrat-Orecchioni).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

The expected findings are threefold. First, the study should confirm the existence of a stable typology of Trumpian hyperbole, organised around the registers of destruction, retribution, ultimatum and demonisation. Second, it should show that this device simultaneously fulfils a deterrent function directed at the adversary and a captation function directed at the domestic audience. Third, it should reveal, through internal contradictions and the sheer repetition of the device, a progressive and measurable erosion of the illocutionary credibility of presidential speech.

Ultimately, this study contends that hyperbole, far from being a mere stylistic trait, provides an indispensable interpretive key to the tensions inherent in contemporary diplomacy, caught between short-term persuasive efficiency and the long-term weakening of official speech.

Keywords : hyperbole, diplomatic discourse, argumentation, Donald Trump, Iran, ethos, pathos.

1. Introduction

Le langage diplomatique contemporain s'est longtemps défini par la retenue : euphémisme, litote et prudence modale. La présidence de Donald Trump marque toutefois une rupture stylistique nette, en faisant de l'hyperbole figure de l'exagération assumée un outil majeur de communication politique, y compris dans les dossiers les plus sensibles de politique étrangère. Le cas iranien, marqué par le retrait unilatéral américain du JCPOA en 2018 puis par l'escalade militaire directe de 2025-2026, offre ainsi un terrain d'analyse privilégié. Il permet d'observer, sur près de dix ans, la récurrence, les variations et l'intensification d'un même procédé rhétorique appliqué à un même adversaire diplomatique.

Cette note s'organise autour d'une double question : quelles formes prend concrètement l'hyperbole dans les déclarations présidentielles et institutionnelles américaines visant l'Iran, et quelles fonctions argumentatives remplit-elle persuasion de l'opinion intérieure, dissuasion de l'adversaire, construction d'un ethos de puissance ? Une attention particulière sera accordée aux effets pervers d'un usage répété de l'hyperbole, susceptible d'associer le locuteur, aux yeux de certains commentateurs, à la figure de « l'enfant qui criait au loup ».

Outre la tradition rhétorique européenne présentée plus loin, cette note mobilise un ensemble d'études américaines sur le langage politique et la diplomatie, particulièrement utiles pour analyser le dossier iranien. Murray Edelman (Political Language: Words That Succeed and Policies That Fail, 1977) montre que le discours politique agit moins par sa valeur descriptive que par sa capacité à mobiliser symboles et affects. Kathleen Hall Jamieson (Eloquence in an Electronic Age, 1988) souligne que les contraintes médiatiques favorisent un style présidentiel plus intime, émotionnel et démonstratif. Roderick P. Hart (Verbal Style and the Presidency, 1984) propose, par l'analyse computationnelle du style verbal présidentiel, des outils permettant de mesurer la certitude, l'activité et le réalisme lexical, méthode transposable à l'étude de l'intensité

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

hyperbolique. Jeffrey K. Tulis (The Rhetorical Presidency, 1987) montre quant à lui que la présidence américaine moderne s'est progressivement orientée vers un usage public et spectaculaire de la parole, dont l'hyperbole constitue l'un des prolongements stylistiques. Robert L. Ivie, dans « Images of Savagery in American Justifications for War » (1980), analyse la récurrence d'une rhétorique diabolisante de l'adversaire dans le discours de guerre américain, schème directement observable dans le corpus iranien. Enfin, Denise M. Bostdorff (The Presidency and the Rhetoric of Foreign Crisis, 1994) met en évidence les structures récurrentes du discours présidentiel de crise, auxquelles l'amplification hyperbolique confère une forte charge affective. Du côté des études sur la diplomatie et la négociation internationale, Thomas C. Schelling (Arms and Influence, 1966) théorise la menace comme acte de communication stratégique, dont l'efficacité dépend surtout de sa crédibilité perçue. Alexander L. George (Forceful Persuasion: Coercive Diplomacy as an Alternative to War, 1991) précise, pour sa part, les conditions de réussite et d'échec de la diplomatie coercitive, catégorie dans laquelle s'inscrivent plusieurs déclarations étudiées ici.

Ce double ancrage théorique rhétorique argumentative et études américaines du langage politique et de la diplomatie permet de formuler plus précisément la problématique de cette étude. Le dossier iranien conduit ainsi à s'interroger sur la mesure dans laquelle l'hyperbole, loin d'être un simple écart stylistique, fonctionne comme un principe organisateur du discours diplomatique américain à l'égard de l'Iran. Il s'agit aussi de comprendre comment ce principe articule, sur près d'une décennie, des effets persuasifs et des mécanismes de fragilisation de la crédibilité présidentielle. Plus précisément, l'étude examine comment un même procédé l'amplification hyperbolique peut à la fois servir la dissuasion de l'adversaire, capter l'auditoire intérieur et, par sa répétition, affaiblir la valeur illocutoire de la parole présidentielle.

De cette problématique découle une hypothèse générale, complétée par deux hypothèses spécifiques qui structurent la démonstration. L'hypothèse générale (HG) est que l'hyperbole ne constitue pas, dans le corpus étudié, un simple écart stylistique ponctuel : elle fonctionne comme un principe structurant et récurrent du discours diplomatique de Donald Trump à l'égard de l'Iran, stable dans le temps et transférable à d'autres adversaires diplomatiques. La première hypothèse spécifique (HS1) suppose que l'hyperbole remplit simultanément une fonction dissuasive, tournée vers l'adversaire, et une fonction de captation, tournée vers l'auditoire intérieur, selon des formes stylistiques identifiables hyperboles numérique, axiologique, factitive et existentielle. La seconde (HS2) avance que la répétition et l'intensification progressive de ce procédé entraînent, par accumulation et contradiction interne, une érosion mesurable de la crédibilité illocutoire du discours présidentiel.

La vérification de ces hypothèses appelle un objectif général et plusieurs objectifs spécifiques. L'objectif général consiste à déterminer dans quelle mesure l'hyperbole constitue, entre 2018 et 2026, un principe organisateur du discours diplomatique américain relatif à l'Iran, plutôt qu'un simple ornement stylistique. Quatre objectifs

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

spécifiques en découlent : identifier et classer les principales formes hyperboliques mobilisées contre l'Iran ; analyser leur structure stylistique, notamment leurs marqueurs lexicaux, syntaxiques et typographiques ; dégager leurs fonctions argumentatives et persuasives à la lumière de la rhétorique argumentative et des études américaines sur le langage politique et la diplomatie ; enfin, évaluer les limites de cette rhétorique de l'amplification, en particulier ses effets sur la crédibilité et la cohérence du discours officiel dans la durée.

La poursuite de ces objectifs impose une progression argumentative précise. Après ce cadrage introductif, la section 2 présente le cadre théorique de l'hyperbole, en examinant sa définition dans les traditions française, anglaise et américaine, puis sa fonction argumentative. La section 3 expose la méthodologie du corpus : sources, critères de sélection, méthode d'analyse et limites. La section 4 situe l'hyperbole comme marque idiolectale du style présidentiel de Trump, à travers sa continuité diachronique et ses marqueurs formels. La section 5 propose une typologie des hyperboles relevées dans le corpus anti-iranien. La section 6 étudie leurs fonctions argumentatives et persuasives, tandis que la section 7 en analyse les limites, notamment l'usure du crédit illocutoire et les contradictions internes du discours officiel. La conclusion, en section 8, revient sur les hypothèses formulées et ouvre des pistes comparatives.

Conformément à cette progression, il convient désormais d'établir le cadre théorique sur lequel repose l'ensemble de l'analyse.

2. Cadre théorique : l'hyperbole en discours argumentatif et diplomatique

L'hyperbole se définit traditionnellement comme une figure d'amplification : elle consiste à représenter une réalité en accentuant volontairement son intensité, sa quantité ou sa portée, au-delà de ce qu'autoriserait une stricte exactitude référentielle. Avant d'en analyser la fonction argumentative dans le discours diplomatique, il importe d'en préciser les contours à partir des traditions française, anglaise et américaine, qui l'ont chacune conceptualisée et dotée d'outils d'analyse spécifiques.

Ce cadrage commence par une définition précise de l'hyperbole, fondée sur les principales traditions stylistiques et linguistiques qui l'ont étudiée.

2.1. Définitions de l'hyperbole : traditions française, anglaise et américaine

La tradition française de la stylistique et de la rhétorique propose les premières définitions structurées de l'hyperbole. Pierre Fontanier (Les Figures du discours, éd. 1968 [1821-1830]) la classe parmi les tropes et la décrit comme une figure qui exprime une idée en dépassant volontairement la vérité, afin d'en accroître ou d'en réduire l'importance perçue. Le Groupe μ (Rhétorique générale, 1970), dans une perspective structurale, la rattache aux « métalogismes », c'est-à-dire aux figures qui modifient non la forme des mots ou des phrases, mais leur valeur logique, ici par surdétermination quantitative. Nicole Ricalens-Pourchot (2016, p. 75) la définit, dans une approche lexicographique, comme une exagération favorable ou défavorable destinée à produire

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

une forte impression et à mettre en relief un aspect du réel grâce à des termes excessifs ou impropres. Jean Mazaleyrat et Georges Molinié (1989, p. 170) y voient une figure macrostructurale dans laquelle le sens de l'énoncé est amplifié par des unités lexicales dont la portée sémantique dépasse le contenu réel du message. Catherine Fromilhague (Les Figures de style, 1995) et Catherine Kerbrat-Orecchioni (L'Énonciation, 1980) en proposent enfin une lecture linguistique centrée sur la scalarité : l'hyperbole sélectionne, sur une échelle implicite de degrés, une valeur extrême, souvent signalée par des intensifieurs, des superlatifs ou des quantifieurs universels.

La tradition anglo-britannique adopte une approche plus empirique, fondée sur les corpus. Claudia Claridge (Hyperbole in English: A Corpus-Based Study of Exaggeration, Cambridge University Press, 2011) définit l'hyperbole comme une exagération scalaire par rapport à une norme attendue dans un contexte donné, repérable dans les discours oraux et écrits à travers des marqueurs récurrents : formulations de cas extrême, quantifieurs ou comparatifs d'intensité. Katie Wales (A Dictionary of Stylistics, 3e éd., 2011) et Geoffrey N. Leech (A Linguistic Guide to English Poetry, 1969) la rattachent aux figures d'amplification de la stylistique littéraire, en soulignant son rôle expressif et évaluatif davantage que strictement informatif.

La tradition américaine aborde surtout l'hyperbole à partir de la linguistique cognitive et de la pragmatique. Richard A. Lanham (A Handlist of Rhetorical Terms, 2e éd., 1991) la définit simplement comme le trope de l'exagération ou de la surenchère (« overstatement »). Raymond W. Gibbs Jr. (The Poetics of Mind, 1994) montre que son interprétation repose sur une inférence pragmatique : l'auditeur identifie le caractère non littéral de l'énoncé et reconstruit, derrière la valeur extrême affichée, l'évaluation affective réelle du locuteur. Herbert L. Colston (Using Figurative Language, Cambridge University Press, 2015) ajoute que l'hyperbole possède souvent une fonction relationnelle : elle sert moins à transmettre une information vérifiable qu'à manifester l'intensité de l'engagement émotionnel du locuteur.

Malgré leurs différences terminologiques et méthodologiques trope ou métalogisme dans la tradition française, figure d'amplification dans la tradition anglo-britannique, dispositif pragmatique et scalaire dans la tradition américaine —, ces approches convergent vers une définition opératoire commune. Dans cette étude, l'hyperbole sera donc entendue comme un écart volontaire par rapport à une norme référentielle, fondé sur le choix d'une valeur extrême sur une échelle de degrés, à dominante évaluative et affective plutôt qu'informative, et dont le caractère non littéral est en principe reconnaissable par l'auditoire.

Une fois cette définition posée, il convient d'examiner la fonction argumentative que l'hyperbole exerce dans le discours diplomatique.

2.2. L'hyperbole comme technique argumentative

Dans leur théorie de l'argumentation, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca montrent que l'amplification hyperbolique agit comme une technique de présentation :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

elle modifie la valeur qu'un auditoire accorde à certains éléments du réel. En grossissant un fait, l'orateur en renforce la présence cognitive et affective, indépendamment de sa stricte vérité factuelle. Dans le discours diplomatique, l'hyperbole peut ainsi transformer une opération militaire limitée en destruction totale, ou une mesure de rétorsion proportionnée en châtiment sans commune mesure. Elle déplace alors le débat du terrain de l'exactitude vers celui de l'intensité perçue.

Patrick Charaudeau rappelle, dans son analyse du discours politique, que la parole du pouvoir doit produire à la fois un effet de crédibilité (ethos) et un effet de captation (pathos). L'hyperbole diplomatique de Trump se situe précisément à cette intersection : elle construit un ethos de force absolue celui d'une Amérique qui « obliterate » et ne recule devant rien tout en cherchant à capter émotionnellement un auditoire intérieur sensible à la fermeté martiale.

Ce cadre théorique étant établi, il faut maintenant présenter la méthodologie de constitution et d'analyse du corpus étudié.

3. Méthodologie du corpus

À partir de la définition opératoire retenue en 2.1 et des fonctions argumentatives établies en 2.2, l'analyse s'appuie sur un corpus qualitatif de déclarations présidentielles américaines consacrées à l'Iran. Sa constitution et son traitement répondent aux principes méthodologiques présentés ci-dessous. Il convient d'abord d'en préciser les sources, la nature et l'étendue chronologique.

3.1. Constitution et sources du corpus

Le corpus réunit des énoncés directement attribués à Donald Trump, à l'exclusion des reformulations de porte-parole, conseillers ou commentateurs. Il couvre la période 2018-2026, avec une seule occurrence de 2017, relative à la Corée du Nord, retenue à titre comparatif pour établir la continuité diachronique étudiée en section 4.1. Quatre types de sources ont été mobilisés : publications sur réseaux sociaux (Twitter/X puis Truth Social), allocutions et discours officiels télévisés, conférences de presse et entretiens médiatiques identifiés. Avant intégration au corpus, chaque énoncé a été vérifié par recoupement d'au moins deux sources journalistiques ou institutionnelles indépendantes, notamment les transcriptions de la Maison-Blanche relayées par PBS NewsHour, des médias comme CNN, NBC News, The Hill ou Axios, ainsi que des centres d'analyse tels que le Council on Foreign Relations, le Lowy Institute et l'Arms Control Association.

Le tableau suivant résume la composition du corpus selon le type de source et la période couverte.

Tableau 1. Composition du corpus par type de source et période couverte

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Type de source	Période couverte	Exemples retenus dans l'article
Réseaux sociaux (Twitter/X, Truth Social)	2018, 2026	Tweet à Rouhani (2018) ; « UNCONDITIONAL SURRENDER » (2026)
Allocutions et discours officiels télévisés	2026	Adresses relatives aux opérations « Midnight Hammer » et « Epic Fury »
Conférences de presse	2026	Menace « twenty times harder » ; « virtually impossible » (détroit d'Ormuz)
Entretiens médiatiques (Axios, Daily Mail, CNN)	Mars 2026	Annonces contradictoires sur la durée de l'opération militaire
Déclaration publique (précédent comparatif)	2017	« Fire and fury » (Corée du Nord)

Une fois le corpus circonscrit, il reste à préciser les critères de sélection des énoncés et la méthode retenue pour les analyser.

3.2. Critères de sélection et méthode d'analyse

La sélection des énoncés repose sur trois critères cumulatifs : (i) une référence explicite à l'Iran, à ses dirigeants, à son programme nucléaire ou à ses forces armées, à l'exception du précédent nord-coréen mobilisé pour la comparaison diachronique ; (ii) la présence d'au moins un marqueur hyperbolique conforme à la définition opératoire retenue en 2.1 valeur scalaire extrême, dominante évaluative ou affective, non-littéralité identifiable ; (iii) une attribution directe et vérifiable à Donald Trump, excluant toute reformulation indirecte.

L'analyse, qualitative, relève à la fois de l'analyse du discours et de la stylistique rhétorique. Chaque énoncé est traduit en français, puis examiné à partir de ses marqueurs lexicaux, syntaxiques et typographiques. Il est ensuite rattaché soit à l'une des fonctions argumentatives étudiées en section 6 dissuasion, captation, simplification cognitive, soit aux effets de contradiction interne analysés en section 7. La démarche privilégie ainsi la représentativité qualitative des formes hyperboliques plutôt qu'un comptage statistique.

Cette méthode présente toutefois plusieurs limites. Le corpus est illustratif et non exhaustif : il ne vise pas la représentativité statistique d'une analyse computationnelle au sens de Claridge (2011) ou de Hart (1984), mais l'approfondissement qualitatif d'un nombre restreint d'énoncés saillants. La vérification des citations repose sur le recoupement de sources journalistiques et institutionnelles plutôt que sur l'accès systématique aux archives officielles. Enfin, l'étude se limite à un seul locuteur et à un

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

seul dossier diplomatique, ce qui invite à considérer ses conclusions comme un point de départ pour de futures comparaisons.

Le corpus et la méthode étant précisés, l'analyse peut maintenant situer l'hyperbole trumpienne dans l'histoire stylistique du locuteur avant d'en examiner le contenu propositionnel.

4. Trump et la rhétorique de rupture : l'hyperbole comme marque idiolectale

Plusieurs observateurs et chercheurs en communication politique, dont John Murphy (University of Illinois), ont souligné que l'hyperbole et l'exagération constituent un trait récurrent, presque idiolectal, du style présidentiel de Donald Trump, bien au-delà du seul dossier iranien. Ce trait peut être décrit selon deux axes complémentaires : sa continuité diachronique d'un dossier diplomatique à l'autre et la récurrence de marqueurs formels internes aux énoncés.

Cette signature stylistique apparaît d'abord dans la continuité diachronique du procédé, que l'on retrouve d'un dossier diplomatique à l'autre.

4.1. Continuité et précédents : une hyperbole transférable d'un dossier à l'autre

Le premier axe concerne la reproductibilité du procédé : des structures hyperboliques semblables passent presque intactes d'un adversaire diplomatique à un autre. Elles semblent donc relever moins d'une réaction ponctuelle à une conjoncture particulière que d'un schème rhétorique stable propre au locuteur.

Les trois exemples ci-dessous illustrent cette continuité, avec leur traduction française et l'analyse de leur structure hyperbolique.

Tableau 2. Continuité rhétorique : exemples empruntés aux précédents diplomatiques

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« Fire and fury and frankly power, the likes of which this world has never seen before » (Trump, déclaration publique, 2017)	*« Le feu et la fureur, et franchement une puissance comme le monde n'en a jamais vue »*	Comparatif d'intensité absolue (« the likes of which… never ») + doublet nominal « fire and fury »	Place la menace hors de toute échelle comparative connue, la rendant référentiellement invérifiable.
« NEVER EVER THREATEN THE UNITED STATES AGAIN » / « FEW HAVE EVER SUFFERED BEFORE » (Trump, Twitter, 2018)	*« NE MENACEZ PLUS JAMAIS LES ÉTATS-UNIS » / « CE QUE PEU ONT JAMAIS SUBI »*	Impératif catégorique + quantificateur minimal à valeur intensive (« few ») + majuscules intégrales	La casse graphique redouble l'intensité illocutoire de l'interdiction et de la menace.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.118-140

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« Twenty times harder » en cas de fermeture du détroit d'Ormuz (Trump, conférence de presse, 2026)	*« Vingt fois plus durement »*	Hyperbole numérique-comparative (multiplicateur arbitraire)	Le chiffre feint la précision mais reste invérifiable ; fonction purement dissuasive.

Sur le plan linguistique et stylistique, ces trois énoncés, bien que séparés par près d'une décennie, relèvent d'une même économie rhétorique de l'intensification, réalisée par des procédés distincts mais convergents. Le premier (2017) combine un doublet nominal allitératif « fire and fury » à une proposition comparative portée à son degré zéro référentiel : « the likes of which this world has never seen before » ne renvoie à aucun terme de comparaison identifiable, la négation totale (never) associée au déterminant générique (this world) illustrant ce que le Groupe μ (1970) nomme un métalogisme de surdétermination quantitative, où la forme de l'énoncé demeure intacte mais sa valeur logique est portée à l'extrême. Le second énoncé (2018) mobilise un procédé proprement graphique : la capitalisation intégrale fonctionne comme un translittérateur paralinguistique de l'intonation emphatique orale un « écrit oralisé », au sens où Kerbrat-Orecchioni (1980) décrit les marques scripturales de la subjectivité énonciative, redoublant visuellement l'intensité déjà portée par l'impératif catégorique (never… again) et le quantifieur minimal à valeur maximale (few… ever), lequel introduit une indétermination référentielle calculée : ni la nature ni l'ampleur du châtiment annoncé ne sont spécifiées, l'imprécision devenant elle-même un ressort persuasif. Le troisième énoncé (2026) recourt à une quantification numérique feinte : « twenty times harder » emprunte la forme du calcul rationnel sans qu'aucune méthode de calcul ne soit alléguée un quantifieur à apparence précise au sens de Claridge (2011), dont la fonction est moins de renseigner que de feindre une maîtrise chiffrée du risque encouru par l'adversaire. La récurrence, à travers ces trois énoncés, d'une même architecture sélection d'une valeur extrême sur une échelle implicite, absence de terme de comparaison vérifiable atteste la stabilité d'un schème idiolectal transférable d'un référent diplomatique à un autre, conformément à l'hypothèse générale (HG).

Au-delà de cette continuité thématique, l'hyperbole trumpienne se signale également par des marqueurs formels récurrents, internes à l'énoncé lui-même.

4.2. Marqueurs formels de l'intensification et de l'oralité

Le second axe concerne les procédés internes par lesquels l'énoncé signale, formellement, son intensité hyperbolique, indépendamment du contenu propositionnel visé. Trois marqueurs formels illustratifs en sont présentés ci-après, avec leur traduction et l'analyse de leur structure.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.118-140

Tableau 3. Marqueurs formels de l'intensification et de l'oralité

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« NEVER EVER THREATEN THE UNITED STATES AGAIN » (Trump, Twitter, 2018) / « UNCONDITIONAL SURRENDER » (Trump, Truth Social, 2026)	*« NE MENACEZ PLUS JAMAIS LES ÉTATS-UNIS » / « REDDITION INCONDITIONNELLE »*	Majuscules intégrales (marqueur graphique de l'emphase)	Équivalent typographique de l'intonation orale emphatique ; signale l'absence de nuance.
« They wanted to do it. They didn't want to do it. Again they wanted to do it. They didn't want to do it. » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Ils voulaient le faire. Ils ne voulaient pas le faire. À nouveau ils voulaient le faire. Ils ne voulaient pas le faire. »*	Répétition binaire antithétique (anaphore alternée)	Martèlement syntaxique qui substitue la force de la réitération à l'argumentation logique.
« We're going to destroy their missiles and raze their missile industry to the ground [...] we're going to annihilate their navy » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Nous allons détruire leurs missiles et raser leur industrie de missiles [...] nous allons anéantir leur marine »*	Triplet synonymique intensifiant (destroy / raze / annihilate)	L'accumulation verbale sature le champ sémantique de l'anéantissement.

Ces trois marqueurs relèvent de niveaux linguistiques différents, mais participent d'une même logique d'amplification. Le premier agit sur le plan graphique et suprasegmental : les majuscules intégrales, sans valeur grammaticale propre en anglais comme en français, tiennent lieu d'accent d'insistance et de haussement de voix. Elles signalent, indépendamment du contenu, un engagement énonciatif maximal. Le second relève de la syntaxe : l'alternance répétée « they wanted to do it / they didn't want to do it » forme une anaphore binaire inversée. Elle n'apporte pas d'argument nouveau, mais produit un effet oratoire de martèlement, en mimant l'instabilité prêtée à l'adversaire. La scansion remplace ainsi la démonstration logique, conformément à l'analyse de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), pour qui la répétition accroît la présence d'un fait à l'esprit sans nécessairement en établir la vérité. Le troisième marqueur est lexico-sémantique : le triplet « destroy / raze / annihilate » accumule des quasi-synonymes appartenant au champ de l'anéantissement. Comme le souligne Fromilhague (1995), ce type d'accumulation amplifiante n'ajoute pas d'information, mais renforce l'isotopie destructrice. Ces trois stratesgraphique, syntaxique et lexicale montrent que l'hyperbole trumpienne ne repose pas sur un procédé isolé : elle combine plusieurs niveaux d'intensification, ce qui rend ce style immédiatement reconnaissable. L'hyperbole s'inscrit ainsi dans un système rhétorique cohérent, où l'intensité verbale tend à remplacer la précision référentielle.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Ce trait idiolectal étant établi, l'analyse peut désormais porter sur le contenu propositionnel des énoncés et dégager une typologie des hyperboles dirigées contre l'Iran.

5. Typologie des hyperboles dans le corpus anti-iranien

Le corpus ne fait pas apparaître une hyperbole uniforme, mais un ensemble structuré de formes distinctes. Quatre catégories dominantes peuvent être distinguées : la menace accompagnée d'une rétribution indéfinie, la destruction présentée comme totale, la riposte disproportionnée fondée sur des chiffres invérifiables et l'ultimatum absolu excluant toute issue diplomatique intermédiaire. Cette typologie repose sur deux registres principaux : celui de la puissance militaire et de la destruction, analysé en 5.1, puis celui de la binarisation de l'échange diplomatique et de la diabolisation de l'adversaire, étudié en 5.2. Le tableau suivant en propose une synthèse avant l'examen détaillé de chaque catégorie.

Ces catégories seront ensuite commentées successivement.

Tableau 4. Typologie des hyperboles du corpus anti-iranien

Période	Catégorie	Énoncé illustratif	Procédé stylistique
2018 (tweet)	Menace / rétribution	« NEVER EVER THREATEN THE UNITED STATES AGAIN » suivi de « FEW HAVE EVER SUFFERED BEFORE »	Majuscules intégrales, hyperbole de degré (« few… ever »), indétermination référentielle du châtiment annoncé
Juin 2025	Destruction / puissance militaire	Le programme nucléaire iranien qualifié d'« obliterated »	Verbe à sème d'anéantissement total, hyperbole factitive (efface toute nuance de degré d'endommagement)
Fév.-mars 2026	Rétribution disproportionnée	Riposte annoncée « vingt fois plus forte » en cas de fermeture du détroit d'Ormuz	Hyperbole numérique-comparative, quantification invérifiable de la disproportion
Mars 2026	Anéantissement total	Promesse de « raser » l'industrie de missiles et d'« annihiler » la marine iranienne	Doublet synonymique intensifiant, verbes à polarité maximale
Mars 2026	Ultimatum absolu	« UNCONDITIONAL SURRENDER » comme seule issue envisagée	Absence de gradation, exclusion de toute alternative diplomatique (loi du tout ou rien)
Avril 2026	Menace civilisationnelle	Discours perçu par les commentateurs comme menaçant l'existence même de la « civilisation » iranienne	Hyperbole existentielle, extension maximale de la portée référentielle de la menace

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.118-140

La typologie commence par le registre le plus directement associé à l'action militaire : celui de la puissance destructrice.

5.1. Hyperboles de la puissance et de la destruction

Le verbe « obliterate » (« anéantir », « oblitérer ») apparaît comme l'un des marqueurs lexicaux les plus significatifs du corpus. Appliqué aux frappes contre les sites nucléaires iraniens, il supprime toute gradation du dommage : entre un site seulement touché, affaibli ou détruit, l'énoncé ne retient que le degré extrême, celui de l'anéantissement total.

Trois énoncés illustratifs de ce registre sont réunis ci-dessous, avec leur traduction et l'analyse de leur structure hyperbolique.

Tableau 5. Hyperboles de la puissance et de la destruction

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« In Operation Midnight Hammer last June, we obliterated the regime's nuclear program at Fordo, Natanz and Isfahan » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Lors de l'opération Midnight Hammer en juin dernier, nous avons anéanti le programme nucléaire du régime à Fordo, Natanz et Isfahan »*	Hyperbole factitive ancrée par des noms propres (effet de précision référentielle)	L'ancrage toponymique masque l'absence de gradation du dommage réel.
« The nuclear sites that we obliterated [...] have been hit so hard that it would take months to get near the nuclear dust » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Les sites nucléaires que nous avons anéantis [...] ont été frappés si durement qu'il faudrait des mois pour s'approcher de la poussière nucléaire »*	Métaphore hyperbolique de la désintégration totale	Déplace le registre militaire vers un registre quasi apocalyptique.
« Virtually impossible » pour l'Iran de rouvrir le détroit d'Ormuz (Trump, conférence de presse, 2026)	*« Pratiquement impossible »*	Adverbe atténuateur en tension avec l'absolu qu'il feint de nuancer	Fausse concession qui maintient un effet de quasi-certitude.

L'analyse de ces trois énoncés met en évidence une même stratégie de saturation référentielle au service de l'hyperbole factitive. Dans le premier cas, le verbe « obliterate », qui porte déjà l'idée d'une destruction totale et irréversible, est renforcé par l'énumération précise de trois lieux Fordo, Natanz et Isfahan. Cette précision toponymique produit un effet de vérité : elle déplace l'attention du degré réel de destruction vers l'apparente exactitude du repérage spatial, conformément à l'effet de crédibilité décrit par Charaudeau (2005). Le deuxième énoncé fait glisser le registre militaire vers une imagerie quasi eschatologique grâce à la métaphore de la « poussière

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

nucléaire » (« nuclear dust »), qui suggère une désintégration complète. La construction consécutive « so hard that… » donne l'apparence d'une gradation logique, mais la conséquence évoquée tient lieu de preuve rhétorique plutôt que de donnée vérifiable. Le troisième énoncé repose sur une atténuation seulement apparente : l'adverbe « virtually », au sens de la scalarité décrite par Claridge (2011), ne réduit pas réellement la portée de l'assertion, mais fonctionne comme une réserve minimale préservant la force de l'affirmation catégorique. Ces procédés aboutissent à un paradoxe : l'affirmation d'un achèvement total coexiste avec l'annonce de nouvelles frappes destinées à empêcher toute reconstitution du programme. L'hyperbole conserve donc une forte efficacité persuasive immédiate, tout en fragilisant la cohérence référentielle du discours.

À ce registre de la puissance destructrice s'ajoute un second ensemble d'hyperboles, centré sur la structuration binaire de l'échange diplomatique et sur la qualification morale de l'adversaire.

5.2. Hyperboles de l'ultimatum et de la diabolisation

Ce second faisceau d'hyperboles ne porte plus directement sur la force de destruction, mais sur la réduction de la négociation à une alternative binaire et sur la délégitimation morale de l'adversaire.

Trois énoncés représentatifs de ce registre sont présentés ci-dessous selon la même grille d'analyse.

Tableau 6. Hyperboles de l'ultimatum et de la diabolisation

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« There will be no deal with Iran except UNCONDITIONAL SURRENDER! » (Trump, Truth Social, 2026)	*« Il n'y aura d'accord avec l'Iran qu'en cas de REDDITION INCONDITIONNELLE ! »*	Ultimatum binaire, absence de tiers terme	Supprime toute position intermédiaire dans la négociation diplomatique.
« This very wicked, radical dictatorship » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Cette dictature radicale et très perverse »*	Accumulation d'adjectifs axiologiques à charge maximale	Diabolisation qui interdit toute reconnaissance de légitimité à l'adversaire.
« Iran is the world's number one state sponsor of terror, and just recently killed tens of thousands of its own citizens » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« L'Iran est le premier État soutien du terrorisme au monde, et a récemment tué des dizaines de milliers de ses propres citoyens »*	Superlatif absolu + quantification non sourcée	Cumul de deux procédés hyperboliques qui amplifie la charge accusatoire.

Sur le plan linguistique, ces trois énoncés relèvent tous de l'hyperbole axiologique, mais selon des mécanismes différents. Le premier construit un ultimatum par exclusion

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

syntaxique du tiers terme : la structure « no deal [...] except UNCONDITIONAL SURRENDER » repose sur une négation restrictive qui réduit l'ensemble des issues diplomatiques possibles à une seule alternative extrême. Elle produit ainsi un faux dilemme scalaire, où la négociation est ramenée à deux pôles opposés, sans position intermédiaire. Le deuxième énoncé procède par accumulation d'épithètes axiologiques : « wicked », à connotation morale et quasi religieuse, et « radical », à connotation politique, sont juxtaposés sans gradation ni nuance. Cette saturation évaluative rejoint l'accumulation qualificative amplifiante décrite par Fromilhague (1995), où chaque adjectif accroît la charge du précédent sans apporter d'information descriptive nouvelle. Le troisième énoncé associe un superlatif absolu (« number one »), appliqué à une catégorie générique difficilement vérifiable (« state sponsor of terror »), à une quantification non sourcée (« tens of thousands »). Ce cumul de procédés hyperboliques renforce le degré de certitude lexicale du discours présidentiel, au sens de Hart (1984). Ces trois structures produisent le même effet pragmatique : elles empêchent toute reconnaissance de légitimité à l'adversaire et l'inscrivent dans le schème de la diabolisation analysé par Bostdorff (1994) et Ivie (1980), où l'ennemi est présenté comme une altérité absolue, hors de toute commune mesure axiologique avec le locuteur et son auditoire. Cette typologie étant établie, il convient maintenant d'examiner les fonctions argumentatives et persuasives auxquelles ces hyperboles sont assignées.

6. Fonctions argumentatives et persuasives de l'hyperbole

L'hyperbole diplomatique remplit ici deux fonctions principales et simultanées : l'une tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire vers l'adversaire, l'autre orientée vers l'intérieur, à destination de l'auditoire national. À ces deux fonctions s'ajoute un effet de simplification cognitive, qui facilite la circulation médiatique du message présidentiel. La première fonction associe donc dissuasion externe et captation intérieure.

6.1. Fonction dissuasive et captation intérieure

La fonction dissuasive cherche à faire anticiper à l'adversaire un risque maximal, indépendamment de la capacité réelle de mise à exécution. La fonction de captation, quant à elle, vise l'auditoire intérieur en construisant un ethos présidentiel de fermeté absolue. Les trois énoncés du tableau suivant illustrent cette double orientation.

Tableau 7. Fonction dissuasive et fonction de captation intérieure

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« Twenty times harder » en cas de fermeture du détroit d'Ormuz (Trump, conférence de presse, 2026)	*« Vingt fois plus durement »*	Hyperbole numérique-comparative (fonction dissuasive externe)	Vise l'adversaire : produire une anticipation maximale du risque, indépendamment de sa faisabilité réelle.
« This regime will soon learn that no one	*« Ce régime apprendra bientôt*	Futur prédictif + doublet	Construit, pour l'auditoire intérieur, un

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
should challenge the strength and might of the United States Armed Forces » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*que personne ne doit défier la force et la puissance des forces armées américaines »*	synonymique (strength / might)	ethos de puissance martiale rassurant.
« We built the strongest economy in history » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Nous avons bâti la plus forte économie de l'histoire »*	Superlatif absolu à portée historique totale	Capte l'opinion intérieure au-delà du seul dossier iranien, en associant fermeté militaire et réussite nationale.

L'analyse linguistique de ces trois énoncés confirme la double fonction annoncée. Le premier, déjà étudié pour sa structure numérique en 5.1, vise implicitement l'Iran dans le cadre d'une menace conditionnelle liée à la fermeture du détroit. Il relève de la dissuasion telle que la définit Schelling (1966) : une menace vaut moins par sa faisabilité opérationnelle que par la crédibilité que lui prête l'adversaire. Le deuxième énoncé, formulé à la troisième personne (« this regime ») et au futur prédictif (« will soon learn »), déplace la menace tout en lui conservant une portée frontale. Toutefois, sa fonction principale vise l'auditoire intérieur : le doublet « strength and might » n'apporte pas d'information nouvelle à l'adversaire, mais construit pour le public national un ethos de puissance martiale, au sens où Charaudeau (2005) conçoit l'ethos comme un effet de crédibilité produit devant un auditoire. Le troisième énoncé quitte le registre militaire pour recourir à un superlatif historique absolu (« strongest […] in history »). Sa fonction est alors essentiellement captatrice : en associant fermeté militaire et réussite économique, le locuteur étend la mobilisation du public au-delà du seul dossier iranien, conformément à l'analyse de Tulis (1987) sur la présidence rhétorique moderne. À ces deux fonctions s'ajoute une fonction cognitive, qui favorise la circulation médiatique du message présidentiel.

6.2. Fonction de simplification cognitive et de polarisation

Cette troisième fonction consiste à ramener un dossier diplomatique complexe négociations multilatérales, degrés d'enrichissement variables, incertitudes du renseignement à une opposition binaire, facile à mémoriser et à diffuser. Les trois énoncés suivants illustrent cette fonction de simplification et de polarisation.

Tableau 8. Fonction de simplification cognitive et de polarisation

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« We've taken a dead and crippled country […] and made it the	*« Nous avons pris un pays mort et paralysé […] et en*	Antithèse maximale (deux	Évite toute description nuancée d'une situation

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
hottest country anywhere in the world by far » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*avons fait le pays le plus 'chaud' au monde, de loin »*	pôles opposés extrêmes)	économique réellement complexe.
« Iran refused, just as it has for decades and decades [...] and we can't take it anymore » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« L'Iran a refusé, comme il l'a fait pendant des décennies et des décennies [...] et nous ne pouvons plus le supporter »*	Accumulation temporelle + formule d'exaspération finale	Réduit une histoire diplomatique complexe à une formule émotive univoque.
Revendication de « $18 trillion » d'investissements générés par son administration (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« 18 000 milliards de dollars » d'investissements*	Hyperbole numérique globale, chiffre agrégé	Simplifie à l'extrême un bilan économique par nature composite et invérifiable en l'état.

Ces trois énoncés montrent comment l'hyperbole réduit cognitivement le réel à des catégories polarisées, faciles à retenir et à diffuser. Le premier oppose deux pôles extrêmes « dead and crippled » et « hottest [...] by far » qui excluent toute évaluation intermédiaire de la situation économique. Cette antithèse fonctionne comme un raccourci cognitif et dispense l'auditoire d'une appréciation graduée. Le deuxième combine la répétition temporelle « for decades and decades » avec la formule d'exaspération collective « we can't take it anymore » : la durée n'est pas précisée, mais transformée en sentiment de lassitude historique partagé, le « we » intégrant l'auditoire à l'émotion du locuteur, conformément à la notion de pathos partagé chez Charaudeau (2005). Le troisième repose sur un chiffre global « $18 trillion » qui agrège des investissements hétérogènes sans méthode ni ventilation sectorielle. Sa précision apparente masque l'absence d'appareil de preuve et produit un effet de certitude lexicale maximale, au sens de Hart (1984). Dans les trois cas, l'hyperbole ne cherche pas à décrire fidèlement un réel complexe : elle construit plutôt, comme l'ont montré Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), une présence cognitive renforcée des éléments jugés les plus utiles à l'effet argumentatif recherché. Ces fonctions persuasives étant établies, il faut désormais en examiner l'envers : les limites et les effets pervers de cette rhétorique de l'amplification.

7. Les limites de l'hyperbole : de l'intimidation à l'usure rhétorique

L'analyse ne peut se limiter à l'efficacité persuasive de l'hyperbole. Sa répétition expose le locuteur à deux risques principaux : l'érosion du crédit illocutoire de sa parole et l'apparition de contradictions internes dans le discours officiel. Le premier de ces risques

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.118-140

se manifeste par une usure progressive de la crédibilité accordée à la parole présidentielle.

7.1. L'usure du crédit illocutoire

À force de réaffirmer un anéantissement présenté comme déjà total, le locuteur laisse apparaître les signes d'une hyperbole qui s'épuise : la nécessité même d'insister sur la destruction complète en révèle paradoxalement l'incertitude.

Trois énoncés, présentés ci-dessous, permettent d'observer cette usure du crédit illocutoire.

Tableau 9. Usure du crédit illocutoire

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« We totally obliterated those nuclear sites » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Nous avons totalement anéanti ces sites nucléaires »*	Redondance adverbiale (« totally » + « obliterated »)	L'insistance excède l'information factuelle : signe d'une hyperbole qui s'use par surenchère sur elle-même.
« It will be totally again obliterated » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Ce sera de nouveau totalement anéanti »*	Contradiction interne (« again » + anéantissement déjà total)	Révèle que la destruction initiale n'avait rien d'irréversible.
« We have all the cards. They have none. » (Trump, allocution télévisée, 2026)	*« Nous avons toutes les cartes. Ils n'en ont aucune. »*	Antithèse binaire totalisante (tout / rien)	Tension avec la promesse de frapper « again », qui dément le contrôle absolu proclamé.

Ces trois énoncés montrent, à l'échelle micro-linguistique, comment l'hyperbole finit par s'affaiblir à force d'être répétée. Dans le premier cas, l'adverbe totalisant « totally » s'ajoute à un verbe qui exprime déjà l'achèvement absolu, « obliterated ». Cette redondance, proche du pléonasme intensif décrit par Fontanier (1968 [1821-1830]), trahit une forme d'insécurité énonciative : plus l'énoncé insiste sur l'évidence supposée de la destruction, plus il laisse entendre que celle-ci doit encore être confirmée. Le deuxième énoncé rend la contradiction explicite : « again » présuppose la répétition possible d'un procès, alors que « obliterated » implique son irréversibilité. Or un objet totalement anéanti ne peut, par définition, l'être « de nouveau ». Cette incohérence lexico-sémantique constitue un indice observable de l'érosion du crédit illocutoire. Le troisième énoncé construit une antithèse absolue « all the cards » / « none » mais se trouve fragilisé par la promesse parallèle de frapper encore : si le contrôle est total, la nécessité d'une nouvelle action devient contradictoire. L'assurance affichée dans l'énoncé n'est donc pas confirmée par la cohérence globale du discours. L'usure du crédit illocutoire ne relève ainsi pas d'une impression extérieure : elle se repère dans des contradictions internes de nature sémantique et pragmatique. Ce premier risque

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

s'accompagne d'un second, lié aux variations qui affectent la cohérence du message officiel.

7.2. Contradictions et « messagerie mouvante »

Ce second risque tient aux variations des objectifs et des horizons temporels annoncés pour une même opération. La presse les décrit comme une « messagerie mouvante » (« moving target »), c'est-à-dire un discours dont les repères se déplacent au fil des déclarations.

Le tableau suivant réunit trois énoncés révélateurs de ces contradictions temporelles.

Tableau 10. Contradictions et « messagerie mouvante »

Déclaration originale	Traduction française	Structure de l'hyperbole	Analyse
« I could go long and take over the whole thing, or end it in two or three days » (Trump, Axios, 2026)	*« Je pourrais aller loin et tout prendre, ou en finir en deux ou trois jours »*	Alternative maximale (extension totale vs durée minimale, sans terme intermédiaire)	Absence de milieu, incompatible avec toute planification réaliste.
« It would be four weeks or so » (Trump, Daily Mail, 2026)	*« Ce serait environ quatre semaines »*	Estimation approximative contredisant l'alternative précédente	Brise, dès le lendemain, la cohérence temporelle de l'annonce initiale.
« I don't want to see it go on too long » (Trump, CNN, 2026)	*« Je ne veux pas que ça dure trop longtemps »*	Formule vague de clôture, sans reprise des bornes numériques précédentes	Fonctionne comme un désaveu implicite des deux annonces antérieures.

Sur le plan linguistique, ces trois énoncés, produits en quelques jours par le même locuteur, révèlent une nette instabilité modale et temporelle. Le premier oppose, par la disjonction « or », deux scénarios extrêmes : l'extension totale du conflit (« take over the whole thing ») et sa clôture rapide (« two or three days »), sans envisager d'option intermédiaire. Cette alternative hyperbolique relève d'une logique binaire peu compatible avec une planification opérationnelle réaliste ; elle vise moins à prévoir le déroulement des événements qu'à afficher une maîtrise supposée de tous les scénarios. Le deuxième énoncé introduit dès le lendemain une estimation approximative « four weeks or so » dont le marqueur « or so » contredit la précision numérique précédente. Le discours passe ainsi d'une assertion catégorique à une modalisation atténuée, sans signaler explicitement cette révision. Le troisième énoncé clôt ce glissement par une formule vague, « too long », qui abandonne toute borne chiffrée et agit comme un désaveu implicite des annonces antérieures. Cette instabilité des horizons temporels montre que l'hyperbole de la victoire rapide et totale peut fragiliser sa propre crédibilité : lorsque le réel impose des reformulations successives, chaque ajustement affaiblit la

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

valeur illocutoire de l'assertion initiale, sans qu'une correction métadiscursive en assume le retrait. Au terme de cette analyse, il est désormais possible de revenir sur les hypothèses formulées en introduction et d'en tirer les principaux enseignements.

8. Conclusion

Cette étude permet de revenir sur la problématique initiale : déterminer si l'hyperbole constitue, dans le discours diplomatique américain sur l'Iran, un simple écart stylistique ou un véritable principe organisateur. Les analyses menées montrent que ce procédé articule, sur près d'une décennie, une forte efficacité persuasive immédiate et une fragilisation progressive de la crédibilité présidentielle. L'hypothèse générale (HG) est confirmée : chez Donald Trump, l'hyperbole ne relève pas d'un usage ponctuel, mais d'un principe structurant, récurrent et transférable d'un dossier diplomatique à un autre. La continuité rhétorique observée entre 2017 et 2026, ainsi que la typologie dégagée menace et rétribution, destruction et puissance militaire, rétribution disproportionnée, ultimatum absolu montrent que le procédé s'inscrit durablement dans le traitement du dossier iranien. La première hypothèse spécifique (HS1) est également vérifiée. L'hyperbole remplit simultanément une fonction dissuasive, orientée vers l'adversaire, et une fonction de captation, tournée vers l'auditoire intérieur. Ces fonctions s'appuient sur des formes stylistiques identifiables hyperboles numérique, axiologique, factitive et existentielle et varient selon le destinataire visé, explicite ou implicite. La seconde hypothèse spécifique (HS2) se confirme elle aussi. La répétition et l'intensification de l'hyperbole entraînent, par accumulation et contradictions internes, une érosion observable de la crédibilité illocutoire du discours présidentiel. Les redondances adverbiales, les incohérences temporelles et les désaveux implicites montrent que l'amplification produit, à moyen terme, un coût argumentatif qui limite son efficacité persuasive initiale.

Sur le plan scientifique, cette étude apporte deux contributions principales. Elle propose d'abord une typologie précise des formes hyperboliques mobilisées dans un corpus diplomatique contemporain, en articulant la rhétorique argumentative européenne aux études américaines du langage politique et de la diplomatie. Elle établit ensuite, à partir d'un corpus daté et vérifié, le lien entre répétition hyperbolique et fragilisation de la crédibilité présidentielle, contribuant ainsi à l'analyse des limites internes de la rhétorique de l'amplification. Ces résultats doivent toutefois être rapportés aux limites méthodologiques exposées en section 3.2. Le corpus, illustratif plutôt qu'exhaustif, ne prétend pas à la représentativité statistique d'une analyse computationnelle de grande ampleur. La vérification des citations repose sur des sources journalistiques et institutionnelles recoupées, et non sur l'accès systématique aux archives officielles. Enfin, l'étude porte sur un seul locuteur et un seul dossier diplomatique, ce qui invite à interpréter ses conclusions avec prudence. Deux prolongements peuvent être envisagés. Le premier consisterait à comparer ce corpus à d'autres discours diplomatiques contemporains recourant à l'hyperbole, notamment sur la Corée du Nord, le Venezuela ou le Groenland, afin de tester la transférabilité de la typologie proposée. Le second

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

viserait à compléter l'analyse qualitative par une étude computationnelle plus large, inspirée de Hart (1984) ou de Claridge (2011), pour mesurer l'évolution du degré de certitude lexicale dans l'ensemble du discours présidentiel étudié.

Bibliographie

Aristote, Rhétorique, trad. fr., Paris, Le Livre de Poche, 1991.

Bostdorff Denise M., The Presidency and the Rhetoric of Foreign Crisis, Columbia (S.C.), University of South Carolina Press, 1994.

Charaudeau Patrick, Le Discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005.

Claridge Claudia, Hyperbole in English: A Corpus-Based Study of Exaggeration, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Colston Herbert L., Using Figurative Language, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Edelman Murray, Political Language: Words That Succeed and Policies That Fail, New York, Academic Press, 1977.

Fontanier Pierre, Les Figures du discours, Paris, Flammarion, 1968 [1821-1830].

Fromilhague Catherine, Les Figures de style, Paris, Nathan, 1995.

George Alexander L., Forceful Persuasion: Coercive Diplomacy as an Alternative to War, Washington (D.C.), United States Institute of Peace Press, 1991.

Gibbs Raymond W. Jr., The Poetics of Mind: Figurative Thought, Language, and Understanding, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

Groupe Rhétorique générale, Paris, Larousse, 1970.

Hart Roderick P., Verbal Style and the Presidency: A Computer-Based Analysis, Orlando, Academic Press, 1984.

Ivie Robert L., « Images of Savagery in American Justifications for War », Communication Monographs, vol. 47, n° 4, 1980.

Jamieson Kathleen Hall, Eloquence in an Electronic Age: The Transformation of Political Speechmaking, New York, Oxford University Press, 1988.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin, 1980.

Lanham Richard A., A Handlist of Rhetorical Terms, 2e éd., Berkeley, University of California Press, 1991.

Leech Geoffrey N., A Linguistic Guide to English Poetry, Londres, Longman, 1969.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Mazaleyrat Jean et Molinié Georges, Vocabulaire de la stylistique, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1958.

RICALENS-POURCHOT, Nicole, Dictionnaire des figures de style, Paris, Armand Colin, 2016.

Ricœur Paul, La Métaphore vive, Paris, Seuil, 1975.

Schelling Thomas C., Arms and Influence, New Haven, Yale University Press, 1966.

Tulis Jeffrey K., The Rhetorical Presidency, Princeton, Princeton University Press, 1987.

Wales Katie, A Dictionary of Stylistics, 3e éd., Londres, Routledge, 2011.

Sitographie (corpus journalistique consulté, 2026)

« Donald Trump's Iran rhetoric on wiping out civilization faces deep backlash », The Hill, 7 avril 2026 — thehill.com

« President Trump's Iran Address Left Critical Questions Unanswered », Council on Foreign Relations, 2 avril 2026 — cfr.org

« How Trump got Iran wrong », Lowy Institute, The Interpreter, 7 mai 2026 — lowyinstitute.org

« Read Trump's full statement on Iran attacks », PBS News, 28 février 2026 — pbs.org

« Trump threatens 'death, fire and fury' if Iran disrupts Strait of Hormuz », Iran International, 10 mars 2026 — iranintl.com

« Trump's Iran war message marked by exaggerated threats and shifting, contradictory goals », CNN Politics, 3 mars 2026 — cnn.com

« 'Already won' or 'got to finish the job': The Trump administration's mixed messages on Iran », NBC News, 13 mars 2026 — nbcnews.com

« Let's take stock of just how much Trump is distorting the truth about war with Iran », Slate, 2 avril 2026 —slate.com

« Trump Escalates Rhetoric on Iran », Arms Control Association, P4+1 and Iran Nuclear Deal Alert, 30 juillet 2018 — armscontrol.org

Corpus (sources primaires)

Conformément aux critères de sélection exposés en section 3.2, le tableau suivant recense, par ordre chronologique, les déclarations primaires de Donald Trump effectivement analysées dans cet article, avec leur support, un résumé de leur contenu retenu, et la source secondaire ayant permis de les vérifier (détaillée en sitographie ci-dessus). Les dates de certains entretiens, non systématiquement précisées par les

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

rédactions citées, ont été établies par recoupement des jours de la semaine mentionnés dans les articles de presse correspondants ; elles sont alors signalées par « (déduite) ».

Tableau 11. Corpus primaire des déclarations retenues, par ordre chronologique

Date	Support / lieu	Contenu retenu dans l'article	Source de vérification
8 août 2017	Déclaration publique, Bedminster (New Jersey)	« Fire and fury and frankly power, the likes of which this world has never seen before » (précédent nord-coréen)	The Hill, 7 avril 2026
22 juillet 2018	Tweet, Twitter	« NEVER EVER THREATEN THE UNITED STATES AGAIN » / « FEW HAVE EVER SUFFERED BEFORE »	Arms Control Association, 30 juillet 2018
28 février 2026	Allocution télévisée à la nation, Maison-Blanche	« obliterated [...] at Fordo, Natanz and Isfahan » ; « raze [...] annihilate their navy » ; « This regime will soon learn [...] » ; « wicked, radical dictatorship » ; « number one state sponsor of terror »	PBS News, 28 février 2026
28 février 2026 (déduite)	Entretien, Axios	« I could go long and take over the whole thing, or end it in two or three days »	CNN Politics, 3 mars 2026
1er mars 2026 (déduite)	Entretien, Daily Mail	« It would be four weeks or so »	CNN Politics, 3 mars 2026
2 mars 2026 (déduite)	Entretien, CNN (Jake Tapper)	« I don't want to see it go on too long »	CNN Politics, 3 mars 2026
6 mars 2026	Publication, Truth Social	« There will be no deal with Iran except UNCONDITIONAL SURRENDER! »	NBC News, 13 mars 2026
9 mars 2026 (déduite)	Conférence de presse	Menace « twenty times harder » ; frappes rendant la réouverture du détroit d'Ormuz « virtually impossible »	Iran International, 10 mars 2026
1er avril 2026	Allocution télévisée à la nation (dix-neuf minutes), Maison-Blanche	« we totally obliterated those nuclear sites » ; « [...] the nuclear dust » ; « We have all the cards. They have none. » ; « dead and crippled country [...] hottest country [...] by far » ; « we can't take it anymore » ; « $18 trillion » d'investissements	Council on Foreign Relations, 2 avril 2026 ; Slate, 2 avril 2026

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

Trump ou rupture des codes diplomatiques du langage politique

Othon Chrysostome Miatékéla[1]
Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)
miatekelaothonjj@gmail.com
&
Raphice Graçadieu Mambouana Petou
Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo)
raphicemambouanapetou@gmail.com
https://orcid.org/0009-0004-9664-9206
DOI: https://doi.org/10.55595/0tfqsh83

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 0 %**

Résumé : La diplomatie internationale, depuis les travaux de Callières et Nicolson, repose sur des normes établies telles que la prudence dans le choix des mots, la neutralité dans les énoncés et la courtoisie au sein des institutions. L'élection de Donald Trump à la tête des États-Unis en janvier 2017 a bouleversé ces traditions séculaires en introduisant un mode de communication marqué par une personnalisation, un conflit ouvert et une forte présence médiatique, notamment grâce à une utilisation sans précédent de Twitter, maintenant connu sous le nom de X. Cet article se penche sur cette rupture significative dans le langage diplomatique. L'objectif de cette recherche est d'explorer les mécanismes linguistiques, pragmatiques et argumentatifs qui permettent au discours de Trump de violer le contrat de communication diplomatique tel que défini par Charaudeau, et de déterminer si cette violation est le reflet d'un style personnel éphémère ou d'une transformation plus profonde du langage politique à l'ère numérique. Quatre hypothèses orientent cette étude : le remplacement de la courtoisie diplomatique par des confrontations verbales délibérées ; l'émergence d'une diplomatie instantanée et directe via les réseaux sociaux ; la simplification du vocabulaire qui rend le discours plus spectaculaire ; et la personnalisation des relations entre États, les transformant en interactions entre dirigeants. Méthodologiquement, cette recherche adopte une approche qualitative d'analyse du discours, portant sur un corpus

[1] **Comment citer cet article:** Miatékéla O.C., et Mambouana Petou R.G., (2026), « Trump ou rupture des codes diplomatiques du langage politique », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp. 141-162

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

constitué de discours présidentiels, de déclarations officielles, de publications sur Twitter/X et de conférences de presse, allant de 2017 à 2025. Cinq cadres théoriques structurent l'analyse : l'analyse du discours, la théorie de l'énonciation, la pragmatique linguistique, la rhétorique argumentative et l'analyse critique du discours, appliqués sur cinq niveaux : lexical, énonciatif, pragmatique, argumentatif et stylistique. Les résultats valident les quatre hypothèses. Le discours de Trump remplace la courtoisie diplomatique par une focalisation sur le « je », des attaques personnelles et des actes portant atteinte à la réputation d'autrui, tout cela servant un ethos de leader fort, protecteur et guerrier, soutenu par un pathos de peur et de fierté nationale. Les réseaux sociaux renforcent cette diplomatie immédiate, tandis que la simplification du langage et les oppositions binaires rendent le débat plus spectaculaire. Cette rupture, loin d'être un simple accident, apparaît comme une stratégie délibérée de désordre discursif, illustrée par le cas iranien où la menace maximale est utilisée comme un outil de négociation, un exercice qui demeure l'apanage des puissances dominantes. En conclusion, cette rupture liée à Trump met en lumière une transformation durable de la communication politique à l'ère numérique, incitant à reconsidérer la frontière entre discours interne et diplomatie internationale.

Mots-clés : Donald Trump, diplomatie, analyse du discours, pragmatique, communication politique, éthos, réseaux sociaux, rupture normative.

Trump, or the breaking of diplomatic codes in political language

Abstract: International diplomacy has been built since Callières and Nicolson around durable norms: lexical caution, enunciative neutrality, and institutional courtesy. Donald Trump's election to the presidency of the United States in January 2017 upended these centuries-old conventions by imposing a personalized, confrontational, and intensely mediatized communication style, driven notably by an unprecedented use of Twitter (now X). This article examines this unprecedented rupture in diplomatic language. The objective of this research is to identify the linguistic, pragmatic, and argumentative mechanisms through which Trump's discourse transgresses the classical diplomatic communication contract theorized by Charaudeau, and to assess whether this transgression reflects a passing individual style or a deeper shift in political language in the digital age. Four hypotheses guide the study: the substitution of intentional verbal confrontation for classical diplomatic courtesy; the rise of an immediate, emotional, and disintermediated diplomacy driven by social media; lexical simplification spectacularizing diplomatic discourse; and personalization turning interstate relations into interactions between leaders. Methodologically, the study adopts a qualitative discourse-analysis approach applied to a corpus of presidential speeches, official statements, Twitter/X posts, and press conference transcripts covering 2017-2025. Five complementary theoretical frameworks structure the analysis - discourse analysis, enunciation theory, linguistic pragmatics, argumentative rhetoric, and critical discourse analysis - applied across five levels: lexical, enunciative,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

pragmatic, argumentative, and stylistic. The findings confirm all four hypotheses. Trump's discourse replaces diplomatic courtesy with a centrality of the first person, personal attacks, and face-threatening acts, serving an ethos of the strong leader, protector, and fighter, sustained by a pathos of fear and national pride. Social media amplify this diplomacy of immediacy, while lexical simplification and binary oppositions spectacularize public debate. Far from accidental, this rupture proves to be a deliberate strategy of discursive chaos, with the Iranian case illustrating the use of maximal threat as a negotiating tool, and its exercise remaining a privilege of hegemonic powers. Ultimately, the Trumpian rupture reveals a lasting transformation of political communication in the digital age and calls for rethinking the boundary between domestic discourse and international diplomacy.

Key words: Donald Trump, diplomacy, discourse analysis, pragmatics, political communication, ethos, social networks, normative rupture.

Introduction

Depuis l'ouvrage de François de Callières, De la manière de négocier avec les souverains (1716), jusqu'à celui de Harold Nicolson, Diplomacy (1939), la diplomatie s'est bâtie sur des principes durables tels que la prudence dans le choix des mots, la retenue dans l'expression et la quête de compromis. Bien qu'évoluant dans des contextes culturels différents français pour Callières et britannique pour Nicolson ces deux penseurs partagent une vision commune : le discours diplomatique ne se limite pas à une simple interaction verbale, mais engage la crédibilité, la responsabilité et la sécurité des États. Ces fondements ont façonné les relations internationales pendant plus de trois cents ans.

Alors que Callières et Nicolson établissent les normes, les théoriciens des relations internationales en soulignent la dimension stratégique. Dans Politics Among Nations (1948), Hans Morgenthau souligne que chaque interaction entre États s'inscrit dans un contexte de rapport de force, ce qui fait que la précision du langage ne constitue pas uniquement une question de politesse, mais est essentielle pour l'efficacité politique. Henry Kissinger prolonge cette analyse réaliste dans Diplomacy (1994), en mettant en lumière la fonction du langage dans le maintien de l'équilibre parmi les grandes puissances. Dans Un monde sans souveraineté (1999) et L'Impuissance de la puissance (2004), Bertrand Badie note que, malgré le déclin des instruments classiques de puissance à l'ère de la mondialisation, le langage diplomatique reste un moyen clé de régulation internationale. Joseph S. Nye enrichit cette perspective dans Soft Power: The Means to Success in World Politics (2004) en affirmant que l'influence d'un État dépend également de sa capacité à gérer son image discursive. Enfin, Gérard Araud, dans Monde fracturé (2020), observe que ces normes linguistiques, bien qu'elles soient sujettes à évolution, ont su résister à de nombreuses crises jusqu'à l'émergence d'une rupture véritablement nouvelle.

Cette rupture se manifeste sur la scène internationale avec l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en janvier 2017. Avec son style direct et souvent conflictuel, ainsi que son utilisation fréquente de Twitter comme outil de communication diplomatique, Trump s'écarte nettement des conventions établies par Callières et Nicolson.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Plusieurs études récentes corroborent cette observation : Surowiec et Miles (2021), dans Place Branding and Public Diplomacy (Sage), examinent son style populiste comme une forme de performativité agonistique visant à renverser les normes de la diplomatie publique ; Šimunjak et Caliandro (2019) constatent que le langage présidentiel américain pendant la période 2017-2021 déroge aux standards diplomatiques classiques ; enfin, International Affairs (Oxford, 2024) décrit le phénomène trumpien comme un véritable « traumatisme » pour l'establishment de la politique étrangère. Ces analyses s'accordent à dire que la rupture provoquée par Trump n'est pas simplement une question de style, mais représente un phénomène discursif significatif nécessitant une étude approfondie.

En dépit du nombre croissant de recherches portant sur cette rupture, un aspect demeure encore insuffisamment exploré : les mécanismes linguistiques et discursifs à l'origine de celle-ci. La présente étude se concentre donc sur la question suivante : comment le discours politique de Donald Trump remet-il en question les normes traditionnelles de la diplomatie et contribue-t-il à l'émergence d'une nouvelle forme de diplomatie médiatique ?

Pour appréhender ce que Trump remet en question, nous nous appuyons sur la notion de contrat de communication proposée par Charaudeau en 2005, qui se réfère à l'ensemble des normes discursives implicitement acceptées par les acteurs sur la scène internationale. Ce concept, établi historiquement par Callières et ensuite théorisé par des penseurs tels que Nicolson, Morgenthau, Kissinger et Badie, façonne l'environnement où le discours diplomatique exerce ses influences. Le style distinctif de Trump soulève ainsi une interrogation majeure : est-ce une simple transgression personnelle et temporaire, ou bien cela révèle-t-il une rupture plus significative liée à l'évolution du langage politique à l'ère du numérique ?

À partir de cette question, nous proposons quatre hypothèses. La première (H1) suggère que Trump remplace les approches traditionnelles de courtoisie diplomatique par des formes délibérées de confrontation verbale. La deuxième (H2) avance que l'utilisation accrue des réseaux sociaux promeut une diplomatie immédiate, empreinte d'émotion et sans intermédiaire. La troisième (H3) postule que la simplification du vocabulaire mène à une vulgarisation et une mise en scène du discours diplomatique. Enfin, la quatrième (H4) indique que la personnalisation du discours modifie les relations entre États, les transformant en interactions directes entre dirigeants, en contournant en partie les médiations institutionnelles.

Pour tester ces hypothèses, notre étude se penche sur les mécanismes linguistiques et discursifs qui caractérisent la rupture engendrée par Trump. Elle a pour objectif de définir les caractéristiques du discours diplomatique traditionnel, d'analyser les procédés spécifiques à Trump, d'explorer le rôle des réseaux sociaux, et d'évaluer les répercussions géopolitiques de cette transformation. L'analyse est structurée en cinq sections : le cadre théorique et méthodologique, les normes du langage diplomatique traditionnel, les mécanismes linguistiques de la rupture trumpienne, une étude pragmatique et argumentative du corpus, et enfin, l'exploration des significations et des effets de cette rupture.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

1.2. Cadre théorique

Pour explorer ce phénomène dans toute sa richesse, cette recherche s'appuie sur cinq cadres théoriques qui se complètent : l'analyse du discours, la théorie de l'énonciation, la pragmatique linguistique, la rhétorique argumentative et l'analyse critique du discours. Chacun de ces cadres offre une perspective unique sur les particularités du discours de Trump.

1.2.1. L'analyse du discours

L'analyse du discours constitue ici le cadre principal pour notre interprétation. D'après Maingueneau (2014), elle permet d'explorer les conditions dans lesquelles les énoncés sont produits, circulent et sont perçus, tout en mettant en lumière la fonction du langage dans l'édification du pouvoir politique. Charaudeau (2005) enrichit ce point de vue en soulignant que le discours politique s'appuie sur un contrat énonciatif qui établit les rôles, les droits et les obligations des intervenants. Dans cette perspective, enfreindre ce contrat ne se limite pas à un simple écart linguistique ; c'est un acte politique en soi.

1.2.2. La théorie de l'énonciation

En approfondissant l'analyse du discours, la théorie de l'énonciation se penche sur la manière dont l'individu se façonne à travers le langage. Selon Benveniste (1966), la langue acquiert son plein sens lorsque le locuteur s'y engage, particulièrement en utilisant le pronom « je ». Les pronoms, les modalités ainsi que les déictiques mettent en lumière la formation de l'identité politique et la relation à l'environnement. Dans le discours de Trump, cet aspect revêt une grande importance : l'utilisation fréquente du pronom « I » indique une forte subjectivation, transformant ainsi le discours officiel en une forme d'expression personnelle.

1.2.3. La pragmatique linguistique

L'énonciation joue un rôle important dans la formation de l'identité du locuteur, tandis que la pragmatique offre un cadre pour étudier les effets des discours de Trump. Cette discipline, qui s'inspire des recherches d'Austin (1962) et de Searle (1969) sur les actes de langage, traite chaque énoncé comme une action ayant des conséquences. Kerbrat-Orecchioni (2005) enrichit cette perspective en soulignant que toute interaction est fondée sur la gestion des faces : la face positive, qui concerne l'image que l'on renvoie de soi, et la face négative, qui se rapporte à la notion d'autonomie. Brown et Levinson (1987) ont défini les actes qui menacent la face, ou FTA, lesquels portent atteinte à l'image de l'interlocuteur. Dans ce contexte, il est notable que le discours de Trump recourt souvent à ces actes dans un milieu diplomatique où ils sont habituellement évités.

1.2.4. La rhétorique argumentative

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Au-delà des actes de langage, les travaux de Ducrot (1984) sur l'argumentation dans la langue permettent d'étudier la manière dont le discours de Trump oriente l'interprétation du public. Amossy (2018) complète cette perspective en montrant que la construction de l'ethos l'image que le locuteur projette dans son discours est au cœur de toute rhétorique politique. Elle distingue l'ethos prédiscursif, lié à la réputation antérieure du locuteur, et l'ethos discursif, construit au fil même de la prise de parole.

1.2.5. L'analyse critique du discours

En fin de compte, l'examen critique du discours situe ces réflexions dans un cadre sociopolitique plus étendu. Selon Fairclough (2013), le discours est considéré comme une pratique sociale qui joue un rôle dans la création et le maintien des dynamiques de pouvoir. Ruth Wodak (2015), dans son ouvrage The Politics of Fear, illustre comment le discours populiste de droite, dont Trump est un exemple emblématique, repose sur une rhétorique de la peur qui oppose un peuple vertueux à des élites corrompues, tout en présentant une nation en danger face à des menaces extérieures. Cette perspective permet de remettre le discours de Trump dans un contexte discursif global.

1.3. Méthodologie et corpus

En s'appuyant sur ces fondements théoriques, cette étude adopte une méthode qualitative axée sur l'analyse du discours politique. Le corpus étudié regroupe des discours présidentiels tenus entre 2017 et 2025, des déclarations officielles relatives à la politique étrangère, des messages diffusés sur Twitter/X, ainsi que des comptes rendus de conférences de presse internationales. L'analyse s'organise autour de cinq niveaux complémentaires : lexical, énonciatif, pragmatique, argumentatif et stylistique.

2. Le langage diplomatique traditionnel : normes et conventions

Avant d'analyser la rupture engendrée par Trump, il est essentiel de définir d'abord les fondements du langage diplomatique classique. Ce dernier peut être perçu comme un acte de langage ayant une fonction performative, composé d'un ensemble de conventions discursives établies, ainsi qu'un moyen de bâtir la confiance entre les nations. Ces trois aspects constituent le cadre normatif qui sera par la suite contesté par le style de Trump.

2.1. La diplomatie comme acte de langage

La théorie des actes de langage, développée par Austin en 1962 et approfondie par Searle en 1969, offre un cadre précieux pour analyser le discours diplomatique. Dans ce cadre, chaque énoncé peut être vu comme un acte capable de susciter des conséquences politiques concrètes. Que ce soit une déclaration de guerre, la reconnaissance d'une nation ou la signature d'un traité, ces actions engagent les parties sur le long terme. Cette faculté du langage à engendrer des effets réels confère au discours diplomatique une importance particulière, où chaque mot choisi peut avoir des répercussions difficiles à inverser. Cela met

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

en évidence la nécessité d'une grande prudence, d'une précision rigoureuse et du respect des protocoles dans les interactions entre États.

2.2. Les conventions du discours diplomatique

Le langage diplomatique classique repose sur un ensemble de conventions bien établies. La première concerne l'utilisation de la litote et de l'euphémisme, des outils qui permettent de modérer les propos pour éviter une confrontation directe. Par exemple, lorsqu'un État « manifeste son inquiétude » face aux actions d'un autre, il exprime souvent une forme de réprobation sans recourir à des accusations explicites. La deuxième convention se rapporte à la notion de préservation de la face, développée par Goffman en 1959 et ensuite précisée par Brown et Levinson en 1987, qui vise à maintenir l'image positive et l'autonomie de l'interlocuteur. En outre, la réciprocité formelle impose aux États de se considérer mutuellement comme des entités souveraines, indépendamment des rapports de force. Comme l'indique Kerbrat-Orecchioni en 2005, cette forme de politesse va au-delà de la simple courtoisie : elle est essentielle à la possibilité d'un dialogue, même entre parties adverses.

2.3. Le rôle du langage dans la construction de la confiance internationale

La communication diplomatique repose sur l'existence présumée d'un espace discursif partagé, régi par des règles communes. Charaudeau (2005, p. 221) avait déjà relevé une crise de confiance entre les citoyens et le discours politique institutionnel, crise que Trump a su exploiter et amplifier. En faisant du rejet des codes diplomatiques un marqueur de son identité politique, il transforme la rupture linguistique en rupture idéologique, opposant la force au consensus et la parole brutale au langage policé.

3. Les mécanismes linguistiques de la rupture trumpienne

L'analyse du corpus met en évidence plusieurs procédés par lesquels Trump rompt avec les conventions diplomatiques : la personnalisation extrême du discours, la simplification lexicale associée à une polarisation binaire, le recours à l'insulte et à la disqualification, ainsi que l'usage de Twitter comme vecteur d'une diplomatie immédiate.

3.1. La personnalisation du discours : la centralité du « je »

L'un des traits les plus visibles du discours trumpien est l'usage récurrent du pronom personnel « je ». Alors que la diplomatie traditionnelle parle au nom de l'institution « les États-Unis considèrent… », « le gouvernement américain estime… » , Trump tend à substituer sa personne à l'appareil étatique :

« I alone can fix it. » Discours d'investiture républicaine, juillet 2016

« I know more than the generals. » — MSNBC, novembre 2015

« Nobody knows trade better than me. » — The Hill, mai 2016

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

« Nobody has been tougher on China than me. » — Twitter, 2018

Selon Benveniste (1966), la répétition de la première personne participe d'une stratégie de subjectivation qui place le locuteur au centre du discours. En contexte diplomatique, cette subjectivation radicale transforme les relations entre États en rapports interpersonnels : Trump face à Kim Jong-un, Merkel ou Zelensky, plutôt que les États-Unis face à la Corée du Nord, à l'Allemagne ou à l'Ukraine. Cette personnalisation affaiblit ainsi la médiation institutionnelle propre à la diplomatie traditionnelle.

3.2. La simplification lexicale et la polarisation binaire

Alors que le langage diplomatique classique privilégie un vocabulaire technique et nuancé, Trump recourt à des termes simples et à des oppositions tranchées : nous/eux, gagnants/perdants, patriotes/ennemis, grands/nuls. Cette simplification ne relève pas d'une insuffisance intellectuelle, mais d'une stratégie discursive. Ducrot (1984) montre que des choix lexicaux élémentaires peuvent orienter l'interprétation d'un énoncé en activant des schémas déjà présents chez le public. Sur le plan stylistique, Trump mobilise la répétition insistante (« Great, great, great »), l'hyperbole (« The greatest economy in history ») et la polarisation, construisant un univers binaire qui exclut la nuance. Selon Fairclough (2013), cette simplification reproduit et renforce les rapports de pouvoir en limitant l'exercice de la pensée critique.

3.3. L'insulte et la disqualification comme outils diplomatiques

L'utilisation de surnoms péjoratifs envers des dirigeants étrangers représente l'une des manifestations les plus frappantes du discours de Trump. Ces attaques de dénigrement sont fréquentes : Kim Jong-un est appelé « Little Rocket Man », Justin Trudeau est décrit comme « Very dishonest and weak », Angela Merkel est qualifiée de « catastrophic mistake », tandis que Joe Biden est surnommé « Sleepy Joe ». Amossy (2018) souligne que ces attaques s'apparentent à de l'argumentation ad hominem, car elles cherchent à miner la crédibilité de l'adversaire en s'attaquant à sa personne plutôt qu'à ses arguments.

Un exemple particulièrement significatif se trouve dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 septembre 2017 : « The United States has great strength and patience, but if it is forced to defend itself or its allies, we will have no choice but to totally destroy North Korea. Rocket Man is on a suicide mission for himself and for his regime. » L'usage du terme « Rocket Man » dans le cadre même des Nations Unies constitue une offense à la dignité d'un chef d'État dans un forum représentatif de la communauté internationale. Kerbrat-Orecchioni (2005) observe qu'un tel comportement transgresse les principes fondamentaux de l'interaction diplomatique.

Dans le domaine de la communication stratégique, la dissuasion traditionnelle requiert une formulation claire et maîtrisée pour maintenir la crédibilité de la menace tout en évitant une escalade incontrôlée. Trump, en revanche, opte pour une hyperbole apocalyptique : « North Korea best not make any more threats to the United States. They will be met with fire and fury like the world has never seen. » — Bedminster, 8 août 2017.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

L'expression « fire and fury like the world has never seen » constitue une exagération extrême. Maingueneau (2014) pourrait y voir une amplification énonciative : l'intensité croissante de l'affirmation a pour but d'attirer l'attention de l'auditoire et de mettre en avant la puissance de l'orateur. Sur le plan pragmatique, cette approche brouille la crédibilité de la menace et augmente l'incertitude stratégique, ce qui peut, de manière paradoxale, s'avérer être un atout lors des négociations.

Une des principales innovations dans le style diplomatique de Trump réside dans l'utilisation de Twitter comme plateforme de communication privilégiée. Par ce biais, il annonce des décisions cruciales en matière de politique étrangère, contournant ainsi les voies institutionnelles classiques. Toutefois, les limitations inhérentes à Twitter, comme la nécessité de rédiger des messages succincts, ne se prêtent pas facilement à la richesse du discours diplomatique, favorisant les omissions, les déclarations tranchantes et l'absence de nuances. Selon Wodak (2015), cette forme de communication instantanée amplifie la rhétorique basée sur la peur et l'indignation, des émotions qui se diffusent plus rapidement que les arguments logiques.

Ce changement affecte profondément la nature de l'acte diplomatique lui-même. Un communiqué officiel découle généralement d'un processus collégial, tandis qu'un tweet est un acte personnel et immédiat. Par exemple, le 3 janvier 2020, l'annonce de l'élimination du général iranien Qassem Soleimani a été faite via un tweet accompagné d'un drapeau américain, sans qu'aucun communiqué officiel ne soit diffusé au préalable, ce qui a engendré une crise diplomatique significative avec l'Iran et l'Irak. Un autre aspect caractéristique du discours de Trump est son imprévisibilité, qui rappelle le flux de conscience : il se manifeste par une syntaxe chaotique, des phrases inachevées, des répétitions et des digressions inattendues. Cette tendance à l'autoréférentialité se manifeste dans sa déclaration : « J'ai fréquenté une école de la Ivy League. Je suis très éduqué. Je connais les mots. J'ai les meilleurs mots… mais il n'y a pas de meilleur mot que stupide. Il n'y en a pas. Il n'y en a pas. Il n'y a pas de mot comme ça. » Hilton Head, 30 décembre 2015. Cette formulation illustre ce que Maingueneau (2014) désigne comme le paradoxe du transgresseur : celui qui enfreint les règles doit d'abord prouver qu'il en a conscience. En affirmant avoir « les meilleurs mots » tout en choisissant le terme « stupide », Trump revendique à la fois son expertise et sa capacité à transgresser. Sa maîtrise du discours se révèle ainsi celle d'un transgresseur conscient, plutôt que celle d'un locuteur incompétent.

4. Analyse pragmatique et argumentative du discours trumpien

L'étude des mécanismes linguistiques de la rupture permet d'approfondir les dimensions pragmatiques et argumentatives du discours trumpien. En mobilisant la trilogie rhétorique classique ethos, pathos, logos ainsi que la théorie des actes de langage, cette analyse montre la cohérence interne d'un dispositif discursif qui paraît chaotique, mais qui obéit à une logique stratégique.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

4.1. Les actes de langage menaçants

La théorie d'Austin (1962) met en évidence la fréquence des actes de langage menaçants, accusateurs et dévalorisants dans le discours de Trump. Ces formes remplacent les formulations diplomatiques habituellement plus nuancées. Ainsi, au lieu d'exprimer une « préoccupation » face aux actions de la Corée du Nord, Trump formule une menace de destruction totale destinée à susciter la peur et à obtenir la capitulation. La force illocutoire de l'énoncé atteint alors son intensité maximale, sans aucune atténuation.

La rencontre du 28 février 2025 entre Trump, Vance et Zelensky à la Maison-Blanche illustre cette logique en contexte diplomatique. Les deux responsables américains adoptent alors un ton de réprimande publique envers Zelensky, registre généralement réservé aux conflits internes. Selon Charaudeau (2005), une telle mise en scène rompt le contrat énonciatif entre alliés.

4.2. Analyse de l'ethos : le chef fort, le protecteur, le combattant

Amossy (2018) rappelle que tout discours politique construit un ethos, c'est-à-dire une image de soi destinée à convaincre. Le discours de Trump fait apparaître trois figures dominantes. La première est celle du chef fort, construite par les superlatifs, les affirmations catégoriques et l'absence de nuance : « greatest », « strongest », « best ». Le locuteur se présente comme un dirigeant capable de décisions rapides et fermes, opposé aux « faibles » et aux « losers ». La deuxième figure est celle du protecteur, portée par le slogan « America First », qui le place en défenseur exclusif des intérêts américains face à un monde perçu comme hostile ou opportuniste. Enfin, l'ethos du combattant se manifeste par des attaques verbales répétées contre des adversaires variés dirigeants étrangers, journalistes ou responsables politiques américains. Cette confrontation permanente entretient une dynamique de crise qui valorise la personne du leader au détriment des institutions.

4.3. Analyse du pathos : peur, colère et fierté nationale

Le pathos renvoie aux procédés destinés à susciter des émotions chez l'auditoire. Le discours de Trump mobilise principalement trois registres, souvent au détriment de l'argumentation rationnelle. La peur apparaît dans des formules comme « fire and fury » ou « totally destroy North Korea », qui installent une représentation durable du danger et de l'urgence militaire. La colère est activée par des déclarations telles que « China has been taking advantage of the United States », où l'Amérique est présentée comme victime d'injustices à réparer. Enfin, la fierté nationale est renforcée par « America First » et ses variantes, qui exaltent l'identité nationale et le sentiment d'appartenance. Selon Wodak (2015), cette rhétorique émotionnelle caractérise le discours populiste de droite, car elle contourne le raisonnement logique et produit une adhésion affective immédiate.

4.4. Analyse du logos : simplification et oppositions binaires

Le logos désigne la dimension rationnelle de l'argumentation. L'analyse du corpus montre toutefois que Trump tend à réduire cette rationalité à des oppositions simples :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

bonnes affaires/mauvaises affaires, alliés contributeurs/alliés profiteurs, patriotes/ennemis. Pour Ducrot (1984), ces oppositions ne sont pas de simples procédés stylistiques : elles orientent l'interprétation du public en restreignant l'éventail des positions possibles.

Cette réduction du logos s'accompagne d'un appauvrissement du vocabulaire diplomatique spécialisé. Plusieurs études de lisibilité situent le discours de Trump à un niveau de lecture élémentaire, inférieur à celui observé chez Obama. Loin de constituer un simple défaut, cette simplification produit un effet d'authenticité et de proximité avec l'électorat populaire, conformément à la logique du populisme discursif décrite par Charaudeau (2005).

5. Significations et portée de la rupture trumpienne

Les analyses précédentes permettent de préciser la portée de la rupture trumpienne. Loin d'être une simple improvisation ou le signe d'une incompétence, elle relève d'une stratégie discursive délibérée. Les sections suivantes en examinent le caractère intentionnel, les mécanismes de saturation médiatique, les effets sur l'ordre international et ce qu'elle révèle de la crise contemporaine du langage politique.

5.1. Une rupture stratégique, non accidentelle

Il serait réducteur d'expliquer la rupture trumpienne par une simple incompétence. Viala-Gaudefroy le souligne clairement : « Trump a une pleine conscience du pouvoir des mots. Il a parfaitement saisi que son succès repose en grande partie sur son langage atypique » (2024, p. 12). Cette rupture s'inscrit dans une vision cohérente des relations internationales, celle d'un réalisme transactionnel où la diplomatie est pensée comme un marché d'intérêts plutôt que comme une communauté de valeurs. Dans ce cadre, le langage policé des diplomates apparaît comme une hypocrisie masquant les rapports de force réels.

5.2. La stratégie du chaos discursif

Steve Bannon a théorisé une stratégie dite de *flooding the zone with shit*, consistant à saturer l'espace médiatique de déclarations contradictoires et provocatrices afin d'empêcher toute maîtrise stable du récit. Associée à la *crazy actor theory*, qui consiste à simuler l'irrationalité pour rendre une menace plus crédible, cette logique prolonge la doctrine Nixon de la dissuasion (Sagan et Waltz, 2003). La rupture des conventions diplomatiques devient alors un instrument d'irrationalité contrôlée.

5.3. Conséquences sur l'ordre discursif international

Les effets de la rupture trumpienne sont considérables. D'abord, elle produit une contagion normative : des dirigeants populistes, tels que Bolsonaro ou Erdoğan, reprennent certains traits de ce style, contribuant à banaliser l'insulte et la provocation dans l'espace diplomatique. Ensuite, elle fragilise le cadre communicationnel de la communauté internationale, c'est-à-dire l'ensemble des normes discursives qui permettent aux États de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

dialoguer pacifiquement. Enfin, elle crée une asymétrie discursive : répondre sur le même registre risque d'aggraver l'escalade, tandis que maintenir un langage diplomatique classique peut être interprété comme un signe de faiblesse. Fairclough (2013) et Wodak (2015) convergent sur ce point : ces ruptures ne sont pas seulement rhétoriques, elles redéfinissent les pratiques sociales et les rapports de pouvoir. Dans le même sens, l'IRSEM note en 2025 que « les États-Unis ne cherchent plus à convaincre par des valeurs universelles, mais à dominer par des récits civilisationnels ».

5.4. Le trumpisme comme symptôme d'une crise du langage politique

Au-delà de la figure de Trump, cette rupture révèle une crise plus profonde du langage politique contemporain. Comme l'avait anticipé Charaudeau (2005), la défiance des citoyens envers le discours politique traditionnel ouvre la voie à des formes de communication radicalement différentes. Trump a exploité ce décalage en faisant du rejet des conventions un élément central de son identité politique. Pour ses partisans, la violence verbale vaut preuve d'authenticité ; pour ses adversaires, elle manifeste une irresponsabilité. Cette ambivalence montre que la crise dépasse le style : elle est aussi épistémologique, car elle touche aux critères mêmes de la preuve, de l'argument et de la légitimité dans l'espace public.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

5.5. La rupture comme privilège de la puissance hégémonique

Pour appréhender en profondeur la rupture engendrée par Trump, il est crucial de considérer les rapports de force qui la rendent possible. Tous les pays ne peuvent pas ignorer les conventions diplomatiques sans conséquence. Dans une approche réaliste, cette liberté est principalement réservée aux puissances dominantes. Morgenthau l'avait déjà souligné en 1948 : les normes internationales imposent des contraintes surtout aux États trop faibles pour les contourner. Ainsi, l'asymétrie de puissance influence la capacité d'action des acteurs sur la scène internationale.

Dans son ouvrage « The Unipolar Moment » publié en 1991 dans Foreign Affairs, Charles Krauthammer avait anticipé cette évolution. Après la Guerre froide, les États-Unis se retrouvent dans une position d'hégémonie militaire sans équivalent. En 2025, les données disponibles confirment cette suprématie : le budget de la défense américaine s'élève à 954 milliards de dollars, un montant supérieur à la somme des budgets militaires des six puissances suivantes combinées — Chine, Russie, Allemagne, Inde, Arabie saoudite et France selon le SIPRI. Les États-Unis représentent à eux seuls 33 % des dépenses militaires mondiales. Cette disparité matérielle permet à Trump de transgresser les normes diplomatiques sans craindre les représailles auxquelles un État moins puissant serait exposé en adoptant une attitude similaire.

Kissinger, en 1994, souligne que l'histoire diplomatique se caractérise également par l'adaptation du langage aux rapports de force : les grandes puissances s'expriment généralement de manière plus assertive que les États de taille intermédiaire. Trump pousse cette logique à ses limites. Lorsqu'il déclare : « If Iran wants to fight, that will be the official end of Iran », il émet une menace que seule une puissance capable de destruction massive peut faire paraître crédible. Dans la bouche d'un dirigeant d'un État moyen, une telle déclaration semblerait relever de la vantardise ; prononcée par le président américain, elle prend la forme d'un acte performatif au sens d'Austin, renforcé par la puissance militaire réelle des États-Unis.

Badie, en 2004, apporte une perspective critique à ce sujet : lorsqu'une puissance hégémonique enfreint les normes du système international qu'elle a contribué à établir après 1945, elle engendre un vide normatif dont les États de taille intermédiaire et les petits pays sont les premiers à ressentir les conséquences. Nye, dans son analyse de 2004, complète cette réflexion en notant que Trump affaiblit ainsi le soft power américain cette capacité d'attraction culturelle et normative — au profit d'une démonstration de force brute, dont l'efficacité repose principalement sur la prééminence militaire.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

6. Trump contre les euphémismes diplomatiques: le cas iranien

La confrontation entre les États-Unis et l'Iran constitue un terrain privilégié pour observer la rupture de Trump avec les euphémismes diplomatiques. Depuis le traité de Westphalie (1648), la gestion des crises entre États souverains repose sur un principe hérité de Callières (1716) : même en période de tension extrême, le langage diplomatique doit préserver des marges de négociation en atténuant les menaces par des formules codifiées. Trump rompt avec ce principe en substituant à l'euphémisme une rhétorique de l'anéantissement, sans équivalent dans la communication présidentielle américaine récente.

6.1. L'euphémisme diplomatique comme instrument de régulation des crises

Dans la tradition diplomatique, les tensions avec un État adversaire sont formulées avec une grande prudence. Là où le langage ordinaire dirait « nous allons vous attaquer », la diplomatie préfère des expressions telles que « nous nous réservons le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de nos intérêts ». De même, une menace grave est souvent exprimée par des formules comme « nous exprimons de profondes préoccupations » ou « toutes les options restent sur la table ». Cette atténuation n'est pas une faiblesse : elle protège la face de l'adversaire, maintient une issue négociée et laisse ouverts les canaux de dialogue. Au sens d'Austin (1962), ces formules produisent des effets perlocutoires avertir, dissuader, signaler sans fermer définitivement la voie à l'accord.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

6.2. La rhétorique de l'anéantissement : premier mandat (2017-2021)

Dès le début de son mandat, Trump s'éloigne clairement du modèle traditionnel en adoptant une posture ferme face à l'Iran. Le 19 mai 2019, il exprime sur Twitter : « If Iran wants to fight, that will be the official end of Iran. Never threaten the United States again! » Cette affirmation marque plusieurs ruptures significatives : elle abandonne la retenue habituelle héritée de Callières, présente une hyperbole apocalyptique avec l'idée de « fin officielle de l'Iran », et utilise Twitter, un canal informel, pour émettre une menace de guerre en contournant les voies institutionnelles standards.

L'élimination du général iranien Qassem Soleimani, survenue le 3 janvier 2020, renforce encore cette rupture avec le protocole. Alors que la diplomatie classique exigerait d'informer officiellement les alliés et le Congrès avant ou immédiatement après une opération aussi grave, Trump choisit Twitter pour annoncer et justifier son action. Il déclare : « He [Soleimani] should have been taken out many years ago! », une formulation familière qui s'éloigne du registre institutionnel attendu. Le 5 janvier 2020, il va encore plus loin en affirmant : « These Media Posts will serve as notification to the United States Congress that should Iran strike any U.S. person or target, the United States will quickly & fully strike back, & perhaps in a disproportionate manner. » En remplaçant la notification officielle par un tweet, Trump transforme un acte institutionnel en une déclaration personnelle, ce que Benveniste (1966) qualifie de subjectivation radicale du discours politique.

Le 4 janvier 2020, il mentionne également que 52 sites iraniens en référence aux 52 otages américains de 1979 pourraient être ciblés en cas de représailles, en précisant que certains d'entre eux sont « at a very high level & important to Iran & the Iranian culture ». En évoquant explicitement des sites culturels, dont la destruction constituerait une violation du droit international, Trump abandonne toute forme d'atténuation. Là où la diplomatie traditionnelle aurait opté pour le terme « installations stratégiques », il désigne des patrimoines culturels comme cibles potentielles, inversant ainsi la fonction habituelle du discours diplomatique, qui cherche à limiter symboliquement l'escalade des tensions.

6.3. L'escalade apocalyptique : deuxième mandat (2025-2026)

La rupture de Trump avec les euphémismes diplomatiques atteint son apogée durant son second mandat. Face à la crise iranienne de 2026, il abandonne presque toute forme de retenue verbale et adopte un ton que de nombreux juristes internationaux et organisations de défense des droits humains jugent comme étant génocidaire. Dans une allocution télévisée le 2 avril 2026, il affirme : « We are going to bring them back to the Stone Ages, where they belong. » Cette phrase, rapportée à plusieurs reprises par des médias, remplace les formulations diplomatiques habituelles par une vision de régression civilisationnelle.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

Le 7 avril 2026, Trump publie sur Truth Social une déclaration encore plus éloignée des normes diplomatiques : « A whole civilization will die tonight, never to be brought back again. I don't want that to happen, but it probably will. » Amnesty International y voit une potentielle « menace de génocide ». Selon l'analyse de Kerbrat-Orecchioni (2005), il s'agit d'un acte de langage menaçant qui revêt la forme d'un ultimatum, atteint à un tel degré d'exagération qu'il dépasse la simple dissuasion pour devenir une menace totale. Cette déclaration suscite un choc tant politique que médiatique : les marchés financiers mondiaux s'effondrent tandis que plusieurs gouvernements se réunissent d'urgence.

Ces propos se démarquent nettement du registre habituel de la diplomatie. Là où celle-ci aurait présenté une réserve mesurée « Les États-Unis se réservent le droit de prendre des mesures proportionnées pour protéger leurs intérêts et ceux de leurs alliés dans la région » Trump évoque la disparition d'une civilisation entière. Dans une tradition héritée de Nicolson (1939), où le terme « guerre » ne devrait être employé qu'en dernier recours, Trump utilise des mots tels que obliterate, annihilation, Stone Ages ou die tonight. Ces termes appartiennent à un registre de guerre totale et empêchent symboliquement toute issue honorable pour l'adversaire.

6.4. Le paradoxe rhétorique : la menace maximale comme outil de négociation

L'analyse du corpus iranien met en lumière un paradoxe que l'on peut comprendre à travers les travaux de Ducrôt (1984), comme une approche argumentative polyphonique : les menaces les plus inquiétantes coexistent avec une volonté de négociation. Effectivement, moins de vingt-quatre heures après avoir évoqué la destruction d'« une civilisation entière », Trump accepte un cessez-le-feu de quatorze jours, facilité par le Pakistan. Le 17 juin 2026, il ratifie le Mémorandum d'Islamabad, signifiant ainsi la fin des hostilités. De cette façon, la rhétorique de l'anéantissement ne constitue pas seulement une déclaration d'intention, mais devient également un instrument de pression visant à obtenir des concessions rapides. Amossy (2018) pourrait y percevoir un ethos de puissance performative, conçu pour impressionner plutôt que pour être réellement appliqué. Trump renverse alors l'euphémisme diplomatique : l'hyperbole menaçante se transforme en clé d'une diplomatie de terreur réfléchie, brouillant intentionnellement la frontière entre discours et action.

Le cas iranien soutient ainsi l'argument principal de cette étude : le discours de Trump ne transgresse pas les normes diplomatiques par ignorance ou par improvisation, mais s'inscrit selon une logique délibérée de rupture avec ces normes. À l'euphémisme, qui favorisait l'ouverture d'un dialogue, il substitue une rhétorique apocalyptique, plaçant son adversaire face à un choix entre soumission et destruction, tout en négligeant la troisième option que la diplomatie traditionnelle s'efforçait de préserver.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.141-162

7. Vers une modernisation des codes diplomatiques ?

Les analyses précédentes soulèvent une question encore débattue : la rupture opérée par Trump relève-t-elle d'une simple transgression ou annonce-t-elle une *nouvelle grammaire diplomatique* adaptée au XXIe siècle ? Bjola et Manor, dans « Twiplomacy in the age of Donald Trump: Is the diplomatic code changing? » (*The Information Society*, 2019), formulent clairement ce problème. Selon eux, les pratiques trumpiennes perturbent les codes traditionnels sans produire, à ce stade, de normes nouvelles et stabilisées. La question reste donc ouverte.

7.1. Les arguments d'une lecture modernis

Trois aspects peuvent indiquer que le style de Trump représente un changement structurel. Le premier est la désintermédiation : en s'adressant directement aux citoyens et aux dirigeants étrangers via Twitter puis Truth Social, Trump évite les filtres habituels de la diplomatie. Cette approche s'inscrit dans la révolution numérique que Castells évoque dans son ouvrage Communication Power (2009), où il définit le pouvoir essentiellement en tant que pouvoir de communication.

Le second aspect est la rapidité. Alors que la diplomatie traditionnelle s'inscrit dans un cadre temporel prolongé, la diplomatie de Trump privilégie l'immédiateté des tweets. Dans un espace public qui évolue en temps réel, cette accélération peut s'inscrire dans une logique stratégique. Šimunjak et Caliandro (2019) démontrent ainsi que Trump a réussi à imposer son agenda international à un rythme difficilement conciliable avec les voies diplomatiques conventionnelles.

Le troisième aspect est la transparence radicale. La diplomatie classique, héritée de Callières (1716), repose souvent sur un certain niveau de réserve et de secret. En annonçant ouvertement sur les réseaux sociaux des décisions importantes et parfois délicates, Trump adopte une transparence sans précédent : il met en lumière dans l'espace public ce que la diplomatie traditionnelle garde habituellement pour des discussions privées.

7.2. Les limites de la lecture moderniste

Il est cependant essentiel de tempérer ces arguments. En premier lieu, le style associé à Trump ne repose pas sur des codes stables, car il est davantage influencé par la personnalité de l'orateur que par des normes institutionnelles qui pourraient être transmises. Nicolson (1939) soulignait que la puissance des codes diplomatiques traditionnels réside précisément dans leur autonomie par rapport à la personne qui s'exprime. En revanche, le style trumpien est intrinsèquement lié à la figure de Trump.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Enfin, le cadre théorique proposé par Bauman dans Liquid Modernity (2000) aide à comprendre ce phénomène. Dans une modernité liquide, les institutions solides telles que l'État, la diplomatie et le droit international perdent de leur robustesse au profit d'interactions plus instables et personnalisées. Ainsi, Trump se présente moins comme le créateur d'une nouvelle forme de diplomatie que comme un reflet d'une évolution vers une liquidification des structures politiques, dont les conséquences demeurent encore floues.

7.3. La diplomatie trumpienne comme forme transitoire

Le discours de Trump se situe donc à la croisée de la transgression et de la modernité. Il met en lumière l'inadéquation croissante des normes diplomatiques du XXe siècle face aux réalités médiatiques du XXIe, sans pour autant offrir un cadre solide ou universel. Charaudeau (2005) avait déjà souligné cette crise : le désenchantement à l'égard de la démocratie engendre une demande de franchise qui ne trouve plus son écho dans la rhétorique politique traditionnelle.

De ce fait, Trump a obligé plusieurs institutions diplomatiques, telles que les Nations Unies, l'Union européenne et l'OTAN, à revoir leur manière de communiquer, à être plus réactives et à s'engager davantage sur les réseaux sociaux. Ainsi, la rupture engendrée par Trump a peut-être incité ses adversaires à évoluer plus que sa propre approche. En remettant en question les conventions établies, Trump a amené le système diplomatique à se transformer, non pas en tant que modèle à suivre, mais comme un reflet des changements imposés par la société connectée, comme l'a décrit Castells (2009).

VI. Résultats et discussion

Les analyses antérieures montrent clairement que les résultats valident les quatre hypothèses formulées au départ. La première hypothèse, H1, est confirmée: Trump privilégie des formes de confrontation verbale au lieu de recourir aux stratégies de politesse diplomatique, comme le révèle l'examen des actes menaçant la face dans les données analysées. La seconde hypothèse, H2, est également soutenue : Twitter transforme la diplomatie en une communication instantanée, émotionnelle et sans intermédiaires. La troisième hypothèse, H3, se révèle juste : la simplification du langage génère un effet populiste et rend le discours diplomatique plus spectaculaire. Enfin, la quatrième hypothèse, H4, est validée : l'utilisation du « je » personnel affaiblit la médiation institutionnelle et favorise des relations plus individualisées entre les dirigeants.

Sur le plan théorique, trois mécanismes expliquent cette rupture. Le premier est la personnalisation du pouvoir, tel que défini par Benveniste en 1966, où l'institution se trouve éclipsée par la figure du locuteur. Le deuxième mécanisme est la médiatisation des relations internationales, comme l'indiquent Charaudeau en 2005 et Wodak en 2015, qui montre que le discours diplomatique se transforme en un outil de communication de masse, destiné tant aux électeurs qu'aux partenaires étrangers. Le troisième mécanisme est la spectacularisation du conflit politique, selon Fairclough en 2013, qui met l'accent sur la visibilité médiatique au détriment des normes diplomatiques traditionnelles. Ces résultats apportent une

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

contribution significative à l'étude du discours diplomatique moderne, clarifient l'impact des réseaux sociaux sur la communication politique internationale et ouvrent de nouvelles perspectives sur les relations entre langage, pouvoir et gouvernance à l'ère numérique.

Conclusion

L'examen linguistique, pragmatique, argumentatif et stylistique du discours diplomatique de Donald Trump met en lumière une évolution significative des méthodes diplomatiques au niveau international. L'utilisation prédominante de la première personne, qui agit comme un signe de subjectivation (Benveniste, 1966), les attaques personnelles ainsi que les actes menaçants qui nuisent à l'image de l'autre se révèlent être des outils de confrontation (Kerbrat-Orecchioni, 2005). De plus, la construction d'une image d'un leader fort, protecteur et guerrier, soutenue par un pathos axé sur la peur et la fierté nationale (Amossy, 2018), ainsi que la simplification des arguments et les oppositions binaires qui orientent le raisonnement (Ducrot, 1984), s'inscrivent dans une dynamique commune. Ces techniques, amplifiées par l'utilisation accrue des réseaux sociaux, donnent naissance à une diplomatie caractérisée par l'immédiateté, ancrée dans la visibilité médiatique et la mise en scène des rapports de force.

Cette transformation va au-delà du simple style présidentiel américain ; elle témoigne d'un changement plus profond dans la communication politique à l'ère numérique (Fairclough, 2013 ; Wodak, 2015). Le langage de la diplomatie ne se limite plus à la négociation entre États, mais devient également un moyen de mobilisation électorale, de médiatisation continue et de construction de l'identité nationale.

En conséquence, le phénomène Trump ouvre de nouvelles voies de recherche sur les liens entre discours, pouvoir, numérique et gouvernance mondiale. Cela incite les chercheurs en sciences du langage à reconsidérer la distinction entre communication politique interne et communication diplomatique internationale. Cette frontière, que le trumpisme tend à brouiller, transforme chaque intervention sur la politique étrangère en un acte rhétorique principalement destiné à l'électorat américain.

Références bibliographiques

Amossy, R. (2018). L'argumentation dans le discours. Paris : Armand Colin.
Araud, G. (2020). Monde fracturé. Paris : Fayard.
Bauman, Z. (2000). Liquid Modernity. Cambridge : Polity Press.
Bjola, C. & Manor, I. (2019). Twiplomacy in the age of Donald Trump : Is the diplomatic code changing ? The Information Society, 35(1), 1–14.
Austin, J. L. (1962). Quand dire, c'est faire. Paris : Seuil. [Trad. fr. de How to Do Things with Words, Clarendon Press, 1962]

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Badie, B. (1999). Un monde sans souveraineté. Paris : Fayard.Badie, B. (2004). L'Impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales. Paris : Fayard.
Benveniste, É. (1966). Problèmes de linguistique générale, tome 1. Paris Gallimard.
Brown, P. & Levinson, S. (1987). Politeness: Some Universals in Language Usage. Cambridge : Cambridge University Press.
Callières, F. de (1716). De la manière de négocier avec les souverains. Amsterdam : La Compagnie.
Charaudeau, P. (2005). Le Discours politique. Les masques du pouvoir. Paris : Vuibert.
Castells, M. (2009). Communication Power. Oxford : Oxford University Press.
Ducrot, O. (1984). Le Dire et le Dit. Paris : Minuit.
Fairclough, N. (2013). Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language. London : Routledge.
Goffman, E. (1959). The Presentation of Self in Everyday Life. New York Doubleday.
IRSEM (2025). La puissance sans principe : géopolitique du trumpisme. Paris : Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire.
Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). Le discours en interaction. Paris : Armand Colin.
Kissinger, H. (1994). Diplomacy. New York : Simon & Schuster.
Krauthammer, C. (1991). The Unipolar Moment. Foreign Affairs, 70(1), 23–33.
Maingueneau, D. (2014). Discours et analyse du discours. Paris : Armand Colin.
Morgenthau, H. J. (1948). Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace. New York : Alfred A. Knopf.
Nicolson, H. (1939). Diplomacy. London : Oxford University Press.Nye, J. S. (2004). Soft Power : The Means to Success in World Politics. New York : Public Affairs.
Sagan, S. & Waltz, K. (2003). The Spread of Nuclear Weapons: A Debate Renewed. New York : W.W. Norton.
Searle, J. (1969). Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language. Cambridge : Cambridge University Press.
Surowiec, P. & Miles, C. (2021). The populist style and public diplomacy kayfabe as performative agonism in Trump's Twitter posts. Place Branding and Public Diplomacy, 17(3), 218–228. Sage.
Šimunjak, M. & Caliandro, A. (2019). Trump's Twitter language and its departure from diplomatic norms. European Journal of Communication, 34(6), 619–634.
Viala-Gaudefroy, J. (2024). Les mots de Trump. Paris : Dalloz.
Wodak, R. (2015). The Politics of Fear: What Right-Wing Populist Discourses Mean. London : Sage.
Wolton, D. (2005). Sauver la communication. Paris : Flammarion.

Corpus sélectif

Le corpus primaire de cette étude est constitué de déclarations publiques de Donald Trump relevant de la communication diplomatique, sélectionnées pour leur représentativité des mécanismes de rupture analysés. Il couvre deux mandats présidentiels (2017-2021 ; 2025-

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2026) et inclut trois types de sources : discours institutionnels, publications sur plateformes numériques et interactions diplomatiques directes.

I. Discours et déclarations institutionnels

Trump, D. (juillet 2016). Discours d'investiture républicaine. Cleveland, Ohio. [Citation analysée : « I alone can fix it. »]

Trump, D. (19 septembre 2017). Discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies. New York. [Citations analysées : désignation de Kim Jong-un comme « Little Rocket Man » ; menace de « totally destroy North Korea »]

Trump, D. (28 février 2025). Rencontre diplomatique avec le président Zelensky. Maison-Blanche, Washington. [Interaction analysée pour l'usage du registre de réprimande publique en contexte diplomatique]

Trump, D. (2 avril 2026). Allocution télévisée sur la crise iranienne. [Citation analysée : « We are going to bring them back to the Stone Ages, where they belong. »]

II. Publications sur Twitter (2015-2021)

Trump, D. (novembre 2015). Déclaration à MSNBC. [Citation : « I know more than the generals. »]

Trump, D. (mai 2016). Déclaration à *The Hill*. [Citation : « Nobody knows trade better than me. »]

Trump, D. (2018). Tweet [@realDonaldTrump]. Twitter. [Citation : « Nobody has been tougher on China than me. »]

Trump, D. (19 mai 2019). Tweet [@realDonaldTrump]. Twitter. [Citation : « If Iran wants to fight, that will be the official end of Iran. Never threaten the United States again! »]

Trump, D. (3 janvier 2020). Tweet [@realDonaldTrump] — réaction à l'élimination du général Qassem Soleimani. Twitter. [Citations : « He should have been taken out many years ago! » ; « Iran never won a war, but never lost a negotiation! »]

Trump, D. (4 janvier 2020). Tweet [@realDonaldTrump] — menace sur les 52 sites iraniens. Twitter. [Citation : déclaration ciblant explicitement des sites « important to Iran & the Iranian culture », en violation potentielle de la Convention de La Haye (1954)]

Trump, D. (5 janvier 2020). Tweet [@realDonaldTrump] — notification officielle au Congrès. Twitter. [Citation : « These Media Posts will serve as notification to the United States Congress that should Iran strike any U.S. person or target, the United States will quickly & fully strike back, & perhaps in a disproportionate manner. »]

III. Publications sur Truth Social (2025-2026)

Trump, D. (21 mars 2026). Publication [@realDonaldTrump]. Truth Social. [Déclaration analysée : menace d'« oblitérer » les centrales électriques iraniennes si le détroit d'Ormuz n'est pas rouvert]

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Trump, D. (30 mars 2026). Publication [@realDonaldTrump]. Truth Social. [Déclaration analysée : menace de « blowing up and completely obliterating » puits de pétrole, infrastructures et l'île de Kharg]

Trump, D. (7 avril 2026). Publication [@realDonaldTrump]. Truth Social. [Citation analysée : « A whole civilization will die tonight, never to be brought back again. I don't want that to happen, but it probably will. » qualifiée de possible menace génocidaire par Amnesty International]

IV. Sources secondaires du corpus

Amnesty International (2026, avril). Iran : President Trump's apocalyptic threats of large-scale civilian devastation demand urgent global action. Déclaration officielle. Londres : Amnesty International.

Al-Jazeera (2026, 7 avril). Trump on Iran: 'A whole civilisation will die tonight'. Reportage. Doha : Al Jazeera Media Network.

PBS NewsHour (2026, 8 avril). How Trump went from threatening Iran's annihilation to agreeing to a two-week ceasefire in a day. Reportage. Washington : PBS.

CNBC (2026, 28 juin). Iran talks stall after fighting erupts, Trump threatens annihilation. Reportage. New York : CNBC.

Notes bibliographiques

Othon Chrysostome Miatékéla est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu la thèse de doctorat unique en langue française. Il exerce ses fonctions au sein du Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines. Ses recherches portent principalement sur les aspects liés au style, notamment la métonymie et la métaphore , les variations et les effets ou valeurs stylistiques, la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et énonciatifs.

Raphice Graçadieu Mambouana Petou est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique. Ses recherches portent principalement sur les aspects liés au style, notamment l'expressivité, les variations et les effets ou valeurs stylistiques, la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et énonciatifs. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques dans ses domaines de spécialisation.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.163-175

Aspects des figures stylistiques de la diplomatie dans les discours de Jean Claude Gakosso

Dzaboua Monkala[1]

Université Marien Ngouabi, Congo
dzaboua.monkala@umng.cg
https://orcid.org/0009-0000-4606-9466
DOI: https://doi.org/10.55595/esrn9836car25

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat**: cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 0 %**

Résumé : Le discours diplomatique recourt de façon systématique à la métaphore, dont la fonction persuasive dépasse le simple ornement stylistique. Le présent article se donne pour objectif de proposer un classement fonctionnel, et non plus seulement lexical, des métaphores mobilisées par Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères de la République du Congo (2015-2026), dans trois allocutions intégrales prononcées à la tribune du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies (73e session, 2018 ; 76e session, 2021 ; 77e session, 2022). Sur le plan méthodologique, plutôt que de regrouper les métaphores relevées selon leur domaine source (architecture, corps, feu, chemin), comme le fait une étude antérieure, nous les reclassons selon le domaine argumentatif et persuasif qu'elles servent légitimation, disqualification, dramatisation, mobilisation, valorisation et dépersonnalisation —, typologie adossée aux trois preuves rhétoriques d'Aristote (ethos, pathos, logos) et à la théorie des stratégies de politesse indirecte de Brown et Levinson (1987). Cette approche révèle une architecture persuasive cohérente dans laquelle la fonction de mobilisation domine nettement (27 % des occurrences), suivie à égalité par la légitimation et la disqualification (21 % chacune), puis par la dramatisation (18 %) et la valorisation (15 %). Nous soutenons que cette répartition traduit une diplomatie qui privilégie structurellement l'appel à l'action sur la description ou l'accusation frontale, et qui délégitime ses adversaires implicites sans jamais les nommer.

Mots-clés : langage diplomatique, métaphore, rhétorique argumentative, ethos, pathos, logos, politesse linguistique, Jean-Claude Gakosso, Nations Unies.

[1] **Comment citer cet article:** Dzaboua Monkala, (2026), « Aspects des figures stylistiques de la diplomatie dans les discours de Jean Claude Gakosso », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.163-175

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN : 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.163-175

Aspects of Diplomatic Stylistic Devices in the Speeches of Jean-Claude Gakosso

Abstract: Diplomatic discourse systematically employs metaphor, a device whose persuasive function transcends mere stylistic ornamentation. This article aims to propose a functional—rather than merely lexical—classification of the metaphors used by Jean-Claude Gakosso, Minister of Foreign Affairs of the Republic of the Congo (2015–2026), in three full speeches delivered during the General Debate of the United Nations General Assembly (73rd session, 2018; 76th session, 2021; 77th session, 2022). Methodologically, rather than grouping the identified metaphors by source domain (architecture, the body, fire, paths) as a previous study has done we reclassify them according to the argumentative and persuasive functions they serve: legitimation, disqualification, dramatization, mobilization, valorization, and depersonalization. This typology is grounded in Aristotle's three rhetorical proofs (ethos, pathos, logos) and Brown and Levinson's theory of indirect politeness strategies (1987). The analysis reveals a coherent persuasive structure in which the function of mobilization clearly predominates (27% of occurrences), followed—equally—by legitimation and disqualification (21% each), and then by dramatization (18%) and valorization (15%). We maintain that this distribution reflects a diplomacy that structurally prioritizes calls to action over description or direct accusation, and which delegitimizes its implicit adversaries without ever naming them.

Keywords: diplomatic language, metaphor, argumentative rhetoric, ethos, pathos, logos, linguistic politeness, Jean-Claude Gakosso, United Nations.

1. Introduction

Les travaux d'Arsène Elongo ont contribué de façon significative à l'étude de la métaphore dans l'espace congolais, qu'il s'agisse de sa dimension culturelle et identitaire (Elongo, 2023), de son fonctionnement componentiel dans la rhétorique populaire congolaise (Elongo, 2018) ou de sa charge idéologique dans l'écriture narrative du génocide rwandais (Elongo, 2014). Ces travaux établissent, à partir de corpus variés — littéraire, journalistique, politique —, que la métaphore ne relève jamais du simple ornement stylistique mais constitue un opérateur identitaire, idéologique et argumentatif à part entière. C'est dans le prolongement de cette tradition d'analyse stylistique de la métaphore que s'inscrit le présent article, qui en déplace toutefois le terrain vers le discours diplomatique institutionnel.

Une métaphore diplomatique n'est jamais un ornement gratuit : elle est choisie, consciemment ou non, pour accomplir un travail persuasif précis dans l'économie d'ensemble du discours. Une étude antérieure de ce corpus (Métaphore et politesse comme ancrages du langage diplomatique) a montré que la métaphore, chez Jean-Claude Gakosso, fonctionne structurellement comme une stratégie de politesse indirecte, au sens de Brown et Levinson (1987) : elle permet de formuler un grief ou un appel sans

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

jamais l'assumer en un énoncé littéral directement imputable. Le présent article prolonge cette analyse en se posant une question différente, non plus pragmatique mais proprement argumentative : à quelles fins persuasives, précisément, chacune des métaphores du corpus est-elle mobilisée ? Cette question constitue la problématique centrale de l'article : au-delà de l'identification isolée de fonctions persuasives ponctuelles, quelle architecture rhétorique d'ensemble se dessine lorsque l'on met en série, dans les trois discours du corpus, l'intégralité des fonctions ainsi repérées?

Nous formulons l'hypothèse que ce reclassement fonctionnel révèle une hiérarchie persuasive non aléatoire : la fonction de mobilisation, qui appelle à l'action plutôt qu'elle ne décrit ou n'accuse, devrait y occuper une place prépondérante, conformément à l'ethos de médiation que la diplomatie congolaise revendique par ailleurs ; à l'inverse, l'accusation nominative directe, contraire aux normes de politesse propres au genre diplomatique, devrait demeurer structurellement absente du corpus, systématiquement remplacée par des fonctions indirectes disqualification, dramatisation, dépersonnalisation qui en assument le travail critique sans jamais l'assumer littéralement.

Cet article poursuit un double objectif. Le premier est de construire un classement fonctionnel exhaustif des métaphores du corpus : nous abandonnons pour cela le classement par domaine source (architecture, corps, feu, chemin, livre, culture) au profit d'un classement par domaine argumentatif et persuasif — c'est-à-dire par la fonction rhétorique que chaque métaphore remplit, indépendamment de l'image concrète qui la porte. Une métaphore architecturale et une métaphore ignée peuvent ainsi se retrouver dans la même catégorie fonctionnelle si toutes deux servent, par exemple, à légitimer l'institution onusienne, tandis que deux métaphores ignées peuvent au contraire relever de fonctions opposées si l'une célèbre une vertu à entretenir et l'autre met en garde contre un péril à ne pas attiser. Le second objectif est d'articuler ce classement aux trois preuves rhétoriques d'Aristote (ethos, pathos, logos), afin de faire apparaître, au-delà de l'inventaire des fonctions, l'architecture persuasive d'ensemble qui organise le discours de Jean-Claude Gakosso.

Le corpus reste celui des trois allocutions intégrales de Jean-Claude Gakosso à l'Assemblée générale des Nations unies (2018, 2021, 2022), complété ponctuellement par un corpus de presse secondaire dont le statut rapporté est chaque fois signalé.

L'article s'organise comme suit. La section 2 expose le cadre théorique de l'étude, adossé aux trois preuves aristotéliciennes, à l'approche cognitive de la métaphore de Lakoff et Johnson et à la théorie de la politesse indirecte de Brown et Levinson. Les sections 3 à 8 déploient successivement les six domaines fonctionnels identifiés — légitimation (section 3), disqualification (section 4), dramatisation (section 5), mobilisation (section 6), valorisation (section 7) et dépersonnalisation (section 8) —, chacun illustré par des occurrences tirées du corpus. La section 9 propose une synthèse quantitative de cette répartition fonctionnelle et la rattache aux trois preuves rhétoriques. La section 10 discute enfin les implications de cette architecture persuasive pour la compréhension de l'ethos diplomatique congolais, avant que la conclusion ne revienne sur les principaux résultats et n'esquisse des pistes de recherche comparative. Trois exemples hors texte, mis en évidence tout au long du développement, viennent

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ponctuer cette démonstration : la disqualification métaphorique comme évitement de l'accusation directe (section 4), la gradation métaphorique comme programme d'action explicite (section 6) et la fusion des fonctions dramatisante et mobilisatrice au point culminant du corpus (section 9).

2. Cadre théorique

2.1. Les trois preuves aristotéliciennes

Depuis Aristote (trad. 1991), la rhétorique distingue trois genres de preuves par lesquelles un discours emporte l'adhésion : l'ethos, crédibilité que le locuteur construit de lui-même et des instances qu'il représente ; le pathos, disposition émotionnelle que le discours induit chez l'auditoire ; et le logos, l'argumentation proprement dite, fût-elle implicite. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) ont montré que cette triade ne se limite pas à l'antiquité classique mais structure toute argumentation visant un auditoire, y compris dans les genres institutionnels contemporains les plus codifiés au premier rang desquels le discours diplomatique.

Charaudeau (2005) applique spécifiquement cette triade au discours politique, en insistant sur le fait que l'ethos y est rarement affirmé directement : il se construit indirectement, par la mise en scène de valeurs, de filiations ou de postures que l'auditoire est invité à inférer. La métaphore constitue, à cet égard, l'un des instruments privilégiés de cette construction indirecte.

2.2. La figure stylistique comme opérateur cognitif et non comme ornement

Lakoff et Johnson (1980) ont établi que la métaphore n'est pas un supplément stylistique du discours mais un mode fondamental de structuration de la pensée : penser une crise en termes de blessure, de chemin ou d'incendie, ce n'est pas seulement l'illustrer, c'est déjà orienter la manière dont l'auditoire va en concevoir les causes, les solutions possibles et l'urgence relative. Cette approche cognitive fonde la démarche du présent article : si la métaphore structure la pensée, alors le classement des métaphores d'un corpus selon leur fonction argumentative donne accès à l'architecture persuasive implicite de ce corpus, au-delà de son organisation thématique explicite.

2.3. La figure stylistique comme stratégie de politesse indirecte

Brown et Levinson (1987) rangent l'usage de la métaphore parmi les stratégies dites off-record de préservation de la face : en confiant à une image le soin de suggérer un jugement plutôt que de l'énoncer littéralement, le locuteur conserve une déniabilité plausible quant à la portée exacte de son propos. Cette propriété pragmatique de la métaphore a une conséquence directement argumentative, au cœur de notre hypothèse : elle permet de faire porter à une même métaphore une fonction persuasive parfois risquée (disqualifier une politique américaine, pointer l'inertie du Conseil de sécurité) sans que cette fonction soit jamais assumée comme un acte de langage direct — d'où l'intérêt de cartographier précisément quelles fonctions persuasives se dissimulent ainsi derrière l'apparente neutralité descriptive de l'image.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

3. Métaphore comme ethos institutionnel et personnel

3.1. Métaphore de l'édifice, de la flamme et le trésor commun

Un premier ensemble de métaphores sert à asseoir l'autorité du locuteur, de l'institution qu'il représente ou de la cause qu'il défend, avant même que ne soit engagée l'argumentation proprement dite. Ainsi, dès l'ouverture du discours de 2018, l'ONU est célébrée comme « ce bel édifice » (Gakosso, 2018, p. 2), métaphore architecturale qui installe l'institution comme un bien commun à préserver, fondement de la légitimité que le locuteur va lui-même puiser en s'exprimant en son sein. En 2021, la même fonction est remplie par une métaphore ignée : l'ONU « a toujours su entretenir la flamme de la solidarité universelle » (Gakosso, 2021, p.1).

- La paix (…) — on ne le dira jamais assez — est un **des biens les plus précieux** que nous tenons à la fois de la Providence et de notre humaine intelligence (Gakosso, 2018).
- La paix, Madame la Présidente, **est bien ce trésor** irremplaçable qu'ont en partage toutes les nations du monde, tous les peuples de la terre et l'ensemble de la communauté des États (Gakosso, 2018).
- C'est la paix — qui est la raison d'être de **ce bel édifice** que sont les Nations Unies (Gakosso, 2018).
- (…) cette formidable diversité des expressions culturelles (…) **constitue la richesse de notre monde** (Gakosso, 2018).

L'analyse de ce corpus révèle une convergence lexicale qui dépasse la simple accumulation d'images voisines. Les quatre occurrences relèvent toutes du même champ sémantique de la valeur inestimable bien, trésor, richesse, mais elles s'appliquent successivement à trois objets distincts (la paix, l'institution onusienne, la diversité culturelle), ce qui a pour effet rhétorique de faire circuler une même qualité axiologique entre des référents hétérogènes et de les légitimer les uns par les autres. La double origine assignée à la paix tenue « à la fois de la Providence et de notre humaine intelligence » est particulièrement significative : en associant une source transcendante à une source rationnelle, l'énoncé s'adresse simultanément à un auditoire religieux et à un auditoire laïc, stratégie de légitimation à double ancrage que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le corpus. Le glissement du singulier vers l'universel « toutes les nations du monde », « tous les peuples de la terre », « l'ensemble de la communauté des États » relève par ailleurs d'une gradation énumérative caractéristique du genre épidictique, qui interdit toute lecture partielle ou sélective de la valeur proclamée. Enfin, la boucle argumentative est significative : la paix légitime l'existence de l'ONU (« la raison d'être de ce bel édifice »), tandis que la diversité culturelle légitime à son tour le monde qui l'accueille de sorte que la fonction légitimante ne s'épuise pas dans un seul énoncé mais se propage, par contagion métaphorique, à l'ensemble du système de valeurs que le discours entend défendre.

3.2. La légitimation par l'image de la demeure commune et de l'œuvre collective

3.2.1. la métaphore de la demeure et de la construction

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

- Alors que tous nous sommes les habitants à droit égal et part égale **de cette demeure commune** et fragile qu'est la planète ! (Gakosso, 2018).
- Individuellement et collectivement, nous devons tous œuvrer à **la construction** et à la préservation de la paix dans le monde (Gakosso, 2018).

Ces deux occurrences déplacent la légitimation du registre institutionnel, propre à la sous-partie précédente, vers un registre plus directement anthropologique : la demeure commune universalise la responsabilité de chacun à l'égard de la planète, tandis que la construction inscrit la paix dans un chantier collectif et permanent plutôt que dans un état déjà acquis deux images qui préparent, en creux, la fonction de mobilisation développée plus loin.

3.3. La légitimation de l'ethos national congolais : le Congo comme espace de palabre

La légitimation la plus significative du corpus, cependant, ne concerne pas l'institution onusienne mais le Congo lui-même : l'affirmation selon laquelle le pays « est devenu quasiment le siège de la palabre africaine » (Gakosso, 2018, p. 5) fonde le rôle médiateur revendiqué par Brazzaville sur une ressource culturelle endogène plutôt que sur un mandat extérieur. Cette métaphore se distingue nettement des précédentes en ce qu'elle ne légitime pas une institution internationale mais l'ethos même du locuteur national, par un ancrage identitaire qui échappe au registre westphalien habituel de la légitimité diplomatique.

3.4. La légitimation par autorité transposée : la citation de Nelson Mandela

Enfin, la citation nommée de Nelson Mandela la paix « est un chemin long » (Gakosso, 2022, p. 4) relève d'une légitimation par autorité transposée : la métaphore n'est plus seulement l'image du locuteur, elle est empruntée à une source dont l'autorité morale, consensuelle, vient renforcer par contagion l'argument que le locuteur avance en son nom propre.

4. La disqualification : critiquer sans accuser

Un deuxième ensemble, symétrique du premier, sert à délégitimer une situation, un blocage institutionnel ou une politique adverse sans jamais recourir à l'accusation nominative directe. C'est le cas le plus caractéristique du corpus : l'embargo cubain, qualifié d'« avatar suranné de la Guerre froide » (Gakosso, 2021, p. 4 ; repris à l'identique en 2022, p. 9), est disqualifié comme relique obsolète sans qu'aucun terme accusatoire (injustice, illégalité) ne soit jamais prononcé. La réforme bloquée du Conseil de sécurité reçoit un traitement métaphorique similaire, qualifiée de « serpent de mer » (Gakosso, 2022, p. 8) image qui délégitime l'inertie institutionnelle en la figurant comme une fatalité quasi mythologique plutôt que comme le résultat de choix politiques imputables aux membres permanents.

Ce même domaine fonctionnel inclut des métaphores tournées vers des situations régionales plutôt que vers de grandes puissances : les factions libyennes rivales sont

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

invitées à cesser de « se regarder en chiens de faïence » (Gakosso, 2022, p. 6), et le terrorisme est disqualifié en étant figuré comme un organisme parasitaire qui « se nourrit du prosélytisme religieux » (Gakosso, 2018, p. 3). Dans tous ces cas, la structure argumentative est identique : la métaphore accomplit le travail de disqualification que l'énoncé littéral, moins prudent diplomatiquement, aurait dû assumer en son nom propre.

L'extrait suivant permet d'observer ce mécanisme dans son intégralité, à propos de l'embargo cubain, où la métaphore assume à elle seule la charge critique que l'énoncé explicite se refuse à porter . Ainsi, l'exemple suivant permet d'analyser la disqualification métaphorique comme évitement de l'accusation directe **:**

> *« Il y a bien longtemps que cet embargo aurait dû être aboli. Nous en appelons, une fois encore, du haut de cette tribune, à la tempérance et à la sagesse des dirigeants américains. Des dirigeants… surtout ceux de la génération actuelle qui n'ont, pour la plupart, rien à avoir avec cet avatar suranné de la Guerre froide. »* (Gakosso, 2021).

la métaphore temporelle « avatar suranné » concentre ici toute la portée disqualifiante de la politique américaine, tandis que le contexte immédiat privilégie un lexique élogieux « tempérance », « sagesse ». L'extrait met ainsi en évidence une dissociation nette entre la critique implicite portée par l'image et la déférence affichée par les termes explicites.

5. La dramatisation : mobiliser le pathos

Un troisième domaine fonctionnel regroupe les métaphores qui intensifient la charge émotionnelle d'un enjeu pour produire, chez l'auditoire, un sentiment d'urgence morale. La crise migratoire méditerranéenne, en 2018, est ainsi figurée par « cette saignée juvénile sans précédent dans l'histoire » (Gakosso, 2018, p. 4), métaphore corporelle qui assimile l'émigration de la jeunesse africaine à une hémorragie du corps continental, puis par l'image de milliers de vies « englouties dans les profondeurs abyssales de la Méditerranée » (Gakosso, 2018, p. 4), qui maximise l'irréversibilité du naufrage.

En 2022, la dramatisation atteint son point culminant dans la description d'un possible « cataclysme irrémédiable, c'est-à-dire une guerre nucléaire généralisée » (Gakosso, 2022, p. 4) l'orateur y explicite lui-même sa métaphore par la formule « c'est-à-dire », ne laissant aucune place à l'atténuation. Cette même intensité pathémique culmine dans le passage prononcé en russe, où l'anaphore et l'épithète sacralisante (« trop de sang a coulé, trop de ce sang sacré de vos tendres enfants », Gakosso, 2022, p. 10) portent la dramatisation à son comble, au moment précis où le discours formule sa demande la plus directement injonctive.

5.1. Hyperboles diplomatiques par l'usage adjectival

Ce sous-ensemble met en lumière un procédé linguistique distinct de la métaphore proprement dite, mais qui en prolonge la fonction dramatisante : l'hyperbole portée par l'adjectif qualificatif ou l'expression intensive. Les neuf occurrences suivantes, relevées

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

dans les trois discours, montrent comment l'adjectif vient systématiquement redoubler l'intensité pathémique d'une image ou d'un constat déjà dramatisés par ailleurs.

- Or, qu'observons-nous aujourd'hui en jetant **un regard panoramique** sur notre monde et les « idéologies » nouvelles qui en émergent ? (Gakosso, 2018).
- **La terrible idée** de « guerre entre les États » a resurgi dans le vocabulaire de l'actualité, même si, pour l'heure, par euphémisme, on la rhabille du qualificatif « commerciale » (Gakosso, 2018).
- Que dire de la crise migratoire et du **bilan macabre** de ces milliers de vies humaines, souvent jeunes, englouties dans **les profondeurs abyssales** de la Méditerranée ? (Gakosso, 2018).
- Comment pourrions-nous demeurer sans réagir face à **cette saignée juvénile** sans précédent dans l'histoire ? (Gakosso, 2018).
- Le postulat universel qu'est le multilatéralisme, que notre Organisation incarne depuis sa création, n'a jamais été **aussi gravement battu en brèche** qu'il l'est aujourd'hui, sous nos yeux (Gakosso, 2022).
- Nous assistons à une **insécurité alimentaire inédite** ; à **de dangereuses menaces** sur la biodiversité (Gakosso, 2022).
- Ces **projections apocalyptiques**, non sans fondement, que font aujourd'hui les stratèges et autres experts militaires sur un possible retournement tragique de **ces terribles événements** (Gakosso, 2022).
- En raison de **l'énorme risque** de désastre nucléaire que ces événements font peser sur l'ensemble de la planète (Gakosso, 2022).
- Le monde a **urgemment besoin** de ces négociations, pour éviter que les affrontements en cours, **déjà si dévastateurs**, ne s'aggravent (Gakosso, 2022).

Ces neuf occurrences, réparties sur les trois discours, confirment que l'hyperbole adjectivale ne relève pas de l'exception stylistique mais d'un procédé systématique de renfort : elle redouble presque toujours une métaphore ou une image déjà dramatisante identifiée plus haut, intensifiant la charge pathémique sans jamais recourir à l'exagération purement quantitative.

6. La mobilisation : la fonction conative

Le domaine fonctionnel le plus représenté dans le corpus (27 % des occurrences relevées) est celui de la mobilisation : les métaphores qui appellent explicitement à l'action, à la retenue, ou à un changement de comportement collectif. La métaphore du chemin y est particulièrement productive : « ne laisser personne sur le bord de la route » (Gakosso, 2021, p. 2) mobilise en faveur d'un développement inclusif, tandis que la reprise de la formule de Mandela sur la paix comme « chemin long » légitime simultanément la patience diplomatique. La gradation ternaire de 2021 « transcender les rancœurs [...], briser les barrières sectaires [...], établir, partout, ponts et passerelles » (Gakosso, 2021, p. 5) illustre la mobilisation à l'état le plus explicite du corpus : trois métaphores successives, organisées en une progression croissante d'intensité constructive, structurent un programme d'action pour la réconciliation libyenne. La métaphore ignée retrouve ici sa fonction mobilisatrice lorsqu'elle est tournée vers la

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

retenue plutôt que vers la célébration : « cesser d'attiser les braises » et « tempérer leurs ardeurs » (Gakosso, 2022, p. 3) appellent les grandes puissances à un comportement précis face au risque nucléaire.

Enfin, l'apostrophe à Biden « tournez cette page sombre » (Gakosso, 2022, p. 9) combine mobilisation et disqualification en un seul geste métaphorique : l'image livresque appelle à une action précise (lever l'embargo) tout en délégitimant implicitement la politique qu'elle demande d'abandonner.

Revenons, pour en mesurer la portée programmatique, sur la gradation ternaire de 2021 évoquée plus haut, dont l'extrait suivant restitue l'enchaînement complet : il s'agit de justifier la gradation métaphorique comme programme d'action explicite

> *« Ils doivent transcender les rancœurs accumulées et apprendre à se pardonner. Ils doivent briser les barrières sectaires qui les embastillent parfois. Ils doivent établir, partout, ponts et passerelles, entre les tribus, entre les autorités coutumières et autres communautés religieuses. »* (Gakosso, J.-C. (2021).

la répétition anaphorique du modal déontique (« ils doivent ») associée à trois métaphores distinctes en gradation (dépassement, rupture, construction) transforme la fonction mobilisatrice en un véritable programme d'action séquencé, procédé rhétorique rare par son caractère aussi explicite dans un corpus par ailleurs marqué par l'indirection. L'occurrence de la métaphore ignée mentionnée plus haut mérite d'être restituée dans son contexte intégral, où elle s'inscrit dans un mouvement plus large de mise en garde .Non seulement les protagonistes dans ce conflit, mais également les puissances étrangères qui peuvent influencer le cours des événements dans le sens de l'apaisement devraient tous tempérer leurs ardeurs, cesser **d'attiser les braises** et tourner le dos à cette sorte de « vanité des puissants » qui ferme jusque-là la porte au dialogue (Gakosso, 2022). Cette occurrence confirme, en la reformulant à l'identique, la fonction mobilisatrice déjà relevée ci-dessus : la métaphore ignée n'y légitime ni ne dramatise, elle prescrit un comportement précis aux puissances concernées. La citation de Mandela, déjà mobilisée en 3.4 comme légitimation par autorité transposée, mérite-t-elle aussi d'être restituée dans son contexte complet, pour en saisir la dimension proprement conative : de plus, il est possible que ***la métaphore du chemin puisse avoir la fonction conative, comme le montre ce passage***

- « La paix, disait Nelson Mandela, l'homme de l'éternel pardon, **est un chemin long**. Mais elle n'a pas d'alternative. Elle n'a pas de prix, mes chers amis. En réalité, les Russes et les Ukrainiens n'ont guère d'autre choix que **d'emprunter ce chemin**, celui de la paix (Gakosso, 2022).

Cette reprise de la citation de Mandela, déjà mobilisée comme légitimation par autorité transposée en 3.4, illustre la polyvalence fonctionnelle d'une même métaphore : ici, l'accent porte moins sur l'autorité de la source que sur l'appel à l'action qu'elle contient « emprunter ce chemin » ce qui la range également parmi les métaphores de mobilisation.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

7. La valorisation : construire le consensus relationnel

Un cinquième domaine, le moins représenté du corpus (15 %), regroupe les métaphores tournées non plus vers le locuteur ou vers un adversaire implicite, mais vers l'interlocuteur ou l'auditoire, dans une visée de flatterie ou de construction d'un terrain d'entente. Ce domaine intervient de façon révélatrice aux points de plus haute tension relationnelle du corpus : immédiatement après avoir disqualifié la politique cubaine des États-Unis par la métaphore de l'« avatar suranné », l'orateur valorise l'interlocuteur critiqué en lui promettant qu'il ouvrira « une perspective nouvelle à l'histoire glorieuse de [son] beau pays » et que « la postérité [...] [lui] restera reconnaissante » (Gakosso, 2022, p. 9). Une valorisation de nature différente, tournée vers l'auditoire tout entier plutôt que vers un interlocuteur singulier, se trouve dans l'hyperbole universaliste selon laquelle « nous appartenons à cette divine et unique race humaine » (Gakosso, 2018, p. 4) : la métaphore y fonde un consensus anthropologique préalable, sur lequel pourra ensuite s'appuyer la dénonciation des discours xénophobes énumérés dans le même mouvement du discours.

8. La dépersonnalisation : diluer la responsabilité

Un dernier domaine fonctionnel, transversal aux deux précédents, mérite d'être isolé pour sa cohérence propre : certaines métaphores ne se contentent pas de disqualifier une situation sans nommer de responsable, elles déplacent activement la cause de cette situation vers une force abstraite, historique ou légendaire. Le « serpent de mer » du Conseil de sécurité (Gakosso, 2022, p. 8) et l'« avatar suranné » de l'embargo (Gakosso, 2021, p. 4) relèvent tous deux de cette dépersonnalisation : l'un attribue le blocage institutionnel à une créature mythologique increvable, l'autre attribue la persistance de l'embargo à une force historique dépassée (la Guerre froide elle-même) plutôt qu'à une décision politique actuelle et donc imputable aux dirigeants en exercice.

Cette dépersonnalisation constitue, à notre sens, le point de convergence ultime entre l'analyse pragmatique développée dans notre étude précédente et l'analyse argumentative développée ici : la métaphore ne protège pas seulement la face de l'interlocuteur visé (fonction pragmatique), elle réoriente également la structure causale implicite de l'argument lui-même (fonction argumentative), en substituant à la question « qui est responsable ? » celle, bien plus inoffensive diplomatiquement, de « quelle force abstraite faut-il surmonter? ».

9. Synthèse : une architecture persuasive à triple appui

La mise en série des six domaines fonctionnels révèle une architecture persuasive organisée, in fine, autour des trois preuves aristotéliciennes. La légitimation et la valorisation (36 % à elles deux) relèvent de l'ethos, l'une tournée vers le locuteur et ses institutions, l'autre vers l'interlocuteur et l'auditoire. La dramatisation (18 %) relève du pathos. La disqualification et la mobilisation (48 % à elles deux, la majorité relative du corpus) relèvent d'un logos indirect, argumentatif sans être démonstratif au sens strict, puisqu'il opère par suggestion métaphorique plutôt que par syllogisme explicite. La dépersonnalisation, enfin, ne constitue pas un quatrième pôle mais un raffinement

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

transversal de la fonction disqualifiante, qui en révèle le mécanisme le plus profond : diluer la question de la responsabilité plutôt que la trancher.

Cette répartition quantitative mobilisation dominante, légitimation et disqualification à égalité, dramatisation significative, valorisation minoritaire mais stratégiquement décisive dessine le profil d'une diplomatie qui se conçoit moins comme un tribunal (qui accuserait) que comme une chancellerie de la médiation (qui appelle à agir), conforme à l'ethos panafricaniste et non aligné déjà dégagé dans nos travaux antérieurs sur ce corpus (Typologie du langage diplomatique de Jean-Claude Gakosso, 2026).

L'extrait suivant, prononcé au moment de plus grande urgence du corpus, illustre concrètement cette fusion exceptionnelle du pathos et du logos indirect : cela permet d'évoquer la fusion des fonctions dramatisante et mobilisatrice au point culminant du corpus avec cet exemple :

> *« Le monde entier vous regarde. Le temps est venu de vous battre pour la vie […]. Donnez une vraie chance à la paix, s'il vous plaît ! Dès aujourd'hui… avant qu'il ne soit trop tard pour nous tous ! »* (Gakosso, 2022).

cet extrait est le seul du corpus où dramatisation (l'urgence existentielle, « avant qu'il ne soit trop tard ») et mobilisation (l'appel direct à l'action, « le temps est venu de vous battre ») fusionnent en un seul mouvement rhétorique ininterrompu, sans le détour habituel par l'indirection métaphorique signe que l'extrême urgence perçue de la situation autorise, exceptionnellement, un rapprochement du logos et du pathos vers un registre proche de l'injonction directe, bien que compensée par ailleurs par la politesse extrême de l'adresse en langue seconde.

10. Discussion : un ethos diplomatique de la médiation

La prédominance conjointe de la mobilisation et de la légitimation, contre une disqualification qui ne s'exprime jamais sans détour métaphorique et une accusation qui n'apparaît, au sens strict, jamais dans le corpus, confirme un positionnement diplomatique spécifique : celui d'un État qui revendique un rôle de médiateur moral la palabre africaine, le Comité de Haut Niveau de l'Union africaine sur la Libye plutôt qu'un rôle de partie prenante dans les rapports de force qu'il commente. Ce positionnement rhétorique rejoint les analyses antérieures de ce corpus quant à l'effacement énonciatif du ministre derrière la parole présidentielle et à la constance du plaidoyer pour la réforme du Conseil de sécurité : la métaphore, dans ses six fonctions argumentatives, est l'instrument privilégié par lequel cette posture de médiation trouve, discours après discours, sa formulation la plus cohérente.

Une telle architecture persuasive invite enfin à reconsidérer la hiérarchie usuelle entre les preuves rhétoriques dans le genre diplomatique : alors que le discours politique interne mobilise fréquemment un pathos direct et une disqualification nominative de l'adversaire (Charaudeau, 2005), le discours diplomatique de Gakosso privilégie systématiquement l'indirection métaphorique, y compris dans ses moments de plus

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

grande urgence émotionnelle à l'exception notable, et donc d'autant plus significative, du passage en russe de 2022.

Conclusion

Le classement des métaphores du corpus de Jean-Claude Gakosso selon leurs domaines argumentatifs et persuasifs, plutôt que selon leurs seuls domaines sources, révèle une architecture rhétorique cohérente, adossée aux trois preuves aristotéliciennes et structurellement orientée vers la mobilisation plutôt que vers l'accusation. Cette architecture confirme et approfondit, à l'échelle fonctionnelle, la thèse développée dans notre étude sur la métaphore comme stratégie de politesse indirecte : c'est précisément parce que la métaphore permet de légitimer sans s'auto-glorifier, de disqualifier sans accuser, de dramatiser sans effondrer le décorum et de mobiliser sans sommer, que le discours diplomatique de Jean-Claude Gakosso peut porter une charge persuasive dense sans jamais rompre le contrat de communication propre au genre. Une extension naturelle de ce travail consisterait à soumettre cette même grille fonctionnelle à un corpus comparatif d'autres chefs de la diplomatie africaine, afin de déterminer si cette architecture ethos et logos indirect dominants, pathos contenu, accusation nominative absente relève d'un style personnel ou d'un ethos plus largement partagé par la diplomatie congolaise, voire panafricaine, à la tribune des Nations unies.

Références

Aristote. (1991). Rhétorique (M. Meyer, trad.). Le Livre de Poche. (Ouvrage original publié env. 350 av. J.-C.)

Brown, P., & Levinson, S. C. (1987). Politeness: Some universals in language usage. Cambridge University Press.

Charaudeau, P. (2005). Le discours politique. Les masques du pouvoir. Vuibert.

Elongo, A. (2014). Métaphore du cafard ou discursivité du génocide dans le style de Scholastique Mukasonga. Synergies Afrique des Grands Lacs, 3, 45-62.

Elongo, A. (2018). Pour une interprétation stylistique et componentielle des métaphores populaires dans la rhétorique congolaise. Annales de l'Université Marien Ngouabi, 18(2), 25-35.

Elongo, A. (2023). Métaphore dans la culture congolaise. L'Harmattan.

Gakosso, J.-C. (2018, 29 septembre). Allocution de S.E.M. Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, au débat général de la 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies [Discours officiel]. République du Congo. New York.

Gakosso, J.-C. (2021). Discours de Son Excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, à l'ONU [Discours officiel, 76e session de l'Assemblée générale des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Nations unies]. Mission permanente de la République du Congo auprès des Nations unies.

Gakosso, J.-C. (2022, 26 septembre). Déclaration de Son Excellence Monsieur Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, à l'occasion du débat général de la 77e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies [Discours officiel]. Mission permanente de la République du Congo auprès des Nations unies. New York.

Lakoff, G., & Johnson, M. (1980). Metaphors we live by. University of Chicago Press.

Perelman, C., & Olbrechts-Tyteca, L. (1958). Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique. Presses Universitaires de France.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.176-187

La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron

Pierre Destain Ntsoua Ndombo[1]

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
ntsouandombodestain@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-3961-2338

&

Séverin Ngakosso

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
severinngakosso791@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-2622-650X
DOI: https://doi.org/10.55595/wcg0e443CAR12

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Cet article examine « La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron ». L'objectif est d'interpréter l'inscription du locuteur dans son énoncé afin de déterminer la valeur accordée à ses compatriotes résidant au Congo Brazzaville. Le corpus d'étude se compose des segments textuels caractérisés par l'usage récurrent de l'embrayeur de première personne « je », marqueur par excellence de l'empreinte de l'orateur. Pour mener à bien cette étude, nous avons mobilisé les approches énonciative et présuppositionnelle, particulièrement aptes à saisir les contenus implicites véhiculés par les déictiques. L'analyse linguistique démontre que le président Emmanuel Macron prend pleinement en charge son discours, manifestant ainsi une forte implication personnelle et une considération marquée à l'égard de cette communauté.

Mots : Personnalisation, discours diplomatique, allocution, implication

[1] **Comment citer cet article :** Ntsoua Ndombo P. D. et Ngakosso S., (2026), « La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.176-187

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.176-187

The Personalization of Diplomatic Discourse: The Significance of Emmanuel Macron's Address

Abstract : This article looks at 'Personalizing Diplomatic Speech: The Scope of Emmanuel Macron's Address.' The goal is to interpret how the speaker positions himself in his statement in order to understand the value he places on his compatriots living in Congo-Brazzaville. The study corpus consists of textual segments marked by the recurring use of the first-person pointer 'I,' which is the go-to marker of the speaker's imprint. To carry out this study, we used enunciative and presuppositional approaches, which are particularly good at capturing the implicit content conveyed by deictics. The linguistic analysis shows that President Emmanuel Macron fully owns his speech, demonstrating strong personal involvement and clear regard for this community.

Keywords : Personalization, diplomatic discourse, address, involvement

Introduction

L'usage du langage est très répandu dans toutes les sociétés et à tous les niveaux de la vie quotidienne : en famille, au travail, dans le cadre politico-diplomatique et entre les États, dans le but de transmettre des valeurs et des informations. C'est dans cette optique que nous abordons le thème : « La personnalisation du discours diplomatique : portée de l'allocution d'Emmanuel Macron ». Ce thème trouve son fondement au travers de l'allocution du Président Macron s'adressant à la communauté française résidente au Congo-Brazzaville. L'allocution du 4 mars 2023, contenant quatre (4) pages, est un message direct que le président adresse, dans son discours, aux Français, et dans lequel plusieurs aspects langagiers rentrent en jeu (la stylistique, la linguistique et la grammaire). Le discours étant défini par Émile Benveniste (1966) « comme toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur », il avait pour auditeur sa communauté habitant au Congo-Brazzaville. Convaincus de la richesse de ce discours, nous avons jugé excellent de mener notre étude. Comme l'on vient de le constater, dans le discours diplomatique, l'utilisation des outils langagiers (pronoms, verbes, adverbes, etc.) devient un enjeu majeur non seulement pour communiquer une valeur multiforme, mais aussi pour marquer une forte attention, car « Les articulations du discours permettent de donner de l'épaisseur et de la profondeur aux sentiments du sujet » (Yao Bini Paul, 2025, p. 305).

L'allocution rentre dès lors dans une visée du discours qui est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et, chez le premier, l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Émile Benveniste, 1974, pp. 241-242). Elle a une visée informative, persuasive ou symbolique. Qui dit discours dit allocution, renvoyant alors à la parole dans toute sa rhétorique. Dans le cadre de cette étude, l'accent est mis sur le pronom discursif marquant la personnalisation du discours, « je », dont celui qui parle s'approprie, comme le souligne Émile Benveniste (1965) dans un langage purement discursif.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bien que la notion de la personnalisation du discours soit abordée par divers auteurs selon leurs perceptions avec diverses problématiques, notre problématique renvoie à la personnalisation du discours dans l'allocution du président Emmanuel Macron, qui se manifeste à travers les intentions émotionnelles et affectives du locuteur. Pour mieux appréhender notre problématique, il est judicieux de la formuler sous forme de question : par quel marqueur linguistique et énonciatif se manifeste la personnalisation du discours diplomatique chez Emmanuel Macron ? L'hypothèse qui surgit à travers cette question est reformulée de la manière suivante : la personnalisation du discours diplomatique chez Emmanuel Macron se manifesterait par le marqueur linguistique et énonciatif « je », le marqueur de parole. Toutefois cette personnalisation chez Macron renvoie de même aux pronoms réfléchis (me, mon, etc), mais notre objectif est d'étudier l'usage du « je » dans l'allocution d'Emmanuel Macron afin de montrer son enjeu personnalisant et discursif. L'utilisation du « je » en langage diplomatique par un chef d'État n'est pas juste une habitude de langage ; elle traduit aussi la volonté de personnalisation de la politique étrangère, l'engagement direct, ou parfois une redéfinition du leadership en société.

Les approches énonciative et présuppositionnelle constituent des béquilles permettant d'analyser nos données. Partant de ce constat, notre présente étude se structure autour du cadre théorique, des résultats de l'étude et de la conclusion.

1. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette étude met un accent particulier sur la personnalisation, qui constitue l'élément central de notre travail. La personnalisation s'inscrit ici dans l'angle du discours, plus précisément dans le domaine de la langue. C'est dans cette perspective qu'Émile Benveniste (1974) affirme que « La personnalisation du discours est indissociable de la notion d'énonciation. Elle se définit comme la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation, où le locuteur se pose comme sujet en utilisant des indices linguistiques (les déictiques ou embrayeurs comme je, ici, maintenant) ». Quant à Howard Giles et Justine Coupland (1991), ils soulignent que « La personnalisation linguistique (ou convergence) est le processus par lequel les individus adaptent et modifient leur comportement verbal et linguistique afin de réduire la distance sociale avec leur interlocuteur et de maximiser l'efficacité de la communication ». Plus loin encore, Catherine Kerbrat-Orecchioni (2002, p. 80) évoque que:

> « La personnalisation est une stratégie discursive qui consiste à simuler une relation interpersonnelle et individualisée au sein d'un message pourtant destiné à un large public, notamment par l'usage d'embrayeurs de personne (embrayage déictique) et de structures conversationnelles ».

De manière générale, dans les sciences du langage, la personnalisation fait référence à l'inscription du sujet (le locuteur) dans son propre message. Les auteurs n'utilisent pas toujours le terme de personnalisation directement, mais théorisent les concepts d'énonciation, de subjectivité ou de rhétorique du « je ». C'est dans cet ordre d'idées que Maria-Cristina Obae (2009, p. 210) stipule que:

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.176-187

> « L'élément central de la « catégorie de la personne » est constitué par le concept de personne qui se construit au long du processus d'acquisition du langage. Celui-ci contient tous les éléments essentiels de la « catégorie de la personne » sous forme de concepts préalables et de sous-concepts. On pourrait ainsi dire que « la catégorie de la personne » est un système de langage, gouverné et organisé par le concept de personne et qui a pour effet l'apparition de la subjectivité dans la langue et le discours ».

A en croire Maria-cristina Obae, la personnalisation fait intervenir l'usage des déictiques personnels que nous pouvons citer comme le « je ».

Dans le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois et al. (1973, p .181) « L'apparition du pronom *je*, notamment, peut-être une manière de réduire la distance. Le discours didactique est par excellence un discours dans lequel le locuteur creuse la distance entre lui et son énoncé », tout comme :

> « On peut aussi parler de distance à propos du rapport que le locuteur veut établir non entre lui et autrui, mais entre lui et son discours. Plus la distance est grande, plus le discours est didactique. L'individu en tant que tel n'intervient pas dans les énoncés (disparition de tout ce qui se réfère à lui personnellement, comme le pronom *je*, par exemple) » (Jean Dubois et Al.,(1973, p .182)

Selon la perspective bien établie de ces auteurs, l'accent est mis sur l'absence du pronom personnel « je ». Ils démontrent ainsi que l'effacement de cette marque de première personne dans l'énoncé ou l'allocution instaure une distance entre le locuteur et son propre discours. Par conséquent, le locuteur refuse de prendre en charge son énonciation, créant de ce fait un effet de non-implication vis-à-vis de ses paroles.

S'appuyant sur les travaux d'Émile Benveniste (1966, p. 228, cité par Wołowska, 2014, p. 57), pour qui le pronom personnel « je » est le moyen par lequel le locuteur s'implique directement et marque son empreinte dans son discours, ces auteurs mettent l'accent sur les effets de son absence. Ils démontrent ainsi que l'effacement de cette marque de première personne instaure une distance entre le locuteur et son énoncé. En refusant de prendre en charge son énonciation, le locuteur produit délibérément un effet de non-implication vis-à-vis de ses propres paroles :

> « Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. « Je » désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de je : en disant « je », « je » ne puis ne pas parler de moi. A la 2ème personne, « tu » est nécessairement désigné par « je » et ne peut être pensé hors d'une situation posée à partir de « je » ; et, en même temps, « je » énonce quelque chose comme prédicat de « tu » »

Émile Benveniste, a apporté une contribution révélatrice à la compréhension de l'énonciation dans le langage. Sa théorie est concentrée sur l'acte d'énonciation et même la manière dont les éléments de la linguistique se relient entre eux à la subjectivité pure de l'énonciateur. Benveniste soutient que la langue permet à un sujet de se situer comme

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

« je » dans le monde, ce qui le différencie des objets qu'il décrit et des interlocuteurs à qui il s'adresse.

En outre, la fonction qu'assume ce déictique est par excellence expressive selon la terminologie de Jakobson (1963, p. 214) et non pas descriptive ; plus précisément, si les pronoms « Je » et « Tu » s'opposent à « Il » par leur nature personnelle, « Je » se distingue de « Tu » en fonction du critère de subjectivité. Émile Benveniste (1966, p. 235) affirme que « toute extériorisation de l'intentionnalité personnelle en discours doit passer, explicitement ou implicitement, par Je ». Ainsi, par exemple, Jacques Bourquin (1992, pp. 391-392) propose comme formule générale de la deixis « le schéma dont le « Je » se montre devant « Tu » quant à « Il » ou, plus précisément, « Je » manifeste / présentifie « Je » (eu égard à Tu) (eu égard à Il), le degré d'étroitesse de la relation entre « Je » et « Tu / Il » pouvant varier d'un énoncé à l'autre ». Quant à Madray-Lesigne (1992), elle parle à l'occasion de cette relation de ce qu'elle appelle topothèse personnelle : pour s'identifier pleinement, le « je » doit non seulement se démarquer de la totalité du ça mais, à l'intérieur du couple intersubjectif, se démarquer de son autre, le « tu ». La topothèse personnelle est dynamisée et constamment remise en cause par la dialectique du même et de l'autre.

Amir Biglari explique quand il écrit : « vous devient je (la personne non-subjective devient subjective), et « ils » devient vous » (Biglari, 2010, p. 17). Quant à Arsène Elongo (2018, p. 71) , il souligne que « Le pronom « je » désigne indirectement « vous », du fait que le narrateur a employé sans doute le discours direct et qu'il rapporte fidèlement les propos du personnage président. Le pronom « je » peut devenir le pronom « vous » dans le style indirect. Il crée une valeur polyphonique ». Cette caractéristique qu'évoque Arsène Elongo s'inscrit dans un cadre précis du langage. C'est quand le locuteur fait fonction de rapporter les propos des individus que le « je » désigne le « vous»

Si le marqueur discursif « je » est étudié dans des domaines de discours variés, la présente recherche l'envisage spécifiquement au sein de l'allocution diplomatique. En contexte diplomatique, l'usage de la première personne par un chef d'État dépasse en effet les simples conventions langagières. Il traduit une volonté manifeste de personnalisation de l'action politique et formalise un engagement direct du locuteur.

2. Analyses des résultats

Les résultats de cette étude se concentrent sur les valeurs de la personnalisation traduites par le pronom « je », telles que : le « je » relationnel et affectif, le « je » de l'excuse et de la spontanéité, le « je » sentimental, le « je » directif et performatif, le « je » employé comme marqueur iconoclaste, et enfin le « je » l'élément de l'atténuation discursive ou énonciative.

2.1. Le « je » relationnel et affectif

Dans cette sous-section, nous prouvons que l'emploi du « je » par Emmanuel Macron vise à construire une proximité à l'égard de sa communauté et constitue une manière de manifester pleinement son humilité. Ce procédé se caractérise par le « je » d'excuse et de la spontanéité, ainsi que par le « je » sentimental.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.176-187

2.1.1. Le « je » de l'excuse et de la spontanéité

À travers les premiers mots de son discours, Emmanuel Macron s'affranchit du formalisme des allocutions d'État en usant d'une formule de politesse directe. C'est ce qui marque, dans son allocution, la rupture avec le protocole diplomatique, créant ainsi une construction de proximité et d'humilité à l'égard de ses compatriotes. C'est ce que nous pouvons constater dans cette séquence :

1. « Bonjour ! Heureux de vous retrouver. Pardon, **je** vous ai fait attendre. » p.1

L'irruption du pronom personnel qualifié ici le « je » d'excuse, s'associe à l'ellipse du pronom dans « *Je suis* heureux ». Cet usage du « je » par le locuteur brise la distance monarchique ou institutionnelle de sa fonction présidentielle. En mettant en scène sa propre défaillance temporelle (le retard), le locuteur construit une valeur de transparence et d'authenticité. Ce « je » apparait comme une prise de parole humanisée cherchant à capter l'attention de son auditoire tout en installant une relation de complicité et de proximité immédiate avec la communauté française. Suivi du substantif « pardon », le « je » marque une dimension d'humilité et de la considération envers son prochain. Plus loin encore, Emmanuel Macron inscrit son discours dans la dimension sentimentale.

2.1.2. Le « je » sentimental

Le locuteur fait tout de même l'usage de verbes d'état psychologique pour marquer sa présence dans la filiation historique et témoigner d'une forte dimension affective. C'est ce que nous pouvons d'ailleurs voir dans ces énoncés :

2. « Et je voudrais vous dire combien **je suis heureux** d'être parmi vous ce soir car le Congo [...] continue de jouer un rôle essentiel » p.1
3. Je le disais parce qu'ici même se sont écrit des pages glorieuses et **je suis très honoré** de me tenir devant la Case de Gaulle, symbole de cette histoire commune et si riche. » p.01
4. Et à ce titre d'ailleurs, **je me réjouis** de l'arrivée prochaine d'une experte technique internationale, culture et patrimoine, qui aura pour mission d'appuyer le ministère congolais de la Culture. p.2

Ici, les structures de sentiment dans l'énoncé (2) marquées par « je suis heureux » traduisent l'état de joie du président, dans (3) l'expression « je suis très honoré » traduit la reconnaissance et la gratitude et dans l'énoncé (4) le choix de « je me réjouis » traduit chez cet auteur la satisfaction et le contentement. L'usage de chacun de ces éléments impliquant l'état émotionnel du Président Macron à l'égard de ses compatriotes, contribue, pour l'énoncé (2), à susciter l'adhésion et la sympathie de son publique. Dans l'énoncé (3), Emmanuel Macron dans le but d'exprimer sa reconnaissance à l'endroit de la communauté résidente au Congo-Brazzaville pour avoir fait preuve de considération et de patriotisme, l'usage de syntagme « je suis très honoré » permet à Emmanuel Macron d'humaniser son discours. Et dans (4) ce dernier en employant le syntagme « je me réjouis » crée un véritable connexion avec son public. Ainsi, nous dirons que l'emploi de ces outils langagiers sert non seulement à exprimer

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

une émotion personnelle ou individuelle ressentie au plus profond du Président Emmanuel Macron, mais que ces éléments dotés d'une puissance affective, donnent aux paroles de ce dernier une forte valeur émotionnelle, c'est-à-dire de reconnaissance, de joie et de gratitude.

2.2. Le « je » comme directif et performatif

Nous analysons l'emploi du « je » ayant une valeur directive et de performative dans l'allocution d'Emmanuel Macron. A travers cet outil langagier, le locuteur affirme une diplomatie de la volonté et de l'action immédiate. Il utilise ainsi le « je » au sein de structures syntaxiques comprenant les verbes « souhaiter » et « vouloir » pour traduire d'un côté le facteur directif des informations ou les vouloirs. De l'autre côté à travers l'emploi du « je » le locuteur fait état de l'action performative. L'armature du discours repose sur la répétition massive et cadencée de verbes au subjonctif ou au présent exprimant la volonté présidentielle. Le « je » y agit comme l'impulsion première de toutes les nouvelles politiques bilatérales. Ce qui est visible dans ces exemples :

5. « **Je souhaite** que la forêt soit un véritable ciment de la relation bilatérale ». p.2
6. « C'est pourquoi **je souhaite** que, dans la perspective de ces commémorations, nous puissions rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes engagés dans la lutte de libération pour que leur mémoire soit davantage connue en France et en Afrique (…) ». p.1
7. **«** Il y a maintenant presque un peu plus de trois ans en célébrant la commémoration pour le débarquement de Provence avec deux collègues africains, j'ai invité d'ailleurs plusieurs maires de France à honorer ces destins et à donner des noms à leurs rues dans nos villes, à ces héros. **Et je souhaite** que nous puissions aller plus loin et mener ce travail ». p.1
8. « Ça, c'est le premier axe de ce sur quoi **je souhaite** que nous travaillions dans les mois et années qui viennent parce que c'est aussi une manière en France de mieux comprendre la part d'africanité de notre histoire et de la réalité de notre pays et de renouer avec ce destin glorieux ». p.2
9. **Je souhaite** que la forêt soit un véritable ciment de la relation bilatérale, de nos ambitions régionales et de ce que nous pouvons faire ensemble. p.2

Nous observons à travers l'allocution du Président Macron la saturation du discours par les syntagmes « je souhaite » très fréquents. Dans cet élan, Emmanuel Macron manifeste diverses intentions (bonne relation, encouragement des hommes et femmes, le développement, l'unité entre nations …) quand il en fait usage. Il se substitue à la neutralité des institutions qui consisterait à dire que « la France souhaite » ; c'est une manière de personnaliser explicitement son pays. L'usage du « je » avec le verbe « souhaiter » au présent de l'indicatif construit une valeur de mouvement et d'efficacité. C'est une sorte de vœu que ce dernier formule à l'égard d'autres nations comme le Congo-Brazzaville pour la refondation du partenariat. Ce vœu n'est pas présenté comme une vague orientation administrative, mais comme le produit direct d'une volonté politique incarnée.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

En plus, dans la même ligne d'idées, nous observons également, le désir et le vouloir du président Emmanuel Macron exprimés dans ses mots. Notamment avec l'emploi du verbe « vouloir » au présent de l'indicatif justifie un sentiment de construction, de paix et de meilleur avenir. Les exemples ci-après nous le démontrent :

10. « **Je veux** que l'on leur redonne la vitalité qu'elle a sans doute parfois davantage connue ». p.3
11. « **Je veux** aussi bâtir ces axes un peu rénovés autour des quelques accents toniques que je viens ici de présenter ». p.4
12. « Mais **je veux** ici vous dire, en concluant, mon propos, mes remerciements sincères ». p.4
13. « Cette amitié, **je veux** qu'elle s'appuie sur ces pages glorieuses de notre histoire pour bâtir des pages nouvelles, réinventer ce partenariat ». p.4

L'usage du syntagme « je veux » est visible dans ces énoncés formulés par Emmanuel Macron dans son allocution. La présence de la structure du pronom personnel « je » avec le verbe de volonté « vouloir », c'est - à - dire « je + veux » traduit chez le locuteur la prise de position qui est claire et assumée à l'endroit de son auditoire. La structure syntaxique de « je veux » dans l'énoncé (11) relève de la double responsabilité du locuteur, c'est-à-dire par la syntaxe « je veux aussi bâtir … » le verbe « bâtir » à l'infinitif dans cette structure présuppose le renforcement d'implication du Président Macron d'être à la fois le voulant et l'agent qui va accomplir l'action de bâtir. Aussi noter que les axes dont évoques le locuteur sont actuellement en vieillissements dont il faut les rénovés. Quant aux énoncés (10) et (13), cette structure est caractérisée par l'emploi de la subordonnée complétive au subjonctif « je veux que l'on leur redonne… », « je veux qu'elle s'appuie … ». Ainsi, cette composition de ladite structure présuppose l'aspect virtuel du souhait ou de l'injonction. C'est d'ailleurs ce qui prouve que l'action dépend totalement de la volonté du locuteur représenté par le « je ». A cet effet, l'énoncé (10) présuppose dans son ensemble que « la vitalité actuelle est insuffisante ou en baisse », dont le Président donne un ordre implicite. Nous avons l'énoncé (12) qui présente non seulement la prise de position explicite, mais aussi une structure infinitive performative. Par ailleurs, le marqueur performatif dans ce contexte est justifié par son emploi face à des autorités ou chefs d'États étrangers. L'emploi du « je » dit performatif lorsque le locuteur évoque ses échanges directs entre présidents ou à ses homologues, se mettant en scène au cœur du réacteur diplomatique comme dans cet exemple :

14. « **J'**ai donc tout à l'heure appelé le Président à travailler de manière sincère avec nous sur plusieurs axes » p.3

Dans cette phrase, le « je » et plus précisément l'élision « j'» se confronte de manière directe au titre de l'autre Président, s'inscrivant dans un rapport d'égal à égal, voire d'exigence. En utilisant la construction verbale « appeler à », Emmanuel Macron montre que sa parole individuelle est dotée d'un pouvoir de prescription immédiat. Il construit ici une valeur de sincérité rude et de responsabilité : le « je » assume

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

publiquement d'avoir bousculé le cadre d'affaires congolais jugé dégradé afin d'exiger des garanties de loyauté.

2.3. Le « je » employé comme iconoclaste

Le dictionnaire *Le Robert en ligne* définit l'iconoclaste comme étant ce qui « est hostile aux traditions et cherche à les faire disparaître. Qui s'attaque aux idées reçues ». L'emploi du « je » à visée iconoclaste constitue un choix stylistique et politique fort. Il transforme la première personne en un outil de contestation radicale. C'est le refus d'être dissous dans le moule de la pensée unique. Le « je » sert également à porter une parole transgressive vis-à-vis des anciennes représentations coloniales ou centralisatrices de la France, notamment à travers la question de la langue :

15. « **J'**ai souvent dit « loin d'ici, la francophonie est une histoire qui n'a pas été pensée par un président français, mais deux présidents africains et un président asiatique ». p.3

Dans cet énoncé, le locuteur en affirmant « J'ai souvent dit … », assume une rupture avec l'académisme français. Il déboulonne la statue de Paris comme capitale de la langue pour transférer la légitimité culturelle directement à l'Afrique (Brazzaville/Kinshasa). Le « je » s'oppose ici à la retenue diplomatique habituelle. Dire publiquement, face à la communauté française et devant l'État hôte, que le cadre des affaires « s'est dégradé » et réclamer de la « sincérité », c'est briser le tabou de la politesse de façade pour imposer un rapport de force direct. En rappelant à la première personne « J'ai souvent dit » une vérité historique qui décentre Paris, le locuteur utilise le « je » pour promouvoir une valeur de respect mutuel et de modernité post-coloniale. Il récidive plus loin en affirmant sa vision : « Je souhaite surtout que dans le prochain sommet de la Francophonie, on puisse ainsi développer des projets, mais non pas comme un projet de la France ». Le « je » se fait ici le vecteur d'un renoncement à l'arrogance pour prôner un partenariat équilibré.

3. Atténuation discursive ou énonciative

L'emploi du « je » chez Emmanuel Macron prend également la fonction d'atténuation de son allocution quand il est utilisé en structure syntaxique avec l'imparfait de l'indicatif. Et ce phénomène est très récurrent à travers son allocution. C'est-à-dire un facteur construit par le « je » et « l'imparfait de l'indicatif », comme nous pouvons observer dans ces exemples :

16. Au-delà de tous ces sujets, **je l'évoquais** en parlant des industries culturelles et créatives, il y a évidemment la culture. p.3
17. Toute cette vitalité de la culture congolaise qui est une force, son insolence, son audace, son énergie et en quelque sorte l'histoire d'amour qu'il y a, comme **je le disais**, entre cette insolence, cette audace, quelles que soient les périodes politiques et la France et ses structures, je veux qu'on leur redonne la vitalité qu'elle a sans doute parfois davantage connue. p.3

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

18. Ce sont les rythmes de la rumba, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2021 et qui, **je dirais**, depuis tant de décennies, vit une véritable histoire d'amour avec les Instituts français du Congo. p.3
19. Et **je voudrais** vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous ce soir car le Congo, dans cette capitale si importante de notre histoire partagée, continue de jouer un rôle essentiel dans toute la région et au-delà. p.1
20. Alors l'histoire, d'abord. **Je le disais** parce qu'ici même se sont écrit des pages glorieuses et je suis très honoré de me tenir devant la Case de Gaulle, symbole de cette histoire commune et si riche. p.1

Ces énoncés extraits de l'allocution du Président Emmanuel Macron, sont marqués par la combinaison du « je » et de « l'imparfait de l'indicatif » avec les verbes de parole « évoquer » et « dire ». Cet emploi prouve que le locuteur assume sa responsabilité en tant que premier citoyen. Cela se justifié dans ses propos par l'usage du pronom « je » pour personnaliser de son discours, articulé à une structure à l'imparfait. A cet effet, l'association de « je + l'imparfait » de l'indicatif marque chez Emmanuel Macron la stratégie d'atténuation du discours lui permettant d'exprimer sa subjectivité en respectant une distance temporelle et modale. Cette technique permet à ce dernier de construire une posture langagière caractérisée par la politesse, la prudence et la maitrise de ses propos, un procédé d'ailleurs très fréquent dans le discours politique. L'analyse de ce point montre que la structure « je + imparfait » chez Emmanuel Macron traduit une atténuation discursive qui adoucit la verticalité du pouvoir exécutif, relevant ainsi d'une stratégie de captation de l'auditoire.

Conclusion

Consacrée à la «personnalisation du discours diplomatique: portée de l'allocution d'Emmanuel Macron », cette étude démontre que l'expression de la subjectivité textuelle s'articule autour des configurations polyvalentes du pronom de première personne. L'analyse révèle que le « je » se déploie à travers trois configurations discursives majeures, chacune traduisant un mode d'implication spécifique du chef de l'État. Premièrement, l'axe de la spontanéité et de l'amende honorable se manifeste par l'usage du pronom en position postposée, notamment associé à la formule de politesse « pardon ». Deuxièmement, la sphère de l'affect s'exprime par la corrélation du « je » avec les verbes d'état et le modal « vouloir », matérialisant un ancrage mémoriel et un attachement symbolique envers la communauté cible. Troisièmement, la dimension directive et performative est portée par les verbes *souhaiter* et *vouloir* au présent de l'indicatif (*veux*), configurations au sein desquelles le locuteur assume une posture parfois iconoclaste. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette recherche a délibérément circonscrit son examen à ce seul opérateur énonciatif afin d'illustrer l'aptitude d'un morphème pronominal à véhiculer l'éthos émotionnel d'un acteur politique à travers ses multiples facettes syntaxiques et stylistiques. Et en dernier lieu le « je » a pour fonction d'atténuation du discours chez Emmanuel Macron quand il l'emploi avec le verbe de parole « dire » à l'imparfait. Cette atténuation désarme les critiques est met en place une relation de respect et de connivence mutuel avec la communauté française du Congo-Brazzaville.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bibliographies

Corpus : discours du président de la république en l'honneur de la communauté française résidente au Congo, 4 mars 2023, 4p.

Alain Rabatel. Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. TRANEL, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, 2012, 56, pp.23-42. ffhalshs-00769273f

Benveniste Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2 (Chapitre 5 : « L'appareil formel de l'énonciation »). Gallimard.

Benveniste Émille, 1966, *Problèmes de linguistique générale* (Tome 1). Gallimard. *Note : C'est dans ce volume (notamment le chapitre « De la subjectivité dans le langage ») qu'il définit le discours comme toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur*

Dubois Jean et Al.., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas/VUEF 2002 © Larousse, 1994 pour la première édition, 568p

Dubois Jean, 1962, *le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 460 p.

Dubois Jean, 1962, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain,* Paris, Larousse, 118 p.

Dubois Jean, 1965-1969, *Grammaire structurale du français :* I, Nom et pronom ; II, le Verbe ; III, la Phrase et les transformations, Paris, Larousse, 3 vol.

Elongo Arsène, 2018, « Valeurs discursives du pronom personnel « vous » chez Ahmadou Kourouma dans son roman En attendant le vote des bêtes sauvages » *WIIRE,* Revue de Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales, p.71

Giles, H., Coupland, J., & Coupland, N., 1991, Contexts of accommodation: Developments in applied sociolinguistics. Cambridge University Press.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). L'Énonciation: De la subjectivité dans le langage (4e édition). Armand Colin

M oignet (Gérard), Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français, Paris, P.U.F., 1959, 2 vol.

Obae Maria-Cristina, 2009, « Les pronoms personnels: de la théorie linguistique à la transposition didactique. L'exemple d'un manuel de FLE roumain », Synergies Roumanie n° 4, pp. 209-217

Wołowska Katarzyna, 2010, « Tu ou vous ? quelques considérations sur l'emploi des formes de la deuxième personne dans les interviews et les débats de presse »

Yao B. P., 2025, « Le discours comme virtualisation disjonctive entre l'ici et l'ailleurs dans Le Ventre de l'Atlantique de Fatou Diome », Cahiers Africains de Rhétorique, Vol 4, n°2, pp.303-312

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.176-187

Note bibliographique

Pierre Destain Ntsoua Ndombo est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique, linguistique et grammaire. Il exerce ses fonctions au Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH). Ses recherches portent principalement sur des aspects fondamentaux de la langue, notamment en syntaxe, en stylistique, les modalisateurs, l'énonciation et la pragmatique des corpus littéraires, politiques et publicitaires, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et organisationnels. À travers ses travaux, il s'attache à analyser les mécanismes internes de la langue française sous leurs diverses dimensions. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Brèche Pachel Nguiené Bilongo[1]

Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville
nguienebilongobreche@gmail.com
https://orcid.org/0009-0007-7670-5153

DOI: https://doi.org/10.55595/bddj2c10CAR234

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Résumé : Notre approche d'analyse se base sur l'analyse du discours développée par C. Kramsch (1991) et P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002). Cette approche est appliquée à l'analyse des adjectifs pour montrer leur poids subjectif dans un langage diplomatique. Ce dernier est constitué de l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema, prononcée lors du débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Notre étude montre que le style diplomatique véhicule de nombreuses implications de subjectivité, perceptibles à travers deux catégories : les adjectifs qualificatifs et déterminatifs. Ces catégories s'érigent en marqueurs d'une perception subjective qui permet au président gabonais d'inscrire sa présence dans l'énoncé. Elles visent, d'une part, à légitimer son coup d'Etat euphémisé par l'expression « coup de libération » et, d'autre part, à dénoncer les injustices de grandes instances internationales telles que l'ONU face aux puissances mineures, à l'instar des pays africains. Les analyses révèlent diverses connotations adjectivales (mélioratives et dépréciatives) ainsi que les valeurs stylistiques de déférence, d'irritation, de solidarité ou de destin lié. Il en ressort une prédominance des adjectifs valorisant face aux termes dépréciatifs. Ce choix linguistique permet d'ancrer l'allocution dans une rhétorique diplomatique conforme aux valeurs africaines de respect, de courtoisie et de politesse.

Mots clés : rhétorique diplomatique, analyse du discours, adjectifs, subjectivité, allocution

[1] **Comment citer cet article:** Nguiené Bilongo B. P., (2026), « Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.188-201

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

Subjectivizing adjectives as a mode of diplomatic language in Brice Clotaire Oligui Nguema's address to the 80th session of theUnited Nations General Assembly

Abstracts : Our analytical approach draws on the discourse analysis frameworks developed by C. Kramsch (1991) and by P. Charaudeau and D. Maingueneau (2002). We apply this approach to the study of adjectives to demonstrate their subjective weight within diplomatic discourse—specifically, the address delivered by Brice Clotaire Oligui Nguema during the debate at the 80th session of the United Nations General Assembly. Our study reveals that this diplomatic style conveys significant subjectivity, discernible through two categories: qualifying adjectives and determinative adjectives. These categories serve as markers of a subjective perspective, allowing the Gabonese president to assert his presence within the discourse. They aim, on the one hand, to legitimize his coup d'état—framed euphemistically as a "liberation coup"—and, on the other, to denounce the injustices perpetrated by major international bodies like the UN against minor powers, such as African nations. The analysis uncovers various adjectival connotations (both positive and negative) as well as stylistic nuances expressing deference, irritation, solidarity, or a shared destiny. A predominance of adjectives conveying positive value over those with negative connotations emerges from the data. This linguistic choice anchors the address in a diplomatic rhetoric that aligns with African values of respect, courtesy, and politeness.

Keywords : diplomatic rhetoric, discourse analysis, adjectives, subjectivation, speech.

Introduction

Au sein des instances internationales telles que l'Organisation des Nations Unies, les allocutions présidentielles présentent un intérêt stratégique. Elles sont des occasions de diplomatie où les dirigeants promeuvent leurs visions politiques, défendent les intérêts de leurs États et consolident leur crédibilité sur la scène mondiale. L'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema, prononcée lors de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Saisissant cette tribune, le président gabonais façonne une image de son pays ancrée dans les idéaux de stabilité, de transition politique, de coopération et de développement. Dans ce cadre discursif, l'adjectif est fort motivé et devient comme une unité lexicale clé pour qualifier le réel, formuler des jugements et matérialiser la subjectivité de l'énonciateur. Notre étude, intitulée : *Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies*, se propose d'explorer cette spécificité. Si, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 70), « toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque « les mots » de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des « choses », notre étude s'inscrit dans les actes du langage.

A partir du discours du président gabonais, notre objectif est d'analyser l'expression d'un savoir africain à travers un corpus diplomatique endogène. Ce texte se

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

distingue par une récurrence de marqueurs subjectifs, singulièrement les qualificatifs et les déterminatifs. Il s'agit, à travers notre article, de démontrer que cette motivation adjectivale répond à une visée argumentative et persuasive, propre aux exigences de la diplomatie. Notre question est la suivante : En quoi les adjectifs concourent-ils au déploiement de la subjectivité et aux enjeux diplomatiques dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema ?

Notre hypothèse de recherche part de la remarque selon laquelle la mobilisation des adjectifs dans le discours de Brice Clotaire Oligui Nguema relève d'une stratégie discursive de subjectivation permettant de construire une image positive du locuteur et du Gabon, tout en légitimant son autorité politique auprès de la communauté internationale. Pour la vérifier, notre étude sollicite l'approche de l'analyse du discours définie par deux auteurs : C. Kramsch (1991) et P. Charaudeau & D. Maingueneau (2002). Pour C. Kramsch (1991 : 11), l'analyse du discours considère le langage comme *un ensemble d'énoncés destinés à accomplir certains actes communicatifs qui, reliés entre eux, finissent par former des unités de communication plus larges*. Nous apprenons, chez lui, que deux fonctions assurent la cohérence et la cohésion interprétatives d'un discours : *la fonction propositionnelle* qui s'intéresse à ce que les mots disent et *la fonction illocutoire* qui renvoie à ce que l'on fait par les mots. Dans ses analyses, il pense que *le sens d'un discours n'est pas donné dans la langue, il est découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repère que le destinateur y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire*. P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 53) pensent que l'analyse porte sur des textes situés, au sein desquels les appréciations participent à des *stratégies de construction de l'image du locuteur* et d'influence sur le destinataire, tout étant soumises aux contraintes inhérentes au *genre discursif* et au positionnement énonciatif.

Notre article se structure en quatre axes. Les deux premiers, *adjectifs de subjectivation* et *langage diplomatique*, posent les fondements théoriques et méthodologiques de la description. Le troisième *Modalités d'expression de la subjectivité à travers les adjectifs* explore la sémantique des caractérisants. Enfin, le dernier point examine *les valeurs subjectives et les effets stylistiques des déterminatifs* dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema.

1. Adjectifs de Subjectivation

L'analyse de ce titre exige d'éclairer ses deux concepts clés : adjectif et subjectivation.

1.1.Adjectif

Sur le plan morphosyntaxique, l'adjectif s'appréhende comme un élément variable du discours qui s'associe à un nom afin d'exprimer une « qualité inhérente » (Danielle Leeman, 2004 : 10) ou lui apporter une caractérisation. Si cette approche sémantique fait consensus, sa classification et sa typologie suscitent encore de nombreuses interrogations en grammaire, linguistique et stylistique. En grammaire classique, ces débats mettent en relief la complexité de la distinction entre adjectifs qualificatifs et déterminatifs. Si des auteurs comme Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon (1991) plaident pour une stricte dichotomie, d'autres privilégient l'unification de ces deux catégories (M. Grevisse et A. Goosse, 1993), justifiant que l'adjectif relève d'une appellation de nature, tandis que le déterminatif à une appellation fonctionnelle (M. Wilmet, 2007).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

L'approche linguistique et stylistique propose une classification sémantique qui retient particulièrement notre attention. Notre étude s'appuie sur l'étude de B. Buffard-Moret (1998 : 70). Cette étude revient sur les analyses faites par Kerbrat-Orecchioni (1980) sur la question de l'énonciation et de la subjectivité du langage. Cet auteur considère l'adjectif et l'adverbe comme deux vecteurs privilégiés de la subjectivité du locuteur. Il analyse les adjectifs objectifs (ou classifiants) qui décrivent le monde et s'interprètent indépendamment de l'acte énonciatif et les adjectifs subjectifs (ou non classifiants) qui traduisent un jugement sur le monde et doivent nécessairement être mis en relation avec l'instance d'énonciation. Aussi classifie-t-il les adjectifs subjectifs en adjectifs affectifs et évaluatifs. Les évaluatifs se répartissant entre axiologiques et non axiologiques). Une telle typologie sera bénéfique pour notre étude pour réaliser une lecture et une interprétation de la subjectivité des adjectifs en contexte diplomatique dans l'allocution de Brice Oligui Nguema.

1.2.Subjectivation

La subjectivation est analysée par Samah Habechi (2025 : 57) comme le processus par lequel une forme linguistique, initialement descriptive et objective, en vient à traduire la perspective, l'attitude ou l'évaluation du locuteur. Ce concept découle directement de la « subjectivité », qui renvoie à la présence du sujet parlant au sein de son propre énoncé. En examinant la théorie d'énonciation d'E. Benveniste, C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 32-71) assimile la subjectivité à la théorie de l'énonciation en la définissant comme l'ensemble des « procédés linguistiques (*shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc*.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui […] ». Elle oppose le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel, au discours « subjectif », où l'énonciateur se pose explicitement ou implicitement comme la source évaluative de l'assertion.

Par ailleurs, Jean Dubois *et al.* (1994 : 387) soutiennent que l'expression de la subjectivité n'est pas un acte de langage premier, mais plutôt une information supplémentaire reflétant le jugement du locuteur. Ils identifient deux variantes de cette subjectivité : l'affective et l'évaluative. Elles sont saisissables par différents outils lexicaux ou syntaxiques. Notre étude se consacre à l'examen des adjectifs pour mettre en lumière leur rôle dans la rhétorique persuasive du président gabonais.

2. Langage diplomatique

Le langage diplomatique constitue un objet d'étude complexe qui suscite des débats théoriques. Notre analyse retient les analyses de trois auteurs : Constance Villar, d'Arthur Giry et de Jean-Yves Gontier. Pour Constance Villar (2006 : 6), le discours diplomatique est « une ressource positive de la puissance étatique ». Il reflète à la fois des intentions et des dynamiques interactionnelles propres à la scène internationale. D'un point de vue méthodologique, Arthur Giry (1894 : 3), définit la diplomatique comme l'application de « la méthode critique » aux documents officiels (actes, chartes). En transposant cette approche, l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema peut être appréhendée comme un document officiel dont nous analysons la dimension rhétorique et l'expression de la subjectivité de son langage. Enfin, Jean-Yves Gontier (2023 : 13) définit la diplomatie à partir de sa déclinaison juridique :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

> à une forme singulière d'exercice de la diplomatie qui consiste à employer des arguments juridiques ou judiciaires dans les relations internationales à des fins stratégiques. Ces finalités peuvent être, par exemple, économiques ou militaires, ou même d'une autre nature, mais elles visent toujours à renforcer la puissance et l'influence d'un État sur la scène internationale.

Bien que spécialisée, cette définition éclaire notre démarche : la diplomatie s'entend comme la défense des intérêts stratégiques d'une nation sur le fondement du droit international. Cette défense traduit implicitement la vision propre d'un Etat, générant ainsi une marque subjective de la part du locuteur. D'où l'intérêt d'analyser le langage diplomatique à travers le prisme des adjectifs de subjectivation.

3. Modalités d'expression de la subjectivité à travers les adjectifs

3.1. Subjectivité axiologique des adjectifs

Deux catégories construisent la charge axiologique du discours d'Oligui Nguema : les adjectifs dépréciatifs et appréciatifs. Ils structurent deux orientations : l'une combat les injustices mondiales et critique la géopolitique des grandes puissances ; l'autre vise à éveiller la conscience des pays en développement, particulièrement en Afrique.

3.1.1. L'adjectif dépréciatif au service de la dénonciation

Dans ce discours, les adjectifs à valeur dépréciative forment un lexique de combat idéologique destiné à dénoncer l'asymétrie de l'ordre économique mondial et la dépendance des économies africaines vis-à-vis des matières premières. L'analyse des séquences suivantes met en évidence cette posture critique :

(1) « Il n'est plus **acceptable** que **les nations africaines** restent **cantonnées** dans le rôle de pourvoyeuses de matières premières dont d'autres fixent les prix et tirent profit. » (pp.6-7)
(2) « Pourtant, les efforts de la communauté internationale face à **ces défis** restent **dramatiquement insuffisants**. » (p.10)
(3) « Ce patrimoine exceptionnel ne sera pas sacrifié aux **appétits financiers**. » (p.11)

Ces unités linguistiques en gras injectent une charge subjective et dévoilent un ton ferme. La locution adjectivale *il n'est plus acceptable* et l'adjectif *cantonnées* traduisent l'indignation face aux inégalités économiques subies par le continent. En opérant ce choix, le président gabonais se positionne ici comme le porte-parole d'une Afrique résolue à contester des prix fixés hors de ses frontières. De même, les syntagmes *dramatiquement insuffisants* et *appétits financiers* fustigent le manque de volonté politique des grandes puissances face aux crises notamment celle de Cuba et l'ambiguïté des exigences occidentales concernant le changement climatique, qui imposent à l'Afrique la préservation de ses ressources sans contrepartie équitable pour son industrialisation. Cette stratégie de dépréciation s'appuie également sur un lexique de la victimisation et de l'ingérence, saisissable dans les énoncés ci-après :

(1) « De même, le Gabon ne peut que réitérer sa position en faveur de la levée de l'embargo imposé à Cuba en raison de son **impact négatif** sur le bien-être de la population ». (p.9)
(2) « Il est plus que temps que la paix règne sur la terre et particulièrement en **Afrique**, **si meurtrie** par des conflits dont les donneurs d'ordre et financiers se trouvent hors du continent ». (p.8)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Les adjectifs *meurtrie* et *négatif* qualifient péjorativement les conséquences des sanctions économiques et de l'insécurité, dont la responsabilité est explicitement imputée à des acteurs étrangers. Ces termes péjoratifs fondent le moteur d'une technique de subjectivation permettant à l'allocutaire de contester l'ordre établi. Cependant, ils coexistent avec les adjectifs appréciatifs, encore plus représentés dans le corpus.

3.1.2. L'adjectif mélioratif à valeur subjective

Les adjectifs mélioratifs ou valorisants se déploient selon deux effets de sens : la courtoisie et la dignité.

3.1.2.1. Adjectifs de courtoisie

La courtoisie diplomatique est sollicitée par l'énonciateur pour valoriser les valeurs de respect africaines. Cette courtoisie s'observe par des formules rituelles et des marques d'admiration. Les subjectivèmes adjectivaux contenus dans les phrases suivantes illustrent notre propos :

(1) « A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser ***mes*** **plus sincères et chaleureuses félicitations** à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de cette 80ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ». (p.2)
(2) « Soyez assurée de l'**entière coopération** de mon pays ». (p.2)
(3) « Il y a un an, devant cette **auguste Assemblée**, en qualité de Président de la Transition de la République Gabonaise, je présentais le processus politique entamé dans mon pays depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023 ». (p.3)

Si les formules *mes plus sincères et chaleureuses félicitation ; l'entière coopération* et *auguste assemblée* découlent de la tradition protocolaire, l'usage des déterminants et des qualificatifs leur confère une coloration à la fois affective et évaluative. Un tel choix vise à asseoir la légitimité de la transition gabonaise auprès des autorités de l'ONU. Ces exemples illustrent à suffisance la présence manifeste de Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette valorisation se double parfois d'une appréciation hyperbolique dans les expressions *remarquable travail* et *haute fonction* :

(4) « J'adresse mes compliments pour le **remarquable travail** accompli durant son mandat ». (pp.2-3)
(5) « Votre expérience vous permettra, j'en suis convaincu, d'accomplir avec efficacité les missions inhérentes à votre **haute fonction** ». (p.2)

Ces deux phrases créent une hyperbole positive qui renforce le coefficient subjectif de l'énoncé, permettant à Oligui Nguema de souligner l'importance les missions accomplies sous le mandat d'Antonio Guterres à la tête de l'organisation des Nations Unies et de la nouvelle présidente de la 80e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Annalena Baerbock.

3.1.2.2. Adjectifs de dignité

Les adjectifs mélioratifs véhiculent également une rhétorique de la dignité. Cette rhétorique personnifie le Gabon en construisant une subjectivité collective, laquelle s'incorpore dans les épithètes suivantes :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(1) « Aujourd'hui, **le Gabon** n'est plus un pays en suspens, il est de retour aux côtés des autres États, **debout**, **digne** et **prêt** à assumer toute sa place dans le concert des nations ». (p.6)
(2) « Le Gabon **nouveau**, **digne** d'envie que mes compatriotes appellent de tous leurs vœux signifie aussi que l'État gabonais doit désormais être au service de son peuple ». (p.6)

Les épithètes intégrées dans les chaînes énumératives *Le Gabon debout, digne et prêt* et *Le Gabon nouveau, digne* relèvent d'une pratique discursive choisie par le président gabonais pour montrer l'image d'un pays redressé. Cette pratique se bâti sur la personnification, car le nom propre abstrait *Gabon* reçoit les qualificatifs des humains *prêt, debout* et *digne*. En plus, la mobilisation de ces épithètes crée deux rythmes stylistiques : ternaire *debout, digne et prêt* et binaire *nouveau, digne*. La répétition de l'adjectif *digne* dans les deux phrases agit comme un leitmotiv qui, par un effet de martèlement rhétorique, vise à ancrer ces valeurs dans l'inconscient du public. Ce procédé devient une stratégie diplomatique destinée à redonner une charge héroïque et une fierté souveraine à la Nation. S'inscrivant dans le même contexte énonciatif, l'adjectif relationnel *exceptionnel* caractérisant le patrimoine forestier traduit une volonté de sanctuariser les richesses du pays :

(1) « Le Gabon est le gardien d'une partie du Bassin du Congo, deuxième poumon vert de la planète. Ce **patrimoine exceptionnel** ne sera pas sacrifié aux appétits financiers ». (p.11)

La particularité de l'exemple réside par l'emploi de l'hyperbole construite autour de *patrimoine exceptionnel.* Cette hyperbole souligne la valeur accordée aux forêts du Bassin du Congo ; tandis que le groupe verbal au futur *ne sera pas sacrifié* place le président gabonais en gardien légitime de ce bien commun. Ce choix stylistique confirme l'analyse de Constance Villar (2006 : 235, *ibid.*), pour qui « les figures dans le discours diplomatique accomplissent une performance. Elles fonctionnent comme une polyphonie qui mélangerait deux voix, celle du sens littéral découlant du discours explicite (présent) et celle du sens figuré suggérant un discours implicite (absent), qui réunirait le signifiant et le signifié et ajouterait, à la compétence ordinaire, celle des spécialistes (les diplomates) ». D'autres techniques diplomatiques de persuasion utilisées par Oligui Nguema sont avec les déterminatifs. Ces derniers sont également des vecteurs subjectifs dans le corpus.

3.2. Effets stylistiques et subjectifs des déterminatifs

L'usage des adjectifs déterminatifs ouvre un autre espace d'inscription de la subjectivité chez Brice Clotaire Oligui Nguema. Comme le rappelle Danielle Leeman (2004 : 31), les déterminants *actualisent* le nom en lui conférant une fonction référentielle : grâce au déterminant qui lui est associé, le nom, qui, seul, évoque un simple concept, devient actuel, c'est-à-dire désigne une réalité particulière ». En spécifiant l'extension du nom, ils produisent des effets stylistiques qui orientent la réception du message. Ces indices d'appropriation énonciative permettent à l'allocutaire de légitimer son coup d'Etat, de donner un sens à la transition qu'il a conduite jusqu'à l'élection présidentielle, et de positionner son discours sur l'échiquier de la géopolitique.

Georges Molinié (1989 : 21-22) définit l'effet stylistique comme l'impression engendrée par l'usage d'un mot ou d'une expression au sein de la chaîne syntaxique et discursive. Selon lui, les effets stylistiques résultent d'une création discursive. De son

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

côté, Pierre Guiraud (1969 : 28) rappelle que cette stylistique des effets est héritée de Charles Bally :

> Bally a le premier proposé une théorie moderne des effets de style ; en montrant qu'à chaque signe, à côté de son sens, s'attachent des effets, les uns étant des motivations naturelles qui tiennent à la forme du signifiant; les autres des effets par évocation qui dérivent des emplois antérieurs du signe.

A chaque signe linguistique s'attachent, outre son sens conceptuel, des motivations naturelles ou des effets par évocation dérivés de ses emplois antérieurs. La notion d'effet forge le domaine par excellence de la sémantique du style. L'étude de la détermination qu'elle soit construite par les possessifs (*mon, mes, notre, votre, son*) et les démonstratifs (*ce, ces* et *cette*) révèle une composante de la subjectivité discursive, mis au service d'une argumentation politico-rhétorique.

3.2.1. Les déterminants possessifs

Selon Patrick Charaudeau (1992 : 207), les possessifs indiquent que le locuteur assume la responsabilité d'un lien de dépendance, unit son propre destin à celui de l'élément dépendant, ou en revendique la possession exclusive. Dans ce discours, leur emploi génère trois effets stylistiques : la déférence, la solidarité ou le destin lié et l'engagement collectif.

3.2.1.1. Effet de déférence

L'effet de déférence se traduit par l'adoption d'une posture de respect, de soumission ou de dépendance à l'égard d'une autorité supérieure (Patrick Charaudeau, 1992 : 208). Cet effet s'actualise à travers des formules de courtoisie protocolaire, comme il est illustré dans extraits suivants :

(1) « A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser **mes plus sincères et chaleureuses félicitations** à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de cette 80ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ». (p.2)

(2) « C'est l'occasion pour moi d'exprimer, au nom du Peuple gabonais et au mien propre, **nos sincères remerciements** à l'Organisation des Nations Unies pour son accompagnement multiforme ». (p.5)

Les possessifs *mes* et *nos* manifestent l'implication du locuteur, qui prend en charge l'énonciation. Ces déterminants sont appuyés par les adjectifs *sincères* et *chaleureuses*, intensifiés par le superlatif relatif *plus*, accentuent la dimension affective du protocole. Cet effet de déférence est convoqué par le président gabonais pour caractériser la présidente, Annalena Baerbock, sa supérieure sur le plan institutionnel. L'utilisation du terme *Madame* n'est pas fortuite, elle rappelle une dignité civile originellement formée sur l'association de *ma* et *dame*. A l'inverse, le recours aux possessifs de la troisième personne *son* et *sa*, réintroduit une distance respectueuse et universelle, indispensable à la régulation de l'interaction diplomatique :

(1) « A **son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK** pour son élection à la Présidence de cette 80ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ».

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(2) « A **Son Excellence Monsieur Philémon YANG**, votre prédécesseur, j'adresse mes compliments pour le remarquable travail accompli durant son mandat »
(3) « Enfin, je voudrais saluer à nouveau l'action de **Son Excellence Monsieur Antonio Guterres**, Secrétaire Général de notre Organisation »

Dans ces trois énoncés, l'usage de la troisième personne permet à Brice Clotaire Oligui Nguema d'élever le propos au-dessus de l'appropriation personnelle pour l'inscrire dans une légitimité institutionnelle objective. Autrement dit, à travers l'expression *à son Excellence*, l'énonciateur désigne l'autre ou ses attributs à la troisième personne, en quittant le registre de l'appropriation affective pour celui du constat factuel, conférant à son allocution une portée universelle et une légitimité institutionnelle. D'autres effets appréciatifs des adjectifs possessifs expriment le destin lié.

3.2.1.2. Effet de solidarité ou destin lié

Un autre effet subjectif du possessif répertorié dans le discours d'Oligui Nguema est la solidarité ou le destin lié. Dans ce contexte, le possessif construit une relation d'appartenance symbolique et affective entre Brice le dirigeant et le peuple gabonais. La répétition fréquente du syntagme « mon pays » en offre une illustration claire :

(3) « **Le Gabon, mon pays**, est particulièrement attentif à « l'Initiative ONU 80 » qui vise l'efficacité opérationnelle face aux défis mondiaux et la rationalisation des mandats, au sein du système des Nations Unies ».
(4) « Soyez assurée de l'entière coopération de **mon pays** ». (p.2)
(5) « Je présentais le processus politique entamé dans **mon pays** depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023. » (p.3)

Le groupe nominal *mon pays* met en relation le possessif *mon* en liaison avec le substantif « pays ». Cette association syntaxique permet à Oligui Nguema d'impliquer implicitement son destinataire, à savoir le peuple gabonais, dans une logique de proximité et d'unité nationale. Elle produit ainsi un effet de solidarité et d'inclusion suggérant que les épreuves, les expériences et les aspirations sont collectivement partagées.

La juxtaposition du nom propre *Le Gabon* et de l'apposition *mon pays* crée une redondance stylistique qui justifie l'attachement fusionnel du président à la nation. Cette stratégie discursive vise également neutraliser les critiques liées aux conditions à son accession au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat constitutionnel. Nous notons la même posture affective dans l'énoncé *l'entière coopération de mon pays*, où la marque possessive accentue l'appropriation subjective du référent national et renforce l'image d'un lien étroit entre le dirigeant et la collectivité nationale. Un mécanisme similaire d'appropriation subjective et de solidarité s'observe lors de l'évocation de l'aboutissement de la transition :

(6) « Cette Transition s'est achevée par **mon investiture**, le 03 mai 2025, en qualité de Premier Président élu de la 5ème République, établissant ainsi démocratique ».

En définitive, l'effet de destin sert de levier argumentatif pour capter l'adhésion de l'auditoire international en affichant une parfaite symbiose avec la collectivité nationale.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

3.2.1.3. Effet d'engagement ou de responsabilité collective

L'engagement fait partie des effets sémantiques que l'on peut relever dans l'emploi des adjectifs possessifs. Il se manifeste par l'emploi des possessifs collectifs *notre* et *nos,* qui associe Brice Clotaire Oligui Nguema et la communauté nationale dans une même dynamique énonciative :

1) « Le Gabon revient devant vous avec un message clair : **Notre pays** a changé ! » (p.6)
2) « Nous demandons un partenariat mondial équitable où la protection de **nos forêts** s'accompagne d'une juste rémunération pour les services écologiques rendus à l'humanité ». (p.11)
3) « Nous avons décidé de transformer **nos ressources** sur place, créer des emplois chez nous, développer des filières industrielles africaines et dialoguer avec le monde sur des bases d'équité, de probité et de respect mutuel, pour notre essor vers la félicité ». (p.7)
4) « Dans sa marche vers le développement, le Gabon pays de paix et d'opportunités continuera d'être une terre d'accueil pour tous ceux qui s'engagent à respecter **nos lois, nos valeurs républicaines** et à contribuer de manière exemplaire à l'effort national ». (p.7)

Les substantifs *Pays, forêts, ressources, lois* et *valeurs républicaines* ont en commun de pouvoir être précédés des déterminants possessifs *notre* et *nos*. Cette solidarité syntaxique engendre les syntagmes possessifs *notre pays*, *nos forêts*, *nos ressources*, *nos lois, nos valeurs républicaines*, qui suscitent autant de marques de subjectivité. Dans plusieurs cas, leur emploi implique non seulement l'énonciateur, mais englobe également l'ensemble de la communauté nationale. En actualisant ces réalités dans son discours, l'énonciateur souligne qu'elles relèvent d'un patrimoine collectif et appartiennent symboliquement à la notion tout entière, plutôt qu'à à un individu en particulier. Ainsi, les déterminants possessifs contribuent à la construction d'un sentiment d'appartenance commune et traduisent la volonté du locuteur d'établir une communion avec le peuple gabonais.

3.2.2. Les déterminants démonstratifs

En tant qu'opérateurs de désignation, les démonstratifs *ce, ces* et *cette* participent activement au positionnement diplomatique de l'orateur en orientant la saillance des référents. Ils ancrent le discours dans les coordonnées spatio-temporelles selon deux modalités : la fonction anaphorique et la fonction déictique.

3.2.2.1. Subjectivité anaphorique

Selon D. Leeman (2004 : 86, *ibid.*), l'anaphore désigne le procédé par lequel un terme reprend un segment textuel ou un concept précédemment introduit dans le fil du discours, lui conférant une charge interprétative. L'auteur distingue notamment l'anaphore associative, l'anaphore coréférentielle ainsi que l'anaphore nominale ou lexicale, fidèle ou infidèle. Notre étude envisage l'anaphore comme un mécanisme discursif de rappel et de mise en évidence qui mobilise la mémoire discursive afin de produire les effets de subjectivité. Elle permet au président gabonais de condenser une réalité complexe en une expression synthétique, tout en orientant l'interprétation de son auditoire et en renforçant la cohérence argumentative de son discours. Deux procédés anaphoriques se dégagent particulièrement dans le style de Brice Clotaire Oligui

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Nguema : l'anaphore conceptuelle et l'anaphore fondée sur le présupposé d'existence et d'accord. Les exemples suivants illustrent l'emploi de l'anaphore conceptuelle :

1) « **Cette transition apaisée**, ouverte à un Dialogue National Inclusif, à un Référendum Constitutionnel et conforme au chronogramme qu'il s'est fixé, lequel se poursuivra par l'organisation des élections législatives, locales et sénatoriales libres et transparentes ». (p.4)
2) « Nous pensons légitimement, **ce processus pacifique et historique** pourrait d'ailleurs faire l'objet d'enseignement et d'étude dans divers milieux ». (p.5)

Dans ces deux extraits, on observe l'emploi de l'anaphore conceptuelle à travers les syntagmes démonstratifs *cette transition apaisée* et *ce processus pacifique et historique*. Ce procédé permet à l'orateur de reprendre, sous une forme synthétique, un contenu précédemment développé dans le discours. Le démonstratif associé au nom, ne se limite pas à assurer la continuité référentielle. Il propose également une requalification interprétative des faits évoqués. Ainsi, le syntagme *cette transition*, employé après l'évocation des élections de 2025, traduit un positionnement énonciatif. En qualifiant la transition d'*apaisée*, le locuteur ne se contente pas de rappeler un événement, plutôt il en oriente l'interprétation en présentant cette caractéristique comme une évidence partagée. Ce choix lexical manifeste une prise en charge subjective du référent et cherche à rallier aussi bien le peuple gabonais que l'opinion internationale à cette lecture des faits. De même, le syntagme *ce processus pacifique et historique* résume l'ensemble des événements antérieurement évoqués tout en leur attribuant une valeur positive. Les caractérisants *pacifique et historique* orchestrent une évaluation assumée par le locuteur, renforcée par le syntagme verbal « nous pensons légitiment », qui illustre la prise en charge énonciative du jugement formulé. L'anaphore dépasse ainsi sa fonction de simple reprise référentielle pour devenir un instrument de construction de la subjectivité et de légitimation du discours. Par ailleurs, l'anaphore peut également être analysée sous l'angle du présupposé d'existence et d'accord. Dans ce cas, le démonstratif présente le référent comme déjà connu, admis ou partagé par l'allocutaire, ce qui contribue à renforcer l'effet de consensus recherché par le locuteur, comme l'illustrent les exemples suivants :

1) « **Ce plan** met l'accent sur l'augmentation de notre capacité énergétique, le renforcement des infrastructures, le développement du numérique et l'employabilité des jeunes ».
2) « Ensemble, nous avons une réelle opportunité de faire de **ce Traité** un véritable levier de transformation pour les générations présentes et futures ».

Actualisés par l'auteur, les syntagmes « ce plan » et « ce Traité » sont deux présupposés qui s'analysent subjectivement. Dire que « ce » plan ou « ce » traité implique qu'il n'y en a pas d'autre possible et que tout le monde voit de quoi il s'agit.

3.2.2.2. Subjectivité déictique

La subjectivité peut emprunter la voie des démonstratifs à valeur déictique dans le langage du président. Ils reçoivent tous, au cours de leur actualisation discursive un corrélat référentiel déterminé. Cette valeur déictique s'opère lorsque l'adjectif démonstratif renvoie directement à la situation spatiale et temporelle dans laquelle Brice Clotaire Oligui Nguema prononce son discours. Nous avons identifié deux types de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

déictique : le déictique spatial et situationnel et le déictique temporel. Les extraits suivants illustrent le premier type :

1) « Il y a un an, devant **cette** auguste Assemblée, en qualité de Président de la Transition de la République Gabonaise, je présentais le processus politique entamé dans mon pays depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023. » (p.3)
2) A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser mes plus sincères et chaleureuses félicitations à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de **cette** 80ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Comme nous pouvons le constater, les expressions *cette auguste Assemblée* et *cette 80e Session* décrivent des indices déictiques spatio-temporels. En effet, le déterminant démonstratif *cette* renvoie directement à l'environnement physique immédiat du président gabonais. Il s'agit d'un véritable geste de monstration (un ancrage *in situ*) qui désigne le public et le lieu de l'allocution au moment précis de la parole. Loin d'être de simples outils de désignation neutres, ces déictiques traduisent une forte implication de l'énonciateur dans son propre discours, tout en servant une stratégie de positionnement. Ainsi, en qualifiant le public de *cette auguste Assemblée*, le président montre qu'il fait corps avec l'institution. Ce déterminant crée un effet de présence immédiate qui légitime son autorité face à ses pairs. Le segment suivant illustre, quant à lui, un cas de déictique temporel à travers le syntagme « en cette année ». Ici encore, le démonstratif fait coïncider le propos avec le moment de l'énonciation, c'est-à-dire l'année en cours au moment où le discours est prononcé.

1) Dans le cadre du Pacte pour l'avenir de 2024, l'ONU doit continuer à encourager et appuyer l'action cruciale des femmes résultant de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dont on célèbre les trente ans **cette année**.

En définitive, le président gabonais recourt aux indices déictiques pour s'ancrer physiquement et solennellement dans l'espace et le temps de la haute diplomatie internationale. Cet outil linguistique lui permet ainsi de s'approprier pleinement la langue afin d'asseoir son autorité.

Conclusion

Cet article s'est donné pour objectif d'analyser la subjectivité au cœur du langage diplomatique dans le discours écrit de Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette dimension subjective s'y déploie à travers un réseau d'adjectifs qualificatifs et déterminatifs. En inscrivant notre démarche dans le champ de l'analyse du discours, nous avons mis en évidence les motivations sémantiques fondamentales qui régissent ces apports descriptifs, mobilisés par le locuteur pour convaincre son auditoire et susciter une réaction émotionnelle. Ces motivations sémantiques ont été examinées sous deux angles complémentaires. D'une part, l'analyse des qualificatifs a révélé une faible récurrence des termes dépréciatifs au profit des appréciatifs de courtoisie et de dignité. D'autre part, l'examen des adjectifs déterminatifs (possessifs et démonstratifs), a mis en lumière des effets stylistiques de déférence, de solidarité, de destin lié, d'engagement ou de responsabilité collective, tandis que les démonstratifs ont révélé une double fonction anaphorique et déictique. Au terme de ce travail, nous sommes parvenus à démontrer que

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

les adjectifs, loin d'être de simples ornements dans ce discours, constituent le moteur même des stratégies de subjectivation. Ils permettent de légitimer linguistiquement le changement de régime au Gabon, construisent la figure d'un chef d'État à la fois respecté et inflexible, et matérialisent l'affirmation d'une parole africaine souveraine à la tribune des Nations Unies.

Références bibliographiques

Buffard-Moret Brigitte. 1998. *Introduction à la stylistique*, Paris : Dunod.

Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris, Seuil, 661p.

Charaudeau Patrick, 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, 880p.

Giry Arthur. 1894. *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette.

Gontier Jean-Yves. 2023. *La Diplomatie Juridique: Défense et Illustration du Droit Français et du droit Continental dans le Droit Global à travers les exemples de la Médiation et de l'Arbitrage international*. Thèse de doctorat. Droit. Université Paris-Saclay. Français. ⟨NNT: 2023UPASH003⟩. ⟨tel-04283865.

Guiraud Pierre. 1969. *Essais de la stylistique,* Paris, Klincksieck.

Kerbrat-Orecchioni Cathérine. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

Kramsch Claire.1991. *Interaction et discours dans la classe de langue*, Hatier/Didier.

Leeman Danielle. 2004. *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Rémon Joséphine. 2018. « La subjectivité comme catégorie abstraite: entre l'individuel et le collectif ». *Editions et Presses Universitaires de Reims*. Les catégories abstraites et la référence. hal-01633068

Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René.1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

Villar Constanze. 2006. *Le discourt diplomatique*, Paris, Harmattan, 251p.

Note bibliographique

Brèche Pachel Nguiene Bilongo est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique. Il exerce ses fonctions au sein du Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines. Ses recherches portent principalement sur les aspects liés au style, notamment l'expressivité, les variations et les effets ou valeurs stylistiques, la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et énonciatifs. À travers ses travaux, il s'attache à analyser les mécanismes internes de la langue française sous leurs diverses dimensions. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques dans ses domaines de spécialisation.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.188-201

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

La trace du monde diplomatique dans *le mort vivant* de Henri Djombo

Ghislain Méliodore Mvoula-Massamba[1]
Université Marien Ngouabi (Congo)
mvoulaghis@gmail.com
https://orcid.org/0009-0003-1613-6172
DOI: https://doi.org/10.55595/txc69r24

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*

Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Cette étude examine les manifestations des pratiques diplomatiques dans le roman *Le Mort vivant* de Henri Djombo. Elle se veut une herméneutique du texte et s'intéresse à la manière dont Henri Djombo, en sa qualité d'ancien ambassadeur, réalise l'immersion du lecteur dans l'univers des représentations diplomatiques, afin de lui faire découvrir les méandres et les avatars des arcanes de la diplomatie africaine. Elle analyse deux sphères diplomatiques dont les invariants et les cloisons ne s'entrecroisent et ne s'entremêlent dans une logique structurelle et philosophique : l'une moderne, placée sous la ferrure architecturale du monde occidental, l'autre coutumière, explorant les savoirs endogènes séculaires pour régler les différends. L'objectif est de montrer que Henri Djombo se sert de ses connaissances, de son savoir-faire, et du lexique nuancé et codé du monde diplomatique pour bâtir la trame de son récit. L'étude se construit autour des questions suivantes : comment Henri Djombo se représente-t-il le monde diplomatique moderne ? Quelle perception se fait-il de la diplomatie coutumière par rapport à celle dite moderne ? Dans le cadre de cette étude, l'on opte pour l'approche interdisciplinaire en convoquant les théories de la sociocritique, les relations internationales, la sociologie des personnages et l'herméneutique. Notre réflexion s'articule autour de trois axes : la précarité et le langage expressif du l'univers diplomatique, l'opprobre générée par le revers de fortune du métier de diplomate et l'idéale diplomatie culturelle.

Mots-clés : monde diplomatique, précarité, diplomatie coutumière, herméneutique littéraire, satire.

[1] **Comment citer cet article:** Mvoula-Massamba G. M ., (2026), « La trace du monde diplomatique dans le mort vivant de Henri Djombo », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp. 202-220

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

Traces of the Diplomatic World in *Le Mort-Vivant* by Henri Djombo

Abstract : This study examines the manifestations of diplomatic practices in the novel The Living Dead by Henri Djombo. She wants to be a hermeneutic of the text and is interested in the way Henri Djombo, in his capacity as former ambassador, immerses the reader in the universe of diplomatic representations, in order to make him discover the twists and turns and the avatars of the arcana of African diplomacy. She analyzes two diplomatic spheres whose invariants and partitions do not intersect and do not intermingle in a structural and philosophical logic: one modern, placed under the architectural fittings of the Western world, the other customary, exploring secular endogenous knowledge to settle disputes. The objective is to show that Henri Djombo uses his knowledge, his know-how, and the nuanced and coded lexicon of the diplomatic world to build the fabric of his narrative. The study is built around the following questions: how does Henri Djombo represent the modern diplomatic world for himself? What is the perception of customary diplomacy compared to the so-called modern one? Within the framework of this study, we opt for the interdisciplinary approach by summoning the theories of sociocritics, international relations, sociology of characters and hermeneutics. Our reflection revolves around three axes: the precariousness and the expressive language of the diplomatic universe, the opprobrium generated by the setback of fortune of the profession of diplomat and the ideal cultural diplomacy.

Keywords : diplomatic world, precariousness, customary diplomacy, literary hermeneutics, satire.

Introduction

Notions apparemment incompatibles, littérature et diplomatie se situent à la croisée des chemins de divers champs de recherche en sciences humaines (Relations internationales, Histoire, Politique, etc.) et sociales. Ces deux sphères concentriques, aux pratiques diverses, apparaissent comme deux chemins de pensée hétéroclites et parallèles mais complémentaires, interconnectés et perméables aux idées et aux influences de l'une et de l'autre activité. Ils s'entrecroisent, s'enchevêtrent et s'entremêlent par les forces thématiques, l'esthétique langagière, le style, l'écriture, les visées de création et les acteurs qui les mettent en musique, à la fois écrivains et diplomates et vice versa. Ainsi, puissant marqueur social, culturel et intellectuel, le monde diplomatique, loin d'être anodin et une citadelle imprenable, devient, dans le champ littéraire planétaire, l'objet de réflexion, de poétique et d'écriture. Des écrivains comme René de Chateaubriand, Stendhal, Saint-John Perse, Jacques Roumain, Romain Gary, Paul Claudel, Ferdinand Oyono, Henri Lopes, Henri Djombo, etc. ont d'ailleurs enfilé la veste de diplomate.

En effet, en littérature africaine, les liens entre le monde diplomatique, l'écriture, la politique, l'engagement et la culture sont étroits : « Écrire, c'est négocier avec ses

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

fantômes. La littérature réclame des compétences de diplomate », écrit François Bott, cité par Claire Bauchart (2020). L'expression littéraire est le miroir de crises sociétales dont l'épilogue est l'activité politique. Dans ce contexte, les pratiques de la diplomatie tracent les sillons dans les œuvres littéraires. C'est le cas du roman *Le Mort vivant* dans lequel Henri Djombo peint le monde diplomatique. Son écriture, dont la langue est mâtinée de néologismes et d'humour, « est une recette de savoirs pluriels tirés d'autres domaines de la connaissance : économie, politique, gestion, droit (…) » (J. M. Mambi Magnack, 2025, p. 16), sciences politiques et l'histoire de l'art. Elle cache les prémisses d'une critique acérée de l'appareil politique et des avatars du monde diplomatique.

Les enjeux diplomatiques ont deux cercles concentriques dans *Le Mort vivant* de Henri Djombo, un homme aux identités multiples : homme d'État et politique congolais. Le premier trouve son fondement dans l'énoncé consacré à l'érosion du couple ambassadeur de Francis et Gloria (Prologue et chapitre 6), « métaphore de la honte nationale du Boniko » (A. N. Malonga, 2007, p. 109), à qui le narrateur homodiégétique, Joseph Niamo, envoie « Une si longue lettre »[2] de cent soixante pages. Le second s'articule autour des « péripéties d'un séjour qu'effectue le héros dans son village natal, au nord du Boniko où il doit participer aux obsèques de sa sœur. Interpellé par les garde-frontières du pays voisin, le Yangani (le traître), il est accusé d'être J. N., le mercenaire qui cherche à déstabiliser ce pays voisin » (A. N. Malonga, 2007, p. 109-110). Ces aspects diplomatiques se manifestent autour des problématiques de frontières, de droits de l'homme, d'infrahumanité, de déviations des consciences humaines, de totalitarisme, de justice, de croyances traditionnelles.

L'on a beaucoup écrit sur Henri Djombo. Ainsi, de nombreux chercheurs et critiques littéraires ont consacré leurs travaux à l'analyse de l'œuvre de l'écrivain congolais, sous le prisme des aspects thématiques et formels. Ces écrits s'organisent autour des problématiques d'économie, de politique, d'écologie, de paratextualité, d'intertextualité restreinte, d'intermédialité, de langue, de justice, des droits de l'homme, etc. Parmi les textes de référence, l'on repère ceux d'E. Ngamountsika, R. F. E. Loemba et R. D. Yala Kouandzi (2026), R. D. Yala Kouandzi (2021), E. Ngamountsika, A. F. R. Loussakoumounou et F. Otsiema Guellely (2025), A. N. Malonga (2007, p. 109-112), J. M. Mambi Magnack (2025), S. Akplogan (2015), G. P. W. Kadima-Nzuji (2023), B. Iloki (2021, p. 301-323), C. G. Makosso (2025, p. 219-230), P. Itoua et G. A. Mampassi (2024, p. 168-182), F. Otsiema Guellely et L. Kindziala-Kindziala (2022, p. 76-88), E. Simbo-Apekou (2025, p. 73-85). Sur ce terrain exploré par tant de curiosités littéraires et d'érudits, l'on oriente son entreprise de recherche du nouveau vers le lien qui se tisse et se crée entre littérature et diplomatie chez Henri Djombo en scrutant le déploiement des indices du monde diplomatique dans la trame narrative de *Le Mort vivant*.

Dans cette étude, l'on tentera de répondre à la question suivante : Comment se manifeste la trace de l'univers diplomatique dans *Le Mort vivant* de Henri Djombo ? Il s'agira d'analyser la trace, les empreintes de l'univers diplomatique ainsi que leur incidence dans la construction de sens du roman *Le Mort vivant*. A cette interrogation se greffent deux questions secondaires : quelle est l'image du monde diplomatique moderne dans *Le Mort vivant* ? Quelle perception Henri Djombo se fait-il de la

[2] BÂ Mariam, 1979, *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles éditions africaines.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

diplomatie coutumière par rapport à l'image de la diplomatie moderne ? De ces interrogations découlent trois hypothèses. La première hypothèse s'articule autour de la résurgence des indices du monde diplomatique dans les signes textuels de *Le Mort vivant*. La deuxième hypothèse fait la cartographie du fonctionnement quotidien des représentations diplomatiques africaines à l'étranger et ses critiques acérées qui se ruent sur une image diplomatique désastreuse. La troisième hypothèse, enfin, s'arc-boute autour de la diplomatie coutumière fondée sur les us et coutumes, soutenu par le rapport de filiation et la langue d'expression. Pour analyser ces faits, l'on recourt à une approche interdisciplinaire qui croise la sociocritique, les relations internationales, la sociologie des personnages et l'herméneutique. Trois axes constituent l'ossature de cette étude. Le premier axe s'intéresse aux manifestations des pratiques diplomatiques dans le tissu narratif de *Le Mort vivant*. La deuxième traite de la satire des chancelleries ou représentations diplomatiques. Le troisième axe, quant à lui, articule sa réflexion autour de la solidarité d'une communauté culturelle comme mode de résolution des conflits existentiels.

1. L'univers diplomatique : de l'expression verbale à la précarité existentielle

Aux yeux des observateurs avertis de la vie publique, politique, des relations sociales et internationales entre Etats et entre individus chargés de négociation, l'univers diplomatique est consubstantiel aux notions de frontière, d'immunité, de permanence des relations, de réciprocité des traitements, de la place et du code de l'information et du secret. Il exige du diplomate, nullement dénué de talent, la connaissance des faits historiques, l'immense culture, l'éloquence ou les capacités de s'exprimer qui tiennent compte du sens reçu et perçu des phrases codées et décodées et des arguments exposés, le langage soigné fuyant le banal, le choix des termes d'échange pour décrire une situation conflictuelle, les manières agréables et civiles, la finesse, l'adresse, la circonspection, la ruse, le tact, la prudence, le savoir-être et le savoir-vivre, la maîtrise de son corps, de ses émotions, de ses sentiments et de l'acte de parole.

Du roman *Le Mort vivant*, Alpha Noël Malonga (2007, p. 109) affirme qu'il « paraît à nos yeux comme la meilleure réussite littéraire de Henri Djombo ». Ce texte, « de l'absurde et du chaos africain » (L. Kesteloot, 2001, p. 272), tant apprécié par les critiques littéraires, s'ouvre par un prologue où Henri Djombo étale l'érosion et les conditions de vie précaire du couple ambassadeur Francis et Gloria, les réceptions diplomatiques et le déploiement des connaissances liées au langage mieux du lexique diplomatique. Est-ce le reflet ou un épisode de la vie sociale et professionnelle de l'écrivain Henri Djombo transformé en fiction narrative? Rien n'atteste cette insinuation biographique. En retraçant le parcours de Henri Djombo dans sa double dimension d'écrivain et d'homme politique à travers une brève notice biographique de l'écrivain congolais, Jules Michelet Mambi Magnack (2025, p. 19) met en lumière sa carrière diplomatique en ces termes :

> « Homme politique, Ambassadeur du Congo dans plusieurs pays européens, et membre du gouvernement congolais pendant de longues années, il est inlassablement engagé dans des combats sur plusieurs fronts : bonne gouvernance, problématiques écologiques, pour la préservation de la biodiversité et le développement durable de son pays ».

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Les enjeux diplomatiques dans *Le Mort vivant* sont tributaires de l'expression, de mode de langage, des expressions, des conversations et des réceptions. En effet, pour donner à son récit une esthétique langagière spécifique et adaptée aux visées qu'il s'est assignées dans le « Prologue », Henri Djombo, à l'image d'un bon semeur qui disperse des graines dans son champ, truffe et sature son texte des lexies relevant essentiellement de l'univers diplomatique aux fins de peindre le tableau sombre de la diplomatie et des représentations diplomatiques de certains États. Aussi, il s'agit pour cet écrivain de procéder à l'interconnexion des deux activités apparemment parallèles : la création littéraire et la diplomatie. Dans cette optique, la transposition et l'adaptation du langage diplomatique s'imposent pour dessiner les contours de la littérarité du texte, rapprocher le fait littéraire, mise en scène, de l'univers diplomatique et donner au texte de Henri Djombo une teneur syncrétique. L'écrivain congolais crée alors le dialogue des cultures littéraires et diplomatiques dans une parfaite osmose qui permet le dévoilement, dans le champ de la création, de son « mythe personnel » et de son idiosyncrasie au moment où l'humanité a besoin, tant soit peu, de l'apport du génie diplomatique pour résoudre les problèmes auxquels elle est confrontée. Cette idiosyncrasie trouve son fondement autour de l'idéal de paix qui génère un environnement apaisé, élagué de toute forme de velléité et du sentiment chronique d'insécurité et de vulnérabilité existentielles. Donc, le bien-être de l'homme est l'ultime but vers lequel tend la création littéraire de l'écrivain congolais: « Henri Djombo, du reste chaleureux, imperturbable et d'aplomb, affiche un air solennel qui renseigne sur le triomphe de l'homme, sur les averses de la société » (S. Akplogan, 2015, p. 82).

Pour exprimer l'incapacité de Francis à surmonter la crise financière qui sévit l'ambassade dont il a la charge managériale et souligner son état psychologique marqué par « la diplomatie du pauvre » (H. Djombo, 2000, p. 11) arpentant les couloirs du désespoir d'un labyrinthe qui n'augure pas de lendemains meilleurs, Henri Djombo use l'unité syntaxique suivant : « Les formules diplomatiques étaient usées et démodées par la situation » (H. Djombo, 2000, p. 11). En effet, dans la sphère de politique internationale, une formule diplomatique est appréhendée comme un code de communication utilisant les mots concis, précis et justes, sur le plan sémantique, pour atténuer la violence d'une situation ou pour dire les choses à demi-mot afin de régler un problème sans susciter l'ire de son interlocuteur. Pour le cas précis, l'Ambassadeur Francis adresse les formules diplomatiques au ministère des Affaires étrangères du Boniko à la seule fin d'améliorer les conditions de vie, car Victor Hugo écrit en substance : Améliorer la vie matérielle, c'est améliorer la vie ; faites les hommes heureux, vous les faites les meilleurs. En réponse aux formules diplomatiques qui décrivent de façon polie, prudente et par euphémisme la précarité existentielle et la descente aux enfers du couple ambassadeur Francis et Gloria, Henri Djombo introduit, pour des fins d'esthétique scripturale et réalistes, dans la trame narrative de *Le Mort vivant* un syntagme nominal ayant trait au vocabulaire des relations internationales : « Les notes verbales des affaires étrangères venaient rappeler l'insolvabilité de la représentation bonikoise à Binango et achevaient d'accabler le débiteur » (H. Djombo, 2000, p. 11). Outil principal de la correspondance, écrite à la troisième personne, la note verbale, en milieux diplomatiques, est utilisée pour transmettre des informations courantes, des notifications, des demandes officielles entre les ambassades et les ministères des Affaires étrangères. L'on constate qu'entre l'ambassade du Boniko et le Ministère des Affaires

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

étrangères s'installe un langage d'ambiguïté, une langue de bois, car le Ministère oppose une fin de non-recevoir aux questions d'insolvabilité et de précarité du personnel. Cette ambiguïté est-elle, pour un État, une stratégie machiavélique qui consiste à fuir ce qu'il ne peut fuir, c'est-à-dire les charges liées au fonctionnement des ses missions diplomatiques ? L'ambassade du Boniko est abandonnée à elle-même et ne sait à quel saint se vouer pour enclencher le processus de sa rédemption. Par-delà, Henri Djombo dénonce la paupérisation des ambassades, véritables vitrines des États à l'extérieur.

Le monde diplomatique a ses us et coutumes parmi lesquels l'on songe à la réception diplomatique et ses enjeux stratégiques qui apparaissent, aux yeux des diplomates chevronnés, comme un moment solennel de convivialité où la gestuelle, la posture, l'élément vestimentaire, le style, l'éloquence, les modalités de l'expression (l'on s'exprime en soignant ses arguments et son langage), le savoir-vivre et le savoir-être sont d'une exigence extrême. Pierre Nevejans (2015) souligne son importance dans les relations internationales :

> La réception diplomatique est constituée par l'ensemble de ces moments, même de durée infime, de contact entre prince(s) et ambassadeur(s), créant de fait un couple politique, composé de deux personnages qui devaient placer l'un dans l'autre une confiance décidée, sans cesser jamais de mesurer les risques et les avantages de la tenue de cette relation.

Le Mort vivant insère dans son tissu narratif un épisode de réception diplomatique pour mieux explorer les arcanes du monde diplomatique et ses enjeux dans un monde de crise financière : « Ne pouvant plus offrir de réceptions, le couple finit par se faire de plus en plus rare aux soirées diplomatiques, avant de se murer dans une solitude forcée » (H. Djombo, 2000, p. 11-12). Les réceptions et soirées diplomatiques surgissent dans le roman de Henri Djombo sous la forme aigüe de réminiscence d'une vie d'épanouissement sublime placée sous le signe de rencontres, de conversations, de convivialités, d'agapes et de réjouissances mondaines. Ces moments d'apothéose emplissent de joie et de félicité extrême Francis et Gloria. Mais les conditions de vie précaires du couple ambassadeur accélère le rythme de réminiscence qui se fige dans un faisceau de regrets, d'abattement de cœur et de vulnérabilité humaine. Que l'on en juge la pertinence de cet extrait de *Le Mort vivant* :

> « Ils se souviennent encore de ces réjouissances mondaines, de l'ambiance de fête, de ces réceptions pareilles à des spectacles où ils communiaient avec les autres et qui ressemblent à des ballets de couleurs. C'est une foule heureuse où se mélangent les toilettes pimpantes des hommes riches avec celles somptueuses de belles dames. On s'enivre des parfums raffinés des uns et des autres, et l'on se croit à des sortes de défilés désordonnés, à des foires de mode. On s'improvise mannequin et l'on suscite candidement le désir anonyme » (H. Djombo, 2000, p. 12).

De cette allure de fête, de vie comblée et de bien-être, le vestimentaire, à la fois symbole du dandysme cher à Charles Baudelaire et l'expression des manières élégantes et raffinées, revêt, dans le monde diplomatique, une importance primordiale. Il apparaît comme des objets signifiants qui mettent sur scène des corps qui transmettent des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

messages pluriels et peuvent exprimer une identité culturelle et personnelle et une idéologie. Il est langage, modèle social, image standardisée, signe du luxe, dépenses financières des ambassadeurs et objet de multiples réflexions. Relevant d'un choix individuel, le vêtement, dans l'univers de la diplomatie, apparaît comme le signe extérieur de richesse, de dignité, de prestance et d'esthétique corporelle. Dans un article intitulé « Du manuel de Wicquefort à la pratique : vêtements, parures et identités dans les ambassades européennes au Grand Siècle », Rivière Chloé (2021) écrit :

> « Le vêtement et les parures en sont de très bons observatoires dans la mesure où ils occupent un rôle primordial dans les processus de représentation du souverain et de mise en scène de son pouvoir, et sont capables de signifier rang et identités. Point de mire pour les contemporains, le corps est à cet égard un outil de diplomatie pour le prince, au sein même de sa cour lorsqu'il reçoit, et à l'étranger par l'envoi d'ambassades. Langage matériel de cour, vêtements et parures en diplomatie sont des vecteurs de messages politiques et identitaires pour l'ambassadeur et son prince ».

Des vêtements aux toilettes élégantes des femmes, la frontière est poreuse dans le monde diplomatique mis en scène dans *Le Mort vivant*. Dans ce contexte, l'esthétique entretient un lien étroit avec des personnes en grandes toilettes qui sont à la fois épouses des ambassadeurs, à l'instar de Gloria, et des convives qui déambulent et saturent le prologue de *Le Mort vivant*. En effet, Henri Djombo accorde une part belle à la description de l'univers de la beauté féminine caractérisée par la présence des objets tels que des pendants, des bijoux, des ornements, des objets précieux, des broches, des joyaux. En témoigne le fragment textuel suivant : « Les femmes arborent des collections de joaillerie chatoyante, des maquillages attirants et les coiffures fantaisie qui font l'art de la beauté et de l'élégance. Que deviendrait cette faune sans les coquettes apparences dont elle se couvre ? » (H. Djombo, 2000, p. 12).

Le lexique de la diplomatie connaît aussi un dévoilement et une pratique effective à travers l'usage des concepts, des termes et des images métaphoriques qui expriment l'état du monde tout en dessinant sa carte des événements tragiques qui requièrent des négociations : des sujets banals aux apories consubstantielles au monde symbolique des relations internationales, de l'élégance du langage au langage roturier et primesautier :

> « Pendant ce temps, dans les cercles masculins, les langues se délient sur d'autres registres. Ils contestent la genèse, traitent de matière, parlent des dernières nouvelles, des foyers de tension dans le monde et des quantités d'eau diplomatique nécessaire pour éteindre les incendies allumés. Ils s'informent sur les pays des autres et discutent des choses embarrassantes et troublantes qu'un espion refuse de livrer à un autre espion – le monde diplomatique est sans doute le nid le plus important, la faune la plus nombreuse d'espions officiels. Tout ce fatras de choses qui concernent aussi bien la vie diplomatique que des vieux amis, la beauté des femmes, des plaisanteries et surtout les ragots sur le pays d'accueil. Ils disent tout ça avec leur langue agile et changeante, prompte à caresser ou à faire mal, comme ils écrivent de leurs plume alerte ce qui fait ou défait, soutient ou condamne » (H. Djombo, 2000, p. 13).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Du langage expressif du monde diplomatique au surgissement des difficultés existentielles de Francis et de Gloria, la frontière est poreuse. Habitué à fréquenter les salons feutrés des chancelleries et de grandes cérémonies, aux fastes de la vie des châteaux, des cours royales et des palais présidentiels où règnent la magnificence, l'opulence, le luxe, l'apparat, la somptuosité, l'épanouissement sublime, ce couple ambassadeur bascule dans l'inconnu, dans la précarité et dans l'insolvabilité qui génèrent l'instabilité psychologique et annihilent le progrès social et matériel. L'on blâme la crise financière qui bouleverse les équilibres macroéconomiques et sociaux du Yangani. Dans ces conditions, Francis et Gloria cessent d'être un couple élégant, charmant et sensuel pour revêtir les oripeaux de jouets universels, fragiles et manipulables à dessein.

De ce fait, l'on décèle, dans la trame narrative du roman de l'écrivain congolais, des faits de perméabilité et d'interconnexion entre les activités littéraires et diplomatiques résultant allégrement de la conjonction entre le réel et la fiction. C'est l'une des caractéristiques majeures de ce roman qui remet au goût du jour la question du réalisme critique dans la littérature congolaise. Donc, la contribution de la diplomatie à l'inspiration littéraire de Henri Djombo trouve un terreau fertile dans l'écriture de *Le Mort vivant*. Elle devient, dans l'optique de la poétique, son fil conducteur esthétique qui dessine ses contours littéraires, mieux sa littérarité. Ainsi, des faits littéraires nourris des scènes diplomatiques se meuvent dans une œuvre romanesque qui s'inscrit dans la poétique du désenchantement, car Henri Djombo ne crée pas ex nihilo ; il se sert de son environnement, de sa culture et de son imagination créatrice : « L'écriture de Djombo se perçoit comme un prétexte pour dire le réel de son pays et susciter une prise de conscience individuelle et collective », écrit, de nouveau, Jules Michelet Mambi Magnack (2025, p. 20). Dans ce contexte, les faits diplomatiques, dans leur diversité et complexité, apportent de l'eau au moulin du « moi créateur » de Henri Djombo.

La poétique du désenchantement diplomatique, dans *Le Mort vivant*, exprime l'état chaotique et d'extrême vulnérabilité, l'angoisse sécuritaire existentielle et la menace vitale auxquels est confronté le couple ambassadeur Francis et Gloria. Par conséquent, ces deux personnages vivent dans une incapacité chronique à garantir leur survie face à la fragilité structurelle et institutionnelle du Boniko, pays imaginaire marqué par l'insolvabilité, la mauvaise gestion de la chose publique et les problèmes de souveraineté, de relations internationales avec son voisin le Yangani et de gestion de frontière. En insigne respect du prestige et de l'observation des obligations, des us et coutumes et du code de la diplomatie, Francis et Gloria ne peuvent entreprendre une quelconque entreprise. C'est l'expression de la faillite du prestige matériel et intellectuel, de savoir-vivre et de savoir-faire, de prestance, de dignité, de capacité de négociation, d'éloquence et de rhétorique de la diplomatie du Boniko à l'étranger. En effet, l'écrivain congolais plonge le lecteur dans une atmosphère délétère et de paupérisme ambiant qui semble être le quotidien et le pain béni du couple ambassadeur : « Depuis trois ans qu'il s'est installé à Binango, Francis se déployait désespérément pour sauver des apparences qui ne trompaient pourtant plus. Des apparences de pauvreté, de pauvreté affichée » (H. Djombo, 2000, p. 10). Psychologiquement, Gloria, l'épouse de l'ambassadeur Francis, est au bord d'une crise de nerf qui altère sa santé mentale sans laquelle elle devient à la fois fragile et paria de la société. L'accumulation des factures impayées, par exemple, le rend hystérique, dessine sa fragilité et révèle son incapacité matérielle à juguler une crise

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

financière : « Chaque fois que le facteur se présentait, l'ambassadrice était prise d'angoisse à l'idée que de nouvelles factures viendraient encore alourdir le lot des précédentes demeurées impayées. Elle voulait bien arrêter de penser à cette infortune pour ne pas attraper une maladie de nerf ou d'estomac » (H. Djombo, 2000, p. 10). En outre, assaillie par l'idée de survie et de satisfaction matérielle des besoins primaires, Gloria vit une dépression morale qui altère sa santé, sa joie de vivre, sa quiétude et l'introduit dans une sphère d'épochè. Cet état de fébrilité est décrit avec expressivité dans *Le Mort vivant* :

> « Gloria était persécutée par cette faillite imminente et ne parvenait souvent à dormir qu'à coups de barbituriques qu'elle se faisait violence d'absorber à fortes doses. Même pendant le sommeil, elle se débattait, dans les cauchemars qui entrecoupaient son corps, comme si elle luttait continuellement contre une force qui l'anéantissait. Et, au réveil, le couteau était toujours là, pour rouvrir la plaie et sonder la douleur au plus profond de la chair. De sa chair de femme » (H. Djombo, 2000, p. 10-11).

L'épouse de l'ambassadeur ne peut franchir les miasmes de l'existence humaine par incapacité de combler ses désirs et par déficit de progrès matériel. Ainsi, l'on est tenté de soutenir qu'en Afrique noire, la misère d'un ménage se dessine de façon ostentatoire dans les apparences existentielles de la femme : vêtements en haillons, chevelures négligées, ébouriffées et mal nouées, esthétique approximative, absence de soins hygiéniques et corporels, humeur instable, logorrhée, jérémiades, plaintes excessives, moins encline pour faire les emplettes, etc. Dans cette optique, un proverbe français à valeur métaphorique illustre l'idée que les difficultés financières et la précarité ne font pas bon ménage avec l'amour. Elles créent des disputes, de lourdes tensions, de l'atmosphère tiède et étouffante, plombent la vie conjugale dans les abysses et provoque le divorce. Ce dicton stipule : « Quand la pauvreté entre par la porte, l'amour s'envole par la fenêtre ». La vie de la femme est le miroir du microcosme social. Telle est aussi l'image de la diplomatie que déploie le Boniko à l'étranger. Par cette expression de misère accrue, le couple Francis et Gloria vit et endure dans sa chair l'étrangeté de l'étranger, « le poids des humiliations » et les effets « de diplomatie de pauvre » (H. Djombo, 2000, p. 10-11). Dans ce contexte, l'ambassade du Boniko est perçue, métaphoriquement, en temps de crise, comme un tonneau percé qu'on ne peut remplir par la volonté et les efforts humains. Elle est l'expression des efforts professionnels stériles et absurdes noyés dans un labyrinthe des désirs insatiables, des difficultés d'apprentissage de nouveaux paradigmes et d'assimilation de la totalité des savoirs du monde diplomatique en constante mutation. Elle renvoie aussi l'image du gouffre financier, des tâches inaccomplies, des supplices sans fin, des projets avortés et l'incapacité de s'épanouir. Enfin, elle projette l'image d'un foyer d'émergence des vices. Que l'on juge la portée sémantique des extraits de *Le Mort vivant* : « La crise sévit impitoyablement, de quelle priorité peut-on encore enlever des allocations pour ces tonneaux d'ambassade ? » (H. Djombo, 2000, p. 10-11), « Le génie diplomatique était soumis à une rude épreuve. Et la centrale n'en avait pas cure » (H. Djombo, 2000, p. 10-11). Elle est condamnée aux enfers en subissant une cure drastique d'amaigrissement, de restriction et de coupe budgétaire. Dans ce registre de précarité, le génie de la diplomatie ne peut s'étendre dans un champ de production des idées et des savoir-faire : « Les rapports routiniers (…) n'étaient plus

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

confectionnés, faute de papier » (H. Djombo, 2000, p. 10-11). Si tant est que le diable se niche dans les détails, alors le syntagme nominal « faute de papier » traduit sans détour le déficit abyssal de la représentation diplomatique du Bonikois. Sa machine administrative est enrayée, impuissante face à la crise financière et improductive. En somme, dans son élan narratif, *Le Mort vivant* peint le tableau noir d'une ambassade insolvable qu'un esthète des relations internationales ne peut contempler sans être secoué d'un grand frisson et pris d'une répulsion insurmontable. La scène réelle de ce tableau se présente comme suit :

> « Les montants des loyers s'accumulaient au rythme où défilaient les mois. Le jeu des additions, des divisions, de la règle de trois, des conversions et des arrondis qu'imposaient les pénalités en grossissait chaque jour la note. Elle se corsait de plus en plus et les remontrances de la part des propriétaires, les injures publiques et les menaces de poursuites judiciaires, d'expulsion ou de saisie de biens se multipliaient » (H. Djombo, 2000, p. 11).

Cet extrait de texte met en évidence les difficultés financières de la représentation diplomatique du Yangani au Boniko. Ce tableau sombre fait aussi référence aux conditions matérielles d'exercice du métier de diplomate.

2. Conditions matérielles de l'exercice du métier de diplomate : entre réprobation publique, critiques et résilience

Le métier de diplomatie implique, dans sa pratique, la noblesse, la dignité, la retenue, le ton modéré, le vocabulaire nuancé, etc. pour aplanir les divergences pour garantir la stabilité mondiale et maintenir les canaux de communication ouverts, mieux le dialogue entre les États à la seule fin de promouvoir la promotion de la coopération économique, technique, environnementale, culturelle et sportive. Dans l'espace-temps de *Le Mort vivant* et dans la relation narrateur-narrataire, Henri Djombo crée un capital d'images négatives qui entachent la réputation de la diplomatie du Bonikois à l'étranger (Yangani), représentée par Francis dont la pratique du métier est émaillée des faits qui traduisent l'opprobre. Outre la précarité existentielle qui émaille la vie du couple ambassadeur Francis et Gloria, Henri Djombo adresse une diatribe à la diplomatie bonikoise, écartelée entre « Le Pleurer-Rire[3] ». En effet, l'écrivain congolais consacre le sixième chapitre de son roman à la narration des déboires existentiels de l'ambassadeur Francis, d'une part, et à la présentation de la stratégie économique de la restructuration d'une entreprise publique liquidée (la régie des eaux), d'autre part.

Par le mécanisme d'hybridation et d'interaction entre *Le Mort vivant* et les pages d'un vieux journal, l'écrivain congolais met à nu les conditions misérables de la pratique du métier de diplomate. Cette intergénéricité permet de souligner l'affront que vit Francis dans l'exercice de ses fonctions d'ambassadeur. Il ne jouit pas de ses prérogatives diplomatiques :

> « J'ai entendu parler de la situation précaire et misérable dans laquelle sont plongées nos représentations diplomatiques à l'étranger. Je suis déçu et très

[3] LOPES Henri, 1982, *Le Pleurer-Rire*, Paris, Présence Africaine.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

> écœuré de savoir qu'un cadre de ta valeur est abandonné à végéter dans des conditions aussi injustes qu'inhumaines. C'est en lisant dans un vieux alors vendu sous le manteau ce reportage, Le calvaire des autres, réalisé à Binango par un journaliste qui a bien défendu la cause de nos ambassadeurs à partir de ton cas, que j'ai découvert ce drame » (H. Djombo, 2000, p. 184).

Le rôle des médias dans la sensibilisation et la construction de l'opinion nationale et internationale sur des faits qui gangrènent les dynamiques socioculturelles et les relations institutionnelles est indéniable et apparaît à la fois comme un baromètre qui permet d'évaluer la situation sociale et une alerte qui sonne le tocsin de l'apocalypse sur la gestion politique, économique et financière d'une nation. Dans ce contexte, l'on peut souligner que le phénomène intermédiatique influence et oriente la production de sens de *Le Mort vivant* : « Quoi qu'il en soit, notre notion d'intermédialité ne considère pas les médias comme des phénomènes isolés, mais comme des processus où il y a des interactions constantes entre des concepts médiatiques (…) » (J. E. Müller, 2000, p. 113). En effet, l'insertion intermédiatique de l'épisode humiliant de la panne sèche de voiture de l'ambassadeur Francis suscite non seulement moult réflexions, indignations, sarcasmes et affront, mais elle met à nue la faillite de l'État bonikois dont le management et le leadership résultent d'une incompétence abyssale : « Le jour où la voiture de l'ambassadeur du Boniko s'arrêta et bloqua le cortège de la reine du Nicuda en visite officielle à Binango, on crut que l'incident qui s'ensuivrait allait faire tomber le ciel. Contre toute attente, la reine atténua de son sourire la colère du protocole du pays hôte » (H. Djombo, 2000, p. 184-185). Cet incident diplomatique n'ébranle point le morale de Francis qui adopte une posture de sérénité, car aucune tempête n'est éternelle. Dans la sphère diplomatique, la voiture officielle de l'ambassadeur, dont le drapeau est fixé à l'ail droit, est le symbole matériel et protocolaire de l'exercice de son noble métier. Elle est la vitrine extérieure à partir de laquelle l'on peut apprécier le niveau de développement, tous azimuts, d'un État. D'où la réaction, teintée d'ironie, de condescendance, de paternalisme et de commisération de la reine du Nicuda : « Il faut bien augmenter le volume de l'aide aux pays les moins avancés » (H. Djombo, 2000, p. 184-185). L'avanie diplomatique a atteint son paroxysme et crée dans l'âme de Francis une mortification qui peut entacher les relations inter États. Ce camouflet est davantage perceptible et suscite le rire sarcastique lorsque le couple ambassadeur est contraint de héler un taxi en maraude à la seule fin de regagner ses pénates devenus le gît de l'inconfort existentiel :

> « Contrariés par leur malheur, l'ambassadeur et sa belle épouse rentrèrent en taxi à la résidence. Avaient-ils joué avec la chance alors que la panne sèche était prévisible ? Combien de fois le réservoir de la même voiture était-il tombé ? On le ramassait puis on l'arrachait avec du fil de fer, sous les regards goguenards des policiers et des partisans » (H. Djombo, 2000, p. 185).

Ces deux interrogations soulignent la honte extrême et publique que ressentent Francis et Gloria, voués à leur triste sort et à l'implacabilité de leur destin assombri par la crise financière et la gestion aléatoire de la res publica. Ce déshonneur est soutenu par la syntaxe suivante : « À ces moments où le sort rattrape leurs espoirs, nos ambassadeurs écument de rage à la pensée lancinante de leur impuissance. Ils se sentent alors vulnérables et solitaires, ridicules et trahis » (H. Djombo, 2000, p. 185). Dans cette

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

même lancée, le métier de diplomate est davantage avili, déshonoré et désacralisé par certains aléas et incommodités qu'atteste la diégèse de *Le Mort vivant* :

> « Le téléphone et le télex ne sont plus qu'un lointain souvenir, les lignes ayant été partout suspendues, après de multiples mises en demeure. Les menaçantes visites d'huissiers de justice ont amené la communauté bonikoise de Binango à prendre à sa charge les frais d'eau et d'électricité dans un sursaut d'orgueil national. (…). Depuis une année, le personnel de nos missions diplomatiques n'est plus payé, on ne peut dire qu'il se nourrit des bonnes paroles de son État pour rester encore en place » (H. Djombo, 2000, p. 185).

Aussi, cette liste, qui égrène les faits justifiant l'état de déliquescence de l'ambassade de Boniko à Binango, est complétée par un fait anodin, insolite et inédit de solidarité professionnelle qui se rue en une prise en charge financière de ladite ambassade par ses pairs : «… Tous les trente du mois, avec la politesse des rois, le doyen du corps diplomatique s'acquitte du devoir de remettre à l'ambassadeur du Boniko à Binango la cagnotte de solidarité. Chaque fois, notre ambassadeur se sent un peu voué à l'exécration des autres » (H. Djombo, 2000, p. 187). Cette déliquescence complète du régime politique du président Nguiza atteint les vertices de l'anathème, dans l'univers diplomatique, par l'enregistrement des deux cas inaccoutumés et ignobles : la rixe entre agents au sein de l'ambassade et l'assassinat odieux de son représentant diplomatique à l'ONU. De l'homicide volontaire de l'ambassadeur, *Le Mort vivant* rapporte :

> « Le président fut vexé par l'humiliation qu'il s'était infligé et s'en prit à son représentant aux Nations unies, qu'il accusa de n'avoir rien fait pour lui épargner la honte internationale. Il déversa sa colère sur l'infortuné diplomate et écrivit, sur-le-champ, la lettre le bannissant et de déchargeant de ses fonctions de représentation auprès de l'institution planétaire. Selon les sources diplomatiques, le fonctionnaire aurait été embarqué de force dans l'avion spécial qui ramenait le président au Boniko, puis jeté comme un paquet sur l'Atlantique » (H. Djombo, 2000, p. 185).

Cette hérésie tue le génie diplomatique de Francis qui, d'ailleurs, ne peut plus se mouvoir dans le champ de négociations et des relations internationales, car l'affront de la gestion chaotique d'un État s'affiche, désormais, sur son front. En somme, Henri Djombo dénonce avec véhémence les effets collatéraux de « la diplomatie de pauvreté », symbole à la fois des pratiques peu raisonné et orthodoxes, de flétrissure et de déliquescence « d'un pays pourtant gâté par la nature » (H. Djombo, 2000, p. 187). Cependant, la résilience est aussi une porte de migration vers d'autres opportunités professionnelles : la gestion de la régie des eaux rachetée par Joseph Niamo. Au demeurant, la diplomatie classique, dans ses pratiques, rencontre des écueils qui peuvent être surmontées par la diplomatie coutumière dans le cadre de la pacification du monde.

3. La diplomatie coutumière comme panacée et levier de résolution des différends

L'une des thématiques majeures qui auréole *Le Mort vivant* s'articule autour de la délicate et complexe question de gestion des frontières terrestres entre le Boniko et le Yangani dont les limites ne sont pas trop perceptibles et définies par des bornes visibles

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

et tangibles. Ses tracées, à l'européenne et aux allures de conquérant colonial des terres africaines, ne tiennent pas compte des aspects consubstantiels à l'aire culturelle, à la présence des groupes lignagers, à l'ethnologie, à la langue d'expression des pensées, des us et coutumes, de la littérature orale (contes, mythes, proverbes, chants, devinettes, devises, fable, textes à usage rituel et liturgique), à l'historique des peuples riverains, véritable véhicule d'identité plurielle et individuelle et aux multiples aspects séculaires du vivre-ensemble. Dans cette optique, Jules Michelet Mambi Magnack (2005, p. 54) précise :

> « En guise d'illustration, nous n'avons qu'à voir dans Le Mort vivant, le recours à un fait historique majeur, la conférence de Berlin dont les effets constituent l'élément déclencheur dans la trame narrative. Henri Djombo y décrit la vie des peuples du Yangani et du Boniko qui sont en réalité une même communauté liée par le sang, la langue et la culture. En effet, l'action se déroule dans un lieu imaginaire que les indices textuels assimilent à une postcolonie africaine, où deux peuples, partageant la même langue, les mêmes cultures, se retrouvent divisés, éclatés entre deux pays distincts, le Yangani et le Boniko, deux États postcoloniaux dont la division s'est faite dans l'ignorance totale de leurs cultures respectives. Les frontières entre ces deux pays arbitrairement fragmentés sont intangibles et infranchissables (…), vivent les populations appartenant aux mêmes familles ».

Henri Djombo bâtit la presque totalité du récit de *Le Mort vivant* sur l'enlèvement à la limite de la frontière du Boniko et du Yangani, la torture physique et psychologique, le jugement de parodie et la rédemption de Joseph Niamo. Le concept de diplomatie coutumière, appliquée à l'analyse du roman *Le Mort vivant*, trouve son assise matérielle et sémantique dans les enjeux et les péripéties de la libération de Joseph Niamo. Pour Urbain Koidio Amoa (2024) : « L'objet de la diplomatie coutumière est la recherche permanente du consensus. C'est l'usage soigné du discours, des attributs du pouvoir et du commandement. Elle alterne le sacré et le spirituel qui partent toujours ensemble ». En montrant, de façon subtile, les insuffisances et les carences des appareils étatique et judiciaire modernes, qui absorbent d'énormes ressources humaines et financières, dans la résolution des problèmes, Henri Djombo, comme un visionnaire porté par l'idéal du retour aux sources de l'office de judicature africaine, explore la voie ancestrale en valorisant les savoirs endogènes séculaires. Ceux-ci préconisent des mécanismes traditionnels dont l'essence trouve son soubassement dans les us et coutumes, la littérature orale, les savoir-faire endogènes, la philosophie mieux la vision du monde ancestral et l'appréhension du monde pour aboutir à un idéal de paix et à la cohésion sociétale dont le socle est le vivre ensemble. Cette initiative de diplomatie coutumière, à la fois panacée et levier, extirpe Joseph Niamo du rouleau compresseur de fabrique de complot contre la sûreté intérieure de l'État, de l'infrahumanité et de la mort, injustement planifiée et programmée par les gardes-frontières animés par le désir de monter en grade. Ainsi, Stephens Akplogan (2015, p. 84) soutient que « Le roman et l'ensemble des œuvres d'Henri Djombo s'exercent comme une mécanique managériale qui vise à rappeler à l'Africain l'exigence du succès au profit de son identité d'homme et de sa société ».

L'action conjuguée de la langue, de la solidarité humaine et patronymique et de l'investissement des membres du groupe ethnique Kizawa constitue une bouée de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

sauvetage de Joseph Niamo : « Ils parlaient tous les deux un Kizawa tellement pur, que je me demandais s'ils n'étaient pas de mon village ou de Nséna. L'émotion me coupait le souffle indispensable au grave malade que j'étais » (H. Djombo, 2000, p. 129). Ainsi, se met en place, dans *Le Mort vivant*, le mécanisme de la diplomatie coutumière qui s'adosse sur les ressorts de la langue d'expression d'une partie des habitants de Bonikois et du Yangani. De là, la langue tisse le bon coton de l'intrigue libératrice du prisonnier Joseph Niamo, condamné aux supplices des martyrs. Henri Djombo insiste sur les effets thérapeutiques de la langue maternelle : « Ma joie était immense, je me sentis un peu requinqué » (H. Djombo, 2000, p. 129). Car l'écoute des paroles des locuteurs du kizawa enclenche, dans l'esprit de Joseph Niamo, un effet de restructuration de sa pensée, de ses émotions, de son identité et substrat culturels, de sa fierté d'appartenir à une communauté culturelle et au groupe lignager ayant en partage un ancêtre commun. C'est pourquoi Jean Félix Yekoka (2025, p. 158) soutient que « L'intelligence et la force d'une société résident dans la capacité de ses citoyens à puiser dans ses propres intuitions les vertus nécessaires à sa stabilité, sa cohésion et son développement ». Dans la méthode africaine de résolution des conflits, la langue apparaît à la fois comme une force motrice de règlement des conflits et une voie de pacification, car elle charrie, par son usage, l'esthétique langagière qui se manifeste par les figures de style et séduit l'auditoire, les compétences, la compréhension et l'histoire commune d'un peuple. La langue maternelle, dans *Le Mort vivant*, devient l'élément vital qui enclenche le processus de la diplomatie coutumière :

> « Le tam-tam de chez nous fonctionna à merveille. En peu de temps, toute la tribu fut mise au courant de ma présence et de mon aventure. Dans cette étrange fourmilière, je retrouvai des membres de mon clan, donc des frères de sang, car dans nos veines circule le sang du même ancêtre, comme les eaux de la Yohé baignent les flancs du Boniko et du Yangani. Il y avait parmi eux des personnalités haut placés. Je fus très surpris de l'importance qu'ils accordaient à la tradition, du moins de leur sens élevé du lignage » (H. Djombo, 2000, p. 130).

Le lien de parenté soutenu par le pouvoir de la langue, qui se décline à travers les actes locutoires, illocutionnaires et perlocutionnaires, devient, de facto, la voie d'expiation de prétendu complot de sûreté d'État et de crime de lèse-majesté ourdi par les conspirateurs au visage inhumain. D'essence martiale, l'affaire tragique de Joseph Niamo s'apparente, dans le cadre de sa résolution, à l'affaire Dreyfus, l'une des plus graves crises politiques qu'ait connues la France à partir de 1894. Si le capitaine Dreyfus est soutenu, au nom des droits de l'homme, par Émile Zola, auteur d'une lettre ouverte au président de la République, « J'accuse », « qui a joué un rôle capital dans le retournement de l'affaire Dreyfus et la déroute des accusateurs du capitaine », écrit Henri Mitterrand (2001, p. 65), et les dreyfusards (Charles Péguy, Anatole France et d'autres intellectuels : écrivains, journalistes, professeurs, etc.) qui réclament la justice et la révision du procès ; Joseph Niamo voit se coaliser autour de lui la parentèle et les personnalités politiques de Yangani qui lui ouvrent le chemin qui mène au palais du président Nzétémabé Bwakanamoto afin de faire entendre sa voix d'innocent et faire valoir sa pensée. Cette initiative heurte les intérêts supérieurs de l'armée et de l'État du Yangani aux prises à ceux de Boniko. Dans « J'accuse », Émile Zola affirme que le capitaine Dreyfus a été condamné sans preuve au moment où la France se trouve dans

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

un antisémitisme déjà latent. Cette thèse s'applique littéralement à l'histoire tragique de Joseph Niamo, soumis à une torture inhumaine, contraint aux aveux forcés, jugé par une cour martiale, condamné en réclusion perpétuelle et embastillé dans une prison située dans une île, à l'image de la prison de Robben Island où Nelson Mandela a été détenu pendant vingt-sept ans. Car Joseph été considéré comme un ressortissant d'un pays en froid avec le Yangani. En somme, la diplomatie coutumière est la voie royale par laquelle Joseph Niamo redécouvre, réapprend et s'approprie de son humanité et son humanisme intégral, au bonheur de sa communauté linguistique qui s'interrogeait sur « les bavures de traîtres collaborateurs qui avaient osé entacher les relations exemplaires de fraternité entre les peuples bonikois et yanganien » (H. Djombo, 2000, p. 85). Dans ce même ordre d'idées se succèdent plusieurs interrogations :

> « Le chef de l'État avait-il su que l'assistance technique militaire était au cœur de drames qui portaient atteintes à son règne ? Comment punirait-il alors les fauteurs de ce trouble et comment avait-il puni d'autres avant eux – s'il l'avait fait ! - ? Quelle image, d'ailleurs, aimait-il présenter à l'opinion ? Était-il content de celle qu'on lui fabriquait comme ceux qui laissent leur sort dans les mains de leurs collaborateurs » (H. Djombo, 2000, p. 85).

Ces réflexions résument explicitement les pratiques de la gouvernance politique du Yangani. Elles débouchent sur la mise en place d'une commission d'enquête sur l'affaire Joseph Niamo, car en toute discrétion, la diplomatie coutumière a changé l'ordre de choses et la perception du président Nzétémabé Bwakanamoto. En témoigne cette narration homodiégétique :

> « L'officier m'apprit que les démarches entreprises par mon lobby tribal avaient porté ses fruits. Une mission d'enquête qui s'était rendue à la frontière, entre nos pays, venait de déposer son rapport sur mon affaire. (…). Les enquêteurs, qui cherchaient sans savoir ce qu'ils voulaient, au moment où ils pensaient à la fois à sauver la pauvre peau de leur frère Sossèfou – comme on l'appelait en kizawa véritable – et à satisfaire les aspirations sanguinaires de leur guide éclairé, ne trouvèrent aucun indice qui pût prouver qu'une action de force avait été montée au Boniko, quatre ans auparavant, visant à renverser le régime yanganien » (H. Djombo, 2000, p. 133).

Comme un effet de reflet de miroir, les résultats de l'enquête culpabilisent et fragilisent le président Nzétémabé Bwakanamoto et ouvrent le chemin du succès de l'action de la diplomatie coutumière qui s'articule autour de la rédemption, la réhabilitation, la réparation des séquelles psychologiques et sommatives et l'indemnisation de Joseph Niamo :

> « Quelques jours plus tard, le président me reçut au palais, célèbre par ses hautes murailles de pierre et ses cinq cents baies. La rencontre eut lieu en famille, comme on dit chez nous, autour d'un repas auquel furent associées des notabilités de ma tribu ainsi que celles du terroir du maître des lieux. Le dîner fut organisé sur l'une des terrasses surplombant les jardins, en mon honneur. En l'honneur du prisonnier bonikois, l'ancien ennemi public numéro un. C'était comme dans un conte de fées ! » (H. Djombo, 2000, p. 143).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

La noblesse, l'habilité, l'excellente maîtrise de la communication, la solide connaissance des enjeux de la tradition et la capacité d'écoute des diplomates coutumiers ont amené le président Nzétémabé Bwakanamoto, « ce monstre froid, dont la sagesse de l'âge et des cheveux blancs n'avait pu extraire la bête du mal » (H. Djombo, 2000, p. 143), à faire amende honorable de sa mauvaise gestion des questions des droits humains, des affaires publiques, géopolitiques. Comme l'affirme Raoul Delcorde (2021, p. 123) : « Les mots transcendent les divergences d'intérêt, d'intentions et de valeurs, créant ainsi des possibilités de compromis, voire d'accord ». Les paroles sages de la diplomatie coutumière, usant le mot approprié et la beauté de l'expression, ont un effet persuasif capable de modifier les dispositions intérieures de l'argumenté ou du destinataire du message. Elles sont plus puissantes que les épées et les armes de destruction massives. C'est pourquoi, le président Nzétémabé Bwakanamoto reconnaît avec franchise que, sous son règne, un citoyen du Boniko, accusé faussement par ses services sécuritaires, a subi les sévices et les supplices les plus atroces de l'histoire du Yangani. Par les vertus de la diplomatie coutumière, le président du Yangani s'humilie et présente à brûle-pourpoint les excuses officielles de sa république à l'endroit de Joseph Niamo :

> « Mon fils, me dit-il, je suis désolé pour vous, nos services ont sans doute mal fonctionné. Aujourd'hui, il faut considérer clos le malentendu, euh ! …je ne veux pas dire le malheureux incident, qui vous a occasionné personnellement des désagréments dans ce pays qui est aussi le vôtre. Tout est bien qui finit bien, l'essentiel c'est le présent et l'avenir. Alors, comment comptez-vous les organiser ? » (H. Djombo, 2000, p. 143).

L'union fait la force ; telle est la leçon apprise par Joseph Niamo. Un animal esseulé peut-il être plus efficace qu'une meute ? Ainsi, la solidarité ethnocentriste, mode d'existence de certains peuples, couronnée par une langue en partage et les savoirs endogènes, l'action collective et la mise en commun des compétences et intelligences permettent à la diplomatie coutumière d'être appréhendée comme une panacée aux tragédies universelles, un moyen idoine de règlement des conflits et un levier de culture de paix et du vivre-ensemble. Par conséquent, Henri Djombo appelle de tous ses vœux la restauration de la diplomatie coutumière comme voie de rédemption de l'Afrique placée à la croisée des chemins d'une multitude de civilisations et de cultures exogènes. Ce vœu sublime est coulé dans cette interrogation pertinente à valeur réquisitoire : « Qu'est-ce qui empêche donc les anciens villageois d'agir comme de bons chefs de village, quand ils assument les grandes charges de l'État ? » (H. Djombo, 2000, p. 144). En somme, un peuple qui tourne le dos à ses savoirs endogènes ne mérite pas qu'on s'apitoie sur son sort.

Conclusion

De l'incipit à l'excipit, la trace du monde diplomatique est présente dans l'espace-temps de *Le Mort vivant*. Elle se dévoile sous deux paradigmes antithétiques : la diplomatie sous la férule du monde occidental avec son corolaire de code et d'expression et la diplomatie coutumière. Le premier aspect de notre étude s'est focalisé sur l'analyse des éléments du lexique diplomatique et des conditions d'existence précaire des représentations diplomatiques du Yangani au Boniko. Il s'agi de montrer comment

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ces faits narrés contribuent à la construction de sens des signes textuels de *Le Mort vivant*. Le deuxième aspect de cet article a souligné l'impact de la crise financière et ses répercussions sur la psychologie du couple ambassadeur Francis et Gloria, sur le personnel de l'ambassade du Boniko à Binango, végétant dans le paupérisme ambiant aux allures d'un monstre dévorant les vies humaines, et aux conditions rudes d'exercice du métier de diplomate à l'étranger. L'on est parvenu à une évidence : la diplomatie du Yangani est l'expression d'une réprobation publique, le faîte de l'opprobre qu'une représentation diplomatique n'ait jamais atteint, car elle est soumise à l'aumône. Ces critiques acérées conduisent Henri Djombo à mettre sur scène l'efficacité de la diplomatie coutumière africaine qui a su extirper, avec sagesse, élégance du verbe et discrétion, Joseph Niamo des griffes acérées et puissantes du président Nzétémabé Bwakanamoto. C'est l'essence de la troisième articulation de cette étude.

En somme, de l'analyse de deux sphères diplomatiques antithétiques mises en vedette dans *Le Mort vivant*, l'une moderne et l'autre coutumière, Henri Djombo se prononce pour une diplomatie coutumière pour son style, son pouvoir de discrétion, ses méthodes en usage et ses succès. De là, il casse la coquille doctrinaire, l'image apparente, les symboles visuels et les codes du monde diplomatique supposé raisonné, responsable. Il déstructure et désagrège l'image esthétique de la diplomatie moderne, protégée comme une forteresse. Par conséquent, Henri Djombo appelle de tous ses vœux à la réappropriation des savoirs endogènes, gages de paix, d'équilibre social, et d'épanouissement du monde, assujetti par des apories et des situations dramatiques, chaotiques. C'est l'appel de retour aux fondements culturels de l'humanité dont les traditions, expression de l'a-temps, constituent le socle. En définitive, *Le Mort vivant* intègre le club fermé des chefs-d'œuvre de la littérature congolaise, car il offre au lecteur, par ses thématiques variées, sa tendance formelle et son caractère novateur, « le plaisir du texte » (Roland Barthes) qui le tient en haleine.

Bibliographie

AKPLOGAN Stephens, 2015, *Henri Djombo Le refus de tendre vers ne néant*, Tom 1, Paris, LC Éditions.

BÂ Mariam, 1979, *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles éditions africaines.

BARTHES Roland, 1973, *Le plaisir du texte*, Paris, Le Seuil.

BOTT François, cité par BAUCHART Claire, 2020, « Diplomatie : la littérature en héritage », Magazine *Émile*, n°18, janvier, https://www.emilemagazine.fr/article/2020/1/30, consulté le 23/06/2026.

CHLOE Rivière, 2021, « Du manuel de Wicquefort à la pratique : vêtements, parures et identités dans les ambassades européennes au Grand Siècle », in *Le diplomate en représentation*, édité par Amélie Balayre et al., Presses universitaires de Rennes, https://doi.org/10.4000/13s9m, consulté le 30/06/2026.

DELCORDE Raoul, 2021, *La diplomatie d'hier à demain. Essai politique*, Bruxelles, Mardaga.

ILOKI Bellarmin, 2025, « La perception de la nature dans l'œuvre théâtrale de Henri Djombo : pour une approche écocritique », Revue *Ntela*, n° 2, Vol 2, Juillet-Décembre 2021, p. 301-323.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ITOUA Patric et MAMPASSI Guy Armand, 2024, « Autotextualité comme stratégie d'écriture dans la création littéraire d'Henri Djombo. Manifestations et enjeux idéologiques », Revue *Della/Afrique*, n°18, Vol. 6, Août, p.168-182.

KADIMA-NZUJI Gashella Princia Wynith, 2023, « Lumières des temps perdus de Henri Djombo : une socialité littéraire autour du progrès », Revue *Rel@com* (Revue Électronique Langage et Communication, n° 6, p. 131-141.

KESTELOOT Lilyan, 2001, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala.

KOIDIO AMOA Urbain, 2024, « La diplomatie coutumière africaine pour la culture de la paix », *Vox Congo*, https://www.vox.cg, consulté le 1er/07/2026. MAKOSSO Claude Giscard, 2025, « La théâtralité dans le cri de la forêt de Henri Djombo », *Asian Journal of Social Science and Management Technology*, n°1, vol 7, Janvier-Février, p. 219-230.

LOPES Henri, 1982, *Le Pleurer-Rire*, Paris, Présence Africaine.

MALONGA Alpha Noël, 2007, *Roman congolais Tendances thématiques et esthétiques*, Paris, L'Harmattan.

MAMBI MAGNACK Jules Michelet, 2025, *L'impératif romanesque de Henri Djombo. Jalons pour une poét(h)ique du développement*, Yaoundé, Éditions de Midi.

MITTERAND Henri, 2001, « Paris, 2 avril 1840 – nuit du 28 au 29 septembre 1902 », in *Célébrations nationales*, Paris, Ministère de la culture et de la communication.

MÜLLER Jürgen Ernest, 2000, « L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision », Revue *Cinémas* « Cinéma et intermédialité », vol. 10, n° 2-3, printemps, p. 105-134.

NEVEJANS Pierre, 2015, « Recevoir et se mouvoir : la gestuelle dans la réception diplomatique », Revue d'histoire et d'iconologie Europa Moderna, https://shs.hal.science/halshs-01943981, consulté le 30 juin 2026.

NGAMOUNTSIKA Edouard, YALA KOUANDZI Rony Dévyllers et LOEMBA Rosin Francis Emerson (sous la direction de), *L'œuvre de Henri Djombo et les enjeux des sociétés contemporaines*, Paris, L'Harmattan.

NGAMOUNTSIKA Edouard, Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU et OTSIEMA GUELLELY Ferdinand (sous la direction de), 2025, *Études des aspects langagiers dans Sarah, ma belle-cousine de l'écrivain congolais Henri Djombo*, Sain-Ouen-sur-Seine, Les Éditions du NET.OTSIEMA GUELLELY Ferdinand et KINDZIALA-KINDZIALA Lionel, 2022, « Emploi prédicatif du pronom personnel lui dans Sur La Braise d'Henri Djombo », *Cahiers Africains de Rhétorique*, n° 2, Vol. 1, p. 76-88.

SIMBO-APEKOU Epozas, 2025, « Narration et références topiques dans l'œuvre romanesque de Henri Djombo », *Cahiers Africains de Rhétorique*, n° 1, Vol. 4, p. 73-85.

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, 202, *Sarah, ma belle-cousine : analyse de la posture d'Henri Djombo par rapport à la problématique du développement*, Éditions Renaissance Africaine.

..... 2022, « La représentation de l'espace dans Le cri de la forêt de Henri Djombo », Revue *Cahiers Africains de Rhétorique*, n° 2, Vol. 1, p. 101-112.

YEKOKA Jean Félix, 2025, *Les fondements socioculturels du vivre-ensemble chez les Kongo de la vallée du Niari (XVIIe – XXe siècle)*, Paris, L'Harmattan.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.202-220

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.221-232

La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977)

Arsène Elongo,
Université Marien Ngouabi, Congo
arsene.elongo@umng.cg
https://orcid.org/0000-0002-0062-1953

&[1]

Edward Soh Opanga,
Université Marien Ngouabi, Congo
DOI: https://doi.org/10.55595/knqp4135car32

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Résumé : Cet article décrit le discours diplomatique de Marien Ngouabi, président de la République populaire du Congo de 1969 à 1977, basé sur ses écrits et discours "Vers la construction d'une société socialiste en Afrique" (Présence Africaine, 1975). Il s'agit moins de reconstruire l'histoire événementielle de la politique étrangère congolaise que de se concentrer sur son discours, ou le langage de la rhétorique : les énonciations, les figures et le discours, à travers lesquels ce jeune État, issu d'une rupture révolutionnaire dans le pays et d'un mouvement révolutionnaire interne, trouve sa place dans le concert des nations. La théorie distingue quatre régimes discursifs la diplomatie de rupture, la solidarité tiers-mondiste et panafricaine, le socialisme en partie pondéré par le non-alignement et le pragmatisme de l'ancienne puissance coloniale en partie et ensuite comment la pré-communication, notamment le "nous" diplomatique, construit un ethos de porte-parole collectif. La diplomatie ngouabienne, constate-t-on, n'est pas un simple mécanisme de communication basé sur le marxisme-léninisme mais une rhétorique de cohérence, la lutte pour concilier le radicalisme du discours anti-impérialiste avec la situation matérielle d'un petit État dépendant à travers un travail d'énonciation de médiation, une rhétorique de solidarité, et cet article propose une typologie.

Mots-clés : discours diplomatique, Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville, rhétorique politique, non-alignement, panafricanisme, énonciation.

[1] **Comment citer cet article:** Elongo A. et Opanga E. S., (2026), « La diplomatie de Marien Ngouabi : rhétorique d'une politique étrangère révolutionnaire (1969-1977) », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.221-232

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.221-232

The Diplomacy of Marien Ngouabi: The Rhetoric of a Unity Revolutionary Foreign Policy (1969–1977)

Abstract: This article analyzes the diplomatic discourse of Marien Ngouabi, president of the People's Republic of the Congo from 1969 to 1977, drawing on the collection of his speeches and writings *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* (Présence Africaine, 1975). Rather than reconstructing the factual history of Congolese foreign policy, the article identifies its underlying rhetoric: the enunciative categories, figures, and speech acts through which a young state, born of an internal revolutionary rupture, constructs its place among nations. The study distinguishes four interlocking discursive regimes the diplomacy of rupture, the ethos of Third-World and pan-African solidarity, socialist alignment tempered by an assertive non-alignment, and pragmatic ambivalence toward the former colonial power before examining how pronominal enunciation, particularly the diplomatic "we", constructs a collective ethos of spokesmanship. The analysis shows that Ngouabi's diplomacy, far from being a mechanical application of Marxism-Leninism, operates as a rhetoric of coherence, continually reconciling the radicalism of anti-imperialist discourse with the material constraints of a small dependent state through an enunciative labor of compensation this article seeks to typologize.

Keywords: diplomatic discourse, Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville, political rhetoric, non-alignment, pan-Africanism, enunciation.

0.Introduction

Le 31 décembre 1968, le capitaine Marien Ngouabi devient chef de l'État de la République du Congo, un an après le soulèvement du 31 juillet 1968 qui a écarté Alphonse Massamba-Débat (Encyclopédie Universalis, s.d.). Le 31 décembre 1969, il fonde le Parti congolais du travail et proclame la République populaire du Congo, premier État africain à se définir officiellement comme marxiste-léniniste (Perspective Monde, s.d.). Jusqu'à son assassinat, le 18 mars 1977, Ngouabi gouverne un pays aux ressources stratégiques limitées, mais situé au cœur d'une région marquée par l'achèvement des indépendances en Afrique australe et par la rivalité des blocs. Cette position, marginale par les moyens mais centrale par la géographie et par le discours, confère à sa diplomatie une singularité que cet article entend analyser non seulement comme une donnée politique, mais aussi comme un fait de langage. La source principale de cette étude, *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* (Présence Africaine, 1975), rassemble les écrits et discours essentiels de Ngouabi de 1963 à 1975 : messages internes au Parti, messages à la Nation, allocutions adressées à des chefs d'État en visite, déclarations pour la Journée de l'Afrique, discours de rupture ou de reprise des relations diplomatiques, ainsi que lettres de soutien aux mouvements de libération. La dimension diplomatique de ce corpus, encore peu isolée dans les travaux consacrés au style de Ngouabi, offre un observatoire privilégié d'un discours révolutionnaire d'abord destiné à l'espace interne, mais capable de se projeter vers l'extérieur sans renoncer à ses principes. La question centrale de cet article est donc la suivante : quelle rhétorique le discours diplomatique de Ngouabi mobilise-t-il pour articuler deux exigences

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

concurrentes, à savoir le radicalisme révolutionnaire, condition de légitimité interne du régime, et les contraintes d'un petit État dont l'indépendance économique demeure inachevée ? Cette tension ne se résout pas dans le discours ; elle y est sans cesse rejouée et compensée par plusieurs procédés que nous examinerons : la rupture diplomatique comme acte linguistique et politique ; la solidarité tiers-mondiste et panafricaine, qui permet au discours congolais de dépasser ses frontières ; une orientation socialiste que l'orateur distingue d'un simple alignement ; une ambivalence assumée envers l'ancienne puissance coloniale ; enfin, sur le plan énonciatif, un usage spécifique des pronoms, faisant du « nous » l'instrument privilégié de la parole diplomatique. Après avoir présenté le cadre théorique et méthodologique (§2), nous situerons brièvement ce discours dans son contexte historique (§3), avant d'analyser les quatre régimes discursifs annoncés (§4 à §7) et de conclure sur la dimension énonciative de cette rhétorique (§8). La plupart des études consacrées au style de Ngouabi, comme plus largement à la rhétorique des dirigeants africains de l'époque des indépendances, se sont surtout intéressées au discours politique interne : légitimation du pouvoir révolutionnaire, mobilisation des masses, vocabulaire de la lutte des classes. Or la partie du corpus tournée vers l'extérieur constitue, pour un jeune régime diplomatiquement isolé de plusieurs voisins non socialistes, un lieu privilégié de ce que Charaudeau (2005) appelle l'ethos de crédibilité. C'est en effet devant les pairs internationaux, plus encore que devant un public national déjà acquis, que la cohérence d'un discours révolutionnaire se trouve le plus fortement mise à l'épreuve.

1.Cadre théorique et méthodologique

L'analyse s'appuie sur trois cadres conceptuels couramment mobilisés dans l'étude du discours politique contemporain (Charaudeau, 2005 ; Amossy, 2010) : la rhétorique argumentative, depuis Aristote jusqu'à sa reprise par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) ; la théorie du discours politique élaborée par Patrick Charaudeau ; enfin, l'approche énonciative de la subjectivité développée par Kerbrat-Orecchioni (1980). Les catégories classiques de l'ethos, du pathos et du logos (Aristote, IVe siècle av. J.-C./2007) demeurent ici centrales, tout comme la distinction entre auditoire particulier et auditoire universel formulée par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008). Dans le discours diplomatique, cette distinction prend une importance décisive : tout discours de chef d'État s'adresse simultanément au public national, qu'il doit mobiliser, et au public international, auprès duquel il cherche à se légitimer. Cette double adresse structure l'ensemble du corpus diplomatique ngouabien, à la fois instrument de mobilisation interne et dispositif de reconnaissance externe. De Charaudeau (2005), nous retenons surtout la notion de contrat de communication politique, selon laquelle l'orateur doit à la fois inspirer confiance et susciter l'adhésion. Le discours diplomatique ajoute à ce contrat une exigence spécifique, que nous nommons contrainte de cohérence internationale : un dirigeant ne peut contredire, devant ses pairs, les principes qu'il proclame ailleurs sans risquer de voir son discours disqualifié. C'est précisément cette contrainte qui rend perceptible, dans le corpus, le travail rhétorique visant à concilier radicalisme doctrinal et réalisme diplomatique. L'apport de Kerbrat-Orecchioni (1980) concerne l'analyse des déictiques et des pronoms comme indices de la position du locuteur. Une étude antérieure du corpus ngouabien a déjà montré que les pronoms y

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

fonctionnent comme des dispositifs stylistiques de l'ethos, le « nous diplomatique » constituant l'une des valeurs référentielles du pronom collectif. Le présent article prolonge cette perspective en l'appliquant au sous-corpus diplomatique et en reliant l'analyse pronominale non seulement à la référence, mais aussi à l'argumentation. Sur le plan méthodologique, le corpus a été constitué à partir de la collection publiée en 1975, en retenant les textes à visée diplomatique : discours d'accueil ou d'adieu adressés à des chefs d'État étrangers, messages de rupture ou de reprise des relations, déclarations prononcées au nom d'instances ou de causes internationales, notamment les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine. Les citations sont vérifiées et référencées selon la pagination de l'édition de 1975. L'analyse est complétée, pour le contexte historique, par des sources secondaires mentionnées dans la bibliographie. Il convient enfin d'en préciser les limites. Le corpus étudié est une publication officielle du régime, à la fois sélective et rétrospective : il ne donne pas accès aux négociations informelles, aux éventuelles divergences internes de l'appareil d'État, ni aux écarts possibles entre le discours public et la pratique diplomatique réelle. L'objet de cet article n'est donc pas la politique étrangère congolaise en elle-même, mais la manière dont cette politique est formulée dans l'espace public que le régime a choisi d'ériger en archive. Cette limite ne réduit pas la portée de l'analyse ; elle en définit au contraire le périmètre : il ne s'agit pas d'étudier seulement une rhétorique d'État, mais la rhétorique par laquelle l'État se donne lui-même à entendre.

2.Contexte historique : le Congo de Ngouabi sur l'échiquier international

Le Congo dont Ngouabi hérite en 1968 est un petit État indépendant depuis 1960, déjà engagé dans une orientation socialiste depuis les Trois Glorieuses d'août 1963, qui ont porté Alphonse Massamba-Débat au pouvoir et rapproché le pays de Cuba ainsi que de la République populaire de Chine (Ministère de la Justice — Portail du Droit Universitaire, s.d.). Les relations diplomatiques avec l'Union soviétique, établies en mars 1964, et avec Cuba, nouées la même année, constituent à l'arrivée de Ngouabi un appui politique et militaire important ; la médiation cubaine avait notamment contribué à déjouer une tentative de coup d'État en 1966 (Camopedia, s.d.). Le nouveau régime radicalise ensuite cet axe : proclamation de la République populaire en 1969, création du Parti congolais du travail comme parti unique d'avant-garde, renforcement de la coopération avec l'URSS, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et Cuba (Relations République démocratique allemande–République populaire du Congo, s.d.). Cette inflexion doctrinale ne s'accompagne toutefois pas d'une rupture économique équivalente. Les intérêts occidentaux, surtout français, restent présents, comme l'illustrent la création d'Elf-Congo et d'Agip Recherche Congo en 1969, dans le cadre de partenariats où l'État congolais demeure minoritaire, ainsi que la signature de nouveaux accords de coopération avec la France en 1974 (Wikipédia, s.d.-a). C'est cette coexistence entre rupture politique et continuité économique qui sera examinée au §7. Sur le plan international, les années 1969-1977 correspondent également aux dernières grandes luttes de décolonisation en Afrique australe et lusophone : Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Rhodésie, Namibie et Afrique du Sud sous apartheid. Dans ce contexte, Brazzaville devient à la fois une base arrière et un espace de médiation, comme le montre le mandat confié à Ngouabi par l'Organisation de l'unité africaine en

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

1975 pour rapprocher les forces de libération angolaises (1975, p. 681). C'est dans ce cadre idéologique et géopolitique que s'élabore la diplomatie de rupture ngouabienne, destinée à affirmer clairement ses positions devant l'audience internationale. Cette diplomatie comporte cependant une ambivalence majeure : Ngouabi, formé en France comme sous-officier puis à l'École militaire interarmes de Coëtquidan, emploie contre l'ancienne puissance coloniale un langage politique nourri par les codes mêmes du protocole et de l'éloquence institutionnelle qu'elle lui a transmis (Encyclopédie Universalis, s.d.). Ce paradoxe éclaire l'ambivalence étudiée au §7 : chez Ngouabi, la rupture se formule souvent dans une langue de solennité, de protocole et de maîtrise rhétorique.

3.La diplomatie de la rupture : acte de langage et acte politique

Le geste diplomatique le plus visible dans le corpus est la rupture des relations : Ngouabi mentionne explicitement dans ses discours qu'il rompra avec un État particulier ou refusera de reprendre les relations tant que certaines conditions ne seront pas remplies. Le cas le plus connu dans l'histoire régionale est celui d'Israël, rompu par presque tous les États africains (y compris le Congo) après la guerre de Yom Kippour d'octobre 1973 (Wikipedia, n.d.-b), un mouvement continental dont l'acte le plus puissant fut la déclaration du président zaïrois Mobutu à la tribune des Nations Unies (Times of Israel, 2019). Dans le corpus congolais, cette rupture est consignée dans son propre registre officiel des événements du régime et d'autres décisions internes de la même année (1975, p. 32), et dans un discours, elle est exprimée comme une condition suspensive explicite : « toute reprise des relations diplomatiques tant que la tête de pont de l'impérialisme américain continue de nier au peuple palestinien son droit légitime à exister » (1975, p. 382). La rupture n'est donc pas une action ponctuelle qui se referme sur elle-même mais un état suspendu, dont la reprise est déterminée par le locuteur lui-même — une question de principe qui peut être rétablie à volonté. Le même schéma est celui que nous voyons au Chili, encore plus chargé émotionnellement. Après le coup d'État du général Pinochet en septembre 1973 contre Salvador Allende, Ngouabi dénonce « le coup d'État de la junte militaire de Santiago », et annonce « nous avons rompu nos relations diplomatiques avec ce nouveau régime fasciste » (1975, p. 428, 597). La rupture est motivée non par une logique purement interétatique mais par un jugement moral et idéologique - l'étiquette « fasciste » - et c'est un dernier acte de solidarité posthume avec un chef d'État décédé qui est fréquemment mentionné nommément dans la collection. Sur le plan purement linguistique, la rupture diplomatique a une propriété que la pragmatique du performatif (Austin 1962/1970) révèle : « nous avons rompu nos relations » ne décrit pas un état de fait avant qu'il ne soit déjà connu ; il est rendu vrai seulement en le disant, tant que le locuteur est formellement autorisé à le dire, et en ce sens, le président est à la barre. La rupture diplomatique est en ce sens un performatif d'État : dire c'est faire, et c'est seulement aux États-Unis parce que le président le dit. Cette propriété est d'une manière totalement différente de celle de l'article présent ce qui a été soutenu dans le même corpus sur la métonymie de l'abstraction dans les termes de la rupture interne (la rupture de l'État néocolonial, la superstructure féodale, la réaction) dans les deux cas : le nom ou l'acte de rupture est agi comme une fonction de la réalité, en déplaçant une notion ou une relation du virtuel à un processus irréversible. Cette

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

dimension performative ne vide cependant pas la fonction rhétorique de la rupture, qui vise aussi, et peut-être surtout, un public tiers. Rompre avec Israël ou le Chili de Pinochet ne concerne pas seulement la relation bilatérale en question ; il s'agit de présenter, devant le public international du Tiers Monde et le mouvement révolutionnaire international, la preuve de la cohérence entre le discours interne (la dénonciation constante de l'impérialisme et de la contre-révolution) et l'action externe. La rupture diplomatique agit ainsi comme un argument par l'exemple au sens de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) : elle rend visible, dans le registre des actes, ce que le discours affirme dans le registre des mots et ferme préventivement la perspective d'une révolution qui serait simplement verbale..

4.L'éthos de la solidarité tiers-mondiste et panafricaine

Si la rupture crée un ethos dans le négatif - en se définissant contre - alors la partie la plus importante du corpus diplomatique crée un ethos dans le positif - en affirmant une solidarité positive avec les mouvements de libération de l'Afrique australe et des pays lusophones. Le document est plutôt formel, répétant la même liste d'un discours à l'autre avec de légères variations : Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Zimbabwe, Namibie, Afrique du Sud et parfois Cabinda ou Azanie (1975, p. 350, 492, 510, 662, 703, 725, 744, 750). Cette liste est presque toujours accompagnée de verbes de soutien inconditionnel (« notre Parti réitère [...] un soutien indéfectible », p. 646 ; « nous affirmons solennellement [...] un soutien total et inconditionnel », p. 735) et est donc perçue comme une normalisation au sens de la Nouvelle Rhétorique - une sorte d'accord à acheter avec le public panafricain, quelque chose que le discours ne peut que réactiver, pas prouver. Mais la solidarité n'est pas simplement une déclaration de sympathie : le Congo est un lieu où les gens sont accueillis et l'action est réalisée non pas comme un spectateur attendant des mots. Le corpus mentionne l'asile accordé aux mouvements de libération sur le sol congolais par des pays tiers (« les mouvements de libération des pays encore sous domination coloniale [...] trouvent aide et asile sur notre sol », p. 710) et l'implication personnelle du chef de l'État dans un effort de médiation entre factions rivales du mouvement de libération angolais, mené « conformément au mandat qui nous a été prescrit par l'OUA » (p. 681). Ce dernier point est significatif : Ngouabi n'agit pas uniquement sur la base d'une diplomatie bilatérale ou purement rhétorique, mais dans le contexte d'une légitimité multilatérale qui lui est conférée par l'instance panafricaine elle-même, ce qui fait du discours une question d'engagement congolais et non une question d'intérêt personnel et de crédibilité auprès du public continental. Un passage du corpus devrait être particulièrement intéressant, car il ajoute un peu de réflexion à un discours très assuré qui serait autrement très bien en place. Dans un discours sur la situation en Afrique australe, l'orateur demande : « Nous sommes apparemment devenus 'prudents', 'pragmatiques'. Nous les regardons presque comme des étrangers alors que nous aidons à créer les conditions. » Il fait référence à l'« apparemment » dans l'introduction de l'orateur, et les guillemets montrent qu'il essaie en fait de faire en sorte que l'orateur puisse utiliser son mot pour dire qu'il a raison 'nous serons honnêtes et nous serons prudents' et 'nous serons responsables et nous serons responsables' envers le monde entier. » Cette stratégie de report de l'objection, bien connue en rhétorique argumentative (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958/2008), est l'un des rares points du

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

corpus diplomatique où l'ethos de fermeté révolutionnaire, qui est fort partout ailleurs, est temporairement sapé pour mieux s'en remettre. La solidarité panafricaine est couplée à un discours de fraternité personnalisée avec les chefs d'État voisins, et le corpus donne plusieurs exemples : remerciements à la « sagesse » du président centrafricain Bokassa (p. 348), honneurs pour la « sagesse, [...] flamme révolutionnaire, dévouement à la cause africaine » d'un prédécesseur à la tête d'une conférence régionale (p. 677), et un rôle personnel dans la réconciliation entre le Gabon et la Guinée équatoriale (p. 28). Un tel discours de fraternité inter-présidentielle crée un ethos régional de sagesse et de parenté plutôt que celui plus froid des relations interétatiques et le chef de l'État congolais est moins un diplomate qu'un frère aîné ou un médiateur de la famille africaine — une position qui a un lien direct avec la métaphore filiale mentionnée ailleurs dans l'œuvre de Ngouabi, celle du « cordon ombilical » coupé par l'indépendance mais restauré aux liens de fraternité continentale (p. 674).

5. L'internationalisme au-delà de l'Afrique : Indochine, Moyen-Orient, Amérique latine

La solidarité que le discours ngouabien exprime envers les mouvements de libération ne se limite pas au continent africain : le corpus exprime un internationalisme qui s'applique à l'Indochine, au Moyen-Orient et à l'Amérique latine, qui n'est pas la solidarité panafricaine étudiée dans le paragraphe précédent, car le langage rhétorique est différent. Le soutien aux causes vietnamienne, cambodgienne et coréenne est exprimé de manière répétée et presque rituelle, avec le nom de « l'impérialisme américain » utilisé comme adversaire (p. 407, 427, 464, 646, 714, 730, 734) : « Notre soutien au peuple d'Indochine dans sa lutte contre l'impérialisme américain est constant, je l'ai dit, donc je ne voudrais pas insister davantage » (p. 427). Cette dernière phrase est révélatrice : l'orateur répète une déclaration sortie de sa bouche, comme si ce n'était pas tant pour informer un public ignorant que pour continuer et répéter une profession de foi si familière qu'elle est une expression de permanence — la logique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/2008) ainsi que d'être en présence dans l'esprit dans lequel la répétition d'un argument n'est pas seulement quelque chose à considérer, mais aussi le fait qu'il est dans l'esprit de l'orateur d'être au même endroit que le reste d'entre nous. La cause palestinienne est particulièrement importante car elle est la raison de la rupture avec Israël (voir paragraphe 4) pour refuser de reprendre les relations et reconnaître le « droit légitime d'existence » du peuple palestinien sur sa terre natale (p. 382). Et la cause latino-américaine est presque entièrement basée sur Salvador Allende et sur la condamnation du coup d'État chilien (le corpus rappelle ce moment quelques jours avant un sommet des pays non alignés à Alger) qui est à l'ordre du jour et permet au langage de faire du renversement d'Allende non pas un événement isolé, mais en fait toute l'histoire de la lutte anti-impérialiste mondiale (qui est immédiatement réécrite en vue de la revendication du Congo d'être non seulement aligné mais en face de tous les autres pays). Cette solidarité mondiale se manifeste dans les positions devant les organisations économiques internationales, où le Congo est en ligne avec les intérêts généraux du Tiers Monde : le corpus mentionne la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) tenue à Santiago, d'où les pays du Tiers Monde (selon l'aveu même de l'orateur) apparaissent comme des « pétitionnaires impuissants » (p. 611) et

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

appelle à une action plus déterminée pour « éliminer les disparités et inégalités scandaleuses qui caractérisent encore actuellement les relations économiques internationales » (p. 679). Cette dimension économique de l'internationalisme ngouabien est moins dramatique que la rupture diplomatique ou le soutien militant aux mouvements de libération armés mais montre un troisième front de la diplomatie congolaise dans lequel le Congo n'est pas tant sur la décolonisation politique que sur la négociation d'un nouvel ordre économique international un front, plutôt qu'un front moral.

6.L'alignement socialiste et le rapport aux grandes puissances

Le troisième régime discursif que nous isolons est la relation du Congo avec le bloc socialiste et plus généralement avec les grandes puissances de la guerre froide : le corpus souligne également qu'il a entretenu de bonnes relations de travail avec l'Union soviétique, la République populaire de Chine, Cuba, la République démocratique allemande et la Corée du Nord et même la Roumanie socialiste, dont le soutien aux mouvements de libération est explicitement reconnu ("les mouvements de libération des pays encore sous domination coloniale [...] auxquels la République socialiste de Roumanie apporte son soutien," p. 710). La position est également cohérente avec le modèle marxiste-léniniste des relations internationales, tout comme la doctrine de ce pays : les deux pôles sur lesquels s'articulent nos activités diplomatiques sont et restent notre lutte acharnée contre l'impérialisme et ses sous-produits tout en veillant à ne pas tomber dans le danger de l'isolationnisme" (p. 374). Cette dernière formule est cruciale pour apprécier la spécificité rhétorique de la position congolaise : le camp socialiste n'est jamais un ensemble tout-en-un, mais plutôt un aspect d'un principe plus large de lutte, la lutte anti-impérialiste, à partir duquel l'orateur doit distinguer le non-alignement revendiqué ailleurs. En particulier, le corpus souligne que, bien qu'il ne le dise pas dans le document, une telle position n'est pas neutre : "Le Congo, il faut le souligner à nouveau, a fait une politique de non-alignement, mais cela n'a jamais signifié pour nous l'isolement ou le refus de coopérer avec d'autres pays" (p. 346), et "le non-alignement ne signifie pas une sorte de neutralisme" (p. 559). Cette double négation n'est ni l'isolement ni le neutralisme : et c'est précisément la position que le discours essaie de se donner, celle d'un engagement partisan (avec le camp socialiste et le mouvement de libération) mais qui ne se résout pas au fait qu'il serait en fait dans le registre argumentatif comme souverain ou satellite. Ce genre de distinction lexicale (non-alignement, non-isolation, non-neutralisme) fait partie de ce que la rhétorique classique appelle la définition par différenciation (Aristote, 4ème siècle av. J.-C./2007) : au lieu de définir sa position sur place, le discours la crée à travers une série d'exclusions séparées, qui permet au débat d'évoluer de l'une à l'autre. Il convient également de mentionner que le vocabulaire de la fermeté doctrinale (inlassable, inconditionnel, inébranlable) est employé presque exclusivement dans le cas des déclarations de soutien aux mouvements de libération et de la condamnation nominative de l'impérialisme américain et non dans le cas de l'URSS ou de la Chine elle-même (dont les noms propres apparaissent significativement moins fréquemment dans le corpus que ceux des pays et mouvements que le Congo de Ngouabi a soutenus).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

7.L'ambivalence pragmatique : la France et l'Occident

Le régime discursif le plus tendu dans ce corpus est probablement celui qui encadre la relation à la France et, plus généralement, au monde colonial ancien. La rhétorique de la rupture que nous avons étudiée au §4 est ici à son plus efficace. Le corpus contient en effet une rare admission de continuité, non pas comme une observation critique extérieure, mais comme une remarque de l'orateur lui-même sur son propre pays : « De l'indépendance à nos jours, il n'y a pas eu de véritable rupture entre le Congo et 'la mère patrie' » (p. 625). Cette phrase, seule dans un développement orienté vers les importations et l'industrialisation, contredit directement la rhétorique de la rupture révolutionnaire qui domine ailleurs dans la collection et le fait d'une manière que le discours ne tente pas d'euphémiser : le mot même de rupture, celui qui est fondamental à la légitimation du régime dans le sens interne, est ici utilisé pour dire que ce n'est plus le cas dans le sens économique. Cette ambivalence est corroborée par des sources secondaires : les compagnies pétrolières Elf-Congo et Agip Recherche Congo créées avec des capitaux français, par exemple, en 1969-1974, ainsi que la signature de nouveaux accords de coopération franco-congolais (Wikipedia, n.d.-a) en 1974 - une continuité matérielle qui est loin du genre de langage utilisé ailleurs contre « l'impérialisme français » (p. 79) et ses « sous-produits » (p. 374). Le discours ne cache pas complètement cette tension : il la reformule au niveau politique, dans lequel la rupture doctrinale est déclarée sans réserve, et au niveau économique, où elle est présentée comme un objectif futur plutôt qu'un fait historique (par exemple, la formule programmatique pour « l'abolition de toute dépendance politique et économique aux puissances impérialistes étrangères » (p. 548), au futur d'un projet, non au passé d'un fait accompli (comme dans les ruptures diplomatiques que nous analysons au §4, par exemple), dans le mode du langage performatif accompli. Cet écart temporel entre la rupture politique (accomplie, datée, nommée) et la rupture économique (projetée, différée, généralisée) est probablement la partie la plus importante de la diplomatie ngouabienne envers l'Occident. Elle maintient en place (au moins sur un plan symbolique) la cohérence révolutionnaire du discours - la rupture a effectivement eu lieu, elle est nommée, datée, opposable - et sur un plan matériel la liberté d'une petite économie d'exporter des matières premières. Le lecteur du corpus trouve ici, à l'échelle de la diplomatie, la même logique d'actualisation et d'ellipse que nous avons déjà explorée dans l'analyse de la métonymie de l'abstraction : ce que le discours actualise pleinement (la rupture politique, portée par le nom d'État et le verbe daté) a pour condition rhétorique de possibilité ce qu'il maintient en ellipse ou comme projet (la rupture économique, jamais formellement accomplie).

8.Éthos énonciatif : les pronoms et la voix diplomatique du Congo

Les quatre régimes discursifs précédents partagent le même support énonciatif, que l'analyse pronominale peut révéler avec précision. Dans une étude précédente du corpus, il a été constaté que "nous" est le pronom dominant (2932 occurrences dans tout le corpus) et de loin devant "je" (460) et qu'il se manifeste dans plusieurs valeurs référentielles différentes, parmi lesquelles une valeur proprement diplomatique : "nous" est le "nous" par lequel le Congo est un sujet international des nations (par exemple, formule d'un ambassadeur roumain en visite (p. 675). Dans le sous-corpus que nous

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

avons recueilli ici, nous confirmons et étendons ce fait : "nous" est le pronom dominant, dans le cas des conséquences internationales les plus importantes (par exemple, rupture diplomatique des pays : "nous avons rompu nos relations diplomatiques," p. 428, 597). Cela n'est pas neutre : et en disant "nous" au lieu de "je", le discours diminue la responsabilité individuelle du chef de l'État en faveur des responsabilités collectives et institutionnelles de l'ensemble du Congo - Parti, peuple et État. Le "je" diplomatique est alors réservé aux actes d'un autre genre : "nous souhaitons exprimer nos vœux à un homologue" ("il est particulièrement agréable pour moi de vous adresser nos vœux," p. 712), "nous acceptons un honneur protocolaire" ("un honneur formidable s'il en est [qu'il me revient de réussir]," p. 677), ou "nous avons un effort personnel" ("j'ai rencontré des gens qui parlaient la même langue," p. 136) dans un contexte totalement différent de la diplomatie mais avec le même partage. Le "nous", en revanche, réalise des actes de rupture, de condamnation et d'engagement solidaire (le genre d'engagement bien au-delà de la voix du locuteur pour s'engager avec l'État à long terme). Sur le plan diplomatique, cela s'aligne avec l'analyse déjà faite sur l'ensemble du corpus de l'ethos du porte-parole : le locuteur ne parle jamais, dans ces textes, en son propre nom, mais toujours au nom d'un groupe de personnes qui serait vu comme l'instance énonciative légitime - le peuple congolais, le Parti, la Révolution. Sur le plan international, c'est un avantage supplémentaire du format diplomatique : chaque déclaration présidentielle est un engagement d'État qui ne peut être modifié à long terme par le successeur du locuteur et ne peut être modifié à court terme par la personne qui se trouve à parler. Ainsi, le "nous" diplomatique est une sorte de voix de solennisation et de reproduction du discours qui s'aligne avec l'analyse déjà faite sur ce sujet. Dans les deux cas, la voix efface la personne et est remplacée par une structure, le "nous", l'appareil, le Parti, la Révolution, qui peut supporter le poids de l'engagement envers l'autre partie. Ce passage passe, pendant quelques phrases, du "nous" institutionnel à un "nous" plus incertain, presque interrogatif, avant de conclure par la réaffirmation d'un engagement inchangé. Ce court déplacement pronominal indique implicitement le rôle du "nous" diplomatique dans le reste du corpus : ce n'est pas seulement un dispositif stylistique mais la condition même de la solennité du discours d'État - une condition que le texte suspend de la même manière mais à laquelle il revient instantanément.

9. Conclusion

L'étude du sous-corpus diplomatique de *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique* fait apparaître une rhétorique cohérente, mais traversée par des tensions que le discours ne résout jamais entièrement. Il les organise plutôt au moyen de procédés énonciatifs et argumentatifs destinés à préserver la cohérence symbolique du régime. La rupture diplomatique fonctionne ainsi comme un performatif d'État : elle donne corps, par l'acte, à la cohérence révolutionnaire proclamée dans le discours. La solidarité tiers-mondiste et panafricaine construit, quant à elle, un espace de fraternité continentale ; même lorsqu'elle laisse place à l'autocritique, celle-ci ne fragilise pas l'argument, mais renforce l'ethos de sincérité et de responsabilité. L'alignement socialiste apparaît moins comme l'adhésion passive à un bloc que comme une position définie par négations successives, permettant de maintenir lexicalement la souveraineté revendiquée du non-alignement. Enfin, la relation avec la France manifeste l'ambivalence la plus nette de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

cette rhétorique de rupture : la continuité économique n'est pas effacée, mais déplacée du plan politique, où la rupture est accomplie et datée, vers le plan économique, où elle demeure un horizon à atteindre. L'analyse pronominale permet de formuler ce qui unit ces quatre régimes discursifs : l'usage systématique d'un « nous » diplomatique, qui transforme les engagements internationaux du Congo en paroles collectives, institutionnelles et durables. En ce sens, la diplomatie de Ngouabi, telle que le corpus la donne à lire, n'est pas simplement une politique étrangère mise en discours ; elle est une pratique de parole dans laquelle rompre, soutenir ou coopérer ne prend pleinement sens qu'en étant énoncé solennellement. Cette conclusion invite à élargir l'enquête, au-delà du cas ngouabien, aux diplomaties des jeunes États postcoloniaux, pour lesquels la parole publique, faute des moyens matériels des grandes puissances, devient souvent un instrument majeur d'affirmation souveraine. Une comparaison avec les corpus diplomatiques de Julius Nyerere, Sékou Touré ou Agostinho Neto permettrait ainsi de déterminer si les régimes rhétoriques dégagés ici — rupture performative, solidarité internationaliste, définition négative du non-alignement, dissymétrie entre rupture politique accomplie et rupture économique différée, primauté du « nous » institutionnel — relèvent d'une singularité ngouabienne ou d'un répertoire plus largement partagé par les diplomaties révolutionnaires africaines des années 1970. C'est à cette question, que les limites du présent article ne permettaient pas de trancher, que de futurs travaux pourront utilement répondre.

Références

Amossy, R. (2010). *L'argumentation dans le discours* (3e éd.). Armand Colin.

Aristote. (2007). *Rhétorique* (P. Chiron, trad.). Flammarion. (Ouvrage original publié IVe s. av. J.-C.)

Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (G. Lane, trad.). Seuil. (Ouvrage original publié 1962)

Camopedia. (s.d.). *Republic of Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://www.camopedia.org/index.php/Republic_of_Congo

Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Vuibert.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Minuit.

East Germany–People's Republic of the Congo relations. (s.d.). Dans *Wikipedia*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://en.wikipedia.org/wiki/East_Germany%E2%80%93People%27s_Republic_of_the_Congo_relations

Encyclopédie Universalis. (s.d.). *Biographie de Marien Ngouabi (1938-1977)*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://www.universalis.fr/encyclopedie/marien-ngouabi/

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.

Ministère de la Justice — Portail universitaire du droit. (s.d.). *Constitution 1973, République populaire du Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://mjp.univ-perp.fr/constit/cg1973.htm

Ngouabi, M. (1975). *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique*. Présence Africaine.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Perelman, C., et Olbrechts-Tyteca, L. (2008). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique* (6e éd.). Éditions de l'Université de Bruxelles. (Ouvrage original publié 1958)

Perspective Monde. (s.d.). *Accession de Marien Ngouabi à la présidence de la République du Congo*. Université de Sherbrooke. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1052

Times of Israël. (2019, 2 décembre). *Israël est-il l'ennemi de l'Afrique ?* Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://frblogs.timesofisrael.com/israel-est-il-lennemi-de-lafrique/

Wikipédia. (s.d.-a). *Marien Ngouabi*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Marien_Ngouabi

Wikipédia. (s.d.-b). *Relations entre Israël et la République démocratique du Congo*. Consulté le 13 août 2026, à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Relations_entre_Isra%C3%ABl_et_la_r%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo

Note biographique :

Arsène Elongo est Professeur titulaire en stylistique des universités de l'espace CAMES et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi en République du Congo. Ses travaux portent sur les tropes, ainsi que sur les aspects linguistiques et grammaticaux des corpus littéraires, politiques et publicitaires. Auteur prolifique, il a rédigé plus de soixante articles scientifiques dans ces domaines et a publié La métaphore dans la culture congolaise (2023, Éditions L'Harmattan) et Les procédés du discours électoral au Congo (2025, Éditions Esibla). Il siège également au sein de plusieurs comités scientifiques de revues nationales et africaines et fait partie du Laboratoire Centre de recherche en linguistique et langues orales (CERELLO).

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.233-259

Langage diplomatique comme espace de pouvoir et de résistance dans *Le Lys et le flamboyant* d'Henri Lopes

Gracia France Pierre Alembe[1]
Université Marien Ngouabi, Congo
gracia.alembe@umng.cg
DOI: https://doi.org/10.55595/ht7tpy98car2

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*

Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 1 %**

Résumé : Cet article analyse le langage diplomatique comme dispositif tridimensionnel institutionnel, idéologique et stratégique dans Le Lys et le flamboyant (1997) d'Henri Lopes, ancien diplomate et Premier ministre du Congo-Brazzaville. A partir d'un corpus de quarante et une occurrences classées en sept catégories typologiques (protocole cérémonial, rhétorique révolutionnaire, esquive diplomatique, discours colonial officiel, négociation, langue des médias officiels, déférence codifiée), l'analyse mobilise la pragmatique de l'énonciation (Austin, Grice, Searle), la sociologie du langage (Bourdieu) et l'analyse du discours postcolonial (Said, Mbembe, Mudimbe). Les résultats montrent une continuité structurale entre discours colonial officiel et rhétorique postcoloniale, et caractérisent le contre-discours de Kolele comme une pratique métalinguistique qui retourne les codes du pouvoir langagier contre eux-mêmes. Le roman lopesien est lu comme un dispositif critique unique, rendu possible par la position singulière de l'auteur-diplomate.

Mots-clés : langage diplomatique ; pragmatique de l'énonciation ; discours postcolonial ; littérature africaine francophone ; Henri Lopes ; résistance discursive ; actes de langage

[1] **Comment citer cet article:** Alembe G.F.P ., (2026), « Langage diplomatique comme espace de pouvoir et de résistance dans Le Lys et le flamboyant d'Henri Lopes », *Cahiers Africains de Rhétorique,* Vol 5, n°1, pp. 233-259

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Diplomatic Language as a Space of Power and Resistance in Henri Lopes's *Le Lys et le flamboyant*

Abstract : This article analyses diplomatic language as a three-dimensional device institutional, ideological, and strategic in Henri Lopes' Le Lys et le flamboyant (1997). Drawing on a corpus of forty-one occurrences classified under seven typological categories (ceremonial protocol, revolutionary rhetoric, diplomatic circumlocution, colonial official discourse, negotiation, official media language, codified deference), the analysis mobilises speech act theory (Austin, Grice, Searle), the sociology of language (Bourdieu), and postcolonial discourse analysis (Said, Mbembe, Mudimbe). Findings reveal a structural continuity between colonial official discourse and postcolonial rhetoric, and characterise Kolele's counter-discourse as a metalinguistic practice that turns the codes of language power against themselves.

Keywords: diplomatic language; speech act theory; postcolonial discourse; Francophone African literature; Henri Lopes; discursive resistance; sub-Saharan Africa

1. Introduction

La réception critique de l'œuvre d'Henri Lopes s'est considérablement élargie depuis les années 1990. Les travaux fondateurs de Kom (1993) et de Mouralis (1984) ont établi le cadre général d'une lecture de la double compétence lopesienne maitrise des formes institutionnelles et subversion fictionnelle que les études ultérieures n'ont cessé d'approfondir. Dans le domaine des sciences du langage, Sidoine Romaric Moukoukou a mis en évidence les procédés rhétoriques de l'écriture lopesienne : son étude sur l'expression de la métonymie chez Lopes (Cahiers Africains de Rhetorique) et ses travaux sur le discours proverbial dans la prose africaine montrent que le style lopesien est indissociable d'une poétique de la figure. Jean Bruno Antsue (Universite Marien Ngouabi) a exploré la dimension musicale de l'œuvre en montrant comment la rumba congolaise fonctionne comme un intertexte obligatoire et un operateur d'identite culturelle dans la narration lopesienne (GRESLA-DL, n°10, 2023, pp. 59-77). Arsene Elongo (2014) a étudié la dimension metaphorique du style africain francophone et montre que les figures dites 'dévalorisantes' opèrent comme des actes de langage critiques qui retournent les stéréotypes contre leur producteur (Synergie Afrique des grands lacs, n°3, pp. 45-61). Plus récemment, Elongo, Monkala et Allembe (à paraître) ont montré, dans l'analyse de la métonymie institutionnelle dans Sarah, ma belle cousine de Henri Djombo, que la figure métonymique dépasse la seule fonction ornementale pour devenir un operateur ironique de la gouvernance sociétale : le choix d'un terme institutionnel en lieu et place d'un agent individuel produit un effet de distanciation critique qui retourne le discours du pouvoir contre lui-même — dynamique que l'on retrouve, sous une autre forme, dans le contre-discours diplomatique de Kolele chez Lopes. Andre-Patient Bokiba (1997) a analysé les enjeux de l'identité dans le roman congolais en montrant que le rapport de l'homme a l'espace y est 'de nature proprement affective' et que l'identite fictionnelle se construit toujours contre une menace de dissolution symbolique

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

(in Sony Labou Tansi ou la quete permanente du sens, L'Harmattan, pp. 255-275). Le présent article s'inscrit dans ce sillage, en déplaçant le regard vers le langage diplomatique comme système de pouvoir enchasse dans la fiction.

Le roman *Le Lys et le flamboyant* (1997) d'Henri Lopes occupe une position singulière dans la litterature africaine francophone contemporaine. Son auteur ancien Premier ministre du Congo-Brazzaville et directeur general adjoint de l'UNESCO y convoque une connaissance de l'intérieur des codes diplomatiques qu'il met au service d'une déconstruction narrative. A travers l'itinéraire de Kolele, chanteuse congolaise prise dans les filets du pouvoir postcolonial, le roman cartographie le langage diplomatique comme lieu de construction, de reproduction et de subversion de l'autorité.

La notion de « langage diplomatique » désigne ici un ensemble de pratiques langagières caractérisées par leur dimension régulatrice, performative et souvent euphémisant, qu'elles relèvent du protocole d'État, de la rhétorique idéologique, de la négociation interpersonnelle ou du discours médiatique officiel. Ce champ, a la croisée de la pragmatique de l'énonciation et de la sociologie du discours, demeure sous-explore dans les études littéraires africaines francophones.

Cette étude se pose la question suivante : dans quelle mesure le langage diplomatique, tel qu'il est mis en scène dans *Le Lys et le flamboyant*, fonctionne-t-il a la fois comme instrument de domination hérite de l'ordre colonial, vecteur de légitimation du pouvoir postcolonial et espace de résistance discursive pour les acteurs marginalises, en particulier la figure de Kolele ? Trois hypothèses articulées structurent la recherche.

Trois hypothèses structurent la recherche. La première soutient que le langage diplomatique dans le roman est structurellement colonial : protocole, vouvoiement, oraisons funèbres sont hérites de l'ordre colonial et reproduits a l'identique dans l'État postcolonial, révélant la continuité des mécanismes de domination symbolique au-delà des ruptures politiques formelles de l'Indépendance. La deuxième hypothèse pose que la rhétorique révolutionnaire et panafricaine des années 1960-1970 ne constitue pas une rupture mais une réappropriation liturgique du langage diplomatique colonial : en substituant la performativité rituelle a l'argumentation, elle reconduit la même structure d'effacement du sujet. La troisième hypothèse soutient que la résistance discursive de Kolele fondée sur les violations griciennes, la circonlocution diplomatique et le contre-discours postcolonial constitue une pratique métalinguistique qui retourne les codes du pouvoir langagier contre eux-memes.

L'objectif général est de décrire et analyser les formes, les fonctions et les enjeux du langage diplomatique dans le roman a partir d'un corpus exhaustif, afin de montrer comment la fiction africaine francophone postcoloniale fait du discours officiel un espace de critique politique. Les objectifs spécifiques sont au nombre de cinq : (OS1) identifier et classer les occurrences selon une grille typologique en sept catégories ; (OS2) analyser les mécanismes pragmatiques et énonciatifs ; (OS3) montrer la continuité structurale entre discours colonial et rhétorique postcoloniale ; (OS4) caractériser le contre-discours de Kolele comme pratique de résistance discursive ; (OS5) dégager la poetique critique du roman lopesien.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

L'article s'organise en quatre parties. La première pose le cadre théorique en articulant pragmatique de l'énonciation, sociologie du langage et études postcoloniales. La deuxième décrit le corpus et la méthodologie, en particulier la grille typologique en sept catégories. La troisième partie constitue le cœur analytique et examine successivement les héritages coloniaux du langage diplomatique, sa réappropriation par la rhétorique révolutionnaire postcoloniale, puis les stratégies de résistance discursive déployées par Kolele. La quatrième partie discute les résultats en regard des hypothèses initiales avant de conclure sur la spécificité épistémologique de la fiction diplomatique lopesienne.

2. Cadre théorique

Le présent travail s'inscrit a l'intersection de la linguistique du discours, de la pragmatique de l'énonciation et des études postcoloniales. Plusieurs ensembles théoriques se complètent et se corrigent mutuellement.

2.1 Actes de langage et performativité

La pragmatique des actes de langage constitue le premier pilier analytique de cette étude parce qu'elle seule permet de traiter les énonces diplomatiques non comme des descriptions d'un état du monde, mais comme des actes institutionnels dont la force et l'efficacité dépendent de conditions précises. Ce cadre va permettre d'analyser le protocole, les oraisons funèbres et les slogans révolutionnaires du roman comme des actes performatifs dont la répétition constitue et reproduit l'ordre hiérarchique.

La théorie des actes de langage, inaugurée par Austin (1962) et systématisée par Searle (1969), constitue le premier pilier théorique de cette étude. En distinguant acte locutoire (ce que l'on dit), illocutoire (ce que l'on fait en disant) et perlocutoire (l'effet produit sur l'interlocuteur), Austin etablit que tout énonce est simultanément une action : « Dire quelque chose, c'est toujours faire quelque chose. » (Austin, 1970, p. 113) Cette conception transforme radicalement l'analyse du discours diplomatique : annoncer, décorer, acclamer, négocier, refuser ne sont pas de simples transmissions d'information mais des actes illocutoires dont l'efficacité dépend de leur adéquation aux conventions institutionnelles — ce qu'Austin nomme les « conditions de félicite ».

Cette perspective permet d'analyser le protocole cérémonial du roman non comme un décorum ornemental mais comme un système d'actes performatifs dont la répétition a l'identique constitue et reproduit l'ordre institutionnel. Searle (1969, p. 54) précise que la réussite d'un acte illocutoire institutionnel suppose l'existence d'une « règle constitutive » (X compte comme Y dans le contexte C) : le tipoye, la formule consacrée, le lever collectif ne valent comme signes d'autorité que parce qu'une institution les a investis de cette valeur. Le roman de Lopes met systématiquement en scène l'écart entre la force illocutoire affichée et ses effets perlocutoires réels paralysie, ironie, résistance silencieuse révélant ainsi la fragilité des conditions de félicite postcoloniales.

Ces acquis de la pragmatique austinienne qui font de tout énonce un acte dont l'efficacité dépend du respect de conventions institutionnelles appellent un complément : une théorie

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

des règles qui gouvernent l'échange ordinaire et, surtout, de ce qui se passe quand ces règles sont délibérément transgressées. C'est précisément l'objet de la pragmatique gricienne.

2.2 Principe de coopération et violations griciennes

Le principe de coopération gricien permet d'analyser ce que le langage diplomatique tait autant que ce qu'il dit. La violation calcule des maximes conversationnelles quantité, qualité, relation, manière n'est pas une maladresse mais une stratégie : dans le roman, c'est par ces violations que Kolele accomplit des actes politiques en les masquant sous l'apparence d'un retrait conversationnel.

Le second socle pragmatique est fourni par Grice (1975) et son principe de coopération : « Que votre contribution conversationnelle corresponde a ce qui est requis, au stade auquel elle intervient, par le but et la direction acceptes de l'échange dans lequel vous êtes engage. » (Grice, 1975, p. 45 ; trad. libre) Ce principe se décompose en quatre maximes quantité (dire assez, ni plus ni moins), qualité (ne pas dire ce qu'on croit faux), relation (rester pertinent) et manière (être clair et bref).

L'intérêt analytique de ce cadre réside dans son revers : la violation délibérée des maximes. Lorsqu'un locuteur enfreint visiblement une maxime sans rompre l'échange, il genere une implicature conversationnelle un sens additionnel que l'interlocuteur est invite a reconstruire. Les stratégies d'esquive de Kolele lors de l'interview Tam-Tam reposent précisément sur ce mécanisme : la feinte d'incompetence (violation de la maxime de relation), la distinction question/allusion (violation de maniere) et la substitution nominale fonctionnent comme des actes politiques masques en retrait conversationnel. La diplomatie, dans le roman, est l'art de violer les maximes griciennes tout en maintenant l'apparence de la coopération.

Si la pragmatique gricienne rend compte des stratégies individuelles d'économie et de détournement de l'information, elle reste centrée sur l'échange conversationnel sans en interroger les conditions sociales d'existence. Pour saisir pourquoi certains locuteurs ont le pouvoir d'imposer leurs formules et d'autres pas, il faut convoquer la sociologie du langage.

2.3 Langage, habitus et champ du pouvoir

La sociologie bourdieusienne du langage fournit le cadre pour comprendre pourquoi certains locuteurs ont le pouvoir d'imposer leurs formules et d'autres pas. Maitriser les codes diplomatiques, c'est détenir une forme de capital symbolique inégalement distribuée : cette inégalité non la malveillance individuelle est ce qui structure la domination langagière dans le roman.

La sociologie du langage de Bourdieu offre le cadre pour penser la dimension sociale et institutionnelle du langage diplomatique. Dans *Ce que parler veut dire* (1982), Bourdieu soutient que « l'efficacité symbolique des mots ne s'exerce que dans la mesure ou ceux qui la subissent reconnaissent ceux qui l'exercent comme autorises a l'exercer » (Bourdieu, 1982, p. 103). Le langage n'est donc pas un simple instrument de communication : il est un capital

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

symbolique dont la détention et la maitrise sont inégalement distribuées selon les positions dans le champ politique.

Cette perspective permet de lire le protocole cérémonial du roman comme un système de distinction sociale : la maitrise des formules consacrées, du placement hiérarchique, du code de la déférence codifiée constitue une compétence distinctive qui signale l'appartenance aux sphères de pouvoir et sanctionne l'exclusion de ceux qui ne la possèdent pas. Bourdieu nomme cet ensemble d'acquisitions durables l'« habitus langagier » : « un système de dispositions [...] qui portent a percevoir, faire et évaluer selon les critères d'un marché linguistique » (Bourdieu, 1982, p. 68). La « paralysie » des Congolais face a la simplicité de Sekou Toure et la foule répétant des slogans incompris sont précisément des figures de la dépossession symbolique que ce cadre permet d'analyser.

Le cadre bourdieusien permet de penser la (re)production du pouvoir symbolique dans le présent de l'énonciation. Mais le corpus lopesien exige aussi d'en comprendre la généalogie historique : le langage diplomatique que le roman met en scène est un héritage de la colonisation. Pour en appréhender la profondeur historique et idéologique, les études postcoloniales du discours sont indispensables.

2.4 Discours colonial et postcolonial

Les études postcoloniales permettent de situer le langage diplomatique dans sa généalogie historique. Il est l'héritier direct d'un dispositif discursif colonial défini par Said, Mbembe et Mudimbe dont les catégories, les formes et les effets de naturalisation ont survécu a l'indépendance politique formelle. Sans ce cadre, la continuité structurale entre discours colonial et rhétorique postcoloniale resterait imperceptible.

Les études postcoloniales du discours fournissent le quatrième ensemble théorique. Said (1978, p. 12) définit l'Orientalisme comme « une institution collective [...] destinée a traiter l'Orient en en faisant des déclarations, en autorisant des vues sur lui, en le décrivant, en l'enseignant, en le colonisant, en le gouvernant » (trad. fr., 1980, p. 15). Ce dispositif discursif, qui naturalise la hiérarchie en la présentant comme un savoir objectif, est directement transposable au discours colonial africain : les oraisons militaires du roman euphémisent la domination raciale sous le lexique de la fraternite et du sacrifice partage.

Dans le contexte africain, Mbembe (*De la postcolonie*, 2000, p. 12) complète cette analyse en montrant que le pouvoir postcolonial se caractérise par une « esthétique de la vulgarité » : il s'exhibe, se met en scène, cherche la convivialité avec les sujets tout en maintenant la violence de fond. Cette dialectique entre ostentation et domination est précisément ce que Lopes dramatise dans les scènes de meetings politiques ou l'accumulation de gestes augustes, de slogans et d'acclamations recouvre un vide substantiel.

Mudimbe (*The Invention of Africa*, 1988, p. 4) ajoute la dimension épistémologique : le discours colonial a produit une « gnose coloniale » qui a impose ses catégories aux sujets colonises eux-mêmes. C'est ce retournement les élites postcoloniales reproduisant les codes de l'ordre colonial que le corpus lopesien illustre de façon récurrente.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Ces cadres macro-politiques Said, Mbembe, Mudimbe éclairent la structure et la généalogie du langage diplomatique comme dispositif de domination a grande échelle. Mais le corpus comprend aussi des interactions de face-à-face une interview, une négociation, une rencontre protocolaire ou le pouvoir se joue dans les détails microscopiques de l'échange. La théorie des faces fournit les outils pour cette échelle d'analyse.

2.5 Politesse, face et déférence

La théorie des faces complète les cadres macro-politiques en offrant des outils pour l'échelle micro-interactionnelle. Dans le roman, la politesse n'est pas une disposition morale : c'est un système de gestion des menaces symboliques qui indexe et reproduit les rapports de pouvoir a chaque échange, des qu'une rencontre protocolaire ou une negociation a lieu entre personnages de statuts inegaux.

La theorie des faces, élaborée par Goffman (1967) et formalisée par Brown et Levinson (1987), constitue un cadre complémentaire pour analyser les stratégies de déférence codifiée. Brown et Levinson (1987, p. 61) définissent la face comme « l'image publique de soi que tout membre veut se voir reconnaitre » (trad. libre) et distinguent la face négative (le droit a ne pas etre importune) de la face positive (le désir d'approbation). Toute interaction potentiellement menaçante pour l'une ou l'autre face déclenche des stratégies de compensation : la politesse n'est pas une disposition morale mais un système de gestion des menaces symboliques.

Dans le corpus, les conduites de déférence codifiée vouvoiement impose au métis lettré, délégation systématique de la parole au superieur hiérarchique, lever collectif a l'entrée du chef relèvent de ce que Kerbrat-Orecchioni (1992, p. 167) nomme les « actes de figuration valorisants » : des conduites qui ne servent pas à transférer de l'information mais a confirmer et a négocier les positions relatives des acteurs dans l'espace social. L'analyse de ces conduites dans le roman éclaire la dimension structurante du langage diplomatique comme dispositif de (re)production de l'ordre hiérarchique.

Ces cinq ensembles théoriques pragmatique des actes de langage, principe de cooperation, sociologie du langage, etudes postcoloniales, theorie des faces constituent un dispositif analytique multicouche. Il reste a les ancrer dans le contexte specifique de la litterature africaine francophone, ou la fiction entretient avec le discours officiel un rapport particulier que les auteurs-acteurs comme Lopes rendent singulierement complexe.

2.6 Le langage diplomatique dans la fiction africaine francophone

La spécificité du roman africain francophone et de Lopes en particulier est de permettre simultanément la reproduction et le démontage des codes diplomatiques. La double position de l'auteur-diplomate rend possible ce que ni l'essai politique ni le document historique ne peut accomplir : inscrire dans la trame narrative les conditions du démontage des discours qu'elle reproduit.

Ces cadres théoriques acquièrent une résonance particulière dans le contexte de la littérature africaine francophone. Mouralis (1984, p. 23) souligne que la littérature africaine

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

francophone se constitue dans un double rapport au discours officiel : elle en maitrise les formes héritées de la colonisation tout en en révélant les mécanismes d'exclusion par le biais de la fiction. Kom (1993, p. 45) précise, a propos de Lopes, que « la position de l'auteur-fonctionnaire autorise une déconstruction de l'intérieur que ne pourrait produire ni l'essai politique ni le document historique ».

C'est précisément cette double position praticien et critique qui confère a *Le Lys et le flamboyant* sa densité analytique singulière. Lopes peut reproduire les formules consacrées du langage diplomatique avec une précision ethnographique ce que Bakhtine (1978, p. 114) appellerait le « discours a orientation oblique » : un discours qui parle d'une chose en en disant une autre tout en inscrivant dans la trame narrative les conditions de leur démontage.

3. Corpus et méthodologie

Ce cadre théorique appelle une opérationnalisation rigoureuse. La section qui suit décrit successivement la constitution du corpus, la grille typologique qui en permet la classification, et la procédure d'analyse retenue pour chaque occurrence.

3.1 Constitution du corpus

Le corpus de quarante et une occurrences a été constitue selon trois critères stricts formalité institutionnelle, contexte politique ou cérémoniel, pertinence pragmatique qui garantissent la représentativité des données et leur aptitude a une analyse discursive rigoureuse.

Le corpus primaire est constitué de l'intégralité du roman *Le Lys et le flamboyant* (Lopes, 1997, 430 p.). Quarante et une occurrences ont ete sélectionnées selon trois critères : (i) présence d'une marque de formalité institutionnelle ; (ii) inscription dans un contexte politique ou cérémoniel ; (iii) possibilité d'une analyse pragmatique ou discursive éclairante.

La définition du corpus primaire pose immédiatement la question de sa classification : quarante et une occurrences relevant de registres discursifs hétérogènes ne peuvent être analysées de façon cohérente sans un cadre typologique qui en dégage les régularités. La grille présentée ci-après répond a cette exigence.

3.2 Grille typologique

La grille typologique en sept catégories organise les occurrences selon leur fonction pragmatique dominante. Elle constitue la colonne vertébrale de l'analyse : sans elle, les quarante et une occurrences resteraient un matériau hétérogène ; avec elle, elles forment un système dont la distribution statistique est elle-même significative.

La classification retenue distingue sept types de langage diplomatique, définis selon leur fonction pragmatique, leur contexte d'énonciation et leur mode de légitimation. Cette grille s'inspire de la distinction operee par Lopes (2005, p. 36) entre les différentes strates du discours politique africain.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Type	Fonction pragmatique dominante	N
I — Protocole / Ceremonial	Reproduction performative de l'autorité institutionnelle par la forme	7
II — Rhetorique revolutionnaire	Production d'un consensus affectif par structure liturgique	9
III — Esquive / Circumlocution	Protection de la face et préservation de la liberte d'action	6
IV — Discours colonial officiel	Euphémisation de la domination raciale et assimilationnisme	5
V — Negociation / Mediation	Accord par ambiguïté entretenue et indirection structurelle	4
VI — Langue des médias officiels	Légitimation et autorefentialite du discours du pouvoir	5
VII — Deference codifiée	Indexation langagiere des rapports de subordination	5

Tableau 1. Grille typologique du langage diplomatique (N = 41)

La distribution des quarante et une occurrence révèle une hiérarchie significative qui traduit les équilibres de pouvoir narratif propres au roman lopesien. Trois observations structurent la lecture statistique du corpus.

Première observation : la domination numérique de la rhétorique révolutionnaire. Le type II (Rhetorique révolutionnaire) constitue la catégorie la plus représentée avec neuf occurrences, soit 22 % du corpus. Ce fait n'est pas anodin. La prédominance de la liturgie révolutionnaire — slogans, formules d'appel-réponse, harangues panafricaines — signale que le roman inscrit son regard critique au coeur même de la rhétorique de décolonisation, dont il met en évidence la vacuité performative. Cette surreprésentation corrobore la deuxième hypothèse : la rhétorique révolutionnaire ne rompt pas avec le modèle colonial, elle le reconduit en substituant de nouvelles formules rituelles aux anciennes. Le corpus confirme statistiquement ce que l'analyse qualitative montre : le changement de signifiants ne transforme pas la structure discursive de domination.

Deuxième observation : le poids conjoint des discours de pouvoir. En regroupant les categories directement liées a la reproduction de l'autorité type I (Protocole/Cérémonial, 7 occ., 17 %), type II (Rhétorique révolutionnaire, 9 occ., 22 %), type IV (Discours colonial officiel, 5 occ., 12 %) et type VI (Langue des médias officiels, 5 occ., 12 %) —, on obtient vingt-six occurrences, soit 63 % du corpus. Pres des deux tiers des énonces diplomatiques identifies fonctionnent donc comme des dispositifs de légitimation, de reproduction ou de naturalisation du pouvoir. Ce chiffre illustre la force de pénétration symbolique du langage institutionnel dans la fiction lopesienne et justifie analytiquement l'utilisation conjointe de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bourdieu (capital symbolique) et de Said (institution discursive) comme cadres d'interprétation dominants.

Troisième observation : la minorité résistante et ses modalités. Les types associes a la contestation ou a l'ambivalence type III (Esquive/Circumlocution, 6 occ., 15 %), type V (Négociation/Médiation, 4 occ., 10 %) et type VII (Déférence codifiée, 5 occ., 12 %) totalisent quinze occurrences, soit 37 % du corpus. Deux constats s'en dégagent. D'abord, le type V (Négociation/Médiation) est le moins représente (4 occurrences, 9,8 %) : dans l'univers lopesien, le pouvoir ne négocie pas, il proclame, il cérémonie, il harangue. La négociation véritable est rare et, quand elle advient, elle passe par l'ambiguïté entretenue et l'indirection structurelle, non par le débat ouvert. Ensuite, la symétrie entre les types IV, VI et VII (cinq occurrences chacun) suggère une équivalence structurale : l'héritage colonial officiel, le discours médiatique postcolonial et la déférence langagière partagent la même fonction indexer les rapports de subordination même si leurs formes d'expression diffèrent selon les époques.

Ces données quantitatives balisent le terrain analytique avec rigueur. La surreprésentation de la rhétorique révolutionnaire oriente la priorité des analyses qualitatives qui suivent. Elle confirme que le corpus est hétérogène : une majorité de discours de pouvoir (63 %) coexiste avec une minorité de discours de résistance ou de déférence ambivalente (37 %), proportion qui reflète fidèlement la tension dramatique centrale du roman, ou l'ordre s'exprime avec force et la subversion avec réticence.

3.3 Procédure d'analyse

La procédure d'analyse croise quatre niveaux de lecture énonciatif, linguistique, narratif et politique que les analyses micro-discursives articulent a une lecture macro-discursive. Ce dispositif a quatre entrées assure que chaque occurrence est traitée dans sa singularité tout en étant rapportée aux hypothèses générales de l'étude.

Chaque occurrence est analysée selon quatre entrées : (a) type et contexte d'énonciation ; (b) forme linguistique dominante (acte illocutoire, violation gricienne, stratégie de face, formule figée) ; (c) fonction narrative ; (d) rapport a l'exercice ou a la subversion du pouvoir. Les analyses micro-discursives sont articulées a une lecture macro-discursive selon la poétique polyphonique de Bakhtine (1978).

4. Analyse

Ce dispositif méthodologique étant établi, l'analyse peut déployer ses trois axes successifs. Les résultats statistiques du corpus ont montré que 63 % des énonces servent à reproduire ou légitimer le pouvoir, et 37 % relèvent de la déférence ambivalente ou de la résistance. L'analyse qualitative qui suit respecte cette polarite en examinant d'abord les héritages coloniaux du langage diplomatique (4.1), puis sa réappropriation par la rhétorique révolutionnaire postcoloniale (4.2), avant d'analyser les stratégies de résistance discursive déployées par Kolele (4.3).

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

4.1 Les héritages coloniaux : quand le langage fait l'ordre

L'analyse des héritages coloniaux établit que protocole, déférence linguistique et discours commémoratif reproduisent a l'identique les formes de la domination coloniale dans l'État postcolonial. Cette continuité n'est pas résiduelle : elle est structurelle, et les trois sous-sections qui suivent en cartographient les modalités successives.

4.1.1 Le protocole cérémonial comme codification importée du pouvoir

Le protocole cérémonial est le lieu ou le mimétisme institutionnel est le plus visible : en reproduisant a l'identique les formes coloniales ('calque'), il expose son caractère importe et vide de sens propre, et révèle ainsi que l'autorité postcoloniale se dit en empruntant les formes, non en les inventant.

Formules consacrées, placements hiérarchiques, gestes codifies : le protocole fonctionne comme un mimétisme institutionnel qui reproduit les formes du pouvoir colonial dans l'État postcolonial. Le roman en souligne le caractère 'calque' — importe, répète a l'identique, vide de sens propre :

> *"Après avoir excuse son ministre d'une formule consacrée, le jeune homme lut, en s'attachant a mettre le ton approprie, des phrases brodées autour d'un curriculum vitae." (Lopes, 1997, p. 12)*
>
> *"Le protocole était le même qu'habituellement. Un calque de ce que Tomboka avait vu ailleurs au cours de ses voyages dans les pays amis." (Lopes, 1997, p. 374).*

L'expression 'formule consacrée' est d'abord un signal pragmatique : elle indique que l'énonce n'est pas le produit d'une intention communicationnelle singulière, mais la réactualisation d'un script institutionnel fixe. Au sens d'Austin, il s'agit d'un acte performatif rituel dont la félicite ne dépend pas de la sincérité du locuteur mais de la conformité a la procédure. Le young fonctionnaire de la page 12 ne dit pas ce qu'il pense ; il dit ce que la situation exige — et c'est précisément cette adéquation entre forme et contexte qui confère a l'énonce sa force illocutoire. Le syntagme 'phrases brodées autour d'un curriculum vitae' renforce cette lecture : le terme 'brodées' connote l'ornement vide, le travail de surface ; les phrases ne construisent pas un sens, elles habillent un squelette préexistant.

Le motif du 'calque' (p. 374) introduit une dimension critique supplémentaire. Emprunte au champ de la traduction et du dessin technique, le terme désigne une copie qui reproduit exactement le modèle sans l'adapter ni le transformer. Applique au protocole postcolonial, il désigne un mimétisme institutionnel que Bhabha (1994) analyserait comme une forme d'ambivalence coloniale : la répétition du même (les formes coloniales) dans un contexte autre (l'État indépendant) produit une différence involontaire qui expose la nature importée, artificielle, des codes en jeu. Le narrateur ne condamne pas explicitement ce protocole ; il le nomme 'calque', ce qui suffit pour produire l'effet de distanciation ironique caractéristique du style lopesien. Les deux citations ensemble l'une située au début du roman, l'autre a la page 374 forment un diptyque qui suggère une continuité structurale : trente ans

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

d'indépendance n'ont pas modifié la grammaire protocolaire. Le mimétisme n'est pas une phase transitoire ; il est devenu la norme.

Sur le plan de la sociologie du langage, cette économie du 'calque' illustre ce que Bourdieu (1982) appelle le marché linguistique légitime : les locuteurs les plus valorises sont ceux qui maitrisent le capital langagier dominant celui précieusement que la colonisation a imposé comme standard. Le jeune fonctionnaire qui 's'attache à mettre le ton approprie' ne fait pas que lire un texte ; il signale sa compétence a performer l'identité de l'homme de pouvoir cultive, une performance qui vaut en elle-même comme acte de légitimation sociale.

4.1.2 La déférence linguistique : du vouvoiement colonial au tipoye

La déférence linguistique du vouvoiement impose au métis lettré jusqu'au tipoye — révèle que les structures de subordination ont été réintégrées, non abolies, par la rhétorique égalitariste de l'indépendance. La domination n'a plus besoin d'un dominant extérieur pour se reproduire : elle est désormais intérieure.

La déférence codifiée traverse le roman de la période coloniale a l'Etat postindependant, révélant la continuité des structures de subordination :

> *"Tu es un chef, toi. Tu as les diplomes. C'est comme les Blancs. On ne les tutoyait pas." (Lopes, 1997, p. 18)*
>
> *"On hissa Tomboka sur un tipoye, un hamac en toile noue a deux perches posees sur les epaules de quatre porteurs." (Lopes, 1997, p. 373)*

La première citation (p. 18) met en évidence la logique de transitivité symbolique qui structure le vouvoiement postcolonial : 'Tu as les diplômes. C'est comme les Blancs.' L'équation ainsi posée — diplômes = Blancs = droit au vouvoiement révèle la nature profondément coloniale du capital linguistique en jeu. Le vouvoiement n'est pas simplement une marque de politesse ; c'est une indexation du locuteur sur une échelle de prestige dont le sommet est occupé par la figure coloniale. Le fait que cette équation soit énoncée par un personnage congolais a l'adresse d'un autre personnage congolais signale que le système de valeurs colonial a été internalise : la domination n'a plus besoin d'un dominant extérieur pour se reproduire. Bourdieu nomme ce phénomène la violence symbolique : le domaine accepte et reproduit les critères qui le dominaient, les percevant non comme arbitraires mais comme naturels.

La seconde citation (p. 373) opère dans un registre différent mais complémentaire : elle déplace la déférence du plan verbal au plan corporel. Le tipoye hamac porte sur les épaules de quatre porteurs est un acte performatif non verbal. Il 'compte comme' signe d'autorité au sens de Searle : la regle constitutive implicite est que certains corps portent et d'autres sont portes, et que cette distribution indexe l'ordre hiérarchique. La 'sidération' de Kolele n'est pas une réaction naïve ; c'est un moment de prise de conscience critique. Elle reconnait, dans le spectacle du tipoye, la grammaire coloniale du corps : les gestes et les postures qui organisaient la domination physique du temps de la colonisation ont ete reconduits a l'identique dans l'État postcolonial, habilles désormais d'un lexique nationaliste. La

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

rhétorique égalitariste de l'indépendance n'a pas aboli les pratiques de déférence ; elle les a repositionnées sur de nouveaux bénéficiaires.

Ces deux exemples forment le noyau empirique de la première hypothèse de l'article : la continuité structurale entre ordre colonial et ordre postcolonial ne se lit pas seulement dans les textes institutionnels mais dans les micro-pratiques langagières et gestuelles du quotidien du pouvoir. Mbembe (2000, p. 12) dirait que le pouvoir postcolonial se caractérise par cette mise en scène ostentatoire de ses propres insignes et le tipoye en est l'illustration la plus saisissante dans le roman.

4.1.3 Le discours commémoratif officiel : assimilationnisme et double langage

Les oraisons funèbres militaires illustrent la forme la plus sophistiquée du double langage colonial : un universalisme rhétoriquement proclame ('nos gars') qui coexiste avec une hiérarchie raciale maintenue dans la nomination ('tirailleurs sénégalais'), sans que la contradiction ne soit jamais explicitée ni résolue.

Les oraisons funèbres militaires illustrent le discours colonial officiel dans sa variante assimilationniste : l'Egalite dans le sacrifice y sert a euphémiser l'inégalité des statuts :

> *"Dans ce combat nocturne ou tous les protagonistes avaient la meme couleur [...] Metropolitains ou Africains, nos gars furent merveilleux." (Lopes, 1997, p. 160)*

> *"Avec lui sont tombes un nombre encore indetermine de tirailleurs senegalais. Ainsi les nomme-t-on mais leur origine est diverse." (Lopes, 1997, p. 160)*

La première citation (p. 160) opère par inclusion pronominale : le syntagme 'nos gars' convoque un 'nous' collectif qui efface symboliquement la ligne de couleur pour la durée de l'hommage. C'est précisément la structure du double langage colonial décrite par Said (1978) : le discours colonial produit une universalité de façade — 'tous les protagonistes avaient la même couleur' dans l'obscurité nocturne pour mieux naturaliser une hiérarchie que la lumière du jour maintient intacte. L'obscurité nocturne n'est pas un détail pittoresque ; c'est une métaphore énoncée consciemment, qui dit que l'égalité n'est possible que dans les conditions ou la différence raciale est invisible. L'oraison funèbres capitalise sur ce moment d'égalité ponctuelle pour valider un système qui ne la permet qu'a titre exceptionnel.

La seconde citation (p. 160) introduit une dimension métalinguistique décisive : 'Ainsi les nomme-t-on mais leur origine est diverse.' Le narrateur signale lui-même la nature réductrice de l'appellation 'tirailleurs sénégalais', qui amalgame des soldats d'origines multiples sous un signifiant géographique unique. Ce commentaire intercale entre l'hommage et la liste des morts révèle le mécanisme de la catégorisation coloniale : nommer 'tirailleur sénégalais' n'est pas décrire une réalité, c'est imposer une identité administrative qui fait abstraction des singularités. Mudimbe (1988, p. 4) parle de 'bibliothèque coloniale' cet ensemble de savoirs, de classifications et de dénominations qui ont configure le regard de l'Occident sur l'Afrique et que les colonises eux-mêmes ont du intérioriser. L'oraison funèbre est un texte de cette bibliothèque : elle honore les morts dans les termes memes qui les avaient réduits a une catégorie administrative.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

La juxtaposition des deux énonces — 'nos gars furent merveilleux' (fraternité universaliste) puis 'tirailleurs sénégalais' (catégorisation racialisée) — constitue ce que Bakhtine (1978) appellerait un discours bivocal : deux voix cohabitent dans le même texte, l'une proclamant l'égalité, l'autre la contredisant par le choix même des mots. La tension n'est pas résolue ; elle est exposée, donnée a lire. C'est la signature du style lopesien : mettre en scène le double langage colonial non pour le dénoncer frontalement, mais pour laisser au lecteur la charge de le percevoir et d'en mesurer l'inconséquence.

Ces héritages coloniaux — protocole calque, déférence pronominale, double langage des oraisons funèbres — ne constituent pas un passé révolu. Ils fournissent la matière première que la rhétorique révolutionnaire postcoloniale va s'approprier, transformer et réinvestir d'une nouvelle légitimité apparente. C'est cette métamorphose des formes coloniales en formes postcoloniales qu'examine la section suivante.

4.2 La réappropriation postcoloniale : liturgie révolutionnaire et logomachie d'État

La réappropriation postcoloniale confirme que la rupture idéologique de l'indépendance n'a pas produit de rupture discursive. Les slogans révolutionnaires, la langue des médias officiels et le face-à-face Tomboka/Kolele montrent que les formes coloniales ont été réinvesties d'une nouvelle legitimite apparente sans que leur structure de domination soit modifiée.

4.2.1 La rhétorique panafricaine : liturgie et performativité

La rhétorique panafricaine fonctionne comme une liturgie séculière : elle produit du consensus affectif collectif par la répétition rituelle et la structure appel-réponse, non par l'argumentation. Ce mécanisme confirme que la deuxième hypothèse est valide : le changement de signifiants (coloniaux → révolutionnaires) ne transforme pas la structure performative de domination.

La rhétorique révolutionnaire emprunte sa structure a la liturgie : appel-réponse, répétition rituelle, slogans a valeur incantatoire :

> *"--- Colonialisme ! declama Tomboka en detachant chaque syllabe. --- Na se ! repondit la salle en choeur. --- IM'PERRRIALISMEU ! --- Na se !" (Lopes, 1997, p. 363)*
>
> *"D'un geste auguste de la main, semblable a celui du pape benissant de sa fenetre les fideles de la place Saint-Pierre, Tomboka demanda de cesser le boucan." (Lopes, 1997, p. 363)*

La première citation (p. 363) met en évidence la structure dialogale de la rhétorique révolutionnaire : l'appel-réponse 'Colonialisme ! / Na se !' ne vise pas a produire de l'information mais a fabriquer un consensus affectif collectif. C'est un acte performatif au sens d'Austin plus précisément un acte déclaratif institutionnel : en proclamant 'Na se !' (c'est fini), la salle ne constate pas un etat de fait, elle tente de le produire par la parole répétée. La graphie 'IM'PERRRIALISMEU' avec ses consonnes allongées et sa déformation phonétique

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

transcrit une diction théâtrale qui signale que les mots sont traités comme des objets sonores, non comme des concepts : l'idéologie se communique ici par le rythme et l'intensité, non par l'argumentation. Grice dirait que la maxime de quantité est systématiquement violée — on dit moins que ce que la situation exigerait parce que le slogan ne vise pas a informer mais à créer une communauté d'affect.

La seconde citation (p. 363) opère a un niveau différent : elle décrit le geste de Tomboka après la séquence de slogans. La comparaison avec le 'pape bénissant [...] les fidèles de la place Saint-Pierre' est une métaphore qui accomplit deux choses simultanément. D'abord, elle désigne la structure liturgique du meeting politique : comme la messe, il comprend des réponses rituelles, une figure d'autorité qui dirige l'assemblée, et un geste final de conge qui signifie la clôture de la cérémonie. Ensuite, et plus profondément, la comparaison papale introduit une note ironique caractéristique du narrateur lopesien : en évoquant Saint-Pierre, elle situe la rhétorique révolutionnaire du Congo-Brazzaville dans le meme registre que le pouvoir religieux romain, faisant de l'un le doublet de l'autre. Le geste 'auguste' terme emprunte au champ impérial est la signature de cette confusion des registres : le pouvoir postcolonial imite le geste de consécration sans en posséder la sacralité substantielle.

Sur le plan de la sociologie du langage, ce type de scène illustre ce que Bourdieu appelle le 'marche des biens symboliques politiques' : le soutien de la salle n'est pas un acte de raison mais une attestation de foi. La repetition des slogans fonctionne comme un rite de confirmation de l'appartenance ; ceux qui ne répondent pas ou répondent en décalage signalent leur extranéité au groupe. La foule n'est pas un public, elle est un co-performateur. C'est cette dissolution de l'individu dans le chœur rituel que Lopes donne à voir avec une précision analytique remarquable.

4.2.2 La langue des medias officiels : formules de circonstance et hagiographie

La langue des médias officiels se caractérise par son autoréférentialité radicale : elle ne communique pas d'information, elle s'exhibe et se contemple. La 'logomachie' que le narrateur lui-même diagnostique désigne un discours qui occupe l'espace public par saturation plutôt que par la vérité de son contenu.

Le discours des médias d'État se caractérise par son autoréférentialité :

> *"Le president alignait des formules de circonstance [...] le chef de l'Etat se delecterait a contempler son chef-d'oeuvre." (Lopes, 1997, p. 411)*
>
> *"Cedant a l'ambiance d'incantation, de logomachie et a l'emportement d'un discours tout aussi ampouled que superficiel..." (Lopes, 1997, p. 428)*

La première citation (p. 411) condense plusieurs traits du discours médiatique officiel en un mouvement unique. 'Formules de circonstance' désigne des énonces dont la valeur est entièrement contextuelle : ils ne portent pas de contenu propre mais remplissent la case protocolaire de la prise de parole officielle. Le chef d'État 'se délecte à contempler son chef-d'œuvre' formule particulièrement revenante, car elle suggère que le discours est un objet de jouissance narcissique pour son producteur plutôt qu'un message destine a un auditoire. La

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

langue du pouvoir se referme sur elle-même : elle se contemple, elle ne communique pas. C'est la définition même de l'autoreferencialite discursive, que Bakhtine (1978) analyserait comme une parole qui a perdu sa dimension dialogique elle ne s'adresse à personne parce qu'elle n'attend pas de réponse.

La seconde citation (p. 428) est remarquable par sa dimension métalinguistique explicite : c'est le narrateur lui-même qui use du terme 'logomachie' combat de mots vides pour qualifier le discours officiel. Ce commentaire narratorial sort du régime de la représentation pour entrer dans celui de la critique : Lopes ne montre pas seulement le discours du pouvoir, il le nomme et le juge par la voix de son narrateur. La tautologie 'discours tout aussi ampouled que superficiel' renforce cet effet : deux termes péjoratifs accumulent, dont l'un (ampouled) renvoie à la forme surchargée et l'autre (superficiel) au vide de fond. La rhétorique officielle est ainsi doublement condamnée par excès et par défaut simultanément ce qui en dit long sur sa fonction : non pas transmettre de l'information mais occuper l'espace discursif.

Ces deux citations font de la section 4.2.2 le pendant inverse de la section 4.1.1 : la ou le protocole cérémonial produisait de l'autorité par la conformité à la forme, le discours médiatique officiel la fabrique par la saturation. Dans le premier cas, le langage fonctionne parce qu'il respecte les codes ; dans le second, il fonctionne parce qu'il les envahit. Les deux regimes ont en commun de ne pas avoir besoin de la vérité pour être efficaces : leur force est illocutoire, non constitutive.

4.2.3 Tomboka vs Kolele : deux modèles antagonistes

L'opposition Tomboka/Kolele constitue le cœur argumentatif de la section 4.2 : en juxtaposant la rhétorique spectaculaire de l'un et la parole parabolique de l'autre, le roman produit une critique immanente du discours révolutionnaire sans jamais la formuler directement. C'est la figure bakhtinienne du discours bifocal appliquée a la scène politique.

Le roman oppose la rhétorique creuse de Tomboka et la rhétorique parabolique de Kolele :

> *"Les saisons changent, la graine d'arachide semée en terre un jour resurgit du sol en tige [...] C'est pour me consacrer a cette tache que je suis revenue au pays de mes parents." (Lopes, 1997, p. 363-364)*

La citation de Kolele (p. 363-364) se distingue radicalement de la rhétorique de Tomboka par son registre : la ou Tomboka accumule des signifiants idéologiques abstraits (colonialisme, impérialisme), Kolele mobilise une métaphore agricole enracinée dans l'imaginaire populaire. 'La graine d'arachide semée en terre un jour resurgit du sol en tige' fonctionne comme une parabolisassions du discours politique : elle traduit un programme d'action en image concrète et universellement accessible. Du point de vue pragmatique, cet énonce accomplit quelque chose qu'aucun slogan ne peut réaliser il instaure une identification entre l'expérience de l'auditoire et le projet politique. C'est la structure même du discours parabole : non pas expliquer mais faire voir, non pas convaincre mais faire reconnaitre.

L'opposition entre les deux personnages s'articule autour de la distinction gricienne entre respecter les maximes et les exploiter. Tomboka viole systématiquement la maxime de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

quantité il dit moins que ce qu'exigerait l'information et la maxime de qualité les slogans ne sont pas tenus pour vrais mais pour efficaces. Kolele au contraire semble respecter la maxime de relation : la métaphore de la graine est pertinente par rapport a la situation (le retour au pays, le projet de reconstruction), même si elle s'exprime de façon indirecte. Cette maitrise des implicatures lui confère une force perlocutoire que la rhétorique de Tomboka, épuisée par sa propre théâtralité, ne peut plus produire.

A un niveau narratologique, ce face-à-face entre deux styles discursifs incarnes dans deux personnages constitue ce que Bakhtine appellerait un dialogue de voix : chaque parole de Kolele est une réponse implicite et une critique du régime langagier de Tomboka. Le roman n'a pas besoin d'énoncer cette critique directement ; il la produit par la juxtaposition de deux performances oratoires dont les effets sur l'auditoire fictionnel sont inverses. La 'parole populiste désidéologisée' de Kolele n'est pas un retrait du politique : c'est une autre politique, qui choisit la figure contre le slogan, l'ancrage contre l'abstraction, la présence contre la mise en scène.

Les sections 4.1 et 4.2 ont établi que le langage diplomatique dans le roman fonctionne comme un système intègre de reproduction du pouvoir : colonial dans ses formes, postcolonial dans ses slogans, mais structurellement continu dans sa fonction d'exclusion et de légitimation. Ce constat pose la question symétrique : si le pouvoir s'exprime par le langage, peut-on lui résister par le même moyen ? La section 4.3 examine les stratégies par lesquelles Kolele et d'autres personnages du roman introduisent des failles dans ce système.

4.3 Résistances discursives : esquive, circonlocution et contre-discours

La résistance discursive de Kolele ne passe pas par une rupture frontale avec le langage du pouvoir mais par un détournement de l'intérieur : elle utilise les codes institutionnels pour les retourner contre eux-mêmes. Les trois sous-sections suivantes en décrivent les modalités esquive gricienne, négociation implicite, contre-discours resignificateur qui ensemble définissent une poétique de la subversion par parasitage.

4.3.1 Les strategies d'esquive de Kolele dans l'interview Tam-Tam

L'interview Tam-Tam est le laboratoire de la résistance gricienne dans le roman : en trois repliques calculees, Kolele déploie une sequence de violations des maximes conversationnelles qui fonctionnent comme des actes politiques masques sous l'apparence d'un simple retrait conversationnel. La scene illustre que la circumlocution diplomatique peut etre une arme autant qu'une deferenceive.

L'interview Tam-Tam constitue le laboratoire du discours diplomatique resistant : Kolele y deploie un arsenal de violations griciennes :

> *"Vous me posez la des questions trop compliquees pour une artiste." (Lopes, 1997, p. 401)*
>
> *"--- Je peux repondre a des questions, pas a des allusions." (Lopes, 1997, p. 401)*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

"Celle a laquelle vous faites allusion [...] s'appelle la camarade Simone Fragonard, pas Kolele." (Lopes, 1997, p. 401)

Les trois citations sont tirées de la même scène d'interview et forment une séquence progressive dont la logique interne révèle la sophistication pragmatique de Kolele. La première réplique ('Vous me posez la des questions trop compliquées pour une artiste', p. 401) active la stratégie de la feinte d'incompétence : Kolele se disqualifie elle-même en invoquant son statut d'artiste, qui serait par nature étranger aux questions politiques. C'est une violation délibérée de la maxime de relation au sens de Grice la réplique ne répond pas a la question mais la renvoie par un détour et en même temps une stratégie de préservation de la face au sens de Brown et Levinson : en refusant de répondre sur le fond, Kolele protège sa face négative (ne pas être contrainte à s'exposer) tout en ménageant la face positive de l'interlocuteur (elle ne lui dit pas qu'il pose une mauvaise question mais qu'elle-même est incompétente).

La deuxième réplique ('Je peux répondre à des questions, pas a des allusions', p. 401) est d'une finesse rhétorique remarquable : elle retourne la charge de l'implicite sur le journaliste. En distinguant question et allusion, Kolele signale qu'elle a parfaitement compris le sous-entendu mais qu'elle refuse de jouer le jeu de la complicité implicite que l'allusion présuppose. C'est une violation de la maxime de manière elle thématise l'opacité de l'énoncé de l'autre plutôt que de répondre à son contenu mais c'est aussi un acte métalinguistique : elle oblige le journaliste a soit reformuler explicitement sa question (et ainsi s'exposer), soit abandonner la ligne d'interrogation. La diplomatie verbale consiste précisément a créer des alternatives dont toutes sont défavorables à l'adversaire.

La troisième réplique ('Celle à laquelle vous faites allusion [...] s'appelle la camarade Simone Fragonard, pas Kolele', p. 401) est la plus audacieuse des trois. En procédant a une substitution nominale remplacer 'Kolele' par 'la camarade Simone Fragonard' Kolele ne nie pas être la personne visée, elle déplace le cadre de référence. Elle reconnait implicitement l'allusion (la structure 'celle à laquelle vous faites allusion' valide le réfèrent), mais elle impose une dénomination différente qui est à la fois un acte politique (revendiquer l'identité officielle contre l'identité populaire) et une stratégie d'évitement (parler d'une tierce personne, même si c'est soi-même, permet de sortir du régime de la confidence personnelle). C'est la quintessence de la circonlocution diplomatique : dire ce que l'on veut taire en le disant autrement.

4.3.2 La diplomatie de la mauvaise grâce : hospitalité contrainte et négociation implicite

La négociation diplomatique lopesienne se démarque des formes institutionnelles analysées en 4.1 et 4.2 : elle opère dans les marges du protocole, par le biais de l'hospitalité contrainte, de l'intermediaire épuise et du compromis formule comme concession. C'est le point aveugle du langage diplomatique ce qui se decide sans se déclarer.

La négociation s'effectue rarement de face. Elle passe par l'intermédiaire épuise, le compromis formule comme concession, l'hospitalité bantoue qui interdit le refus frontal :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

"L'Africain ne refuse jamais l'hospitalite meme lorsque le convive est indesirable. On ronchonne en aparte, on peste, on deplore mais on fait bonne figure." (Lopes, 1997, p. 413)

"Le rapport de l'un des negociateurs, essoufle [...] a force de faire la navette entre Kintele et le palais, introduisit doute et confusion." (Lopes, 1997, p. 413)

La première citation (p. 413) est un énoncé générique a valeur quasi-proverbiale : 'L'Africain ne refuse jamais l'hospitalite.' Le passage du particulier au général le narrateur pose une loi culturelle universelle plutôt que de décrire un comportement individuel est une stratégie discursive de naturalisation. En présentant le refus du refus frontal comme une constante anthropologique africaine, le roman désigne la négociation implicite comme un trait du langage diplomatique africain, distinct des formes de négociation directe associées aux modeles occidentaux. Du point de vue pragmatique, cette 'hospitalite contrainte' est un acte indirect complexe : l'énoncé de surface ('bonne figure') masque l'énoncé profond ('convive indesirable'), et les deux coexistent sans que l'un annule l'autre. Kerbrat-Orecchioni (1992) appellerait cela un 'acte illocutoire indirect a visée diplomatique' : on fait comme si pour éviter le conflit, mais le 'comme si' est transparent pour les deux parties.

La seconde citation (p. 413) déplace l'analyse du discours au corps. Le négociateur 'essoufle a force de faire la navette' est une figure de la médiation comme travail physique invisible : pendant que les discours officiels s'echangent avec solennite de part et d'autre, c'est un corps fatigue qui assure matérielle la continuite de la négociation. Cette mise en scène du corps épuise produit un effet de realite qui contraste avec le decorum des scènes protocolaires : la diplomatique, dans ses coulisses, est une pratique d'endurance autant que de finesse verbale. Bourdieu dirait que l'habitus de l'homme d'Etat inclut preciesment la capacite a rendre invisible cet épuisement — a maintenir la posture de l'autorite alors meme que le corps defaille. Que le 'doute et la confusion' soient introduits par ce rapport informal plustot que par les declarations officielles souligne que la negociation reelle se passe en dehors du cadre protocolaire.

Ces deux citations illustrent la specificite de la negociation diplomatique dans le roman lopesien par rapport aux formes institutionnelles analysees en 4.1 et 4.2 : la ou le protocole et la rhetorique revolutionnaire operent a ciel ouvert, au grand jour de la ceremonie et du meeting, la negociation se derobe, se cache dans les apartees, les navettes, les hospitel obligatoires. Elle est le point aveugle du langage diplomatique — ce qui se dit sans se dire, ce qui se decide sans se declarer.

4.3.3 Le contre-discours postcolonial

Le contre-discours postcolonial accomplit la troisième hypothèse de l'article : en resignifiant les termes du pouvoir colonial ('apartheid' applique aux colonisations française et belge) et en détournant les slogans officiels par l'écart minimal, Kolele constitue une pratique métalinguistique qui retourne les codes institutionnels contre eux-mêmes — non pas révolution mais braconnage discursif.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Le contre-discours de Kolele opère a deux niveaux : démystification du discours colonial (nommer l'apartheid français et belge) et refus des commandes de l'Etat postcolonial :

> *"Les colonisations francaise et belge ont eu leurs propres apartheids. Sur ce point, Lumumba avait raison." (Lopes, 1997, p. 400)*
>
> *"les jeunes gens [...] scandèrent [...] 'Tout pour le peuple, rien que pour le peuple !', mais rien pour le boucher de Bangui." (Lopes, 1997, p. 413)*

La première citation (p. 400) est l'un des énonces les plus politiquement chargés du roman. En affirmant que 'les colonisations française et belge ont eu leurs propres apartheids', Kolele accomplit un acte discursif de démystification : elle applique le vocabulaire de la ségrégation racialisée (apartheid) a des puissances coloniales qui s'en étaient toujours explicitement distinguées, réservant ce terme a l'Afrique du Sud. C'est un acte de résinification au sens de Butler — reprendre un concept pour l'appliquer a ceux qui le dénonçaient qui opère comme une subversion sémantique. La référence à Lumumba ('Sur ce point, Lumumba avait raison') ajoute une dimension intertextuelle et politique : elle convoque l'autorité du leader le plus symbolique de la décolonisation pour valider la thèse. Du point de vue de la théorie des actes de langage, il s'agit d'un assertif a forte dimension perlocutoire : l'énoncé ne se contente pas d'affirmer, il cherche à produire chez l'auditoire une reconfiguration du regard sur le passé colonial.

La seconde citation (p. 413) fonctionne sur un mécanisme différent : l'écart minimal. La foule scande d'abord un slogan officiel 'Tout pour le peuple, rien que pour le peuple !' formule caractéristique de la langue des médias officiels analysée en 4.2.2. Mais l'ajout oral 'mais rien pour le boucher de Bangui' rompt la clôture rituelle du slogan en y insérant une désignation transgressive. 'Le boucher de Bangui' est un sobriquet désignant un chef d'État africain connu pour ses crimes le nommer ainsi dans l'espace public, en appendice d'un slogan officiel, constitue un acte de langage double : d'un côté, il préserve la forme institutionnelle (le slogan reste en place) ; de l'autre, il la dynamite par l'ajout qui en retourne la logique. C'est précisément ce que Grice appellerait une implicature conventionnelle maximale — l'ecart entre ce que la forme dit et ce que l'ajout implique produit un surplus de sens que l'interlocuteur est contraint de reconstruire.

Ces deux exemples définissent ensemble la poétique du contre-discours lopesien. Il ne s'agit pas d'une opposition frontale ce serait trop simple et trop dangereux mais d'une subversion par l'intérieur : Kolele et les jeunes manifestants utilisent les formes mêmes du discours institutionnel (le slogan, l'assertion politique) pour les retourner contre leurs présupposés. C'est ce que la troisième hypothèse de l'article désigne comme une pratique métalinguistique : le contre-discours de résistance ne crée pas un langage nouveau, il recode le langage existant. En ce sens, il illustre parfaitement l'analyse de Mbembe (2000) sur les formes de résistance dans la postcolonie : non pas révolution mais braconnage, non pas rupture mais détournement.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

5. Discussion

Les analyses développées en section 4 permettent maintenant de mettre en regard les résultats empiriques avec les trois hypothèses initiales, d'évaluer la portée théorique des conclusions, et d'identifier les limites et les prolongements possibles de l'étude.

5.1 Continuité structurale entre discours colonial et postcolonial

La première hypothèse est pleinement validée : l'indépendance n'a pas rompu la chaine du langage diplomatique colonial. Protocole, vouvoiement, oraisons funèbres et rhétorique révolutionnaire forment un continuum structural que l'analyse empirique rend visible dans ses détails les plus fins.

Les trois axes d'analyse convergent vers un résultat central : l'indépendance ne produit pas une rupture du langage diplomatique mais sa réappropriation. Le protocole, le vouvoiement, les oraisons funèbres migrent intégralement vers l'État postcolonial. Ce constat prolonge l'analyse de Mbembe (2000) sur la 'postcolonie' comme espace ou le fantasme de la souveraineté se réalise dans les formes mêmes de la domination. La rhétorique révolutionnaire renforce paradoxalement cette continuité : H2 est pleinement validée.

Mais la continuité structurale entre ordres colonial et postcolonial ne doit pas éclipser un phénomène inverse, que les analyses de la section 4.3 ont mis en évidence : le langage diplomatique produit aussi, en son sein, les conditions de sa propre subversion. Ce paradoxe appelle une discussion spécifique.

5.2 La résistance discursive comme pratique métalinguistique

La troisieme hypothèse est validée avec une nuance théoriquement importante : la résistance de Kolele n'est pas oppositionnelle mais parasitaire. Elle ne crée pas un contre-langage autonome ; elle vit et se nourrit des codes qu'elle déconstruit, ce qui en fait une forme de résistance structurellement plus durable que la rupture frontale.

Le contre-discours de Kolele se distingue des résistances classiques par son caractère intrinsèquement métalinguistique : elle n'éjecte pas le langage diplomatique mais l'utilise pour l'exposer. Les violations griciennes ne sont pas des maladresses mais des actes délibères. H3 est validée avec la nuance que la résistance n'est pas seulement oppositionnelle : elle est parasitaire, elle vit des codes qu'elle déconstruit.

Cette résistance métalinguistique qui vit des codes qu'elle déconstruit soulève une question d'ordre epistemologique : pourquoi est-ce précisément la fiction qui peut la mettre en scène avec cette densité analytique ? La réponse engage le statut particulier du roman africain francophone postcolonial.

5.3 La fiction comme dispositif critique irreplacable

Un résultat transversal s'impose à l'ensemble de l'analyse : la médiation fictionnelle n'est pas accidentelle mais constitutive de la critique lopesienne. La fiction seule peut mettre en scène

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

simultanément un discours et les conditions de son démontage — propriété que ni l'essai politique ni le document historique ne partage.

Un résultat transversal est que la médiation fictionnelle n'est pas accidentelle mais constitutive de la critique lopesienne. Seule la fiction permet de mettre en scène simultanément le discours et son démontage. Cette dimension métalinguistique est rendue possible par la double position de l'auteur : Lopes est a la fois praticien et critique des codes diplomatiques, ce que ni l'essai politique ni le document historique ne pourrait produire. Ce résultat invite a une lecture transversale du langage diplomatique chez d'autres auteurs-acteurs : Hampaté Ba, Senghor, Labou Tansi.

Ces résultats s'inscrivent dans les limites que toute étude de cas doit honnêtement assumer. Les signaler n'en amoindrit pas la validité ; ils en précisent le périmètre et ouvrent sur des programmes de recherche complémentaires.

5.4 Limites et perspectives

Les résultats obtenus s'inscrivent dans les limites inhérentes à toute étude de cas littéraire : validité interne forte, generalisabilite à tester. Ces limites ne diminuent pas la portée des conclusions ; elles en précisent le périmètre et ouvrent sur des programmes de recherche comparatifs qui en étendraient la portée.

La présente étude se limite a un seul roman ; une étude comparative élargie a l'ensemble de l'œuvre lopesienne, voire a d'autres auteurs-diplomates, permettrait de tester la generalisabilite des résultats. Par ailleurs, l'analyse gagnerait a etre complétée par une étude de réception : comment les lecteurs congolais et français perçoivent-ils différemment la valeur critique du langage diplomatique dans le roman ?

6. Conclusion

Cet article s'est proposé d'analyser le langage diplomatique comme dispositif tridimensionnel institutionnel, idéologique et stratégique dans Le Lys et le flamboyant (1997) d'Henri Lopes, à partir d'un corpus de quarante et une occurrences classées en sept catégories typologiques. La question centrale était la suivante : dans quelle mesure ce langage fonctionne-t-il simultanément comme instrument de domination hérite de l'ordre colonial, vecteur de légitimation du pouvoir postcolonial et espace de résistance discursive ? Trois hypothèses articulaient cette problématique.

Les résultats valident pleinement les trois hypothèses initiales. La première continuité structurale entre discours colonial et ordre postcolonial est confirmée par l'ensemble des analyses : protocole cérémonial, déférence linguistique, oraisons funèbres et rhétorique révolutionnaire forment un continuum dans lequel les formes coloniales migrent vers l'État indépendant sans rupture de structure. La deuxième hypothèse la rhétorique révolutionnaire comme liturgie et non comme rupture est également validée : l'analyse des slogans panafricains et de la langue des médias officiels montre que le changement de signifiants (coloniaux vers révolutionnaires) ne transforme pas la fonction performative de domination

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ni la logique d'effacement du sujet. La troisième hypothèse le contre-discours de Kolele comme pratique métalinguistique est confirmée avec une nuance théoriquement significative : la résistance n'est pas oppositionnelle mais parasitaire ; elle vit et se nourrit des codes qu'elle déconstruit, ce qui en fait une forme de subversion structurellement plus durable que la rupture frontale.

Sur le plan des apports théoriques, cette étude contribue à trois débats. Premièrement, elle montre la fertilité d'une approche pragmatique multi-cadres articulant Austin, Grice, Bourdieu, Said et Kerbrat-Orecchioni pour l'analyse du discours dans la fiction africaine francophone : chaque outil éclaire une couche du dispositif diplomatique que les autres laissent dans l'ombre. Deuxièmement, elle établit la pertinence de la notion de 'continuité discursive coloniale' au-dela du seul champ historiographique : la linguistique du discours peut en cartographier les formes et les mécanismes de reproduction avec une précision que ni l'essai politique ni le document d'archives ne peut atteindre. Troisièmement, elle réhabilite la figure de l'auteur-diplomate comme catégorie épistémologique à part entière : la double position de Lopes praticien interne et critique distancie des codes diplomatiques produit un texte qui est à la fois archive ethnographique et dispositif de démontage, ce que Kom (1993) avait pressenti sans le formaliser.

Sur le plan méthodologique, la grille typologique en sept catégories constitue un instrument transposable a d'autres corpus de littérature africaine francophone ou de discours institutionnel postcolonial. Sa combinaison avec la procédure d'analyse a quatre entrées énonciatif, linguistique, narratif, politique offre un protocole réplicable qui pourrait être applique à d'autres auteurs-acteurs : Hampaté Ba, Senghor, Sony Labou Tansi, ou encore aux fictions diplomatiques contemporaines d'Afrique subsaharienne.

Ces résultats s'inscrivent toutefois dans les limites inhérentes à toute étude de cas. L'analyse porte sur un seul roman ; sa generalisabilite a l'ensemble de l'œuvre lopesienne, voire à d'autres auteurs-diplomates, reste à tester par des études comparatives. Par ailleurs, la dimension réceptive est absente : comment les lecteurs congolais et français perçoivent-ils différemment la valeur critique du langage diplomatique dans le roman ? Une étude de réception permettrait de mesurer les effets perlocutoires réels du texte, au-delà des effets que l'analyse interne peut en déduire. Enfin, l'article n'a pas exploite la dimension diachronique de l'œuvre lopesienne : une étude longitudinale des romans de Lopes montrerait comment la critique du langage diplomatique évolue où se radicalise d'un titre a l'autre.

Au-delà du cas Lopes, cet article pose une question plus large sur le statut épistémologique de la fiction africaine francophone postcoloniale. Si Le Lys et le flamboyant peut fonctionner comme un dispositif critique du langage institutionnel, c'est parce que la fiction — contrairement a l'essai ou au mémoire — peut mettre en scène simultanément un discours et les conditions de son propre démontage. Cette propriété métalinguistique constitutive de la fiction n'est pas un privilège esthétique : c'est une ressource cognitive et politique que la linguistique du discours a tout intérêt a prendre au sérieux. Les études de Moukoukou (s.d.) sur la métonymie lopesienne, d'Antsue (2023) sur la rumba comme intertexte, et d'Elongo et al. (a paraitre) sur la métonymie institutionnelle dans la prose congolaise ouvrent

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

précisément ce chantier, auquel la présente étude espère avoir apporté une contribution méthodologiquement rigoureuse et théoriquement ancrée.

Références bibliographiques

Antsue, J. B. (2023). « Litterature et musique : aspects de la rumba congolaise dans les oeuvres romanesques d'Henri Lopes ». *GRESLA-DL, Revue semestrielle des Sciences du langage et Didactique des langues*, ENS-Universite Marien Ngouabi, n°10, juillet, pp. 59-77.

Austin, J. L. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford : Clarendon Press.

Bakhtine, M. (1978). *Esthetique et theorie du roman*. Paris : Gallimard.

Bokiba, A.-P. (1997). « L'Identite dans les romans de Sony Labou Tansi ». In Mukala Kadima-Nzuji, A. Kouvouama et P. Kibangou (dir.), *Sony Labou Tansi ou la quete permanente du sens*. Paris : L'Harmattan, pp. 255-275.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.Brown, P. & Levinson, S. C. (1987). *Politeness*. Cambridge : Cambridge University Press.

Elongo, A. (2014). « Metaphore du cafard ou discursivite du genocide dans le style de Scholastique Mukasonga ». *Synergie Afrique des grands lacs*, n°3, pp. 45-61.

Elongo, A., Monkala, D. et Allembe, G. F. P. (à paraître). « De la métonymie institutionnelle pour une ironie de la gouvernance sociétale dans l'écriture de Henri Djombo ». Université Marien Ngouabi, Congo (manuscrit).

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil.

Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In P. Cole & J. Morgan (Eds.), *Syntax and Semantics, vol. 3* (p. 41-58). New York : Academic Press.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales, t. II*. Paris Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). *Les interactions verbales, t. III*. Paris : Armand Colin.

Kom, A. (1993). *Le Harlem de Lopes*. Yaounde : Cle.

Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours*. Paris : Hachette.

Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie*. Paris : Karthala.

Moukoukou, S. R. (s. d.). « Le discours proverbial et ses effets stylistiques chez quelques ecrivains africains ». *Cahiers Africains de Rhetorique*.

Moukoukou, S. R. (s. d.). « L'expression de la metonymie chez Henri Lopes ». *Cahiers Africains de Rhetorique*.

Mouralis, B. (1984). *Litterature et developpement*. Paris : Silex/ACCT.Mudimbe, V. Y. (1988). *The Invention of Africa*. Bloomington : Indiana University Press.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Ngal, G. (1994). *Creation et rupture en litterature africaine*. Paris : L'Harmattan.

Said, E. W. (1978). *Orientalism*. New York : Pantheon Books.

Searle, J. R. (1969). *Speech Acts*. Cambridge : Cambridge University Press.

Corpus primaire

Lopes, H. (1997). *Le Lys et le flamboyant*. Paris : Seuil, 430 p.

Lopes, H. (1993). *Sur l'autre rive*. Paris : Seuil, 191 p.

Lopes, H. (1990). *Le Chercheur d'Afriques*. Paris : Seuil, 303 p.

Lopes, H. (1982). *Le Pleurer-Rire*. Paris : Presence africaine, 282 p.

Lopes, H. (1971). *Tribaliques*. Yaounde : Cle, 139 p.

Annexe : Corpus integrale des occurrences analysees

Les 41 occurrences classees par type avec reference paginale (Lopes, 1997).

N	Page	Extrait (abrege)	Type
1	p. 12	"formule consacree [...] phrases brodees autour d'un curriculum vitae"	I
2	p. 13	"une piece d'etoffe en fils dores [...] une medaille"	I
3	p. 13	"La sonnerie aux morts, comme pour les soldats"	I
4	p. 373	"On hissa Tomboka sur un tipoye"	I
5	p. 374	"Un calque de ce que Tomboka avait vu ailleurs"	I
6	p. 410	"draperies tricolores" pour souligner le rang	I
7	p. 410	"le chef du protocole s'avanca vers le micro"	I
8	p. 353	"Entre Africains, on finit toujours par s'entendre"	II
9	p. 354	"Congo ya sika, le nouveau Congo"	II
10	p. 354	"tirade patriotique que la timidite tronqua"	II
11	p. 363	"IM'PERRRIALISMEU ! --- Na se !"	II
12	p. 363	"geste auguste [...] semblable a celui du pape"	II
13	p. 363	"Que vive l'Homme ! Vivat, vivat !"	II
14	p. 363-4	"la graine d'arachide semee en terre..." (Kolele)	II

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

N	Page	Extrait (abrege)	Type
15	p. 400	"l'Independance, c'est plus qu'un drapeau"	II
16	p. 413	"Tout pour le peuple [...] mais rien pour le boucher de Bangui"	II
17	p. 354	"Je vous creerais plus de problemes que je ne vous en resoudrais"	III
18	p. 401	"questions trop compliquees pour une artiste"	III
19	p. 401	"Je peux repondre a des questions, pas a des allusions"	III
20	p. 401	Substitution nominale Kolele / Simone Fragonard	III
21	p. 405	"Il est patent. Sinon, j'aurais exprime differemment"	III
22	p. 405	"Je n'ai jamais dit cela. Ni probleme politique [...]"	III
23	p. 12	"phrases brodees" (discours col. enchasse dans protocole)	IV
24	p. 160	"Metropolitains ou Africains, nos gars furent merveilleux"	IV
25	p. 160	"tirailleurs senegalais [...] la patrie leur serait reconnaissante"	IV
26	p. 18	"Tu es un chef [...] C'est comme les Blancs"	IV
27	p. 400	"Les colonisations francaise et belge ont eu leurs propres apartheids"	IV
28	p. 354	"La simplicite de l'amphitryon paralysait les Congolais"	V
29	p. 413	"l'Africain ne refuse jamais l'hospitalite"	V
30	p. 413	"negociateur, essoufle [...] navette entre Kintele et le palais"	V
31	p. 429	"reponse adroitement tournee" de l'editeur	V
32	p. 400	"Pour la premiere fois, brisant ainsi le silence" (Tam-Tam)	VI
33	p. 411	"le president alignait des formules de circonstance"	VI
34	p. 428	"ton de circonstance un peu force" (Henri Lopes)	VI
35	p. 428	"la plus grande chanteuse d'Afrique, un patriote modele"	VI
36	p. 428	"logomachie [...] discours ampouled que superficiel"	VI
37	p. 363	"garde-a-vous grotesque" du heraut	VII
38	p. 367	Reaction armee du protocole a une interruption verbale	VII
39	p. 367	Hommage du vieillard ("maman")	VII

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

N	Page	Extrait (abrege)	Type
40	p. 373	Sideration de Kolele face au tipoye	VII
41	p. 354	"les Congolais laissaient a Tomboka le soin de fournir les reponses"	VII

Tableau A1. Corpus integrale — 41 occurrences classees par type (Lopes, 1997)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, 260-282

Diplomatie parlementaire et intelligence artificielle en République du Congo : communication institutionnelle, enjeux éthiques et souveraineté numérique (2012-2026)

Vanessa Obambi Mountou[1]
Université Marien Ngouabi,Congo-Brazzaville
mountouvane@outlook.fr
&
Bienvenu Boudimbou
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
https://orcid.org/0009-0000-2168-1181
DOI: https://doi.org/10.55595/c1mv3547car1

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : Cet article analyse les transformations induites par l'intelligence artificielle (IA) dans la communication parlementaire de la République du Congo, de la 13e à la 15e législature (2012-2026). En mobilisant la théorie des usages (De Certeau, Perriault, Jouet, Proulx) et quatre approches complémentaires communication politique, gouvernance numérique, diplomatie numérique et éthique de la technologie, il interroge la manière dont les institutions législatives congolaises s'approprient les outils numériques et l'IA pour moderniser leurs pratiques communicationnelles. La problématique centrale porte sur les conditions et les limites de cette transformation : si l'intégration de l'IA améliore la diffusion de l'information parlementaire et renforce la transparence institutionnelle, elle génère simultanément des risques éthiques désinformation, biais algorithmiques, déficit de régulation juridique et des enjeux de souveraineté numérique liés à la dépendance technologique vis-à-vis des grandes puissances du numérique. L'analyse révèle que le Parlement congolais a franchi plusieurs étapes significatives de numérisation depuis 2012, tout en restant contraint par une fracture numérique interne et un cadre législatif insuffisant. L'article montre enfin que la diplomatie parlementaire congolaise, renforcée par les outils numériques dans le cadre de l'APF et de l'UIP, est appelée à jouer un rôle croissant dans la gouvernance internationale de l'IA, à condition de préserver une autonomie stratégique.

Mots-clés: intelligence artificielle, communication parlementaire, diplomatie parlementaire, éthique numérique, souveraineté numérique, gouvernance numérique, Congo-Brazzaville.

[1] **Comment citer cet article:** Obambi Mountou V. et Boudimbou B., (2026), « Diplomatie parlementaire et intelligence artificielle en République du Congo : communication institutionnelle, enjeux éthiques et souveraineté numérique (2012-2026) », Vol 5, n°1, pp.260-282

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, 260-282

Parliamentary Diplomacy and Artificial Intelligence in the Republic of the Congo: Institutional Communication, Ethical Issues, and Digital Sovereignty (2012–2026)

Abstract: This article examines the transformations brought about by artificial intelligence (AI) in parliamentary communication in the Republic of Congo, from the 13th to the 15th legislature (2012–2026). Drawing on the theory of uses (De Certeau, Perriault, Jouet, Proulx) and four complementary theoretical frameworks political communication, digital governance, digital diplomacy, and the ethics of technology, it investigates how Congolese legislative institutions appropriate digital tools and AI to modernise their communicational practices. The central research question concerns the conditions and limits of this transformation: while the integration of AI enhances the dissemination of parliamentary information and strengthens institutional transparency, it simultaneously generates ethical risks misinformation, algorithmic bias, inadequate legal regulation and challenges to digital sovereignty stemming from technological dependence on major global digital powers. The analysis reveals that the Congolese Parliament has undergone several significant stages of digitalisation since 2012, while remaining constrained by an internal digital divide and an insufficiently developed legislative framework. The article further demonstrates that Congolese parliamentary diplomacy, strengthened by digital tools within the APF and IPU frameworks, is positioned to play an increasingly important role in the international governance of AI, provided that strategic autonomy is preserved.

Keywords: artificial intelligence, parliamentary communication, parliamentary diplomacy, digital ethics, digital sovereignty, digital governance, Congo-Brazzaville.

Introduction

Depuis les années 1990, la communication parlementaire suscite un intérêt croissant dans la littérature académique francophone et internationale. Les travaux de Jürgen Habermas (1992) sur l'espace public démocratique ont posé les bases d'une réflexion sur la production et la diffusion du discours politique. Jacques Gerstlé (2004), dans La communication politique, a précisé les mécanismes de médiation entre institutions représentatives et opinion publique, en soulignant le rôle des médias dans la construction des légitimités politiques. L'ouvrage dirigé par Olivier Rozenberg et Éric Thiers, Traité *d'études* parlementaires (2018), propose une synthèse interdisciplinaire de référence sur les transformations contemporaines des institutions législatives. Sur le plan numérique, Pippa Norris (2001) a montré que les technologies de l'information reconfigurent les pratiques communicationnelles des acteurs politiques et ouvrent la voie aux études sur l'e-démocratie et la gouvernance numérique. En contexte africain, Edmond Doua (2018) met en évidence les spécificités de la communication politique en Afrique subsaharienne, marquée par les tensions entre modernisation numérique et contraintes structurelles propres aux démocraties en développement.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

La diplomatie parlementaire en Afrique francophone constitue un champ de recherche encore récent, longtemps dominé par les études sur la diplomatie gouvernementale et les relations bilatérales. L'Union Interparlementaire (UIP), à travers son Étude comparative mondiale sur le mandat parlementaire (2016), a contribué à préciser le rôle international des parlements, notamment dans les négociations multilatérales, les missions d'observation électorale et les échanges interparlementaires. Dans l'espace francophone, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) demeure la principale instance de structuration de cette diplomatie. Ses travaux, notamment le séminaire organisé avec l'Assemblée nationale du Congo en décembre 2021 sur « La gouvernance du Parlement à l'ère du numérique », montrent que la coopération interparlementaire s'articule désormais autour d'enjeux technologiques. Par ailleurs, des analyses récentes publiées dans la Revue internationale et stratégique (Cairn, 2022), consacrées à « La production parlementaire de la consolidation autocratique en Afrique », invitent à examiner de manière critique les fonctions réelles des institutions législatives africaines, entre démocratisation formelle et contraintes politiques structurelles. C'est dans ce contexte, où les parlements africains francophones cherchent à renforcer leur rôle dans la diplomatie numérique et la gouvernance transparente, que l'expérience congolaise se distingue et mérite une attention académique particulière.

L'essor du numérique transforme en profondeur les institutions politiques contemporaines. L'intelligence artificielle (IA) y occupe une place croissante grâce à sa capacité à automatiser le traitement de l'information, analyser de grands volumes de données et améliorer la communication institutionnelle. Par ses fonctions d'apprentissage automatique, d'analyse prédictive et de traitement automatisé, elle contribue à faciliter l'accès à l'information, à renforcer la transparence des travaux législatifs, à automatiser certaines tâches administratives et à développer les interactions avec les citoyens. Cette évolution annonce l'émergence d'un nouveau modèle de gouvernance numérique, celui du Parlement numérique, plus adapté aux réalités contemporaines, comme l'illustre la proposition de règlement européen sur l'IA analysée par Lognoul (2024).

La communication parlementaire constitue un pilier de la démocratie représentative : elle permet aux assemblées législatives de diffuser les débats, d'informer les citoyens, de renforcer la transparence institutionnelle et d'entretenir le dialogue entre gouvernants et gouvernés. L'intégration des technologies intelligentes transforme profondément ces pratiques à travers l'automatisation des comptes rendus, la traduction instantanée des débats, l'analyse prédictive de l'opinion publique et l'usage accru des réseaux sociaux et des plateformes numériques. Au Congo-Brazzaville, cette mutation est perceptible depuis 2012, avec le développement d'Internet, l'essor des réseaux sociaux et les politiques publiques de modernisation numérique, qui redéfinissent les relations entre parlementaires, citoyens et partenaires internationaux.

Cependant, l'usage de l'intelligence artificielle dans la communication parlementaire soulève plusieurs questions. La manipulation de l'information, les risques de cybersécurité, la dépendance technologique et la souveraineté numérique représentent des défis majeurs pour les institutions démocratiques. Il convient donc

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

d'analyser les effets de l'IA sur la transformation de la communication parlementaire au Congo-Brazzaville, ainsi que ses implications éthiques et diplomatiques.

Ces constats permettent de formuler la problématique centrale de cet article : dans quelle mesure l'intégration de l'intelligence artificielle transforme-t-elle les pratiques de communication parlementaire en République du Congo, et quels enjeux éthiques et diplomatiques soulève-t-elle pour un État en développement ? Cette question invite plus largement à réfléchir aux conditions d'une modernisation numérique inclusive des institutions législatives africaines, entre potentialités technologiques et contraintes structurelles.

Trois hypothèses orientent l'analyse. La première (H1) considère que l'adoption de l'IA améliore la diffusion de l'information parlementaire et renforce la transparence institutionnelle, sans garantir nécessairement une participation citoyenne accrue en raison des inégalités numériques persistantes. La deuxième (H2) suppose que l'usage de l'IA dans la communication parlementaire produit des risques éthiques (désinformation, surveillance numérique et biais algorithmiques) que le cadre juridique congolais ne régule pas encore pleinement. La troisième (H3) avance que les outils numériques renforcent la diplomatie parlementaire congolaise, mais que cette dynamique reste limitée par la dépendance technologique envers les grandes puissances du numérique, ce qui fragilise la souveraineté numérique nationale.

Cette recherche poursuit quatre objectifs : analyser les transformations de la communication parlementaire congolaise sous l'effet de l'IA depuis 2012, en retraçant les étapes de la numérisation ; identifier les principaux enjeux éthiques liés à l'usage des technologies intelligentes dans ce contexte institutionnel ; évaluer les implications diplomatiques et géopolitiques de cette évolution pour le Congo-Brazzaville dans l'espace africain francophone ; enfin, proposer des recommandations pour une intégration de l'IA à la fois éthique, souveraine et inclusive dans les pratiques parlementaires congolaises.
Pour atteindre ces objectifs, l'article est structuré en quatre parties. La première présente le cadre conceptuel et théorique, en définissant l'intelligence artificielle et la communication parlementaire ainsi que les approches mobilisées. La deuxième analyse, en quatre phases, la transformation numérique de la communication parlementaire au Congo-Brazzaville depuis 2012. La troisième étudie les enjeux éthiques de l'IA dans les institutions parlementaires, notamment la désinformation, la protection des données personnelles et la fracture numérique. La quatrième examine enfin les implications diplomatiques et géopolitiques de cette transformation pour le Congo-Brazzaville au sein de l'espace africain francophone.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cet article s'inscrit dans la théorie des usages, courant central des études sur les TIC. Développée par Jacques Perriault (1989) dans La logique de *l'usage* et prolongée par Josiane Jouet (2000), cette approche considère que les technologies ne déterminent pas mécaniquement les pratiques sociales : ce sont les usagers qui leur donnent sens et portée, dans la perspective ouverte par Michel de Certeau (1990) dans *L'invention* du quotidien. Serge Proulx (2005) montre également que l'usage des TIC en contexte institutionnel transforme les rapports de pouvoir et les modes de communication. Appliquée au Parlement congolais, cette théorie permet d'étudier la manière dont les

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

institutions législatives s'approprient les outils numériques et l'IA en fonction de leurs contraintes propres. Williamson (UIP, 2023) rappelle ainsi que la valeur de l'IA dépend moins de son caractère innovant que de son usage institutionnel. Robin et Godbout (2023) soulignent, de même, que des outils comme ChatGPT peuvent soutenir l'analyse parlementaire, à condition d'être encadrés par des principes éthiques rigoureux.

1.1. Définitions des concepts : intelligence artificielle et communication parlementaire

Cet article s'articule autour de quelques mots clés notamment ceux cités ci-dessus qui feront l'objet de définitions. Il s'agit ici d'une théorie explicative pour présenter un contexte parlementaire congolais des années 2012 soit début de la 13e législature à ce jour soit 15e législature, où le numérique a connu son essor à ce jour (période qu'on peut qualifier d'expansion du numérique).

1.1.1. L'intelligence artificielle

Selon Russell et Norvig (2010), l'intelligence artificielle regroupe les technologies capables de reproduire certaines fonctions cognitives humaines au moyen de systèmes informatiques. Elle s'appuie notamment sur l'apprentissage automatique, les réseaux neuronaux profonds (LeCun, Bengio & Hinton, 2015), le traitement automatique du langage naturel et l'analyse de données massives. Dès 1950, Alan Turing avait posé les bases de cette réflexion avec son test d'imitation, ouvrant la voie aux recherches modernes sur l'intelligence des machines. L'IA vise ainsi à permettre aux machines d'accomplir des tâches généralement associées à l'intelligence humaine, telles que comprendre, analyser, décider et communiquer.

On distingue généralement l'IA faible, destinée à réaliser des tâches précises, de l'IA avancée ou générative, capable de produire de manière autonome des contenus textuels, visuels ou audio. Dans le champ parlementaire, ces technologies servent notamment à automatiser les comptes rendus des débats, traduire les interventions, analyser l'opinion publique et faciliter l'accès aux informations législatives.

L'intégration de l'IA dans les institutions politiques constitue un facteur majeur de transformation numérique des États. Elle peut améliorer l'efficacité administrative, la transparence et la communication publique, mais soulève aussi des questions relatives à la responsabilité, à l'éthique et à la gouvernance des systèmes automatisés.

1.2. La communication parlementaire

Selon Rozenberg et Thiers (2018), la communication parlementaire désigne l'ensemble des dispositifs et stratégies par lesquels les institutions législatives diffusent leurs activités et dialoguent avec les citoyens, les médias et les partenaires institutionnels. Elle constitue un outil essentiel de la démocratie représentative au sens de Habermas (1992), en participant à la construction d'un espace public de délibération où la légitimité politique se fonde sur l'échange argumenté. Gerstlé (2004) rappelle enfin que la communication politique, et plus particulièrement parlementaire, repose sur des médiations entre représentants et représentés, aujourd'hui profondément transformées par les technologies numériques.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

À l'origine, la communication parlementaire s'appuyait surtout sur les médias traditionnels, les publications officielles et les séances publiques. Avec le développement du numérique, elle s'est progressivement étendue aux sites institutionnels, aux plateformes interactives, aux réseaux sociaux et aux dispositifs automatisés de diffusion de l'information. Aujourd'hui, elle ne se limite plus à transmettre les informations législatives : elle constitue un espace d'échange continu entre les représentants politiques et les citoyens. Dans ce cadre, l'intelligence artificielle permet de personnaliser les contenus, d'analyser les réactions du public et de rendre les informations parlementaires plus accessibles.

1.3. Grille d'analyse quadripolaire

L'analyse de la transformation de la communication parlementaire par l'intelligence artificielle s'appuie sur quatre approches théoriques complémentaires, mobilisées selon une logique d'interdisciplinarité : la théorie de la communication politique, la théorie de la gouvernance numérique, la théorie de la diplomatie numérique et l'approche éthique de la technologie. Ensemble, elles permettent d'appréhender les dimensions institutionnelles, sociales, diplomatiques et morales de l'intégration de l'IA dans le Parlement congolais.

1.3.1. La communication politique

Cette théorie analyse la diffusion et la réception des messages politiques dans l'espace public. Inspirée des travaux de Habermas (1992) sur l'espace public délibératif, elle a été enrichie par Wolton (1989), qui distingue la communication politique intentionnelle des acteurs institutionnels de la communication médiatisée subie. Gerstlé (2004) souligne le rôle des médias et des technologies dans la formation de l'opinion publique et dans les relations entre gouvernants et gouvernés. En contexte africain, Doua (2018) montre que la communication politique en Afrique subsaharienne est traversée par des tensions entre modernisation numérique et contraintes structurelles propres aux démocraties en développement. L'IA reconfigure cette dynamique en automatisant la production et la circulation des contenus politiques, modifiant ainsi les médiations traditionnelles.

1.3.2. La gouvernance numérique

La gouvernance numérique désigne l'usage des technologies de l'information et de la communication dans la conduite des affaires publiques. Fountain (2001), dans Building the Virtual State, montre que la numérisation transforme les structures bureaucratiques et les modalités de prestation des services publics. Mossberger, Tolbert et McNeal (2008) associent la « citoyenneté numérique » à l'accès aux TIC et à une participation démocratique effective. Lathrop et Ruma (2010) présentent quant à eux le gouvernement ouvert (fondé sur la transparence, la collaboration et la participation) comme un horizon normatif de la gouvernance numérique. Dans les parlements, l'intégration de l'IA prolonge cette logique en renforçant la transparence et les interfaces avec les citoyens, tout en posant de nouveaux défis liés à la responsabilité algorithmique et à la fracture numérique.

1.3.3. La diplomatie numérique

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

La diplomatie numérique renvoie à l'usage des technologies numériques dans les relations internationales et les pratiques diplomatiques. Melissen (2005), dans The New Public Diplomacy, montre le passage d'une diplomatie traditionnelle à une diplomatie publique fondée sur la communication et l'influence médiatique. Bjola et Holmes (2015), dans Digital Diplomacy: Theory and Practice, soulignent que les réseaux sociaux et les plateformes numériques transforment les pratiques diplomatiques des États et des organisations internationales. Manor (2019) ajoute que cette numérisation ne se limite pas à de nouveaux outils, mais modifie aussi les logiques de représentation et d'influence. Appliquée au Parlement congolais, cette approche permet d'analyser comment l'IA renforce les échanges interparlementaires au sein de l'APF et de l'UIP, tout en accentuant la dépendance technologique des parlements africains.

1.3.4. L'éthique de la technologie

Cette approche examine les effets moraux et sociaux des technologies intelligentes. Floridi et al. (2018) proposent un cadre éthique pour une « bonne société IA », fondé sur cinq principes : bienfaisance, non-malfaisance, autonomie, justice et explicabilité. Jobin, Ienca et Vayena (2019), à partir d'une méta-analyse de 84 chartes éthiques internationales, mettent en évidence un consensus autour de la transparence, de la responsabilité et de la protection de la vie privée. Sur le plan institutionnel, la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA (2021) constitue le premier instrument normatif universel encadrant le développement et le déploiement des systèmes d'IA, en insistant sur les droits fondamentaux et l'inclusion numérique. Pour le Congo-Brazzaville, ces principes sont particulièrement importants face aux risques de biais algorithmiques, de surveillance numérique et d'opacité des systèmes automatisés utilisés dans les institutions parlementaires.

1.4. Données du corpus

Cette recherche adopte une approche compréhensive et qualitative. De nature exploratoire, elle analyse, à partir de matériaux documentaires, les dynamiques d'intégration de l'intelligence artificielle dans la communication parlementaire d'un État en développement. La méthode retenue est l'analyse de contenu thématique (Bardin, 1977), appliquée à la fois à un corpus de textes officiels et à une littérature académique spécialisée. L'objectif n'est pas d'atteindre une représentativité statistique, mais de mieux comprendre un phénomène émergent encore peu étudier dans le contexte africain. Le corpus officiel, source primaire de l'étude, comprend treize documents répartis en quatre catégories. La première regroupe huit textes législatifs adoptés entre 2019 et 2023 : sept lois promulguées portant sur les données personnelles, la cybersécurité, la cybercriminalité, les transactions électroniques, la création de l'ANSSI, le label startup numérique et le canal USSD, ainsi que l'adoption du financement du PATN. La deuxième réunit deux actes réglementaires et institutionnels : le Décret n° 2019-150 approuvant la Stratégie « Congo Digital 2025 » et le lancement, en juillet 2023, du portail web et de la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale. La troisième concerne deux engagements interparlementaires et continentaux : les recommandations du Séminaire APF-Congo de décembre 2021 et la ratification congolaise de la Convention de Malabo en septembre 2020. Enfin, la quatrième rassemble quatre textes

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

internationaux de référence : la Convention de Malabo (UA, 2014), la Stratégie africaine de l'IA (UA, 2024), la Recommandation de l'UNESCO (2021) sur l'éthique de l'IA et le rapport de l'UIP (2016) sur le mandat parlementaire.

Les textes ont été retenus selon trois critères : leur lien direct avec la numérisation de la communication parlementaire et la gouvernance de l'IA ; leur statut officiel et juridiquement opposable, qu'il s'agisse de textes publiés au Journal officiel de la République du Congo ou d'instruments internationaux ratifiés ou adoptés ; et leur inscription dans la période étudiée (2012-2026). Les sources primaires proviennent des plateformes institutionnelles congolaises (Présidence de la République, Ministère des Postes et Télécommunications, Assemblée nationale), des sites d'organisations internationales (APF, UIP, Union africaine, UNESCO) et de la base juridique GUOT.cg. Chaque texte a fait l'objet d'une analyse juridico-institutionnelle portant sur son objet, son champ d'application, les obligations qu'il établit et les institutions qu'il mandate.
Le corpus académique repose sur une revue systématique de la littérature organisée autour de quatre champs : la communication politique (Gerstlé, 2004 ; Wolton, 1989 ; Doua, 2018), la gouvernance numérique (Fountain, 2001 ; Mossberger et al., 2008 ; Lathrop & Ruma, 2010), la diplomatie numérique (Melissen, 2005 ; Bjola & Holmes, 2015 ; Manor, 2019) et l'éthique de la technologie (Floridi et al., 2018 ; Jobin, Ienca & Vayena, 2019 ; UNESCO, 2021). Les recherches bibliographiques ont été menées dans Cairn.info, Google Scholar et les catalogues de presses universitaires francophones et anglophones spécialisées. La grille d'analyse quadripolaire ainsi élaborée a été appliquée aux corpus officiel et académique, avec la théorie des usages (De Certeau, 1990 ; Perriault, 1989 ; Jouet, 2000 ; Proulx, 2005) comme fil conducteur.

Cette démarche comporte deux limites principales. D'une part, l'étude repose uniquement sur des sources documentaires secondaires et ne comprend pas d'enquête de terrain directe, telle que des entretiens avec les parlementaires, l'observation des pratiques numériques à l'Assemblée nationale ou l'analyse des données de fréquentation des plateformes institutionnelles. Les résultats rendent donc compte des intentions législatives et institutionnelles davantage que des usages effectifs. D'autre part, la période étudiée (2012-2026) inclut des évolutions très récentes, notamment le portail web lancé en juillet 2023, dont les effets sur la participation citoyenne et la qualité du débat démocratique ne peuvent pas encore être pleinement évalués. Ces limites précisent le champ de validité de l'analyse et ouvrent la voie à une recherche empirique longitudinale ultérieure.

2. La transformation numérique de la communication parlementaire en République du Congo (2012-2026)

La transformation numérique de la communication parlementaire au Congo-Brazzaville s'inscrit dans un mouvement global de modernisation des institutions publiques. Depuis 2012, le Parlement congolais, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, a progressivement intégré les technologies numériques afin d'améliorer la transparence, la diffusion de l'information et les interactions avec les citoyens. Cette évolution a connu plusieurs phases, allant de la simple informatisation des services à la mise en place de plateformes numériques et de canaux de communication en ligne.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2.1. Une communication parlementaire longtemps traditionnelle (avant 2012)

Avant la montée du numérique, la communication parlementaire au Congo reposait principalement sur les médias publics, notamment la télévision nationale, la radio et la presse écrite. Les activités parlementaires étaient relayées sous forme de communiqués officiels ou de retransmissions limitées des sessions parlementaires.
Ce modèle de communication présentait plusieurs limites, notamment :

- une faible interaction avec les citoyens ;
- un accès restreint à l'information parlementaire ;
- une centralisation excessive de la communication institutionnelle.

Ainsi, la population disposait de peu de mécanismes permettant une participation active au débat public.

2.2. L'intégration progressive du numérique dans la communication parlementaire

À partir de 2012, le développement des technologies de l'information et de la communication a progressivement transformé les pratiques parlementaires. L'accès croissant à Internet et la démocratisation des smartphones ont favorisé l'utilisation des plateformes numériques dans la diffusion des activités institutionnelles.
Les parlementaires et les institutions publiques utilisent désormais :

- les réseaux sociaux à l'exemple de WhatsApp, car chaque commission utilise un groupe WhatsApp pour la fluidité de la communication interne ;
- les sites institutionnels.

Cette évolution permet :

- une circulation rapide de l'information ;
- une interaction directe avec les citoyens ;
- une visibilité accrue des activités parlementaires ;
- une modernisation de la communication politique.

2.2.1. Les prémices de la numérisation (2012-2017)

Entre 2012 et 2017, la communication parlementaire congolaise reste essentiellement portée par les médias traditionnels (radio, télévision et presse écrite) tandis que les outils numériques demeurent peu développés au sein des institutions parlementaires.

Quelques initiatives d'informatisation administrative sont toutefois engagées durant cette période :

- équipement progressif des services parlementaires en matériel informatique ;
- recours croissant au courrier électronique dans les échanges institutionnels ;
- renforcement des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- premières réflexions sur la visibilité numérique des activités parlementaires.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Cette étape relève donc davantage d'une transition technologique que d'une stratégie pleinement structurée de communication numérique.

Sur le plan institutionnel, cette période prépare la Stratégie nationale « Congo Digital 2025 », dont les travaux amorcés en 2017-2018 conduisent à l'adoption du Décret n° 2019-150 du 17 juin 2019. Elle ouvre ainsi une réflexion stratégique sur la place du numérique dans les institutions congolaises et annonce les réformes législatives ultérieures.

2.2.2. La législation numérique intensive et l'émergence des réseaux sociaux (2018-2020)

L'année 2018 marque un tournant avec l'organisation, à Brazzaville, d'un séminaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie consacré à la communication numérique et à l'usage des réseaux sociaux. Cette formation a sensibilisé les parlementaires au rôle des TIC dans le renforcement de la visibilité du Parlement et l'amélioration du dialogue avec les citoyens.
Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- moderniser l'image du Parlement ;
- renforcer la communication institutionnelle ;
- rapprocher les parlementaires des électeurs ;
- faire des réseaux sociaux des outils d'information et de dialogue.

Cette période est aussi marquée par l'apparition progressive de comptes institutionnels sur les réseaux sociaux et par une présence plus affirmée des parlementaires sur les plateformes numériques. Cette modernisation s'accompagne d'une forte activité législative. En 2019, le Parlement pose les bases du droit numérique congolais avec le Décret n° 2019-150 du 17 juin 2019, qui approuve la Stratégie « Congo Digital 2025 » ; la Loi n° 30-2019 du 10 octobre 2019, créant l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) ; la Loi n° 29-2019 du 10 octobre 2019, relative à la protection des données à caractère personnel ; et la Loi n° 37-2019 du 12 décembre 2019, consacrée aux transactions électroniques. En 2020, les Lois n° 26-2020 sur la cybersécurité et n° 27-2020 sur la lutte contre la cybercriminalité complètent ce dispositif. La ratification, en septembre 2020, de la Convention de Malabo inscrit enfin le droit congolais dans le cadre normatif continental de l'Union africaine.

2.2.3. L'accélération institutionnelle de la transformation numérique (2021-2023)

La transformation numérique s'est nettement accélérée avec la digitalisation progressive de l'administration publique. En 2022, le Parlement a approuvé le financement du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), soutenu par la Banque mondiale, afin de renforcer les infrastructures numériques du pays et d'améliorer les services publics en ligne.
Une étape majeure est franchie en juillet 2023 avec le lancement officiel de deux outils institutionnels :

- le portail web de l'Assemblée nationale ;
- sa chaîne YouTube institutionnelle.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Développés avec l'appui de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, ces outils visent à moderniser la communication parlementaire et à assurer une diffusion plus large des travaux des élus. Cette période se caractérise aussi par une activité législative et interparlementaire plus soutenue. En décembre 2021, le Séminaire APF-Congo, organisé conjointement par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et le Parlement congolais, a adopté des recommandations en faveur de la transition numérique parlementaire. En 2022, le Parlement a approuvé le financement du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), soutenu par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, ainsi que la Loi n° 71-2022 du 16 août 2022 relative au label startup numérique et innovation technologique. En 2023, la Loi n° 30-2023 du 11 octobre 2023 a ouvert le canal USSD aux services à valeur ajoutée, afin d'élargir l'accès aux services numériques publics pour les populations les moins connectées. Le portail numérique permet notamment :

- l'accès aux informations institutionnelles ;
- la publication des activités parlementaires ;
- la consultation des textes législatifs ;
- la diffusion des actualités parlementaires ;
- la mise à disposition de ressources documentaires.

2.2.4. Vers un Parlement ouvert et connecté (depuis 2023)

Depuis le lancement du portail numérique, la communication parlementaire congolaise s'oriente vers un modèle davantage fondé sur :

- **La transparence institutionnelle**

Les citoyens peuvent accéder plus facilement aux informations relatives aux travaux parlementaires, aux commissions et aux sessions législatives.

- **La communication multimédia**

L'utilisation de vidéos, de retransmissions en ligne et de contenus numériques favorise une meilleure visibilité de l'activité parlementaire. La chaîne parlementaire constitue désormais un outil majeur de diffusion des débats et événements institutionnels.

- **L'interactivité citoyenne**

Les plateformes numériques permettent de réduire la distance entre les représentants et les citoyens en facilitant l'accès à l'information et les échanges.

- **L'intégration dans la stratégie nationale de transformation numérique**

La modernisation de la communication parlementaire s'inscrit dans la politique nationale de digitalisation de l'État congolais, appuyée par plusieurs réformes relatives à l'économie numérique et aux services électroniques. Le lancement, en juillet 2023, du portail web et de la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale, avec l'appui de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPTC), concrétise cet ensemble législatif. Pour la première fois, le Parlement congolais dispose d'une

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

infrastructure numérique officielle permettant la diffusion en ligne des travaux législatifs, l'accès public aux textes de loi et une communication directe avec les citoyens, conformément aux ambitions de la Stratégie « Congo Digital 2025 » et des lois numériques adoptées entre 2019 et 2023.

2.3. L'IA et les nouveaux modèles de communication politique

L'intégration de l'IA dans la communication parlementaire fait émerger de nouveaux modèles de communication politique, fondés sur l'interactivité, la rapidité et l'adaptation des contenus aux publics. Grâce aux réseaux sociaux et aux plateformes numériques, les parlementaires peuvent désormais dialoguer plus directement avec les citoyens, sans dépendre uniquement des médias traditionnels.

3. Les enjeux éthiques de l'IA dans la communication parlementaire congolaise

L'intégration de l'intelligence artificielle dans la communication parlementaire marque une étape importante dans la modernisation des institutions démocratiques. En facilitant la diffusion de l'information, le traitement des données législatives et les échanges avec les citoyens, les technologies intelligentes favorisent une communication plus rapide, plus accessible et plus interactive, conforme aux exigences de la gouvernance numérique contemporaine.

Toutefois, l'usage croissant de l'IA dans les institutions parlementaires soulève des enjeux éthiques majeurs. Les systèmes algorithmiques interviennent désormais dans la production, l'organisation et la circulation de l'information politique, ce qui interroge la transparence des mécanismes automatisés, la protection des données personnelles, la responsabilité des acteurs publics et la sauvegarde des principes démocratiques.

Par ailleurs, l'IA peut servir à orienter ou manipuler l'opinion publique par la diffusion de contenus trompeurs, de désinformation ou de deepfakes politiques. Les biais algorithmiques, la surveillance numérique et la concentration du pouvoir informationnel entre les mains de quelques acteurs technologiques représentent également des risques importants. Les institutions parlementaires doivent donc articuler innovation technologique et respect des valeurs éthiques fondamentales, notamment la transparence, la justice, la responsabilité et la protection des libertés individuelles.

Cette troisième partie analyse les principaux enjeux éthiques de l'usage de l'intelligence artificielle dans la communication parlementaire. Elle aborde d'abord la transparence, la responsabilité et la désinformation, avant d'examiner la protection des droits fondamentaux, les biais technologiques et les enjeux éthiques de l'automatisation politique.

3.1. La désinformation et la manipulation numérique

L'un des principaux défis de l'IA concerne la diffusion massive d'informations trompeuses. Les technologies génératives permettent aujourd'hui de produire :

- des contenus falsifiés ;
- des deepfakes ;
- des campagnes de désinformation automatisées.

Dans le contexte parlementaire, ces pratiques peuvent compromettre :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

- la confiance citoyenne ;
- la crédibilité des institutions ;
- la stabilité démocratique.

Ce risque est particulièrement élevé dans les espaces numériques où les mécanismes de vérification de l'information restent insuffisants. Dans le contexte parlementaire congolais, la Loi n° 27-2020 du 5 juin 2020 relative à la lutte contre la cybercriminalité constitue le principal instrument juridique applicable à ces dérives. Elle sanctionne la diffusion de contenus frauduleux, la manipulation de données informatiques et les atteintes aux systèmes d'information, y compris ceux des institutions publiques. Toutefois, son application aux contenus générés par intelligence artificielle reste limitée par l'absence de jurisprudence et par l'insuffisance des capacités techniques de contrôle au sein des institutions.

Sur le plan académique, Floridi et al. (2018) estiment que la lutte contre la désinformation algorithmique suppose une gouvernance fondée sur l'explicabilité et la responsabilité des systèmes d'IA. Jobin, Ienca et Vayena (2019) montrent, dans leur analyse mondiale des lignes directrices en éthique de l'IA, que la transparence et la non-malfaisance figurent parmi les principes les plus largement partagés ; or, les deepfakes et les bots de désinformation les contredisent directement. La Recommandation de l'UNESCO (2021) sur l'éthique de l'intelligence artificielle invite également les États membres à intégrer des mécanismes de détection des contenus synthétiques dans leurs cadres réglementaires nationaux.

Pour le Parlement congolais, le défi est double : protéger ses communications institutionnelles contre les manipulations, telles que l'usurpation de comptes officiels ou les fausses déclarations attribuées à des parlementaires, et renforcer l'esprit critique des citoyens afin qu'ils distinguent les informations parlementaires authentiques des contenus générés artificiellement. Dans cette perspective, le portail web et la chaîne YouTube lancés en juillet 2023 constituent une avancée importante, car ils offrent des canaux officiels, identifiables et vérifiables de communication institutionnelle.

3.2. La protection des données personnelles

L'usage de l'intelligence artificielle implique une collecte importante de données numériques. Les institutions parlementaires peuvent être amenées à exploiter :

- des données personnelles ;
- des informations comportementales ;
- des données de navigation.

Cette situation soulève des préoccupations relatives :

- à la vie privée ;
- à la cybersécurité des plateformes parlementaires ;
- à la surveillance numérique.

Le Congo-Brazzaville doit donc se doter d'un cadre juridique adapté pour assurer la protection des données et encadrer l'éthique numérique. La République du Congo a

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

partiellement répondu à cet enjeu avec la Loi n° 29-2019 du 10 octobre 2019 sur la protection des données à caractère personnel, premier texte national encadrant explicitement le traitement des données numériques. Inspirée des standards internationaux, notamment du RGPD européen (2018) et de la Convention de Malabo de l'Union africaine (2014), ratifiée par le Congo en septembre 2020, cette loi confie le suivi de son application à l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), créée par la Loi n° 30-2019.

Toutefois, l'intégration de l'IA dans la communication parlementaire (traitement automatique du langage, moteurs de recommandation documentaire ou analyse des sentiments sur les réseaux sociaux) produit des flux de données qui dépassent les catégories prévues par la Loi de 2019. Mossberger, Tolbert et McNeal (2008) soulignent le caractère inégalitaire de cette collecte : les populations les moins connectées, souvent les plus vulnérables, profitent peu des services numériques tout en restant exposées à l'exploitation de leurs données comportementales. Fountain (2001) montre également que la dématérialisation des services publics peut renforcer les asymétries d'information entre l'administration et les citoyens. Les institutions parlementaires congolaises doivent donc mettre en place des politiques de protection des données adaptées aux systèmes d'IA. Cela suppose de réaliser des études d'impact algorithmique avant tout déploiement d'un nouvel outil numérique, de garantir un consentement éclairé aux citoyens utilisant les plateformes parlementaires et de renforcer la coopération avec l'ANSSI pour assurer l'audit régulier des systèmes d'information de l'Assemblée nationale.

3.3. La fracture numérique et l'exclusion démocratique

L'intégration de l'IA dans la communication parlementaire peut aussi renforcer les inégalités sociales. Une part importante de la population congolaise demeure confrontée à plusieurs obstacles :

- un accès limité à Internet ;
- des infrastructures numériques encore insuffisantes ;
- une culture numérique limitée ;
- un besoin de renforcer les compétences numériques des parlementaires et du personnel administratif ;
- une participation citoyenne encore limitée au-delà de la simple diffusion d'informations.

Ces contraintes risquent de restreindre l'inclusion démocratique. Malgré les progrès accomplis, la fracture numérique demeure donc un défi majeur.

Au Congo-Brazzaville, la fracture numérique recouvre plusieurs dimensions : territoriale, entre les zones urbaines et les régions enclavées comme le Pool, la Sangha ou la Likouala ; socio-économique, en raison du coût des équipements et de la connexion ; mais aussi générationnelle et liée au genre. Norris (2001) décrit cette situation comme un « fossé démocratique » : l'exclusion numérique ne relève pas seulement de l'économie, elle devient aussi politique lorsqu'elle prive une partie de la population de l'accès aux délibérations publiques et à l'information parlementaire.

La Loi n° 30-2023 du 11 octobre 2023 sur l'ouverture du canal USSD aux services à valeur ajoutée apporte une réponse partielle à la fracture numérique, en permettant

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'accès à certains services via un simple téléphone mobile, sans connexion Internet. De son côté, le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), financé par la Banque mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, prévoit l'extension de la connectivité dans les zones mal desservies, condition essentielle à une démocratisation réelle de la communication parlementaire numérique. Selon Proulx (2005), l'appropriation sociale des technologies repose sur trois conditions : l'accès effectif aux outils, leur maîtrise pratique et cognitive, puis leur intégration dans des usages sociaux significatifs. Au regard de ce cadre, la communication parlementaire numérique congolaise demeure, pour une grande partie de la population, au stade de l'accès initial. Le Parlement ne peut donc assimiler la seule mise en ligne de ses travaux à une transparence démocratique accomplie ; celle-ci doit s'accompagner de politiques d'inclusion, telles que la formation des citoyens aux outils numériques, l'accessibilité multilingue des contenus parlementaires et des interfaces adaptées aux zones à faible débit.

4. Les enjeux diplomatiques et géopolitiques de l'IA parlementaire

L'essor de l'intelligence artificielle transforme les relations internationales et les modes de communication institutionnelle. Dans le champ parlementaire, cette évolution dépasse la dimension technique pour devenir un enjeu diplomatique et géopolitique majeur. En tant qu'institutions représentatives et acteurs de la coopération internationale, les parlements recourent désormais aux technologies intelligentes pour renforcer leurs échanges, accroître leur visibilité extérieure et participer aux débats mondiaux sur la gouvernance numérique. L'usage de l'IA dans la communication parlementaire favorise ainsi une diplomatie numérique fondée sur la rapidité des échanges, la circulation transfrontalière de l'information et l'appui des plateformes technologiques dans les relations interparlementaires. Les outils de traduction automatique, de visioconférence et d'analyse des données politiques permettent aux institutions parlementaires de renforcer leur coopération et de s'inscrire plus activement dans les dynamiques diplomatiques internationales.

Cependant, cette évolution technologique soulève d'importants enjeux géopolitiques. La maîtrise des technologies d'intelligence artificielle, des données stratégiques et des infrastructures numériques devient un levier majeur de puissance et d'influence internationale. Les États cherchent ainsi à renforcer leur souveraineté numérique afin de limiter leur dépendance aux grandes entreprises technologiques et aux puissances dominantes du numérique. Par ailleurs, les inégalités d'accès aux technologies intelligentes creusent les écarts entre pays développés et pays en développement. Cette fracture technologique peut affaiblir la participation de certains parlements aux nouvelles formes de diplomatie numérique et réduire leur autonomie stratégique en matière de communication institutionnelle.

Dans cette perspective, cette quatrième partie examine les implications diplomatiques et géopolitiques de l'IA dans la communication parlementaire. Elle analyse d'abord l'évolution de la diplomatie parlementaire à l'ère numérique, puis les enjeux de souveraineté numérique, d'influence géopolitique et de régulation internationale des technologies intelligentes.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

4.1. La souveraineté numérique

L'intelligence artificielle est aujourd'hui un enjeu stratégique mondial. Les États cherchent à contrôler leurs infrastructures numériques et leurs données afin de préserver leur souveraineté. Le Congo-Brazzaville demeure largement dépendant :

- des technologies étrangères ;
- des plateformes internationales ;
- des infrastructures numériques importées.

Cette dépendance fragilise l'autonomie technologique nationale. La souveraineté numérique renvoie à la capacité d'un État à contrôler ses infrastructures, ses données et ses normes technologiques, tout en limitant les pressions d'acteurs étrangers sur ses systèmes d'information. Bjola et Holmes (2015) montrent que la diplomatie numérique s'inscrit dans ces rapports de force : les États dépourvus de maîtrise technologique se trouvent affaiblis dans les négociations diplomatiques et les instances de gouvernance de l'Internet.

La Stratégie « Congo Digital 2025 » (Décret n° 2019-150 du 17 juin 2019) et la création de l'ANSSI (Loi n° 30-2019) marquent les premières initiatives du Congo en faveur d'une souveraineté numérique institutionnelle. Chargée de sécuriser les systèmes d'information de l'État, de certifier les prestataires numériques et d'assurer la veille sur les infrastructures critiques, l'ANSSI occupe un rôle central dans ce dispositif. La Loi n° 26-2020 relative à la cybersécurité le complète en fixant des obligations de sécurité pour les opérateurs d'importance vitale, y compris les systèmes informatiques du Parlement.

Toutefois, la souveraineté numérique congolaise reste freinée par des contraintes structurelles. Les outils utilisés pour la communication parlementaire (réseaux sociaux américains comme Facebook, YouTube et WhatsApp, logiciels étrangers et hébergement de données hors du territoire national) maintiennent une dépendance aux règles d'usage et aux politiques de modération de grandes plateformes privées. Comme le souligne Manor (2019), cette situation, fréquente dans les parlements africains, crée une vulnérabilité particulière dans les contextes politiques sensibles. Une véritable souveraineté numérique parlementaire supposerait donc l'hébergement national des données institutionnelles et le développement d'outils numériques conformes à des standards africains.

4.2. La diplomatie technologique africaine

Face aux enjeux mondiaux du numérique, plusieurs États africains développent des stratégies de coopération technologique. Le Congo participe progressivement à cette dynamique à travers :

- les initiatives régionales sur l'IA ;
- les partenariats internationaux ;
- les programmes de transformation numérique.

L'intelligence artificielle s'impose ainsi comme un levier de diplomatie et d'influence internationale. La diplomatie technologique africaine repose sur plusieurs

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

cadres institutionnels auxquels le Congo-Brazzaville participe. À l'échelle continentale, la Stratégie africaine de l'intelligence artificielle de l'Union africaine (2024) fixe des orientations communes pour le développement, la régulation et l'usage souverain de l'IA. Dans cette dynamique, la ratification de la Convention de Malabo en 2020 traduit la volonté du Congo de contribuer à un ordre numérique africain fondé sur des normes partagées, notamment en matière de cybersécurité et de protection des données.

À l'échelle interparlementaire, l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Union Interparlementaire (UIP) jouent un rôle central dans la circulation des bonnes pratiques numériques entre parlements. Le Séminaire APF-Congo de décembre 2021 a favorisé le partage d'expertise entre assemblées francophones sur la transition numérique institutionnelle. Comme le soulignent Rozenberg et Thiers (2018), ces espaces d'échange relèvent d'une « diplomatie parlementaire douce », par laquelle les normes de gouvernance numérique se diffusent progressivement au sein des assemblées nationales africaines.

Selon Melissen (2005), la nouvelle diplomatie publique repose sur la capacité à construire une image internationale cohérente et crédible. Dans cette logique, l'usage par le Parlement congolais d'outils numériques modernes — portail web, chaîne YouTube et réseaux sociaux — relève d'une forme implicite de diplomatie parlementaire. En rendant ses travaux plus visibles et accessibles à l'international, il renforce la crédibilité démocratique du Congo-Brazzaville auprès de ses partenaires, des bailleurs de fonds et des organisations régionales africaines.

4.3. La nécessité d'une régulation internationale

Ces risques cybersurveillance, manipulation informationnelle et exploitation des données nécessitent une coopération internationale renforcée. Les principaux domaines d'intervention sont :

- la cybersurveillance ;
- la manipulation informationnelle ;
- l'exploitation des données.

Le Congo-Brazzaville doit donc s'impliquer activement dans les débats internationaux consacrés à la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. La régulation internationale de l'intelligence artificielle demeure un chantier en construction, organisé autour de plusieurs niveaux d'engagement normatif. À l'échelle onusienne, la Recommandation de l'UNESCO (2021) sur l'éthique de l'IA constitue le premier cadre normatif mondial dans ce domaine. Elle définit dix domaines d'action prioritaires, parmi lesquels la gouvernance des données, la transparence algorithmique, la responsabilité des systèmes d'IA et l'inclusion numérique, autant d'enjeux directement liés au cas congolais.

Ratifiée par le Congo en 2020, la Convention de Malabo (UA, 2014) constitue le principal cadre africain en matière de cybersécurité et de protection des données. Son article 25 encourage la coopération entre États parties dans la lutte contre la cybercriminalité, en cohérence avec la Loi congolaise n° 27-2020. Toutefois, son faible niveau de ratification (moins d'une quinzaine d'États africains à ce jour) limite son efficacité pratique et justifie l'adoption d'initiatives normatives complémentaires à l'échelle sous-régionale, notamment au sein de la CEEAC et de la CEMAC.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Pour le Congo-Brazzaville, l'implication dans les débats internationaux sur la gouvernance de l'IA constitue un enjeu stratégique. En tant qu'État en développement fortement dépendant des technologies étrangères, il a intérêt à promouvoir des cadres normatifs capables de réduire les déséquilibres de pouvoir technologique et d'imposer des obligations de diligence aux fournisseurs de systèmes d'IA. Comme le soulignent Lathrop et Ruma (2010), les États en développement peuvent peser dans ces négociations multilatérales, car leurs situations révèlent avec acuité les effets concrets de la gouvernance sur les technologies numériques.

4.4. Vers une diplomatie éthique de l'intelligence artificielle

L'essor de l'intelligence artificielle dans les relations internationales appelle une diplomatie éthique fondée sur la coopération, la responsabilité et le respect des droits fondamentaux. Les États et les institutions parlementaires doivent agir ensemble pour promouvoir un usage pacifique et maîtrisé des technologies intelligentes. Cette approche implique la création de mécanismes internationaux de dialogue et de coopération capables de prévenir les tensions technologiques et de réduire les risques liés à la cybercriminalité, à la désinformation et à la manipulation numérique.

Les parlements peuvent contribuer de manière décisive à cette dynamique en participant à la définition des normes internationales, en intensifiant la coopération interparlementaire et en promouvant une gouvernance mondiale plus équilibrée du numérique. La régulation internationale de l'intelligence artificielle apparaît ainsi indispensable pour concilier innovation technologique, sécurité internationale et protection des valeurs démocratiques dans la transformation numérique des institutions parlementaires.

La diplomatie éthique de l'intelligence artificielle suppose que les États ne limitent pas leur action à la régulation nationale de l'IA, mais qu'ils défendent aussi, dans les forums internationaux, des principes communs encadrant son développement et ses usages. Le cadre proposé par Floridi et al. (2018), fondé sur la bienfaisance, la non-malfaisance, l'autonomie, la justice et l'explicabilité, offre une référence utile à cet engagement. Ces principes ne relèvent pas seulement de normes techniques : ils constituent également des orientations politiques que les acteurs parlementaires peuvent porter dans les instances interparlementaires, telles que l'UIP, l'APF et les parlements régionaux africains.

Dans cette perspective, le Parlement congolais pourrait exercer un leadership normatif régional, à condition de progresser selon trois axes complémentaires : adopter une charte parlementaire encadrant les usages éthiques de l'IA et leurs garanties déontologiques ; intégrer cette dimension éthique dans les programmes de coopération interparlementaire de l'APF et de la Commission parlementaire de la CEEAC ; enfin, soutenir activement les initiatives de l'Union africaine en faveur d'un cadre législatif continental sur l'IA, conformément à la Stratégie africaine de l'intelligence artificielle (UA, 2024).

Cette diplomatie éthique s'inscrit pleinement dans un contexte géopolitique mondial marqué par la concurrence normative entre les grandes puissances technologiques, notamment les États-Unis, la Chine et l'Union européenne, qui cherchent à faire prévaloir leurs propres standards. Pour les États africains, et

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

particulièrement pour le Congo-Brazzaville, une intégration de l'IA respectueuse des intérêts nationaux et des valeurs locales suppose une participation active et coordonnée aux processus internationaux de normalisation, notamment au sein de l'ISO, de l'UIT, de l'UNESCO et des instances onusiennes consacrées aux technologies émergentes. À ce titre, le Parlement, en tant qu'institution représentative et acteur de la diplomatie parlementaire, peut devenir un relais essentiel d'une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle.

Conclusion

Cette étude a examiné comment l'intégration de l'intelligence artificielle transforme la communication parlementaire en République du Congo, ainsi que les enjeux éthiques et diplomatiques qui en résultent. Les résultats mettent en évidence une évolution en trois phases : une informatisation administrative progressive entre 2012 et 2017 ; une forte production normative entre 2018 et 2020, marquée par l'adoption de sept lois, la ratification de la Convention de Malabo et la création de l'ANSSI ; puis, depuis 2021, une consolidation institutionnelle portée par le PATN, le Séminaire APF et le lancement, en juillet 2023, du portail web et de la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale. Ces avancées confirment partiellement l'hypothèse H1 : elles renforcent la transparence institutionnelle, mais ne suffisent pas à accroître pleinement la participation citoyenne, encore limitée par une fracture numérique structurelle.

Les hypothèses H2 et H3 sont également validées. Les risques éthiques liés à l'IA sont de plusieurs ordres, à savoir : désinformation algorithmique, captation de données personnelles et surveillance numérique demeurent imparfaitement encadrés par le droit congolais. La Loi n° 29-2019 sur la protection des données et la Loi n° 27-2020 sur la cybercriminalité offrent des bases juridiques importantes, mais leur application aux systèmes d'IA reste limitée par l'absence de jurisprudence et par le manque de capacités techniques d'audit. Parallèlement, la visibilité diplomatique du Parlement s'est accrue auprès de l'APF, de l'UIP et des bailleurs multilatéraux, mais cette progression s'accompagne d'une dépendance persistante aux plateformes étrangères, qui fragilise la souveraineté numérique des institutions congolaises.

Sur le plan théorique, cette étude applique la théorie des usages (Proulx, 2005 ; Jouet, 2000) à un terrain institutionnel africain encore peu exploré. Elle propose également une grille d'analyse quadripolaire (communication politique, gouvernance numérique, diplomatie numérique et éthique de la technologie) transposable aux parlements d'Afrique centrale engagés dans des dynamiques similaires de transformation numérique. Comme toute recherche documentaire, elle présente toutefois des limites : l'absence d'enquête de terrain auprès des acteurs parlementaires et des citoyens congolais appelle des prolongements empiriques, notamment sous la forme d'une étude longitudinale.

En définitive, l'enjeu de l'IA au Parlement congolais est d'abord politique : il tient à la capacité des institutions représentatives à maîtriser les outils qui structurent leur communication, à en répartir équitablement les bénéfices et à en encadrer les risques dans le respect des droits fondamentaux. Quatre priorités en découlent : adopter une charte parlementaire de l'IA éthique ; renforcer les moyens de l'ANSSI en matière d'(audit) algorithmique ; développer la littératie numérique des citoyens et des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

parlementaires ; et accroître l'engagement du Congo-Brazzaville dans les cadres normatifs internationaux relatifs à l'IA, notamment ceux de l'UNESCO, de l'Union africaine et de l'UIP. Fort d'un socle législatif numérique désormais substantiel, le Parlement congolais dispose des bases nécessaires pour relever ce défi, à condition de ne pas demeurer simple utilisateur des technologies d'IA, mais de devenir un acteur à part entière de leur gouvernance.

Références bibliographiques

Bjola C. et Holmes M. (eds.), 2015, Digital Diplomacy: Theory and Practice, Routledge, Londres ;

De Certeau M., 1990, L'invention du quotidien. Arts de faire, éd. Gallimard, Paris ;

Floridi L. et al., 2018, An ethical framework for a good AI society: Opportunities, risks, principles, and recommendations, Minds and Machines, vol. 28, n° 4, pp. 689-707;

Fountain J. E., 2001, Building the Virtual State: Information Technology and Institutional Change, Brookings Institution Press, Washington D.C.;

Jobin A., Ienca M. et Vayena E., 2019, « The global landscape of AI ethics guidelines », Nature Machine Intelligence, vol. 1, pp. 389-399 ;

Jouet J., 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages », Réseaux, vol. 18, n° 100, pp. 487-521 ;

Manor I., 2019, The Digitalization of Diplomacy, Palgrave Macmillan, Londres;

Melissen J. (ed.), 2005, The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations, Palgrave Macmillan, New York;

Perriault J., 1989, La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer, éd. Flammarion, Paris ;

Proulx S., 2005, « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances », in Vieira L. et Pinède N. (dir.), Enjeux et usages des TIC, PUB, Bordeaux, pp. 7-20 ;

Russell S. et Norvig P., 2010 (3e éd.), Artificial Intelligence: A Modern Approach, Prentice Hall, Upper Saddle River;

Turing A. M., 1950, Computing machinery and intelligence », Mind, vol. 59, n° 236, pp. 433-460;

Wolton D., 1989, « La communication politique : construction d'un modèle », Hermès, n° 4, CNRS Éditions, pp. 27-42 ;

LeCun Y., Bengio Y. et Hinton G., 2015, Deep learning », Nature, vol. 521, pp. 436-444;

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), 2021, « La gouvernance du Parlement à l'ère du numérique : défis organisationnels et enjeux pour la démocratie », Rapport du séminaire de Brazzaville, décembre 2021 ;

Doua E., 2018, « Propos sur la communication politique en Afrique », Hermès. La Revue, n° 80, CNRS Éditions, pp. 227-232 ;

Gerstlé J., 2004 (3e éd. 2008), La communication politique, éd. Armand Colin, Paris;

Norris P., 2001, Digital Divide: Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide, Cambridge University Press;

Rozenberg O. et Thiers É. (dir.), 2018, Traité d'études parlementaires, éd. Bruylant, Bruxelles, 752 p. ;

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Union Interparlementaire (UIP), 2016, Le mandat parlementaire. Étude comparative mondiale, Genève, UIP ;
Castells M., 2010, *The Rise of the Network Society*, éd. Wiley-Blackwell;
Habermas J., 1992, L'espace public, éd. Payot ;
UNESCO, 2021, *Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle* ;
Union africaine, 2024, Stratégie africaine de l'intelligence artificielle ;
Gouvernement de la République du Congo. Documents relatifs à la transformation numérique et à la gouvernance électronique ;
PNUD Afrique, Rapports sur l'intelligence artificielle et le développement numérique en Afrique centrale ;
Lognoul M., 2024, *'L'intelligence artificielle : « Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (législation sur l'intelligence artificielle) et modifiant certains actes législatifs de l'Union » Revue du Droit des Technologies de l'information*, numéro 92-93, pp. 168-170.
Lathrop D. et Ruma L. (dir.), 2010, Open Government. Collaboration, Transparency, and Participation in Practice, O'Reilly Media;
Mossberger K., Tolbert C. J. et McNeal R. S., 2008, Digital Citizenship. The Internet, Society, and Participation, MIT Press ;
Robin J. et Godbout J.-F., 2023, « L'utilisation de grands modèles de langage en politique : le cas de ChatGPT », Note de recherche, Université de Montréal ;
Williamson A., 2023, « L'IA au Parlement : enjeux et perspectives », Union interparlementaire (UIP), Rapport thématique ;

CORPUS DES TEXTES OFFICIELS

I. Textes législatifs adoptés par le Parlement de la République du Congo

Loi n° 30-2019 du 10 octobre 2019 portant création de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), Journal officiel de la République du Congo, n° 42, 2019.
Loi n° 29-2019 du 10 octobre 2019 portant protection des données à caractère personnel, Journal officiel de la République du Congo, n° 45, 2019.
Loi n° 37-2019 du 12 décembre 2019 relative aux transactions électroniques, Journal officiel de la République du Congo, 2019.
Loi n° 26-2020 du 5 juin 2020 relative à la cybersécurité, Journal officiel de la République du Congo, n° 23, 11 juin 2020.
Loi n° 27-2020 du 5 juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité, Journal officiel de la République du Congo, n° 23, 11 juin 2020.
Loi n° 71-2022 du 16 août 2022 portant attribution du label startup numérique et innovation technologique, Journal officiel de la République du Congo, 2022.
Loi n° 30-2023 du 11 octobre 2023 relative à l'ouverture du canal USSD aux services à valeur ajoutée et leur interopérabilité, Journal officiel de la République du Congo, 2023.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Parlement de la République du Congo, 2022, Adoption du financement du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), soutenu par la Banque mondiale (100 millions USD).

II. Décrets et actes réglementaires

Décret n° 2019-150 du 17 juin 2019 portant approbation de la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique « Congo Digital 2025 », approuvé par le Conseil des ministres le 2 mai 2019, Présidence de la République du Congo.
Assemblée nationale de la République du Congo / ARPTC, juillet 2023, Lancement officiel du portail web (www.assemblee-nationale.cg) et de la chaîne YouTube institutionnelle de l'Assemblée nationale.

III. Déclarations et engagements interparlementaires

Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) / Parlement de la République du Congo, 14-15 décembre 2021, « La gouvernance du Parlement à l'ère du numérique : défis organisationnels et enjeux pour la démocratie », Séminaire Numérique@APF, Brazzaville (Recommandations adoptées).
République du Congo, septembre 2020, Ratification de la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo, 2014).

IV. Textes internationaux de référence

Union africaine, 2014, Convention sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo), Union africaine, Addis-Abeba.
Union africaine, 2024, Stratégie africaine de l'intelligence artificielle, Union africaine, Addis-Abeba.
UNESCO, 2021, Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, adoptée par la 41e session de la Conférence générale, Paris.
Union Interparlementaire (UIP), 2016, Le mandat parlementaire. Étude comparative mondiale, UIP, Genève.

Note bibliographique

Vanessa Obambi Mountou est doctorante, chargé de cours à l'université Marien Ngouabi et spécialiste en communication politique. Ses recherches de thèse portent sur le thème suivant : « la compétition électorale et communication en République du Congo : une approche analytique de la séduction à l'aune des législatives de 2017 ». À travers ces travaux, elle décrypte les stratégies d'influence, analyse l'impact des avancées de la technologie sur la démocratie et étudie l'usage des plates-formes numériques dans la sphère politique. Elle exerce aussi la fonction de Directrice de publication au sein du Magazine « Le Parlementaire ». Trimestriel a caractère politique qui a pour ligne éditoriale de restituer les faits saillants de chaque session parlementaire.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Cadrage de la diplomatie congolaise dans *Les Dépêches de Brazzaville* et *La Semaine Africaine*

Benjamin Ngoma[1]
Université Marien NGOUABI, Brazzaville (République du Congo)
Email: ngomab57@gmail.com
https://orcid.org/0009-0002-3659-0260

DOI: https://doi.org/10.55595/rg0x4y20

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé: Cet article interroge le cadrage médiatique de la diplomatie congolaise dans deux titres de presse structurellement différents : *Les Dépêches de Brazzaville* (*LDB*), quotidien proche des cercles institutionnels, et *La Semaine Africaine* (*LSA*), bihebdomadaire catholique à vocation analytique. Mobilisant le concept de cadrage de R. M. Entman (1993) ainsi que des apports croisés de la communication politique, des études sur la société de l'information et des approches postcoloniales, l'étude repose sur le dépouillement systématique de 334 numéros (270 pour *LDB*, 64 pour *LSA*), répartis en huit vagues de collecte échelonnées entre janvier 2025 et juin 2026, à l'aide d'une grille commune de treize indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les résultats montrent que *LDB* privilégie une couverture protocolaire et institutionnelle de l'action diplomatique, marquée par une forte visibilité en Une et une prédominance des citations officielles, tandis que *LSA* adopte un cadrage plus critique et contextualisé, mais seulement lors de revers diplomatiques avérés, comme l'échec de la candidature congolaise à la direction de l'UNESCO. Cette divergence, conditionnelle plutôt que structurelle, nuance l'hypothèse d'une opposition binaire entre les deux titres et éclaire la construction médiatique du *soft power* diplomatique congolais.

Mots-clés: cadrage médiatique, diplomatie congolaise, *Les Dépêches de Brazzaville*, *La Semaine Africaine*, analyse de contenu.

---

[1] **Comment citer cet article: Ngoma B.**, (2026), « Cadrage de la diplomatie congolaise dans Les Dépêches de Brazzaville et La Semaine Africaine », *Cahiers Africains de Rhétorique,* Vol 5, n°1, pp. 283-304

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Media framings of Congolese diplomacy in *Les Dépêches de Brazzaville* and *La Semaine Africaine*

Abstract: This article examines the media framing of Congolese diplomacy across two structurally distinct newspapers: *Les Dépêches de Brazzaville* (*LDB*), a daily close to institutional circles, and *La Semaine Africaine* (*LSA*), a Catholic biweekly with a more analytical orientation. Drawing on R. M. Entman's (1993) concept of framing alongside insights from political communication, information society studies, and postcolonial approaches, the study is based on a systematic content analysis of 334 issues (270 for *LDB*, 64 for *LSA*), collected across eight waves between January 2025 and June 2026, using a common grid of thirteen indicators. The findings show that *LDB* favours a protocolary and institutional coverage, marked by strong front-page visibility and a predominance of official quotations, whereas *LSA* adopts a more critical framing, but only in the wake of confirmed diplomatic setbacks, such as the failure of Congo's UNESCO candidacy. This divergence, conditional rather than structural, qualifies the hypothesis of a binary opposition between the two outlets and sheds light on the media construction of Congolese diplomatic soft power.

Keywords: media framing; Congolese diplomacy; *Les Dépêches de Brazzaville*; *La Semaine Africaine*; content analysis.

Introduction

Depuis la fin de la Guerre froide, les États d'Afrique centrale ont dû réinventer leurs modes d'action diplomatique dans un système international de plus en plus fragmenter et concurrentiel. La République du Congo illustre à cet égard une trajectoire singulière : sa diplomatie, conduite depuis plusieurs décennies par le président Denis Sassou N'Guesso, s'inscrit selon L. Duarte et T. Kurtz (2025, p. 3) dans une logique d'adaptation permanente à cet environnement mouvant. Les auteurs soutiennent que cette stratégie repose sur une double logique : le rôle de médiateur assumé par le président, d'une part, et le recours à des tactiques de négociation, voire de « marchandage », auprès des grandes puissances, d'autre part. Cette dualité confère au pays une visibilité significative tant au niveau régional qu'international visibilité entretenue par un usage intensif du protocole, une institutionnalisation progressive des relations extérieures, et un relais actif des médias nationaux (presse écrite, audiovisuelle et numérique) dans la construction de son image publique.

Le rôle central des médias dans la mise en récit de cette diplomatie justifie l'étude. Les travaux de J. C. Ndeke (2021) sur les autorités de régulation des médias au Congo-Brazzaville montrent que l'autonomie journalistique demeure fragile, soumise à des pressions politiques et institutionnelles qui influencent directement la couverture des affaires internationales. Dans une autre étude, J. C. Ndeke (2019) souligne la fragmentation

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

de l'espace public médiatique congolais, partagé entre médias nationaux, transnationaux et sociaux, et traversé par une tension constante entre institutionnalisation et pluralisation. Ces constats invitent à interroger la manière dont les organes de presse structurent et orientent la perception de la diplomatie congolaise. L'étude se concentre sur deux journaux emblématiques mais structurellement différents : *Les Dépêches de Brazzaville*, quotidien proche des cercles institutionnels, et *La Semaine Africaine*, bihebdomadaire de l'Église catholique à vocation plus analytique.

Cette recherche repose sur le concept de « cadrage médiatique » tel que défini par R. M. Entman (1993), qui renvoie à la sélection et à la mise en avant de certains aspects de la réalité afin de promouvoir une interprétation particulière. Ce concept a depuis été opérationnalisé et actualisé par des travaux plus récents : H. A. Semetko et P. M. Valkenburg (2000) proposent notamment une typologie de cadres génériques responsabilité, conflit, intérêt humain, conséquences économiques et moralité qui offre un cadre méthodologique robuste pour l'analyse de contenu quantifiée. Dans un contexte plus directement lié à notre objet, C. B. Knüpfer et R. M. Entman (2018) montrent que les logiques de cadrage se recomposent dans des environnements médiatiques transnationaux et conflictuels, où la circulation des cadres entre acteurs politiques et médiatiques dépasse le seul espace national. Appliqué au Congo, l'enjeu est de comprendre comment les médias construisent des récits diplomatiques oscillant entre la reproduction des discours officiels et l'analyse critique. L'exploitation d'un corpus élargi de 334 éditions permet de dépasser l'instantané d'une seule séquence éditoriale et de vérifier la stabilité, dans la durée, des logiques de cadrage identifiées. Ce corpus comprend 270 numéros du quotidien et 64 numéros du bihebdomadaire, répartis sur plusieurs fenêtres d'observation entre janvier 2025 et juin 2026.

Un premier examen du corpus suggère une différenciation dans le traitement de l'information diplomatique : le quotidien semblerait privilégier l'immédiateté et la diffusion rapide des communiqués institutionnels, tandis que le bihebdomadaire tendrait à contextualiser et à diversifier ses sources. Cette différenciation appelle une vérification systématique et constitue le cœur du questionnement de cet article : comment les cadrages médiatiques de la diplomatie congolaise diffèrent-ils entre un quotidien institutionnel et un bihebdomadaire analytique, et avec quelles implications pour la perception publique et internationale du pays ?

L'hypothèse de travail postule que *Les Dépêches de Brazzaville* contribuent surtout à la diffusion d'une image institutionnelle et protocolaire, tandis que *La Semaine Africaine* proposerait une lecture plus critique et contextualisée, susceptible de nuancer la perception internationale du Congo. Elle s'appuie sur l'idée que la temporalité éditoriale influence directement le cadrage : l'urgence du quotidien favoriserait la reproduction des discours officiels, tandis que le rythme bihebdomadaire permettrait une mise en perspective plus approfondie.

L'objectif de l'article est de mettre en lumière les convergences et divergences dans la couverture médiatique de la diplomatie congolaise, afin d'en dégager les enjeux pour la construction de l'image internationale du pays, en s'appuyant sur des indicateurs chiffrés consolidés plutôt que sur un simple constat qualitatif. Après une revue de la littérature

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

théorique et empirique mobilisée, l'article expose la méthodologie retenue pour la constitution et l'analyse du corpus, avant de présenter les résultats du cadrage comparé des deux titres. La discussion reviendra sur les implications de ces résultats pour la construction de l'image internationale du Congo, avant de conclure sur les apports et limites de cette approche.

1. Revue de littérature

L'analyse du cadrage médiatique de la diplomatie congolaise se situe à la croisée de trois champs: les sciences de la communication, les études sur les médias africains et l'analyse des relations internationales. Cette section précise d'abord le cadre conceptuel de l'étude, puis resitue la recherche par rapport aux travaux antérieurs consacrés au cadrage médiatique de la diplomatie afin d'en dégager la filiation et l'originalité, avant de poser le cadre théorique qui sera mobilisé pour interpréter les résultats.

1.1 Cadre conceptuel de l'étude

La **diplomatie** occupe une place centrale dans le façonnement des relations internationales. G. R. Berridge (2015, p. 1) la définit comme l'art et la pratique de la conduite pacifique des relations entre États, qui produit des significations publiques contribuant à la crédibilité d'un État. J. S. Nye Jr. (2004, p. 107) déplace le regard vers sa dimension de « soft power », capacité d'un État à séduire par ses valeurs et sa culture, tandis que H. Nicolson (1950, p. 3) rappelle qu'elle est d'abord affaire de communication et de représentation. Ces définitions convergent: la diplomatie est à la fois un instrument de politique étrangère et un dispositif symbolique de legitimation c'est cette double nature, institutionnelle et symbolique, que la présente étude retient comme point de départ.

Le second pilier conceptuel est celui de « **cadrage médiatique** » (framing). R. M. Entman (1993) le définit comme l'acte de sélectionner certains aspects de la réalité et de les rendre plus saillants afin de promouvoir une interprétation particulière ; cette définition prolonge des intuitions antérieures, telles que l'organisation de l'expérience décrite par E. Goffman (1974, p. 21) ou les « packages interprétatifs » de W. A. Gamson et A. Modigliani (1989, p. 3). R. M. Entman (1993, p. 52) systématise ces intuitions en identifiant quatre fonctions du cadrage nommer le problème, en expliquer la cause, en évaluer la portée morale, orienter la solution, grille qui sert de fil directeur à la présente étude. D. A. Scheufele (1999, p. 115) insiste: le framing n'est pas une simple sélection, mais un mécanisme de construction de la réalité sociale un principe qui prend un relief particulier au Congo-Brazzaville, où les médias nationaux mettent en avant le protocole et la légitimité, tout en minimisant les enjeux transnationaux plus conflictuels.

Le cadre conceptuel de cette étude repose ainsi sur l'articulation entre la diplomatie, pratique institutionnelle et symbolique, et le cadrage médiatique, processus de sélection des significations publiques; leur analyse conjointe permet de saisir comment l'image internationale du Congo-Brazzaville se construit, se diffuse et se trouve parfois contestée. C'est cette articulation, plutôt que l'un ou l'autre concept pris isolément, qui distingue l'angle

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

de la présente recherche des travaux qui traitent la diplomatie ou le cadrage médiatique comme des objets séparés.

1.2 Médias, légitimation du pouvoir et diplomatie en Afrique : un état des lieux

Plusieurs travaux consacrés aux médias africains permettent de situer cette recherche dans un cadre comparatif et d'en établir la filiation. J. Dakhlia et F. Robinet (2016, p. 7) montrent que les médias africains jouent un rôle essentiel dans la construction de la mémoire collective ; S. Ngono (2020, p. 33) montre comment les discours étatiques visent à légitimer le pouvoir tout en façonnant la perception des politiques étrangères – un constat dont la présente étude hérite directement, en le déplaçant du discours d'État vers sa médiatisation par la presse. P. Ibanda Kabaka (2025, p. 21) distingue, sur un registre juridique, la diplomatie traditionnelle et la diplomatie transformationnelle en Afrique francophone.

Dans un registre plus programmatique, plusieurs travaux récents insistent sur l'agentivité diplomatique du continent face aux influences extérieures. L. Masters et E. Ekhator (2026, p. 4) mettent en avant l'agence diplomatique africaine, montrant que les acteurs du continent développent leurs propres stratégies plutôt que de subir l'agenda des puissances extérieures ; J. Salih et B. Mahlobo (2025, p. 12) proposent, dans le même esprit, de « reframer » les récits médiatiques africains face aux influences géopolitiques extérieures. Ces deux derniers travaux partagent une même préoccupation, plus programmatique qu'empirique, sans toujours l'étayer d'un dépouillement systématique de corpus de presse.

Dans le contexte plus spécifique de l'Afrique centrale, M.-S. Frère et *al.* (2005, p. 45) ont montré que les médias peuvent être à la fois des instruments de propagande et des vecteurs de paix – une ambivalence qui éclaire directement le cas congolais, où les médias institutionnels reproduisent les discours officiels tandis que d'autres organes proposent une lecture plus nuancée. C'est de ce constat, resté largement à l'état d'hypothèse dans la littérature existante, que part la présente étude : la plupart des travaux cités portent sur un seul média ou restent sur un plan théorique et programmatique, sans comparaison systématique entre deux titres d'un même espace national sur une durée longue. L'originalité de la recherche tient précisément à ce choix comparatif et à l'ampleur du corpus, qui comprend 334 numéros dépouillés entre *Les Dépêches de Brazzaville* (270), plus attachées à l'immédiateté, et *La Semaine Africaine* (64), qui contextualise et diversifie davantage ses sources. Ce dispositif permet de vérifier empiriquement une tension que la littérature n'avait jusqu'ici qu'esquissée.

1.3 Cadre théorique

Pour interpréter les résultats, l'article croise trois apports théoriques, dont aucun ne suffirait isolément : la communication politique, les études sur la société de l'information et les approches postcoloniales.

La communication politique permet d'analyser les routines journalistiques et les effets du cadrage sur l'opinion publique. M. McCombs (2004, p. 36) rappelle que la sélection des sujets oriente les priorités cognitives des publics – l'agenda-setting. Cette lecture invite à

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

examiner si *Les Dépêches de Brazzaville* privilégient davantage l'immédiateté et la reprise des communiqués officiels, tandis que *La Semaine Africaine*, au rythme éditorial plus lent, favoriserait la contextualisation et la diversification des sources une hypothèse que la section des résultats permettra de vérifier période après période.

Les études sur la société de l'information apportent un second éclairage. M. Castells (1996, p. 412) montre que la configuration des flux informationnels redessine les espaces publics ; H. Jenkins (2006, p. 3) insiste sur la culture participative des audiences ; N. J. Cull (2008, p. 32) ajoute que la visibilité seule ne suffit plus, les messages diplomatiques devant circuler dans des réseaux diversifiés. Sur cette base, on peut supposer que *Les Dépêches de Brazzaville* tendent à renforcer la légitimité institutionnelle, quand *La Semaine Africaine* autoriserait une circulation plus critique des récits diplomatiques supposition qui sera confrontée aux données du corpus dans la suite de l'article.

Enfin, les approches postcoloniales apportent une dimension critique indispensable : E. W. Said (1978, p. 2) rappelle que les récits médiatiques peuvent reproduire des rapports de domination, stabilisant des stéréotypes qui naturalisent des hiérarchies géopolitiques héritées de la période coloniale. Appliquée au Congo, cette grille invite à se demander si la couverture de la diplomatie ne contribue pas, elle aussi, à légitimer certaines positions institutionnelles en marginalisant des voix alternatives. P. Bourdieu (2001, p. 34) rappelle enfin que les productions médiatiques s'inscrivent dans des positions institutionnelles qui conditionnent l'accès aux sources – un facteur qui pourrait expliquer, au-delà de la seule temporalité éditoriale, les différences de traitement entre les deux titres.

2. Méthodologie

Cette recherche adopte une approche mixte, à dominante qualitative et interprétative, inscrite dans le paradigme constructiviste: la diplomatie congolaise médiatisée y est considérée non comme un donné, mais comme une réalité construite par des discours et des pratiques journalistiques. L'objectif n'est pas de juger de la véracité des informations rapportées, mais de comprendre les logiques de production et de cadrage médiatique en contexte, à partir d'une comparaison de deux organes de presse et d'un dépouillement quantitatif et qualitatif consolidé du corpus.

2.1 Positionnement méthodologique et unité d'analyse

L'étude retient l'article de presse comme unité d'analyse de base. Ce choix découle du paradigme constructiviste adopté: la diplomatie congolaise médiatisée est appréhendée comme une réalité construite par les pratiques rédactionnelles, lisibles dans les contenus publiés selection des sujets, hiérarchisation, choix lexicaux, mise en récit des acteurs, dispositifs formels. Les logiques professionnelles ne peuvent, dans ce cadre, qu'être inférées de l'observation répétée de ces contenus, plutôt que recueillies par entretien. Le corpus élargi, dépouillé en plusieurs vagues pour chacun des deux titres, compense en partie cette focalisation: il offre une base assez large pour dégager des régularités et distinguer un effet de cycle éditorial ponctuel d'un trait structurel du cadrage.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2.2 Grille thématique et codage

Une grille thématique commune aux deux titres structure l'analyse autour de trois axes : la sélection et la hiérarchisation des sujets (critères de choix, sources privilégiées, temporalité éditoriale) ; les logiques de cadrage (formats, lexique, mise en récit des acteurs) ; et les contraintes rédactionnelles (pressions institutionnelles ou économiques perceptibles en creux), telles qu'elles peuvent être inférées des contenus publiés.

Est retenu comme « article à dominante diplomatique » tout article satisfaisant au moins un des trois critères suivants : (i) la présence, dans le titre ou le chapô, d'un acteur diplomatique identifié agissant en tant que tel; (ii) un traitement principal consacré à une relation bilatérale, une négociation, une médiation ou un sommet international ; (iii) un rattachement explicite à une rubrique dédiée aux relations internationales. Les mentions simplement incidentes ont été exclues du comptage, afin de ne pas gonfler artificiellement le volume diplomatique de chaque titre.

Les articles ont été codés avec le logiciel NVivo, par un codeur unique, sans double codage ni calcul d'un coefficient de fiabilité inter-codeurs de type kappa de Cohen – une limite assumée, atténuée par une relecture de contrôle a posteriori sur un sous-ensemble d'articles, sans s'y substituer (voir 2.4). Une matrice d'analyse croisée met enfin en relation les pratiques journalistiques observables et les contenus publiés, afin d'identifier les convergences et divergences entre les deux titres.

2.3 Corpus et indicateurs comparés

Le corpus mobilisé pour cette étude repose sur le dépouillement systématique de deux organes de presse congolais aux lignes éditoriales distinctes: La Semaine Africaine (désormais *LSA*), bihebdomadaire d'inspiration catholique, et *Les Dépêches de Brazzaville* (désormais *LDB*), quotidien se revendiquant comme « agence d'information d'Afrique centrale ». Le dépouillement s'est déroulé en plusieurs vagues successives, permettant de couvrir une période longitudinale allant de janvier 2025 à juin 2026. Pour *LSA*, deux vagues de collecte ont porté respectivement sur 14 numéros (N° 4263 à 4276, du 3 janvier au 4 avril 2025) puis sur 50 numéros supplémentaires (N° 4277 à 4327, du 11 avril 2025 au 27 mars 2026), soit un total de 64 numéros. Pour *LDB*, six vagues ont été nécessaires afin de couvrir un corpus nettement plus étendu de 270 numéros, répartis entre le 6 janvier 2025 et le 19 juin 2026, avec des tranches de cinquante numéros consécutifs, à l'exception de la sixième vague limitée à vingt numéros. Cette asymétrie du volume de collecte entre les deux titres reflète leur périodicité respective (bihebdomadaire pour *LSA*, quotidienne pour *LDB*) et vise à maintenir une couverture temporelle comparable plutôt qu'un nombre identique de numéros.

Afin de rendre possible une comparaison systématique entre les deux journaux et entre les différentes vagues d'un même journal, une grille commune de treize indicateurs a été appliquée à chaque corpus. Ces indicateurs couvrent : la délimitation temporelle de l'échantillon ; le nombre de numéros dépouillés ; le nombre et le pourcentage d'articles

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

consacrés à la diplomatie congolaise rapportés au volume rédactionnel global ; la hiérarchisation thématique des sujets diplomatiques ; la diversité typologique des sources citées (officielles nationales, officielles étrangères, organisations internationales, société civile) ; le placement des articles (Une versus pages intérieures) et leur taux de visibilité ; la tonalité et le lexique dominant ; la proportion de citations officielles par rapport aux enquêtes indépendantes ; le degré de contextualisation historique et géopolitique ; le rapport entre immédiateté événementielle et analyse de fond ; les dispositifs formels mobilisés (genres rédactionnels, photographies, infographies) ; les publics cibles visés ; et enfin les cycles rédactionnels observés. Cette grille standardisée, appliquée de manière identique aux deux titres, constitue l'ossature méthodologique permettant l'analyse comparative de cadrage journalistique développée dans la suite de l'article.

2.4 Triangulation et biais

La démarche de triangulation adoptée repose sur la confrontation systématique des données issues des deux journaux, dont les positionnements éditoriaux diffèrent sensiblement. *LDB*, plus proche des cercles gouvernementaux et se définissant explicitement comme organe d'information régional, contraste avec *LSA*, dont l'ancrage confessionnel autorise une tonalité parfois plus analytique, voire inquiète, notamment sur les dossiers sécuritaires régionaux. Cette mise en regard permet de vérifier si certains cadrages – par exemple la centralité de la médiation congolaise dans la crise à l'Est de la RDC, ou la valorisation du « leadership » présidentiel en matière climatique relèvent d'un consensus médiatique national ou, au contraire, d'un positionnement propre à un seul des deux titres. La récurrence, dans les deux corpus, d'un lexique valorisant quasi identique (« partenariat gagnant-gagnant », « raffermissement des liens », « rayonnement international ») constitue un indice de convergence discursive qui sera interrogé au regard des structures de propriété et de financement respectives des deux journaux.

Plusieurs biais méthodologiques doivent néanmoins être signalés. Le premier tient à la prédominance écrasante des citations officielles supérieure à 80 %, voire 90 % dans certaines vagues de *LDB* au détriment d'enquêtes indépendantes, quasi absentes des deux corpus. Cette asymétrie des sources traduit moins une insuffisance méthodologique de la présente étude qu'une caractéristique structurelle du champ médiatique congolais, où la presse joue un rôle de relais institutionnel plutôt que d'investigation. Un second biais découle du caractère estimatif de plusieurs indicateurs quantitatifs (pourcentages d'articles diplomatiques, taux de visibilité en Une), établis par extrapolation à partir d'échantillons d'extraits plutôt que d'un décompte exhaustif de chaque numéro dans son intégralité. Enfin, le découpage en vagues de dépouillement successives, bien que permettant une couverture longitudinale étendue, introduit un risque de biais de sélection lié aux périodes retenues, certaines correspondant à des pics d'activité diplomatique prévisibles (sommets, candidatures internationales, célébrations commémoratives) susceptibles de surreprésenter la centralité du thème diplomatique dans l'économie rédactionnelle globale des deux titres.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

2.5 Validité et réflexivité

La validité interne de l'analyse repose sur l'application constante et documentée de la même grille d'indicateurs à l'ensemble des vagues de dépouillement, ce qui garantit la comparabilité diachronique des résultats au sein de chaque titre et la comparabilité synchronique entre *LSA* et *LDB*. La validité externe, en revanche, appelle une prudence particulière: les résultats obtenus, circonscrits à deux organes de presse écrite basés à Brazzaville, ne sauraient être généralisés sans réserve à l'ensemble de l'écosystème médiatique congolais, qui comprend également des médias audiovisuels et des plateformes numériques dont les logiques de cadrage peuvent différer sensiblement de celles de la presse écrite institutionnelle.

Une posture réflexive s'impose également quant à l'interprétation des indicateurs qualitatifs, en particulier la tonalité et le lexique. La qualification d'un ton comme « solennel », « constructif » ou « critique » implique nécessairement une part d'appréciation interprétative que la triangulation entre journaux et entre vagues successives permet d'objectiver partiellement, sans toutefois l'éliminer complètement. De même, l'estimation du pourcentage d'articles diplomatiques rapportés au volume rédactionnel total repose sur des moyennes approximatives dont la marge d'erreur doit être explicitement assumée dans la présentation des résultats. Enfin, le chercheur doit prendre acte du fait que les deux journaux étudiés opèrent dans un contexte politique où l'autocensure et l'alignement éditorial sur le discours officiel constituent des données structurelles du terrain, et non des anomalies à corriger : c'est précisément cette proximité discursive entre presse et pouvoir qui fait l'objet même de l'analyse de cadrage proposée, plutôt qu'un obstacle à sa réalisation.

3. Résultats

L'application de la grille commune de treize indicateurs aux 270 numéros de *Les Dépêches de Brazzaville* (LDB) et aux 64 numéros de *La Semaine Africaine* (LSA) permet de dégager des régularités robustes, vérifiées sur huit vagues de dépouillement échelonnées entre janvier 2025 et juin 2026. Cette section restitue ces régularités en suivant les principaux axes de la grille d'analyse.

3.1 Poids et évolution du volume diplomatique

Le poids rédactionnel de la diplomatie diffère nettement entre les deux titres, mais surtout selon des logiques distinctes de fluctuation.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Tableau 1. Poids rédactionnel de la diplomatie par vague de dépouillement

Journal	Vague	Période	Numéros	Articles diplomatiques	Poids éditorial estimé
LSA	1	Jan.-avr. 2025	14	17	8,1 %
LSA	2	Avr. 2025-mars 2026	50	35	4-5 % (70 % des éditions)
LDB	1	Jan.-mars 2025	50	87	11,6 %
LDB	2	Mars-juin 2025	50	90	≈ 40 %
LDB	3	Juin-août 2025	50	90	15-20 %
LDB	4	Août-nov. 2025	50	68	7,5 % (jusqu'à 25 % en pic)
LDB	5	Oct. 2025-févr. 2026	50	65	≈ 1,3 art./numéro *
LDB	6	Févr.-juin 2026	20	69	12-15 %
LSA (total)	**—**	**Jan. 2025-mars 2026**	**64**	**52**	**≈ 5-8 % (moyenne)**
LDB (total)	**—**	**Jan. 2025-juin 2026**	**270**	**469**	**≈ 15-20 % (moyenne pondérée)**

Lecture: *les totaux consolidés confirment un volume absolu d'articles diplomatiques nettement supérieur dans* LDB *(469 contre 52), proportionnel à l'écart de périodicité et de taille du corpus, mais aussi un poids éditorial relatif moyen plus élevé, marqué par une variance intra-titre bien plus forte que chez* LSA.

** Pour la cinquième vague de* LDB*, la source originale ne fournit pas de pourcentage du volume éditorial mais uniquement une moyenne d'articles diplomatiques par numéro (1,3). Faute de données permettant de convertir cette moyenne en part du contenu rédactionnel global sans introduire d'hypothèse arbitraire, la valeur est conservée telle quelle plutôt qu'estimée; elle n'est donc pas directement comparable aux pourcentages des autres vagues et doit être lue comme un indicateur d'une autre nature (voir 2.4 Triangulation et biais).*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Dans *LDB*, la part de la diplomatie dans le contenu éditorial global oscille fortement d'une vague à l'autre : de 7,5 % en moyenne (quatrième vague, 22 août-12 novembre 2025) à un pic de 40 % (deuxième vague, 20 mars-11 juin 2025), ce dernier chiffre s'expliquant par la concentration de visites d'État majeures (Paris, Moscou, Abu Dhabi, Pékin) et par la revendication éditoriale du journal comme « agence d'information d'Afrique centrale ». Cette volatilité traduit une sensibilité du quotidien à l'actualité immédiate: le volume diplomatique gonfle mécaniquement lors des séquences de déplacements présidentiels ou de sommets accueillis à Brazzaville, avant de refluer vers un niveau plus ordinaire (12 à 15 % dans la sixième vague). Entre ces deux extrêmes, les troisième et cinquième vagues affichent des niveaux intermédiaires (respectivement 15 à 20 % de la surface rédactionnelle des pages « Congo » et une moyenne de 1,3 article par numéro), ce qui confirme que la fluctuation observée n'est pas un artefact de deux vagues isolées mais bien une caractéristique récurrente du rythme éditorial du quotidien, calé sur l'agenda présidentiel plutôt que sur un volume cible constant.

LSA affiche, à l'inverse, une trajectoire plus stable : 8,1 % du contenu éditorial dans la première vague, 4-5 % de la pagination totale dans la seconde, avec toutefois un indicateur complémentaire notable – 70 % des éditions de la seconde vague comportent au moins une information d'ordre diplomatique, ce qui traduit moins une place quantitativement dominante qu'une présence régulière et quasi systématique du sujet, même sous forme de brève. Cette stabilité relative, bien qu'à un niveau plus modeste que les pics de *LDB*, est cohérente avec la temporalité bihebdomadaire du titre, qui favorise une sélection plus resserrée des sujets diplomatiques plutôt qu'une couverture proportionnelle à l'actualité quotidienne.

Au total, la diplomatie occupe un espace éditorial substantiel dans les deux titres, mais selon une logique de flux continu et cyclique chez *LDB* et de filtrage périodique mais régulier chez *LSA* deux modalités distinctes d'inscription du même objet dans l'économie rédactionnelle de chaque journal.

3.2 Hiérarchisation thématique: convergences et différenciations

Trois thèmes structurent de façon récurrente les deux corpus : la coopération bilatérale (avec une prééminence constante de la Chine, de la France et, selon les périodes, du Sénégal, de la Russie ou des États-Unis), la médiation dans la crise sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo, et la diplomatie environnementale articulée autour du Bassin du Congo et de la « Décennie du boisement ». Cette convergence thématique de fond suggère l'existence d'un agenda diplomatique national relativement homogène, repris par les deux titres indépendamment de leur ligne éditoriale.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Tableau 2. Hiérarchisation thématique dominante par titre (rangs 1 à 4, toutes vagues confondues)

Rang	LDB (thème et poids observé)	LSA (thème et poids observé)
1	Coopération bilatérale et économique (25-40 % selon les vagues)	Diplomatie bilatérale : audiences et coopération (≈ 59-60 % des articles)
2	Paix et sécurité régionale/médiation RDC-Rwanda (20-40 %)	Médiation et sécurité régionale (CIRGL, CEMAC)
3	Candidatures internationales (UNESCO, UAT) – suivi hebdomadaire sur 3 vagues	Diplomatie multilatérale (UA, Francophonie, UNESCO) (≈ 11-23 %)
4	Diplomatie environnementale et climatique (10-25 %)	Gestion de crises et incidents/diplomatie parlementaire (≈ 9-18 %)

Lecture: *la coopération bilatérale et la médiation régionale occupent le rang 1 ou 2 dans les deux titres sur l'ensemble des vagues, ce qui matérialise l'agenda diplomatique commun. La candidature à l'UNESCO, absente du rang 1 chez* LSA*, structure en revanche durablement la hiérarchie thématique de* LDB *à partir de la troisième vague.*

Des différences de hiérarchisation apparaissent néanmoins. *LDB* accorde une place structurellement plus importante à la diplomatie économique et financière (jusqu'à 35 % des sujets dans la deuxième vague, avec les forums d'affaires et les partenariats pétroliers), ainsi qu'aux candidatures internationales portées par le Congo, notamment à l'UNESCO, suivies avec une régularité hebdomadaire sur plusieurs vagues consécutives. *LSA*, de son côté, réserve une place plus significative à la diplomatie parlementaire (Assemblée parlementaire de la Francophonie) et aux « incidents » diplomatiques (attaque d'une résidence à Kinshasa, expulsion de Kemi Seba), qui n'apparaissent pas comme catégorie autonome dans le corpus *LDB*. Cette différence de découpage thématique peut être lue comme un premier indice de divergence de cadrage: là où LDB privilégie une lecture économique et compétitive de la diplomatie congolaise, *LSA* tend à isoler les dossiers sensibles ou conflictuels en une catégorie distincte, susceptible d'appeler un traitement plus critique.

3.3. Sources et pluralisme informationnel

La diversité typologique des sources révèle un déséquilibre structurel commun aux deux titres, mais d'intensité variable.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Tableau 3. Typologie des sources citées (moyennes par vague disponible)

Type de source	LDB (moyenne, %)	LSA (moyenne, %)
Sources officielles nationales et étrangères	85-95 %	80-85 %
Organisations internationales	5-15 %	inclus dans sources officielles
Société civile/religieuse/experts indépendants	≤ 5-10 %	5-20 % (pic à 20 % en vague 2)

Lecture: *l'écart le plus significatif porte sur la borne haute de la catégorie « société civile/experts indépendants », près de deux à quatre fois supérieure chez* LSA *lors de la vague coïncidant avec l'échec à l'UNESCO, alors que* LDB *ne dépasse jamais 10 % sur l'ensemble des six vagues.*

Dans *LDB*, les sources officielles représentent entre 85 % et 95 % des citations selon les vagues, les organisations internationales et la société civile ou religieuse se partageant le reliquat, souvent inférieur à 15 %. *LSA* présente un profil légèrement plus diversifié dans sa seconde vague, où les sources expertes et indépendantes atteignent 20 %, notamment à l'occasion de l'échec de la candidature congolaise à l'UNESCO, moment où le journal mobilise des rapports d'ONG internationales (Transparency International, Reporters sans frontières). Ce pic ponctuel de pluralisme, corrélé à un revers diplomatique, constitue une observation importante: la diversification des sources chez *LSA* semble moins relever d'une politique éditoriale constante que d'une réponse conjoncturelle aux échecs de l'action diplomatique officielle, qui ne trouvent pas d'écho comparable dans les commentaires de sources indépendantes chez *LDB*.

3.4. Visibilité éditoriale: la diplomatie en Une

Le taux de mise en Une constitue l'indicateur où l'écart entre les deux titres est le plus marqué.

Tableau 4. Taux de mise en Une des articles diplomatiques, par vague

Journal	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 4	Vague 5	Vague 6	Moyenne
LDB	28 %	62 %	40 %	45 %	30 %	45 %	≈ 41,7 %
LSA	23,5 %	22 %	–	–	–	–	≈ 22,75 %

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Lecture: *hors valeur exceptionnelle de la deuxième vague de* LDB *(62 %), la moyenne du quotidien reste à 37,6 %, soit encore près de 1,7 fois le taux moyen constaté chez LSA, confirmant la robustesse de l'écart de visibilité indépendamment des variations conjoncturelles.*

Le Tableau 4 montre que *LDB* affiche des taux de visibilité en Une nettement supérieurs à ceux de *LSA* sur la quasi-totalité des vagues : 28 % (première vague), 62 % (deuxième vague, taux exceptionnel), 40 % (troisième vague), 45 % (quatrième et sixième vagues), 30 % (cinquième vague), soit une moyenne avoisinant 40 % sur l'ensemble du corpus. *LSA*, en comparaison, présente des taux nettement inférieurs: 23,5 % dans la première vague, 22 % dans la seconde. Cette différence de visibilité en Une – *LDB* affichant la diplomatie comme sujet de couverture près de deux fois plus souvent que *LSA* – traduit une stratégie éditoriale de mise en scène systématique de l'action diplomatique présidentielle chez le quotidien, qui contraste avec un traitement plus réservé, cantonné aux pages intérieures « Diplomatie », « Économie » ou « Afrique/Monde », chez le bihebdomadaire.

3.5. Tonalité, lexique et cadrage évaluatif

L'analyse lexicale révèle une convergence frappante entre les deux titres autour d'un répertoire de termes valorisants quasi identique: « partenariat gagnant-gagnant », « raffermissement des liens », « rayonnement international », « excellence des relations » reviennent, sous des formulations proches, dans l'ensemble des huit vagues de dépouillement, qu'il s'agisse de *LDB* ou de *LSA*. Ce partage lexical suggère une porosité entre le discours institutionnel et sa reprise journalistique, observable dans les deux titres.

Tableau 5: Registre lexical selon la nature de l'événement

Situation diplomatique	Lexique dominant LDB	Lexique dominant LSA
Coopération bilatérale ordinaire	« Partenariat gagnant-gagnant », « excellence des relations », « raffermissement »	« Raffermissement des liens », « partenariat stratégique », « coopération Sud-Sud »
Succès multilatéral/environnemental	« Victorieuse », « stratégique », « historique », « rayonnement »	« Dialogue inclusif », « instrument financier »
Revers ou échec diplomatique (ex. UNESCO)	Absence de lexique négatif identifié ; maintien du registre de « constance »	« Clouée au pilori », « diplomatie quelconque », « blessures mémorielles », « érosion du capital diplomatique »

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Lecture : *le tableau met en évidence une asymétrie qualitative plutôt que quantitative – le nombre d'occurrences lexicales positives est comparable dans les deux titres, mais seul LSA développe un registre négatif spécifiquement dédié aux échecs.*

La différence majeure réside dans le traitement des séquences négatives ou des revers diplomatiques. *LDB* maintient, y compris face aux difficultés (tensions sur les visas avec les États-Unis, retrait américain de l'UNESCO), une tonalité globalement positive centrée sur la « constance » et la « résilience » de l'action congolaise. *LSA*, en revanche, mobilise dans ces mêmes circonstances un lexique nettement plus critique « clouée au pilori », « diplomatie quelconque », « blessures mémorielles », « érosion du capital diplomatique » observé spécifiquement lors de l'échec de la candidature de Firmin Édouard Matoko à l'UNESCO. Cette bascule lexicale, absente du corpus *LDB* pour des événements comparables, constitue l'un des indices les plus nets de divergence de cadrage entre les deux titres.

3.6. Citations officielles et rareté des enquêtes indépendantes

Dans les deux corpus, l'information diplomatique repose très majoritairement sur la reproduction de citations officielles discours, communiqués, comptes-rendus d'audience , avec des taux atteignant 90 à 95 % dans plusieurs vagues de *LDB*. Les enquêtes indépendantes, entendues comme investigations menées en propre par la rédaction, sont pratiquement absentes des deux titres sur l'ensemble de la période étudiée. La différence se situe dans le traitement de substitution proposé en l'absence d'enquête : *LDB* a recours à la citation de rapports d'ONG internationales (Norwegian Refugee Council, Internal Displacement Monitoring Centre) sans les approfondir par un travail journalistique propre, tandis que *LSA* mobilise des tribunes et analyses signées par des intellectuels ou chercheurs externes (à titre d'exemple, des experts de l'Institut de relations internationales et stratégiques), qui offrent un regard plus distancié sans pour autant constituer une enquête au sens strict.

Tableau 6. Part des citations officielles dans le total des sources citées, par vague

Journal	Vague 1	Vague 2	Vague 3	Vague 4	Vague 5	Vague 6
LDB	85 %	90 %	non chiffré (dominante)	95 %	non chiffré (« prédominance écrasante »)	90 %
LSA	non chiffré (dominante)	80 %	–	–	–	–

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.283-304

Lecture : *dans les six vagues de* LDB*, la part des citations officielles ne descend jamais sous 85 % lorsqu'elle est chiffrée, contre 80 % pour l'unique valeur chiffrée disponible chez* LSA *– écart resserré qui confirme que la divergence entre les deux titres se joue moins sur ce seul indicateur que sur les indicateurs de tonalité et de visibilité présentés aux tableaux 4 et 5.*

Cette différence, ténue mais constante à travers les vagues, dessine deux modalités distinctes de gestion du déficit d'enquête indépendante: un renvoi vers des sources tierces chez *LDB*, une mise en dialogue avec des voix analytiques externes chez *LSA*.

3.7 Contextualisation, temporalité et dispositifs formels

Le degré de contextualisation historique est élevé dans les deux titres, qui rappellent systématiquement l'ancienneté des relations diplomatiques évoquées (soixante ans de relations avec la Chine ou la Bulgarie, adhésion du Congo à l'ONU en 1960, accords remontant à 1880 ou 1964). Cette pratique de contextualisation, commune aux deux organes, participe d'un même effort de légitimation par l'inscription dans la durée. Le rapport entre immédiateté et analyse diffère en revanche selon la périodicité des titres : *LDB*, quotidien, consacre 70 à 100 % de sa couverture diplomatique au compte-rendu immédiat des audiences et signatures d'accords, l'analyse de fond restant circonscrite à des rubriques identifiées (« Réflexion » de Jean-Paul Pigasse, « Le Fait du Jour », « Intelligence Économique »). *LSA*, de par son rythme bihebdomadaire, présente une proportion d'analyse structurellement plus importante, matérialisée par des éditoriaux de fond récurrents sur la crise à l'Est de la RDC ou sur les échecs multilatéraux. S'agissant des dispositifs formels, les deux titres partagent un recours massif à la photographie de protocole (poignées de main, photos de famille), tandis que l'infographie demeure marginale dans le traitement de la diplomatie *stricto sensu*, réapparaissant seulement pour les données commerciales ou les classements internationaux.

3.8 Cibles et cycles rédactionnels

Les deux journaux visent des publics largement superposables – élite politique et administrative, corps diplomatique accrédité à Brazzaville, partenaires financiers internationaux – auxquels *LDB* ajoute explicitement, à travers sa diffusion à Paris et à Bruxelles, une dimension de rayonnement extérieur assumée.
Les cycles rédactionnels suivent, dans les deux titres, le calendrier institutionnel (vœux de nouvel an au corps diplomatique), le calendrier international (sommets de la CEMAC, de la CIRGL, assemblées de la Banque africaine de développement) et les échéances électorales internationales (candidatures UNESCO, direction d'organisations multilatérales), confirmant l'existence d'un agenda diplomatique partagé au niveau macro, sur lequel se greffent les divergences de traitement identifiées plus haut.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

4. Discussion

4.1 Une hypothèse partiellement confirmée

Les résultats confirment, avec des nuances importantes, l'hypothèse de travail formulée en introduction. *LDB* contribue effectivement à la diffusion d'une image institutionnelle et protocolaire de la diplomatie congolaise: taux de mise en Une élevé, prédominance écrasante des citations officielles, tonalité constamment positive y compris face aux revers, faible diversification des sources. *LSA*, de son côté, propose une lecture sensiblement plus contextualisée et, dans certaines circonstances précises, plus critique – mais cette différenciation n'est ni générale ni constante. Elle se concentre principalement sur les séquences d'échec diplomatique avéré (candidature à l'UNESCO, crise sécuritaire régionale), moments où le bihebdomadaire mobilise un lexique critique et des sources expertes absents du traitement des succès protocolaires. Sur les dossiers de coopération bilatérale ordinaire, les deux titres convergent largement, tant dans le choix des sujets que dans le registre lexical valorisant employé.

L'hypothèse d'une opposition binaire entre un quotidien institutionnel et un bihebdomadaire critique doit donc être nuancée au profit d'une lecture plus fine: la divergence de cadrage n'est pas structurelle mais conditionnelle, activée par la nature de l'événement diplomatique traité plutôt que par une ligne éditoriale intrinsèquement opposée.

4.2. Le cadrage entmanien à l'épreuve du corpus

La grille de R. M. Entman (1993), qui distingue les fonctions de nomination du problème, d'explication causale, d'évaluation morale et d'orientation de la solution, permet d'affiner cette lecture. Sur la fonction de nomination, les deux titres s'accordent largement: la diplomatie congolaise est nommée à travers les mêmes catégories (partenariat, coopération, médiation, rayonnement). C'est sur la fonction d'évaluation morale que la divergence se manifeste le plus nettement: *LSA*, dans ses éditoriaux consacrés aux échecs multilatéraux, en vient à porter un jugement explicite sur la « diplomatie quelconque » ou l'« érosion du capital diplomatique », fonction évaluative quasiment absente du corpus *LDB*, qui privilégie une lecture strictement descriptive des mêmes événements.

Ce constat rejoint les observations de H. A. Semetko et P. M. Valkenburg (2000) : le cadre de « responsabilité », qui suppose l'attribution d'une cause ou d'une faute à un acteur identifié, n'est mobilisé que par *LSA* et seulement dans les moments de crise, tandis que *LDB* reste ancré dans un cadre de « conséquences économiques » ou de valorisation institutionnelle, plus consensuel et moins susceptible d'engager une prise de position critique.

4.3. Agenda-setting, *soft power* et fabrique de l'image internationale

Les résultats corroborent la lecture proposée par M. McCombs (2004): la sélection des sujets, particulièrement le taux de mise en Une nettement supérieur chez *LDB*, oriente la perception des priorités diplomatiques nationales vers une lecture centrée sur l'agenda

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

présidentiel et les grandes visites d'État. Ce constat s'articule avec la conception du soft power de J. S. Nye Jr. (2004): la médiatisation intensive des poignées de main, photographies de famille et discours protocolaires participe directement à la construction d'une image de puissance de médiation régionale et de partenaire fiable, indépendamment de la vérification empirique des résultats obtenus sur le terrain diplomatique.
N. J. Cull (2008) rappelle cependant que la visibilité seule ne suffit pas à garantir l'efficacité de la diplomatie publique : la circulation de ces récits demeure, dans le corpus étudié, largement circonscrite à un lectorat national et régional (corps diplomatique accrédité, élites administratives), sans indication forte d'un relais significatif dans des réseaux internationaux plus larges, ce qui invite à relativiser la portée effective de ce cadrage sur la perception internationale du pays, par-delà sa cohérence interne.

4.4. Une lecture postcoloniale et bourdieusienne du champ médiatique congolais

La rareté quasi générale des enquêtes indépendantes, observée dans les deux titres, éclaire d'un jour particulier la thèse de P. Bourdieu (2001) sur les positions institutionnelles conditionnant l'accès aux sources : les journalistes congolais, dépendants pour l'essentiel des communiqués et des audiences officielles pour couvrir l'actualité diplomatique, se trouvent structurellement en position de reproduire le discours qu'ils sont censés analyser, faute d'accès alternatif à l'information. Cette dépendance structurelle, plus marquée dans *LDB* en raison de sa proximité institutionnelle revendiquée, se retrouve également, quoique de façon atténuée, dans *LSA*. Elle confirme les observations de M.-S. Frère et *al.* (2005) sur l'ambivalence des médias d'Afrique centrale, tour à tour relais du pouvoir et, plus ponctuellement, vecteurs d'une parole plus nuancée.
Du point de vue postcolonial mobilisé à la suite d'E. W. Said (1978), le lexique valorisant partagé par les deux titres « havre de paix », « doyen des chefs d'État », « source d'inspiration » participe d'une entreprise de légitimation qui s'inscrit dans un rapport de représentation où le Congo se présente comme acteur diplomatique autonome, rejoignant ainsi les analyses de L. Masters et E. Ekhator (2026) sur l'agentivité diplomatique africaine. Ce cadrage valorisant ne doit cependant pas occulter le fait que les voix susceptibles de nuancer ce récit société civile, chercheurs indépendants, opposition politique demeurent marginales dans les deux corpus, y compris dans *LSA*, où leur intervention reste conditionnée par l'occurrence de revers diplomatiques manifestes plutôt que systématiquement intégrée au traitement courant.

4.5. Limites et pistes de recherche

Cette discussion appelle plusieurs réserves, prolongeant celles déjà exposées en 2.4 et 2.5. L'absence de double codage et de calcul de fiabilité inter-codeurs limite la portée de comparaisons statistiques fines entre vagues, en particulier pour les indicateurs de pourcentage établis par extrapolation. La différenciation observée entre *LDB* et *LSA*, bien que cohérente sur l'ensemble des huit vagues, repose sur un nombre limité de séquences de crise ou d'échec diplomatique (essentiellement la candidature à l'UNESCO et la crise à l'Est

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

de la RDC), ce qui invite à la prudence quant à sa généralisation à d'autres types de revers diplomatiques non observés dans la période étudiée. Une extension du corpus à d'autres médias congolais presse numérique, télévision publique, réseaux sociaux institutionnels permettrait de vérifier si le cadrage identifié ici relève d'une spécificité de la presse écrite ou d'un trait plus général de l'écosystème médiatique national. Cette piste prolongerait celle ouverte par J. C. Ndeke (2019) sur la fragmentation de l'espace public congolais entre médias nationaux, transnationaux et sociaux.

Enfin, la présente étude s'est concentrée sur le contenu publié, conformément au positionnement méthodologique exposé en 2.1, sans accès direct aux routines de production ni aux arbitrages rédactionnels internes. Les inférences relatives aux contraintes institutionnelles ou économiques pesant sur les rédactions restent donc de l'ordre de l'hypothèse interprétative, cohérente avec les données observées mais non validée par une enquête de terrain auprès des journalistes eux-mêmes. Un prolongement naturel de cette recherche consisterait à croiser l'analyse de contenu ici présentée avec des entretiens semi-directifs auprès des rédactions de *LDB* et de *LSA*, afin de vérifier dans quelle mesure les divergences de cadrage identifiées notamment la mobilisation ponctuelle d'un lexique critique par *LSA* lors des revers diplomatiques résultent d'un choix éditorial assumé ou d'une marge de manœuvre contrainte par la structure de propriété et de financement de chaque titre. Une telle démarche permettrait également de mieux qualifier le statut des « sources confidentielles » ou des « analystes » non nommés auxquels les deux journaux ont ponctuellement recours pour évoquer des dossiers sensibles, catégorie qui demeure, en l'état du corpus, une boîte noire méthodologique appelant un travail complémentaire.

Conclusion

Cet article est parti d'un constat simple: la diplomatie congolaise, conduite depuis plusieurs décennies selon une double logique de médiation et de négociation avec les grandes puissances, ne se donne à voir que par la médiation d'organes de presse dont l'autonomie demeure structurellement fragile. De ce constat découlait une question précise: comment les cadrages médiatiques de la diplomatie congolaise diffèrent-ils entre un quotidien institutionnel, *Les Dépêches de Brazzaville*, et un bihebdomadaire à vocation plus analytique, *La Semaine Africaine*? L'hypothèse de travail postulait que la temporalité éditoriale déterminerait directement le cadrage: l'urgence du quotidien favoriserait la reproduction des discours officiels, tandis que le rythme plus lent du bihebdomadaire autoriserait une mise en perspective critique.

L'exploitation d'un corpus de 334 numéros, dépouillé en huit vagues successives entre janvier 2025 et juin 2026 à l'aide d'une grille commune de treize indicateurs, permet de répondre à cette question avec une précision qu'un examen ponctuel n'aurait pas offerte. Les résultats confirment l'hypothèse initiale, mais seulement pour partie. *LDB* contribue à la diffusion d'une image institutionnelle et protocolaire de la diplomatie congolaise: taux de mise en Une deux fois supérieur à celui de LSA, prédominance quasi systématique des citations officielles, tonalité positive maintenue y compris dans les séquences de tension diplomatique. *LSA* propose une lecture plus contextualisée et, dans certaines circonstances,

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

plus critique mais cette différenciation s'avère conditionnelle plutôt que structurelle. Elle ne s'active pleinement qu'à l'occasion de revers diplomatiques avérés, tels que l'échec de la candidature congolaise à la direction de l'UNESCO, moments où le bihebdomadaire mobilise un lexique évaluatif et des sources expertes absents de son propre traitement des succès protocolaires. Sur les dossiers de coopération bilatérale ordinaire, cœur de l'agenda commun aux deux titres, *LSA* et *LDB* convergent largement.

Cette nuance apportée à l'hypothèse de départ constitue l'apport principal de la recherche. Elle invite à substituer, à une lecture binaire opposant un titre institutionnel à un titre critique, une lecture différentielle attentive à la nature de l'événement traité : le cadrage entmanien (1993) de la diplomatie congolaise se joue moins dans la fonction de nomination des problèmes, largement partagée par les deux journaux, que dans la fonction d'évaluation morale, activée par *LSA* seul et seulement en situation de crise. Cette conclusion prolonge les intuitions de la littérature mobilisée: elle confirme, à l'échelle d'un corpus inédit par son ampleur, l'ambivalence des médias d'Afrique centrale déjà relevée par M.-S. Frère et ses co-auteurs (2005) et éclaire empiriquement la thèse bourdieusienne de la dépendance structurelle des rédactions congolaises à l'égard des sources officielles. Elle nuance enfin la portée du *soft power* diplomatique congolais: la densité de cette mise en scène demeure, selon les termes de N. J. Cull (2008), largement circonscrite à un lectorat national et régional, sans indication forte de relais dans des circuits médiatiques véritablement internationaux.

Cette recherche comporte des limites explicitées plutôt que dissimulées: absence de double codage inter-codeurs, caractère estimatif de plusieurs indicateurs quantitatifs, et focalisation sur deux organes de presse écrite qui ne restituent qu'une part de l'écosystème médiatique congolais, aujourd'hui traversé, comme le rappelle J. C. Ndeke (2019), par une fragmentation croissante entre médias nationaux, transnationaux et sociaux. Ces limites dessinent des prolongements possibles: extension du corpus aux médias audiovisuels et numériques, entretiens semi-directifs auprès des rédactions, examen d'autres séquences de revers diplomatique. À ces réserves près, l'étude aura montré qu'au-delà de leurs différences de statut et de périodicité, les deux titres participent d'un même effort de construction narrative de la diplomatie nationale, où la critique demeure l'exception qui confirme la règle du consensus institutionnel.

Références bibliographiques

Berridge Geoff R., 2015, *Diplomacy: Theory and Practice*, 5e éd., London, Palgrave Macmillan.

Bourdieu Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.

Castells Manuel, 1996, *The Rise of the Network Society*, Oxford, Blackwell.

Cull Nicholas J., 2008, « Public Diplomacy: Taxonomies and Histories », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 616, n° 1, pp. 31-54.

Dakhlia Jamil, Robinet François, 2016, « Afrique(s), les médias entre histoire et mémoire », *Le Temps des Médias*, vol. 26, n° 1, pp. 5-25.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Duarte Laurent, Kurtz Thibaud, 2025, *Le Congo-Brazzaville sur tous les fronts. Stratégies d'adaptation diplomatique dans un monde fragmenté*, Paris, Étude Ifri.

Entman Robert M., 1993, « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, pp. 51-58.

Frere Marie-Soleil (dir.), 2005, *Afrique centrale – Médias et conflits : vecteurs de guerre ou acteurs de paix ?*, Bruxelles, GRIP/Institut Panos Paris, coll. « Les livres du GRIP ».

Gamson William A., Modigliani André, 1989, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, pp. 1-37.

Goffman Erving, 1974, *Frame Analysis*, Cambridge, MA, Harvard University Press.

Ibanda Kabaka Paulin, 2025, « Droit des relations diplomatiques et son application en Afrique francophone: contribution à l'analyse de l'évolution de la diplomatie traditionnelle à la diplomatie transformationnelle de la France et des États-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire et en RD Congo », URL : https://hal.science/hal-05243490v1/document, consulté le 20 juin 2026.

Jenkins Henry, 2006, *Convergence Culture*, New York, New York University Press.

Knüpfer Curd B., Entman Robert M., 2018, « Framing Conflicts in Digital and Transnational Media Environments », *Media, War & Conflict,* Vol. 11, N°4, pp. 476-88.

Masters Lesley, Ekhator Eghosa, 2026, « African Diplomatic Agency: From African Empires to the Diplomacy of Liberation Movements », *Global Studies Quarterly*, vol. 6, n° 2, ksag063.

Mccombs Maxwell, 2004, *Setting the Agenda*, Cambridge, UK, Polity.

Ndeke Jonas Charles, 2019, *Les journaux télévisés dans le nouveau paysage de l'information médiatique au Congo (Brazzaville). La difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990-2018) »*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.

Ndeke Jonas Charles, 2021, « Les autorités de régulation des médias à l'épreuve du pouvoir politique au Congo (Brazzaville) », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, vol. 22, n° 2, pp. 141-150.

Ngono Simon, 2020, *La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements*, Paris, L'Harmattan.

Nicolson Harold, 1950, *Diplomacy*, London, Oxford University Press.

Nye Jr. Joseph S., 2004, *Soft Power, The Means to Success in World Politics*, New York, PublicAffairs.

Said Edward W., 1978, *Orientalism*, New York, Pantheon Books.

Salih Jamila, Mahlobo Bheki, 2025, *Reframing African Media: Empowering Narratives and Navigating Geopolitical Influences*, édité par Joel Kotkin, Orange, CA, Chapman University, Center for Demographics and Policy.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Scheufele Dietram A., 1999, « Framing as a theory of media effects », *Journal of Communication*, vol. 49, n° 1, pp. 103-122.

Semetko Holli A., Valkenburg Patti M., 2000, « Framing European Politics: A Content Analysis of Press and Television News », *Journal of Communication*, Vol. 50, N° 2, pp. 93-109.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.305-316

Le langage diplomatique dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi : critique, résistance et postcolonialisme

Mathusalem Nganga-Mienanzambi[1]
Université Marien Ngouabi (Parcours Arts), République du Congo
mathusal2000@yahoo.fr
https://orcid.org/0009-0000-4465-7037

DOI: https://doi.org/10.55595/tk9y3294

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Résumé: Cet article propose une analyse approfondie du langage diplomatique dans *La Vie et demie* (1979) de Sony Labou Tansi, en révélant ses fonctions protocolaires, rhétoriques, néocoloniales et résistantes. À travers une lecture pragmatique, discursive et postcoloniale, il met en lumière comment le discours officiel, dans sa complexité, sert à la fois à légitimer la tyrannie, dissimuler la violence et offrir des espaces de résistance. L'écriture de Labou Tansi dévoile la dimension performative du discours totalitaire, tout en explorant ses potentialités subversives. La mise en scène de rituels, de formules, de métaphores et de codes illustre la double dynamique du pouvoir : sa fabrication et sa contestation. En définitive, cet article montre que le langage diplomatique, dans le roman, est un enjeu central de la résistance et de la lutte postcoloniale pour la souveraineté symbolique.

Mots-clés : langage diplomatique, tyrannie, postcolonialisme, pragmatique, résistance, discours officiel, parodie.

Diplomatic Language in Sony Labou Tansi's *La Vie et demie*: Critique, Resistance, and Postcolonialism

Abstract : This article offers an in-depth analysis of diplomatic language in Sony Labou Tansi's *La Vie et demie* (1979), revealing its protocolary, rhetorical, neocolonial and resistant functions. Through a pragmatic, discursive and postcolonial reading, it

[1] **Comment citer cet article:** Nganga-Mienanzambi M., (2026), « Le langage diplomatique dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi : critique, résistance et postcolonialisme », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.305-316

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

highlights how official discourse, in all its complexity, serves both to legitimise tyranny, conceal violence and provide spaces for resistance. Labou Tansi's writing unveils the performative dimension of totalitarian discourse, whilst exploring its subversive potential. The staging of rituals, formulae, metaphors and codes illustrates the dual dynamics of power : its construction and its challenge. Ultimately, this article demonstrates that diplomatic language, within the novel, is a central issue in resistance and the postcolonial struggle for symbolic sovereignty.

Keywords : diplomatic language, tyranny, postcolonialism, pragmatics, resistance, official discourse, parody.

Introduction

Le langage diplomatique écrit Villar (2006, p. 22), « se présente donc comme un langage prudent et subtil pour les uns, banal, ambigu, dissimulateur ou même mensonger pour les autres. Il semble pauvre, car il opère avec un nombre de signes assez restreint et redondant ». Il serait non à voulu de rappeler que la dimension du langage diplomatique constitue, dans *La Vie et demie* (1979), la matière essentielle et une caractéristique des personnages. En effet, à travers la mise en scène d'un régime dictatorial et néocolonial dans le pays fictif de Katamalanasie, le roman construit une véritable archéologie du langage de la tyrannie, où chaque énoncé officiel, protocolaire ou propagandiste devient à la fois acte de violence et acte rhétorique de dissimulation. De ce fait, le discours, déployé dans des contextes cérémoniels, médiatiques, constitutionnels ou symboliques, constitue un véritable enjeu dans la dynamique postcoloniale, où la domination symbolique, linguistique et discursive s'ajoute à la violence physique.

L'objectif principal de cet article est de montrer comment, dans *La Vie et demie*, le langage diplomatique fonctionne comme un outil ambivalent : il sert à la fois à renforcer la tyrannie et à la contester. Il s'agit en fait d'analyser cette œuvre en tant qu'exemple exemplaire d'un langage diplomatique instrumentalisé, révélant ses fonctions de contrôle, de légitimation, mais aussi de résistance. Dès lors, la problématique qui guide cette réflexion tourne ainsi autour de la question principale suivante : Comment le langage diplomatique, dans le roman, sert-il à légitimer la tyrannie, à dissimuler la violence et à offrir des espaces de résistance ? De cette question fondamentale, viennent bien d'autres en rapport avec le langage diplomatique : En quoi la nature des formes protocolaires et cérémonielles du discours officiel dans le roman constitue-t-elle un espace où se manifeste la tyrannie ? De que manière la rhétorique dictatoriale détourne-t-elle ou instrumentalise-t-elle les discours révolutionnaires pour renforcer la domination ? Quelles stratégies discursives émergent-elles face à la domination linguistique et participent à la déconstruction de la propagande officielle ?

Toutes ces interrogations appellent trois réponses provisoires. Premièrement, le discours diplomatique officiel dans *La Vie et demie* apparaît comme un espace où la manipulation et la domination se déploient à travers des discours contrôlés et codifiés. Deuxièmement, la rhétorique dictatoriale détourne effectivement les discours révolutionnaires en leur conférant une fausse légitimité ou en les dévoyant pour légitimer la pouvoir en place. Troisièmement, plusieurs stratégies d'esquive, de déférence et de contre-discours émergent dans le roman pour constituer des contre-discours efficaces face à la domination linguistique officielle.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.305-316

Notre travail vise à mettre en évidence la spécificité de l'écriture Sony. Cette spécificité est à rechercher à travers le déploiement du langage diplomatique des dans son roman. Nous partirons donc du texte pour découvrir la manière dont Sony Labou Tansi se sert du discours officiel pour rendre compte des réalités des régimes autoritaires dans son roman. Pour ce faire, l'analyse mobilise une lecture pragmatique et discursive du roman, en utilisant notamment les théories de Villar (2006) sur les actes de langage diplomatique ainsi que celles de Maingueneau (2013) sur l'analyse du discours. La perspective postcoloniale, à partir des travaux de Maura (2013), nous permettra également d'inscrire cette critique dans la dynamique de domination et de résistance dans l'Afrique postcoloniale. À travers l'exploitation de notre corpus sur le langage diplomatique, notre étude s'articule sur trois principaux points : d'abord l'analyse du langage diplomatique comme espace de la tyrannie, ensuite, la déconstruction de la rhétorique de la domination et de la propagande comme stratégies discursives du régime et enfin, la résistance discursive face à la domination linguistique à travers stratégies d'esquive, de déférence et de résistance.

1. Le langage diplomatique comme espace de la tyrannie

La diplomatie, notent Balzacq et al. (2018, p. 7), « est à la fois une activité particulière, un secteur d'intervention de l'État et une sous-spécialisation de la science politique ». Entendue ainsi, il s'agit d'un exercice réservé que Sony Labou Tansi s'attèle à exercer dans son premier roman, *La vie et demie*, qui se distingue par sa radicalité dans le traitement du langage politique et diplomatique. En effet, la dimension performative et cérémonielle du discours officiel dans le roman sert le plus souvent à légitimer et renforcer le pouvoir totalitaire. Elles illustrent comment le lieu, le rituel et la mise en scène transcendent la brutalité pour en faire un spectacle sacralisé, légitimant la violence par la cérémonie.

1.1. La Chambre Verte : espace protocolaire de la violence et de la déférence

Dans *La Vie et demie*, plusieurs espaces sont décrits et mis en exergue par l'auteur. C'est le cas de « La Chambre Verte », lieu central du roman, qui constitue le dispositif spatial et symbolique du pouvoir dictatorial. Elle est le théâtre où s'accomplit la sentence de mort de Martial et où s'exercent les rituels de déférence et de violence. Le langage y partage une double fonction : celui de la mise en scène protocolaire et celui de la dissimulation de la violence. Cette mise en scène protocolaire apparait clairement dans ce passage qui décrit cette chambre comme un dispositif spatial du pouvoir où se concentre la violence du régime sous les codes du cérémoniel officiel : « Voici l'homme, dit le lieutenant qui les avait conduits jusqu'à la Chambre Verte du Guide Providentiel. Il avait salué et allait se retirer. Le Guide Providentiel lui ordonna d'attendre un instant. Le soldat s'immobilisa comme un poteau de viande kaki » (Labou Tansi, 1979, p. 9).
La lecture de cet énoncé laisse à constater plusieurs aspects du langage diplomatique. D'abord, la désignation protocolaire de « la Chambre Verte » qui institue l'espace du pouvoir dictatorial en lieu de réception officiel. En effet, ce lieu protocolaire reflète la logique du pouvoir absolu qui se légitime à travers un langage codifié, où la déférence et la violence coexistent dans un même espace. Pour Sony Labou Tansi, la formule « la Chambre Verte » devient alors un symbole du régime où chaque énoncé officiel masque une violence structurée. Ensuite, le geste du lieutenant (salut + immobilisation) qui

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.305-316

relève du protocole militaire de cour montre qu'effectivement le corps discipliné du soldat est un véritable accessoire du cérémoniel contraste avec la métaphore « poteau de viande kaki » qui symbolise immédiatement la dégrade du rituel en spectacle de corps-objet. Enfin, la formule d'introduction du lieutenant, « Voici l'homme », une sorte de « désignation de la victime ou exposition du corps vaincu, que penser d'autre si ce n'est que le bourreau laisse triompher sa subjectivité pour retomber dans son animalité rédhibitoire » (Yila, 1997, p. 197), qui présente Martial comme un objet de la cérémonie de mort, illustre parfaitement cette ambiguïté du langage diplomatique que Le Goffic (1981, p.188) considère comme une « virtualité des multiples interprétations possibles ». Or ici, le protocole, censé instituer la légitimité, devient un acte de violence institutionnalisée. Dès lors on comprend les intentions de Yila (1997, p. 197) à propos du lieutenant lorsqu'il affirme que « Cette désignation proférée par l'officier subalterne constitue autant la cessation de toute capacité de discernement ».

Cette ambiguïté du protocole cérémonial est également observée dans l'extrait de texte suivant où « le Guide Providentiel leur adressa les félicitations les plus cordiales avant de déclarer qu'il restait le pâté de l'autre, qu'ils avaient mal obéi aux ordres » (Labou Tansi, 1979, p. 18). L'on s'aperçoit que la formule protocolaire des « félicitations les plus cordiales » est détournée de sa fonction d'éloge pour introduire la sentence de mort. Ainsi, la scène d'énonciation saisie dans la perspective de Maingueneau (2013) reste attachée à la mort de Martial. Le discours officiel de remerciement et le décret de mise à mort partagent ici la même structure énonciative, révélant la contiguïté des registres dans le dispositif dictatorial. Cette manière de faire et d'agir constitue en soi un acte assertif de perversion protocolaire ; d'autant plus que la formule des félicitations officielles est recyclée comme préambule rhétorique à la condamnation, exposant la logique d'euphémisation du langage dictatorial.

1.2. La fête de l'Indépendance : masque cérémoniel de la prédation

La célébration nationale, censée incarner la liberté, sert en réalité de masque à la violence et à la prédation du pouvoir : « Le soir de la fête de l'Indépendance, le Guide Providentiel voulut enfreindre la loi des cartes de Kassar Pueblo en essayant de faire la chose-là avec la fille de Martial » (Labou Tansi, 1979, p. 20). Loin d'être le cadre protocolaire par excellence de la célébration nationale, la fête de l'Indépendance devient un lieu de la transgression du protocole par le Guide Providentiel, avec une tentative de viol, illustre la dissimulation de la violence sous le cérémonial républicain. La ruse de cette mise en scène souligne que le discours officiel, même dans ses formes les plus solennelles, n'est autre que la continuité de la violence du pouvoir où le protocole officiel révèle justement le masque de la prédation. En réalité, l'ensemble de ces faits nous permet justement de déduire avec Lombalé-Baré (1997, p. 122-123) que « Sony crée en créant, parce que chez lui ; l'expérience de l'écriture consiste à donner une forme différente et nouvelle, un second et différent à toute chose et tout phénomène. Cela concourt à l'émergence d'un style et d'un univers nouveau qui se projette sur ce qui est habituellement connu ou exprimé ». C'est autant clair pour Lombalé-Baré que la conception innovante de la création chez Sony consiste effectivement à transformer et réinventer plutôt qu'à imiter, en adoptant une approche personnelle et authentique.

Un peu plus dans le récit, le narrateur présente le même protocole de la fête nationale comme une mise en scène de la contradiction fondamentale du pouvoir dictatorial où la

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

célébration de la liberté masque également la continuité de la violence même si « Le Guide Providentiel parla de l'unité « à ce moment difficile de la déshumanisation générale des humains », de la révolution « devenue une nécessité inconditionnelle à la survie ». À ce moment, la foule avait cru voir Martial bousculant le guide jusqu'au bas du podium et prendre sa place » (Labou Tansi, 1979, p. 39). L'évocation du podium comme dispositif protocolaire du discours officiel il sépare en réalité le locuteur de la foule et institue l'asymétrie de la parole politique. La vision collective de Martial délogeant le Guide Providentiel du podium n'est qu'un acte imaginaire de subversion protocolaire qui transforme l'espace protocolaire officiel en lieu imaginaire de la résistance pour la foule en quête de l'inversion du cérémoniel.

1.3. Les cérémonies funèbres et la sacralisation du pouvoir

Les rituels funéraires, notamment les veillées et deuils nationaux, constituent un autre dispositif protocolaire. En effet, la mise en scène de la mort du guide où Martial apparait dans un spectacle d'État, loin d'être réelle, révèle plutôt une instrumentalisation du deuil afin de légitimer la succession et perpétuer la légitimité dynastique : « À la mort du Guide Providentiel, Martial était venu lui dire adieu et l'avait veillé pendant deux des quarante-huit nuits de veille nationale ordonnées par la Constitution » (Labou Tansi, 1979, p. 83). L'allusion de « quarante-huit nuits de veille nationale ordonnées par la Constitution » dans l'énoncé constituent un véritable protocole subversif dans la perspective d'un deuil institutionnel. En effet, la présence de Martial, le rebelle assassiné, parmi les veilleurs officiels du dictateur est une ironie protocolaire absolue : le corps de la victime veille son bourreau dans le cadre même du rituel d'État. De même, la cérémonie du bûcher pavoisé, avec ses couleurs nationales, magnifiant la mort sacrificielle du chef, inscrit sans nul doute la mort dans un protocole de transmission du pouvoir : « Place de l'Indépendance, le guide Jean-Brise-Cœurs monta sur le bûcher pavoisé de linge jaune et vert. Il était vêtu de rouge, exprès, parce qu'on disait que c'était la couleur de la vie » (Labou Tansi, 1979, p. 140).

Ici, le bûcher pavoisé de linge national (jaune et vert) renvoie à un dispositif cérémoniel qui transforme l'immolation volontaire du guide en spectacle protocolaire d'État. En outre, la place de l'Indépendance comme espace de la mort choisie par le narrateur révèle que le protocole national peut sanctifier la mort du chef autant que sa vie : « Lors des cérémonies officielles, les membres du gouvernement et ceux du Parti populaire pour la paix (PPP) devaient se peindre le visage en bleu, se raser la tête pour remplacer les cheveux par une peinture bleue » (Labou Tansi, 1979, p. 142).

Pour l'auteur, l'obligation de se peindre le visage en bleu lors des cérémonies officielles est une codification protocolaire du corps dans la mesure où le pouvoir impose une uniformisation chromatique des corps des élites comme condition de leur participation au rituel d'État. Signalons que la couleur bleue, couleur du guide Jean-Brise-Cœurs, devient également le code vestimentaire de la déférence cérémonielle.

Pour tout dire, les cérémonies funèbres deviennent alors des actes de sacralisation sacrificielle où le langage officiel participe à la fabrication d'un mythe du leader, tout en dissimulant la violence réelle de sa disparition. En somme, le langage diplomatique dans *La Vie et demie* fonctionne ainsi comme un instrument de légitimation de la tyrannie en utilisant des formes de discours codifiées, distanciées et souvent euphémises, qui dissimulent la brutalité et la violence inhérentes au régime. En se déployant dans un

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

registre formel et poli, il confère sans nul doute une apparence de légitimité et d'autorité afin de masquer l'oppression réelle sous des formes de discours de consensus ou de bienveillance apparente.

2. La déconstruction de la rhétorique de la domination et de la propagande comme stratégies discursives du régime

Dans le roman de Sony, la langue, la rhétorique ainsi que les figures métaphoriques sont détournées, inversées et parfois mythifiées afin de renforcer la légitimité du pouvoir, masquer la brutalité ou promouvoir un culte du leader. Elles montrent la stratification du discours qui, tout en étant instrument de domination, peut aussi laisser place à des formes de résistance implicite. Ainsi, toutes les stratégies discursives utilisées par les personnages pour masquer, inverser ou sacraliser le pouvoir prend en compte la déformation des discours révolutionnaires, la mise en scène juridique et constitutionnelle, la mythification du leader ainsi que l'usage de figures de style néocoloniales pour manipuler la perception et renforcer l'idéologie officielle.

2.1. La rhétorique révolutionnaire et la manipulation des formules

Le langage diplomatique tel qu'appréhendé par Villar (2006, p. 45) est toujours perçu comme un instrument de communication persuasive pour « modifier l'état du destinataire, soit l'état cognitif (le savoir), soit l'état affectif, soit les dispositions à l'action et l'action elle-même » (actes de langages) ». Dans *La Vie et demie*, le discours officiel est marqué par une utilisation détournée du lexique révolutionnaire. En s'appuyant sur le monologue cynique du ministre, évoquant un « ennemi du peuple » ou la « constitution à deux articles », l'auteur démontre la mécanique interne du langage de prédation où les formules révolutionnaires deviennent des codes de l'enrichissement personnel et de la légitimation abusive : « Tu sors un décret : la peinture blanche pour tous les locaux sanitaires. Tu y verses des millions. Tu mets ta main entre les millions et la peinture pour retenir les plus gros. […] tu écris dans tout le pays que le moustique est un ennemi du peuple » (Labou Tansi, 1979, p. 33).

Ce monologue du ministre qui révèle la mécanique interne du discours officiel révolutionnaire où les décrets à visée sanitaire ou patriotique ne sont autres que des instruments de détournement de fonds dévoile à juste titre l'attachement irréversible de l'auteur au langage diplomatique. De même, la formule « ennemi du peuple », empruntée vraisemblablement au lexique révolutionnaire soviétique, est désormais réduit à une campagne publicitaire lucrative démontre clairement que le discours officiel, déroulé par le ministre, est le vecteur du détournement et non de la transformation sociale selon les stratégies discursives du locuteur mises en évidence par Maingueneau :

> Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attache à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu « réel », appréhende indépendamment de sa prestation oratoire (Maingueneau, 1993, p. 138).

Toutes ces stratégies énonciatives trouvent leur sens à travers la formule, « la révolution devenue une nécessité inconditionnelle », qui signale une hyperbolisation du discours pour masquer la réalité de la dégradation sociale comme on peut le découvrir dans ce

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.305-316

passage où les formules discursives de l'unité et de la révolution sont enchâssées entre guillemets par le narrateur, ce qui produit un effet de distanciation ironique : « Le Guide Providentiel parla de l'unité « à ce moment difficile de la déshumanisation générale des humains », de la révolution « devenue une nécessité inconditionnelle à la survie de l'espèce » (Labou Tansi, 1979, p. 39). Comme on peut le voir, toutes ces formules, périphrases hyperboliques, que le narrateur présente comme des citations d'un discours convenu, sont caractéristiques du registre dictatorial amplifié. D'ailleurs, l'usage des guillemets narratifs, transformant le discours révolutionnaire du Guide en citation d'un code rhétorique stéréotypé, révèlent son caractère performatif vide. Ainsi, le discours officiel dans *La Vie et demie*, structuré par un métadiscours, n'est qu'un simulacre de légitimité. Ce que le romancier dévoile lui-même au lecteur d'une manière surprenante calqué sur le style des communications officielles et militaires : « Nous devrions être au siècle de la responsabilité. Stop et fin. » (Labou Tansi, 1979, p. 64). En effet, l'interprétation de la formule télégraphique et bureaucratique « Stop et fin », attribuée ici à une voix populaire, tourne en dérision la rhétorique officielle du progrès et de la responsabilité en lui appliquant la sécheresse du communiqué bureaucratique. D'ailleurs, la brièveté de cette formule elle-même est un véritable acte expressif d'ironie discursive qui révèle l'échec de la promesse nationale par la seule économie de moyens du discours télégraphique.

2.2 La parodie de la légitimité constitutionnelle

Dans une étude consacrée à *La Vie et demie*, Elo Dacy (1997, p. 76) précise que l'«une des caractéristiques fondamentales de l'écriture de dans son premier roman, est, sans nul doute sa propension à la fantaisie, à l'invraisemblable et à la démesure. […] Il y recourt aux procédés d'écriture fondés sur la déconstruction ». Effectivement, l'écriture de Sony Labou Tansi manipule de façon parodique le processus démocratique de la Katamalanasie pour enrichir son récit : « Le guide Jean-Coeur-de-Père fit adopter par référendum une Constitution à deux articles. Article premier : le pouvoir appartient au yelo yelomanikatana. Le bruit disait que yelo yelomanikatana signifiait « souverain à vie ». Le référendum constitutionnel donna les résultats plébiscitaires de 100 %. » (Labou Tansi, 1979, p. 127).

La constitution à deux articles ainsi que le plébiscite à 100 % constituent la parodie maximale du discours constitutionnel démocratique. Le romancier glisse volontaire dans son texte la lexicalisation opaque de la souveraineté, notamment par la formule indéchiffrable puisée dans une langue indigène intraduisible « yelo yelomanikatana », pour dissimuler l'autocratie. Or dans le roman, l'auteur refuse toutes ces manipulations en mettant en évidence la multiplication des inscriptions de la constitution dans l'espace privé et public. Cette mise en scène parodique de la constitution traduit une stratégie de totalisation discursive où le langage envahit la sphère privée pour imposer la domination symbolique. De même, l'usage de formules telles que « la souveraineté à vie » ou la sacralisation de la figure du Guide par des adjectifs inventés illustre une stratégie de construction d'un imaginaire de légitimité basée sur le langage.

Pour Sony Labou Tansi, il est habituel en effet de rendre compte au lecteur une image précise de la réalité dans laquelle évolue ces personnages : « On demanda de peindre les articles de la Constitution du peuple dans toutes les chambres, à la cuisine, partout. Ceux qui laissèrent passer les neuf jours de délai établis par le décret allèrent au cimetière des

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Maudits » (Labou Tansi, 1979, p. 128). Ces phrases parodiques qui relatent l'inscription physique des articles de la Constitution sur tous les murs domestiques sont en réalité une technique de totalisation discursive permettant au langage officiel de pénétrer en toute liberté l'espace privé jusqu'à la cuisine. Ainsi, l'obligation de peindre la Constitution partout transforme l'espace domestique en dispositif de propagande officielle, effaçant la frontière entre sphère publique et sphère privée.

2.3. La propagande néocoloniale et l'opacité diplomatique

Sony Labou Tansi va plus loin encore dans son intention de mettre en valeur la rhétorique de la domination et de la propagande à travers de nombreuses stratégies discursives du régime dans son œuvre. Pour montrer à son lecteur qu'il maitrise parfaitement le langage diplomatique empreint « d'allusions codées » (Wilhelm G. Grewe, 1966), il s'en va puiser dans le discours néocolonial. Celui se manifeste aussi bien à travers la périphrase « la puissance étrangère qui fournissait les guides », qui désigne l'impérialisme sans le nommer explicitement que par la sacralisation de l'intervention étrangère, par des termes religieux comme « bénédiction », critique la mise en place d'un lexique sacré pour légitimer la domination extérieure.

En outre, il est évident d'entrevoir dans le code footballistique de Jean Coriace, utilisant des scores, « Dites à votre pays que trois à zéro est un score noble. Mais si vous nous imposez la guerre, nous la ferons » (Labou Tansi, 1979, p. 177), une langue diplomatique de substitution où la hiérarchie des rapports de force est inversée par un langage crypté et opaque. Ce procédé renforce la maîtrise discursive de l'acteur faible face à la puissance étrangère, en violation délibérée de la maxime de clarté puisque l'on sait davantage que cette métaphore sportive du score « trois à zéro » traduit les rapports de force géopolitiques en termes de match de football. En clair, cette langue cryptée où le score remplace le compte des morts transforme la communication diplomatique en langage chiffré accessible seulement aux initiés, créant ainsi un code de négociation entre Jean Coriace et la puissance étrangère qui court-circuite le discours de guerre officiel. Sony Labou Tansi constitue ainsi tout un système discours dont les références sportives permettent au lecteur de comprendre les intentions et la ruse de Jean Coriace : « Vous ne viendrez pas à bout de nous, dit Jean Coriace à la fin du dîner. Je ne comprends pas. — Vous comprendrez plus tard, Monsieur le Premier ministre. Vous direz le score à votre Président : nous avons réduit la marque à quatre à un. Nous égaliserons. » (Labou Tansi, 1979, p. 178)

L'incompréhension répétée du Premier ministre étranger exprimée par « Je ne comprends pas » face au langage chiffré de Jean Coriace révèle la stratégie de négociation par l'opacité. Évidemment, c'est Jean Coriace, le faible, qui contrôle le code de la communication diplomatique en refusant de le traduire. L'invitation à « comprendre plus tard » suspend le sens pour mieux affirmer la domination discursive du négociateur africain en inversant la hiérarchie habituelle de la négociation entre puissance étrangère et pays dominé : « Quelqu'un comprendra pour vous, Monsieur le Ministre. Dites ce score aux journalistes à votre descente d'avion » (Labou Tansi, 1979, p. 178).

L'injonction de « dire le score aux journalistes » dont il est fait allusion dans les propos de Jean Coriace transforme cette communication diplomatique confidentielle en discours public médiatisé. L'on comprend aisément que Jean Coriace instrumentalise

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ainsi la presse étrangère comme vecteur du message diplomatique codé, imposant au ministre de devenir le porte-parole inconscient d'un langage qu'il ne comprend pas.
En somme, l'on retient que la rhétorique de la domination et la propagande institutionnalisée sont constitutives d'un système discursif qui repose sur la répétition, la simplification et la déshumanisation, visant à imposer une vérité officielle. La déconstruction de ces stratégies révèle leur caractère artificiel et instrumental, notamment, à travers la manipulation du lexique, la mise en scène de discours monolithiques ainsi que la fabrication d'un consensus artificiel pour renforcer la légitimité du régime.

3. La résistance discursive face à la domination linguistique

Dans son roman, Sony met en évidence la manière dont les victimes ou opposants mobilisent des stratégies implicites, du langage codé, de la déférence ou de l'écriture symbolique pour résister, déjouer ou dénoncer la brutalité et la légitimité du pouvoir, en s'appuyant aussi sur une réflexion théorique permettant d'inscrire ces actes dans une logique de résistance dans le contexte postcolonial que Moura (2013, p. 10) envisage comme « le fait d'être postérieur à la période coloniale, tandis que «postcolonial » se réfère à des pratiques de lecture et d'écriture intéressées par les phénomènes de domination, et plus particulièrement par les stratégies de mise en évidence, d'analyse et d'esquive du fonctionnement binaire des idéologies impérialistes ».

3.1. La formule de Martial : un code de résistance héritée

Si « Les études postcoloniales conçoivent plutôt le français comme une langue au pluriel, dépourvue de centre évident » (Moura, 2013, p. 7), Sony Labou Tansi voit en en cette langue une opportunité pour ses personnages de se défendre face à la violence. En effet, la formule « pas cette mort », héritée de Martial, accompagnée de la déférence (« Excellence »), devient un code de dignité et de résistance pour les victimes du pouvoir dictatorial de la Katamalanasie : « C'est la mort des traîtres, docteur. Il n'y en a pas deux. Un traître doit mourir comme un traître. — Non ! pas cette mort, Excellence ! Pas celle-là ! » (Labou Tansi, 1979, p. 40).
Cette réponse héritée de la formule de Martial au premier Guide Providentiel « Je ne veux pas mourir cette mort », est un acte directif de résistance circumlocutoire que le docteur reproduit exactement *face au bourreau* qui lui prose la mort. Ce procédé discursif qui dévoile sans doute la résistance et la capitulation de ce médecin est en fait est une figure d'esquive maximale de résistante qui circule entre générations que l'auteur rapporte dans une autre scène : « Pas cette mort, Excellence ! je vous en prie. » (Labou Tansi, 1979, p. 45). En effet, la réduplication de la formule de refus de Martial à travers les générations de victimes constitue un leitmotiv de la circumlocution résistante dans le roman. La déférence maintenue « Excellence » dans le moment même du refus révèle la persistance du code de déférence même dans l'extrémité de la mort. La supplication « je vous en prie » constitue également est une circumlocution de la terreur.

3.2. La déférence comme outil de subversion

Le discours diplomatique se déploie intensément dans le roman par le langage de déférence, que les personnages de Sony utilisent constamment. Par exemple, l'invention du titre « Votre Providence » par Chaïdana est en réalité un hapax diplomatique : « Oh ! Votre Providence ! avait simplement soufflé Chaïdana en retour, je ne suis pas digne

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

d'être la mère de vos enfants » (Labou Tansi, 1979, p. 50). En effet, cette formule de déférence inédite qui dépasse les titres officiels existants (Excellence, Guide) revêt une double interprétation. Elle souligne, d'une part, l'aspect quasi-divin que le peuple attribue au chef puisque la déférence atteint ici son degré hyperbolique dans un registre de l'humilité performative et révèle, d'autre part, la logique inflationniste de la déférence dictatoriale où chaque nouvelle formule doit surpasser les précédentes dans l'expression de la soumission absolue.

Cette déférence que les personnages utilisent comme outil de subversion est également visible à travers la prolifération plusieurs autres formules d'honneur tels que « Honorable », « cher ami, Monsieur le Ministre » ou « Monsieur le Président, cher ami ») qui témoigne d'une saturation du langage de déférence, qui devient un signe de la vacuité et de l'échec du régime comme il apparait dans ces passages que nous reproduisons pour la précision : « Honorable ceci, Honorable cela, Excellence ceci, Excellence cela — l'indépendance avait vraiment déçu, et avec elle, Dieu qui l'avait envoyée » (Labou Tansi, 1979, p. 111) et « Voyez, cher ami, Monsieur le Ministre, ils m'ont mis son cœur grossier-là. — Ah ! vous savez, Monsieur le Président, cher ami, ce cœur-là… — Vous ne l'aurez jamais, Monsieur le Ministre, cher ami. C'est un cœur à deux coups. » (Labou Tansi, 1979, p. 168).

Dans le premier passage, on s'aperçoit évidemment l'énumération satirique des formules de déférence par dédoublement « Honorable ceci/Honorable cela, Excellence ceci/Excellence cela » révèle que la prolifération des titres est le signe de l'échec de l'indépendance, plus les formules d'honneur se multiplient, plus la réalité politique se dégrade.

Dans le second extrait, L'accumulation des formules de déférence diplomatique réciproque « cher ami, Monsieur le Ministre » / « Monsieur le Président, cher ami ») dans un dialogue sur une greffe cardiaque révèle le fonctionnement de la diplomatie néocoloniale : les titres et l'amitié formulaire encadrent une négociation sur des corps et des organes. Le code de déférence est le vêtement de la transaction néocoloniale.

3.3. La lettre paradoxale : un acte de résistance épistolaire

L'adresse paradoxale de la lettre, adressée à un destinataire qui ne la lira pas, constitue également une forme de résistance discursive dans le roman de Sony Labou Tansi. En signifiant qu'on sait qu'il refuse d'entendre, elle affirme la présence du discours même dans l'absence de réception, défiant la logique de silence imposée par le pouvoir tel que rendu par cet extrait : « Excellence. Nous savons que vous ne lirez pas cette lettre jusqu'au bout. Nous vous invitons pourtant à ce courage-là. Nous avons toujours dit (nous savons que nous avons raison) que la Katamalanasie est le pays de la mauvaise foi » (Labou Tansi, 1979, p. 135). En clair, l'ouverture de la lettre des Gens de Martial anticipe sa non-lecture par le destinataire, produisant une adresse paradoxale : on écrit à quelqu'un dont on sait qu'il ne lira pas. Cette circumlocution de l'adresse impossible est une figure de la résistance discursive : elle parle à celui qui refuse d'entendre, lui offrant le « courage » de l'écoute comme un défi diplomatique dont l'emploi, indique Jervis (1970, p. 117), « permet de maintenir un climat serein, d'émettre de sérieux avertissements qui ne risquent pas d'être mal compris, (…) et de dire des choses âpres sans provocation ni manque de politesse ». S'inscrivant dans cette même perspective de la pragmatique présupposée, Kerbrat-Orecchioni (1994, p. 71), s'appuie sur l'intention

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

du locuteur de charger ses dires de connotations différentes de celle qui est clairement posée. Il s'agit non seulement d'un acte indirect, mais est d'un « acte illocutoire posé par un énoncé dont la signification locutoire sert habituellement, en vertu de conventions pragmatiques, à poser un autre acte ».

En clair, toutes ces considérations permettent de constater que dans *La Vie et demie*, la résistance discursive se manifeste par l'emploi de plusieurs stratégies de détour ou d'instrumentalisation des discours révolutionnaires, telles que la subversion du vocabulaire officiel, la création de discours alternatifs ou la mise en exergue des contradictions dans la propagande. En effet, pour Sony Labou Tansi, toutes ces stratégies ont pour rôle de déstabiliser la logique de la domination linguistique, en proposant des espaces d'expression critique, et participent ainsi à la déconstruction de la propagande officielle en révélant ses incohérences et en favorisant l'émergence d'un contre-discours.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, *La Vie et demie* montre que Sony Labou Tansi construit une critique radicale du langage diplomatique comme instrument de la tyrannie postcoloniale. La mise en scène du protocole, la parodie constitutionnelle, la rhétorique cynique, la métaphore néocoloniale, ainsi que les stratégies d'esquive ou de déférence, illustrent la double fonction du langage : d'un côté, il sert à la violence, à la dissimulation et à la légitimation du pouvoir ; de l'autre, il ouvre des espaces de résistance, de contre-discours et de subversion.

Ce paradoxe souligne que la parole officielle, dans le contexte africain, est une arme à double tranchant. La satire de Labou Tansi montre que la contestation du langage, par le détournement, la dissimulation ou l'invention de formules alternatives, est une étape essentielle pour contester la légitimité de la tyrannie. La critique postcoloniale, en insistant sur la domination symbolique et langagière, met en lumière la nécessité de défaire la fabrication du consentement par la parole. Enfin, cette étude invite à réfléchir sur la capacité des acteurs contemporains à utiliser ces formes de résistance linguistique face aux nouveaux régimes autoritaires ou néocoloniaux, à l'heure où les médias numériques offrent de nouveaux espaces pour la contestation et la déconstruction du discours officiel.

Bibliographie

Balzacq T. et al. (2018), *Manuel de diplomatie*. Paris : Presses des Sciences Po.

Dacy E. (1997). « La tradition burlesque dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi ». In Mukala Kadima Nzuji et al (dir). *Sony Labou Tansi ou la quête permanente du sens*. Paris : L'Harmattan, p. 75-86.

Jervis R. (1970). *The Logic of Images in International Relations*. Princeton : Princeton University Press.

Kerbrat-Orecchioni C. (1994) « Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées », *Langue française*, 101, pp.57-71.

Labou Tansi S. (1979). *La Vie et demie*. Paris : Seuil.

Le Goffic P. (1981). *Ambiguïté linguistique et activité de langage. Contribution à une étude historique et critique des conceptions sur l'ambiguïté du langage et à*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'élaboration d'une théorie linguistique de l'ambiguïté, avec application au français, Paris : Université Paris VII, Thèse de linguistique.

Lombalé-Baré G. (1997). « Une lecture de *L'État honteux* : essai d'analyse syntaxique ». In Mukala Kadima Nzuji et al (dir). *Sony Labou Tansi ou la quête permanente du sens*. Paris : L'Harmattan, p. 107-123.

Maingueneau D. (1993). *Le contexte de l'œuvre litteraire*. Paris : Dunod.

Maingueneau D. (2013). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.

Moura J-M. (2013). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : PUF

Villar C. (2006). *Le discourt diplomatique*, Paris : L'Harmattan.

Wilhelm G. Grewe (1966). « Die Sprache der Diplomatie », *Merkur Zeitschrift für europäisches Denken,* Munich, XX. J.-G., n° 9, September 1966, p. 805-823.

Yila A. (1997). « L'œuvre de Sony Labou Tansi : une poétique de la modernité ». In Mukala Kadima Nzuji et al (dir). *Sony Labou Tansi ou la quête permanente du sens*. Paris : L'Harmattan, pp. 195-209.

Note bibliographique

Mathusalem Nganga-Mienanzambi est enseignant chercheur au parcours Arts à l'Université Marien Ngouabi. Depuis quelques années, il travaille sur les interactions de la littérature avec les arts et les autres médias. Il a publié l'*Écriture et intermédialité dans les fictions narratives de Henri Lopes* et des articles dans plusieurs revues scientifiques. Venu tard à une écriture plus personnelle, il a notamment publié des poèmes bilingues lari-français dans *Dis à la nuit qu'elle cache son visage (Anthologie de poésie multilingue français-langues du Congo)*. *Demain, ils m'entendront crier* est son premier recueil des poèmes.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

The Syntactic analysis of *Koyo* compound toponyms

Yvon-Pierre Ndongo-Ibara[1]
Université Marien Ngouabi
Yvon.ndongo-ibara@umng.cg
https://orcid.org/0000-0003-0181-421X

&

Divin Sauve Mianza Lekaka
Université Marien Ngouabi
divinsauvemianzalekaka@gmail.com
DOI: https://doi.org/10.55595/hjdj1r16

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Abstract: This paper presents a syntactic analysis of Koyo toponyms. It aims to identify the different categories of Koyo toponyms and to determine the syntactic patterns underlying their formation. Data were collected by questionnaire and interviews with native speakers of Koyo, and the analysis follows the Minimalist Program developed by Chomsky (1995 and subsequent work). The results show that Koyo toponyms share the same syntactic properties as other Determiner Phrases in the language in terms of collocation and merger, and that they fall into two basic types: phrasal toponyms and sentential toponyms. At the phrasal level, six patterns are attested: Noun+Noun, Noun+Preposition+Noun,Adjective+Noun,Noun+Number,Noun+Preposition+Adjective, and Quantifier+Noun. At the sentential level, Koyo toponyms take the form of simple sentences (imperative) or compound sentences (coordinate or subordinate clauses). These findings show that Koyo toponyms are not an isolated naming system but a crystallized subset of the ordinary phrase- and clause-structure of the language, in which syntax simultaneously encodes geographical reference and cultural memory.

Keywords: syntactic analysis, Koyo toponym, phrasal toponym, sentential toponym, merger.

[1] **Comment citer cet article:** Ndongo Ibara Y-P. et Mianza Lekaka D. S., (2026), « The Syntactic analysis of Koyo compound toponyms », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.318-333

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

L'analyse syntaxique des toponymes composés du *koyo*

Résumé : Cet article propose une analyse syntaxique des toponymes Koyo. Il vise à identifier les différentes catégories de toponymes Koyo et à déterminer les modèles syntaxiques qui sous-tendent leur formation. Les données ont été recueillies par des questionnaires et par dees entretiens avec des locuteurs natifs de la langue Koyo, et l'analyse est menée dans le cadre du Programme Minimaliste développé par Chomsky (1995 et après). Les résultats montrent que les toponymes Koyo partagent les mêmes propriétés syntaxiques que les autres syntagmes déterminants de cette langue en termes de collocation et de fusion, et qu'ils se répartissent en deux grandes catégories : les toponymes phrastiques et les toponymes propositionnels. Au niveau phrastique, six modèles sont attestés : Nom+Nom, Nom+Préposition+Nom, Adjectif+Nom, Nom+Nombre, Nom+Préposition+Adjectif et Quantificateur+Nom. Au niveau propositionnel, les toponymes Koyo prennent la forme de phrases simples (impératives) ou de phrases composées (propositions coordonnées ou subordonnées). Ces résultats montrent que les toponymes Koyo ne constituent pas un système de dénomination isolé, mais un sous-ensemble cristallisé de la syntaxe ordinaire de la langue, où la structure grammaticale codifie à la fois la référence géographique et la mémoire culturelle.

Mots clés: analyse syntactique, toponyme Koyo, toponyme phrastique, toponyme propositionnel, fusion.

Introduction

Koyo language has been subject to a number of studies related to its theoretical description (Ndinga-Oba 2003, Ganzania 1972, Ikemou 2010, Ndongo-Ibara 2018, Ondze 1999) and sociolinguistic study (Elenga 2019, Nguia Oniangue 2020, Idoukou 2000, 2001 et 2007, Lheyet Gaboka 1951, Aïssi et al. 1985). As things stand, there are very few studies on Mbosi onomastics: Obambe Mesmin (2023) deals with toponyms and anthroponyms drawing data from the Oyo district, Okoko (2020) analyses Akwa anthroponyms, Ndinga-Mbo (2004) provides an overview of Mbosi onomastics, and Nguia-Oniangue (2010) approaches Koyo anthroponyms compared with English nouns.

None of these studies, however, addresses the internal syntactic structure of Koyo toponyms as such: existing work is either descriptive-theoretical (phonology, morphology, nominal classes) or oriented toward anthroponyms and general onomastic overviews, leaving the constituent structure of Koyo place names largely undescribed. This gap constitutes the problem addressed in this paper: how is the syntax of Koyo toponyms organized, and to what extent does it draw on, or depart from, the ordinary phrase- and clause-structure of the language? More specifically, this paper asks the following research questions: (1) What are the different categories of Koyo toponyms? (2) What are the different syntactic patterns of Koyo toponyms?

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

The objective of this paper is twofold: firstly, to identify and categorize the different types of Koyo toponyms; secondly, to determine the syntactic patterns underlying their formation, in order to reveal, through language, the cultural identity of the Koyo people. Toponyms indeed carry cultural and linguistic heritage worthy of attention for safeguarding and promoting cultural values, and this study broadens the scope of onomastic studies conducted within the Mbosi linguistic community.

On the basis of the literature reviewed above and of a preliminary observation of the data, two hypotheses are formulated. Firstly, Koyo toponyms are not built on a distinct "toponymic grammar" but share the same syntactic features as other Determiner Phrases of the language in terms of collocation and merger. Secondly, Koyo toponyms fall into two structural types, phrasal and sentential: at the phrasal level, they are expected to instantiate patterns such as Noun+Noun, Noun+Preposition+Noun, Adjective+Noun, Noun+Number, Noun+Preposition+Adjective, and Quantifier+Noun; at the sentential level, they are expected to instantiate simple sentences (imperative) and compound sentences (coordinate or subordinate clauses).

To test these hypotheses, the analysis of the syntactic properties of Koyo toponyms will be carried out in two sections, focusing on phrasal toponyms and sentential toponyms respectively.

Theoretical Framework

This study is grounded in Chomsky's Minimalist Program (MP) (Chomsky 1995 and subsequent work), a framework that reduces syntactic derivation to the operation Merge, which combines two syntactic objects lexical items or already-Merged constituents into a larger unit while preserving each element's core properties. Within this framework, Determiner Phrases (DPs), Noun Phrases (NPs), and clauses are built bottom-up through successive applications of Merge, in accordance with the syntactic and selectional properties of their heads. This paper treats Koyo toponyms as regular products of this same combinatorial system: rather than instantiating a special "toponymic syntax," they are ordinary NPs, QPs, PPs, or clauses of the language, which have undergone a process of nominalization, or crystallization, to become fixed proper names of geographical places.

Because a place name may originate either from a nominal constituent or from a full sentence, the analysis distinguishes two derivational types: phrasal toponyms, built through the Merge of a head noun with one or more modifiers (another noun, a prepositional phrase, an adjective, a numeral, or a quantifier), and sentential toponyms, built through the Merge of a verb with its arguments, forming an imperative, declarative, or coordinate clause subsequently reanalysed as a proper name. In both cases, the resulting expression retains the constituent order predicted by Koyo phrase structure, even though its function has shifted from a compositional description to a rigid designator.

This syntactic framework is complemented by an onomastic perspective, according to which toponyms are not neutral labels, but rather linguistic signs that encode memory, identity, and worldview (Di Méo 2001; Crystal 2010; Kadmon 2000; Tent and Blair 2009; Anderson 2007; Ainiala, Saarelma, and Sjöblom 2012). Combining these two perspectives makes it possible to describe, for each Koyo toponym, both its

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

syntactic derivation within the Minimalist Program and the cultural or historical motivation underlying its formation. These are the analytical tools used in the following sections to identify the categories and syntactic patterns of Koyo toponyms.

Corpus and Methodology

The analysis is based on a corpus of Koyo toponyms referring to villages, ponds, forests, and other geographical features of the Mbosi-speaking area in the Republic of Congo, as presented in examples (1) to (12). Each toponym in the corpus is accompanied by its literal gloss, its constituent segmentation, and, where available, information on the circumstances or motivations of its attribution.

Data were gathered through two complementary techniques: a questionnaire administered to native speakers of Koyo, designed to collect toponyms together with their meaning, pronunciation, and origin; and interviews conducted with native speakers, which made it possible to clarify the etymology, internal structure, and cultural background of each name, and to verify its acceptability as an attested place name within the community.

Each toponym collected was then segmented into its constituent morphemes and parsed according to the syntactic category of its parts (N, A, P, Num, Q, V). The resulting examples were classified into two broad types, phrasal and sentential toponyms, and further grouped into recurrent syntactic patterns within each type. Each pattern is illustrated with representative examples and analysed by means of tree diagrams, within the Minimalist Program outlined in the Theoretical Framework.

1. Phrasal Toponyms

An NP Toponym is a place name formed as a noun phrase, commonly structured around a head noun, with or without modifiers. Here, I am going to analyze these toponyms based on their syntactic construction types.

1.1. Noun+Noun Toponyms

A “Noun+Noun Toponyms” is a place name composed of two nouns (substantives), often linked by a determinative or descriptive relationship. As illustrated below:

(1) (a)- Koyo ngandza. “The village of Ngandza.”
N | N |
Village ngandza

(b)- Ingyè ongalé. “The town of Ingyè.”
N | N |
Ingyè town

(c)- Onga baro. “The owner of people.”
N | N |
Owner people

(d)- Mbɔmɔ ɛsɛ́lɛ́. “A unfit python.”
N | N |

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

Python unfit

In toponymy, 'Noun+Noun' refers to a type of compound toponyms where two nouns are combined to form a place name. This structure commonly indicates a relationship between the two elements, where one noun often modifies or specifies the other. From the example in (1a), the toponymic expression "Koyo Ngandza" results from the collocation of two proper nouns: "Koyo", likely an anthroponymic name, and "ngandza", also a proper noun referring to a former clan chief. From a syntactic perspective, this construction follows a Noun + Noun order, which is common in Bantu languages, where the first noun (Koyo) functions as a modifier of the second (ngandza), which serves as the semantic nucleus. Thus, the constituent order places the identifying noun (Koyo) in the initial position, followed by the honorific or referential noun (ngandza), suggesting a relationship of belonging, origin, or commemoration.

In 1(b), the expression "Ingyè ongalé," derived from the Koyo nominal syntactic structure composed of two constituents namely: the noun "Ingyè," which refers to a wild fruit, followed by the noun "ongalé," meaning "city." The constituent order follows the typical syntactic patterns of Bantu languages, whereby the head noun precedes its modifier in compound nominal groups. Thus, "Ingyè" functions as the nominal nucleus (the main referent), while "ongalé" serves as a contextual specification or appositive, acting as a locative determiner. The whole constitutes an exocentric toponymic construction, where the meaning transcends the mere sum of its parts and instead refers to a specific referential reality: a former village that has become a quarter of Owando. This compound name therefore adheres to a syntactic order of the N1 + N2 type (Noun + Noun Complement or Appositive), which is characteristic of geographical naming practices in this language.

In 1(c), "Onga baro" is drawn from a syntactic order characteristic of possessor–possessed structures. Here, "Onga" (the possessor) precedes "baro" (people), indicating a N1 (possessor) + N2 (possessed) construction. This structure highlights a relationship of possession or authority: "Onga baro" literally means "the owner of people" or "the responsible people." It reflects a constituent order in which the determining noun or the primary referent (the possessor) comes before the determined noun (the possessed), marking both a syntactic and semantic hierarchy. Thus, the name "Onga baro," as applied to the pond of the village Ibonga la Ewoli, implies that this place is associated with a figure of authority or ownership over the surrounding people or community, and exemplifies a [N1 + N2] syntactic pattern centered on a possessive relationship.

In 1(d), the expression "Mbɔmɔ ɛsɛ́lɛ́" is a binary nominal structure composed of two juxtaposed nouns; "Mbɔmɔ" (python) and "ɛsɛ́lɛ́" (inept/inapt). Syntactically, it consists of a head noun followed by a modifying noun, where "ɛsɛ́lɛ́" functions as a restrictive apposition or semantic specification of "Mbɔmɔ." The noun phrase follows a Noun + Semantic Determiner order, which is common in many Bantu languages, where the second element specifies or qualifies the first without the use of a grammatical particle. Literally translated as "inapt python," the expression suggests a powerful yet incapacitated creature, which justifies its toponymic use: a python that remains passive, confined to a particular pond, hence the attribution of this name. The constituent order reveals a descriptive structure with an identificatory function, marking a characterizing relationship.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

To sum up with the example (1), the toponymic constructions Koyo ngandza, Ingyè ongalé, Onga baro, and Mbɔmɔ ɛsɛ́lɛ́ illustrate fundamental syntactic and semantic patterns characteristic of Bantu languages, notably the Noun + Noun structure. These constructions function as compound toponyms that encode relationships of possession, identity, and commemoration. Such naming practices serve not only geographical designation, but also sociocultural memory and symbolic authority.

As observed by Guy Di Méo (2001:115): "*Place names are much more than just coordinates; they are bearers of memory and identity*." This insight applies to Koyo ngandza, where the commemorative reference to a former clan chief embeds a collective memory into geographic space. According to David Crystal (2010:275): "*Toponyms often carry a semantic load that reveals historical, cultural, or political influences*." In fact, Ingyè ongalé exemplifies how lexical meaning extends beyond literal interpretation to symbolize a shift in spatial function, from wild fruit territory to urban settlement. Furthermore, Naftali Kadmon (2000:83) asserts that: "*Toponyms can express ownership or sociopolitical structures when structured around possessive constructions*." This is clearly reflected in Onga baro, where the syntactic order reveals a possessive hierarchy symbolizing governance or dominion. The following tree illustrate the N+N Koyo toponym at syntactic level.

(2).

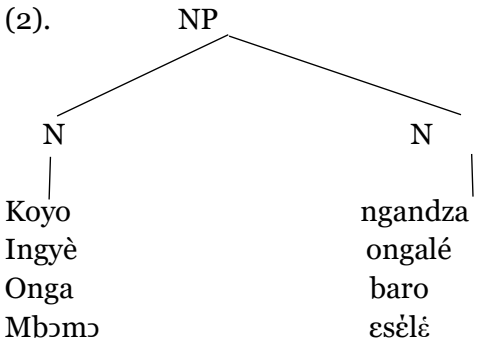

1.2. Noun+Preposition+Noun

The "Noun+Preposition+Noun" structure is a common grammatical construction in ɛmbɔsi language. It typically consists of two nouns connected by a preposition. To illustrate:

(2) (a)- Iwá la baro. "The death of people."
N P N
Death of people
(b)- Iliwɔ la ayíndá. "The holes of misfortunes."
N P N
Holes of misfortunes
(c)- Akúrú ma okaso. "The pillars of bridge."
N P N
Pillars of bridge
(d)- Ondào ya ngɔki. "The house of crocodile."

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

	N	P	N	
	house	of	crocodile	
(e)-	ɔkyɛsu	ma	alunda.	“The stream of alunda herbs.”
	N	P	N	
	Stream	of	alunda herbs	

This structure is often used to express relationships, actions, or concepts between the two nouns. To conclude the example (2), the Koyo language, like many African languages, exhibits a distinctive syntactic structure regarding its noun phrases**,** characterized by a **Noun+Preposition+Noun pattern**. This structure is used in various expressions with symbolic and cultural significance, reflecting the deep ties between language and environment. The noun phrase “Iwá la baro” (the death of people) illustrates how place names are often imbued with historical or social contexts. Similarly, “Iliwɔ la ayíndá” (the holes of misfortunes) metaphorically designates a location marked by tragedy, while “Akúrú ma okaso” (the pillars of the bridge) shows a post-nominal genitive construction, denoting a spatial or historical relationship. “Ondào ya ngɔki” (the house of the crocodile) and “ɔkyɛsu ma alunda” (the stream of alunda leaves) highlight possessive constructions, with the head noun followed by a genitive complement.

(3).

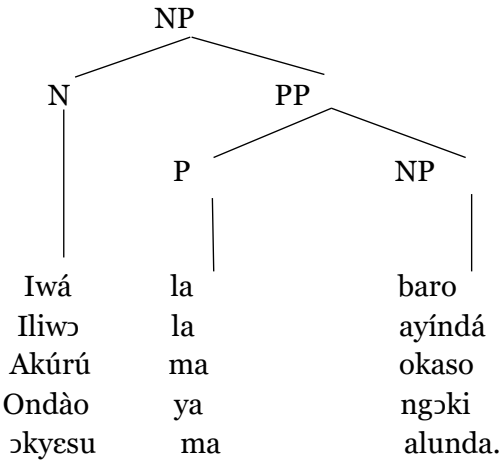

1.3. Adjective+noun

The “Adjective+noun” is a very common grammatical structure in English (and also in French), and rare in Koyo, wherein an adjective precedes a noun in order to qualify or modify it. Let’s consider:

(4)	(a)- Atsè	púmbà.		“A small stream.”
	A	N		
	Small	stream		

In the example in (4), the noun phrase "Atsè púmbà" consists of two main constituents arranged in a pre-nominal order, which is typical of many Bantu languages: the adjective "Atsè" (small) precedes the noun "púmbà" (stream), thereby forming an [A

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

+ N] syntactic structure. This combination reflects an attributive order in which the qualifying adjective immediately modifies the noun, reinforcing the image of a stream that, although small in size, is of great value. The structure conforms to a constituent order in which the adjective, occupying the initial position, serves as a descriptive epithet that precedes and specifies the central noun, in this case a concrete common noun. The resulting noun phrase functions as a proper name assigned to the stream, motivated by empirical observation concerning its size and richness.

(5).

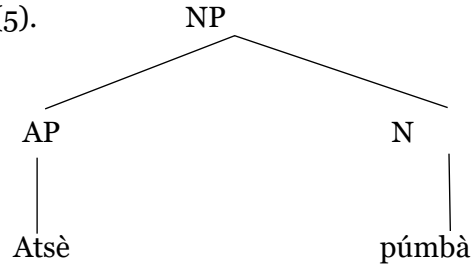

1.4. Noun+Preposition+Adjective

The structure “Noun+Preposition+Adjective” is exceedingly rare and generally considered ungrammatical in Koyo, as adjectives typically either precede or follow nouns, but do not directly follow prepositions in this specific structure. As illustration:

(6) (a)- Móà ma olà. “A long dam.”
N P A
Dam of long

In 6(a), the expression "Móà ma olà" follows a syntactic order typical of languages with a Nominal + Preposition + Adjective structure. In this structure, "Móà" functions as the head noun, that is, "the dam." It is followed by the preposition "ma", which introduces a noun complement. This complement is formed by the qualifying adjective "olà", meaning "long." Thus, the adjective does not directly modify the noun, but it is mediated by a grammatical link introduced by the preposition. The entire phrase "Móà ma olà" can therefore be syntactically interpreted as a complex noun phrase, where the main noun "Móà" is specified by a determiner complement introduced by "ma" and qualified by "olà", which could be literally translated as "a long dam."

(7).

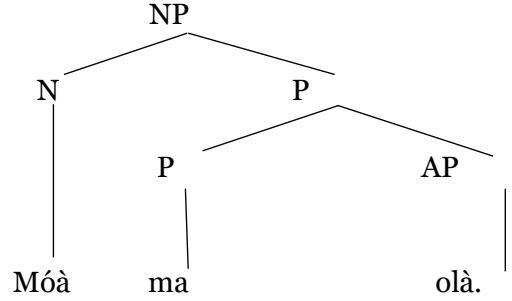

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

1.5. Noun+Number Phrase

A [Noun+Number phrase] or (noun phrase with a number) is a grammatical construction in which a common noun is followed by a number. Let's consider the illustrations below:

(8) (a)- Ipònga tsambɔ. "The seven holes."
N | NumbP
Holes seven
(b)- Indàó ibá. "The two houses."
N | NumbP
Houses two
(c)- Akàmbo ába. "The two parts."
N | NumbP
Parts two

In 8(a), "Ipònga tsambɔ," has the following constituents notably "Ipònga" "holes" and functions as the head noun and "tsambɔ," which is a numeral quantifying the noun "Ipònga," meaning "seven." In terms of constituent order, "Ipònga" (the base noun) precedes "tsambɔ" (the quantifier), following a standard structure in Bantu languages where the base noun generally comes first, followed by the numerical attribute. Thus, it refers to a pond with precisely seven holes, with the numerical attribute "seven" specifying the number of holes in the pond.

In 8(b), the term "Indàó Ibá," composed of "Indàó" (houses) and "Ibá" (two). It follows a syntactic order in which the noun "Indàó," is accompanied by the quantifier "Ibá." In this structure, "Indàó" functions as the main noun, representing the object or location, while "Ibá," modifies the noun by specifying the quantity (two). The construction "Indàó Ibá" indicates a modification relationship in which "Ibá" quantifies and specifies the number of houses, translating to "the two houses." By applying this analysis to a pond, we understand that the name "Indàó Ibá" refers to a pond with two holes, a specific characteristic of the location. The order of constituents therefore reflects a hierarchy where the main noun (Indàó) is modified by a numeral determiner (Ibá), a normal construction in Koyo nominal structures.

In 8(c), the expression "Akàmbo abá", constructed according to the typical syntactic order of Bantu languages, such as a Noun + Numeral Determiner structure, where "Akàmbo" (a common noun meaning "the shares") precedes "abá" (a numeral meaning "two"). This sequence highlights a Noun + Modifier order. The plural noun "Akàmbo" functions as the head of the noun phrase, while "abá", in a post-nominal position, serves as a quantitative determiner, providing numerical specification. The resulting noun phrase refers to a defined entity: "the two shares." As a toponym, "Akàmbo abá" functions as an autonomous noun phrase, encapsulating both a geographical reality (the forest) and a social history (the division between two clans), while adhering to the canonical syntactic order of Bantu languages, in which modifiers generally follow the noun.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

To summarize the example (8), The syntactic structures of the toponyms Ipònga tsambò, Indàó Ibá, and Akàmbo abá highlight a common Bantu morphosyntactic pattern: the noun precedes its numeral modifier, forming a post-nominal quantifier in these languages. This structure reflects linguistic rules, as well as encodes social, cultural, and spatial meanings embedded in toponymic expressions.

As observed by Githiora (2002:81): "*the postposition of numerals to head nouns is a syntactic hallmark of most Bantu languages, reflecting their typological consistency across dialects*." In Ipònga tsambò, the noun Ipònga anchors the meaning while tsambò qualifies it, denoting a tangible geographic feature marked by quantifiable attributes. This morphosyntactic phenomenon also aligns with Kadmon's (2000:47) assertion that: "*toponyms are linguistic fossils that preserve the grammar and worldview of a speech community*." In the case of Akàmbo abá, the name encapsulates not only a numerical concept, but also a historical and socio-political division, giving linguistic substance to cultural memory. Furthermore, as Tent and Blair (2011:159) argue: "*the syntactic structure of toponyms (especially compound names) frequently reveals underlying cognitive models of space and categorization in non-Western systems*." The examples discussed here fit into this model: each term indexes a specific feature (holes, houses, shares) and links to social facts (number of entities, clan divisions, or location type). Thus, toponymic structures such as Ipònga tsambò, Indàó Ibá, and Akàmbo abá provide a door into syntactic norms, but more importantly, they serve as cultural signifiers, rooted in quantitative, spatial, and historical realities encoded in the grammar of a people.

(9).

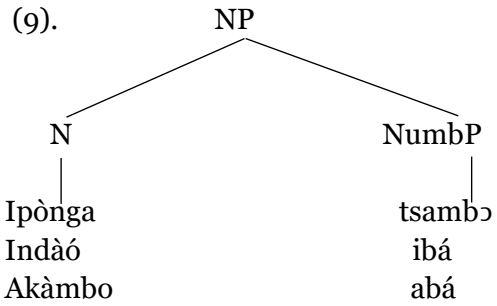

1.6. Quantifier+Noun

The expression [Quantifier+Noun] refers to a grammatical structure in which a **quantifier** precedes a **noun** to indicate a quantity or measure. As illustration:

(10) (a)- íyí ihàa. "Many acutirostre microctenopoma fish."
Q N
Many acutirostre microctenopoma

(b)- Omɛ mwɛngɛ. "Many hepsetus fish."
Q N
Many hepsetus

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

From the example (10a), the expression “íyí ihàa” follows a syntactic in which the quantifier generally precedes the noun it determines. In this sequence, “íyí” (a quantifier meaning “many” or “a lot”) functions as a modifier of the noun “ihàa” (a common noun referring to the acutirostre fish Microctenopoma), forming a quantifier phrase. The constituent order is, therefore, [Quantifier+Noun], that reflects a syntactic structure typical of many Niger-Congo languages, where nominal expansion adheres to a logic of expanding determination. From the most general element (quantity) to the most specific (the nominal head). This structure, “íyí ihàa” exemplifies a process of toponymic nominalization motivated by the high presence of the species in the area.

In 10(b), the expression “Omɛ mwɛngɛ,” derived from syntactic structure based on a fixed constituent order: [Quantifier Determiner + Noun]. The term “Omɛ” functions here as a quantifier or possessor, translatable as "many" or "owner of," and directly precedes “mwɛngɛ,” which refers to the hepsetus fish. Thus, “Omɛ mwɛngɛ” literally means "the one who has many hepsetus" or "the place where hepsetus are abundant," a toponymic designation motivated by empirical observation of the abundance of this species in a pond in the village of Ibonga la Ewoli.

To conclude with the examples in (10), the toponymic expressions "íyí ihàa" and "Omɛ mwɛngɛ" reflect linguistic patterns typical of Niger-Congo and Bantu language families, where the constituent order [Quantifier + Noun] or [Determiner + Noun] is prevalent. These structures highlight how ecological features of a given environment (such as the abundance of specific fish species) can be encoded in place names through nominal constructions. The presence of quantifiers like *íyí* ("many") and *Omɛ* ("owner of" or "many") reveals the socio-cognitive role of language in mapping environmental knowledge onto geographical space.

(11).

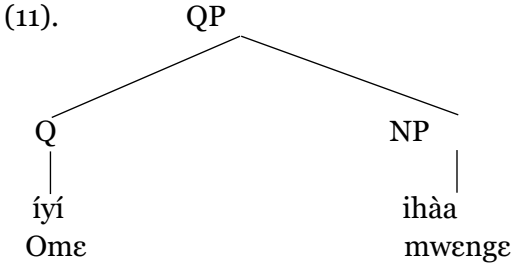

2.2. Sentential toponyms

This subpart discusses the syntactic analysis of sentential toponyms in Koyo. For instance:

(12) (a)- Kwɛrɛ opango. “Cut a cane.”
V N
Cut cane

(b)- Dzà nima. “Eat and don’t share.”
V V
Eat not give

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

(c)- Ebòndzi angɔmɔ. "He who broke long drums."
V N
Broke drums
(d)- Abomi oyàa ngè. "If you die there, people wouldn't know."
V V A
You are killed, you become silent
(e)- Tɛmɛ kirina. "The plain of market or meeting."
V V
Leave, sell each other

In 12(a), the expression "Kwɛrɛ opango" is an imperative sentence composed of two main constituents: a verb in the imperative mood ("Kwɛrɛ", meaning "cut") and a noun complement ("opango", meaning "a cane"). The word order follows the typical imperative structure in Koyo, which is V + NP (verb + noun), with no overt subject pronoun, something commonly observed in imperative constructions. This structure conveys a command addressed to an implicit interlocutor. Syntactically, "Kwɛrɛ" functions as the predicate, while "opango" serves as the direct object of the verb.

In 12(b), the expression "Dzà nima" is a verbal construction composed of two main constituents: the conjugated verb "Dzà", meaning he/she has eaten (affirmative verbal form in the third person), followed by "nima", which can be analyzed as a negative imperative or subjunctive verb form meaning do not share. Syntactically, "Dzà nima" presents a juxtaposition of two predicates without a conjunction, thus forming an elliptical or implicit phrasal structure, closely resembling an asyndetic complex sentence. The word order is verb 1 (affirmative) + verb 2 (negative imperative), creating a contrast or ironic structure: he eats, but does not share. This structure results from a nominalization process of a verbal phrase, producing a toponym with a metonymic or expressive meaning that designates a remote, difficult-to-access, and inhospitable forest (it "eats," but "does not share").

In 12(c), the "Ebòdzi angɔmɔ", could be broken down into two main constituents: the verb "Ebòdzi" (to break, here in the past tense), functioning as a predicate, and the noun phrase "angɔmɔ" (the long drums), which serves as a direct object. The word order follows a verb-object (V-O) structure, typical of languages with V-O word order. Although it is fixed as a proper noun, this construction can be analyzed as a simple declarative verbal sentence of the assertive and active type: Implicit Subject + Verb (Ebòdzi) + Object (angɔmɔ), where the subject is not explicitly stated, but implied (e.g., "someone broke the long drums"). Thus, "Ebòdzi angɔmɔ" exemplifies a toponymic nominalization derived from a complete verbal sentence, crystallized into a verbal phrase that has become a proper name.

In 12(d), the expression "Abomi oyàa ngè," is composed of three main constituents: "Abomi," a verbal form derived from the verb eboma (to kill or to die), here used in a conditional or passive sense ("would have been killed" / "would die"); "oyàa," a verb conjugated in the non past tense, second person singular, from eyàa (to become: "you become"); and "ngè," an adjective meaning "calm." The syntactic order is [V1 – V2 – A], which deviates from the canonical SVO order due to the particular enunciative function of the phrase. It appears as an exclamatory-declarative role with proverbial or

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

metaphorical value. The sentence is a complex predicative structure, elliptical in subject, with the subject likely implied and generic ("someone," "one"). Semantically, it expresses a tragic consequence or observation: "When one dies, you become calm," highlighting the peace associated with death.

In 12(e), the sentence "Tɛmɛ kirina," formed by two verbs in a nominalized construction, is syntactically composed of two juxtaposed verb constituents: "Tɛmɛ" (a conjugated verb meaning "to leave" or "to part") and "kirina" (a lexical verb meaning "to mutually sell or trade"). The word order follows a V1 + V2 structure, where V1 denotes an act of separation (leaving a place or people), followed by V2, which signifies an interaction involving exchange or commerce. This verbal juxtaposition yields a justaposition of verbs used in a toponymic sense to designate a forest or a communal meeting place. The implicit sentence that can be reconstructed is a nominal declarative type with a descriptive value: Tɛmɛ kirina = "a place from where one departs to trade," or "a place of exchange between those who part ways."

To conclude with (12), the analysis of these Koyo toponyms reveals a rich interplay between syntax, semantics, and pragmatics in the process of toponymic nominalization. These place names are not mere labels, but they are linguistic artifacts, encoding historical memory, cultural beliefs, and social behaviors through compact, yet expressive verbal structures. They stem from verbal clauses or elliptical sentences, often lacking explicit subjects, but conveying full predicative meanings, making them living testimonies of a people's interaction with their environment.

As Tent and Blair (2009:77) explain: "*Toponyms can be seen as linguistic fossils, encapsulating past events, speech patterns, and naming motivations in condensed, crystallized forms*." This supports the idea that Koyo names like "Dzà nima" and "Abomi oyàa ngè" do more than identify, they narrate and evaluate. Moreover, Ainiala, Saarelma, and Sjöblom (2012:115) affirm that: "*Names are not merely referential devices, but also reflect syntactic patterns and semantic innovations characteristic of natural language in social use*." This is obvious in "Tɛmɛ kirina," where the name encapsulates movement and commerce in a compact, descriptive verbal phrase. In addition, Anderson (2007:173) emphasizes the intercultural importance of toponyms, stating that: "*Across languages, toponyms can serve as metaphors, mini-narratives, or condensed instructions for social behavior or geographic knowledge*." The Koyo expression "Kwɛrɛ opango," may be interpreted as a directive, a memory of action, or a symbolic marking of territorial practices. Koyo toponyms are part of a broader typological pattern where linguistic economy, cultural relevance, and syntactic creativity converge. They represent toponymic crystallizations of speech, functioning both as geographic identifiers and semantic capsules of social knowledge.

Conclusion

This paper set out to identify the categories of Koyo toponyms and to determine the syntactic patterns underlying their formation, within the framework of Chomsky's Minimalist Program. The analysis confirms the hypotheses formulated in the introduction: Koyo toponyms are not derived from an autonomous "toponymic grammar," but instantiate the ordinary phrase- and clause-structure of the language, crystallized into fixed proper names.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

With respect to the first research question, two structural types were identified: phrasal toponyms, built on a nominal head expanded by another noun, a prepositional phrase, an adjective, a numeral, or a quantifier, and sentential toponyms, built on imperative or coordinate/elliptical clauses.

Regarding the second research question, six syntactic patterns were attested at the phrasal level (Noun+Noun, Noun+Preposition+Noun, Adjective+Noun, Noun+Number, Noun+Preposition+Adjective, Quantifier+Noun), while sentential toponyms instantiate simple imperative sentences as well as compound, juxtaposed, or elliptical clause structures.

The analysis of phrasal toponyms, structured around patterns such as Noun+Noun and Noun+Preposition+Noun, illustrates the way relationships of possession, description, and quantification are encoded in language. These syntactic forms reflect the community's understanding of spatial relationships and social hierarchies, showcasing how language acts as a vehicle for cultural memory.

Sentential toponyms, which encapsulate verbal phrases into concise names, reveal an additional layer of meaning. These names often carry metaphorical or narrative significance, linking the toponyms to the community's historical experiences or cultural beliefs. For example, names that express actions or commands not only identify locations, but also evoke the stories and practices associated with them, reinforcing the connection between language and lived experience.

Most Koyo toponyms are descriptive because they provide physical and semantic features of a given geographical place. In addition, some Koyo toponyms reveal linguistic, historical, and symbolic patterns, since naming reveals a given people's beliefs, historical memory, and linguistic marks.

Beyond its contribution to the grammar of Koyo, this study opens avenues for further research: extending the corpus to other categories of place names, such as anthroponyms, hydronyms, and oronyms, collected across the wider Mbosi-speaking area, and comparing the syntactic patterning of Koyo toponyms with that of other Bantu languages of the C20 group, in order to determine to what extent toponymic nominalization follows shared regional patterns or is specific to Koyo.

References bibliographiques

Ainiala,T., Saarelma, M., and Sjöblom, P. (2012). Names in Focus: An Introduction to Finnish Onomastics. *Helsinki: Finnish Literature Society*,

Aissi, A., Bafouetela, R., Essakomba, J., Ndinga-Mbo, A-C. (1985). La chefferie en pays koyo. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, p.88-105.

Anderson, J. (2007). *The Grammar of Names*. Oxford: Oxford University Press.

Chomsky, N. (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge. Mass.: The MIT Press

Crystal, D. (2010). *The Cambridge Encyclopedia of Language* .Cambridge: University Press.

Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Nathan-Université, collection Fac. Géographie, Paris, éd. Nathan.

Elenga, H-B. (2019). *Otote chez les Koyo de la République du Congo, Essai d'analyse sociologique*. Thèse, doctorat unique de sociologie, Université Marien Ngouabi Brazzaville.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Elenga, H-B., Alongo, Y.R.-G.,Nguia Oniangue, G-C., Itoua Okemba, J. (2020). Between the Expression of Violence and Education for Citizenship: The Koyo Song by the Example of Ekongo. *International Journal of Social Relevance & Concern,* Vol.8 (4) : 32-42.

Ganzania, R. (1972). *Aspects phonologiques et morphologiques du Koyo*. Thèse de doctorat, Grénoble, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

Githiora (2002). *Kenya's Toponymy and Linguistic Geography*. Nairobi : Nairobi University Press.

Idoukou, C. (2000). Awele ou thrènes chez les Koyo. Mémoire de Maîtise, Université Marien Ngouabi.

Idoukou, C. (2001). La danse folklorique en pays koyo : cas du Kébé-Kébé. Mémoire de CAPES, Université Marien Ngouabi.

Idoukou, C. (2007). Danse d'inities et danse de profanes en pays koyo: cas d'ikyɛghɛ et d'ɛlɛmbɛ, Mémoire de DEA, Université Marien Ngouabi.

Ikemou, R-P. (2010). *Description phonologique du Koyo-nganza, parler bantu du groupe C20*. Mémoire de Maîtrise, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.

Itimbou, A. B.R. (1997). Pouvoir et société en pays Koyo. Mémoire du CAPES, Université Marien Ngouabi

Kadmon, N. (2000). *Toponymy: The Lore, Laws and Language of Geographical Names*. Vantage Press.

Lheyet-Gaboka, M.(1951). La fête des jumeaux chez les Kouyou, *Revue Liaison*, p. 30-31.

Ndinga Mbo, A.-C. (2004). *Onomastique et histoire au Congo-Brazzaville*, L'Harmattan, Paris.

Ndinga Oba, A. (2003). *Les langues bantoues du Congo Brazzaville: étude typologique des langues du groupe C20 (mbɔsi ou mbochi). Tome 1&2*. Paris. L'Harmattan.

Ndinga-Oba, A.(1995). Les Classes nominales en Koyo. Langue Bantu de la zone C-Congo," ms., Brazzaville.

Ndongo-Ibara, Y-P. (2018). L'étude comparative du koyo et d'embosi. *Humanités Gabonaises*, p.7-32.

Nguia Oniangué, G. C. (2017). *A Sociolinguistic Analysis of English and Koyo Names*, Thèse de Doctorat Unique, FLASH-UMNG.

Nguia-Oniangue, C- G. (2008) A Comparative Study of the Koyo Sub-Dialects and English. Mémoire de Maîtrise, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

Obambe, G.-M. (2023). *Investigating Onomastics of Ambɔsi people: A Case Study of Oyo district*. Thèse de Doctorat Unique, Université Marien Ngouabi.

Okoko, S.-M. (2021). *Etude ethnolinguistique de l'anthroponymie Akwa*. Thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

Ondze, R- M. (1999). The Phonological Analysis of the Koyo Language. Mémoire du CAPES, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.

Tent and Blair (2009). Motivations for Naming: A Toponymic Typology. Australian National Place Name Survey. Technical Paper N0.2 South Yurramurra: Placenames Australia Inc.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.318-333

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.334-342

Adjunction in *Mbere* Verb Phrase

Yvon-Pierre Ndongo Ibara[1]
Université Marien Ngouabi, Congo
Yvon.ndongo-ibara@umng.cg
https://orcid.org/0000-0003-0181-421X

&

Dasty Chedel Ekori Tsoloboa
Université Marien Ngouabi, Congo
Ekoridasty2@gmail.com
DOI: https://doi.org/10.55595/na38c183

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %** .

Abstract: This paper examines the syntactic distribution of verb adjuncts in Mbere, a Bantu language spoken in Congo-Brazzaville. It aims to identify the categories that function as verb adjuncts in Mbere and to determine whether their movement within the sentence obeys a universal principle of free recursiveness or is instead constrained by parametric variation. Data were collected through participant and non-participant observation, interviews, and introspection, and the analysis is conducted within Chomsky's Minimalist Program (MP). The results show that adjuncts in Mbere are realized as adverbial phrases (AdvPs) and prepositional phrases (PPs). When the adjunct merges as an adverb, its distribution depends on the type of adjunct. If it is a temporal adverb, the distribution is free (final, middle, and initial positions). However, if it belongs to another category of adverb, the only attested position is final. If the adjunct occurs as a prepositional phrase, it can merge either in final or initial position, but not in the middle. These findings indicate that the recursiveness of adjuncts is not a universal property but rather a parametric one: in some languages their distribution is free, while in others, such as Mbere, their distribution is subject to specific distributional constraints.

Keywords: adjuncts, merger, movement, Mbere, distribution.

[1] **Comment citer cet article:** Ndongo Ibara Y-P. et Ekori Tsoloboa D. C., (2026) « Adjunction in *Mbere* Verb Phrase », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.334-342

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.334-342

Adjonction dans l'expression verbale *Mbere*

Résumé : Cet article porte sur la distribution syntaxique des compléments verbaux (adjuncts) en Mbere, une langue bantoue parlée au Congo-Brazzaville. Il vise à identifier les catégories qui fonctionnent comme compléments verbaux en Mbere et à déterminer si leur mouvement au sein de la phrase obéit à un principe universel de récursivité libre ou s'il est plutôt soumis à une variation paramétrique. Les données ont été recueillies par observation participante et non participante, par entretiens et par introspection, et l'analyse est menée dans le cadre du programme minimaliste de Chomsky (MP). Les résultats montrent que les compléments verbaux en Mbere se réalisent sous forme de syntagmes adverbiaux (AdvPs) et de syntagmes prépositionnels (PPs). Lorsque le complément apparaît comme adverbe, sa distribution dépend de la nature du complément. S'il s'agit d'un adverbe temporel, la distribution est libre (positions finale, médiane et initiale). En revanche, s'il s'agit d'une autre catégorie d'adverbe, la seule position attestée est la finale. Si le complément apparaît comme syntagme prépositionnel, il peut être distribué en position finale ou initiale, mais pas en position médiane. Ces résultats montrent que la récursivité des compléments verbaux n'est pas une propriété universelle mais plutôt paramétrique : dans certaines langues, leur distribution est libre, tandis que dans d'autres, comme le Mbere, elle est soumise à des contraintes distributionnelles spécifiques.

Mots clés : complément verbal, combinaison, mouvement, Mbere, distribution.

Introduction

This paper considers a syntactic analysis of verb adjunct merger in Mbere, a Bantu language spoken in Congo Brazzaville. Put otherwise, it concerns how verb adjuncts are distributed and how they undergo movement from their logical position (within the verb phrase) to their phonetic position (outside the latter) within a Mbere sentence. The literature on adjuncts stipulates that adjuncts are recursive in their distribution (Chomsky 2008; Mberi Ngakala 2014; Carnie 2021; Hanson 2025; Idan 2021). Adjuncts also convey information about manner, time, place, and cause (Arts 2001). However, adjunct merger is related to Late Merger/Pair Merger and the Invisibility Condition (Chomsky 2004, 2008; Sakumoto 2021), a mechanism which, in principle, allows adjuncts to merge freely at any point in the structure without affecting its semantic interpretation.

Yet, preliminary observation of Mbere data indicates that this freedom of distribution is not systematic: some adjuncts move across several positions in the sentence, while others are confined to a single position. This constitutes the problem addressed in this paper: if adjunction is, in principle, a free and recursive operation, why do certain categories of adjuncts in Mbere resist movement, while others do not? In other words, is the distribution of verb adjuncts governed by a universal principle of free recursiveness, or

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

is it instead subject to language-specific (parametric) constraints? More specifically, this paper addresses the following questions: What adjuncts exist in Mbere? How do they move within the structure?

The objective of this paper is twofold: first, to identify and categorize the elements that function as verb adjuncts in Mbere; second, to determine the conditions governing their distribution and movement within the sentence, in order to establish whether such movement is regulated by universal principles or by parametric variation.

On the basis of the literature reviewed above and preliminary observation of the data, two hypotheses are formulated. First, verb adjuncts in Mbere are not restricted to a single syntactic category: they are expected to be realized as adverbial phrases (AdvPs) and prepositional phrases (PPs). Second, the recursiveness of adjuncts in Mbere is not uniform: it is expected to be free for temporal adverbials, but constrained for other categories of adverbs and for prepositional phrases, whose distribution should be limited to specific positions rather than fully free.

To test these hypotheses, this paper is organized into two main sections. The first section deals with verb adjunct categories in Mbere, while the second examines the conditions on verb adjunct movement.

Theoretical Framework

This study is couched within Chomsky's Minimalist Program (MP) (Chomsky 2004, 2008), a framework that reduces the syntactic component to a minimal set of operations essentially Merge, Agree, and Move responsible for building and interpreting linguistic structures. Within this framework, structure-building proceeds through Merge, which combines two syntactic objects into a new one. Chomsky (2004, 2008) distinguishes two modes of Merge: Set-Merge, which builds core structure by combining arguments and heads (subjects, objects, complements), and Pair-Merge, also called Late Merger or adjunction, which attaches an adjunct to an already-formed constituent without altering its label or its argument structure.

Because adjuncts are introduced by Pair-Merge, they are said to merge on a "separate plane" (Chomsky 2004:117–118): the host constituent retains all of its properties, while the adjunct is attached as additional, non-selected information. This accounts for the Invisibility Condition: adjuncts do not enter into the core syntactic relations, such as c-command, that hold among Set-Merged elements, and they remain syntactically invisible until the point of Transfer, when they must be reintegrated into the primary plane to receive a semantic and phonological interpretation (Chomsky 2004; Sakumoto 2021). It is precisely this late, countercyclic character of adjunction that is taken, in the literature, to license the free recursiveness and mobility of adjuncts noted by Chomsky (2008), Carnie (2021), Mberi Ngakala (2014), Hanson (2025), and Idan (2021).

In addition to this derivational definition, the framework draws on functional criteria to identify adjuncts as opposed to arguments. Following Arts (2001:79) and Newson (2006:238), adjuncts are optional constituents that provide peripheral information

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

about the manner, time, place, or cause of the event denoted by the verb, and they attach to an intermediate projection (V-bar) rather than to the verbal head itself. For Bantu languages specifically, Bearth (2003:125) proposes four diagnostic properties that set adjuncts apart from arguments: their occurrence is not constrained by the valency of the verb, they are not registered in verb morphology, their relative order tends to be variable, and, when nominal, they require a preposition or a specialized suffix to be licensed. These criteria, combined with the Minimalist notions of Pair-Merge and Invisibility, constitute the analytical tools used in Sections 1 and 2 to identify verb adjuncts in Mbere and to account for the constraints on their distribution and movement.

Corpus and Methodology

The analysis is based on a corpus of Mbere sentences built to illustrate the distribution of verb adjuncts realized as adverbial phrases (AdvPs) and prepositional phrases (PPs), as presented in examples (1) to (3). For comparative purposes, the corpus is complemented with Laali data drawn from Mberi Ngakala (2014), Laali being another Bantu language spoken in Congo-Brazzaville, in order to determine whether the constraints observed in Mbere are also attested elsewhere in the family or whether they are specific to Mbere.

Data were gathered through four complementary techniques: participant observation, which consisted in taking part in everyday communicative situations among Mbere speakers in order to record naturally occurring adjuncts; non-participant observation, which consisted in recording spontaneous speech without directly intervening in the exchange; interviews, through which native speakers were asked to produce and judge sentences containing adjuncts; and introspection, whereby the researchers' own competence as speakers familiar with the language was used to construct and refine the test sentences.

The data collected were then organized into minimal sets in which the same adjunct is placed successively in initial, medial, and final position, all other elements of the sentence being held constant. Native speakers' grammaticality judgments were used to determine which positions are well-formed and which are not, ill-formed outputs being marked with an asterisk (*), as in examples (3). These minimal sets were subsequently analyzed within the Minimalist Program outlined in the Theoretical Framework, in order to determine, for each category of adjunct, whether its distribution is free (total movement), partial, or blocked.

1-Verb adjuncts categories

This section analyzes the categories identified as adjuncts in Mbere. Accordingly, adjuncts are additional elements of a verb. That is, they are not obligatory components of the verb and do not contribute to its core meaning. According to Arts (2001:79), *"Adjuncts are constituents that tell you more about the how, when, where or why of the activity or situation expressed by the sentence they occur in."* This means that adjuncts are generally adverbial phrases or prepositional phrases (PPs). Consider the following illustration.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.334-342

(1) a-Ndɛ a-ty-àa Anglɛ *okɛkɛ*
Him/her 3SG-speak-Non.Past English slowly
He/she speaks slowly

b-Pr Ndongo a-yesu-àa syntax *ndzɛndzɛlɛ*
Pr Ndongo 3SG- teach-Non.Past syntax very well
Pr Ndongo teaches syntax very well.

c-Aline a-yiel-í nkuono *na entsiele*
Aline 3SG-go-Past field in morning
Aline went to the field in the morning.

d-Lekoba a-sung-àà bare *ma Alini*
Lekoba 3SG'help-Non.Past people of Alieni
Lenkouama helps people of Alieni.

The observation in (1) shows that the verb occurs with NP complements and additional elements. From the literature (Ndongo Ibara 2022; Burton-Roberts 2011), if the adjunct function can be fulfilled by NP, PP, AdvP, and clauses, in the Mbere examples above this function is restricted to adverbial phrases (AdvP) and prepositional phrases (PP).
In addition to the category of adjuncts, they are not structurally indispensable elements. They are non-derivational elements, since they are invisible elements (Chomsky 2004). Consider the example below :

(2) a- Ndɛ a-ty-í Anglɛ *okɛkɛ*
Him/her 3SG- speak-Past English slowly
He/she spoke slowly

b-Pr Ndongo a-yesw-í syntax
Pr Ndongo 3SG- teach-Past syntax
Pr Ndongo taught syntax

c-Aline a-yiel-í nkwono
Aline 3SG-go-Past field
Aline went to the field

d-Lekoba a-sung-í bare
Lekoba 3SG-help-Past people
Lekoba helpt Peole

The observation in (2) is that all the additional structural elements (okɛkɛ, ndzendzele, o tobulu, mo eboyi) of (2) have been removed, but the structure remains syntactically well-formed. This means that adjuncts are extra-structural elements. Chomsky (2004:117–118) states: *"Given the basic properties of adjunction, we might intuitively think of it as attached to B on a separate plane, with B retaining all its properties on the 'primary plane", the simple structure."* By this, Chomsky means that adjuncts are not essential

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

elements; they do not contribute to the merger operation. They are not present in the derivation of the structure. This is why they occur in what Chomsky (op. cit.) calls *Pair-Merger*: adjuncts merge in a syntactically separate plane. They are not structure-building elements (*Set-Merge*); their participation modifies the structure without affecting its semantics. In the same vein, Arts (2001:21) stipulates that *"Adjuncts are always optional and express peripheral information."* That is to say, adjuncts are additional structural information. Newson (2006:238) asserts that *"As the adjuncts adjoin to the phrase, they will not merge with the head word, but rather with the intermediate V-bar."* This means that adjuncts are never sisters of the verb phrase, but rather additional elements. Bearth (2003:125) distinguishes adjuncts from arguments in Bantu as follows:

-Their occurrence is not constrained by the valency of the verb.
-They are not represented in verb morphology.
-Their internal order tends to be variable.
-Nominal expressions functioning as adjuncts of manner or place are marked by prepositions or specialized suffixes.

In Mbere, the occurrence of adjuncts also does not depend on the quality of the verb. Moreover, the agreement marker is not attested. Thus, adjuncts do not allow the goal–probe relation. The question which arises is that of the recursiveness of adjuncts.

2-Verb Adjuncts movement

This section looks at the distribution of adjuncts and their possible movement. In other words, it examines how adjuncts move in the sentence and the conditions imposed on their movement. From Bearth (2003), it appears that adjuncts are recursive, that is, they can occur at any position within the structure. However, this reality may not be the same in Mbere. Consider the following examples.

(3) a-Ndɛ a-ty-a Anglɛ *okɛkɛ*
He 3SG-speak-Non.pas English slowly
He speaks slowly

* Okɛkɛ ndɛ atya Anglɛ
Slowly, he speak English
He speak English slowy

b-Pr Ndongo a-yesu-aa syntax *ndzɛndzɛlɛ*
Pr Ndongo 3SG- teach-Non.Past syntax very well
Pr Ndongo teaches syntax very well

*- *ndzɛndzɛlɛ* Pr Ndongo ayesuaa syntax
very well Pr Ndongo teach syntax
Pr Ndongo teaches syntax very well

c- Bɔ atimí ekwɔ mbalé
Them dig cassavas yesterday

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026, pp.334-342

They withdrew cassava yesterday

Bɔ mbalé atimí ekwɔ
Them yesterday dig cassavas
They yesterday withdrew cassavas

Mbalé bɔ atimí ekwɔ
Yesterday them dig cassavas
Yesterday they withdrew cassavas

d-Aline a-yiel-í nkwono *na entiele*
Aline 3SG-go-Past field in morning
Aline went to field in the morning.

Na entyɛlɛ̃ Aline a-yiel-í nkwono
in morning Aline 3SG-go-Past field
In the morning, Aline went to the field

From the illustrations in (3), it appears that not all adjuncts occur freely in any position within a given structure. Chomsky (2004, 2008) argues that adjuncts are invisible syntactic elements, meaning they c-command nothing and remain invisible during syntactic derivational operations. Sukomoto (2021:197–198) explains: *"The invisibility of adjuncts is explained by pair-merge. However, since adjuncts need to be interpreted at the interface, they must return to the primary plane at the timing of transfer."* This means that even though they are invisible, adjuncts still obey movement operations what is commonly termed the recursiveness of adjuncts.
However, the recursiveness of adjuncts in Mbere depends on the category that occurs as an adjunct. In Mbere, if the adjunct occurs as an AdvP, its movement depends on whether it expresses manner or time. If the adjunct expresses manner, as in (3a, b), its movement is blocked. But if the adjunct occurs as a temporal adverbial, as in (3c), movement is possible. The difference is that with adverbials, movement can occur from the final to the middle position, and from the middle to the initial position. With PPs, however, movement is only possible from the final to the initial position.
This shows that in Mbere, adjuncts follow the idea that they are freely adjoined to syntactic projections, with their distribution and restrictions determined by lexico-semantic interpretation rather than by specialized syntactic rules (Tholmas 2004). Let us now check this fact in other Bantu languages, such as Laali

(4) LaaLi (Mberi Ngakal:2014: 86)

a-Mbama wà-lyákyò [bókébóké.]
Mbama he-eat it slowly.
Mbama has it eaten slowly.

Mbama [bókébóké̱t1] wà-lyákyò.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Mbama slowly he-eat-it
Mbama slowy has eaten it

[Bókébókét1] Mbama wà-lyá kyò
Slowly Mbama he-eat-it
Slowly Mbama has eaten it

b- Bísɛ̀ deli-móyírɛ̀[mú lémíngɛ̀.]
us we-come on Sunday.
We are coming on Sunday

Bísɛ̀ [mú lémíngɛ̀] délimóyírɛ̀
us on Sunday we-come .
We, on Sunday are coming

[Mú lémíngɛ̀t1]bísɛ̀ deli-móyírɛ̀.
on Sunday us w- come
On Sunday we are coming

The examples in (4) show that adjuncts are satisfied by adverbs, and these adjuncts can occur anywhere in Laali, that is, they occur in initial, middle, and final positions. In Mbere, however, the reality is more restricted. This leads to the conclusion that adjunct movement in Bantu languages is either in-situ or ex-situ.
When adjuncts are movable, the movement can be partial or total. It is **total** when the distribution is attested in all three positions, whereas it is **partial** when only one of the positions is attested. As in the Laali examples in (4) and the Mbere example in (3c), the movement is total. However, in the Mbere examples in (3d), the movement is partial.

Conclusion

This paper set out to examine the category and movement of verb adjuncts in Mbere, and to determine whether their distribution is governed by a universal principle of free recursiveness or is instead constrained by parametric variation. The analysis confirms the two hypotheses formulated in the introduction. First, verb adjuncts in Mbere are not restricted to a single syntactic category: they are realized as adverbial phrases (AdvPs) and prepositional phrases (PPs). Second, their recursiveness is not uniform: it varies according to both the category of the adjunct and, within the category of adverbials, the semantic type of adverb involved. Adverbial adjuncts move freely across initial, medial, and final positions only when they are temporal; adjuncts expressing manner or other non-temporal notions are confined to final position. Prepositional adjuncts, for their part, occupy final or initial position, but never the medial one.
These results answer the questions raised at the outset what adjuncts exist in Mbere, and how do they move within the structure. They show that, contrary to the view according to which adjunction is by nature a free and unrestricted operation (Chomsky 2008; Carnie 2021), the recursiveness of adjuncts in Mbere is not an automatic consequence of Pair-Merge, but is filtered by category-specific constraints. Comparison with Laali (Mberi Ngakala 2014), where adjunct movement proves freer, further suggests that this

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

restriction is not a property of Bantu languages as a whole, but a parameter along which individual languages, such as Mbere, may vary.

Beyond its descriptive contribution to the grammar of Mbere, this study invites further research on a larger and more diversified corpus, extending the analysis to other categories of adjuncts, such as clausal adjuncts, and to other Bantu languages, in order to determine more precisely the typological status of adjunct recursiveness within the family.

References

Arts, B. (2001). *English Syntax and Argumentation. 2nd edition*, London: Macmillan Palgrave

Bearth, T. (2003).Syntax and information structure in Bantu languages. In 281 K. Brown (Ed.), *Encyclopedia of language and Linguistics (2nd ed)*. Elsevier: 1-12

Burton-Roberts, N. (2011). Analysing Sentences: An Introduction to English Syntax. 3rd edn. New York: Pearson Education Ltd

Carnie, A. (2021). *Syntax: A Generative Introduction*. Fourth edn. UK: Wiley Blackwell

Chomsky, N. (2008). "On phase". In Robert Freidin, Carls Ptero and Maria L. Zubizarreta (eds). *Foundation Issues in Linguistic Theory*, 133-166. Cambrige, MA: MIT Press

Chomsky, N. (2004). Beyond Explanatory adequacy. In Adriana Belletti (ed) *Structure and Beyond: The cartography of Syntactic Structures3*: 104-131 Oxford: Oxford university Press

Hanson, K. (2025). *Adjunction in (T)SL Syntax*. Stony Brook University**.**

Idan Landa (2021). *A Selectional Theory of Adjunct Control*. MIT Press

Mberi Ngakala, R-P. (2014). A constrative Analysis of the Verb Phrase in English and Laali. Master Thesis, FLSH: Marien Ngouabi University

Ndongo Ibara, Y-P. (2022), *The Grammar of Embosi Verb Phrase*. Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

Newson, M. (2006). *Basic English Syntax with Exercises. Budapest*: Bölcsész Konzorcium

Sakumoto, Y.(2021). A phase-Base analysis for Adjuncts. *Studies in English Linguisticsand literature* 31, 195-221.

Thomas, E.(2004). *The syntax of adjuncts. Cambridge*: Cambridge university press.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

Écriture de la mémoire culturelle dans le roman : *Le sceptre de l'authenticité* de Makliwè Adaki

Takao Mawaya[1]
Université de kara
Contact : + 228 9088930/ 97511998
E mail: takawaya@gmail.com
https://orcid.org/00O9-0008-1976-4082
DOI: https://doi.org/10.55595/bjcm2z67

Reçu: 05/05/2026, **Accepté** : 28/07/2025, **Publié** : 30/07/2026

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.* ***Conflit d'intérêts*** *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**

Résumé : La culture de l'Afrique dans laquelle se sont forgés des hommes et des femmes pour être aujourd'hui dépositaire des valeurs inoxydables de courage, de doigté ; de vérité ; de justice, de prodigalité que rien ne peut tronquer se meurent face à la modernité qui agite l'argent, le pouvoir, le matériel, le sexe comme valeur et qui sont incompatibles avec la culture africaine. L'identité africaine aujourd'hui devenue insipide, a besoin de renaitre de ses cendres et le roman *Le sceptre de l'authenticité* qui distille la saveur de l'authenticité africaine sert de repère aux africains dont la modernité noie toute forme identitaire authentique capable d'un saut qualitatif pour un monde africain authentique. *Le sceptre de l'authenticité* d'Adaki est un récit initiatique où Solim le personnage central de l'œuvre qui se réapproprie sa culture grâce à son oncle moine, symbolise l'impérieuse nécessité du monde moderne africain à se connecter à la richesse du savoir-faire endogène compatible à tout égard avec la modernité et qui offre des possibilités d'adaptabilité pour un épanouissement total et intégré. Pour mener à bien notre analyse, nous nous intéresserons à la sociocritique de Claude Duchet pour faire ressortir le sociolecte du texte dans la dynamique de l'authenticité identitaire. Nous solliciterons également l'approche postcoloniale pour un dépassement du colonialisme qui ouvre la possibilité de la coexistence entre la culture traditionnelle et celle moderne dans un contexte fortement marqué par l'hybridisme identitaire.

Mots clefs : identité africaine, crise identitaire, identité culturelle, la modernité.

[1] **Comment citer cet article:** Takao M., (2026), « Écriture de la mémoire culturelle dans le roman : *Le sceptre de l'authenticité* de Makliwè Adaki », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.343-356

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

Writing Cultural Memory in the Novel: The Sceptre of Authenticity by Makliwè Adaki

Abstract : African culture in step with the suggestions of democracy.

The African culture, in which men and women were forged to become the repository of the timeless values of courage, tact; truth; justice; and prodigality that nothing can tamper with, is dying in the face of modernity, which agitates money, power, material goods, and sex as values, and which are incompatible with African culture. African identity, now insipid, needs to rise from its ashes, and the novel The Scepter of Authenticity, which distills the flavor of African authenticity, serves as a benchmark for Africans whose modernity drowns out any authentic form of identity capable of a qualitative leap for an authentic African world. Adaki's The Scepter of Authenticity is an initiatory tale in which Solim, who reclaims his culture thanks to his monk uncle, symbolizes the urgent need for the modern African world to connect with the wealth of endogenous knowledge that is compatible in every respect and offers possibilities of adaptability for total and integrated development. To carry out our analysis, we will focus on Claude Duchet's sociocriticism to highlight the text's sociolect in the dynamics of identity authenticity.

Keywords: African identity, identity crisis, cultural identity, modernity

Introduction

Le fait littéraire, bien que construit sur un univers onirique se situe au carrefour du vraisemblable et par conséquent n'est ni totalement rêve ni totalement la réalité. Alors, la fiction littéraire se construit sur une réalité fictionnalisée. Si la littérature en général est un langage de signe, la littérature africaine, loin de se limiter au simple fait de signe est en rupture avec les défenseurs de l'art pour l'art ou Théophile Gautier réduit l'art littéraire à la structure formelle. Le fait littéraire africain au-delà du mimétisme formel revêt la dimension mémorielle de la culture africaine, lieu de déposition de l'identité africaine face à l'amnésie de la mémoire et à la volonté farouche de falsifier l'histoire, d'effacer les traces culturelles d'un peuple, la fiction africaine se présente comme la sentinelle qui résiste à l'oubli et à la corrosion du temps, une présentification du patrimoine culturel.

Dès lors, le fait littéraire africain sous l'angle épistémologique s'énonce en fonction de plusieurs paramètres : la langue utilisée, l'espace géographique de la production du texte, le genre écrit ou oral qui caractérise le champ de signification.

Tous ces paramètres font du texte littéraire africain, une production plurielle dans sa construction dont la caractéristique singulière est son unité d'une même source d'inspiration se rapportant à l'environnement social, à l'engagement de l'écrivain comme critère distinctif de performance littéraire, à la réécriture de l'histoire africaine sous l'angle littéraire, considérée comme une littérature de renaissance culturelle, linguistique et politique. C'est dans ce contexte que s'inscrit le roman : *Le sceptre de*

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

l'authenticité, qui au-delà comme le souligne André-Patient Bokiba : « est d'abord un art, dont l'essence réside dans l'usage du mot et dont la spécificité du langage est le nécessaire ancrage dans la spécularité du réfléchi de sa matière première. Ensuite, une littérature de langue, d'écriture ou d'expression. Il est enfin le produit de l'histoire d'un cri et d'un sursaut » (cité par cheymol, 2009 : 45). L'œuvre retrace le parcours initiatique du jeune Solim afin qu'il se découvre et s'ouvre non seulement à lui-même mais à autrui dans une dynamique d'affronter la vie dans ce qu'elle a de difficile en découvrant sa propre limite mais aussi la solidarité agissante des autres, et de la nature.

La fiction africaine dans ces conditions devient une réappropriation de l'histoire culturelle où se pose le rapport de tradition/ modernité et la revendication de l'identité africaine.

Comment l'écriture romanesque dans *Le Sceptre de l'authenticité* devient-elle un lieu de la présentification culturelle africaine ? En quoi le roman sert-il de pont entre l'héritage culturel et la modernité africaine ?

Comment l'écriture participe-t-elle à la conservation et à la réappropriation identitaire de l'Africain ?

Pour répondre à toutes ces questions, notre démarche sera essentiellement livresque et nous nous appuierons sur l'approche sociocritique afin de ressortir le socio texte, c'est-à-dire le statut du social dans le texte. Il s'agira de montrer que le roman d'Adaki est une réponse face aux pertes de repères de la jeunesse africaine.

Aussi servirions-nous du postcolonialisme pour montrer comment l'œuvre déjoue la vision colonialiste du monde africain en l'intégrant à l'écriture comme un élément de performance romanesque et de renaissance culturelle.

L'article vise à montrer la superposition du monde culturel africain avec la fiction dans un arrimage que produit l'écrivain pour donner sens selon Gilbert Durand au « capital pensé »

Notre article se structure autour de de deux axes : d'une part L'imaginaire culturel comme une mémorielle de l'histoire africaine et l'écriture littéraire à la découverte de soi d'autre part.

1. L'imaginaire littéraire, lieu de la mémoire culturelle africaine

L'imaginaire littéraire africain inscrit son univers dans des espaces historiques, socio-culturels et les personnages de ces univers révèlent une superposition de deux histoires, deux évènements sur la totalité des évènements passés et présentes. L'écriture devient une contre histoire qui réécrit l'histoire qu'elle soit réelle ou fictive. C'est le lieu mémoriel où l'écrit laisse des traces qui sont porteurs d'une réactualisation de l'histoire où l'expérience singulière des personnages en relation avec des espaces reconfigurés ou géographiques révèle ainsi la mémoire collective sous forme d'un ensemble de rites initiatiques.

Le roman, *Sceptre de l'authenticité* met en scène le personnage de Solim, un jeune Africain dont la vie mérite d'être éclairée. Sous le regard bienveillant de son oncle, Frère Lwanga, Solim va passer par des épreuves d'initiations afin de forger son identité

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

face aux épreuves de la vie afin de se découvrir et découvrir les autres. Ainsi à travers le monastère, lieu de recueillement, Solim va être amené à se recueillir et à communier avec la nature, une sorte de propédeutique qui l'ouvrira le chemin de l'initiation traditionnelle dont l'objectif est la découverte de soi.

Si le monde moderne a assiégé la conscience de l'Africain au point d'ébranler en lui toute certitude culturelle endogène, le paris semble gagné quand l'Africain devient le fossoyeur de son enracinement identitaire et la jeunesse africaine subjuguée par le complexe d'infériorité, illustre cette perte de repère qui caractérise la jeunesse africaine dont la voix de Solim est le signe matériel de ce déni par l'attachement total au cartésianisme et le mépris sur toutes les valeurs culturelles africaines que relaie la voix de Solim en ces termes : « Oui, Oncle, papa m'en a parlé mais je pensais que ce sont des pratiques qui ne sont plus d'actualité » (Adaki, 2025 : 84)

Mais l'imaginaire romanesque, *Le sceptre de l'authenticité* fait sortir l'Africain de la volonté de cécité face à l'altérité culturelle et à l'occultation mémorielle de l'histoire et de la culture africaine pour une réappropriation de cette histoire par les Africains et pour une réécriture même de cette histoire dans la compréhension exhaustive des littératures africaines.

C'est d'ailleurs le point de vue défendu par les théoriciens du postcolonialisme comme Edward Said dont l'ouvrage, *L'orientalisme* dévoile un profond clivage entre la production subalterne postorientale qui est effacée de l'histoire et que le critique entend rétablir l'histoire en privilégiant les voix marginalisées.

Aussi, Homi Bhabha dans *Lieux de la culture* montre la spécificité du subalterne dont la prise en compte de la culture est occultée de la production culturelle mondiale fondé sur le déni de l'histoire des peuples colonisés. Son analyse prouve que toute production subalterne reste déformée par la dialectique hégélienne où le colonisé reste un éternel dominé.

C'est en déjouant cette domination qui occulte la culture africaine de l'histoire culturelle que le roman, *Le sceptre de l'authenticité* réécrit la véritable histoire culturelle à travers les protagonistes comme Solim qui s'approprie la tradition initiatique, legs identitaire et le Frère Lwanga, mentor du jeune Solim sert de pont entre la tradition et le monde moderne. Il sert de mémoire dans la mesure où son rôle d'intermédiaire permet de sortir de l'oubli les pratiques ancestrales et donne à Solim la possibilité de s'approprier sa propre culture malgré la corrosion et l'effet dévastateur des gadgets de la modernité. Ainsi, l'école héritage colonial acquis par l'Africain occulte sa richesse culturelle, car considérée comme un lieu mythique en déphasage avec toute logique scientifique. Certes la vision du monde africain loin d'un mercantilisme capitaliste enseigne l'amoureux abandon à la nature comme l'énumère Jean-pierre Makouta-M'boukou : « Pour le Nègre, la nature est un mystère, l'homme s'y abandonne et forme corps avec lui » (Makouta, 1980 : 48).

Alors le contexte culturel africain ne peut se séparer de l'Africain et la sociocritique s'inscrit dans ce champ avec Bonald qui soutient que : « La littérature est l'expression de la société » (Cité par N'da, 2016 : 43)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

Si la culture africaine au regard de l'histoire semble se heurter à la vision du monde occidental, *Le sceptre de l'authenticité* constitue une passerelle qui concilie sagesse africaine et logique scientifique moderne. La figure de Solim dans l'œuvre non seulement dévoile que la culture africaine trouve un écho favorable dans la vision des deux mondes, mais également l'œuvre fait renaitre à la mémoire, des expériences culturelles initiatiques des communautés dont l'identité culturelle se noie dans une civilisation insipide. Il s'agit de l'initiation à la vie adulte marquée par le passage de l'âge d'adolescent à celui de l'âge adulte. L'initiation à laquelle, le jeune Solim prend part est un pèlerinage à la découverte de soi

L'imaginaire littéraire devient le soleil qui éclaire la cécité et amène l'Africain non seulement à se remémorer son histoire, mais également à intégrer spirituellement son milieu sociologique originel que l'école, la culture moderne a contribué à déraciner en lui. Solim incarne le Nègre accompli qui trouve son bonheur dans l'affermissement maintenant de sa culture lui permettant de concilier sa vie, sa culture africaine à celle moderne sans tronquer les vertus de vérité, de sincérité, d'amabilité, d'authenticité que lui inculque la culture africaine au profit d'une culture ou seule compte, le matériel, le goût du profit, celle de la culture occidentale.

Ainsi, beaucoup d'Africains se font une illusion à croire à la suprématie de la culture occidentale, délaissant de ce fait, tout ce qui est de l'identité africaine. Ceci explique la perte de l'identité africaine surtout l'illusion à « penser que c'est la culture occidentale qui est la meilleure au détriment de la sienne » (Adaki, 2025 : 85). D'ailleurs cette apologie de la suprématie de la culture occidentale est savamment orchestrée par une prétendue civilisation de l'universelle défendue bec et ongle par le poète Senghor et qui, selon le critique Jean-Pierre Makouta M'boukou, est dévalorisée selon ses propos : «la civilisation négro-africaine, trahie et abandonnée par ses fils les plus valeureux, n'en sortira que plus étiolée » (Makouta, 1980 : 63).

Seule l'Africain croit encore à un métissage qui réellement est déguisé en une colonisation de la civilisation dominante. L'Europe s'en détourne des traditions qui sont loin de produire le matériel, de produire l'économie capitaliste et s'enferme uniquement dans sa tour discursive, technicienne où le nègre n'a pas sa place. C'est pourquoi Jean-Pierre Makouta M'ouboukou met à nu le mépris de la civilisation africaine face à celle dite supérieur en s'interrogeant sur ce que l'Afrique peut-elle apporter dans ce contexte de dénie identitaire en ces terme :

> Que peuvent-ils apporter à une civilisation qui ne les reçoit qu'avec mépris ? Qui ne respecte jamais leur vie, ni leur manière de penser, de sentir, de manger, de se marier, de croire et même de rire ou de pleurer ? Que peut cette civilisation accepter des nègres toujours primitifs d'après elle ? (Jean-Pierre Makouta, 1980 : 63)

Face à de tels mépris de la culture africaine, Solim incarne une revitalisation de la culture africaine et une réappropriation de cette culture que l'écriture littéraire tente de sortir de l'oubli. La culture africaine reléguée aux pratiques primitives et aux Africains à qui on inculque le dénie de son identité afin qu'ils soient les fossoyeurs de leur propre culture, parviennent par des détours de l'écriture littéraire à inscrire la culture africaine dans le quotidien des africains à l'instar de cette affirmation du narrateur :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

> Pourtant à Békélé le bonheur se lisait sur les visages rayonnant de joie. Le secret était que personne n'était mis à l'écart : respect et partage se conjuguait pour bourgeonner cette atmosphère paradisiaque. C'est là que l'on pouvait comprendre le proverbe africain qui dit qu'« entre de bons amis, même un verre d'eau bu ensemble a un bon goût. Eh oui, le bonheur n'est pas dans la quantité de biens mais plutôt dans le partage. (Adaki, 2025 : 88)

Malheureusement, la plupart des africains croient en la possibilité de faire émerger leur culture en adhérent à celle des autres sans rechercher dans un monde où l'idéologie du dominant sur le dominé imprime la loi du plus fort, les Africains restent coupés de leur culture en croyant à une civilisation de l'Universel telle que le souligne Faouzi, cité par Makouta M'boukou : « Il s'agit de prendre l'essence de la culture européenne, c'est-à-dire la raison discursive, technicienne pour la cause africaine »

Ce qui laisse entendre que la culture africaine est primitive, et que l'homme noir serait régi par l'émotion, l'instinct, or il est indéniable comme le prouve Solim, que le Nègre n'est pas que danseur, chanteur, être émotif comme semble le dire Senghor et Faouzi.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que la culture africaine ne se résume pas à l'accumulation matérielle ni à la raison cartésienne mais à la qualité de la vie, la vie dont témoigne le village de Békélé résumant une vie authentique par ces mots : « A Békélé, l'authenticité, la sincérité et l'amabilité étaient inscrites dans les cœurs et s'observaient dans les actes » (Adaki, 2025 : .88)

C'est l'ensemble des actes de bonté, de bienveillance, de la protection de la vie, de l'équilibre entre le vivant et l'ensemble de tout ce qui l'entoure que l'énonciation littéraire fait appel pour marquer l'ancrage identitaire de l'Africain loin des tumultes mondains.

Si en linguistique, l'énonciation permet de repérer directement les protagonistes de l'interaction langagière ainsi que leur ancrage spatiaux-temporel, la théorie postcoloniale selon Jean-Marc Moura opère différemment s'agissant de l'énonciation de l'œuvre littéraire. L'énonciation n'est donc pas une pure extériorité de l'œuvre mais participe à son ancrage culturel par lequel, il tient sa naissance comme le dit Dominique Maingueneau, cité par Jean-Marc Moura : « Le texte, c'est la gestion même de son contexte » (Moura, 2025 : 64)

Pour lui, une œuvre renvoie toujours à ses conditions d'énonciation, elle se constitue avec son contexte et l'étude de l'énonciation ne renvoie à rien d'autre que l'activité créatrice par laquelle, l'œuvre naît.

C'est dans cette perspective que la littérature africaine par le biais de l'écriture en contexte culturel comme en témoigne l'œuvre *Le sceptre de l'authenticité* dont l'ancrage énonciative est la quête de l'authenticité se transmet par un savoir-faire et un savoir être suivant le parcours initiatique que nous laisse découvrir le héros du texte : Solim.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

L'approche postcoloniale au-delà de la scène énonciative, a le mérite de référer la construction de cette œuvre aux pratiques coloniales, au contexte culturel africain en situation d'hybridation et à un contexte social postcolonial.

L'imaginaire littéraire africain en contexte postcolonial devient le lieu d'exhumation du passé culturel enfoui dans la volonté amnésique d'effacement des traces de la mémoire culturelle. Cette quête mémorielle culturelle donne lieu de se redécouvrir à la recherche de soi.

1.2 La culture dans le roman africain et la reconstruction identitaire

La problématique culturelle africaine se vit au quotidien et l'imaginaire littéraire est un sanctuaire culturel. Dans *Le sceptre de l'authenticité*, le roman se tisse au tour du personnage Solim et son mentor frère Lwanga. Solim est un jeune garçon de la classe de terminale. Nourri à la culture occidentale du savoir cartésien par le biais de l'école. Il est élevé dans un environnement occidentalisé ayant tourné dos à sa première culture qui est la culture africaine et qui constitue en principe sa première socialisation à sa communauté de base. Cette rupture qui constitue une béance identitaire au regard du milieu dans lequel le personnage évolue amène son mentor plus lucide et équilibré à réorganiser l'insertion culturelle et identitaire de son neveu dont la tranche d'âge correspond à l'âge de l'initiation pour l'entrée dans la vie adulte.

> Solim doit suivre des étapes initiatiques dans la culture de son père afin qu'au sortir de cette étape, il se découvre et se forge une nouvelle identité, celle de « l'authenticité » (Adaki Makliwè, p.102), afin de devenir « un homme authentique » (Adaki, 2025 : 102)

Solim va incarner le renouveau par son ouverture et sa mise en confiance par son mentor. Il se laisse saisir et s'imprègne de la culture traditionnelle que le dialogue, les rites initiatiques, la responsabilité, l'esprit chevaleresque, la bravoure sculptent sa personnalité.

Face à l'immaturité d'antan de Solim, face son tempérament voltigeant, l'initiation traditionnelle se veut un antidote pour contrer son incontinence attraction féminine. Elle va contribuer à forger sa personnalité en face de toute épreuve. Il va subir au village l'initiation aux valeurs ancestrales, qui est une initiation en plusieurs épreuves ou étapes. Le rite initiatique consiste à retirer les jeunes de la vie mondaine et à les camper afin qu'ils apprennent les vertus qui fondent l'ouverture, le don de soi, la bravoure, la témérité, le renoncement, l'esprit d'équipe, la domination de ses instincts.

Pour se faire, Solim comme l'ensemble de la cohorte des jeunes à l'épreuve de l'initiation se revêtent d'une tunique faite de peau de plus vieux lions qui sont morts naturellement. Ensuite, une lance, un couteau et une gourde leur sont remis pour se défendre et survivre. La peau de lion vêtue est le signe de la sagesse et ceux à quoi renvoie la métaphore du lion, symbole de puissance, de force, de courage et de témérité.

Les initiés sont appelés à passer cinq jours dans la forêt avec l'unique intention de « protéger la vie » (Adaki, 2025 : 91)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Durant ces cinq jours, toutes les nuits, un thème leur ait dédié afin que les initiés (Ezrou) deviennent à la fin de l'initiation des hommes nouveaux.

Ainsi dans cette initiation, le mot clé est la protection de la vie. La vie en toute chose. L'initiation non seulement vise à développer un fort caractère de soi en procédant à la connaissance de sa propre personne comme laisse entendre le père de Solim dont l'initiation culturelle a transformé la vie qu'il rêve d'inculquer à son fils mais aussi, l'initiation développerait la pratique animiste au sens fort du terme qui trouve la vie en toute chose dont l'exigence est le respect de la nature par la vie qu'elle porte afin de favoriser un développement harmonieux entre la vie individuelle, collective et celle de la nature.

La culture africaine est d'essence écologique et au-delà d'être une culture traditionnelle, sa modernité ne se discute pas. Fort de cette conviction, le père de Solim rêve d'initier son fils à son tour, aux valeurs cardinales qui fondent la vie selon ces termes : « Nous sommes ce que nous sommes grâce à la sagesse des ancêtres, il faut que nos enfants s'en nourrissent aussi » (Adaki, 2025 : 84)

Tous ces ancrages culturels renvoient au contexte de création de l'œuvre. Le héros par ce passage devrait faire tuer en lui, l'esprit mondain qui incarne l'intérêt, la cupidité, le goût à l'argent et au plaisir charnel pour laisser place à la communion avec les ancêtres afin qu'ils infusent dans son esprit les valeurs qui fondent la communauté « Békélélé ». Aussi, Solim entre dans un univers aux rites et aux dimensions linguistiques, impliquant une certaine complicité avec l'auteur. C'est pourquoi le romancier configure à son écriture, un style oral, au goût proverbial afin d'imprimer l'audace, la ténacité, la sagesse de parole, la sérénité. Dès lors, le discours proverbial devient l'énergie vitale par laquelle la culture traditionnelle est transmise aux initiés en des termes qui achèvent l'imprégnation des jeunes à la solde de cette culture comme le reprenait son mentor Frere Lwanga parlant de la sagesse des ancêtres : « C'est en mer agitée qu'on reconnait la qualité du bois du bateau » (Adaki, 2025 : 112) ; «C'est la manière de voler de l'épervier qui apprend au poussin comment se cacher » (Adaki, 2025 : 94) ; « Il faut être près des toilettes pour bien sentir ses odeurs » (Adaki, 2025 : 81) ; « Dans la foret, quand l'éléphant trébuche, ce sont les fourmis qui en pâtissent » (Adaki 2025 : 57) ; « Quand la tête est là le genou ne porte pas le chapeau » (Adaki, 2025 : 148) ; « Quiconque taquine un nid de guêpes doit savoir courir » (Adaki Makliwè, p.139) ; « La femme et l'argent sont des jumeaux. Jamais l'un sans l'autre » (Adaki, 2025 : 134) ; « Si tu supportes la fumée, tu te réchaufferas avec la braise. » (Adaki, 2025 : 100)
Ainsi, par cette présence des éléments oraux dans l'écriture romanesque, le romancier togolais transpose le leg oral sur l'écrit, qui est caractéristique de l'écriture francophone africaine. Le genre romanesque se présente aux yeux de l'écrivain comme un genre souple qui « évolue en symbiose avec l'actualité immédiate », comme le souligne Madélenat dans *Oralité africaine*, cité par (Diop, 2011 : 127). Avec le roman, l'écrivain fait un retour aux sources comme le démontre fort bien, la traçabilité de la culture du romancier qui apparaît dans sa fiction .C'est ce que semble dire Samba Diop lorsqu'il déclare : « L'un des rares murs contre lequel le romancier africain d'expression française peut s'adosser est justement la tradition orale africaine car c'est ce qui lui appartient en propre ; Cependant, je ne dirai pas que c'est le seul mur ou la seule source d'inspiration » (Diop, 2011 : 121)

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

Dans ce contexte, Diop a le mérite de démarquer l'écrivain africain de celui européen ou l'écrivain africain emprunte à la tradition orale africaine et à ses coutumes tout en ayant l'air de se dire et de dire que oui, « j'ai emprunté la forme européenne (le roman) et la langue (le français) mais j'y ajoute la saveur africaine en racontant des histoires qui appartiennent à mon histoire, à mon passé, à mon vécu et au temps présent. » (Diop, 2011 : 122).

A travers la symbolique du personnage de Solim, le romancier met au cœur de sa création l'impérieuse nécessité de la dichotomie tradition-modernité. Cette jonction entre ces deux mondes est l'énigme qu'incarne Solim, né dans la culture moderne mais qui tient à garder le cordon ombilical qui le relie aux ancêtres, à la culture traditionnelle. Il fait l'effort grâce à son mentor qui trouve l'équilibre entre tradition et modernité.

Comment peut-on prendre part au banquet du modernisme, à la culture de l'universel, à la mondialisation sans pour autant se fourvoyer, sans perdre ses racines ?

2. La résistance de la culture africaine face aux suggestions de la modernité

De la naissance à la mort, l'Africain reste toute sa vie, ouvert à la culture traditionnelle qui forge toute son existence et lie celle-ci, elle lui reste toujours collée à la peau comme le rappelle ce proverbe : « chasser le naturel, il revient au galop »

2.1. Immersion de l'Africain dans sa culture africaine

La culture africaine reste le soubassement du savoir usuel qui est légué par les anciens. Ce n'est pas une seule culture ou une seule initiation. C'est tout un ensemble, c'est plusieurs cultures qui se perpétuent, qui résistent à l'étouffement comme le dit bien Amadou Hampâté Bâ:

> Quand on parle de « tradition africaine », il ne faut jamais généraliser, Il n'y a pas une Afrique, il n'y a pas un homme africain, il n'y a pas une tradition africaine valable pour toutes les régions et les ethnies. Certes, il existe de grandes constances (présence du sacré en toute chose, relation entre les mondes visibles et invisibles, entre les vivants et les morts, sens de la communauté, respect religieux de la mère, etc.) mais aussi de nombreuses différences : les dieux, les symboles sacrés, les interdits religieux, les coutumes sociales qui en découlent varient d'une religion à une autre, d'une ethnie à une autre, parfois de village à village (Amadou, 1996 : 2)

C'est dans cet espace culturel multiple que l'immersion de Solim comme tout Africain va se forger pour faire de lui, un être totalement équilibré.

Si le savoir culturel africain doit être transmis à la jeune génération, comment transmettre cette culture qui semble s'évanouir avec la modernité ? Cette culture qui est essentiellement orale, comment réussir à la transmettre par un autre canal que l'oral sans édulcorer le contenu ? Il revient à tout Africain dans être à la fois détenteur et dépositaire, c'est un devoir sacré pour avoir été héritier à l'exemple du Frère Lwanga

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

passeur de la culture traditionnelle africaine afin que ni le temps, ni la modernité ne viennent à effacer de la mémoire collective et individuelle ce qui distingue l'homme africain de tout homme dans son rapport au monde et surtout dans sa culture occidentale. Dès lors, le romancier africain, à l'instar d'Adaki Makliwè reconstruit dans son imaginaire créateur, la transcription du savoir des anciens, des contes initiatiques visant à élever l'esprit du lecteur aux valeurs irréductibles de bonté, de courage, de savoirs ésotériques. L'imaginaire romanesque loin d'être un espace féérique pour amuser l'esprit, se mue en un support d'éducation culturelle qui s'adresse à toutes les couches d'âge constituant en Afrique ce qu'Amadou Hampâté Bâ appelait « une véritable pédagogie orale » (Amadou, 1996 : 23)

L'oralité aujourd'hui certes a perdu son ancrage face à l'écriture mais il est fort étonnant de croire à la mort de ce genre. Il est réinvesti dans l'écriture et devient la sève nourricière de l'écriture africaine qui donne à cette littérature une esthétisation de la parole.

Bien que le roman soit d'origine européenne, les Africains qui empruntent ce genre afin de s'exprimer, transpose le fond culturel africain qui constitue la genèse de l'œuvre d'art romanesque. C'est l'un des rares murs sur lequel s'adosse l'écrivain africain : la tradition orale africaine car c'est sa propriété, sa source d'inspiration fondant une particularité esthétique et une éthique de l'écriture que Senghor décline les fondements en ces termes :

> […] tous les espoirs sont permis aux écrivains négro-africains s'ils savent conserver le sceau de la négritude […]. Exprimer les problèmes angoissants que pose le monde à l'Afrique de 1955, c'est encore bien, mais précisément cette expression n'aura de force, n'arrachera la conviction que dans la mesure où ces problèmes seront dits, plutôt chantés, d'une voix brûlante, d'une voix nègre. L'art doit être incarné, sans quoi, il n'est que « littérature ». (Senghor, 1964 :)

L'écrivain romancier se trouve placé dans le rôle du griot, de l'aède, de l'initié qui sert de courroie de transmission et de communication littéraire. Sa production littéraire ne peut se dissocier des récits mythiques, épiques, contes, proverbes, genres de la scène, bref l'art de la parole afin de restituer à la parole et à la culture africaine, au-delà de la littérarité, le transfert de la performativité. La forte sollicitation de la métaphoricité dans le discours littéraire africain donne lieu à un haut niveau de figuration afin de se réapproprier la culture africaine face à une modernité à outrance. C'est à cette école d'indigénisation que s'initie la quasi-totalité des écrivains africains à l'instar d'Adaki Makliwè dont la conviction d'identification et de passeur du savoir se réalise par la fidélité sans faille à l'enracinement de la performance traditionnelle dans le cadre de sa création comme en témoigne son personnage Madiba :

> J'aimerais vous rappeler la cause de notre lutte. Même si tu te trompes de chemin, rappelle-toi d'où tu viens disaient nos ancêtres. D'où venons-nous ? Pourquoi le PPU ? En premier rappelons-nous, le PPU avant d'être un parti politique est né de la nécessité de réafricaniser l'Africain, c'est-à-dire de lui redonner son identité essentielle violée par l'étreinte

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

> des autres cultures. Par exemple, regarder les jeunes, combien arrivent-ils à parler leur langue maternelle ? Comment pourront-ils apprendre la sagesse transmise par leur culture sans connaître leurs langues ? […] Il s'agit de faire redécouvrir les valeurs africaines, les vivre et les transmettre (Adaki, 2025 : 147)

Il va sans dire que dans l'entendement de l'auteur, quoique participant au monde littéraire européen sans renier son identité, sans rompre avec les traditions orales, d'où l'esthétique du mélange littéraire, l'art de la création romanesque africaine passe pour une dialectique de symbiose où l'art de la technique romanesque africaine s'indigénise, fusionne pour donner un art hybride.

2.2 .L'identité individuelle en contexte multiculturel

Si l'Afrique du passé s'est construite sur une socialisation de la culture familiale, du clan, du village, de la communauté, favorisant ainsi le façonnement d'une identité monosémique, l'Afrique d'aujourd'hui est ouverte aux autres cultures et ne peut vivre sans interaction avec les autres.

L'identité africaine moderne tient de l'altérité et elle devient incontournable lié au fait que les différentes cultures dans la construction de l'identité individuelle africaine, nationale soit construite sur la base des identités multiculturelles. L'Africain de par son histoire s'intègre dans un héritage cosmopolite influençant ainsi son héritage culturel. Etant à la croisée de plusieurs cultures, l'écrivain africain est un métis et toute sa culture n'échappe au sceau de l'hybride, telle est la constatation de Vansina cité par Samba Diop :

> Le processus des origines n'est jamais simple. En effet, toutes les cultures sont mélangées, c'est-à-dire ont emprunté certains éléments à d'autres cultures et en ont inventé ou développé d'autres in situ ; les populations elles aussi sont mélangées en ce sens qu'il semble y avoir un mouvement incessant et quasi péristaltique de mariages et de migration individuelles ou familiales de façon à ce que dans maints cas des réseaux de classes s'étendent sur différentes tribus ; et même la langue qui est l'élément le moins mélangé d'une culture, change par emprunts et accroissement interne (Diop, 2011 : p.63)

L'identité plurielle devient avec le monde moderne le passage obligatoire et l'Africain ne peut se soustraire à cette irréversibilité d'une identité multiple caractérisant l'homme moderne africain. D'abord initié à la culture traditionnel qui constitue la première strate de son identité culturelle, l'adoption de la culture moderne par l'action de la colonisation et l'école nouvelle issue du contact colonial, fait de lui aujourd'hui un dépositaire d'une culture hybride qui allie le savoir-faire traditionnel à celui moderne comme le prouve à suffisance le personnage Solim dont la culture première puisque née là-dedans ne constitue pas une fermeture à l'ouverture de celle traditionnelle. L'initiation de Solim marque la superposition voire la fusion de ces deux cultures si différentes mais unies dans l'accomplissement de l'homme idéal, comme pour dire : « l'union fait la force » (Adaki, 2025 : 90). L'écrivain africain n'est rien d'autre que le produit issu de ce mélange, un être hybride. Son imagination ne pouvait

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

ISSN : 2790-6108, EISSN 2790-6116
Cahiers Africains de Rhétorique (Fr), African Rhetoric Notebooks (An), Vol 5, N°1-2026,pp.343-356

guère laisser découvrir autre identité que celle qui le caractérise le mieux. C'est ce que dit Samba Diop lorsqu'il renchérit en ces termes : « L'un des rares murs contre lequel le romancier africain d'expression française peut s'adosser est justement la tradition orale africaine car c'est ce qui lui appartient en propre » (Samba Diop, 2011 : 241)

Pour reprendre le fondement d'une identité hybride, Senghor prouve que l'écrivain africain qui s'adonne à un acte solitaire, s'enracine puis s'ouvre au monde, principe de sa théorie de métissage répondant à l'urgence de la problématique identitaire.

En effet, lorsqu'on en vient à explorer le texte : *Le sceptre de l'authenticité*, on découvre la volonté délibérée de l'auteur d'intégrer des africanismes dans la langue d'écriture comme l'appropriation, le variationnisme, le multilinguisme et autres qui constituent la marque de fabrique des écrivains africains. Claude Blachère accrédite cette appropriation de la langue française témoignant d'une double identité (duo) les distinguant des autres écrivains occidentaux qui ne se situent pas en contexte dualiste en ces termes :

> J'appelle « négrification » l'utilisation, dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l'œuvre un cacher d'authenticité, à traduire l'être-nègre et à contester l'hégémonie du français des Français. Ces procédés s'attachent au lexique et à la syntaxe, aux techniques narratives (Blachère, 1993 : 116)

L'hybridité identitaire est la caractéristique de l'Africain et se manifeste dans le quotidien de l'existence. Cette hybridité en contexte littéraire se manifeste par le rapport que l'écrivain entretient avec la langue française afin d'inscrire dans l'imaginaire, les traces mémorielles qui réactualisent des interrogations épistémologiques, culturelles, ce qui donne à l'imaginaire son importance à charrier la diversité, cette diversité qui nous enrichit de notre histoire, de notre passé, de nous-même.

Makliwè Adaki comme de nombreux écrivains africains avant lui, se propose une aventure, celle de la mise en valeur du patrimoine culturel africain tel que le précise la préface de kadjangabalo calvin Sekou relatif au roman : *Le sceptre de l'authenticité* :

> Le connais- toi-toi-même de Socrate ne se réalise que lorsque l'individu est en situation au sens de Jean Paul Sartre. Le parcours initiatique à ceci de particulier qu'il ne se réalise qu'une seule fois, la seule fois avec la nature et les hommes de sa cohorte, il découvre ses faiblesses et les ressources pour les dépasser, seul ou avec l'aide des autres. Telle est l'authenticité proposée par le Frère Lwanga, et par ricochet Makliwè Adaki, comme le chemin sublime pouvant permettre à un jeune africain de s'équilibrer avec lui-même et son monde. (Adaki,2025 : .8-9)

A la manière du conte, le romancier togolais Makliwè Adaki fait de l'écriture une médiation entre la tradition africaine et la culture moderne en se racontant son histoire, en reconstruisant son identité et sa société pluriculturelle qui participe à l'édification de son identité personnelle à la manière de Paul Ricoeur :

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

L'identité ne saurait avoir d'autre forme que la narrative, car se définir c'est toujours ultimement se raconter. Une collectivité (ou un individu) se définirait donc à travers les histoires qu'elle se raconte à elle-même sur elle-même et de ces narrations, on pourrait extraire l'essence même de la définition implicite en laquelle cette collectivité se trouve. (cité par Torréo, 2004 : 155)

Confirmant cet extrait de Ricoeur, les personnages Solim et Frère Lwanga sentent se besoin de coexistence, d'ouverture qui est le halo de reconstruction de leur identité. C'est pourquoi, Madiba, Président du Parti Panafricain Ubuntu (PPU) qui croit à une politique nourrie des œillades aux valeurs africaines reconnait en Solim le prototype de l'incarnation de la fusion entre les deux mondes en ces mots : « Tu es sage camarade Solim et la sagesse est le socle de la philosophie Ubuntu. Je pense que tu es vraiment là où il te faut. » (Adaki 2025 : 144)

L'œuvre d'art au-delà du fait qu'elle porte le reflet de la société, est le lieu des prémisses d'un engagement sur la fonction sociale de l'écrivain dans *Qu'est-ce que la littérature* ? essais de Jean Paul Sarte sur la fonction sociale de l'écrivain et surtout les travaux de Lucien Goldmann, nous laisse redécouvrir la « vision du monde » que l'écrivain distille dans l'œuvre comme révélateur d'une vision du monde , structurant une réalité sociale, tel est l'enjeu dans *Le sceptre de l'authenticité*, à la manière de l'ouvrage *Le Dieu caché*, en ce sens comme Goldmann fait de la vision tragique, le principe de cohérence des œuvres littéraires, Adaki Makliwè fait de la coexistence, de la dualité culturelle, de l'hybridité culturelle, la vision du monde, l'idéologie identitaire du monde moderne africain.

Conclusion

L'imaginaire littéraire africain, au-delà de son caractère mémoriel est une présentification de la vie culturelle de l'Africain face à la falsification de l'histoire ou à l'amnésie de la mémoire. La création romanesque africaine devient le lieu d'immersion de l'identité africaine qui se scrute entre la tradition et la modernité. Loin de s'exclure, le roman avec le galop de la modernité offre une flexibilité à la récréation, a la transmission et à l'archivage selon les mots de Paine s'il faut prendre en compte les opinions de ceux qui nous ont précédé et les suivre, il faut néanmoins prendre le soin de ne pas être leur esclave, de ne pas se mettre une camisole de force qui étoufferait l'être et l'agir, en gros de ne pas suivre ces ancêtres aveuglement. Le romancier togolais fait la part des choses, tamise les traditions, sépare la bonne graine de l'ivraie et en retient les aspects positifs. Au-delà du ludique, il dévoile une vision du monde africain, où la génération actuelle se doit de se réapproprier son histoire, sa culture afin de retrouver des références auxquelles s'attacher pour une vie authentique, équilibrée.

Bibliographie

Adaki Makliwè, (2025), *Le sceptre de l'authenticité*, Lomé, Éditions Awoudy.

Ba Amadou Hampâté, (1996), *Amkoullel l'enfant peul Mémoire*, Ed j'ai lu.

Ba Amadou Hampâté, (2000), *Contes initiatiques peuls*, Paris, Ed Presses.

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*

Bhabha Homi, (1994), *Les lieux de la culture*, Paris, Payot.

Blachère Claude, (1993), *Négritudes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.

Cheymol Marc, (2009), *Littérature au Sud*, Paris, Agence universitaire de la francophonie.

Cheymol Marc, (2009), *Littératures au Sud*, Agence universitaire de la Francophonie, Editions des Archives

Diop Samba, (2011), *Oralité africaine*, Paris, L'Harmattan

Durand Gilbert, (1969), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod.

Gautier Théophile, (1834), Préface de son roman Mademoiselle de Maupin, Classiques Garnier.

Goldmann Lucien, (1959), *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard.

Makouta M'boukou Jean-Pierre, (1980), *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française*, Nouvelles Editions africaines.

Moura Jean-Marc, (2025), *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, Puf.

N'da Pierre, (2016), *Manuel de méthodologie et de la rédaction de la thèse de doctorat et du mémoire de master*, Paris, L'Harmattan

Said Edward, (1978), *L'orientalisme*, USA, Vintage Books.

Sartre Jean-Paul, (1948), *Qu'est-ce que la littérature* ? Paris, Gallimard.

Senghor Sédar, (1964), Léopold, *Liberté 1* : *Négritude et humanisme*, Paris, Seuil.

Torreo Nazaré, (2004), *Littératures, savoirs et enseignement*, Bordeaux, Presses universitaire

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026
Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.
Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4
https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6

La politique de libre accès sous licence *Attrition-Non Commercial 4.0 International*